LES

ANCIENNES MAISONS DE PARIS

SOUS NAPOLÉON III.

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE CASIMIR COOMANS.

LES

ANCIENNES MAISONS

DE PARIS

SOUS NAPOLÉON III,

PAR

L'HISTORIOGRAPHE LEFEUVE.

Édition internationale.

TOME CINQUIÈME.

PARIS,
58, rue Neuve-Saint-Augustin, 58.

BRUXELLES,
15, rue Dupont, 15.

1873



Rue de Surène (1)

Où prendriez-vous rue de Surène une maison Cournand, ou Courmont, et ayant eu Chevallier pour architecte en 1789, qui figure dans les cartons de la Bibliothèque impériale, division des estampes, et dont le dictionnaire Latynna fait mention ? M'est avis qu'on l'a démolie au profit du boulevard Malesherbes, mais qu'elle ne montrait en dernier lieu sur la rue de Surène ni son fronton, ni la porte de sa cour carrée. Elle donnait plutôt rue de la Madeleine (2), où un ancien hôtel séparait effectivement la rue de Surène de celle de la Ville-l'Evêque. Trop beau logis, de toutes les façons, pour que nous en fassions sans hésiter les honneurs à un cuistre d'abbé, Antoine de Cournand, qui devint, après le 10 Août, membre de la commission administrative remplaçant le département de Paris, et qui concourut chaudement à la nomination des conventionnels Danton, Robespierre et Marat ! La police du Collége de France, qu'il exerça, en y ayant une chaire, l'obligea vraisemblablement à résider dans cet établissement, comme son confrère Delille. Celui-ci avait même reçu l'ordre d'y garder les arrêts ; aussi le citoyen Cournand, un jour qu'il passait au jardin des Tuileries en costume de garde national, fut-il surpris d'y rencontrer Delille, faisant l'école buissonnière, et le ramena-t-il au Collége. Puis, l'auteur du *Mérite des Femmes* ayant été appelé à suppléer le tra-

---

(1) Notice écrite en 1864.

(2) Actuellement Boissy-d'Anglas.

ducteur des *Géorgiques*, Luce de Lancival fit d'une pierre deux coups, et même trois, en lançant le distique suivant :

> Legouvé sait, dit-on, le latin à-peu-près
> Comme Gail sait le grec et Cournand le français.

Il est vrai que la rue de Surêne, qui commençait plus bas en 1789, pouvait s'y montrer encore moins esclave de la ligne droite que dans tout ce qui reste. Elle avait même pris antérieurement sa source plus près de l'endroit où commence la rue de la Ferme que de l'entrée du boulevard Malesherbes, puisqu'elle touchait, à son point de départ, l'hôtel de Chevilli à gauche et le mur des bénédictines de la Ville-l'Évêque à droite. Même longueur et même direction sont attribuées, sur le plan de 1652, à un chemin sans nom reconnu : on le prenait pour aller à Surêne. Le cimetière de l'ancienne église de la Madeleine donnait sur ce chemin, où s'élevait en 1697 une maison destinée à loger des soldats.

Joseph-Antoine d'Aguesseau, conseiller honoraire au parlement, M. de Champeron et Mme de la Vergne furent autorisés en 1723 à établir le marché d'Aguesseau dans un marais situé entre les rues de Surêne et du Faubourg-Saint-Honoré, au-dessus de la rue d'Aguesseau. Des lettres-patentes, datées du camp d'Alost le 16 août 1745, permirent de transférer ce marché à la place qu'il occupe encore, rue de la Madeleine et rue Royale; seulement le terrain vendu à cet effet par l'avocat André Mol de Lurieux ouvrait rue Basse-du-Rempart, en attendant qu'il y eût une rue Royale et qu'elle s'étendît jusque-là.

Sur l'emplacement primitif du marché fut édifié l'hôtel de Choiseul-Meuse, au coin de la rue d'Aguesseau. Or François-Joseph de Choiseul, dit marquis de Meuse, était guidon des gendarmes

bourguignons en 1767 et mari de Mlle de Braque depuis plusieurs années. Son habitation est par le temps qui court hôtel de Merci-d'Argenteau, depuis que n'y demeure plus le comte d'Espagnac. Les trois dernières propriétés de la rue de Surêne, même côté, appartenaient l'une à M. Bienfait, et les deux autres à M. de Champeron, du vivant de M. de Choiseul-Meuse. Un des angles de la rue d'Anjou se trouvait occupé, plus bas, par des dépendances de l'hôtel du maréchal de Contades, qui s'est depuis converti en mairie. Plus bas encore il y avait un passage conduisant à la cour des Coches.

Que vous semble, par-devant, du nº 28? Il a l'âge d'un gandin à peine. Mais par-derrière, sur la rue de la Ville-l'Evêque, c'est l'ancien hôtel de Boufflers, déjà centenaire en l'an 1806. En regard du jardin de l'hôtel de Contades, un bâtiment se reliait par un autre jardin à une autre maison de ladite rue parallèle, et toute cette propriété, sur un plan de 1728, s'intitulait *la Charité*.

Rue de la Comète. (1)

— M. de Chambray sera chevalier de Malte, disait l'un.

— Il épousera, disait l'autre, la fille de Michel Rouillé, écuyer, seigneur de Fontaine, conseiller honoraire au parlement, et elle est nièce à la mode de Bretagne de l'ancien ministre du roi qui a porté le même nom que son père.

Les familiers de l'œil-de-bœuf se divisant sur ce point, à Versailles, des paris furent engagés. Mais Louis-François de Chambray, marquis de Conflans, aide-de-camp du maréchal de Soubise, cornette des chevau-légers de la garde ordinaire du roi, porta par exception la grand'croix de l'ordre de Malte, tout en épousant bel et bien Mlle Marie-Angélique Rouillé. L'aide-de-camp du prince de Soubise devint, par ce mariage, propriétaire du tiers environ des terrains sur lesquels fut ouverte la rue de la Comète en 1775, six années après la signature des lettres-patentes y relatives. Il n'était qu'à titre honoraire chevalier de Malte, en considération des services rendus à cet ordre par le bailli de Chambray, son grand-oncle, qui avait fortifié Malte. Le mari de Mlle Rouillé a publié un ou deux ouvrages d'économie rurale et quelques recherches historiques.

Les maisons de ce temps-là sont les nos 2, 4, 5, 10, 12, 14, 15, 17, 19, 20. Des arbres survivent de cette époque, où les vacheries florissaient dans la rue, et des tas de fumier, des basses-cours prouvent

---

(1) Notice écrite en 1859.

qu'à cet égard elle n'a pas perdu toutes ses traditions ; sa physionomie est encore d'une principale rue de village. Le marquis de Chambray, qui fut un soldat laboureur, possédait un petit pavillon, que suivait alors un jardin ; une maîtresse-de-pension et un grand marchand de vins ont pris la place, au n° 14, de ce combattant de Rosback, dans le quartier des Invalides.

Que si la rue de la Comète n'a jamais eu que cette dénomination, l'origine en est due à la comète de Biéla, qui préoccupa le monde savant en 1763 et en 1772.

Place de la Concorde. (1)

Ce qu'était la Place Louis XV. — Le Garde-Meuble. — Mme de Coislin. — M. de Pastoret. — M. Péan de Saint-Gilles. — Le Duc de Crillon.

Dans un recueil agréable à lire et dû à une réunion de gens d'esprit en réputation, qui s'est d'abord intitulé : *Les Rues de Paris*, l'histoire a été esquissée de la place de la Concorde. Elle doit à une loi du 26 octobre 1795 la dénomination qu'elle a reprise en 1830 et que rendent passablement ironique des souvenirs locaux de la Terreur. Il n'est jusqu'aux jours de fête qui ne fassent eux-mêmes, sur cette place, des victimes, étouffées dans la trop grande foule que la curiosité y pousse. A l'occasion du mariage du Dauphin de France avec l'archiduchesse d'Autriche, il y eut le soir un feu d'artifice qui, précisément là et de cette façon, coûta la vie à 12,000 personnes, nous dit Mercier, dans son *Tableau de Paris ;* voilà donc un jour de gala qui, par hasard, faisait encore plus de mal que les jours détestables où l'échafaud, en permanence sur cette ancienne place Louis XV, rendit odieux à son tour, après plusieurs autres fanatismes, le fanatisme révolutionnaire. Ses chevaux de Marly, chef-d'œuvre de Coustou, décoraient encore le château royal de Marly quand elle reçut, le 20 juin 1763, la statue équestre du roi, son fondateur et dont elle portait le nom : statue votée depuis quinze années par les édiles parisiens, modelée par Bouchardon et fondue par

(1) Notice écrite en 1859.

Gor. La foire de Saint-Ovide profita la première des embellissements de la place, en y attirant de nombreux saltimbanques ; mais l'embrasement de leurs baraques, dans la nuit du 22 au 23 septembre 1777, mit forcément un terme à cette prise de possession. L'ère nouvelle substitua à la statue de Louis XV celle de la Liberté, voisine de l'instrument de supplice, et ce n'en était que trop pour justifier la qualification transitoire de place de la Révolution. En 1826, Charles X eut le courage d'imposer, comme une expiation, le nom même de Louis XVI au lieu de son exécution, en adoptant le projet d'y ériger la statue de ce prince, dont le piédestal d'attente ne demeura vide que grâce aux Journées de Juillet. Autre frère du royal martyr, le politique Louis XVIII s'était contenté de ramener la place à sa désignation originaire depuis le jour où s'y était chanté suivant le rit grec un *Te Deum*, devant les troupes étrangères. Enfin l'an 1835 vit ériger l'obélisque de Louqsor sur la place de la Concorde, que sa situation incomparable rend la plus magnifique du monde.

Un siècle, tout au plus, nous contemple du haut des terrasses à colonnes qui règnent au milieu de la façade des bâtiments bordant la place, du côté de la rue Royale. Après avoir doté la Ville de l'espace découvert dont l'ornementation a d'abord pivoté autour de la statue royale (concession de terrain méconnue sous la République, mais renouvelée par Charles X), Louis XV fit acheter en son nom les terrains qui attenaient à la nouvelle place, pour en faire l'hôtel des Monnaies. Mais avant peu la translation de cet établissement public à l'hôtel de Conti se décidait. On songea un moment à caserner place Louis XV la première compagnie des mousquetaires de la garde ordinaire du roi. Un troisième projet, qui n'avorta pas moins,

destinait les deux édifices séparés par la rue Royale à la réception des ambassadeurs. Gabriel, premier architecte de Sa Majesté, avait dessiné ces belles constructions jumelles, dont le cahier des charges imposait le plan ; mais l'exécution en eut lieu, quant à l'un des deux édifices, pour le compte de particuliers, concessionnaires de la Ville. Car l'emplacement acquis de par le roi avait fait l'objet d'un échange avec les prévôt et échevins, lesquels avaient donné un pouvoir, le 22 avril 1774, à Taitbout, greffier en chef de l'Hôtel-de-Ville, pour retirer d'entre les mains des officiers de la Monnaie les titres de propriété relatifs aux susdits terrains.

L'hôtel de Conti transformé par Louis XV en hôtel de la Monnaie avait servi de garde-meuble à l'Opéra, lorsque M. de Marigny avait fait détruire les bâtiments offusquant la grande colonnade du Louvre. Pour le mobilier de la Couronne fut utilisé, sur la place Louis XV, celui des deux édifices parallèles qui se repliait rue Saint-Florentin. Armes précieuses, splendides tapisseries, présents offerts à des rois par des rois, s'y trouvaient réunis encore et visibles à de certains jours au moment de la Révolution; parmi toutes ces richesses figuraient les diamants de la Couronne, qui furent volés dans la nuit du 16 au 17 septembre 1792, et dont une partie fut impossible à ressaisir sur les complices de Cambon et de Douligny, dont le procès criminel eut l'échafaud pour dénoûment. Le ministère de la Marine occupe de nos jours l'ancien Garde-Meuble de la Couronne. Mais l'habitude est si bien prise de considérer le Régent, œuf en diamant que Cambon avait miré, comme couvé à tout jamais par les deux ailes monumentales des maisons de la place Louis XV, qu'à chaque instant encore les concierges donnent audience à des étrangers qui leur demandent à visiter le Garde-Meuble.

Les nos 4, 6, 8, 10 ont toujours été dans leurs meubles et indépendants de la Couronne. Des immeubles auxquels s'applique cette métonymie mobilière, celui qui fait angle sur la rue Royale fut acquis par la marquise de Coislin, le 21 juin 1776. Mme de Coislin, née Mailly, était une des femmes les plus spirituelles et les plus remarquées de son temps ; elle a prolongé assez longtemps son existence pour assister de sa fenêtre à la rentrée des Bourbons. Les partisans de M. Bonaparte avaient déjà essuyé les hauteurs de cette femme de la cour de Louis XV, qui se flattait, même sous l'ancien régime, d'avoir mis un roi à la porte. Un soir, effectivement, on avait annoncé chez Mme de Coislin : — Monsieur le comte de Wasa ! — Je ne le connais pas, objecta-t-elle. — Marquise, lui dit un de ses amis, vous savez bien que c'est le roi de Suéde ; Sa Majesté a entendu parler de votre salon avec éloge, et elle daigne s'y présenter incognito. — En Suède, répondit la grande dame, je ne sais pas comment on s'arrange ; mais je ne reçois chez moi, à Paris, que les personnes que j'ai priées, ou qui m'ont fait demander audience.

Une année avant que la marquise prît possession, Rouillé de l'Estang, écuyer, secrétaire du roi, trésorier-général des deniers de la Police, se rendait maître de l'hôtel adjacent. Il cautionnait, à six ans de là, l'entrepreneur André Aubert, à qui la Ville cédait un terrain de 1304 toises, aboutissant à celui de Rouillé et bordant la rue Royale : ces 1304 toises, que la spéculation d'Aubert consistait à vendre en détail, en y bâtissant des hôtels, étaient ce qui restait vacant d'une contenance de 2388 toises sur lesquelles Trouard, intendant-général et contrôleur des Bâtiments-du-roi, avait commencé à opérer de la même manière en 1775. L'hôtel de Rouillé de l'Estang passa à

sa nièce, femme du chancelier Pastoret, professeur, membre de l'Institut, dont la carrière politique avait commencé par la première présidence de l'Assemblée législative. Le titre de marquis, conféré par Louis XVIII à M. de Pastoret, échut, après lui, à son fils, ainsi que l'immeuble de la place de la Concorde. Longtemps cet héritier du nom fut, à Paris, ainsi que le chargé d'affaires du comte de Chambord, exilé ; puis, comme son père, il devint sénateur. Depuis sa mort, l'hôtel est à sa fille, Mme la marquise du Plessis-Bellière.

Le n° 8, qui n'en est qu'à peine le cadet ou l'aîné, naquit pour Pierre-Louis Moreau. Cet inaugurateur était-il le Moreau architecte du roi, maître-général des bâtiments de la Ville ? nous serions porté à le croire. Mais l'un de ses nombreux homonymes, seigneur de Beaumont et intendant des finances en 1756, épousa la fille du premier lit du fermier-général Grimod de la Reynière, qui lui-même demeurait sur la place Louis XV, pour ainsi dire, à l'autre coin de la rue des Champs-Élysées (1). Notre propriétaire eut, à coup sûr, pour héritières ses deux filles, et elles partagèrent en sœurs ; Mme Lambot de Fougères laissa la maison à la vicomtesse de Chezelles, sa sœur, et cette dame eut pour acquéreur, vers 1830, M. Péan de Saint-Gilles, notaire. Le limonadier Corazza y avait fait un café des appartements du premier, sous la République ou l'Empire. Deux restaurants se maintenaient encore dans les deux pavillons de la place, qui furent aussi des corps-de-garde et qu'on a démolis lorsqu'on a comblé les fossés, transformés en jolis jardins sous Louis-Philippe.

Trouard, déjà nommé, édifia l'hôtel de Crillon, dont il fit bail d'abord au duc d'Aumont (celui

---

(1) Maintenant rue Boissy-d'Anglas.

qu'on accusa plus tard d'avoir, en qualité de commandant d'une division de la garde nationale, favorisé l'évasion du roi). Le comte de Crillon succéda, comme locataire, au duc d'Aumont, avant de faire acquisition de l'immeuble en 1788. Puis ce fut l'ambassade d'Espagne, au commencement de la Révolution : on revoit encore, sous une des arcades qui servent de galerie au rez-de-chaussée de toutes les maisons précitées, un éteignoir en fer, qui était à l'usage des torches des courriers d'ambassade. Ensuite les logements de la maison se divisèrent, comme hôtel-garni, jusqu'au retour de ses propriétaires. M. le marquis de Crillon, qui l'occupe, est l'un des fils du premier acquéreur. Les initiés remarquent dans cette belle résidence une salle remplie d'armoiries et de trophées, entièrement consacrée aux souvenirs de l'époque d'Henri IV par les descendants du Crillon auquel ce prince écrivait : « Pends-toi, brave Crillon ; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. »

Rue de Condé. (1)

L'Hôtel Condé. — Les Entrepreneurs. — Notables inconnus de divers Temps. — M. de Gramont-Caderousse. — Beaumarchais. — La Famille Lerebours. — Le Conventionnel. — Le Docteur-Régent. — L'Académie à cheval. — Gustave Planche. — Cadoudal. — Picard. — Mme de Sabran.

Passage est livré à cette rue, vers 1500, sur le grand clos Bruneau ; dix années plus tard, elle porte la désignation de rue Neuve-de-la-Foire, à cause de la foire Saint-Germain ; puis elle est dite Neuve-Saint-Lambert. Jérôme de Gondi, duc de Retz, maréchal-de-France, y achète un hôtel bâti pour Antoine de Corbie, qu'il cède ensuite moyennant 40,000 écus à la reine Marie de Médicis, laquelle en gratifie Henri de Bourbon, prince de Condé, qui donne son nom à la rue. Cette gracieuseté royale semble, au surplus, une marque de gratitude d'un caractère particulier : antérieurement le prince de Condé a rendu service à la reine, en épousant Mlle de Montmorency, dont s'était épris Henri IV, et en cherchant refuge avec elle à Bruxelles, puis à Milan, jusqu'à la sanglante fin du règne de ce prince. Les Condé ne quitteront que sous Louis XVI, pour occuper le Palais-Bourbon, cet hôtel trop voisin du Luxembourg pour n'en être pas éclipsé, mais dont toutefois une magnificence de bon goût rehausse les commodes appartements. La chambre de la

(1) Notice écrite en 1859.

princesse a ses plafonds peints par de Sève; la bibliothèque, riche en cartes, de M. le prince est en quelque façon publique pour les recherches des savants; le *Baptême de Notre-Seigneur*, œuvre de l'Albane, a quitté l'hôtel Lesdiguière, et de belles tapisseries, le château des Montmorency, pour enrichir aussi la résidence des princes de la maison de Bourbon. Le jardin en est moins étendu que joli, et limité par la rue de Vaugirard, où fait angle certain pavillon, visible sur le plan de 1652, mais transformé comme en un hôtel indépendant sur le plan de 1739; d'ailleurs, les dépendances de la maison princière longent aussi la rue Monsieur-le-Prince. Louis XVI, après avoir prêté aux comédiens et au public la salle-de-spectacle du palais des Tuileries, fait bâtir l'Odéon, à la place du susdit jardin, et ce théâtre, aux abords réglés avec grandeur, est encore de notre Paris le plus monumental.

Bien des gens en concluent, de nos jours, que de l'ancien hôtel Condé pas une pierre ne tiént bon. Mais on était plus économe sous l'ancien régime qu'à-présent; on avait beau renouveler un quartier, en y taillant une place et des rues neuves, les coups de ciseaux ne rasaient jamais tout; on ne se faisait pas scrupule de réserver ou de revendre les pans d'hôtel, les portions de maisons retournées, quand les morceaux en étaient bons, et la spéculation avait son regain, sans faucher jusqu'à la racine. On utilisa de la sorte, au lieu de s'acharner à tout abattre, différents corps-de-bâtiments provenant du logis princier et de deux hôtels contigus, l'un d'Angleterre, l'autre de Provence, édifices réguliérement carrés qui pouvaient s'être détachés du premier. Ces deux maisons voisines avaient été acquises par ordre, comme la maison principale et comme plusieurs autres encore, surgissant au futur carrefour de l'Odéon;

les deux commissaires du roi vendirent ce qui en restait, le 13 juillet 1779, à Machelet de Vélye, un officier du point-d'honneur, qui demeurait rue de Condé, au nº 10 d'à-présent, et qui rétrocéda par lots ce qu'il avait acquis en bloc. De cette quantité de constructions déjà faites et de terrains propres à en recevoir, dépendaient certainement les nos 9, 11, 13, 15, qui n'ont à eux quatre que deux puits : l'usage en est demeuré commun à quatre autres propriétés sises sur la rue de l'Odéon et formant avec les premières un double quadrille de maisons. L'une d'elles, c'est le nº 9, a eu pour locataires M. Gravier, pair-de-France sous Louis-Philippe, et le cardinal Dupont, archevêque de Bourges ; le nom de Sacy y est encore porté, avec sa renommée de sagesse, par une demoiselle d'une rare érudition, laquelle a pour voisin le colonel Martner, commandant en second de l'école d'État-major. Cette maison et les trois subséquentes passent pour n'avoir pas un siècle ; toutefois les plans de Chalgrin y ont tiré parti de la bâtisse préexistante, en alignant, divisant, exhaussant. Quant à la porte principale de l'ancien séjour qui jouissait du droit de barrière, réservé aux princes du sang et aux grands-officiers de la Couronne, elle faisait face au nº 20.

Au chiffre que nous venons de citer répond un immeuble, rétabli en 1819 et peu distinct d'un autre immeuble donnant rue de Tournon, dont voici le casier historique. En 1612, décret sur Jacques Deunet, et par suite adjudication de sa maison au profit de Claude Veillard, seigneur de Malassis, trésorier de France à Orléans, qui la lègue à Poncher, conseiller du roi et maître-des-requêtes. Le fils de ce dernier est conseiller d'État et doyen des doyens des maîtres-des-requêtes lorsqu'il vend, le 14 mars 1767, à François de la Chapelle, seigneur de Senant, sa propriété, touchant alors à l'hôtel de

Valois, à l'hôtel de la Fressillière et à la propriété La Paluz. Mme de Vieil-Castel, femme en premières noces de Poncher, le remplace comme propriétaire.

Joachim-Thomas Cohorn de La Paluz ne dispose du no 18, au milieu du XVIIIe siècle, que du chef de sa femme, Élisabeth Hennequin, veuve de Trudaine en premier lit. Le marquis Claude-Joseph Delarue de Mareilles, décédé au Vigan le 18 thermidor an V, laisse le même immeuble à sa famille; mais la rue de Condé s'appelle alors de l'Égalité, et le droit de censive, ayant appartenu au roi du côté gauche de la rue, à Saint-Germain-des-Prés du côté droit, ne figure plus dans l'inventaire, quoique les charges des successions n'aient en général fait que croître. Sous le règne de Louis-Philippe, Orfila, médecin, professeur, habite à son tour le 18 et il y donne de beaux concerts. Cet auteur du *Traité de Toxicologie* est chanteur dans l'après-dînée, et sa femme, fille d'un architecte, partage sa passion pour la musique: Apollon n'était-il pas à la fois dieu de la médecine et des beaux-arts? A Mme Orfila, veuve du physiologiste, les élèves d'un pensionnat succèdent depuis des années, dans l'occupation de cet immeuble, encore pourvu d'un jardin et d'une belle rampe d'escalier en fer, œuvre probable de Damono.

Que dire de l'hôtel de Valois, qui attenait également à l'héritage de Poncher? La proximité de l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires, établi dans la rue de Tournon avant la mort de Louis XIV, n'était-elle pas faite pour attirer des étrangers dans cette rue et dans celle de Condé, sa parallèle, qui dès-lors comptait 37 toits et le soir 16 mèches allumées. Valois, Provence et Angleterre, ainsi s'appellent probablement des hôtels-garnis, rien de plus, tout le long du règne d'après; il y en a de même un de Vienne, derrière celui de M. de La Paluz, et un sous l'invocation de l'Impératrice-

de-Russie, enseigne qui peut venir après une autre

Puisque nous sommes dans les numéros pairs, gardons-nous de passer le 24 : il a dû être hôtel Gramont-Caderousse à une race de marquis enducaillée qui n'est pas éteinte de nos jours et qui garde un château dont les murs blancs se dressent sur la rive minée par le Rhône. Moins encore oublions le 26, où Beaumarchais, quoique propriétaire rue Vieille-du-Temple et à côté de la Bastille, fut simple locataire rue de l'Égalité : il aimait à changer de section à cette époque, sans en trouver une seule qui lui rendît en popularité ce qu'il perdait d'argent à fournir d'armes les soldats de la République. Le 28 appartenait au président Le Rebours, qui émigra, mais qui, rentré en France pour conserver à six enfants ses biens, qu'on allait confisquer, fit partie d'une fournée de victimes le 14 juin 1794. Au 30 était domicilié le conventionnel Alquier, que Laclos avait pris, dans son fameux roman, pour type du chevalier de Valmont. Alquier avait d'autres liaisons, qui devenaient encore plus dangereuses, avec le duc d'Orléans et Danton ; par exemple, il eut la prudence de se cacher la veille du 13 Vendémiaire, dans une cabane qui, près du Pont-Tournant, restait au fossé des Tuileries, et il y attendit en sage les événements, prêt à rentrer au sein de la Convention, si elle prenait le dessus, ou à se jeter dans le camp des Parisiens, si l'assemblée était mal défendue. L'un de ces immeubles avait été vendu en 1752 par Pécour de Charville à Herment, médecin ordinaire du roi, docteur-régent, et le jardin de l'hôtel Condé en ce temps-là y faisait face ; à la maison tenaient d'une part celles des Lerebours et des D[lles] Meslay, d'autre part une maison à l'Hôpital-général, et le terrain avait fait partie de l'hôtel Montmorency, rue de Tournon.

Au 14, habité de nos jours par M. Quatremère

de Quincy, se retirait souvent Gustave Planche, pour écrire les meilleurs articles de critique qui aient paru de notre temps ; son frère et sa belle-sœur y donnaient l'hospitalité à cet homme de talent, Diogène de la *Revue des Deux-Mondes*. Un bel hôtel frappé du chiffre 12 nous semble avoir porté en 1713 la qualification d'hôtel Sourdiac sur un Terrier de Saint-Germain-des-Prés. Nicolas Laugereau, premier-chirurgien de M. le Prince, avait eu une maison, à l'angle de la rue des Quatre-Vents, en l'année 1672 ; Lentaigne, ancien greffier des dépôts des requêtes du Palais, la vendait un siècle après aux commissaires de Sa Majesté, qui la transportèrent en 1784 à Moreau, architecte du roi, dont les spéculations en ces parages étaient commanditées par Moreau de la Vigerie, et leur encoignure de carrefour semble encore n'avoir pas reculé. Au seuil a été arrêté Georges Cadoudal en 1804, le 9 mars, vers la chute du jour. Des espions de police l'ayant vu monter, place du Panthéon, dans un cabriolet, que menait un chouan déterminé, un officier de paix se précipitait à la tête du cheval ; Georges le tuait d'un coup de pistolet, et un second assaillant tombait aussi, blessé grièvement ; le jeune chef vendéen allait échapper au premier-consul, mais un groupe l'enveloppait, donnant à d'autres agents le temps de s'emparer de sa personne, et avant peu l'Empire se proclamait.

Le 3, car nous n'avons quitté les nombres impairs qu'avec la faculté d'y revenir, était habité par Picard, avant que cet auteur, directeur et acteur eût quitté le théâtre Louvois : il n'eut que postérieurement l'*Opéra-buffa*, l'Opéra, l'Odéon, et il ne cessa de jouer la comédie qu'en 1807, pour entrer à l'Académie-Française la même année. Une autre académie, mais d'écuyers, avait occupé l'emplacement du nº 1, sous la direction du sieur

Arnautfiny; le baron d'Herbelot n'avait été le curieux de la rue de Condé que plus tard, après que Bossuet eût prononçé son oraison funèbre du grand Condé.

Mme de Sabran habitait la même rue alors que la duchesse de Berri résidait au Luxembourg, et l'orgie des petits-soupers de la Régence ne gardait de secrets ni pour l'une ni pour l'autre. Le régent, père de la princesse, appelait Mme de Sabran son *aloyau* et Mme de Parabère son *gigot*, quand elles faisaient partie du même menu : telles étaient les pièces de résistance pour l'appétit que se chargeaient d'ouvrir Émilie, Souris et la petite Leroy, toutes les trois de l'Opéra. Mlle de Foix avait commencé par épouser, malgré sa mère, M. de Sabran, qu'elle avait fait nommer par le régent l'un des gardes du Trésor royal.

Et au milieu du même siècle un des notables de la rue de Condé était le baron d'Esclapon.

Quai Conti. (1)

Le Café Anglais — L'Orfévrerie. — L'Officier d'Artillerie. — L'Acteur Caillot. — Les Origines de l'Hôtel de la Monnaie. — L'Hôtel Sillery. — La Librairie Maire-Nyon. — M. de Cussé. — Regnault.

Il y avait, sous Louis XV, un café Anglais quai Conti ; on s'y réunissait pour lire la *Gazette de Westminster*, le *London evening Post*, le *Daily Advertiser, etc.* Cabinet littéraire, presque autant qu'officine de limonade et de café, il était tenu par Béchet, chef d'une dynastie de libraires, à l'époque où le quai Conti fut élargi, c'est-à-dire en l'année 1769. Ce café Conti de notre temps date, qui plus est, du commencement du XVIIIe siècle, à l'angle de la rue Dauphine.

Avant que son extension fût prise par le quai, des échoppes l'obstruaient, entre le Pont-Neuf et le Château-Gaillard, ainsi que par-devant l'hôtel de Nevers, en vertu d'une permission octroyée par Louis XIII au premier-président du parlement. Il s'y tenait, en petit, une foire perpétuelle. Rappelons que le Château-Gaillard, octroyé par François Ier à Benvenuto Cellini, mais qui a fait retour à la Ville comme dépendance de l'ancienne porte de Nesle, bordait la Seine, sur le point auquel font vis-à-vis les rues de Nevers et Guénégaud.

Sans se mettre sous l'invocation de l'illustre orfèvre florentin, plusieurs joailliers sont venus s'établir au quai Conti ; mais on n'en voit plus

(1) Notice écrite en 1864.

aujourd'hui, bien qu'ils y aient fait d'assez bonnes affaires. Le fameux bijoutier de la reine Marie-Antoinette, à l'enseigne du Petit-Dunkerque, avait son magasin, nº 3, à l'endroit où se trouvent maintenant un horloger et un marchand-de-vin. Ses mascarons et autres menues sculptures prouvent que la façade est centenaire; mais ce n'en était pas assez pour mériter que Napoléon Ier, quand sa voiture passait sur le Pont-Neuf, la fit remarquer à Marie-Louise. Les habitants du quai ne pouvaient voir dans cette attention de l'empereur qu'une menace d'expropriation, qui faisait du tort au quartier : on pensait qu'à une rue nouvelle toutes les habitudes parisiennes, de ce côté, allaient être sacrifiées. Propriétaires et boutiquiers d'en gémir à l'avance, tout en s'y soumettant, car il n'y avait plus d'échevins pour délibérer à loisir, et encore moins de parlement pour se prêter aux remontrances. Toutefois il s'en fallait, et de beaucoup, que Napoléon songeât à modifier l'aspect du quai Conti. Une inscription placée nº 5, depuis 1853, ne nous apprend-elle pas ce qu'en passant par-là il montrait à l'impératrice? Un souvenir à conserver y tient en ce peu de mots : *L'empereur Napoléon Bonaparte, officier d'artillerie, sortant de l'école de Brienne, demeurait au 5me étage de cette maison.*

Demay, joaillier de la Couronne, qui avait quitté le pont au Change vers le milieu du dernier siècle, fit bâtir le nº 7, dont une enseigne cache le balcon; mais un tableau de 25 pieds annonça aux deux rives du fleuve, lors de la création de la Légion-d'Honneur, qu'Halbout, bijoutier de la Légion-d'Honneur et de la cour des Comptes, fabriquait les nouvelles croix. Un autre orfévre, nommé Caillot, avait donné le jour, quand le roi Louis XV était jeune, à Joseph Caillot, comédien, qu'appréciait Grimm avec quelque enthousiasme, qui fréquentait Jean-Jacques Rousseau et qui

demeurait, avant la fin du même règne, dans la maison de son beau-frère Demay. Cet acteur de la Comédie-Italienne ne jouait déjà plus en ce temps-là que dans les spectacles des petits-appartements, dont il dirigeait les répétitions. La *Biographie Michaud* ne craint pas de le qualifier capitaine des chasses du comte d'Artois; mais cette charge, réservée à des gens de qualité, était remplie par le baron de Courville. En 1776, le comédien prit tout-à-fait sa retraite, avec sa mère et une de ses sœurs, dans une maison que lui avait donnée le prince dont on l'a cru le veneur, au bas de la terrasse de Saint-Germain. Ruiné par la Révolution, Caillot se mit à donner des leçons de musique, sans quitter cet abri de campagne.

La rue Guénégaud n'est pas loin, dont le quai a porté le nom, après qu'on l'eût dit quai de Nesle et puis de Nevers, mais avant qu'on l'appelât Conti, voire même de la Monnaie, non sans le confondre quelquefois avec le quai Malaquais et, qui plus est, celui des Théatins. Mais d'où venaient ses différents noms? Toute la largeur du quai était remplie par le grand et le petit Nesle, vendus à Philippe-le-Bel par Amaury de Nesle et dont la tour regardait le Louvre, auquel la Renaissance avoir d'abord enlevé les siennes. Ce même hôtel de Nesle, où Benvenuto Cellini avait reçu de son roi les commandes, les encouragements et les visites, passa aux ducs de Nevers, de la maison de Gonzague, dont la lignée, quant à la branche française, alla s'éteindre sur des trônes étrangers, deux princesses ne donnant pas de rejetons mâles. Une bibliothèque marquante appartenait, quai de Nesle, à l'abbé de la Chambre en 1692. Aux Nevers succéda le secrétaire d'État Henri du Plessis-Guénégaud, qui fit de l'ancien Nesle un petit palais, pour le céder à la princesse de Conti, Marie Martinozzi, en échange de la terre du

Bouchet, sise à 6 lieues de Paris, et d'un ci-devant hôtel Conti, plus tard Lauzun, ensuite hôtel Laroche-sur-Yon. M. de Guénégaud avait fait établir un réservoir d'eau, qui n'était séparé, en 1667, de la demeure de Daguin, médecin du roi, que par une maison à l'angle de la rue Guénégaud et du quai. Le crayon de Mansard, celui de Lenôtre, les pinceaux de Jouvenet et d'autres notabilités de la peinture avaient embelli ce séjour, qui perdait, par exemple, la moitié de sa vue à ce que Mazarin eût érigé tout près un autre palais, dont la comparaison n'avantageait à aucun titre le premier. Si le second ne servait pas encore de temple aux plus importantes Académies du monde, il était déjà bibliothèque Mazarine, il était collége Mazarin. La fontaine placée dans le mur de l'hôtel Conti, sur le quai, vint à tarir dès 1739, bien que Santeuil et Corneille en eussent chanté l'abondance au siècle d'avant : dessèchement de mauvais augure, annonçant comme une fin prochaine ! Mais il n'y eut que transformation nouvelle. La Monnaie du Roi, n'ayant plus ni feu ni lieu, cherchait un domicile ; son hôtel du quartier des Bourdonnais, bien qu'elle y eût percé la rue du Roule pour faire suite à celle de la Monnaie, était abandonné, et l'hospitalité du Louvre trop partagée par des artistes, dont les produits changeaient souvent de cours. On avait bien songé au fief que MM. de la Monnaie avaient faubourg du Roule ; mais c'était loin, et le projet ne s'arrêta à moitié chemin, place Louis XV, que pour revenir sur ses pas, c'est-à-dire à l'ancien hôtel de la Monnaie et ne traverser guère que le Pont-Neuf. Ainsi l'hôtel Conti, que l'Opéra avait eu un certain temps pour garde-meuble, a été remplacé par la Monnaie, avant l'avènement de Louis XVI. L'or et l'argent s'y usent, depuis un siècle, à force de changer d'effigie, à-peu-près à la même place où l'artiste

de François Ier ajoutait la valeur idéale du chef-d'œuvre au prix reconnu de convention à l'un et à l'autre métal.

Néanmoins, tout n'a pas disparu absolument de l'édifice supprimé par la construction de la Monnaie. Au fond de l'impasse de Conti, qu'on regarde à tort comme n'ayant été formée qu'en 1771, il suffit de pousser une reconnaissance pour découvrir un ou deux pavillons peu élevés, des œils-de-bœuf et une porte condamnée, restes de l'hôtel de Conti, qui était divisé en grand hôtel et petit, tous deux sous la censive royale.

Dans le même cul-de sac, nos 2 et 4, se retrouve l'hôtel Sillery-Genlis, pareillement du dessin de Mansard; la décoration intérieure en était riche, quoique les dehors n'eussent pas grande apparence. Un Sillery, arrière-petit-fils du chancelier ainsi nommé, était de l'Académie-Française, vers la fin de la vie du grand roi, sous la minorité duquel Mazarin avait érigé la terre de Genlis en marquisat pour Florimont Brûlard de Sillery, lieutenant des gendarmes d'Orléans. L'époux de Mme de Genlis, député à la Convention, partagea les plaisirs et les opinions de Philippe-Égalité; il eut aussi la même fin, en 1793. Sa veuve était encore propriétaire de la maison, mais demeurait à l'Arsenal, lorsqu'en 1806 la librairie Maire-Nyon se transféra dans l'aile de bâtiment en façade sur le quai Conti, no 13. Les Maire-Nyon sont libraires depuis le XVIe siècle, sur divers points du même quai: le *Livre Commode*, curieux almanach d'Abraham du Pradel, s'éditait au XVIIe chez la « Veuve Denis Nion, marchand libraire, sur le quai de Nesle, devant l'abreuvoir Guénégaud, à l'image sainte Monique. » Quant au principal appartement du ci-devant hôtel Sillery, il était occupé, sous la Restauration, par le célèbre baron Larrey, chirurgien en chef de l'armée d'Égypte.

M. de Cussé, référendaire à la cour des Comptes, dispose actuellement du 15 ; il a pour beau-père M. Halbout, que nous avons trouvé au 7. Sa maison a été construite, sous Louis XIV, sur les fondements de l'ancien séjour de Nesle, tout comme le 17 et le 19, que Collinot-Peltrot, marchand de diamants sous l'Empire, tenait de M. Dutheil, de la Bibliothèque impériale. La division de ces deux derniers immeubles eut lieu sous la Restauration ; un horloger génevois, en grande réputation, M. Meyer, en laissait un avant 1830 à son gendre, Regnault, peintre d'histoire, auteur de *l'Education d'Achille*, de *Jupiter et Io*, *etc.*

Rue Coq-Héron. (1)

Ebauche des transformations de sa bourgeoisie depuis trois siècles.

PROPRIÉTAIRES DANS LA RUE COQ-HÉRON EN 1786 :

Côté gauche :	Côté droit :
Le Cte de Marçay,	M. Delorme,
	M. Deseaux,
Le président de la Briffe,	M. de Laborde,
	M. Collignon,
M. Barbier de Beyne,	M. Andrieux,
	Les héritiers du Mis de Gouvernet,
Mme Duval,	M. Barré,
La Ctesse de Choiseul-Gouffier.	La ferme-générale des Postes.

A ce tableau manquait le propriétaire de deux petites maisons par lesquelles commençait la ligne droite, et il avait été le nommé Paschot. Ces messieurs se trouvaient déjà au nombre de 14, favorisés de 7 lanternes, soixante-douze ans auparavant.

Dans la propriété du comte de Marçay était mort, le 18 décembre 1759, le maréchal de Coigny, vainqueur de Parme et de Guastalla, dont le fils, lieutenant-général, colonel-général des dragons, avait été en faveur sous Louis XV. Les Delessert y avaient déjà leur comptoir de banque au moment de la grande révolution. Avant le maréchal, qui avait eu Gentil-Bernard pour secrétaire, mais après Chamillart, contrôleur-général des finances et

---

(1) Notice écrite en 1859.

ministre de la guerre, le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, avait résidé sous le même toit. Toutefois on y voyait encore en 1652 les Duval de Fontenay-Mareuil, qui n'avaient savonné que trente ans plus tard, par l'érection d'une terre en marquisat, leur nom patronymique. Or l'ancien hôtel Chamillart, dont le jardin s'étendait au XVIII[e] siècle jusqu'à la rue des Vieux-Augustins (1), occupait l'emplacement des n[os] 3, 5 et 7 sur celle dont nous réveillons les souvenirs. Il en reste un corps-de-bâtiment peu important dans le fond du n° 3, dont la façade n'a que trente ans : on y héberge les étrangers. De cet immeuble était propriétaire l'imprimeur Paul Dupont il n'y a pas beaucoup d'années, et Casimir Périer l'était lui-même, avant M. Dupont, de tout le terrain de l'hôtel Chamillart, en ce qui regardait la rue Coq-Héron.

Le baron Thoinard de Vougy, fermier-général, fit construire en 1730, sur territoire provenant de l'archevêché, mais à la place d'une maison qu'avait eue la comtesse d'Olonne, l'hôtel qui, de nos jours, est le siège de la Caisse-d'Épargne. Cette institution prévoyante profite ainsi, comme d'une première mise, des profusions du financier, qui ont laissé des panneaux sculptés avec art et de jolis dessus-de-porte, frappés des armes de de Vougy, dans la salle où s'exerce la vigilance d'un conseil sur les économies des petites bourses. Un balcon magnifique, où le fer et la pierre rivalisent de solidité, règne en diadème sur la porte, mais à l'intérieur, et sur la foule des titulaires de livrets qui la franchissent le dimanche ; des ferrures d'escalier, qui ne sont pas moins riches, prouvent également que la maison est douée à un degré providentiel du mérite de bien conser-

(1) A-présent rue d'Argout.

ver. L'immeuble doit à la Caisse-d'Épargne l'annexion d'une maison de la rue des Vieux-Augustins dans laquelle était venue loger Charlotte Corday, préméditant le coup qui a tué Marat.

Thoinard avait pour gendres M. de Nicolaï, premier-président à la cour des Comptes, et M. de la Briffe, président au parlement. Le poëte Demoustier, dont le père était parent de Racine, comme sa mère l'était de Lafontaine, fréquenta beaucoup cet hôtel, lors de la publication de ses *Lettres à Émilie*, lesquelles parurent par volume avec un succès merveilleux, de 1786 à 1798 : son Émilie demeurait là. Mme Benoist d'Ozy, femme d'un directeur des contributions indirectes et mère d'un vice-président de l'Assemblée nationale, inspirait son meilleur ouvrage à Demoustier : combien de femmes en furent jalouses ! Pendant le Directoire, le ci-devant hôtel Thoinard fut occupé par la maison de banque des quatre frères Enfantin, dont l'un a eu pour fils le *père* des saint-simoniens. Vers le même temps y était locataire Étienne Clavier, helléniste et légiste, ami de Paul-Louis Courier, qui épousa sa fille en 1814. On sait que le savant Clavier fut évincé de la magistrature parce qu'il avait répondu, lors du procès Moreau, à ceux qui l'engageaient à se prononcer pour la peine capitale, en l'assurant que le premier-consul en ferait remise au condamné : — Et moi, qui donc me ferait grâce ?

Clavier a probablement connu, dans cette maison de la rue Coq-Héron, M. Dupin qui, avant d'être président de la Chambre, y passa un assez grand nombre d'années et, qui plus est, devint le gendre du propriétaire.

A la Caisse-d'Épargne également appartient le n° 11, hôtel-garni depuis cinquante ans, qu'elle tient du comte de Mallet, dont l'un des prédécesseurs avait été M. d'Herval ou d'Hervart. Le 13,

dont l'aspect est sénile, se contente d'une trop petite porte pour n'avoir pas dépendu de la maison qui précède, ou de celle qui suit. La tradition veut que cette dernière ait été, par son origine, le logis du prieur des augustins : son escalier tournoie sur une belle rampe de fer, menant à des appartements qui, dans le principe, n'avaient pas de cuisines, et dont plusieurs chambres-à-coucher étaient pourvues d'un corridor, caché par des portes à coulisses. Le 13 et le 15, qui nous paraissent avoir été à M. Meslin et à M. de Blois, contemporains de M. d'Herval, avaient vu vraisemblablement l'impasse Coq-Héron, qui avait probablement commencé par être une rue, revenir à ce premier état par suite de la démolition de l'hôtel de Flandre, ordonnée par François Ier en l'année 1543.

Toutefois le marquis d'Herval ou d'Hervart, dans sa résidence personnelle, eut pour tenants, impossible d'en douter, M. de Blois et M. Phélypeaux, intendant-de-Paris, bien que son grand hôtel pût être en face et une autre maison lui appartenir, en outre, de chaque côté de la rue. Un d'Herval, enrichi sous Fouquet, avait épousé la sœur de Bretonvilliers, lieutenant-de-roi de Paris ; cette dame, d'une beauté durable, mais vertueuse, bienfaisante et pieuse, finit par se retirer dans un couvent sous la Régence. Le petit hôtel n'était-il pas d'Herval et le grand d'Hervart ? C'est le premier qui passa Gouffier et qui reçoit de nos jours des voyageurs à titre d'hôtel des Gaules. Il y reste, pour signes de race, des munificences de sculpture, une cour aristocratique et un jardin, mais qui ne va plus, comme jadis, jusqu'à l'autre rue par-derrière. Sur lieu se vendaient aux enchères, le 29 décembre 1777, les bijoux et les porcelaines du marquis de Gouffier, maréchal-de-camp, qui nous paraît le beau-père du comte de Choiseul-Gouffier. Toutefois celui-ci pouvait avoir dès-lors

recueilli les premiers éléments de son *Voyage en Grèce*. L'hôtel où sa femme, née Gouffier,[1] fut plus à demeure que ce diplomate voyageur, avait pourtant pu se trouver Phélypeaux : nom qui s'est accolé à ceux de Pontchartrain, Maurepas, Saint-Florentin et La Vrillière, successivement ministres.

De toute façon le n° 19 a fait partie de l'hôtel Phélypeaux, et sa place était occupée en 1652 par les écuries de l'hôtel d'Épernon. On dit aussi que le couvent des Vieux-Augustins allait jusque-là de son temps.

Balthazard Phélypeaux, marquis de Châteauneuf, a épousé en 1670 Mlle de Fourcy, fille de Jean de Fourcy, conseiller au grand-conseil, et de Marguerite de Fleuriau. Or ce dernier nom se rattache à l'histoire du grand hôtel encore plus que les deux autres. Le secrétaire d'État Fleuriau, chevalier d'Armenonville, y a été l'acquéreur de Barthélemy d'Hervart, contrôleur-général des finances, qui venait de faire bâtir magnifiquement la maison sur le jardin de l'hôtel d'Épernon. M. et Mme d'Hervart avaient eu, ne fut-ce que là, de quoi recevoir leurs amis : Lafontaine était du nombre, et le couple d'Hervart lui donna l'hospitalité, après Mme de la Sablière. Jean-Louis de Nogaret de Lavalette, duc d'Épernon, avait créé l'hôtel d'avant, dont la porte principale donnait encore moins rue Coq-Héron, sur les débris d'une maison, à l'image de Saint-Jacques, qui appartenait sur la fin du xve siècle au procureur Jacques Rebours.

Le chevalier d'Armenonville a été remplacé rue Plâtrière et rue Coq-Héron par son fils, garde-des-sceaux en 1722. Ce chancelier d'Armenonville, dont les aïeux étaient marchands, comme ceux de Colbert, est mort au château de Madrid, dans le bois de Boulogne, près de son pavillon d'Armenonville ; on l'a enterré à Saint-Eustache. Le comte de Morville, qui lui devait le jour, a eu le dépar-

tement des Affaires-Étrangères, a fait partie de l'Académie-Française et a figuré, comme plénipotentiaire de Louis XV, dans l'accommodement signé le 31 mai 1727 et connu sous le nom de *Préliminaires de Paris;* il était le père, à son tour, du marquis d'Armenonville, bailli d'épée de Bar-sur-Seine, brigadier des armées du roi, mort en Bohême. L'intendant-général des Postes a fait de leur résidence l'hôtel des Postes en 1757.

Cette propriété, à proprement parler, n'avait qu'un mur sur la rue Coq-Héron, du temps de M. d'Hervart, qui avait sur la même ligne une autre maison, mais séparée de la grande par celle de Le Fouin, conseiller au parlement. Landormy en avait deux autres; Dubois, une, et puis il en dépendait deux de l'hôtel Bullion, à l'encoignure de la rue Coquillière. Il en manque ce qu a absorbé l'extension de la bureaucratie des Postes, depuis le règne de Louis XVI; mais le 8 n'a été que refait il y a trente ans. Le 6, naguère le bureau des messageries Kellermann, puis Loisel, est encore par-devant une maison plus que séculaire. Mais gare à ce grand corps-de-bâtiment qu'on élève par-derrière, au moment où je parle, et qui me donne tout à craindre pour l'ancien! Dépendance de l'hôtel Bullion, dont elle était l'arrière-corps, cette propriété y communiqua d'abord avec les galeries enrichies de peintures de Philippe de Champagne, Simon Vouet et Sarrazin; elle fut après convertie en loge maçonnique du Contrat-Social, accessible uniquement par notre rue.

L'une des maisons dont nous avons parlé dans cette notice, qui n'en passe aucune, s'est qualifiée hôtel du Parlement-d'Angleterre. Un bail consenti à milady Élisabeth Chuddleig, duchesse de Kinston, y expirait en 1788. Cette Anglaise, dont la prodigalité ne faisait pas doute, fut accusée de bigamie; elle avait aussi le château de Sainte-Assise à son

service. L'hôtel de la Marine, même rue, demandait de 12 à 30 livres, en 1769, aux gens qui s'y logeaient au mois.

Quant à l'hôtel de Flandre, il avait embrassé l'espace compris entre les rues des Vieux-Augustins, Jean-Jacques-Rousseau et Coq-Héron. Gui de Dampierre, comte de Flandre, avait acquis, vers 1292, d'un sieur Coquillier une maison hors de ville, près l'impasse qui avait donné ou redonné naissance à notre rue ; il y ajouta 3 arpens, achetés de Simon Matiphas de Buci, évêque de Paris, et après lui, Robert, son fils aîné, acquit de l'évêque « le pourpris ou manoir » ayant servi aux religieux augustins, lors de leur première installation. En 1493, l'hôtel appartenait encore à Marie de Bourgogne, fille unique du dernier duc de ce nom, qui épousa Maximilien, archiduc d'Autriche. Un demi-siècle après, les confrères de la Passion, forcés de quitter l'hôpital de la Trinité, vinrent jouer leurs mystères, pendant sept ans, en cet hôtel de Flandre, avant de passer à l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil.

L'impasse n'était-elle pas encore ou déjà une rue en l'an 1315 ? Son nom s'écrivait : *Quoque héron*, et voici quels étaient ses habitants sujets à la taille :

— Jehannettes des filles. — Galienne. — Jehan le Saunier. — Raoul le chapelier. — Garnier le peletier. — Gautier le vacher. — Denise de lyane. — Hébert le vilain. — Pierre le vilain. — Morise l'anglois — Jehan de ville nueve. — Aubinet. — Gautier gale.

Rue Poliveau. (1)

Au lieu dit la Cendrée, *locus Cinerum*, se fit jour la rue qui s'appella de la Cendrée, des Saussayes, Pont-Livaut, et qui se divise aujourd'hui en rues Poliveau et Jouffroy. Par-là demeurait un Renaud des Saussaies au XIII[e] siècle, à ce qu'on dit ; mais il prenait sans doute pour nom de terre celui du lieu qu'il habitait, des saules y bordant probablement la Bièvre. Le pont Livaut ne fut-il pas lui-même jeté sur cette petite rivière ? La Folie-Eschalart, qui longeait cette rue, dérogea sans vergogne au point de se convertir en marché aux pourceaux, l'année 1627, sur la demande de Jean Baudoin, qu'on obligea à enclore de murailles les 4 arpens que mesurait le terrain et à en faire paver tous les abords. Ce qui trahit évidemment l'époque où les paveurs commencèrent à refaire le lit de la rue Poliveau. Immédiatement aprés, Baranjon, apothicaire et valet-de-chambre du roi, obtint la permission d'ouvrir le mercredi, au même endroit, un marché aux chevaux, qui ne fut pas longtemps sans faire supprimer entièrement celui qui se tenait encore près de la porte Saint-Honoré, dans le futur jardin des Capucines. Indépendamment de son entrée par la rue Poliveau, le nouveau marché en avait trois.

Lacaille a donné en 1715 le tracé de la rue Poliveau entre la croix Clamart, qui se dressait à l'extrémité actuelle de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, et le quai Saint-Bernard, dans ce qui en est devenu quai d'Austerlitz : 13 maisons et 6

(1) Notice écrite en 1861.

lanternes y étaient comptées en même temps. L'une de ces maisons, que nous croyons le n° 23 de notre temps, était occupée par le notaire Bouron, qui tenait d'une part à l'amidonnier Ygard et de l'autre à un voiturier, locataire du baron Delbec. Au-dessous du voiturier, M. Fontenay, commissaire provincial de l'Artois, n'avait sans doute que sa petite-maison, dont le sieur Marcan était propriétaire. D'autres amidonneries s'exploitaient dans la même rue, et l'une d'elles, quelque vingt ans plus tard, était celle du sieur Poullet.

Le n° 1 d'à-présent dépendait, sous Louis XVI, du jardin de l'Arquebuse, dont nous avons parlé dans la notice du boulevard de l'Hôpital. L'abbé Miolan logeait en ce temps-là de l'autre côté de la rue, mais plus haut ou plus bas. Il fit avec si peu de succès une expérience aérostatique dans le jardin du Luxembourg, en 1786, que le public payant brûla le ballon, en poursuivant l'aéronaute, qui avait sagement fait de prendre de l'avance. Et ne vous apercevez-vous pas que les petits-fils de ces curieux deviennent, en semblable occurence, d'une patience évangélique?

Cette rue était longue; aussi les plans de Paris en laissaient-ils quelquefois la moitié sous le nom de rue des Saussaies. Là donnaient les fenêtres de l'hôtel Darricau, dans la suite prison de la garde nationale, avec le sobriquet d'hôtel des Haricots.

La compagnie des chemins de fer d'Orléans a rendu définitive, en 1836, la séparation intermittente d'une rue en deux; elle en a acheté un tronçon, dont n'a pas hérité la rue Jouffroy, substituée plutôt à celle des Saussaies qu'à celle Poliveau, mais qui n'a reçu le nom du philosophe Jouffroy qu'en 1844, entre le quai Saint-Bernard et la rue de la Gare.

Rues du Puits-de-l'Ermite, Triperet, Gracieuse, de l'Épée-de-Bois et Neuve-Saint-Médard. (1)

Fusain historique de cinq rues aux antipodes parisiennes de la rue de la Paix.

Plusieurs de ces rues-là et d'autres, qui les coudoyaient par des angles communs, ont porté simultanément : — le nom de Courtoise, alors qu'on appelait, par ironie, *chambre courtoise* un cul de basse-fosse, *pré courtois* un cloaque infect ; — les noms du Petit-Chardonnet, du Petit-Champ et d'Albiac, en raison du clos du Petit-Chardonnet, dont se détacha le clos ou petit champ d'Albiac ; — le nom de Saint-Médard, sur le chemin de l'église Saint-Médard ; — les noms de Saint-René et d'Ablon, à cause des vignes d'Ablon, qui, au temps de Philippe-Auguste, rapportaient deux muids de vin à l'abbé de Sainte-Geneviève, et à cause d'un terrain donné par cet abbé à René d'Ablon en 1540 : — les noms enfin de Ville-Neuve et de Françoise, en raison de ce qu'on y bâtissait sous le règne de François Ier.

Toutefois il n'y avait plus en ces parages, dès

---

(1) Notice écrite en 1864. La rue Triperet n'était pas encore supprimée par la formation de la place Monge, que traverse la rue Gracieuse, élargie, mais raccourcie et abaissée du côté de la rue Daubenton, où elle commençait naguère, exhaussée au contraire du côté de la rue Lacépède, où elle finit sur la dernière marche d'un escalier. Depuis le même temps celle du Puits-de-l'Ermite est traversée par la rue Monge, d'où un petit prolongement fait partir celle de l'Épée-de-Bois.

le milieu du XVIIe siècle, qu'une petite rue Françoise, maintenant absorbée par celle du Puits-de-l'Ermite, entre les rues de la Clef et Gracieuse. De Sainte-Pélagie, pas encore ; mais à sa place, des maisons, des jardins et l'hôtel Zaulne, dit la Gueuserie. Déjà la Pitié venait d'enlever à la rue du Puits son extrémité qui donnait vis-à-vis du Jardin-du-Roi. La famille Rossain avait alors en cette rue une maison à jardin, avec porte principale ailleurs, où lui succédèrent : l'Hôpital-général, Antoine Coylevox, sculpteur, puis son confrère Guillaume Coustou, l'auteur des *Chevaux de Marly*, Lépy, médecin, et Godailler, salpêtrier. Le n° 9 ou le 11 appartenait, du temps des Rossain, à Pierre Faudrin : l'image de Notre-Dame y pendait. De l'autre côté, une place nous indique où fut le puits ; quant à l'ermite, on le prend volontiers pour un solitaire livré à des exercices de piété, mais il n'avait pour thébaïde qu'une tannerie et un jardin dans le quartier, au XVIe siècle, et il s'appelait Adam l'Hermite. Sur cette place, auprès de la Pitié, Mme Viole était propriétaire conjointement avec Mme de Périgny, héritière de la présidente de Herse, et chez elles s'établirent les filles de la Crèche.

Cette communauté fut supprimée, en 1702, par le cardinal de Noailles, et les biens en passèrent à la communauté de Saint-François-de-Sales, donnant refuge à des prêtres infirmes. Witasse, le célèbre sorbonniste, avait fondé avec son collègue Vivant, curé de Saint-Leu, le dit petit hôtel des Invalides du clergé, auquel s'attribuaient 15,000 livres de rente, en réunion de bénéfices, lors de son installation dans la rue du Puits-de-l'Ermite. Puis à sa prébende s'ajoutèrent les biens du prieuré de Saint-Eugène de Deuil. Le nombre des membres de la communauté ne suivait-il pas la même progression ? La rue de la Clef en avait une succursale avant la fin du règne

de Louis XIV, encore que le fondateur subît son exil à Noyon, pour avoir refusé de recevoir la bulle *Unigenitus* ; l'œuvre n'avait donc plus assez des cinq maisons, y compris celle de Pierre Faudrin, que ses assistés occupaient rien qu'en la rue du Puits-de-l'Ermite, mais avec des dépendances donnant déjà sur les rues voisines. Là ne se maintint plus que l'hospice de la communauté, lors de la translation d'icelle à Issy, près Paris, en 1753.

Date à laquelle le nº 21 que vous voyez se parait d'un Saint-Michel et se trouvait à la disposition du charcutier Renouard, comme le 23 à celle de Corvé, marchand de chevaux, que remplaça, trente ans après, le peintre François-Antoine Bourdon. De l'autre côté, un peu moins haut, une maison à l'Écu-de-France, avec jardin, avait pour maître Thibert, un autre peintre.

Quand Pierre Faudrin entrait dans la ruelle Triperet ou Tripelet, par la rue de la Clef, il avait à main gauche, avant de tomber rue Gracieuse, la maison de Berthélemy Tartarin et de Catherine de Lagny, sa femme, à l'enseigne du Château-Thierry, et puis une maison à Lambert. Nous les revoyons sans doute l'une et l'autre. Mais vis-à-vis, grâce aux démolitions, nous retrouverions tout au plus les terres qui, d'après Jaillot, appartinrent à Jean Tripelet, dont la rue n'était encore qu'un chemin à la fin du XVIᵉ siècle. Opposons, en passant, à ce rappel d'historiographe qu'un Triperet a rempli postérieurement la charge de trésorier-général de la police.

Assez près de Lambert, mais dans la rue Gracieuse, à la Corne-de-Daim, demeurait le peintre Robert Butaye, et plus bas le sieur Clément Le Seyne. Presque en face de ce dernier, Nicolas Guénin : maison et jardin donnant aussi rue de l'Épée-de-Bois, image du Saint-Esprit.

Furent propriétaires dans la rue Gracieuse, au XVIIIe siècle :

Côté droit : Leroy, officier-juré des porteurs de grains, au coin de la rue d'Orléans (maintenant Daubenton). — Roussy, chevalier de la Motte, 1756. — Le président Danès, 1766, et la veuve Lambert, née Cosson, 1771. — Danès, comte de Serres, 1754, et Savouré, 1779. — Baillet, baron de Saint-Jullien, 1761, et Brouin, faïencier, 1782 (ancienne maison Le Seyne). — Bret, greffier de la faculté de Médecine, à la Tête-Noire, 1751. — Hocquet, écuyer, porte-manteau ordinaire du roi, 1759, et Villot, brasseur, 1770, puis Schweinfelt, brasseur, 1780. — Bougon, archer de la Ville (ancienne maison Butaye). — Faneau, soldat, à l'image Notre-Dame, 1750.

Côté gauche : la famille de Jassaud, 1700, et Gon, vicomte d'Argenlieu, 1747 (ancienne maison Guénin). — Les hospitalières de la Miséricorde. — Girault, architecte, 1761, coin de la rue Neuve-Saint-Médard. — Prudhomme, au Treillis-de Fer, autre coin de la même rue.

L'enseigne de la Tête-Noire était justement celle d'une maison qui avait appartenu à Jacques Pays, avocat, et valu à la rue Gracieuse, où Jean Gracieuse avait été propriétaire au milieu du siècle XIII, les pseudonymes du More et du Noir, notamment dans ce qu'a de moins élevé cette rue en pente, et au commencement encore de notre siècle. Le derrière du couvent des religieuses de la Miséricorde, ancien Petit-Séjour d'Orléans, faisait face dans la rue Gracieuse à celle Tripelet : monastère que remplace pour nous la caserne de la rue Mouffetard. L'une des brasseries Santerre a occupé l'angle de la rue d'Orléans.

De tout ce que la rue Gracieuse a gardé des siècles passés, rien n'approche, comme importance, des bâtiments à travers lesquels deux passages mènent en la cour des Patriarches qui, depuis

si longtemps, est publique ! L'hôtel de ce nom ne remplissait-il pas tout le carré compris entre les rues Mouffetard, de l'Épée, du Noir et d'Orléans? Telle fut la résidence de Guillaume de Chânac, évêque de Paris, puis patriarche d'Alexandrie, qui fonda dans la rue de Bièvre le collége de Saint-Michel; du cardinal Bertrand de Chanac, patriarche de Jérusalem, son exécuteur testamentaire, et de Simon Cramault, haut placé sous Charles VI. Le collége n'en était pas moins donataire de cette propriété, sur laquelle étaient dus aux moines génovéfains 3 sols de cens, 3 livres 4 sols de rente et une dîme de 13 setiers de vin, évalué 2 sols le setier. Faute de payement de ces redevances, il y eut saisie, puis adjudication, le 14 juillet 1443, au profit de Thibaud Carrache, bourgeois de Paris. Ange de Caule, marchand lucquois, avait pris l'hôtel à ferme d'Étienne Canaye, conseiller au parlement, propriétaire par voie de sucession, lorsqu'il s'y établit un prêche calviniste.

Or le 25 décembre 1761, le ministre Malo, ancien prêtre habitué à Saint-André-des-Arts, a de la peine à se faire entendre dans ce prêche, tant les cloches de Saint-Médard prennent le dessus en sonnant les vêpres ; aussi envoie-t-il dire au curé d'en finir. Le clocher redoublant alors, au lieu d'arrêter ses volées, les religionnaires furieux s'en vont saccager Saint-Médard. Le lendemain, on livre le prêche à des flammes, qui bientôt s'étendent hors du cercle des représailles. Le désordre à la fin n'est maîtrisé que par des supplices, dont on a ordonné l'exécution devant l'église, et le feu lui-même ne s'éteint qu'en laissant des taches bien noires. Mais celles-ci disparaissent, avec des bâtiments endommagés, que fait raser le connétable de Montmorency, et les cours souveraines assistent, le 14 juin suivant, à une pro-

cession publique de Sainte-Geneviève à Saint-Médard, dont la violation sacrilége reçoit ainsi sa purification.

Le *tumulte* d'Amboise avait été bien autre que ce *vacarme*, comme on disait alors, qui avait éclaté un jour de Saint-Étienne, fête du propriétaire déjà cité. Mais, la famille Canaye se composant alors de plusieurs membres, pas un d'eux n'avait eu, selon nous, la totalité de l'hôtel des Patriarches. Jean Canaye devait être encore plus innocent qu'Étienne de ce qui s'était passé chez ce dernier; néanmoins il avait chargé son frère Jacques, avocat éminent, de déclarer au parlement qu'il abandonnait sa maison et ses dépendances, au profit des bonnes œuvres qu'il plairait à la cour d'en avantager. Voilà, pour sûr, ou ce que le connétable avait rasé de la propriété, ou ce qu'il en avait épargné, si le parlement n'avait pas accepté un sacrifice faisant double emploi avec ladite exécution. Le terrain déblayé au lieu dit *les Canayes*, car on ne voulait plus le désigner comme avant, fut acquis par Michel Charpentier, voulant y exploiter le brevet qu'il avait obtenu du roi, le 8 février 1574, pour la teinture des draps. Mais un maître-des-comptes, ayant nom Jean Canaye, disposait encore bel et bien, sous Henri IV, de la maison des Patriarches, et pareillement Élisabeth Rousseau, veuve de Philippe Canaye, en l'année 1640. Est-ce le cas d'oublier que Philippe Canaye, sieur de Fresnes, avocat comme son père Jacques, et conseiller d'État, avait abjuré le calvinisme? Un autre Jean, de la même famille, marquait bientôt dans la compagnie de Jésus, et puis un autre Étienne encore plus à l'Oratoire.

La place carrée du Petit-Champ-d'Albiac, où était casernée une compagnie de gardes-françaises, a quitté la première encoignure des rues du Noir

et de l'Épée-de-Bois, en vertu d'une décision ministérielle du 2 germinal an XIII. Sa mauvaise réputation remontait à de grands désordres qui avaient eu lieu en l'année 1554. Les 14 arpens du champ d'Albiac avaient été vendus, vingt ans auparavant, par les héritiers du conseiller à l'élection Acasse d'Albiac. Dans un hôtel du même nom, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, le collége des Trente-Trois s'installait en 1657.

Marguerite Bourgeois, veuve de Pierre Cartault, avait à cette date, sur la rue Neuve-Saint-Médard, à l'enseigne du Monde-en-Travail-d'Argent, une maison, qui passa plus tard aux Incurables. On la retrouverait sans doute dans cette rue, forte de 24 maisons en 1714, et qui en compte 23 à l'heure qu'il est. Par exemple, ne cherchons plus l'hôtel d'Ablon, qui s'y trouvait des plus mal habités vers la fin du XVIe siècle, et à ce point que tout le voisinage avait fini par demander pour la rue, jusque-là d'Ablon, un changement de dénomination, qui effaçât de crapuleux souvenirs. Probable que Réné d'Ablon y avait résidé précédemment.

Rue des Marmouzets. (1)

Ressouvenirs embrassant sept siècles.

Çà, ne remontons, pour commencer, qu'à l'époque où M. Regnaud, honnête marchand de papier, occupe tranquillement avec les siens un coin de la rue des Marmouzets. On ne parle pas encore de Robespierre ; la famille Regnaud n'en est que plus éloignée de se douter que Robespierre fera tomber la tête de quatre de ses membres, dont deux femmes, soupçonnés d'avoir essayé d'avancer le 9 Thermidor. De leur temps, dans ladite rue, l'ordre numérique part de là où nous voyons présentement l'établissement de la Belle-Jardinière, et s'arrête vis-à-vis, après avoir fait le tour. Nous croyons le marchand de papier installé au n° 1 de son époque ; mais l'exactitude est plus sûre dans les indications suivantes :

Bureaux des imprimeurs en taille-douce, dans l'une des premières maisons de la rue. — M. Lepage, greffier des Bâtiments, n° 10. — Cabinet de sculpteur (ou plutôt de sculpture,) du sieur Berthélemy, n° 18. — Bureau des Horlogers, n° 22. — Lanterne du sieur Dorival, commissaire-de-police, n° 30. — Bureau des Insinuations ecclésiastiques, sous la direction de M. Chauveau, n° 32. — Porte latérale de l'église archipresbytérale de la Madeleine, n° 45.

Cette Madeleine de la Cité, qui donnait principalement sur la rue de la Juiverie, maintenant de

---

(1) Notice écrite en 1864 sur une rue dont il ne reste plus actuellement que 2 maisons au bout de la rue Chanoinesse, dans l'île qui fut le berceau de Paris.

la Cité, était une ancienne synagogue, confisquée par Philippe-Auguste, ou par Philippe-le-Bel, et puis donnée à l'évêque de Paris. La grande confrérie de Notre-Dame-aux-Seigneurs-Prêtres-et-Bourgeois-de-Paris avait pu se fonder, comme on le dit, à l'église Saint-Étienne-des-Grès, près du clos aux Bourgeois, dont une portion appartenait à cette compagnie ; elle avait pu se transporter ensuite à la Madeleine de la Cité, où jusqu'à la fin fut son siége. Toutefois la rue des Deux-Ermites, qui donne dans celle des Marmouzets, assez près de l'endroit où s'élevait l'église, s'appelait dès la 1300me année de notre ère la rue de la Conférie-Notre-Dame. Était-ce à cause de la même compagnie déjà, ou bien d'une autre, sous la même invocation ? L'élection conférait ordinairement le titre d'abbé de cette confrérie au prélat chargé de la conduite du diocèse de Paris, et le titre de doyen au premier-président soit du parlement, soit d'une autre cour. La compagnie célébrait sa propre fête en même temps que celle de l'Assomption, et sa procession annuelle avait lieu le lundi, dans l'octave de ladite fête.

Au bureau des Insinuations ecclésiastiques on enregistrait les dispenses obtenues à l'archevêché, les provisions des bénéfices, *etc.*

Le centre professionnel des Horlogers devait toucher de près le cloître Notre-Dame, dont toute la rue Chanoinesse faisait partie. Toutefois ce bureau n'était pas depuis longtemps établi rue des Marmouzets, puisque la corporation avait son siége, à l'avénement de Louis XVI, place du Parvis-Notre-Dame. Une messe à faire dire pour le roi, ainsi que pour les princes de sa maison et les seigneurs de son conseil, le premier dimanche de chaque mois, était l'objet d'un des articles ajoutés en 1646 aux statuts de cette compagnie : Louis XIV les confirmait alors, à l'exemple de

Henri II, de Charles IX et de Henri IV, mais ils avaient été donnés de par Louis XI, dès l'année 1483. Saint Éloi, patron des Orfévres, l'était également des Horlogers. Apprentissage : 8 ans, brevet : 54 livres, et maîtrise : 800, avec production obligatoire d'un chef-d'œuvre.

Moins ancienne, partant plus modeste, se trouvait la communauté des Imprimeurs en taille-douce, dont l'institution ne remontait qu'à l'année 1694. Ils s'étaient mis sous le patronage de saint Jean-Porte-Latine, comme les Imprimeurs typographes. Leurs apprentis de quatre ans passaient compagnon pour deux ; puis le brevet leur coûtait 33 livres et 600 la maîtrise. Dans la rue du Plâtre-Saint-Jacques avait été tenu le bureau des Imprimeurs en taille-douce, avant de passer dans la rue des Marmouzets.

Et quant au sieur Lepage, qualifié ci-dessus greffier des Bâtiments, ne marchez-vous pas sur ses traces, vous qui franchissez de nos jours la porte cochère du n° 30, en passant sous le mascaron qui la surmonte ?

D'autres maisons de la même rue conservent depuis plus longtemps des niches à madone ou à saint, sur leurs devantures, et comme des chapelets à gros grains de chêne, dans la rampe de leurs escaliers. D'un pareil rosaire est garnie ce qui s'appelait autrefois la montée, au n° 1, par exemple. On adjugea ledit immeuble comme bien national, le 24 septembre 1791, au plus offrant, qui n'était autre que M. Neveu, père du propriétaire actuel. Une clause des baux consentis en 1766 et 1775, pour cette maison, alors canoniale, en obligeait le locataire à souffrir que l'on supprimât, si le chapitre l'exigeait, un vieux mûrier, s'élevant dans la cour, près du mur qui la séparait d'une propriété claustrale de la rue Chanoinesse. Mûrier, cour et maison sont encore

là, et le chanoine Boitet, propriétaire sous le règne de Louis XIV, ne les trouverait pas trop abimés; mais ils devaient déjà dater à cette époque de plus d'un siècle. Derrière la propriété se trouvent des restes de la petite église Sainte-Marine, dans la circonscription paroissiale de laquelle 20 maisons se comptaient à peine. Lemaire dit, dans *Paris ancien et nouveau*, qu'on mariait à Sainte-Marine, par autorité de justice, des filles dont l'honneur n'était pas intact et auxquelles un usage ironique avait fait, dans les premiers temps, passer au doigt un anneau de paille pour alliance. Ajoutons que les mariages de cette sorte furent assez rares et toujours ordonnés par l'officialité dans le cas où la faute ne demeurait pas indigne de cette réparation. Sainte-Marine était la paroisse des domestiques de l'archevêché. Par extension, il arriva souvent à un valet sur le pavé d'y entendre la messe, pour obtenir la grâce qu'un nouveau maître ne se fît pas attendre. Les domestiques à louer s'asseyaient, sous François Ier, sur les dégrés du Palais-de-Justice, faute de bureau de placement; cet usage de Paris valait peut-être moins que celui d'Avignon, où il se tenaient sur le pont, avec la ressource d'y *danser tout en rond* sur l'air que vous savez.

Au 11, une image de la Vierge ne suffit pas à effacer entièrement le souvenir d'une légende criminelle, qui ne devait certainement pas tout à l'imagination. Là demeurait un barbier, chez lequel il entrait plus d'étrangers qu'il n'en sortait: dans le nombre, ce barbier en rasait de si près qu'il avait passé un marché avec un pâtissier voisin pour l'approvisionner secrètement, par un passage souterrain, de chair fraîche pour ses pâtés, au détriment de la boucherie ordinaire. La renommée des pâtés de la rue des Marmouzets grandissait depuis, sans laisser soupçonner la recette de leur

perfectionnement, et le lieutenant-criminel ne fut pas le dernier à s'en lécher les barbes. Mais un jour on vit s'arrêter à la porte du barbier un chien, y jappant avec persistance, et, aussitôt que la porte s'ouvrit, l'animal se précipita sous la chaise occupée par une pratique, qui en fut quitte pour une estafilade. La main qui tenait le rasoir tremblait d'autant plus que le chien résistait à des coups de pied, aboyait de nouveau et en même temps grattait les fissures d'une trappe, que découvrirent bientôt les curieux attirés par les aboiements. Ce fidèle animal avait perdu son maître; il n'en retrouva que les restes, dont partie en chair-à-pâté. Plusieurs personnes moururent du chagrin d'en avoir mangé de pareille et de l'avoir bien digérée; des crimes posthumes furent donc ajoutés par des malédictions tardives à ceux que les deux coupables avaient expiés par le supplice de la roue. La maison du barbier elle-même avait subi la peine du talion, en étant rasée à son tour, et le terrain indubitablemment avait été passé au sel. Une autre maison y fut construite, en 1536, mais en vertu d'une autorisation spéciale accordée par François Ier à Pierre Bélut, conseiller au parlement; elle appartenait au comte de Brisset, dans le courant du XVIIIe siècle, et vous la revoyez audit n° 11.

Rien de plus innocent, en revanche, que les oublies, dites aussi du plaisir, pâtisserie on ne peut plus légère que fabriquait, en cette même rue, et que vendait également sur le Pont-Neuf Mlle Siméon, femme de Siméon, valet-de-pied de Louis XIV. Les valets-de-pied du roi étaient propriétaires, par le temps qui courait, du terrain des boutiques portatives du Pont-Neuf. Autrefois même la rue des Oublayers avait englobé une portion de celle des Marmouzets, qui, de longue date, chauffait grand et petit fours: *oublayer*

avait voulu dire *marchand d'oublies.* De tout temps ce genre de plaisirs a été colporté en ville ; mais on ne l'a jamais fabriqué, que nous sachions, en pleine rue, comme les gaufres. Mlle Siméon avait son gîte et son petit four à l'une des encoignures de la rue de Glatigny et de celle des Marmouzets, forte alors de 9 lanternes pour 37 maisons. Or la maison que le greffier des Bâtiments habita postérieurement n'occupe-t-elle pas un de ces mêmes angles ?

C'est aussi le cas ou jamais de rappeler la préexistence d'un grand hôtel du temps de Charles VI, qui, d'après l'une des notes que nous avons recueillies, appartenait au chevalier Jean Jouvenel et se trouvait rue des Marmouzets, mais « assis en une petite ruelle qui descendait en Glatigny et aboutissant par derrière audict Glatigny. » Ce document, à notre avis, désigne imparfaitement un personnage très-connu, et il s'agit de l'ancien hôtel de Jean Juvénal des Ursins, qui ne diparut pas entièrement en 1533, bien qu'on ouvrît l'année suivante, au milieu de son emplacement, la rue du Milieu-des-Ursins.

N'est-ce pas un reste de ce grand hôtel qui, dans la rue des Marmouzets, convenait le mieux aux archevêques d'Embrun ? La France, en prenant possession du Dauphiné, avait fait perdre à ces prélats le titre de chambellans de l'Empire, leur souveraineté partielle dans l'Embrunois et le droit d'y battre monnaie, que l'empereur Conrad-le-Salique leur avait libéralement octroyé. Néanmoins l'archevèque d'Embrun se qualifiait encore au XVIIe siècle prince et comte de sa ville métropolitaine, qui grandissait au souvenir des conciles qu'elles avait assemblés, et puis Julien de Médicis, le plus célèbre de ses prédécesseurs, était devenu Clément VII.

Alors que Louis-le-Gros n'était encore qu'associé

au gouvernement du royaume de son père, il fit abattre un jour, dans notre rue, tout près du cloître Notre-Dame, une maison au chanoine Durauc, parce qu'elle était en saillie et gênait la circulation. Le chapitre aussitôt de réclamer : il y avait atteinte à ses privilèges les plus chers. Le prince, contre de pareils droits, sut tenir bon, et les chanoines, après son avénement, attendirent encore le jour de son mariage avec Alix de Savoie, fille de Humbert, comte de Maurienne, pour exiger une réparation, qui leur avait été refusée. Le chapitre, profitant de cette circonstance, recevait du roi Louis-le-Gros non-seulement un denier d'or à titre d'amende, mais encore la promesse formelle de se montrer plus circonspect à l'avenir, et la bénédiction nuptiale n'était donnée aux augustes époux, notez ceci, qu'en dernier lieu. On faisait si peu de crédit à tous les rois de ce temps-là que l'idée ne leur venait guère de battre monnaie au moyen des emprunts ! Quant à la rue, portait-elle dès-lors la dénomination qu'on lui connaît, et la faisait-elle déjà partager à la porte claustrale de la rue Chanoinesse ? Nous en sommes d'avis, sans pouvoir le prouver.

Malheureusement on sait, et voilà tout, que *domus Marmosetorum*, la maison patronale de la rue des Marmouzets, florissait encore sous Louis XI et déjà sous Philippe-le-Bel. Complétons le renseignement autant que possible. Les *marmouzets* originairement sont de grands cabarets, qu'on appelle à la même époque des *marmouzettes* quand des jeunes filles, au lieu de petits garçons, y servent à boire et à manger. Le plus ancien *taunier*, c'est-à-dire tavernier, que nous découvrions dans la maison-mère a nom *Ogier des Marmouzets*, et, de son temps, dans ladite rue, trois tauniers se font concurrence. Or on en compte juste autant dans le *Livre de la Taille de* 1313, parmi

les contribuables de la même rue, désignés comme il suit :

En la rue des Marmousez au renc devers Saine :

Henri le pastaier (un pâtissier). — *Jehan de Gournay.* — *Robert des Moles, cordoanier et sa fame, regratière.* — *Pierre le Breton, hostelier.* — *Adam, le barbier.* — *Marguerite de la Flamenge, hostelière.* — *Jehan de Nangis, tavernier.* — *Mahiet l'abbé,* id. — *Pierre Hardi,* id. — *Pierre de Reaumont,* id. (et le plus voisin du cloître).

En la rue des Marmosez en l'autre renc :

Robert le barbier (vis-à-vis du 4me tavernier). — *Guillaume de Balestre, drapier.* — *Thomas l'Anglais, chandelier.* — *Rogier l'oublayer.* — *Nicolas le Ribaut, tailleur de robes.* — *Huitace Plésant, cordoanier.* — *Symon d'Orlians et sa fame, regratière.*

Par conséquent, au commencement du XIVe siècle, une espèce de courtille est formée par des cabarets, en des propriétés très-probablement canoniales, à la porte même du cloître, et l'un de ces cabarets est infailliblement la taunerie des Marmouzets, voisine de celle de Cocatrix.

Mais des établissements semblables, tantôt de marmouzets, tantôt de marmouzettes, sont connus dans le même siècle sur divers autres points, notamment rue de Jouy, près l'église Saint-Paul, et dans le faubourg Saint-Marcel, près l'église Saint-Hippolyte.

Rues de la Grande-Truanderie et de la Petite-Truanderie. (1)

Le Bohême. — Les Truands. — Le Truage. — Le Puits-d'Amour. — Les Frères-Cordonniers. — L'École de Boulangerie. — Faux Cheveux et faux Mollets. — Le Commissaire au Châtelet. — Une Fille honnête Homme au Bal de l'Opéra. — Récompense honnête. — Les Honnêtetés de l'Épicier.

Un bohème, au XIVe siècle, peut-il encore faire vie qui dure ? Il se range avant de dire adieu à la jeunesse, ou il meurt prématurément. Mais le véritable truand, ce bohème plus complet, n'a-t-il pas vu son temps, le moyen-âge, s'effacer avant lui ? La truanderie ne conservait-elle pas jusqu'à la dernière heure ses duègnes et ses barbons, aux guenilles pittoresques, aux infirmités de contrebande, qui avaient été la fine fleur de ses ribaudes et ribauds, par la jeunesse et le laisser-aller ? Dans sa gueuserie, tellement durable et tellement héréditaire qu'elle en était bien de main-morte, cette corporation mystérieuse, dont les secrets n'ont transpiré qu'à peine, exploitait

(1) Notice écrite en 1863. La rue de la Grande-Truanderie ne prenait encore sa source que rue Saint-Denis et se jetait rue Montorgueil ; elle commence à-présent au boulevard de Strasbourg et finit à la rue Turbigo. La rue Pierre-Lescot, de création nouvelle, tombe dans cette rue, et celle Mondétour, qui la croise, est considérablement élargie d'un côté. Les embellissements de Paris ont en même temps fait perdre à la rue de la Petite-Truanderie une dizaine de maisons, près de la rue de la Grande-Truanderie.

la mendicité, sans négliger la prostitution, et si la bourse qui s'ouvrait pour répondre à l'un ou à l'autre de ces deux appels, paraissait pleine, aussitôt les mains jointes ou carressantes, pour la mettre en péril, se livraient à des tours d'adresse : l'occasion faisait le larron ! De tels ancêtres méritaient fort d'être reniés par la population honnête des rues de la Grande-Truanderie et de la Petite-Truanderie, au moment même où la cour des Miracles, dernier repaire des truands, en était à jamais purgée par Louis XIV. Déjà le voisinage des Halles vouait au commerce, depuis assez longtemps, les habitants de ces deux rues ; il était donc à souhaiter qu'un nouvel arbre généalogique fût chargé de fruits plus en rapport avec les habitudes locales, et des historiographes tentèrent de le dresser. Ils voulaient qu'un impôt, perçu à la Truanderie des Halles, eût valu à ce nom de lieu pour racine le mot *truage*, qui a signifié *tribut*. O truands, ô bohèmes, ô gueux de tous les temps, le poëte et le philosophe restent toujours un peu des vôtres ; mais comme on vous tourne le dos, dès qu'on a une position faite ! Grande et Petite Truanderies n'en occupent pas moins, depuis plus de six siècles, une portion du fief de Thérouenne, dont une autre portion est entrée dans les Halles.

Au point où se touchent les deux rues, une petite place porte originairement la dénomination de carrefour de la Tour. Mais on y a foré un puits public, devant la tour, et bientôt une jeune fille, appelée Agnès Hellebick, dont le père est des mieux placés à la cour de Philippe-Auguste, noie avec elle, tout au fond de ce puits, le noir chagrin que lui fait éprouver la trahison de son amant. De cette fin le tendre désespoir entraîne la désignation de puits d'Amour ou de l'Ariane, qui embrasse la petite place, et qu'on essaye

même d'accoler à la rue de la Petite-Truanderie. D'autres serments à l'infini sont échangés, avec le temps, par des amants qui ont pris rendez-vous sur la margelle de ce puits : pierre qui se crible de noms, d'emblèmes et de devises, que l'amour entrelace ! Une fois même, trois cents ans après Agnès Hellebick, un amoureux se porte aux mêmes extrémités, parce qu'il est las des rigueurs que sa maîtresse lui a toujours tenues ; mais il s'en trouve quitte à meilleur compte, car la belle vient à temps pour lui tendre une corde, en promettant de se montrer moins cruelle. L'amant sauvé et consolé donne au puits une preuve de sa reconnaissance, en le faisant remettre à neuf, avec cette inscription :

L'amour m'a refaict
En 1525 tout-à-faict.

Distique et puits ne disparaissent que vers la fin du règne de Louis XIV. Encore l'enseigne du Puits-d'Amour est-elle gardée, au XVIII[e] siècle, par la maison qui fait angle sur les deux rues et qui appartient alors à Sauvage, marchand-drapier.

En 1769 le traiteur Commendat, à l'enseigne de l'Ermitage, servait jusqu'aux *noces et festins* dans la rue de la Grande-Truanderie..

Une communauté de frères cordonniers s'y était établie, cent vingt-quatre ans auparavant, sur l'initiative du baron de Renty, qui s'était associé un cordonnier du grand-duché de Luxembourg, nommé Henri-Michel Buch et surnommé le *bon Henri*. M. Cocquerel, docteur en Sorbonne, avait rédigé les statuts de cette compagnie laborieuse, pourvue d'une succursale dans la rue Pavée-Saint-André. Les membres priaient, mangeaient et travaillaient en commun, sans engagement qui

fût pris par des vœux. Ils occupèrent le fond du grand et vieux hôtel qui porte actuellement le chiffre 42 sur la rue de la Grande-Truanderie et le chiffre 11 sur la rue Verderet. Toutefois un livre d'adresses plaçait les frères cordonniers, en l'année 1787, dans la sixième maison de la première desdites rues et du même côté, à partir de la rue Saint-Denis.

A cette dernière époque, une école de Boulangerie disposait de la totalité ou de la plus grande portion du 42. L'ouverture en avait eu lieu le 8 juin 1780, sous les auspices de M. Lenoir, bibliothécaire du roi, ancien lieutenant-général de police, et sous la direction de Brock, maître-boulanger. Parmentier et Cadet de Vaux y donnaient des leçons publiques le mercredi et le samedi, à onze heures du matin, pendant quatre mois de l'année : avril, mai, septembre et octobre. L'utilité de cette institution était à ce point reconnue que les intendants de différentes provinces envoyèrent à leurs frais des boulangers de leur généralité suivre les cours, pour se mettre au courant des meilleurs procédés de panification. Et remarquons que la pratique était jointe à la théorie : l'école de Boulangerie fabriquait le pain blanc de l'école Militaire et le pain bis des prisons de Paris. A la suite d'une contestation entre édiles et boulangers, qui s'était élevée en province, un arrêt du parlement de Paris, rendu le 7 septembre 1784, sur les conclusions de l'avocat-général d'Aguesseau, avait confié à l'académie des Sciences le soin de nommer une commission spéciale, chargée d'apprécier ce qu'une quantité déterminée de blé produit de farine, et cette farine de pain. Le choix de cette académie tomba sur MM. Tillet, Roy et Desmarets, commissaires qui se transportèrent à Corbeil, pour faire moudre le froment, mais qui revinrent, pour en faire du pain, à l'école de Boulangerie.

Les religieux célestins étaient propriétaires, dans la même rue, du présent n° 37, qui la relie par un passage aux rues Mondétour et Pirouette. Il y demeurait un perruquier, qui n'accommodait pas les gens sans que son regard les eût toisés du haut en bas, et d'où venait sa curiosité, qui paraissait friser l'impertinence? De ce qu'on réparait chez lui simultanément les disgrâces d'une tête chauve et d'une jambe mal tournée. L'espèce d'annuaire publié en 1787 donnait l'annonce ainsi conçue: « Molets postiches faits à l'aiguille par la dame Flamand, chez le perruquier. » A la porte de la même maison s'allumait, chaque soir, la lanterne de M. le commissaire Serreau.

Ce commissaire-là, ou son prédécesseur, recevait, une vingtaine d'années auparavant, une visite bien faite pour l'étonner. La fille Sophie, d'une beauté facile, qui habitait la rue de la Petite-Truanderie, se présentait chez lui de bon matin, en demandant à remettre personnellement au lieutenant-de-police 50,000 écus en portefeuille, qu'elle venait de trouver au bal de l'Opéra. L'audience qu'elle sollicitait ne se fit presque pas attendre, tant l'objet en était nouveau pour M. Lenoir, qui reçut en effet des mains de la visiteuse toute la somme en billets au porteur, émis par la caisse d'Escompte. Ce magistrat, voulant qu'une telle action trouvât de suite une récompense, engagea noblement Sophie à en fixer elle-même la quotité. Mais elle demanda, au lieu d'argent, la liberté de six de ses compagnes, qu'on avait enfermées à la Salpêtrière. M. Lenoir ne fit grâce qu'à cinq, la sixième étant trop indigne de l'intérêt que lui portait une amie. Vinrent ensuite les remerciements du marquis de la Vaupalière, qui, en sortant du jeu, avait perdu au bal les 150,000 livres, ramassées par un ange déchu, que la probité relevait, et M. de la Vaupalière pro-

posa au choix de Sophie une rente viagère de 1,000 livres, ou 10,000 une fois payées. C'est pour la rente qu'elle opta. Enfin son épicier, le sieur de la Voiepierre, pareillement établi dans l'ancienne Truanderie, et qui se trouvait, s'il vous plaît, garde en charge du corps des Épiciers et des apothicaires, ne put apprendre sans une vive émotion que la plus galante voisine qui fût au nombre de ses pratiques se conduisait, du reste, en honnête homme. Il en coûta au notable épicier le plus gros de ses pains de sucre, sans compter que la découverte de cette munificence, qui n'avait pas de précédents, à la confiance ébranlée de sa moitié substitua des soupçons permanents, qui ne finirent qu'avec la vie.

La rue Saint-Victor et les rues Linné et Jussieu, la place Jussieu,

TOUTES LES TROIS NAGUÈRE

Saint-Victor ; la rue des Écoles, la rue Monge et le boulevard Saint-Germain,

POUR L'ESPACE QU'ILS OCCUPENT DEPUIS PEU DE LA MÊME PROVENANCE. (1)

L'Abbaye de Saint-Victor. — Sa Fontaine. — Les deux Censives. — Manufactures. — Courses en Brouettes. — La Congrégation de Notre-Dame. — Mlle de Vitry et l'Abbé Desportes. — Les Maisons d'Encoignures. — La Porte Saint-Victor. — Les Bouchers. — Le Séminaire de Saint-Firmin. — L'Abbé Haüy. — Le Collége du Cardinal-Lemoine. — Les Carrosses d'Auvergne. — Le No 90. — Le Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — L'Hôtel d'Andrezel.

Près d'une ancienne chapelle, dédiée à saint Victor, Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris, établit un chapitre de chanoines réguliers, sous les auspices de Louis-le-Gros, et telle fut l'origine de l'abbaye que ses écoles rendirent

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue Saint-Victor descendait encore, en décrivant sa courbe, entre la rue Lacépède et la place Maubert ; il n'en reste plus sous son écriteau qu'un tronçon, entre la rue du Cardinal-Lemoine et la rue Monge.

bientôt célèbres : Abélard, saint Thomas de Cantorbéry et saint Bernard s'y suivirent de près. La principale entrée de Saint-Victor avait pour vis-à-vis la rue des Boulangers. L'abbaye, avec son église et son enclos, occupait presque tout l'emplacement compris entre la rue Cuvier et celle des Fossés-Saint-Bernard. Les bâtiments conventuels, rétablis sous François Ier, ainsi que l'église, ont été démolis en 1807, 1813 et 1840 ; toutefois des constructions survivent rue Cuvier qui ont appartenu aux victorins, et deux arcades du cloître dessinent leur demi-cercle encore rue Saint-Victor, n° 4, au-dessus d'un atelier et d'une boutique. La bibliothèque de l'abbaye, qui se trouvait parlà, était publique tous les lundis, mercredis et samedis. A une tourelle, qui en paraissait la sentinelle monumentale, s'adossait une fontaine, qui a changé d'aspect et d'alignement sous le règne de Louis-Philippe. Un distique de Santeuil, le poète victorin, y faisait allusion à l'enseignement local, qui avait distribué ses bienfaits par la ville, comme l'eau claire et saine y découlant encore d'une source tarie pour l'étude :

Quæ sacros doctrinæ aperit domus intima fontes
Civibus exterior dividit urbis aquas.

L'abbé de Saint-Victor avait pour fief son faubourg, ancien bourg ; de plus, le tribut seigneurial lui était dû dans 25 rues de la ville, en 1663. Le président Amelot avait alors, près de la rue des Boulangers, un grand jardin, fermé d'un mur à l'encoignure duquel une borne portait de deux côtés les armoiries de l'abbaye de Sainte-Geneviève et, en regard de la porte de Saint-Victor, les armoiries de cette autre abbaye. Le jardin appartenait antérieurement à l'abbé d'en face, auquel il fit retour. François duc de Fitz-James, évêque de Soissons et abbé de Saint-Victor, en passait reconnaissance

à Sainte-Geneviève, pour le cens, le 23 juin 1761 ; ce fils du maréchal de Berwick a fulminé une instruction pastorale contre l'*Histoire du Peuple de Dieu*, longuement écrite, mais avec enjouement par le jésuite Berruyer.

Un jardin contigu appartenait aussi au président ; il dépendait de l'hôtel Montauban, qu'Imbert Porlier, recteur de l'Hôpital-Général, acquit en l'année 1673 pour les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, qui s'étaient mises sous sa direction. Cette communauté acheta antérieurement une maison adjacente, dite le Champ-des-Oiseaux, avec jardin donnant aussi sur notre rue, dont la montée s'appelait du Faubourg-Saint-Victor, et une autre propriété, dont la même enseigne accusait l'identité d'origine, et une autre encore à la suite, qui avait été à Philippe Despont en 1660. Le tout probablement avait déjà fait partie de l'hôtel, avant qu'il entrât en religion : le Champ-des-Oiseaux avait appartenu à damoiselle Madeleine de Martineau, veuve en premières noces de Gassa, écuyer, sieur de Villemizon, et puis de Claude Poussa, écuyer, sieur de Montauban. Les religieuses avaient supprimé une ruelle entre l'hôtel et la rue du Faubourg, dite aussi du Jardin-du-Roi.

Dans une maison non moins voisine de l'abbaye, Mlle de Vitry, fille d'honneur de Catherine de Médicis, est venue accoucher si prestement qu'elle dansait le soir du même jour chez la reine-mère, où son secret n'a été trahi que par une perte de sang. La petite fille ainsi née n'était pas de M. de Simier, qui épousa plus tard la mère ; elle avait le même auteur que des poésies galantes à la mode, Philippe Desportes. Ce favori de Henri III le fut aussi de la princesse de Conti, née de Guise, et de la reine Margot ; mais il eut la bienséance de ne plus écrire qu'en chrétien, une fois pourvu de bénéfices ecclésiastiques.

A l'abbaye firent encore vis-à-vis, mais dans les derniers temps, la pension Imbert, qui recevait des étudiants en droit, en médecine, en chirurgie, en philosophie et en théologie, dans des chambres particulières, et la manufacture de velours et soie noire de Merlin, plus bas que la pension sur la colline. Il y a eu, d'ailleurs, deux ou trois hôtels de gens de robe parmi les maisons survivant au monastère qui leur faisait pendant. L'enseigne du Buisson-Ardent, conservée par un cabaret, fut celle de la propriété, au nº 51. La régie des Brouettes eut son siége principal au 67 ou au 69 : les chaises roulantes ainsi nommées, qui se prenaient à l'heure ou à la course, coûtaient moins cher que les chaises-à-porteurs, qui stationnaient sur les mêmes places, dans d'autres quartiers de Paris. Car le bourg Saint-Victor, que l'enceinte de Philippe-Auguste avait laissée hors de la ville, n'était même plus un faubourg que par qualification rétrospective : la porte Saint-Victor, bâtie vers l'an 1200, rebâtie sous Charles IX et jetée bas un siècle après, avait séparé la rue Saint-Victor proprement dite de la rue du Bourg, puis du Faubourg-Saint-Victor, qu'une foire égayait deux fois par an.

Continuons à descendre comme la rue, au lieu de suivre le cours du numérotage d'à-présent, et le même temps évoqué nous mettra en présence d'une manufacture royale de couvertures, un peu au-dessous du bureau des Brouettes. L'un des deux coins de la rue du Bon-Puits est acquis en 1787 par Godiveau, fondeur y établi, de Cormeille, maître-verrier de la verrerie de Courval, dont le prédécesseur local était Rémy Hachette, chef des échansonniers de Louis XV. L'autre coin, occupé par un marchand-de-vin, passe l'année suivante de Poirot d'Ogeron, comte du Saint-Empire, et de Soury, charpentier, à Pierre, ancien entrepreneur.

Petit, secrétaire du roi, a eu sous le règne de Louis XIII plusieurs maisons de ce côté: notamment le n° 121, vendu en 1724 par Éloi, marchand-de-vin, bourgeois de Paris, à Muguet, premier imprimeur du roi et libraire rue Neuve-Notre-Dame ; et le n° 123, acheté quelques années plus tard de Mlle de la Pome de Plainville, femme de François Lemaître, procureur-général de la connétablie et maréchaussée de France, par Vassel, perruquier de la rue des Canettes. Une autre maison d'encoignure, composée de deux corps-de-bâtiments, dont le plus grand sur la rue du Mûrier, a simultanément porté l'image du Pressoir-d'Or et celle du Vaisseau-royal. A l'angle opposé de la même rue, une propriété tenant à la Pomme-de-Pin, en la possession du collège de la Marche, a été vendue le 17 juin 1665 par Foucaut, maître-sellier, à la communauté du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le curé de ladite église étant Fréret, docteur en théologie.

Dans une des maisons voisines, au moment de la Révolution, se gère le bureau des maîtres et marchands Bouchers, précédemment au port de la Grève, devant la place aux Veaux. Les statuts de la communauté des Bouchers, établie en corps de jurande, remontent à 1687, n'ayant été que modifiés en 1730. On y lit : « Nul ne peut être reçu maître s'il n'est fils de maître ou n'a servi comme apprenti pendant trois ans, et acheté, habillé, débité et vendu chair pendant trois autres années. » Quatre jurés gouvernent les affaires de la corporation, et il entre dans leurs attributions de visiter toutes les bêtes qu'on se propose d'abattre ; ils prohibent la vente de « toute viande provenant de bête morte ou malade, ou ayant été nourrie ès maisons d'huiliers, barbiers, maladreries, sous peine d'amende. » Le brevet coûte 202 livres ; la maîtrise, 1,500.

Les boucheries royales de Saint-Victor étalaient de l'autre côté, avant la rue des Fossés-Saint-Bernard, mais après l'un des corps-de-garde de sapeurs-pompiers établis par M. de Sartines et après une maison, détruite aussi depuis l'Empire, dans laquelle Petit-Radel, professeur de chimie chirurgicale, a d'abord fait son cours d'anatomie.

Puis venait l'ancien collége des Bons-Enfants, institué dès l'année 1257, dans lequel avait séjourné le réformateur Calvin. Saint Vincent-de-Paul y avait établi les prêtres de la Mission, qui l'avaient eu pour principal de leur collège ; mais, cette congrégation ayant transféré sa métropole dans un autre faubourg, à Saint-Lazare, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avait regardé le collége vacant comme tout-à-fait disponible et l'avait converti en un séminaire, sous le titre de Saint-Firmin, qui était celui de son église. L'université de Paris n'ayant pas voulu renoncer à ses droits sur le collège distrait de sa juridiction, les alternatives d'un procès n'avaient permis aux affaires de se régler définitivement qu'en 1773 : les anciennes bourses fondées aux Bons-Enfants et les biens extérieurs du collége avaient passé à Louis-le-Grand, et il restait aux lazaristes non-seulement les bâtiments occupés par les maîtres et élèves du séminaire, mais encore la principalité et la chapellenie.

La Révolution transforma le séminaire de Saint-Firmin en une prison pour les prêtres qui n'avaient pas prêté serment à la constitution nouvelle; de ce chef y fut écroué, comme bien d'autres, l'abbé Haüy. Fils d'un tisserand et ancien élève boursier du collége de Navarre, régentant depuis au collége du Cardinal-Lemoine, Haüy était un éminent naturaliste, créateur d'une science nouvelle, la cristallographie. Il avait vu un jour son logement modeste envahi par des hommes qui lui demandaient :

— Avez-vous des armes à feu? — Je n'ai que celle-ci, avait répondu le savant, en faisant jaillir une étincelle de sa machine électrique..... On avait néanmoins saisi tous ses papiers; on lui avait permis, pour toute grâce, d'emporter dans une chambre du ci-devant séminaire ses herbiers culbutés et ses cristaux décapités de leurs étiquettes recognitives. Le prisonnier n'avait d'autre souci que de remettre en ordre ses collections. A peine commençait-il à s'y reconnaître quand Geoffroy-Saint-Hilaire, élève qui tenait fort à son maître, apporta joyeux, hors d'haleine, l'ordre de le mettre en liberté! Quel autre prisonnier eût reçu de mauvaise grâce une aussi bonne nouvelle! Craignant pour ses tiroirs un nouveau déplacement, le naturaliste demandait instamment à rester tout le temps nécessaire au rétablissement de la classification; il lui fut accordé, pour la rareté du fait, un jour ou deux de sursis; mais, comme il voulait exiger la prolongation indéfinie de ce nouveau genre de faveur, il fallut l'enlever de force. Le lendemain, 2 septembre, on égorgeait à Saint-Firmin 78 prêtres non assermentés; parmi eux, l'abbé Gros, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

L'institution des Jeunes-Aveugles, qu'avait fondée en 1781 Valentin Haüy, frère du précité, fut placée postérieurement dans des bâtiments de l'ancien séminaire et collége, avant de se transporter boulevard des Invalides; l'aliénation du reste date de l'an IV et de 1808.

Le Cardinal-Lemoine, collége de plein exercice, touchait immédiatement à Saint-Firmin, comme il nous est encore facile de le voir, et il avait aussi une porte sur le quai. Le cardinal Jean Lemoine, qui l'a fondé sous Philippe-le-Bel en faveur d'écoliers du diocèse d'Amiens, a été inhumé dans sa chapelle, érigée en paroisse pas

plus de six ans après l'ouverture. Un arrêt du parlement, le 2 avril 1545, fixait à 24 le nombre des bourses de ce collège, où des leçons étaient données vers le même temps par Buchanan, poète latin moderne et historien, qui embrassa le protestantisme, par Turnèbe, savant philologue, et par Muret, littérateur qui fut lui-même un érudit, mais qu'on accusa d'hérésies et d'habitudes dépravées. Rien de moins catholique, d'ailleurs, que la substitution qui se produisit ensuite dans une maison appartenant aux boursiers, rue de Versailles ! Au lieu d'y réparer révérencieusement l'image défigurée de Notre-Dame, on inscrivait dessous : *A la Grimace*. Cette maison venait la quatrième sur la droite à partir de la rue Saint-Victor, et les trois premières n'étaient pas à d'autres propriétaires ; celle d'encoignure s'appelait le Chapeau-Rouge, par allusion sans doute au cardinalat du donateur. Le prix de la pension annuelle était de 450 livres par élève, sous Louis XV, et les boursiers d'alors payaient eux-mêmes 4 sols par repas. Baudouin exerçait la principalité vers la fin du règne suivant ; toutefois un pensionnat, qui ne dépendait pas du collége, y était tenu par l'abbé Levasseur, professeur de rhétorique. Geoffroy Saint-Hilaire logeait encore dans la maison lors de l'arrestation de l'abbé Haüy.

Ce collège n'était pas le seul qui eût des maisons sur l'autre ligne de la rue ; les collèges de Fortet, de Huban et de la Marche y étaient également propriétaires.

Isoré, avocat, disposait au XVIIe siècle de deux maisons situées après le Cardinal ; elles furent vendues dans le siècle suivant par Barbey de la Tour, bourgeois, à Berthault, pâtissier ; celui-ci tenait d'autre part à Godiveau, déjà nommé plus haut.

Mais aucun trait particulier ne nous fait aussi bien reconnaître les Carrosses-d'Auvergne, enseigne des messagers de Clermont-Ferrand, du Puy et de Montpellier en 1690. Auvray, maître-couvreur, fit édifier avant la mort de Louis XIV le nº 90, hôtel longtemps loué à des particuliers notables et maintenu sous la censive de l'abbaye Saint-Victor, à laquelle appartenait une maison contiguë. Aussi bien la plupart des autres maisons de la rue payaient le cens à l'abbaye Sainte-Geneviève. Auvray vendit l'hôtel, mais conjointement avec la famille Junot, dans laquelle figurait un notaire de Paris, à un échevin du nom de Jacques Pyard.

Nous revoyons encore le 100 et le 102 de la rue Saint-Victor occupés par le séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, fermé à la Révolution, rétabli en 1811. L'initiative d'Adrien Bourdaise, sous la régence de Marie de Médicis, avait donné successivement à cette institution un siége provisoire dans les colléges du Mans, des Bons-Enfants et Montaigu. Elle fut introduite, le 16 décembre 1620, par Compain, fils d'un secrétaire du roi, dans une propriété qui lui appartenait, près l'église Saint-Nicolas ; néanmoins le prince de Conti, Armand de Bourbon, donna ensuite 40,000 livres pour contribuer à cette installation définitive d'une communauté qui n'eut, à proprement parler, son séminaire qu'en 1644. Louis XV régnait depuis quinze ans alors que cette communauté fit bâtir vis-à-vis, dans la rue Saint-Victor, une grande maison, dite le Petit-Séminaire, où il y avait des chambres pour 100 élèves. Le supérieur des deux établissements n'était pas le même, puisque l'abbé Nomel, en 1763, se trouvait à la tête de celui qui n'existe plus, et l'abbé Simon de l'autre. En ce temps-là les séminaristes suivaient des cours de l'université et payaient de pension 550 livres ; la communauté recevait

dans l'autre local des pensionnaires bourgeois pour 50 livres de moins que les élèves. Vingt-trois années plus tard, la place de Nomel était occupée par Pilon ; celle de Simon, par Andrieux.

Nous sommes tenté de placer au 159 et au 161 un ancien hôtel d'Andrezel, qui, à-peu-près à la même date, passa des héritiers Camet à la veuve de Boivin, grand-garde de la Draperie et juge-consul. On dînait chez Terva, à la Croix-Blanche, près l'hôtel d'Andrezel.

Rue de la Montagne-Ste-Geneviève. (1)

Hôtel d'Andrezel. — Colléges de la Marche, de Navarre et d'Hubant. — Origine de cinq Particules nobiliaires. — L'Écuyer-tranchant. — Les Trente-Trois. — Boucheries. — Collége de Laon.

Cet hôtel d'Andrezel que nous venons de chercher rue Saint-Victor avait pu se détacher d'un pareil, à façade sur la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, qu'avait vendu en 1655 Gaston Viole, vicomte d'Andrezel, à la famille Bourgevin, dans laquelle se trouvait un trésorier-général des maréchaussées de France. N'est-ce pas la même propriété qu'à cent-vingt-quatre années de là Luxembourg, chirurgien ordinaire du roi, achetait de Brice, lieutenant-criminel de robe-courte ? A coup sûr celle-ci faisait face à l'entrée du couvent des Carmes ; elle ne peut donc pas manquer d'être l'une des maisons séculaires qui s'alignent de nos jours en regard du marché substitué au monastère.

Le collége de la Marche, qui était de plein exercice, disposait de plusieurs maisons que vous retrouveriez un peu plus haut. En exécution du décret impérial du 11 décembre 1808, l'Université de France fut mise en possession du local de ce collége, que la Révolution avait supprimé au

(1) Notice écrite en 1861. La rue de la Montagne-Sainte-Geneviève a perdu ses numéros impairs entre la place Maubert et la rue des Écoles, depuis que celle-ci la croise, et le côté qui reste a l'air de s'y être affaissé dans un bas-fond, l'exhaussement ayant repris tout un étage de l'espace que l'élargissement donnait.

5

moment où y résidait Dumouchel, recteur de l'université et député de la ville de Paris. L'édifice en a tout récemment disparu, au premier coin de la rue Traversine. Quant à l'origine, la voici. Jean de la Marche, professeur de philosophie et ancien recteur, s'établit comme locataire, en l'an 1362, avec un petit nombre d'écoliers, au collége de Constantinople, cul-de-sac d'Amboise, où il n'était plus entretenu qu'un seul boursier. A la mort du boursier, l'université de Paris concéda à Guillaume de la Marche, chanoine de Toul, neveu du précité, l'ancien collége de Constantinople, moyennant une rente perpétuelle de 20 livres. Guillaume, par son testament, créa des bourses perpétuelles pour quatre écoliers, à prendre dans la petite ville de la Marche, au diocèse de Toul, et pour deux autres, natifs de Rosières-aux-Salines, en Lorraine, où le fondateur avait été curé. Beuve de Winville, en qualité d'exécuteur testamentaire, acheta au mont Sainte-Geneviève l'hôtel des abbés de Saint-Vincent de Senlis, et il en fit le collége de la Marche, en ajoutant à ceux de la première fondation six boursiers et un chapelain, qui devaient être originaires du bailliage de Saint-Mihiel. Jean de la Roche-Taillée, patriarche de Constantinople, administrateur-perpétuel de l'évêché de Paris, approuva en l'année 1423 les dispositions nouvelles qui supprimaient absolument l'ancien collége. D'autres bourses, créées par des particuliers, en avaient porté le nombre à 21, auxquelles il était encore pourvu sous le dernier principal, qui s'appelait Caboche. Chaque vacance s'en publiait au prône, dans les paroisses bénéficiaires ; le curé et les marguilliers adressaient à Caboche le candidat ; Caboche l'examinait, avant de le présenter à l'archevêque de Paris, qui lui accordait ses provisions.

L'abbé Dubertrand exerçait à cette époque la prin-

cipalité au collége de Navarre, dont la porte disait l'origine royale. Les statues de Philippe-le-Bel et de sa femme, Jeanne de Navarre, y avaient été conservées lors de la reconstruction exécutée sous Louis XI. Le testament de la reine Jeanne avait fondé cette illustre maison pour 70 pauvres écoliers, dont 20 étudiants en grammaire, 30 en philosophie, 20 en théologie. Jean de Launoy a écrit l'histoire du collége de Navarre, en élève reconnaissant ; le chancelier Gerson, Henri III, Henri IV, le cardinal de Richelieu, Bossuet y ont compté parmi les pensionnaires. L'école Polytechnique a été transférée en l'an XIII dans le ci-devant collége royal, où les frères Pyranési avaient établi leur calcographie, et dans l'ancien collége de Boncourt, réuni à l'autre sous Louis XIII. Au premier de ces établissements a survécu, en ce qui regarde la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, un corps-de-bâtiment y répondant à quatre numéros, avant le portail de l'École.

Moins longtemps a vécu une institution plus modeste, le collége d'Hubant, dit aussi de l'*Ave-Maria* en raison d'une dévotion particulière à la Sainte-Vierge, dont témoignait une inscription gravée originairement sur la porte. Jean de Hubant, clerc, conseiller du roi, acheta de Philippe VI une maison dans laquelle il approvisionna quatre écoliers, un principal et un chapelain, qui devaient être pris de préférence à Hubant, en Nivernais. Quatre siècles ne s'écoulèrent pas, on le peut croire, sans déposer sur cette fondation l'alluvion de fondations nouvelles, soit en bourses, soit en messes à perpétuer dans la chapelle. Pas un mot pourtant n'en fut dit dans un état dressé en 1764 à la requête de MM. Rolland, Roussel, de la Tour et de Laverdy, commissaires de l'administration des petits colléges réunis au collége de Louis-le-Grand. Depuis vingt-sept années déjà le notaire Renard avait été nommé par un arrêt du parle-

ment séquestre des biens du collége d'Hubant, assez singulièrement administrés par maître Grillet, principal. Ce pédagogue avait pris lui-même par les épaules les derniers boursiers, pour leur signifier congé ; depuis lors pendait le procès fait au principal expulsé, qui avait obtenu néanmoins de la cour 300 livres par an pour se loger ailleurs et des allocations alimentaires. Il est vrai que Renard avait dans l'intervalle cessé de vivre, et qu'il avait fallu nommer à sa place un autre séquestre, le notaire Maupetit. Celui-ci déposait en quelque sorte le bilan du collége entre les mains du triumvirat syndical, et il fut reconnu que le passif s'élevait à 201,999 livres, 5 sols, 11 deniers, y compris les 37,000 livres qu'avait dû emprunter l'administrateur judiciaire pour faire réparer d'urgence la maison pédagogique, entièrement louée à un vinaigrier, et les trois autres maisons appartenant à la communauté rue Saint-Victor et rue Bordet. Comme le revenu de tous les biens n'excédait pas 5,625 livres, l'abbé de Sainte-Geneviève et le grand-maître du collége de Navarre, tous deux réformateurs nommés par les anciens statuts, et le comte de Jaucourt, représentant les fondateurs, n'avaient plus qu'à regarder les bourses comme honoraires. L'ancien établissement dont nous parlons a occupé du côté gauche de la rue les deux maisons après lesquelles il n'y a plus qu'une porte : immeuble aliéné par l'État le 7 septembre 1810.

On s'introduit par une porte basse et par un escalier à vis dans une maison à l'angle de la rue des Amandiers (1). C'est remonter à peine dans son histoire que d'y voir le marchand-de-vin Arnould de locataire passer propriétaire à

---

(1) Actuellement Laplace.

la place de nombreux cohéritiers, bourgeois qu'on prendrait aujourd'hui pour des nobles à cause de la particule *de:* Armet de Sarrault, avocat ; Armet de Lisle, marchand de bois-de-charpente ; Armet de Siry, mercier ; Armet de la Luzette, négociant ; Armet de Sennevière et d'autres encore. Le collége Montaigu disposait d'une propriété qui n'était pas loin, qui avait porté l'enseigne des Patenôtres et qui se trouvait mitoyenne avec un héritage échu dans le temps à Guillaume Hayotte, *escuyer de cuisine de son Altesse Sérénissime la duchesse de Longueville, demeurant à l'hôtel de ladite dame, faubourg Saint Jacques.*

Interrogeons à son tour M. de Bourges, le dernier supérieur du collége des Trente-Trois, autrement qualifié séminaire de la Sainte-Famille, sur les antécédents de la maison qu'il n'était pas tout seul à diriger. Trouve-t-on quelque part l'omnipotence dans les institutions de l'ancien régime? Bien que le collége des Trente-Trois fût sous l'autorité de l'archevêque, six administrateurs le régissaient, dont trois laïques. Claude Bernard, qui n'avait réuni d'abord que cinq écoliers et puis douze, en porta le nombre à trente-trois, ce qui faisait un par année que Jésus-Christ a passée sur la terre : Claude s'était contenté successivement d'une salle au collége des Dix-Huit et de six chambres à Montaigu, avant de s'installer plus grandement à l'hôtel de Marly, rue des Sept-Voies, et enfin à l'hôtel d'Albiac, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, en face du collége de Navarre. Un d'Albiac, conseiller à l'Élection, avait été au même endroit propriétaire du champ d'Albiac, dont ses héritiers directs ou indirects ne s'étaient défait qu'en 1540 Anne d'Autriche accorda aux Trente-Trois autant de livres de pain par jour, qui se convertirent en une pension de 900 livres sur le Trésor royal. Les élèves

n'étaient reçus que pauvres et déjà clercs, ou prêts à prendre la tonsure ; ils suivaient les cours de théologie et de philosophie de l'université. Les bâtiments ayant été refaits au XVIIIe siècle, tels à peu près que nous les revoyons, il fallut retrancher ou réduire les bourses pour subvenir à la dépense ; mais le duc d'Orléans, fils du régent, les rétablit, à la condition qu'elles seraient données au concours, et à cet effet tous les ans, le 1er octobre, il s'ouvrit un concours, auquel pouvait se présenter l'étranger comme le régnicole. Le nombre des pensionnaires était tel, quelque temps après, qu'il fallut s'agrandir ; en conséquence Joseph-Marie Gros, docteur en théologie, supérieur du séminaire de la Sainte-Famille, ayant charge et pouvoir des administrateurs dudit séminaire, acheta le 23 janvier 1775 deux maisons qui touchaient au collége des Lombards et qui appartenaient à Michel Foucher, docteur en théologie, principal du collége de Navarre. Déjà le supérieur Sarcey de Suttières, docteur en Sorbonne, grand-vicaire de l'évêque de Beauvais, avait acquis en 1746 de Lejeune, officier du roi, une maison au cul-de-sac de la cour des Bœufs. L'État bénéficia de ce double accroissement, en mettant le tout aux enchères le 14 vendémiaire an IV.

L'une des maisons dont Foucher passa contrat au séminaire avait appartenu aux Bignon, famille de bouchers qui sont devenus restaurateurs. Une autre propriété avait été à Jolyot Crébillon, bourgeois de Paris, avant que le boucher Garnier s'en rendît adjudicataire : elle comportait étal, bergerie, tuerie, puits, échaudoir, en attenant aux Trente-Trois. Brussel, échevin, avait été aussi propriétaire d'une maison à étal adjacente, et Honoré de Lamerie, *gentilhomme de la vénerie, toiles des chasses, tentes et pavillons du roi*, avait acquis de même étal avec pignon, à l'image de

Saint-Nicolas, entre le Pot-d'Étain et la Hure, celle-ci contiguë au collége de Navarre. Permis de croire que la Hure servait aussi d'enseigne aux andouilles de Robinot, fort achalandées dans la rue sous le règne de Louis XIV. Seulement le privilège des 15 étaux, qui avaient fait nommer quelque temps des Boucheries la rue dont nous nous occupons, appartenait à l'abbaye génovéfaine depuis l'an 1245.

N'est-ce pas un arrière-bâtiment de l'ancien collége de Laon, établi dans la rue des Carmes, que nous voyons aussi rue de la Montagne, nos 4 et 6?

Rue Pirouette. (1)

Une maison, que doit encore avoir la rue Pirouette, appartenait sur la fin du règne de François I[er] aux héritiers de Claude Foucault, sieur de Mondétour, lequel avait été échevin sous la prévôté de Jean Morin.

Cette petite rue, qui continuait la rue de la Petite-Truanderie, était issue comme elle du fief de Thérouenne ; son nom de *Pyrouet* s'associait encore à celui de *Thérouanne* ou *Tyroie*, qui rappelait depuis le siècle XII cette origine féodale. Adam, archidiacre de Paris, puis évêque de Thérouenne, avait hérité de son frère Gautier, en l'an 1179, le même fief de Thérouenne, situé au territoire des Champeaux ; il en avait cédé une part à Philippe-Auguste, pour compléter les Halles, et le reste avait été vendu, le 2 juin 1330, à Pierre des Essarts, moyennant 1,025 livres, par Adam de Mesmer, l'un des héritiers de l'évêque. Mais il s'élevait déjà des constructions, un siècle avant cette aliénation, dans les rues de la Truanderie et Pirouette. Et plût à Dieu que celle-ci dût sa sautillante dénomination à la succession de pirouettements dont se composa longtemps la danse française ! Malheureusement, le pilori des halles avait toujours été voisin de la rue, et le mouvement orbiculaire qui montrait chaque patient alternativement de chaque côté du marché, était ce que le populaire appelait : *faire la pirouette*.

---

(1) Notice écrite en 1864.

Impasse des Peintres. (1)

Vive la liberté... des théâtres! Elle permettra de rouvrir un jour ou l'autre la salle-de-spectacle qui, au commencement du premier empire, occupait le quatrième étage d'une maison, impasse des Peintres. Ce théâtre en chambre s'arrogeait le titre de spectacle bourgeois, bien qu'un savetier en fût le directeur. On payait 6 sous au parterre, dont l'entrée, basse comme la porte d'une geôle, obligeait à se plier en deux, et les places coûtaient le double aux premières loges, où les maris montaient derrière leurs femmes par l'échelle d'un moulin-à-vent.

Dans le même cul-de-sac, sous la Constituante, demeurait Hugon de Basseville, qui écrivit une *Mythologie*, puis des *Mémoires sur la Révolution*. La Convention l'ayant nommé secrétaire de légation à Naples, Hugon de Basseville passa en Italie ; mais à Rome, le 13 janvier 1793, il fut assailli par des gens du peuple, qui le frappèrent d'un coup mortel. De cet assassinat une vengeance éclatante fut tirée par la Convention, qui, d'abord, adopta le fils de la victime.

Aussi bien le n° 4 ne peut-il pas être la maison que Guyon Ledoux, maître-peintre, faisait construire dans ce cul-de-sac sous le règne de François Ier ?

C'était là une petite rue, dite de l'Arbalète, au commencement du XIVe siècle, et les enfants d'un peintre nommé Gilles, ou d'un particulier

---

(1) Notice écrite en 1864.

nommé Gilles Lepeintre, y jouissaient d'une maison à la même enseigne que la rue. Puis c'était, en l'année 1365, la ruelle sans chef des Étuves, qui passa rue de l'Asne-Rayé, à cause d'un hôtel qui arborait l'image de cette espèce de zèbre. La dénomination de Porte-aux-Peintres suivit de près et ne fut abrégée qu'au moment même où la troupe du savetier donnait ses représentations. La porte aux Peintres, qu'on avait démolie du vivant de Guyon Ledoux, s'élevait dans la rue Saint-Denis, à la hauteur de notre impasse, depuis le règne de Philippe-Auguste.

Rue de l'Hôtel-Colbert. (1)

De la seigneurie de Garlande dépendait le clos Mauvoisin, souvent confondu avec le clos de Garlande, ou Galande, dont le séparait la rue du même nom. La rue des Rats, ouverte en 1202 sur le clos Mauvoisin, perdit sa dénomination en 1829, sur la demande des habitants, pour s'appeler de l'Hôtel-Colbert, en raison d'un immeuble qu'une plaque en marbre noir y désigne comme hôtel Colbert. On dit que le ministre de Louis XIV le fit construire alors qu'il commençait à jouer un grand personnage ; nous croyons qu'il en hérita et que son auteur, le partisan Colbert, ce fils d'un simple joueur de vielle, s'était fixé lui-même rue des Rats.

Une propriété d'importance y fut donnée, du côté droit, avant la mort du grand Colbert, par Vivon, procureur, à l'une de ses parentes, femme du procureur Henri, qui eut pour acquéreur Louis de Froidour, grand-maître des Eaux-et-Forêts au département de Languedoc et Guyenne. Mme Henri, dans son veuvage, y tenait à l'avocat Issaly, à Gilles, docteur en médecine, et à elle-même, ayant une seconde maison, à petite porte et à quatre étages, qui passa vingt années après à Ravot d'Ombreval, avocat-général à la cour des Aides, puis à Florent d'Argouges, chevalier, à Belprey, orfèvre, à Sorel, avocat, à Mlle Courtin. La moindre n'était séparée de la rue de la Bûcherie que par les Trois-Cygnes, dont Maultrot, notaire, disposait

(1) Notice écrite en 1861.

en 1768, et nous estimons que la grande fut aussi l'une des trois ou quatre propriétés de la famille Issaly. Marie Issaly, veuve de Joubert, seigneur de Gondonville, conseiller aux Aides, en eut au moins deux : la première, c'est-à-dire la plus éloignée de la rue des Trois-Portes, *aliàs* Galande, n'était ensuite à Lejarien, seigneur des Forges, que du chef de sa femme, née Issaly, et Delafont, marquis de Savine, l'avait en 1786 ; l'autre était donnée à Issaly, payeur de rentes, greffier en chef des finances de la généralité de Paris et de la chambre du Domaine, qui tenait la contiguë de Jean-Raymond Issaly, son oncle, et il n'en restait plus qu'une seule au-delà. L'une de ces maisons n'avait pas manqué d'être l'hôtel Colbert et ne s'en vantait pas tant que l'impopularité poursuivit la mémoire du ministre, si mal vu sur la fin de sa vie qu'il avait fallu l'enterrer de nuit pour soustraire ses funérailles aux outrages de la haine et de la barbarie. La vieille porte cintrée de cette magistrale résidence, transformée sous l'Empire en une imprimerie et depuis lors en d'autres ateliers, donne accès dans une cour carrée dont les faces portent des bas-reliefs du XVIIe siècle ; la belle rampe de fer de l'escalier n'est pas d'un âge plus reculé.

Boucot, au milieu du grand règne, était propriétaire sur la ligne de cet hôtel, à l'angle de la rue des Trois-Portes, et Le Petit, premier imprimeur du roi, au coin d'en face. La veuve de Nicolas Fraguier, président des trésoriers de France, habitait le n° 11, que ses héritiers transportèrent, avec le n° 9, à un notaire. Ce notaire s'appelait Bouron, dans son étude ; mais, une fois notaire honoraire, il signa Bouron de Courcelles et comme tel vendit le n° 9 à Duval, épicier de la rue Mouffetard. Pasquier, contrôleur de la maison du roi, disposait du 7 au temps du pré-

sident Fraguier. Mais Duval eut pour contemporains et pour voisins : Tournay, conseiller aux Aides, et la veuve d'Auvray, lieutenant en l'Élection de Paris, tous deux propriétaires du côté de la rue de la Bûcherie, ainsi que le sieur Desmaisons, maître-maçon, et le sieur Delamesle, libraire et fondeur en caractères, dont les propriétés respectives, aux enseignes de la Corne-de-Cerf et du Bout-du-Monde, donnaient aussi rue des Trois-Portes. Pour le 8 et le 10, ils dépendaient du collége de Médecine, rue de la Bûcherie.

Rue Saint-Jacques, rue des Ursulines et rue des Feuillantines,

EN CE QUI N'EN ÉTAIT NAGUÈRE QUE

l'impasse des Feuillantines. (1)

Saint-Yves. — L'Hôtel Bignon. — Les Libraires. — L'Hôtel de la Cousture. — L'Académie d'Ecriture. — Le Cloître-Saint-Benoit. — Les Colléges du Plessis, de Marmoutiers, de Louis-le-Grand et de Lisieux. — Les Jacobins. — La Porte Saint-Jacques. — Les Visitandines. — Les Ursulines. — Les Feuillantines. — L'Enfance de Victor Hugo. — Les Bénédictins-Anglais. — Le Val-de-Grâce. — Mme de Longueville. — Les Carmélites. — Le Séminaire.

Le coup de grâce vient d'être donné, pour l'ouverture du boulevard Saint-Germain, à ce qui restait rue Saint-Jacques tant de l'église Saint-Yves, ancienne propriété d'une confrérie de procureurs et d'avocats, que d'un hôtel adjugé en 1662 à Thierry Bignon, président du grand-conseil,

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue des Mathurins-Saint-Jacques, actuellement Du Sommerard, et celle de l'Abbé de-l'Épée ne donnaient encore que sur l'aile droite de la rue Saint-Jacques, au lieu de la traverser, comme le font et la rue des Écoles, qui s'assimilait dès-lors la place Cambrai, et la rue Gay-Lussac, dont rien ne donnait encore l'avant goût, et le boulevard de Port-Royal, qui remplace avec usure la rue de ce nom et absorbe un côté de la rue des Capucins. Sur l'aile gauche, l'impasse des Feuillantines s'est défoncée pour s'allonger en rue.

et vendu par ses héritiers à Coignard, imprimeur du roi et de l'Académie-Française. Cet imprimeur avait eu pour cessionnaire, en 1738, l'université de Paris, représentée par Piat, recteur, demeurant au collége du Plessis, Romigny, syndic de la faculté de Théologie, Legendre, doyen de la faculté de Droit, Bourdelin, doyen de la faculté de Médecine, Denise, procureur de la Nation de France, Petit, de la Nation de Picardie, Parisy, de la Nation de Normandie, Currin, de la Nation d'Allemagne, Gibert, ex-recteur, Chantelou, vice-recteur, et Besoigne, trésorier.

Plusieurs Bignon avaient demeuré là: famille de magistrats, dont plus d'un membre fut bibliothécaire du roi, et qui ne s'en trouvait que mieux placée dans le quartier où il y avait le plus de libraires. Rien que dans la rue Saint-Jacques se groupaient en 1692: le susnommé Coignard, éditeur de l'*Architecture* de Vitruve; veuve Coignard, qui vendait les brefs à l'usage de Rome; Denis Thierry, chez lequel s'éditaient le *Dictionnaire* de Moréri et les œuvres de M. Boileau; Desprez, Josset, Roulland et Pralard, tenant les œuvres de messieurs de Port-Royal; veuve Besnard, celles des jésuites; Léonard, libraire de la cour des Monnaies; Langlois, éditeur de l'*Architecture* de Vignole; Michalet, de celle de Bullet et des publications de l'académie des Sciences; Houry, spécialisant les livres de médecine; Cusson, éditeur du *Journal des Savants*; Angot, Hérissant et Foucault, principalement assortis de livres d'heures; Villette, à la Croix-d'Or; Boudot, Hortemels et La Caille, adonnés à la librairie étrangère. Ce La Caille était-il même le seul libraire ainsi nommé? Abraham du Pradel indiquait: « Le sieur De la Caille, libraire, rue Saint-Jacques, aux trois Cailles, » et le même collecteur d'adresses avait annoncé l'année précédente que le sieur

De la Caille avait « composé et imprimé rue Saint-Jacques, à la Prudence, l'histoire de l'imprimerie et de la librairie. » Un autre de ses avis au public était ainsi conçu : « Le sieur Houault, rue Saint-Jacques, au Cœur bon, écrit et fait écrire des sermons. »

Le Lion-Ferré, telles étaient en ce temps-là les armes parlantes de la messagerie de Bretagne, en la même rue.

Louis-Henri, légitimé de Bourbon, comte de Soissons, abbé commendataire de Saint-Pierre-la-Cousture-lès-Mans, donnait à bail emphytéotique, le 27 septembre 1661, l'hôtel de la Cousture, sis rue Saint-Jacques, avec ses dépendances : le n° 107 et le 109 en étaient. Les créanciers de Pierre Loys, conseiller-secrétaire du roi, qui avait pris la suite de ce long bail, en transférèrent la jouissance à Ollier, membre du grand-conseil, qui eut pour successeur l'avocat Holo. Comment se convertit l'emphytéose en toute-propriété ? cette transition nous échappe. Toujours est-il qu'en 1767 Lambin, maître-ès-arts, entrait en possession de l'hôtel proprement dit, où il établissait une pension, et que deux maisons attenantes s'en étaient détachées. L'une appartenait à Jacques Colombat, écuyer, gentilhomme de la maison du roi, premier imprimeur du Cabinet, maison et bâtiments du roi, acquéreur de Gilbert des Voisins, procureur-général, et de sa femme, laquelle y succédait à son père, Robert de Cotte, ordonnateur-général des Bâtiments, jardins, arts et manufactures, directeur-général de la Monnaie. L'autre, après plusieurs mutations, passa de la famille Peyrenc de Moras, alliée au comte de Merle, brigadier des armées du roi, ancien ambassadeur en Portugal, dans les mains de Seconds, docteur en Sorbonne, principal du Plessis.

Au coin de la rue des Mathurins, voici l'ancien

couvent des religieux de la Sainte-Trinité, traitant du rachat des captifs. Ils y furent mis en possession sous Louis IX d'un hôpital, aumônerie de Saint-Benoît, avec église dédiée à saint Mathurin, d'où le monastère s'appela des Mathurins, sous la direction particulière du général et grand ministre de l'ordre de la Sainte-Trinité. La maison contiguë appartenait à ces religieux, ainsi qu'une autre, l'ancienne Poste, au moment de la Révolution ; ils y avaient pour locataire le sieur Yon, secrétaire de l'académie d'Écriture. Quel titre à rendre jaloux M. Prudhomme, le don Quichotte de la calligraphie ! La communauté des Écrivains-jurés, experts et vérificateurs avait été fondée sous Charles IX ; Henri IV avait accordé des immunités à ses membres ; elle tenait de Louis XIV ses armes et de Louis XV une confirmation. Néanmoins l'ouverture des séances de l'académie d'Écriture et la constitution de son bureau dataient seulement du 25 février 1762.

De l'église Saint-Benoît, que nous avons connue théâtre du Panthéon et dont il n'y a plus vestige, le chapitre avait fief en la rue Saint-Jacques, le long du cloître Saint-Benoît, ainsi qu'en 14 autres rues.

Le collége du Plessis, cette création d'un secrétaire de Philippe-le-Long, fut réuni à la Sorbonne en 1646, devint une prison à l'époque révolutionnaire, et puis ses bâtiments en grande partie reçurent l'école Normale et passèrent, quand elle se fixa rue d'Ulm, au lycée Louis-le-Grand, qui avait commencé par en absorber le reste. Le collége de Marmoutiers, qui avait eu le même fondateur, était vendu par les clunistes, dès 1641, aux jésuites du collége de Clermont, ensuite Louis-le-Grand, fondé en 1550 par Guillaume Duprat, évêque de Clermont, et dont parle abondamment le livre que nous avons consacré à Sainte-Barbe,

berceau de la compagnie de Jésus. Les agrandissements de Louis-le-Grand ne s'arrêtèrent pas là ; les pères toutefois respectèrent, pendant leurs deux siècles d'enseignement, l'autonomie du collége des Cholets, qui occupait, avec le leur, l'ancien hôtel de Langres, acquis de Nicole Prévost, Jean Brachet et Pierre Hennequin, conseillers au parlement, de Jean Prévost, seigneur de Saint-Cyr, conseiller aux Aides, et du sieur de Protimorant ; c'est après l'expulsion de la compagnie que le collége des Cholets, dont le principal avait déjà le malheur de s'appeler Perdu, fut réuni au nouveau chef-lieu de l'université de Paris, avec une vingtaine d'autres pédagogies, en vertu de lettres-patentes du 21 novembre 1763. Le parlement avait prononcé le 7 septembre l'arrêt qui réorganisait le collége Louis-le-Grand, vacant depuis un an, et celui de Lisieux s'y était transporté le même jour. Les biens des colléges supprimés s'administraient au profit de leurs boursiers, réunis dans ce centre. Trois maisons qui de la rue Saint-Jacques se repliaient sur celle des Cordiers appartenaient en 1784 à Louis-le-Grand, qui en avait d'autres rue du Foin, près de propriétés aux frères mathurins, et ailleurs. Dupuy fut le dernier principal du Plessis-Sorbonne ; le grand-maître de Louis-le-Grand était alors Bérardier, avec Romet pour coadjuteur. Cet abbé Bérardier de Batant, professeur d'éloquence, auteur d'un *Précis de l'Histoire universelle*, faisait partie des États-Généraux, comme député du clergé ; il y siégeait à droite, bien que Camille Desmoulins et Robespierre eussent été de ses élèves.

Le collége de Lisieux, que remplaçait déjà l'école de Droit, avait été fondé en l'année 1414 par trois frères de la maison de Touteville, près la porte Saint-Jacques, sur le fief de la Petite-Bretonnerie, qui était aux religieuses de Longchamps,

comme le petit fief *des Aares des Vignes*, y touchant. Bergeron avait été le dernier principal de Lisieux. L'église Saint-Étienne-des-Grés, qui s'élevait entre ce collége et la rue Saint-Jacques, y faisait face aux Jacobins.

On nommait de la sorte un couvent de religieux de Saint-Dominique, depuis que saint Louis les avait établis près des tours de l'ancien Parloir-aux-Bourgeois, se rattachant aux murailles de la ville ainsi qu'à une chapelle Saint-Jacques, et la *Grant rue du Petit-Pont* était devenue Saint-Jacques au même temps. Le dérivé, qui n'était tout d'abord que le sobriquet local du monastère, s'était étendu à tout l'ordre. Afin d'indemniser les jacobins de ce qu'il avait fallu retrancher à leur couvent pour établir le fossé de la ville en dehors de l'enceinte urbaine de Philippe-Auguste, Charles V leur avait donné une maison et un jardin dans la rue qui leur dut par contre de s'appeler Saint-Dominique. Un passage public reliait la rue Saint-Jacques à celle de la Harpe, en traversant l'enclos des jacobins, dont les prédications étaient tellement courues à l'époque de la Ligue qu'ils prèchaient en plein air, dans leur préau. Le jeu de paume et le jardin d'Henriette Gautier n'en dominait pas moins, sous le règne de Louis XIV ou de Louis XV, les anciens fossés de la ville, entre les portes Saint-Jacques et Saint-Michel. L'église des Jacobins y fut abandonnée dès 1780, comme elle menaçait ruine ; il s'en remontre un pan à l'entrée de la rue des Grès, cet ancien passage élargi (1). Un bastringue d'été et d'hiver s'y installa pendant la République ; le prix d'entrée était de 20 centimes ; Prudhomme, auteur du *Miroir de Paris*, raconte

(1) Les rues des Grés et Saint-Étienne-des-Grés sont devenues la rue Cujas.

qu'il rencontra dans l'ancien cloître, devenu salle-de-danse, plusieurs ci-dedant jacobins.

L'enceinte de Philippe-Auguste s'échancrait d'une ouverture audessus des Jacobins, près de la rue Saint-Hyacinthe (1), et la porte Saint-Jacques y resta debout jusqu'en 1684. A ce point le faubourg Saint-Jacques prenait encore naissance au commencement du premier empire, qui prolongea la rue Saint-Jacques jusqu'à la Bourbe. Toutefois le bureau des entrées était placé en 1714 près la rue Saint-Étienne-des-Grés, à l'opposite d'un corps-de-garde attenant au couvent. Une vingtaine d'années avant, Abraham du Pradel publiait : « On trouve des mulets et litières à louer chez M. Mariette, capitaine des charrois de Monsieur, près la porte Saint-Jacques. » Une boucherie étalait au nº 228 ; mais trois autres étaux avoisinaient le bureau des entrées : Saint-Benoît, Saint-Étienne-des-Grès, les jacobins et un particulier étaient titulaires du privilége de ces quatre boucheries. Et peu de temps après les droits d'introduction en ville se percevaient à la hauteur de l'Observatoire.

Des sœurs de Notre-Dame-de-Charité, dites de Saint-Michel, occupent depuis le Consulat l'une des anciennes maisons des dames de la Visitation ; mais ce n'est pas en totalité. La distraction immobilière date de la vente nationale du 4 prairial an V. Les visitandines de la rue Saint-Jacques recevaient des dames pensionnaires à raison de 1,000 et 1,200 livres par année.

Tout n'a pas disparu d'une autre maison religieuse dont la rue des Ursulines dit le nom et la place. Elle s'était ouverte à la diligence de Marie L'Huillier, comtesse de Sainte-Beuve, sous la minorité de

(1) Présentement rue Paillet.

Louis XIII, en remplacement d'une villa, que Favier-Bédini, banquier, avait eue dans la ruelle de Jean-Violet, ou de Paradis, avec 7 arpens de jardin. Plus anciennement cela faisait partie du clos des Poteries, dont provenait aussi un demi-arpent acquis après coup de la confrérie de Saint-Augustin par les religieuses, qui s'agrandissaient en même temps de la moitié de la ruelle de Paradis, dont il leur était fait concession. Le couvent était numéroté 213 en la rue Saint-Jacques quelques années avant la suppression générale des couvents et communautés.

Le bureau de Cochin, payeur de rentes, dont la porte venait immédiatement après, répondait au chiffre 214. Les sœurs de Charité de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas tenaient école quelques portes plus haut.

Le plan de 1652 marque à peu de distance des ursulines la place des feuillantines : pourquoi n'indique-t-il pas également le monastère des bénédictins-anglais, contigu à celui des feuillantines? Ces religieux transfuges s'établirent pourtant rue Saint-Jacques dès 1640. Leur église, il est vrai, dont Marie-Louise d'Orléans, plus tard reine d'Espagne, posait la première pierre, ne fut achevée que plus tard. Le roi Jacques II et sa fille y reçurent la sépulture. La maison fut confisquée révolutionnairement, comme bien monastique, mais restituée pendant le Consulat, à titre de bien d'étrangers.

Les feuillantines, dont un cul-de-sac popularise le souvenir, se contentaient de 5 arpens, entre la rue des Marionnettes et une maison à l'image de Saint-Martin, sur la rue Saint-Jacques, avec celle des Poteries pour autre limite. Deux maisons y entretenaient antérieurement deux étaux de boucher, à l'enseigne d'*un marmouzet de pierre appelé tête-noire tenant à un écusson où il y avait deux chefs et une coquille* ; elles étaient à noble homme Buxaut, sieur de Cumont, sous Henri IV. Anne

d'Autriche fit venir lesdites religieuses de Toulouse et posa la première pierre de leur église. Leurs pensionnaires payaient un peu moins cher que celles des dames de la Visitation. Du ci-devant couvent ne se vendit qu'une portion du jardin le 2 fructidor an IV. Les bâtiments se donnèrent, sous le Directoire, en échange de l'hôtel de Castries, qui avait été devasté rue de Varennes le 13 novembre 1790.

C'est au n° 12 de l'impasse des Feuillantines que le poète par excellence du XIXe siècle passa près de sa mère les années de son enfance chantées dans la dernière des *Orientales :*

Je te raconte aussi comment aux Feuillantines
Jadis tintaient pour moi les cloches argentines,
Comment, jeune et sauvage, errait ma liberté,
Et qu'à dix ans, parfois resté seul à la brune,
Rêveur, mes yeux cherchaient les deux yeux de la lune
Comme la fleur qui s'ouvre aux tièdes nuits d'été.
Puis tu me vois du pied pressant l'escarpolette
Qui d'un vieux marronnier fait crier le squelette
Et vole, de ma mère éternelle terreur.

Le Val-de-Grâce, cette abbaye royale convertie en hospice de la Maternité, puis en hôpital militaire, touche aussi à l'ancien monastère des Anglais. La même reine Anne y avait acheté un terrain du fief de Valois pour les bénédictines du Val-Parfond, chassées de leur faubourg Saint-Marceau par un débordement de la Bièvre, auxquelles une autre reine Anne, celle qui épousa Louis XII après Charles VIII, avait donné Notre-Dame-du-Val-de-Grâce pour patronne.

Un hôtel contigu à l'hôpital semble avoir dépendu de l'abbaye ; mais on y parle d'une duchesse dont il aurait été la résidence, et ne se peut-il pas que ce fût la duchesse de Longueville, dont un hôtel porta assurément le nom dans ces parages ? On

sait que cette femme célèbre se partagea, dans ses dernières années, entre les Carmélites et Port-Royal-des-Champs, dont elle fut l'Égérie. A l'image de la Herse était une laiterie, en face dudit hôtel. Tapon-Cholet demeura, sous Louis XIII, au n° 282 actuel, qui dépendit toutefois des Carmélites.

Il y a encore des religieuses de cet ordre dans une portion de leur ancien couvent, refuge suprême de M[lle] de la Vallière ; seulement elle y entrent par la rue d'Enfer. Leur ancienne porte du côté de la rue Saint-Jacques se revoit au fond de l'impasse des Carmélites. La duchesse de Longueville a été inhumée dans l'église dudit monastère, qui avait été celle des religieux de Marmoutiers sous le règne de Hugues-Capet. Que Turenne ait mis son épée au service de la princesse, qui était sœur du grand Condé, faut-il beaucoup s'en étonner ? Un autre courtisan, engagé dans la Fronde par M[me] de Longueville, justifia Turenne avec lui, par ce distique :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

Les dépendances des Carmélites touchaient à celles de Saint-Magloire, séminaire dirigé par les pères de l'Oratoire depuis 1618. Les oratoriens y avaient succédé aux religieux de Saint-Magloire, précédemment rue Saint-Denis, et à la congrégation hospitalière de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, avant que l'église du même nom en fût distraite. Des laïques y payaient 600 livres de pension, sans compter le prix du logement, sous le père Tournaire, dernier supérieur. A la place des séminaristes furent mis les sourds-muets en 1790, un an après la mort de l'abbé de l'Épée; mais la reconstruction des bâtiments y remonte seulement à 1823. La mairie du XII[e] arrondissement était alors au n° 262.

Rue Mazarine. (1)

Le Collége des Quatre-Nations et son Pourtour. — Les Comédiens du Roi. — L'Eau-de-Jouvence. — Mlle Dubois. — Mlle Hus. — Les Jeux-de-Paume. — Barbaroux. — La Botte-de-Paille.

Derrière la tour de Nesle était la petite rue de Nesle et plus loin la rue des Fossés. La construction du collége Mazarin, en 1662, à la place de la tour de Nesle et du fossé, a donné lieu d'appliquer aux deux rues la dénomination de rue Mazarini, au siècle suivant Mazarine. Le nom de Traversine, qu'avait aussi porté l'ancienne rue de Nesle, est resté plus longtemps à l'extrémité qui s'en est détachée, de l'autre côté de la rue de Seine, c'est-à-dire derrière le pavillon monumental où Jean Jouvenet eut un logement sous Louis XIV, comme Horace Vernet de nos jours. La bibliothèque léguée par le cardinal Mazarin à son collège a été mise, bien avant celle du roi, à la disposition du public. Le testament ajoutait à ce don 2 millions, consacrés à l'édification, et 45,000 livres de rente. Le fondateur n'avait pas moins en vue une académie qu'un collége, en appelant soixante fils de gentilshommes ou de bourgeois notables de Pignerol, de l'État ecclésiastique, d'Alsace, des Flandres et du Roussillon, c'est-à-dire de quatre nations, à y recevoir l'éducation la plus complète. Mais l'université de Paris n'a adopté ce collége des Quatre-Nations, en 1674, et elle

---

(1) Notice écrite en 1861.

n'en a fait l'ouverture, à quatorze années de là, qu'en réduisant le nombre des bourses à 30, en rayant du programme l'équitation et l'escrime, ainsi que la danse, et en restreignant l'enseignement au cercle des humanités. L'aîné mâle de la maison de Mazarin était le collateur des bourses ; mais Jules Mazarin, duc et pair, étant mort sans postérité masculine le 30 janvier 1738, cas prévu par le fondateur, c'est, à partir de là, le roi qui a nommé aux bourses, sur la présentation du secrétaire d'État au département de Paris. Du collége Mazarin, dont le dernier grand-maître et principal était Bruget, la Révolution a fait un lieu de sûreté et le siége du comité de Salut public du département. Depuis lors, le palais de l'Institut n'est pas autre.

Dans une reconnaissance censuelle, passée le 19 décembre 1701 par Pierre-Jean Le Chapellier, docteur de Sorbonne, grand-maître et principal du collége Mazarin, et Charles Thorel-Dalloz, docteur de Sorbonne, procureur audit collége, nous voyons figurer non-seulement le corps-d'hôtel dont la façade est sur le quai et dix maisons, dont sept rue Mazarine et trois en retour rue Guénégaud, mais encore six autres maisons qui se détachent de ce groupe, dont trois encore rue Mazarine et trois autres rue Guénégaud ; plus un emplacement de 968 toises, avec échoppes, écuries et remises, le tout étant dans la censive du roi, comme substitué à l'hôtel et aux fossés de Nesle. Et lesdits sieurs reconnaissants s'obligent à faire insculper sur chacune des principales portes du collége, pour marque perpétuelle de ladite censive, une Feur-de-Lys en matière convenable.

Que si messieurs de la Sorbonne, en se mettant aux lieu et place des théatins, auxquels le cardinal avait voulu confier la direction de son collége, ont modifié les plans du fondateur, ils ont aussi fait plier des voisins sous le poids de leurs exigences.

Par leur crédit ont été congédiés, en 1688, les comédiens du roi, qui jouaient depuis seize ans rue Mazarine, en face de la rue Guénégaud : c'était la troupe de feu Molière, réunie à celle du Marais et puis à celle de l'hôtel de Bourgogne. Si *Tartufe* n'eût été qu'une satire dirigée contre les jésuites, la Sorbonne eût été ravie de la reprise de *Tartufe* sur le théâtre Guénégaud : elle inclinait beaucoup au jansénisme ! La salle-de-spectacle avait été construite sur un jeu-de-paume pour les premiers essais de l'Opéra que Lulli avait établi rue de Vaugirard, en 1672, et au Palais-Royal l'année suivante. Une maison à porte cochère, vis-à-vis la rue Guénégaud, étant vendue en 1745 par Mlle Roux à Jean Rousseau, maître-maçon, il s'agit évidemment là de l'ancien théâtre, et ladite porte cochère se trouve remplacée en 1823 par l'entrée même du passage du Pont-Neuf.

Au moment de la fermeture de ce spectacle, une des maisons du collége a été habitée par l'abbé Fayolles, qui pratiquait la médecine. Une autre propriété, que nous croyons le nº 50, appartenait à Bourdelin, qui en avait une autre soit à côté, soit par-derrière, car elle tenait d'autre part à De Riencourt et à Moralloz. Ce Bourdelin était apothicaire du roi, à l'enseigne de l'Eau-de-Jouvence : les apothicaires ne craignaient pas de qualifier pareillement, afin d'en dorer la pilule, l'eau chaude à la graine de lin qu'ils distribuaient hydrauliquement à domicile. Simon de Riencourt était le premier mari de Marie-Anne de Troisvalets, qui se sépara de biens d'avec le second, Réné de Rieux, sieur de la Roche.

La translation de la Comédie-Française dans la rue de l'Ancienne-Comédie n'empêchait pas les gens du théâtre d'habiter la rue Mazarine, qui en était restée voisine. Par exemple, vers la fin de l'année 1762, Mlle Dubois réside au 52, ou bien au 54.

Fontaine, receveur-général des finances, passe pour le protecteur de cette actrice; mais elle est exigente, et sans l'ambassadeur d'Espagne, qui se laisse lestement soutirer 6,000 livres, elle ne trouverait pas Fontaine assez généreux.

Mlle Hus, également des Français, demeure même rue, n° 18. Des relations diplomatiques avec le duc de Bedford, ministre plénipotentiaire, qui est alors à Fontainebleau avec la cour, n'empêchent pas Mlle Hus de recevoir encore les visites de Bertin, des Parties-Casuelles. D'ailleurs, en renouant avec elle, ce financier lui-même garde des ménagements ; il s'en cache, pour son propre compte, à cause d'un mariage projeté avec la charmante Mlle de Jumilhac, fille du gouverneur de la Bastille.

Un peu plus tard Mlle Desnoireterres, qui peint et qui dessine, et Demours, oculiste du roi, se fixent rue Mazarine. Quatre jeux-de-paume s'y soutiennent encore en ce temps-là, notamment ceux de Masson et de Bergeron, paulmiers du roi ; mais un seul y a son entrée principale, et ils donnent tous rue de Seine. Deux de ces sortes de cercles, où bien des habitués ne maniaient pas la raquette, ont été le jeu de paume de l'Aventure et celui des Trois-Canettes.

Le célèbre Barbaroux, que Mme Roland considérait, à cause de ses avantages extérieurs, comme l'Antinoüs des girondins, est venu à Paris avec les Marseillais, et il y a pris domicile au n° 20 de notre rue. La centralisation et l'unité administratives, aux yeux de Barbaroux, c'était le despotisme ; Robespierre, au contraire, faisait semblant d'y voir la plus sûre des garanties pour la liberté. Le XIXe siècle, à cet égard, finira par être de l'avis de tous les siècles précédents.

Reste au dossier de la rue Mazarine une note, que M. Rousseau n'a pas craint de prendre à

notre intention sur le n° 49, dont les persiennes sont toujours fermées, et qui n'a cependant qu'une croisée par étage. Cette maison, amie du demi-jour, s'appelle depuis un demi-siècle la Botte-de-Paille, parce qu'un grainetier, qui l'habitait précédemment, arborait un échantillon de sa marchandise pour enseigne. La locataire actuelle en fait bien autant, mais le soir.

Rue Mignon. (1)

Le collége Mignon fut fondé en l'année 1343 par Jean Mignon, archidiacre de Chartres et maître-des-comptes à Paris, pour douze écoliers, à prendre autant que possible dans sa famille. A cette fondation se trouvaient affectés des biens acquis dans la rue de l'Écureuil et dans la ruelle des Petits-Champs, postérieurement de la Semelle et puis Mignon, déjà tracée au XIIe siècle sur l'ancien clos de Laas; seulement le maître-des-comptes mourut le 13 avril 1345, avant l'exécution de son projet. Son frère, Robert Mignon, n'hérita pas du zèle qui l'avait animé. L'université de Paris s'en plaignit au roi Jean, qui, en juillet 1353, enjoignit à Robert de constituer avant Noël 170 livres parisis de rente, qui appartenaient au collége en vertu de la donation ou du testament du défunt, et de livrer aux boursiers la maison que son frère occupait, ou toute autre de même valeur, en y faisant placer quinze lits et en y établissant une chapelle, avec les vases, les livres et les ornements nécessaires, le tout à porter au passif de la succession dudit frère. Le roi amortit gratuitement le patrimoine de cette pédagogie, et il nomma aux bourses, en maintenant toutefois aux membres de la famille du fondateur la préférence qui leur était due.

Henri III modifia, le 24 avril 1584, cette institution du XIVe siècle. Il donnait le collége Mignon aux religieux de Grammont, dans le couvent des-

---

(1) Notice écrite en 1861.

quels venaient d'être établis, à Vincennes, les hiéronymites ; mais il chargeait les grammontins d'entretenir à perpétuité dans le collége un prieur et ses religieux, ayant sept ans pour faire leurs études.

Louis XV ayant anéanti l'ordre de Grammont, la maison reconstruite depuis peu pour ces religieux fit retour à l'université, qui avait alors le collége Louis-le-Grand pour chef-lieu, déversoir central des bourses des petits collèges. Les charges absorbaient, sous le règne suivant, presque tout le revenu de la fondation Mignon. Celle-ci n'en promettait pas moins d'être une des plus riches fondations administrées par le bureau de Louis-le-Grand, car ses dettes étaient amorties par les redevances stipulées dans les baux emphytéotiques consentis à Simon, imprimeur du parlement de Paris, et à un serrurier. Simon, qui avait déjà fait un atelier de la chapelle du collége, bâtie sur le dessin de Carpentier et ornée par Adam le cadet de bas-reliefs, eut pour successeur Nyon, autre imprimeur du parlement.

A cette époque le traiteur Villain, propriétaire dans la même rue, y était en mitoyenneté avec le sieur Forgeot au Nord, avec le sieur Dacier au Midi. L'académie des Inscriptions avait alors pour secrétaire-perpétuel Dacier, le traducteur de la *Cyropédie*, qui n'est devenu qu'en 1800 conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Robert Lindet, député à l'Assemblée législative, conventionnel et puis ministre, a habité l'hôtel Mignon, avant qu'on en fît la mairie du xi[e] arrondissement. Des imprimeurs sont revenus ensuite dans cet immeuble patronymique, aliéné par l'État en 1824. M. Pommeret, l'imprimeur fondamental des *Anciennes Maison de Paris*, y avait eu les ateliers de son imprimerie, antérieurement à M. Martinet, propriétaire actuel.

Rue Daubenton,

NAGUÈRE

d'Orléans-Saint-Marcel,

et rue d'Orléans-Saint-Honoré. (1)

Le Petit-Séjour d'Orléans. — Le Fief. — Les Pensionnats. — Les Jansénistes. — Le Cimetière Saint-Médard. — Duport-Dutertre. — La Maison au Bas-Relief. — La Pitié. — Les Coins de Rue. — Les Cent-Filles. — Les Filles de la Croix. — L'ancien Palais d'Orléans. — L'Hôtel d'Aligre.

Isabeau de Bavière, femme de Charles VI, acheta du duc de Berri et donna à son beau-frère, Louis de France, duc d'Orléans, en échange du Val-de-la-Reine, une maison de plaisance à Richebourg, près Paris. La rue principale de ce bourg avait porté la dénomination de rue du Bouloir, à cause d'un jeu de boules, avant celle de Richebourg et enfin d'Orléans. Le manoir avait été hôtel des Carneaux et appartenu à Jean de Mauconseil, puis à Mille de Dormans, évêque de Beauvais ; il passa au roi de Sicile, après la fin tragique du duc d'Orléans, amant de sa belle-sœur, puis à Marguerite

(1) Notice écrite en 1861. Le naturaliste Daubenton n'était pas encore le héros posthume de la rue d'Orléans-Saint-Marcel, où se produisent aussi d'autres innovations. La continuation de la rue de l'Épée et la rue Monge la traversent, en y formant, avec la rue Candolle et celle des Patriarches, une place qui dégage le marché des Patriarches et le derrière de l'église Saint-Médard.

d'Anjou, veuve de Henri VI, roi d'Angleterre. Apprend-on sans étonnement que le quartier le plus pauvre de Paris ait été riche et de résidence royale, avant de s'annexer à la ville ? Le fief princier qui avait pour chef-lieu l'hôtel intitulé Petit-Séjour d'Orléans embrassait tout l'espace entre les rues d'Orléans-Saint-Marcel, Mouffetard, de la Muette, du Fer-à-Moulin et du Jardin-du-Roi, à l'exception de l'hôtel Clamart et de l'église Saint-Médard, qui n'avait de cette provenance que certaine de ses dépendances.

Là fut d'abord construite une chapelle, dans un clos qui dépendait féodalement de l'abbaye Sainte-Geneviève ; en effet, cette abbaye avait été propriétaire du bourg Saint-Médard, ainsi que des clos du Chardonnet, des Saussayes et du Cendrier, originairement compris, comme les clos du Breuil, Copeau et Gratard, dans la circonscription de la même paroisse. Ruinée par les Normands, la chapelle s'était relevée au XIIe siècle église paroissiale, et de la même époque datait le percement de la rue dont nous vous parlons. Le plan de Paris en 1739 qualifiait encore Neuve-d'Orléans la portion de cette rue qui longe Saint-Médard ; toutefois des papiers terriers portaient au compte de la *rue d'Orléans-Saint-Marcel, aliàs des Boules ou des Poules*, mais *jadis de Richebourg*, non-seulement l'église, qui donnait de face rue Mouffetard, mais encore son prienré et son cimetière. Au-dessus, les genovéfains avaient vendu une maison à Langlois, marchand-couverturier, ainsi qu'à sa femme, Anne Fryen, et une autre à François Devincq, conseiller du roi, ancien commissaire des guerres, ainsi qu'à Élisabeth Laisné, sa femme : les deux propriétés provenaient du séjour d'Orléans. L'une appartenait en 1745 par moitié à la fabrique de Saint-Médard et à la femme de François Lépy, née Langlois ; l'autre, à Claude-Marie Sélaine, fille

majeure. D'ailleurs, la tradition orale qui fait des nos 41 et 43 un reste du logis princier, ne se trouve-t-elle pas d'accord avec la vraisemblance? Des balustres d'escalier y sont plus vieux encore que les mansardes couronnant la façade, et le jardin des deux maisons jumelles a, dirait-on, la mélancolie de regretter ce qu'il a perdu d'étendue. Ne cherchez pourtant pas rue d'Orléans le manoir seigneurial, où un incendie éclata au milieu d'une grande fête donnée au jeune roi Charles VI par la veuve de Philippe de Valois le 30 janvier 1392. Nous l'avons retrouvé sur un point différent, quelque proche qu'il soit aussi de la Bièvre et de Saint-Médard (1). N'y eut-il même pas à Saint-Marcel Grand et Petit-Séjours d'Orléans? Le fief consistait en *un gros pavillon, quantité de jardinages et plusieurs censives* quand il appartenait au président Henri de Mesmes, sieur de Roissy, du Séjour-d'Orléans et de Malassise, qui fut de plus un diplomate, un protecteur des lettres, un érudit, et qu'eut pour chancelier la reine Louise, veuve de Henri III. L'hôtel et la seigneurie passèrent par voie d'échange, le 19 mars 1663, de damoiselle Véronique Tabourier, veuve de Nicolas Couverchel, avocat, aux religieux de Sainte-Geneviève; plus de quarante héritages en relevaient dans ce qu'on appelait alors « la rue sans chef du Mont-Saint-Jean, les rues du Pont-aux-Bichets, du Fer-à-Moulin, Vieille-Notre-Dame, Vieille-Saint-Jacques et la grande rue Copeau. »

Pas mal d'autres maisons de la même rue sont encore pourvues de plantations qui n'ont formé autrefois qu'un jardin avec celui du logis seigneurial, et le terrain y suit partout une pente qui permet à la vue d'en escalader les clôtures. Aussi des pensionnats, qui n'ont rien à cacher, succèdent-

(1) Voir la monographie de la rue des Gobelins.

ils sans scrupule à des ménages de petits rentiers, dont chaque génération a célébré pour le moins une cinquantaine dans ces nids, qui semblaient tressés pour l'hivernage de l'amour conjugal.

Le célibat pourtant y dominait à l'époque des agitations du jansénisme, dont les théologiens affectionnaient les environs du cimetière Saint-Médard. Ne savons-nous pas tous que les *convulsionnaires* y parodièrent les miracles des saints sur la tombe du diacre Pâris ? Ce cimetière, d'une dimension modeste, contournait Saint-Médard, et nous en revoyons une porte au 47, qui sert maintenant de passage latéral à l'église. On entrait principalement au champ de repos par la rue d'Orléans. Le moraliste Pierre Nicole, ce janséniste plus justement célèbre, avait été inhumé également dans le pourtour de Saint-Médard, où les dépouilles mortelles de son ami Dugué trouvèrent place après les siennes et même après celles de Pâris. Pour couper court aux excès du parti, l'autorité fit fermer le cimetière, et un plaisant écrivit sur la porte :

De par le Roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Le jésuite Duport-Dutertre ne s'en vint que plus à l'aise habiter le n° 3 ou 7, vers le milieu du siècle. Il avait, au surplus, jeté le froc aux orties pour se livrer plus librement à la littérature, et il publia notamment une *Histoire des Conspirations et des Révolutions,* en 8 volumes. Or une révolution, que n'avait pas prévue l'historiographe de tant de conjurations, devait faire de son fils un ministre de la Justice en 1790 et une victime de plus trois ans après. Un bas-relief, où l'héroïque événement de la mort du chevalier d'Assas avait été représenté par Goujet, témoin oculaire de cet acte de dévouement, décorait une autre façade. Le curé de Saint-Médard avait ou avait eu son jardin du

côté opposé à l'église, près de l'hôtel des Patriarches, duquel il avait dépendu.

A l'hôpital des pauvres de Notre-Dame-de-Pitié la veuve Yvoire avait légué, vis-à-vis la rue Vieille-Notre-Dame (1) et en angle sur la rue de la Clef, une maison à l'image de Notre-Dame, pendant un certain temps utilisée, pour le refuge de Sainte-Pélagie, par la communauté qu'avaient fondée la duchesse d'Aiguillon, Mme de Farinvilliers et Mme de Traversay. Les directeurs et administrateurs de la Pitié succédaient aussi en 1722 à Pierre du Sable dans la possession d'une grande maison à jardin, en équerre sur la rue Copeau (Lacépéde) et qu'avait eue la veuve de Jean Froissant. La propriété contiguë appartenait encore à la Pitié quand l'administration en était celle de l'Hôpital-Général. Au coin de la rue du Battoir, autrement dite du Gril, mais confondue maintes fois avec la rue Gracieuse, deux petits corps-de-bâtiments appartenaient à Catherine Pizan en 1660 et à l'Hôpital-Général en 1699. Dans la même situation et par conséquent à l'autre angle, Jacques Tubeuf, contemporain de Catherine, nous paraît avoir eu pour successeur François Baudequin, puis Jacques Langlois. Toutefois Guillaume Faverolles a précédé des religieuses, à l'un des deux points de contact de la rue du Battoir avec celle d'Orléans, dans une grande maison dont le jardin allait jusqu'à la rue Vieille-Saint-Jacques (Censier) et que le seigneur Henri de Mesmes avait baillée à rente en 1564 au prêtre Mathieu Cormiers. C'est, par exemple, à l'angle de la rue Gracieuse que, bien plus tard, il s'exploitait une raffinerie Santerre.

L'hôpital Notre-Dame-de-la-Miséricorde, ou des Cent-Filles, tout en se rapportant à ladite rue

(1) Présentement absorbée par la rue de la Clef.

Censier, avait commencé par longer jusqu'à celle d'Orléans une ruelle Sainte-Antoine, ainsi dénommée par Antoine Séguier, qui avait fondé en l'année 1624 l'institution. Celle-ci s'agrandit du même côté, vers 1688, d'une maison à Jean David.

Les filles de la Croix, établies cul-de-sac Guémenée, rue Saint-Antoine, avaient acquis par voie d'échange, le 13 juillet 1656, de Marie-Anne Pétaut, veuve de Regnaud de Traversay, deux maisons qui s'étaient détachées, elles aussi, du Petit-Séjour d'Orléans, plus près de la Miséricorde que de Saint-Médard. Ces religieuses avaient fondé là, sous le patronage de sainte Jeanne, après réparation des bâtiments, une infirmerie pour leur maison et une succursale pour leur œuvre. Elles avaient ajouté à cet annexe, au bout d'une trentaine d'années, une maison adjugée en 1674 à Henri Chanteau et à sa femme, Agnès Giroux, après avoir été à Charles Giroux. Le docteur en Sorbonne Gilles Dez, sieur de Fontaine, propriétaire d'à-côté, avait vers le même temps pour remplaçante Élisabeth Gehenneau, veuve de Jean Segaut-Lamy. Les filles de la Croix, en ce faubourg, ne prenaient pas de pensionnaires ; elles tenaient seulement les écoles de charité de la paroisse Saint-Médard. Leur propriété fut mise aux enchères le 28 thermidor an v ; nous la retrouvons au 11, au 13, peut-être aussi dans des immeubles contigus : son jardin avait pour limite la rue Censier.

Au précité duc d'Orléans son frère Charles VI avait fait présent de l'ancien hôtel de Nesle et de Bohême, où des rois avaient résidé, et sur l'emplacement duquel Catherine de Médicis éleva son palais, postérieurement hôtel de Soissons et de Carignan. Louis d'Orléans, plus tard Louis XII, avait lui-même habité cette maison royale, puis y avait placé des filles pénitentes, transférées rue Saint-Denis un siècle après, et la rue qui

bordait cet historique séjour avait été appelée rue des Filles-Pénitentes, mais aussi et principalement rue d'Orléans, dans le faubourg Saint-Honoré du temps. Elle s'étendait de la rue Saint-Honoré à la rue Coquillière avant la construction de l'hôtel de Soissons, qui en absorba plus de la moitié en 1572. Ce qui en reste porte la dénomination de rue d'Orléans-Saint-Honoré.

Roquencourt, contrôleur-général des finances, s'était déjà créé, sous Henri II, une assez belle résidence dans cette petite rue, aux dépens des communs du palais d'Orléans; il en fit don à Diane de Poitiers, et celle-ci à sa fille, la maréchale de Bouillon ; l'hôtel fut ensuite de Sillery, de Harlay, de Puysieux, de Verthamont et enfin d'Aligre. Les cinq ou six dernières maisons de la rue, du côté des chiffres impairs, ont dépendu de cette propriété, ainsi que l'emplacement occupé par les messageries du Chemin de fer d'Orléans, voire même la cour d'Aligre, située de l'autre côté de la rue Saint-Honoré. Sous le premier empire, un bal public et un établissement de bains exploitaient le 11 et le 13 de ladite rue d'Orléans, dans les anciens appartements du président d'Aligre, que sa famille n'habitait plus, mais donnait en location.

Rue du Louvre. (1)

La rue de l'Oratoire-Saint-Honoré s'est appelée de l'Autriche et de l'Autruche, cul-de-sac de l'Hôte-Riche et aussi rue du Louvre. Ce dernier nom n'a été redonné que de nos jours à une voie parallèle, rue des Poulies dès l'année 1205. Le jeu de boulies, à l'usage de nos pères, pouvait bien n'être qu'un jeu de boules; mais on parle également d'un jeu de poulies, dont le manuel n'est pas venu jusqu'à nous. Autre étymologie pourtant si, comme on le dit, Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis, a acheté d'un sire Edmond de Poulie ou l'hôtel d'Alençon ou un autre des vieux logis qui s'en rapprochaient. Ces habitations bordaient la rue, du côté qui a disparu, et que de noms brillants elles ont portés au xvii[e] siècle! Le Petit-Bourbon, les hôtels de Choisy, de Longueville, de Villequier, d'Aumont et de Créqui s'y suivaient sur la même ligne.

A la fin dudit siècle, le premier coin de la rue Bailleul appartenait à la fabrique de Saint-Germain-l'Auxerrois; le 12, à M[me] Blanchard, marchande-de-vin, dont l'enseigne était l'Epée-de-Bois; le 14, à d'Aligre; le 16, à la duchesse de Luynes; le 8, avec une Rose-Rouge pour enseigne, à la comtesse de Verderonne, qui demeurait à l'hôtel Beauvais, rue Saint-Antoine; le 20, à Canton, et le coin de la rue Saint-Honoré, avec ses Trois-Chapelets, à Poupard, secrétaire du roi.

---

(1) Notice écrite en 1861.

Rue des Prouvaires. (1)

C'était sous le règne de Louis XI l'une des plus belles rues de Paris. Alphonse V, roi de Portugal, étant venu en France pour demander des secours contre le fils du roi d'Aragon, qui lui avait enlevé la Castille, fut logé par le roi chez Laurent Herbelot, riche épicier, rue des Prouvaires. Le *Dictionnaire des Rues de Paris* signale une grande façade à fronton au nº 22, qui aurait remplacé l'hôtel; seulement rien n'empêcherait qu'il en eût dépendu. Louis XI reçut à la Bastille plusieurs visites du roi de Portugal, lui fit les honneurs de Paris et lui donna le spectacle d'une audience au Palais, puis de la réception d'un docteur en théologie, auquel l'évêque de Paris donnait lui-même le bonnet, enfin d'une procession de l'université, qui passa sous les fenêtres du prince, et Alphonse V, dont le temps était compté, partit comblé de politesses, mais sans avoir trouvé le temps de formuler une demande qui eût embarrassé le roi de France, toujours habile à lui fermer la bouche.

Nous croyons que le 12 a fait partie de l'hôtel de Longueuil, où Réné de Longueil, sous Louis XIV, trouva dans un caveau 4,000 pièces d'or au coin de Charles IX, épave sans doute de la Saint-Barthélemy. Le château de Maisons fut édifié par Mansart aux frais du huguenot qui avait dû

---

(1) Notice écrite en 1861. Les Halles-Centrales ne s'étaient pas encore arrondies aux dépens de la rue des Prouvaires, à laquelle il ne reste plus qu'une quinzaine d'immeubles.

enterrer cette richesse. A quelques pas de l'hôtel de Longueil a demeuré le grammairien Vaugelas.

Le marché des Prouvaires, qu'ont absorbé les Halles, se tenait entre les rues du Four-Saint-Honoré (1), des Deux-Écus et des Prouvaires. En celle-ci le cabaret de Chéret, à l'image de la Cornemuse, avait eu de mémorable que l'un de ses habitués était Dancourt, avocat-gentilhomme qui avait jeté de bonne heure sa robe et ses parchemins aux orties pour épouser la fille du comédien La Thorillière et se faire acteur en même temps qu'auteur dramatique.

A notre n° 16 ou 18 était le bureau du *Journal du Violon*, quelques années avant la Révolution, et l'architecte Goupy, constructeur de la caserne du faubourg Poissonnière, était propriétaire de la belle maison qui porte les chiffres 2 et 4 : Saint-Aubin, le graveur du roi, l'artiste laborieux qui a laissé un nom dans l'histoire de l'art, y était domicilié. Un traiteur près de là se recommandait de la Ville-de-Nancy. Cavillier disposait du 1 et du 3, si remarquable construction que nous sommes porté à y voir l'ancienne propriété d'Herbelot. La famille dudit épicier était devenue, au XVII[e] siècle, celle d'un directeur-général de l'artillerie, Étienne Berthelot de Pléneuf, père de la marquise de Prie. Son hôtel vraisemblablement avait passé à Molan, trésorier de l'Épargne, habitant de la rue des Prouvaires sous le ministère de Sully, puis à Famine de Grandmaison, prévôt de l'Ile-de-France sous Louis XIV.

L'origine de la rue ne nous reporte-t-elle pas encore plus haut ? Des prêtres y logeaient avant même que l'église Saint-Eustache eût pris la place d'une chapelle de Sainte-Agnès ; mais l'église des

---

(1) Maintenant Vauvilliers.

Innocents, non loin de là, avait été déjà par Philippe-Auguste substituée à une autre chapelle et dotée de sommes confisquées sur les juifs, expulsés du royaume. On appelait alors les prêtres des *provaires*.

Le quatrième successeur dudit roi avait eu entr'autres sujets à demeure en la rue *aux Prouvaires :*

Tibaut de Courbeil, — Jacquet, son fuiz, — Jehan de Viledieu, — Ereniboure de Tremblay, — Jehanne de Termes, — Giles de Chaumont, — Germain de Drèves, — Guill'Roussel, peletier, — Edeline la Guillière, — Adam Bourdon, — Jaquet Bourdon, — Marie, leur mère, — Guill'le Petit, — Thomas le boutonier, — Thomas du Til, — Hugues, son fuiz, — Robert, l'ânenier, — Aubert de Saint-Julien.

Rue Jean-Jacques-Rousseau,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

de Grenelle-Saint-Honoré. (1)

Camus et Cie. — Le Latin de Cuisine. — Les Hôtels-garnis. — Jean-Jacques. — Les Huit-Veuves. — Les Quatremère. — Boucher. — Vestris. — La Dlle de Saint-Lô. — L'Hôtel des Fermes. — Le Théâtre-Comte.

L'hôtel de Soissons avait sa chapelle à l'angle de la rue Coquillière et de la rue de Grenelle-Saint-Honoré, que le mur du jardin de l'hôtel bordait jusqu'à la rue des Deux-Écus. Les façades remplaçant ce mur sont de la même génération que la Halle-au-Blé et son pourtour. Camus de Viarme, prévôt-des-marchands, avait eu la première idée de la spéculation privée dont l'un des frères Oblin avait mûri le projet avec Camus, sur plan dressé par Le Camus de Mézières, et une compagnie s'était constituée, avec plusieurs autres intéressés, pour se rendre adjudicataire de l'hôtel de Soissons, en grande partie, et y bâtir bon nombre de maisons. Six de celles élevées rue de Grenelle appartenaient en 1787 à D'Augny, qui avait pu être l'un des associés d'Oblin ; mais ce dernier n'existait plus. Camus gérait encore les affaires de la compagnie, qui avait rue de Viarme son bureau général de location ;

(1) Notice écrite en 1861. La rue de Grenelle-Saint-Honoré gardait encore son autonomie.

toutefois une seule propriété aurait répondu au nom de Camus sur le nouveau plan cadastral de la rue de Grenelle-Saint-Honoré, et une au nom de Devarenne. L'enseigne d'un des premiers restaurants de Paris où l'on ait été traité à la carte parlait latin, mais latin de cuisine, juste en face de l'hôtel des Fermes : *Et ego vos restaurabo.*

A Baucheron revenait le loyer d'un hôtel de l'Empereur, aujourd'hui des Empereurs, et la même rue recevait également des voyageurs dans ses hôtels de Lyon, de Mesmes, de Notre-Dame et du Grand-Louis. L'un de ces hôtels n'avait-il pas été Pontchartrain et, sous ce titre, abrité le grand homme qui, dix années avant d'écrire la *Nouvelle Héloïse*, contracta, dans le quartier, avec une servante d'auberge la liaison, suivie de mariage, dont l'arbre ne voulut pas porter les fruits ?

Le nº 16 fut en permanence l'asile hospitalier de huit veuves, au nombre desquelles toutefois pouvaient être admises des filles ayant passé la quarantaine. MM. Le Pileur de Brévannes nommaient aux places vacantes dans ce refuge, fondé par Catherine Duhomme, veuve Barthélemy. Au 14 : Gautier de Claubry, premier chirurgien du comte d'Artois.

La famille de Fautras avait sa résidence presque en face ; néanmoins les propriétaires, entre les nºs 3 et 21, se trouvaient : Barrière, la comtesse de Longanet, Quatremère et Laffitte. L'hôtel sur le terrain duquel s'est ouvert le passage Véro-Dodat appartenait aux Quatremère, qui étaient financiers ; l'académie des Sciences avait pour membre l'un d'eux, Quatremère d'Isonval, mais lui donna un successeur quand il eut fait faillite et passé en Espagne. Du même côté, le peintre Boucher avait demeuré quand il était le plus à la mode : les amours et les bergers dont son talent

facile peuplait les salons et les boudoirs lui rapportaient, bon an mal an, 50,000 livres. Deux jeux de paume s'étendaient derrière des façades, plus ou moins en vue de la rue des Deux-Écus : il n'y en avait qu'un encore de supprimé en 1808.

Sur l'un ou l'autre de ces jeux donnaient la moitié des fenêtres de l'appartement de Vestris l'aîné, quand le XVIIIe siècle entrait dans son troisième quartier. Ce prince des danseurs vivait alors près de sa sœur, et toute sa famille, qui était italienne, se ressentait des libéralités d'Affligna, comte vénitien, fraîchement débarqué dans la capitale des plaisirs. Sa seigneurie était conduite au bal et au spectacle par le galant danseur, qui connaissait toutes les femmes en vue, mais dont les discours officieux se gardaient bien de ménager celles qui eussent fait concurrence à sa sœur en séduisant le Vénitien. Cet étranger, outre l'argent mignon qui sonnait dans toutes ses poches et qui mettait à son service une nombreuse livrée de cœurs, avait au doigt un autre passe-partout. C'était un diamant de 50,000 écus, qu'il se proposait de vendre au roi ; mais Mlle Vestris ne désespérait pas de lui en faire passer la fantaisie.

Au même temps la Dlle de Saint-Lô habitait l'une des maisons qui sont partagées en deux, sur ce point de la rue de Grenelle. Cette voisine de Mlle Vestris se contentait de faire un beau soir, à la Comédie-Italienne, la conquête de Pelletier de Morfontaine, qui dérogeait, étant déjà l'amant de la duchesse de Mazarin. Mlle de Saint-Lô n'était réellement que la fille de Fronteau, sellier de la rue Meslay, inventeur des cabriolets : elle avait été débauchée par Roquemont, commandant du guet.

L'ancien hôtel des Fermes, dont nous avons déjà parlé rue du Bouloi, donne également rue de

Grenelle. Le huguenot Jean de la Ferrière, vidame de Chartres, y eut d'abord sa résidence ; la mère de Henri IV y rendit le dernier soupir ; Henri de Bourbon, duc de Montpensier, y fut remplacé par le comte de Soissons, puis par le duc de Bellegarde ; le chancelier Séguier, qui en fit son hôtel, le mit aussi à la disposition de ses collègues de l'Académie-Française, qui y tinrent des séances auxquelles assista plusieurs fois Louis XIV et une fois la reine Christine en 1656. Les fermiers-généraux, en achetant l'hôtel, que le duc de Bellegarde avait fait rétablir par Ducerceau, en dérangèrent toutes les dispositions : la bibliothèque devint un entrepôt de marchandises, le nombre des bureaux s'augmenta aux dépens du salon académique, la cour d'honneur ouvrant rue de Grenelle ne craignit pas de s'intituler cour de la Douane. La suppression de la Ferme générale, à la Révolution, permit de convertir son hôtel confisqué en une maison d'arrêt, où plusieurs ci-devant fermiers eurent à méditer tristement sur l'instabilité de la fortune, avant de comparaître devant des juges qui n'épargnèrent aucun des membres de leur compagnie, pas même Lavoisier !

Le spectacle d'Olivier s'établit dans l'hôtel, et peu de maisons séparaient ce théâtre du salon dit encore de la Redoute, dont les bals étaient fréquentés principalement par les filles du Palais-Royal, mais où se donnaient des concerts que suivaient les honnêtes gens. Le spectacle d'Olivier cessa d'être dramatique et lyrique quand on réduisit, sous l'Empire, le nombre des théâtres qu'avait multipliés l'abolition des priviléges ; seulement la spécialité de la physique, de la mécanique et des tours de passe-passe, déjà adoptée par Olivier, fit autoriser la réouverture du spectacle de curiosité où lui succéda Comte, physicien, prestidigitateur et ventriloque ; le même Comte fonda plus tard

le théâtre du passage Choiseul, occupé de nos jours par les Bouffes-Parisiens.

La rue de Grenelle-Saint-Honoré longeait, comme chemin de ronde extérieur, l'enceinte de Philippe-Auguste. Un propriétaire du nom de *Guernelle* fut l'un de ses premiers habitants.

Rue d'Aboukir,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

Neuve-Saint-Eustache. (1)

Le Comte d'Hertford. — Mlle de Breteuil. — La Dlle Dumirey. — Mme de Brie. — Les Procope. — Tourville. — Kyrielle de Bourgeois. — Le Md de Fard. — Le Mariage secret.

Quand le traité de Paris mit fin à la guerre de Sept-Ans, la France perdait ses plus belles colonies ; l'Angleterre, au contraire, était à l'apogée de sa grandeur ; mais avant peu les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale allaient secouer le joug de la métropole, avec l'aide des armes françaises. Il y avait donc entente médiocrement cordiale entre les deux nations, qui n'avaient pas encore, comme de nos jours, des intérêts communs à soutenir. L'élite des habitants de Londres n'en affluait pas moins à Paris, depuis le traité de paix, et les hôtelliers, les marchands, les filles galantes d'en profiter à qui mieux mieux. Est-ce à dire que les étrangers de bonne mine fussent tenus à distance par les dames de la cour ? On aurait eu mauvaise grâce à méconnaître les lois de l'hospitalité au point d'exclure soit Prussiens, soit Anglais, de la seule fête que s'offrit sans relâche à elle-même la société française.

---

(1) Notice écrite en 1861, avant qu'il y eût fusion entre les rues des Fossés-Montmartre, Neuve-Saint-Eustache et de Bourbon-Villeneuve, sous le nom d'Aboukir, commémoratif de la campagne d'Égypte.

Le XVIIIe siècle ne rompait pas encore en visière avec le plaisir, qui consiste surtout à plaire. Ce genre de conquête a donné à la France une suprématie, la plus agréable à subir pour les autres nationalités, mais elle date de l'ancien régime. Quel étranger fut mieux reçu, plus fêté, et à Paris et à Versailles, que le fils du comte d'Hertford, ambassadeur de Georges III ! Il était grand, bien fait et bien élevé, ce membre d'une des plus nobles familles des Trois-Royaumes, et son mérite personnel, qui sauta vite à tous les yeux, lui valut les honneurs du pas et d'agréables marques de préférence. Les plus heureuses, parmi les belles dames qui se le disputaient, furent Mme de Coislin et Mme de Montregard. Or le fils de l'ambassadeur était descendu tout bonnement à l'hôtel Carignan. Ainsi s'appelait alors une hôtellerie rue Neuve-Saint-Eustache, probablement au no 37.

Le numéro qui vient après, et où demeurait en ce temps-là une baronne de Breteuil, avait appartenu sous Louis XIV à Aubert, introducteur des ambassadeurs. Pourquoi baronne, puisqu'elle était demoiselle ? L'une de ces qualités excluait l'autre en France, et l'on pouvait même se permettre de les contester toutes deux à cette jolie femme de vingt-quatre ans, bien qu'elle fût née fille de condition, vers 1740, en Normandie. Ses deux cousines-germaines, les demoiselles Quesnel-Dutrop, qui n'avaient pas mieux tourné qu'elle, avaient été internées à Sainte-Pélagie, sur un ordre du roi obtenu à la requête de leur parent, M. de Miroménil, premier-président au parlement de Rouen. Les familles honorables pardonnaient beaucoup moins aux jeunes filles que les maris aux femmes ! Mlle de Breteuil, qui conservait un air très-distingué, avait la taille si fine que, pour lui prendre mesure d'une ceinture, il suffisait des mains d'un sieur

Château, qui devait, il est vrai, les avoir larges. Ce protecteur était le gendre et le premier-secrétaire de M. de Sauvigny, intendant de Paris, chez lequel il était logé, rue de Vendôme, et ses appointements à l'intendance ne s'évaluaient qu'à peine 2000 écus ; néanmoins il trouvait moyen de subvenir à la dépense d'environ 800 livres par mois que faisait sa maîtresse, dont l'appartement seul coûtait 1800 livres par an. Le premier entreteneur connu de Mlle de Breteuil avait été M. Decaze, directeur-général des grandes gabelles.

La D^lle^ Dumirey, danseuse à l'Opéra, habitait le 6 ou 8, et M. de Cramayel, un fermier-général, défrayait son train de maison, avant M. Bernard de Marville, receveur-général des finances. Ce dernier était d'une figure à se faire aimer pour lui-même ; mais la D^lle^ Dumirey disait souvent : — Je ne comprends pas qu'une femme puisse aimer l'homme qui la paye ; l'amour veut de l'égalité ; une femme entretenue n'est qu'une parure quand on la montre et qu'une commodité quand on la cache..... Cette danseuse, par conséquent, ne voulait rien du marquis de Bougainville, qu'elle aimait véritablement et à qui même elle fit quelques avances lorsque le jeu l'avait trop maltraité. L'infidélité du marquis la brouilla avec Sophie Arnould, et elle se mit à déprécier les charmes de sa spirituelle camarade, en patrocinant de manière à lui prendre quelques amoureux. — J'ai vu, leur disait-elle, j'ai vu Sophie en plein jour, et quelle peau noire, quelle sécheresse de parchemin ! Est-ce la bave des bons mots de la veille qui, le matin, écume sur sa bouche ? Est-ce la crème de ses discours qu'elle envoie au visage de tous ceux qui l'approchent ?.... Mlle Dumirey, en somme, était meilleure courtisane que danseuse, et elle n'avait pour prendre le galon de la particule qu'à écrire son nom ou surnom en deux mots ; un plaisant

fit un jour, pour un amant qu'elle venait d'enterrer, cette épitaphe chromatique :

Mi ré la mi la.

Le 13 appartenait, au commencement du même siècle, à Mme de Brie. Nous sommes très-porté à croire que ce nom, infidèlement transcrit sur le papier-terrier où nous l'avons trouvé, est celui de la célèbre marquise de Prie, dont l'influence marqua sous la Régence. Il existait pourtant une famille de Brie, en Limousin, maintenue noble en 1712, et d'ailleurs Mlle de Brie, qui avait joué, ainsi que son mari, dans la troupe de Molière, n'était morte qu'en 1706.

Plusieurs descendants de Procope, fondateur du café Procope, se sont faits magistrats ; mais Michel Procope de Cultelli, son fils, fut reçu docteur en médecine et se livra ensuite à la littérature. Cette famille était propriétaire du 17, rue Neuve-Saint-Eustache, bien avant qu'un second mariage, contracté avec une Anglaise, eût enrichi Michel de Cultelli, qui était petit, contrefait et fort laid, mais ami du plaisir et bien vu des femmes.

L'illustre amiral de Tourville, fait comte et maréchal de France, mourut dans cette rue, le 28 mai 1701, et il fut enterré dans l'église Saint-Eustache. A la maréchale de Tourville, veuve en premières noces du marquis de la Popelinière, restaient le 27 et le 29. Le fils unique de Tourville périt dans la journée de Denain, à la tête de son régiment d'infanterie.

Mme de Braque, comtemporaine de Mme de Brie ou de Prie, disposait du 24 ; M. de Bournonville, du 23 ; l'abbé Tronchet, du 19, et le fermier-général Chevalier, du 7, qui fut occupé sous l'Empire par le général Gouvion. D'autres maisons à porte cochère venaient au-dessus de celle de Mme de Braque et appartenaient à Blanchard, à Langlois,

à Gagne, à Mme Petit, à De Montmarlé, à Mme de Montreuil et à Louvain. Sur cette ligne, neuf maisons séparaient de la rue du Petit-Carreau l'hôtel de Condé, probablement garni, qui n'avait sur la nôtre que son entrée, en ne manquant pas de profondeur. Plus près du coin de rue, il se débitait un pressis, jus de viande fortifiant l'estomac, et une composition qui se mettait sur le visage pour donner au teint plus d'éclat. Tout, vous le voyez, ne restait pas encore à inventer. Scarron n'avait même pas la recette du meilleur fard de son époque alors qu'il alignait ces versicules :

En l'approchant je connais bien
Que c'est une belle homicide,
Au nez de laquelle un beau fard,
Composé de craie et de lard,
Déguise bien plus d'une ride.

Le chevalier Janson d'Oppède, neveu du cardinal Forbin-Janson, habita cette rue Neuve-Saint-Eustache, étant garde-du-corps, avec M. de Sauvinian, commissaire-général des Suisses et Grisons, pour voisin. La jeunesse du chevalier et les agréments de sa personne avaient séduit la comtesse d'Argenton, qui secrétement finit par l'épouser. Malgré les avantages que cette femme impérieuse avait faits à l'amant qui ne paraissait pas légitimé, il la rudoyait encore sans vergogne, mais pas assez pour qu'elle regrettât d'Argenton, premier mari qui n'avait pas même existé. Mlle de Séry, ancienne fille d'honneur de Madame, duchesse d'Orléans, avait reçu du régent la terre d'Argenton, près La Châtre, avec les titres de madame et de comtesse ; leur fils légitimé était le chevalier d'Orléans, grand-prieur de France, général des galères et grand d'Espagne, avec des abbayes.

Le président de Bésigny résidait, sur la fin

du règne de Louis XV, au 45. M. Guesdon lui succéda. L'ancienne habitation de Mlle de Breteuil était devenue le bureau de M. Gouin, agent des villes de Provence. Au 54 était le bureau des hypothèques sur les rentes, ayant pour conservateur M. Chauchat. Une autre maison montrait de curieux un cabinet d'histoire naturelle, formé par Grandcolas, médecin.

La rue Neuve-Saint-Eustache, tracée en 1634 sur le fossé de l'enceinte du xive siècle, devait sa dénomination à la chapelle de Saint-Joseph, autrement dite le Petit-Saint-Eustache, dont cette rue était voisine à l'époque de son ouverture.

Rue Montorgueil. (1)

Grandeur et Décadence des Huîtres. — Le Rocher-de-Cancale. — Béranger. — Le Mur d'Enceinte. — La Rue Comtesse-d'Artois. — Les Écuries. — La Gourdan. — La Dlle Marquise. — Les Chaises à Porteurs. — Philippe. — Le Passage du Saumon. — Les Pâtissiers.

Il semble aujourd'hui fabuleux que les gourmands du siècle précédent aient avalé jusqu'à cent douzaines d'huîtres. Mais il ne faut pas trop en faire honneur à la sobriété de notre époque : la multiplication artificielle des huîtres parquées fait certainement dégénérer l'espèce. Les progrès de la pisciculture finiront même par donner au brochet tant de rapports avec la carpe qu'on le prendra pour un goujon, l'échelle du goût n'étant plus qu'un niveau, la gamme des saveurs ne donnant plus qu'une note. N'est-il pas déjà vrai que les harengs, pêchés tout simplement sur les côtes de l'Écosse, valent mieux, avec un peu de moutarde, que les truites récoltées, comme des pommes de terre, par les procédés de M. Coste ? Mais il se peut que la rue Montorgueil préfère la quantité à la qualité, en fait d'huîtres, puisqu'elle reste le marché des produits de l'ostréoculture. Le bureau des huîtres d'Étretat s'y trouvait un peu avant le passage du Saumon ; celui des huîtres de Fécamp, après la rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur (2).

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue de Turbigo n'écourtait pas encore, à l'entrée, la rue Montorgueil, jusqu'à laquelle ne s'est prolongée que depuis la rue aux Ours.

(2) Ajoutée à la rue Tiquetonne.

Il était rare qu'on fît ouvrir des huîtres, dans ce bon temps, ailleurs qu'au cabaret. Beauvais, au Rocher-d'Étretat, et Baleine, au Rocher-de-Cancale, premiers traiteurs de la rue Montorgueil, donnèrent au déjeuner cette extension qui força le dîner à reculer son heure. *Les dîners du Vaudeville*, inaugurés le 2 fructidor an IV, par Bourgueil, Chambon, Chazet, Chéron, Demautort, Deschamps, Desfontaines, Desprez, Dupaty, Maurice, Léger, Monnier, Piis, Radet, Séguier, les deux Ségur, ouvrirent une ère de chansons après boire, qui se ferma le 2 nivôse an IX. *Les dîners du Caveau moderne*, puis *les soupers de Momus* continuèrent les *dîners du Vaudeville*, le fond de la société restant le même. Seulement de nouvelles recrues, telles que Laujon, Désaugiers, Grimod de la Reynière, La Réveillère, Jouy, Rougemont, Ducray-Duminil, Salverte, Gentil, Cadet-Gassicourt, Théaulon, Brazier et Coupart, remplaçaient les absents, le couplet et la coupe aux lèvres, dans les spirituelles réunions qui avaient lieu le 20 de chaque mois au Rocher-de-Cancale. A Baleine succéda Borel, et beaucoup de nos lecteurs ont pu dîner eux-mêmes chez ce restaurateur, le Rocher-de-Cancale n'ayant quitté le coin de la rue Mandar que sous le gouvernement de Louis-Philippe.

Béranger, qui fut présenté par Désaugiers aux membres du Caveau, paya, comme les autres convives, son tribut lyrique au champagne. Ne s'y trouvait-il pas, par excellence, en pays de connaissance ? Il était né dans une maison modeste de la rue Montorgueil, que l'installation du Parc-aux-Huîtres a fait jeter bas ; il allait à l'école, étant enfant, cul-de-sac de la Bouteille. Cette impasse, qui ne fait que se dissimuler sous la porte du 31, était d'abord une ruelle de Cuillier, et quelques titres disent de la Cuillière, la rue Montorgueil semblant vouée principalement au

service de la table ! L'immeuble contigu n'a fait qu'un avec celui du cul-de-sac ; le propriétaire en était M. Desnoireterres, ex-lieutenant de cavalerie, à l'époque où le plus parisien des poëtes apprenait à lire dans l'impasse. La propriété était originaire de la concession d'un tronçon du mur de Paris établi sous Philippe-Auguste, concession faite en l'année 1533 à Chambon, commissaire au Châtelet. Aussi pouvez-vous lire sur la façade : *Ici est l'ancien mur de la ville de Paris.* De cette enceinte faisait partie la fausse porte dite du comte d'Artois en l'honneur de Robert d'Artois, neveu de saint Louis, et démolie à la requête de Nicolas Janvier, marchand de poisson, sous le règne de Louis XI ; or la rue Montorgueil commençait à cette poterne et la rue Comtesse-d'Artois y finissait. Les deux ne furent réunies qu'en 1792, sous la dénomination qu'avait portée premièrement la butte dont le point culminant est rue Beauregard : *Mons-Superbus.*

Cent ans avant cette annexion, le fouet du messager de Forges et de Honfleur claquait au départ et au retour devant l'image de Saint-Claude, rue Montorgueil. Le messager de Beaumont dételait et remisait à Saint-Christophe, même rue. Le comte de Mortagne, premier-écuyer de Madame, duchesse d'Orléans, résidait aux Écuries d'Orléans, presque en face de la rue Beaurepaire (1), au coin de laquelle était propriétaire M. de Quivieux en 1729. A quarante années de là, Pitron, orfèvre de la rue Comtesse-d'Artois, avait enseigne : au Prince-de-Condé. En 1782, notre 15 ou notre 17 appartenait au comte de Crillon, et le 23, à M. Lourdet, le bureau de M. de Boislandry, banquier, étant au 34.

Une maison avait eu pour locataire vers 1760 la Gourdan, entremetteuse dont la réputation ne

(1) Ajoutée à la rue Grenéta.

s'est consolidée que rue Croix-des-Petits-Champs et qui n'avait, assez longtemps, que les restes de la Brissault. Celle-ci prenait jusqu'au titre de *madame la présidente*, qu'on lui avait donné par plaisanterie dans les gaietés nocturnes de son train de maison, et sa rivale ne servait pas encore aussi galamment qu'elle des soupers de commande à deux ou trois louis par tête. Un Anglais, nommé Fox, ne craignait pas de vivre avec l'appareilleuse de la rue Comtesse-d'Artois.

Vers le même temps, la D^lle^ Marquise occupait un appartement, de l'autre côté de la rue et plus bas, dans une maison sur la porte de laquelle est sculpté un Croissant, qui servait autrefois d'enseigne. Cette femme entretenue, qui était figurante, fut renvoyée de la Comédie-Italienne par M. de Laferté, pour avoir voulu débaucher Pantalon. Elle n'était pas jolie : circonstance aggravante ! La mesure de rigueur qui l'éloignait de la rampe reçut son exécution, malgré le maître-de-ballet, qui protégeait la figurante, concurremment avec un fils d'Albion, que remplaça un comte allemand. Une provencale du même nom habitait la rue Richelieu et avait une maison de campagne à Clamart ; mais elle était déjà sur le retour, sans que le marquis de Puységur et M. Hocquart y prissent garde. Laquelle des deux était la D^lle^ Marquise qui, quatre années auparavant, avait fait semblant de quitter le marquis de Villeroi pour devenir, avec surcroît de notoriété, la maîtresse du duc d'Orléans ?

En face de la rue Tire-Boudin, maintenant Marie-Stuart, se tenait le bureau central des Chaises-à-porteurs. Le prix de la course et de la première heure, dû aux porteurs de ces sièges roulants, était de 30 sols ; les heures suivantes, tant de nuit que de jour, se comptaient 24 sols. Il y avait en ville vingt places de chaises-à-porteurs.

Le marquis de Mornay disposait d'une maison dont la porte vient la troisième avant la rue Tiquetonne. Il y avait un roulage et une auberge au Compas-d'Or, établissements et enseigne conservés. Les deux portes de cette maison sont séparées l'une de l'autre par le restaurant Philippe, fondé comme cabaret sous la Restauration par le père Philippe, prédécesseur de Philippe fils et de Pascal. Le passage du Saumon devait évidemment son nom à l'enseigne d'un poissonnier; ouvert sous Louis XV, il fut rétabli sous Charles X par Rohault de Fleury, architecte. Le 67 appartenait à M. Trouard avant la grande révolution. Un banquier occupait à cette époque la maison où Lesage, établi antérieurement rue de la Harpe, commença à vendre des pâtés pendant le Consulat. La spécialité des babas met en renom, depuis la Restauration, un autre pâtissier, dont la boutique, située un peu plus bas, était d'abord sur l'emplacement du Parc-aux-Huîtres.

Rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. (1)

PROPRIÉTAIRES EN 1714 :

Gauche :

Veuve Gouet.
Mlle Bou.et.
Huguet.
Frémyn.
Carrier.
Le même, au coin de la rue de la Lune.
Chabot, sculpteur, autre coin.
Foulon, rubanier, au coin du Cours.

Droite :

Église paroissiale de Notre-Dame-Bonne-Nouvelle et cimetière de cette église, entre les rues Beauregard et de la Lune.
Veuve Flandin, autre coin.
Veuve Lebas.
Veuve Brion.
De Vitry, avec entrée par la rue de la Lune.
Périgot.
Denis, au coin du Cours.

14 maisons et 2 lanternes formaient alors le contingent de la rue. Le cimetière de la paroisse y longeait l'église du même nom, entre les rues Beauregard et de la Lune.

Au moment de la Révolution, M. de Vitry était propriétaire en cette rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, dont le n° 11 actuel appartenait au sculpteur Roger-Chabot. Une des maisons situées du côté opposé à l'église se trouvait occupée par la régie des Étapes et convois militaires, pour le compte du roi : les fonctions du régisseur avaient été déterminées par un arrêt, le 3 octobre 1778.

---

(1) Notice écrite en 1861.

Rue Sainte-Apolline et boulevard Saint-Denis. (1)

La rue Sainte-Apolline, ouverte au XVIIe siècle, prend aussi le nom de Bourbon sur le plan de Lacaille, en 1714, et empiète sur la rue Meslay ; le pseudonyme de Sainte- Apolline est attribué sur le même plan à la rue des Fossés-Saint-Denis, maintenant rive droite du boulevard Bonne-Nouvelle. Nous craignons, à vrai dire, que Lacaille s'y soit trompé, car le texte, dans son atlas, ne concorde qu'imparfaitement avec la description graphique, en ce qui regarde les rues Sainte-Apolline.

Dans celle qui nous reste, le côté des chiffres impairs comporte deux maisons vouées à l'amour facile : l'une s'appelle, dans le quartier, la maison de la Térrasse ; l'autre, la maison de Brique. Le domicile de Watin, peintre en bâtiments et auteur d'un livre intitulé : *L'Art du peintre, doreur-vernisseur*, était, ou peu s'en faut, la maison de Brique en 1787 ; Watin fils y éditait un autre ouvrage sous le titre de : l'*Étranger et le Provincial à Paris*. Au bureau de cette publication attenait le magasin de Lefèvre, bibliothécaire de musique à l'Opéra : notre théâtre de la Porte-Saint-Martin était alors la salle de l'Opéra.

Les propriétés situées sur l'autre ligne n'avaient encore que des terrasses ou des jardins sur l'ancien Rempart, converti en promenade depuis près d'un siècle. Le terrain en bordure de ce

(1) Notice écrite en 1861.

que nous appelons le boulevard Saint-Denis avait été concédé à Lepage de Quincy, ancien écuyer de la Dauphine, et au marquis de Bouillac. On y remarquait, avant la Révolution, l'hôtel de Romans, contigu à la résidence de Chardon, procureur-général des Prises, qui tenait à celle de Guichard, procureur-du-roi au bureau des Finances. Nous estimons que ces trois hôtels de la rue Sainte-Apolline sont restés debout, plus ou moins transformés du côté du Boulevard, et que celui de Chardon est depuis lors le bureau des Nourrices, précédemment rue Quincampoix et rue Saint-Matin.

Voici, du reste, quels étaient les propriétaires de la rue Sainte-Apolline vers l'année 1733 :

Du côté de la rue Neuve-Saint-Denis (1).	*Du côté du boulevard Saint-Denis.*
Guinier.	Mlle Duval.
Mlle Rossignol.	Guinier.
Chapuiseau.	Le même.
Noblet.	Maillet.
Mlle Penon.	Alexandre.
L'évêque de Clermont (place à bâtir).	Cossus.
François du Bourg, (boucherie à 7 étaux).	La Ville (place à bâtir).
	Haudouin.

L'autre rangée du boulevard Saint-Denis s'intitulait rue Basse et rue Neuve-d'Orléans. Bocquet y disposait de trois propriétés, dont une servant d'entrée au passage du Bois-de-Boulogne. Le 16 appartenait à l'abbé Marion, neveu de l'écrivain du même nom, qui avait été chef de bureau au conseil des Affaires étrangères. M. de la Fresnaye, gendre du libraire Ganeau, propriétaire des collections du *Dictionnaire*

(1) Maintenant Blondel.

de Trévoux, en 8 vol. in-fol., était locataire de l'abbé Marion. Le président De Graige disposait de l'immeuble voisin. Le restaurant qu'on y fréquente depuis 1848 n'était antérieurement qu'un cabaret, dit du Veau-Froid, parce qu'on y servait alors de menus soupers uniquement composés de viande froide. L'immeuble a fait partie de la cité d'Orléans, établie par Marais en 1827 et dont le boulevard de Strasbourg n'a laissé subsister qu'une aile. L'architecte Ledoux avait, rue Neuve-d'Orléans, son cabinet de plans ; il se peut que ce fût au 8. L'abbé Lesueur était propriétaire des deux dernières maisons de ladite rue.

Rue Saint-Guillaume et rue Perronet,

NAGUÈRE

Saint-Guillaume. (1)

La rue de la Butte, première transformation d'un chemin qui montait jusqu'à un moulin, n'allait que de la rue des Saints-Pères à celle Saint-Dominique, en formant déjà sur elle-même l'angle droit qui ne la coupe plus en deux parties égales depuis que la rue des Rosiers s'est ajoutée à la rue Saint-Guillaume, anciennement de la Butte. Leur contingent respectif, en 1714, s'élevait à 14 maisons et 5 lanternes pour la première; 13, 5 pour la seconde. A ce compte, l'apport de l'une eût différé à peine de celui de l'autre; seulement on n'en était même pas aux préliminaires du mariage, et il n'était pas conclu davantage en 1753, puisqu'alors la rue Saint-Guillaume n'avait que 4 maisons de plus, accroissement de valeur apporté à ses propres.

Côté gauche	Côté droit
en partant de la rue des Saints-Pères :	
L'abbé Langlois.	Mme Lemaître.
Birtet.	Mme Caron.
L'hospice de la Charité.	Claret.
Dupuis.	Dessaints.
Le président Saint-Lubin.	Denis.
Le Mis de Pierrecourt.	Les héritiers de l'abbé Tambonneau.
L'Hôtel-Dieu.	MM. de Mortemart.
Deforges	L'Hôtel-Dieu.
L'hospice de la Charité.	Le Cte de Béarn.

(1) Notice écrite en 1860. La rue Perronet, dédiée à un ancien ministre de Charles X, n'était pas encore distraite de la rue Saint-Guillaume, qu'il avait habitée.

Le précité président Saint-Lubin, propriétaire du 9 actuel, était comme le premier tome d'un autre président, encore plus connu du temps de Louis-Philippe, qui passait en revue toutes les femmes galantes des théâtres de Paris et des salons de Cellarius : on avait peine à gagner une cause, à sa barre, si quelque fille avait sollicité complaisamment pour la partie adverse. Les procureurs avaient à craindre en présence de M. de Saint-Lubin, à presque toutes les audiences, les accès d'une mauvaise humenr qu'apaisaient d'un seul mot, en sortant du Palais, ses procureuses ordinaires. Sa maison, ou bien celle de M. de Pierrecourt, est devenue un hôtel de Lambert antérieurement à la Révolution.

L'hôtel Mortemart fut conçu par Marot pour le marquis, puis duc de Mortemart, gouverneur de Paris, père du duc de Vivonne, de Mme de Montespan, de la marquise de Thianges et d'une abbesse de Fontevrault. A des Mortemart, que trois régnes de l'ancien régime ont vu s'y suivre, des comtes de Guébriant succèdent dans notre siècle, et c'est le n° 14. Le loyer de l'hôtel qui suit était payé à l'Hôtel-Dieu par le président Denis Talon, pour commencer, par un Créqui ensuite et puis par un Béthune. La bibliothèque du président à mortier Talon, qui eut grande part aux *Ordonnances de Louis XIV*, n'y passa pas inaperçue.

Mais la baronne de Clinchamp, née Louise de Montgommery, n'était-elle pas plus ancienne dans cette rue que les Talon, que M. de Vivonne, ami de Molière, ami de Boileau, et que le gouverneur de Paris ? Son veuvage du moins s'était ouvert dès le 17 décembre 1649, et elle avait décoré Saint-Sulpice d'un monument à la mémoire de son mari. La piété conjugale de cette dame ne l'empêchait pas, il est vrai, de jurer d'une façon encore moins commune. Tantôt elle s'écriait : — Le diable

fende en quatre la langue à Louise de Montgommery !.... Tantôt : — Cent mille pipes du diable puissent-elles m'entrer dans le corps et y vivre trois mois à discrétion !

M. Legoux de la Berchère de la Rochepot donnait à M. Joly de Blaisy 80,000 livres d'une propriété de la rue des Rosiers, en 1717. La même rue comportait sous Louis XVI les hôtels d'Eaubonne et d'Allemans, du côté des chiffres impairs, ainsi qu'un hôtel de Beaumont, du côté des numéros pairs, et les bureaux de M. d'Aguesseau. Cet avocat-général au parlement, petit-fils du chancelier, fut de l'Académie-Française et député aux États-Généraux, ambassadeur à différentes reprises, sénateur et puis pair-de-France ! M. de Ségur, en épousant une des filles de M. d'Aguesseau, a ajouté le nom de sa femme au sien.

Rue Tiquetonne. (1)

Rogier de Quiquetonne, riche boulanger, avait son logis dans cette rue, sous le règne de Philippe de Valois, et de là vient, par corruption, la dénomination de Tiquetonne. La rue, au siècle précédent, portait le nom d'un autre de ses habitants, Denis-le-Coffrier.

Nous y retrouvons deux grandes habitations plusieurs fois séculaires, nº 12, nº 16. L'une servit de résidence à Henri de Talleyrand, comte de Chalais, mort en 1626, et plus tard appartint au marquis de Maugé, puis à Daubonne, tapissier de Louis XVI ; l'autre, comme hôtel d'Artagnan, a été réellement le théâtre des équipées d'un mousquetaire, habilement popularisées par un roman d'Alexandre Dumas. Laquelle des deux a aussi vu meubler son plus bel appartement pour la jeune Céline Dumesnil ? Il est vrai que cette danseuse n'a guère fait que passer non-seulement à l'Opéra, où elle débutait en 1776, mais encore dans ce monde, qui la perdait en couche dès l'âge de 21 ans. En voyant Cécile près d'une fin aussi prématurée, son protecteur, M. de la Ferté, intendant des Menus-Plaisirs, avait promis de reconnaître ses enfants, et elle s'était dépêchée d'en donner l'heureuse nouvelle à son confesseur ; mais ce prêtre de Saint-Eustache, ayant reçu toutes ses confidences, s'était fait un cas de conscience d'exiger que la mourante avouât à

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur ne s'était pas encore incorporée à la rue Tiquetonne.

M. de la Ferté qu'il n'était pas le père de ses enfants.

La 4me ou la 5me maison à droite, en venant de la rue Montorgueil, était, du vivant de Maugé, à la disposition de Vélut de la Crosnière, conseiller aux Aides. Les deux premières de l'autre côté de cette rue appartenaient à la fabrique de Sairt-Eustache.

Pour dîner au Petit-Trianon de la rue Tiquetonne il ne fallait avoir, en 1691, qu'une pièce de quinze sols dans sa poche.

Rue Jean-de-Beauvais. (1)

Jean de Beauvais. — La Rue de Saint-Jean. — L'Evêque de Beauvais. — Le Collège. — Le Raffiné de l'Université. — Les Écoles de Droit. — Les Estienne. — Saint-Jean-de-Latran. — Ange Cappel. — M. de la Courtière. — Christophe Balard. — Et autres.

Ouverte sur le clos Bruneau au commencement du XIVe siècle, cette rue prit, assure-t-on, le nom du libraire Jean de Beauvais, établi au coin de la rue des Noyers. On a longtemps dit rue Saint-Jean-de-Beauvais ; mais cette canonisation, de toute façon irrégulière, tomba devant la Révolution, pour n'être plus relevée : l'Histoire cette fois acceptait l'abréviation républicaine à titre de rectification. Nous croyons néanmoins que la rue s'était appelée *Saint-Jean* pour commencer, ce qui n'a rien d'hétérodoxe, et que l'addition pos-

---

(1) Notice écrite en 1860. La rue Jean-de-Beauvais n'était pas encore méconnaissable, bien que traversée déjà par la rue des Écoles, avec le désolé cortège de ruines, de rampes ou d'escaliers à ciel ouvert et d'emplacements déserts qui ne marque jamais aux grandes voies nouvellement percées dans une ville dont rien ne suffit plus à ses édiles. La rue des Mathurins-Saint-Jacques, maintenant Du Sommerard, ne se prolonge que depuis jusque-là. Il restait quelque chose encore de la cour Saint-Jean-de-Latran ; rien de ce que vous voyez rue de Latran n'était bâti, et la vieille rue Saint-Jean-de-Latran suivait une direction assez parallèle à celle de la rue Jean-de-Beauvais, après en être sortie, pour que celle-ci maintenant, sans se gêner, s'élargisse, chemin faisant, à ses dépens.

térieure de *Beauvais* avait pour objet d'empêcher de la confondre avec une rue homonyme.

Par une coïncidence fortuite, Jean de Dormans, évêque de Beauvais, avait fondé dans ladite rue, en l'an 1370, le collége de Dormans-Beauvais, et Charles V y avait posé la première pierre de la chapelle, édifiée aux frais du neveu de l'évêque. Saint François-Xavier enseigna la philosophie dans cet établissement, en sortant de Sainte-Barbe, à une époque où d'autres professeurs commençaient à quitter les écoles de la rue du Fouarre pour se répandre dans les divers colléges de la Montagne-Sainte-Geneviève. Arnaud d'Ossat, dans la suite cardinal, donna aussi des leçons à Beauvais. Ce collége fut bientôt après réuni à celui de Presles pour plus d'un siècle ; isolé de nouveau, il fut administré avec éclat par Rollin, par Coffin. Le buste de l'auteur du *Traité des Études* y aurait, à coup sûr, la place d'honneur au parloir si le collège de Beauvais était encore de ce monde. La figure de Thomas Dempster ne serait, au contraire, pour des Quicherat que celle d'un bouffon qui y aurait matassiné au commencement du XVII[e] siècle.

L'enseignement des humanités avait pourtant donné l'autorité d'un maître à ce raffiné, si élégant et si voluptueux pour un cuistre, chaud ami et violent ennemi, qui presque tous les jours mettait flamberge au vent ou se battait à coups de poing. Gentilhomme écossais, il avait quitté son pays en y renonçant à des biens, pour échapper, comme catholique, aux persécutions des protestants. Toutefois quelques-uns de ses écrits furent condamnés par l'inquisition. Grangier, principal de Beauvais, mit Dempster à sa place quand il eut un voyage à faire, pendant lequel deux de ses écoliers se battirent en duel. Le suppléant, qui était connaisseur, découvrit facilement lequel des

deux avait provoqué son camarade, et, malgré le mauvais exemple que lui-même plus d'une fois il avait dû donner à ce coupable, il se montra sévère. Le principal par intérim fit charger le provocateur sur les épaules d'un drôle vigoureux et puis vous le fouetta d'importance, en pleine classe. Punition si humiliante que trois parents de la victime, gentilshommes et gardes du-corps, vinrent en demander raison. Dempster, qui avait fait armer tout le collége, répondit au cartel par une sortie impétueuse et réussit à couper les jarrets aux chevaux de ces trois matamores qui, une fois démontés, lui demandèrent quartier, devant sa porte. Il ne les entraîna pas moins dans le clocher de la chapelle, pour les y retenir prisonniers plusieurs jours, et une fois libres ils décrièrent ses mœurs de telle manière qu'il en repassa la Manche. Quand le gaillard revint d'Angleterre, il avait au bras une belle femme, qui se décolletait si fort qu'on la suivait en foule par les rues. La persistance de cette importunité populaire éloigna Dempster de Paris pour la seconde fois ; il ne reprit régulièrement le cours de ses leçons qu'à Pise, où sa maîtresse lui fut enlevée par un ravisseur qui avait pour complices des élèves de sa classe. Heureusement il n'était pas homme à se désoler de la perte d'un trésor dont il montrait trop en public pour que le reste fût facile à garder !

Lorsqu'enfin les boursiers de Beauvais durent passer à Louis-le-Grand, les élèves du collége de Lisieux prirent leur place. Qui voudra des renseignements tant sur le collége de Presles que sur celui de Laon, y attenant, les trouvera dans notre notice consacrée à la rue des Carmes. Les anciennes constructions pédagogiques se retrouvent rue Jean-de-Beauvais, à partir du n° 3 ; elles y sont principalement transformées en une caserne.

Ce que nous revoyons n° 11 était l'école de

Droit, antérieurement à son installation dans la rue Saint-Étienne-des-Grés, en lieu et place du collége de Lisieux, transféré par chassé-croisé dans la rue même dont nous nous occupons et où une école de Médecine, avec bibliothèque spéciale, succédait à l'école de Droit. On avait toujours étudié en droit dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais : les docteurs-régents de l'École en avaient fait réparer les bâtiments dès 1464 et acquis, onze années après, deux petites maisons, avec un jardin, contiguës à la leur. Quelquefois, il est vrai, l'enseignement du droit civil avait souffert des interruptions ; mais jamais la parole n'avait été coupée aux régents du droit canonique. Une autre démarcation distinguait, depuis le règne de Louis XIV, l'école inférieure, où se passaient les thèses, de l'école supérieure, où se passaient les examens.

Bon nombre des maisons de la rue appartenaient aux colléges et à l'École précités. La Nation d'Allemagne avait le 12, qui a été refait sans répudier l'escalier à balustres.

Robert Estienne, chef d'une dynastie d'imprimeurs dont les éditions sont estimées, créa sa précieuse maison dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais ; nous croyons que c'est au 18. François Ier et sa sœur Marguerite y sont venus rendre visite à Robert, non moins savant qu'industrieux, qui demeurait dans notre rue à l'enseigne de l'Olivier. Ce patriarche est mort en 1559 ; Henri Estienne, en 1520 ; Charles Estienne, en 1564 ; Robert II de la même race, en 1559 ; Henri II, en 1598 ; Robert III, en 1629 ; Antoine Estienne, en 1674.

Le passage de Saint-Jean-de-Latran est un peu au-dessus. Il mène encore à ce qui reste de la grande cour du même nom, qui était un asile de franchise pour les artisans, chacun y exerçant son état sans maîtrise. L'apparition des nouvelles

rues Thénard et des Écoles a fait tomber pas mal des bâtiments de la cour, et l'église n'est plus qu'une école. Reconnaissons dans ce qu'on prend à tort pour une autre chapelle la salle où le bailliage de Saint-Jean-de-Latran, qui connaissait de toutes les causes civiles ou criminelles dans l'ancienne juridiction du fief, sauf appel au parlement, tenait ses audiences chaque lundi, à trois heures de relevée. La commanderie, fondée en 1171, appartenait aux frères hospitaliers de Jérusalem, plus anciens que les templiers, dits frères de la milice du Temple, c'est-à-dire à l'ordre de Malte, qui n'avait pas d'autre maison à Paris avant que le Temple lui eût été donné par suite de la condamnation et de la suppression des templiers. Cette commanderie, dont l'autorité féodale embrassait toute la longueur de notre rue, depuis celle des Noyers jusqu'au Puits-Certain, y avait son château, résidence du commandeur, sans sortir de Saint-Jean-de-Latran, et une vieille tour, destinée originairement aux pèlerins de Jérusalem. Le commandeur, en outre, jouissait du revenu de ses deux anciennes maisons de plaisance : l'Hôtel Zône, rue de Lourcine et rue des Bourguignons ; la Tombe-Issoire, sur le grand chemin de Bourg-la-Reine, autrement dit rue d'Enfer. Ses propriétés de ville et de campagne, avec d'autres rentes et censives, rapportaient environ 12,000 livres par an au titulaire du bénéfice affecté à l'ordre de Malte. Dans l'ancienne tour de Saint-Jean-de-Latran, le grand anatomiste Bichat s'est livré à des travaux qui ont régénéré la science, et il y a rendu le dernier soupir le 2 juillet 1802.

Ange Cappel, sieur du Luat, dont la famille protestante s'est distinguée par des théologiens et des hébraïsants, habitait cette rue sous Henri IV ; il a écrit un in-folio sous ce titre : *l'Abus des*

Plaisirs, et puis *le Confident*, pour consoler Sully de la disgrâce, Marie de Médicis étant régente.

L'annuaire d'Abraham du Pradel disait en 1691 ou 1692 : « La Conférence de M. de la Courtière, qui se tient rue St-Jean-de-Beauvais, a pour objet principal la philosophie et pour accessoires les nouveautez de tous genres. »

Rue savante, bien avant qu'y demeurât un Quicherat ! Elle eut jusqu'à son Mont-Parnasse, au bout à gauche, et l'enseigne d'à-côté passa elle-même de Saint-Yves à Bellérophon. Des deux maisons était propriétaire en 1672 Christophe Balard, marchand-libraire, appelé par le roi à la survivance de l'imprimeur ordinaire de la musique de S. M., et il y succédait à son père, peut-être même à son grand-père, également libraire : une Balard avait épousé Claude Vignon, peintre du roi.

L'une et l'autre étaient, cent années plus tard, à Guillaume Bellanger, maître-maçon, y tenant à la Nation d'Allemagne, qui avait le Double-Ange et Saint-Michel. Immédiatement au-dessous, le Franc-Mûrier était aux écoles de Droit ; puis le Cadran, Notre-Dame et Saint-Jacques, à la Nation précitée ; puis une maison, au titulaire de la chapelle Saint-Pierre en l'église Saint-Benoît. Venaient après les écoles de Droit, puis le collége de Dormans-Beauvais, avant que celui de Lisieux s'y substituât. De l'autre côté, M. de Pâris, marquis de Montbrun, disposait de la Pomme-de-Pin, au coin de la rue des Noyers, et le sieur Julien Nollière de l'Échiquier. Aubry tenait à droite ou à gauche un hôtel de la Tête-Noire, comme aussi le mercier Grégoire était propriétaire du Bey.

Rue Visconti,

NAGUÈRE

des Marais-Saint-Germain, et rue des Marais,

NAGUÈRE

des Marais-Saint-Martin. (1)

La petite Genève. — Des Yveteaux. — Racine. — Mlle Clairon. — Mme de Pierrecourt. — Le Prince de Monbarrey. — Creuzé-Latouche. — Les Maraîchers. — Le Vauxhall. — Le Bourreau.

Tant de protestants habitaient la rue des Marais-Saint-Germain, lors de la conjuration d'Amboise, qu'on en disait : — C'est une petite Genève !... Il y avait vingt ans à peine que cette rue s'était ouverte sur un terrain marécageux où finissait le Pré-aux-Clercs.

Le poëte Des Yveteaux y mena, au siècle suivant, une vie des plus voluptueuses, dans une maison qui se présentait devant un grand jardin et à laquelle un passage souterrain donnait une issue clandestine par la rue Jacob, dans ce qui s'en appelait alors du Colombier. Nous croyons

---

(1) Notice écrite en 1860 Les honneurs posthumes de l'estampille n'étaient pas encore décernés par la voirie parisienne au savant antiquaire Visconti dans la rue des Marais-Saint-Germain. La rue Magnan et le boulevard Magenta n'avaient pas encore enlevé à la rue des Marais-Saint-Martin nombre de numéros, surtout dans les impairs.

que l'hôtel de Rancs ou de Rannes a été cette habitation, où le génie aurait fait oublier un talent de second ordre. Sur la porte du 21 on lit ceci : *Hotel de Rannes bâti sur l'emplacement du Petit-Pré-aux-Clercs. Jean Racine y est mort le* 22 *avril* 1699 ; *Adrienne Lecouvreur, en* 1730. *Il a été habité aussi par Champmeslé et Hippolyte Clairon.* Des Yveteaux pourra-t-il nous reprocher, au moment où notre ombre et la sienne se retrouveront, de l'avoir fait revivre en mauvaise compagnie ? Il est mort un demi-siècle avant Racine, et l'on sait que les poëtes, outre la différence de date qui les sépare au nécrologe, meurent encore plus ou moins ! Pour Mlle Clairon, c'est bien rue des Marais qu'elle a fait une maladie au moment où est morte la princesse Galitzin, qu'elle avait plus aimée que d'amitié. La marquise de Rannes ou de Rancs reprit et occupa le logement de Mlle Clairon, sitôt qu'elle eût quitté le théâtre avant l'âge pour aller vivre avec le margrave d'Anspach. L'hôtel de Rancs est maintenant occupé par une pension de demoiselles.

Le marquis de Rancs avait là pour voisin le président Langlois, à côté duquel venait M. Prévost de Saint-Cyr : l'ancienne maison de ce dernier a son entrée rue Bonaparte. Aux filles de la Visitation-de-Sainte-Marie, établies rue du Bac, appartenait ou 13 ou 15. Deux immeubles séculaires sont situés presque vis-à-vis : du moins important était maître M. de Saint-Simon, et de l'autre M. de Louvancourt, un conseiller au parlement.

La marquise de Pierrecourt, locataire chez Louvancourt, avait eu pour amant le maréchal de Lowendal et ne s'en était pas trop cachée ; mais elle essaya d'envelopper dans un mystère plus profond, que nous allons pourtant percer, ses complaisances pour le fils du sieur Dupré, gros marchand de soie, qui avait un appartement sous

le même toit que la marquise en 1761. Le père avait vendu des robes, que le fils ne pouvait frôler sans émotion dans l'escalier, en y poursuivant la marquise de révérences, qu'elle cessa de lui rendre à force de voir qu'il se bornait à la saluer ; mais il n'eut pas plus tôt risqué la demande d'un rendez-vous, qu'elle battit le fer qui lui paraissait chaud, en n'hésitant que pour le lieu et l'heure : la bienséance interdisait des visites d'un étage à l'autre, vu la qualité trop ouvertement inégale des parties. Un souper en catimini, dans un réduit de la barrière Blanche, que le nommé Brissault faisait valoir, se prolongea jusqu'au 17 octobre : il avait commencé le 16. Comme une femme, en pareil cas, reste l'arbitre du second rendez-vous, que devons-nous penser de l'intervalle qui le sépara du premier ? Si l'amoureux était devenu l'amant, comme elle avait dû l'espérer, nul motif à la quarantaine. Chez Dupré fils arriva le 9 décembre, par la poste, chemin le plus long, le poulet, atteint de rancissure, qui remettait encore au lendemain soir le délai de grâce pour le billet renouvelé qu'elle avait cru payable à vue, et il s'agissait moins d'une partie que d'une revanche pour le joueur qui avait perdu la première manche. L'amoureux se flattait de n'être pris pour cette fois au dépourvu qu'en ce qui regardait les frais du culte ; il envoya chez Brissault une cafetière en argent à mettre en gage chez la Maillard, qui prêta là-dessus 7 louis, en stipulant un honnête intérêt de 36 sols tant par mois que par louis. Mme de Pierrecourt, bien plus aventureuse, ne désespérait pas absolument de l'accomplissement, quelque tardif qu'il fût, de promesses qu'aucun nantissement ne garantissait ; tout fait croire, malheureusement, qu'à peine furent touchés les intérêts réduits du gracieux principal que les femmes aiment à placer à usure.

Le comte de Graville jouissait du n° 22, rue des Marais-Saint-Martin. Le prince de Monbarrey ensuite y entretenait une dame de Courville, et il fut sur le point de la quitter pour Mlle Desmahis, dont il s'était énamouré dans un souper et qui acceptait ses cadeaux, après les avoir refusés ; mais celle-ci se laissa surprendre en tête-à-tête avec Mlle Raucourt, qui dégoûta tellement le prince de rivaliser avec elle qu'il renoua avec Mme de Courville. M. Ménet avait le 29, où demeura postérieurement l'agronome Creuzé-Latouche, conventionnel, puis sénateur.

Des habitations de maraîchers, mais en petit nombre, ont longtemps justifié la dénomination de la seconde rue des Marais, qui va du faubourg Saint-Martin à celui du Temple : les cultures qui la bordaient sont accusées sur les plans de Paris des xviie et xviiie siècles. Néanmoins la Révolution y trouva des maisons de maître, élevées depuis quelque temps, et des chantiers, qui en annonçaient d'autres.

On jouait la comédie bourgeoise chez Lebon, soit au 32 actuel, qui est décoré gentiment, soit au n° 53. Une cité ou un passage, dit du Vauxhall, a remis une grille à la place de celle du Vauxhall, qui fut un lieu de plaisir et dont nous donnons l'historique dans la chronique de la rue de Bondy. Il reste au n° 33 un pavillon et plusieurs grands arbres par-derrière, qui dépendaient de l'établissement. Le 35 paraît être également de l'ancien régime.

L'architecte Giraud, qui avait travaillé quelques années auparavant à la transformation de l'hôtel de la Force en une prison, s'était bâti sur le même plan une maison à façade singulière, dans cette rue des Marais-du-Temple : on l'appelle

encore *la Force*, nos 47, 49 et 51 ; la fille du fondateur en est propriétaire.

Un personnage qui remplissait alors une charge de confiance, mais devant le titulaire de laquelle ordinairement la foule aime à s'ouvrir, pour ne pas trop le coudoyer, a fait construire une maison de ville, tenant de l'hôtel de campagne, qu'on peut revoir en face de la rue Albouy : c'était M. Samson, bourreau de Paris. Avant peu la Révolution lui apporta jusqu'à des têtes royales, et le sang répandu par l'instrument nouveau, qui lui obéissait aveuglément, coula avec plus d'abondance et presque toujours aussi pur que dans les grandes batailles. Il eut pour aide et puis pour successeur Henri Samson, lequel fit des dépenses au-dessus de son état, qui forcèrent sa famille à vendre la moitié de l'immeuble de la rue des Marais à un particulier, dont il resta le locataire, et à M. Chausson l'autre moitié, aujourd'hui hôtel et café. Pas de caractère plus sociable que celui de M. Henri, qui était lettré, obligeant, disons même homme du monde, car il y entretenait des relations assez nombreuses et quelquefois élevées. Près de la porte Sainte-Martin, un café devait à ses assiduités la qualification de café du bourreau, qui ne l'empêchait pas d'avoir une clientèle. D'où venait donc qu'un homme sur lequel avait si peu de prise un préjugé qui tient encore ses pareils à l'écart, fût aussi un bourreau d'argent, s'endettant comme un fils de famille désœuvré, et que sa femme obtînt si aisément une séparation judiciaire, et que son propre gendre, à cause de lui, fût remercié de même par sa fille ? Où l'exécuteur des hautes-œuvres allait-il faire ses folies ? Jouait-il gros jeu ? pas du tout. Buvait-il ? raisonnablement. Avait-il la passion des femmes? au contraire. M. Martin du Nord, ministre de la Justice, n'avait pas de mœurs plus innocentes que le meurtrier par autorité

de justice : ils se fiaient l'un à l'autre, partageant les mêmes goûts, et se rendaient service en dépit de l'inégalité de leur condition respective ! Mais le ministre mourut subitement, au milieu de rumeurs qui ne furent pas sans profiter plus tard à la révolution du 24 Février ; M. Henri Samson, privé d'un tel appui, perdit la place héréditaire dont un de ses aïeux avait pris possession sous le règne de Louis XIII, et qui passa au bourreau de Rennes.

Rue de Saintonge. (1)

Elle en a formé trois, depuis l'année 1626 jusqu'à l'année 1851, savoir : — rue de Touraine, — rue de la Marche, — rue de Saintonge. La première n'était pas longue : elle allait de la rue du Perche à celle de Poitou et desservait 7 maisons au commencement du xvii[e] siècle, avec un nombre égal de boîtes transparentes à mèche allumée tous les soirs. La deuxième faisait suite jusqu'à la rue de Bretagne : 12 maisons et 6 lanternes. La troisième fournissait le reste du parcours actuel : 21, 5.

La famille de Vassé était propriétaire en ce temps-là du n° 4 d'à-présent, qui ouvre aussi rue Vieille-du-Temple : la donation en avait été faite en 1672 au fils du marquis de Vassé, encore mineur, par Fontenailles, seigneur d'Auberède. Louise de la Couralerie en disposait au milieu du règne de Louis XV, comme donataire de feu son mari, Le Coutellier, comte de Listiers. Mathias, secrétaire des finances, achetait ensuite.

Un jeu de boules séparait cette propriété de deux autres cédées en 1655 par Louis de Bretagne, marquis de Vaujour, et Louise de Balzac, sa femme, à Marie de Balzac, marquise de Clermont-d'Entragues, laquelle eut Rioult d'Ouilly pour acquéreur. L'une de ces deux maisons, qui passa à Jacquier de Vieuxmaison, conseiller au parlement, porte le n° 8. L'autre a été vendue par le fermier-général Gigault de Crisenoy à deux Américains, qui l'ont refaite, n° 10.

---

(1) Notice écrite en 1860.

Les MM. de Tournay avaient aussi pignon sur l'ancienne rue de Touraine, mais c'était de l'autre côté.

La ci-devant rue de la Marche a transmis à la rue Saintonge une grande maison, décorée d'un fronton, qu'a longtemps habitée la famille de l'abbé Legendre. Le parlement, par un arrêt du 8 mars 1746, a autorisé l'acceptation d'un legs fait par l'abbé Legendre, chanoine de l'église de Paris, et destiné à établir dans l'université de Paris des prix annuels pour tous les colléges de plein exercice, depuis la classe de troisième jusqu'à la rhétorique. L'abbé Collot, chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois et professeur émérite de la même université, a fondé pareillement, le 29 mai 1758, d'autres prix pour les quatrième, cinquième et sixième classes. Enfin l'institution d'un prix d'éloquence latine pour les maîtres-ès-arts était due au libraire Coignard. Telle est l'origine du Concours-Général en Sorbonne.

Godefroy, receveur-général des finances en Picardie, eut une maison également située dans la rue intermédiaire, mais à deux portes, dont l'une rue de Berri (Charlot). Une autre de la rue de la Marche, avec jardin, n'était séparée de celle de Poitou que par trois propriétés ; elle appartenait en 1752 à Le Laboureur de Blérenval, capitaine d'infanterie. Ce fils unique d'un bailli-général de Saint-Denis l'avait héritée de son oncle, Florent Robinot, contrôleur des guerres et donataire lui-même de son frère, trésorier-général des vivres, vers 1680. Jean Girard y avait succédé antérieurement aux pères de la Merci établis à Montmorency. Par conséquent, cet hôtel n'était pas celui de Clermont, connu rue de la Marche en 1664.

Le n° 27 nous montre une porte et des mansardes qui datent de la Fronde. Il s'y créa une entreprise pour le transport des paquets dans Paris, sous le règne de Louis XVI : le bureau en avait

des succursales dans les divers quartiers de Paris. A cette époque nous eussions rencontré au n° 41 Boileau, peintre du duc d'Orléans et ancien directeur de l'académie de Saint-Luc. Parisot, maître-des-requêtes, avait eu la maison d'après, où son prédécesseur avait été d'Aguesseau, conseiller au parlement.

Et le 45, à qui donc ? A Courtin, comte de Villiers, qui avait pour voisin ou pour prédécesseur, en 1752, M. de Sauroy, dont la propriété était surnommée du Balcon ; au vicomte Jean de Verthamont, trésorier de France, chanoine et archidiacre, avant 1669 ; à Jean de la Grange, qui, antérieurement encore, s'était rendu adjudicataire sur Claude Charlot, secrétaire du roi, exproprié par arrêt de décret du dernier jour de janvier 1643.

Moins anciennes sont, en général, les constructions qui se succèdent entre la rue de Normandie et le Boulevard : le plan de 1739 accuse par-là bien moins de maisons que de murs. Robespierre y a occupé, au n° 64, un logement qu'il a quitté au milieu de l'année 1791.

Rue du Forez,
rue du Perche et rue Debelleyme,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

de Limoges. (1)

Des rues qui portent, au Marais, des noms de provinces françaises ou de villes de province, forment tout un réseau, qui se déploya sur les cultures du Temple en l'année 1626. La petite rue du Forez y fut particulièrement tracée au-dessus d'un cul-de-sac, sorte de coche entaillée dans le mur du Temple. Que nous perdrions notre temps a y chercher l'ancien séjour d'un comte du Forez, ou l'ancien hôtel d'un gouverneur de cette province ! Elle fit partie du grand gouvernement du Lyonnais et le dernier de ses comtes, qui possédaient d'abord le Lyonnais et le Beaujolais, fut le connétable de Bourbon, tué au siège de Rome l'an 1527.

En revanche, nous remarquons une charmante bicoque plusieurs fois séculaire à porte cintrée et très-basse, le n° 6, auquel se rapporte un nom qui, malgré sa célébrité dans les annales dramatiques, n'est nullement étranger à celles de l'architecture. Michel-Jean Sedaine, architecte du roi, secrétaire-perpétuel de son académie d'Architecture, demeurant au Louvre, est devenu là propriétaire à titre d'héritier pour un tiers de

(1) Notice écrite en 1860. La rue de Limoges ne portait pas encore, avec trois autres, le nom d'un président du tribunal civil de la Seine, qui l'avait été sous Louis-Philippe, sous la république de 1848 et sous Napoléon III.

Jean-Pierre Sedaine et de Marie-Jeanne Gourdin, ses père et mère. Celle-ci tenait la maison de Michel Richer, architecte, son oncle maternel, lequel avait acheté d'un avocat signant Hubert de Pesthes.

L'ancien hôtel de Mme de Maintenon, rue du Perche, n° 9, est, comme celui de Mme de Sévigné, occupé par une pension. Auvray de Graville, secrétaire du conseil d'État et du conseil privé, a vendu, sous Louis XV, à Eynard de Ravannes, grand-maître des Eaux-et-Forêts, cette propriété, qui tenait d'un côté à Mme de Poncher, de l'autre aux capucins du Marais.

Pomponne de Refuge, lieutenant-général, a laissé au marquis de Refuge, son fils aîné, l'hôtel qui fait le coin de la rue du Perche et de la rue Saintonge. Les héritiers du marquis ont eu pour acquéreur le comte de Wallen, et celui-ci a légué la maison à Chambon, marquis d'Arbouville, sous-gouverneur du duc d'Angoulême et après cela général. D'Arbouville, impliqué dans la conspiration du Luxembourg, est monté sur l'échafaud en l'an II.

Trait-d'union entre les rues du Poitou et de Bretagne, la rue de Limoges a été habitée par André Dumont, le conventionnel, soit au n° 6, où le chiffre E. L. G. se lit d'ancienne date dans la ferrure d'une porte assez petite, soit au n° 8, qui paraît un reste d'hôtel.

Au milieu du siècle XVIIIe, le 4 appartenait à Guyon, directeur-général des monnaies de France, résidant rue Thibautodé, dans une maison qui faisait corps avec l'hôtel de la Monnaie ; Charles de la Visse, receveur-général de Champagne, avait antérieurement donné la même propriété du Marais à Gauguion, intendant et commissaire-général des vivres.

D'après les notes accolées au plan de Paris en 1714, tel était alors l'effectif des trois rues dont nous vous parlons :

Rue de Forest, entre la rue d'Angoumois, et le cul-de-sac des Murs-du-Temple : 7 maisons, 2 lanternes.

Rue du Perche, entre la rue Vieille-du-Temple et la rue Thorigny : 14 maisons, 2 lanternes.

Rue de Limoges, entre la rue de Bretagne et la rue de Poitou : 12 maisons, 6 lanternes.

Rue Radziwill,

NAGUÈRE

Neuve-des-Bons-Enfants, et rue Baillif,

EN CE QUI NAGUÈRE S'EN APPELAIT AUSSI

Neuve-des-Bons-Enfants. (1)

Les Hôtelleries. — 1784. — 1734. — La Poudre merveilleuse. — Mlle Durancy. — Les Radziwill. — Le Passage sombre. — Mme de Villemomble. — Le Cte de Toulouse. — Barbier.

Il y avait encore plus d'hôtelleries rue Neuve-des-Bons-Enfants en 1787 que présentement : on les appelait hôtels de Radziwill, de Varsovie, de la Reine, Montholon et des Bons-Enfants. Vingt-cinq années plus tôt, le sieur Béchade y avait tenu l'hôtellerie de Mars, dont la moitié des chambres prenaient jour sur le jardin du Palais-Royal. Ce n'est pas l'hôtel-garni de Radziwill qui se trouvait à la place du passage Radziwill ; c'était l'hôtel de Montholon. L'encoignure de la rue Neuve-des-Petits-Champs était occupée par celui qui empruntait la dénomination de la rue.

Plusieurs membres de la grande famille Radziwill furent palatins de Wilna. Nicolas Radziwill, qui

---

(1) Notice écrite en 1860. la rue Neuve-des-Bons-Enfants a depuis lors pris le nom des princes Radziwill, qui l'avaient habitée. Le crochet qu'elle décrivait encore pour s'aboucher avec la rue des Bons-Enfants est absorbé par le prolongement de la rue Baillif, légèrement déplacée.

avait gagné des batailles, s'était fait protestant à l'instigation de sa femme ; mort en 1567, il fut porté en terre sur les épaules de ses quatre fils, et ceux-ci abjurèrent le luthéranisme avant d'avoir un hôtel à Paris, situé rue Neuve-des-Bons-Enfants et prenant vue sur les bosquets du jardin du Palais-Royal. La première femme d'un prince de cette maison, palatin de Wilna et grand-maréchal de Lithuanie au XVIIIe siècle, écrivait en langue polonaise des comédies, des tragédies ; une autre princesse Radziwill était poëte. Ulric de Radziwill, grand-connétable de Lithuanie, dans le courant du même siècle, composait également des poëmes ; Charles, palatin de la même race, avait encore 5 millions de revenu et environ 600,000 serfs dans son pays, sous le règne de Louis XVI, bien que sa famille déjà fût appauvrie. Le rôle important qu'il a joué fait regretter que les mœurs de celui-là n'aient été nullement adoucies par la culture des belles-lettres ; la sauvagerie de son impolitesse, son ivrognerie et bien d'autres licences paraissent avoir pris à tâche de faire contraste avec les roueries de Richelieu et de Lauzun, par comparaison innocentes. Au surplus, Charles de Radziwill a cessé en Pologne de vivre, la seconde année de la Révolution française. On a su à Paris, six ans plus tard, que le gouverneur du grand-duché de Poméranie, nommé Antoine-Henri de Radziwill, épousait une nièce du grand Frédéric. Confisquer, faute de mieux, l'hôtel de cette maison princière n'aurait pas même été possible ; car il y avait eu aliénation au commencement du règne de Louis XV et en même temps division. Il n'en fut pas moins démoli, et la maison la plus élevée de Paris prit la place [illegible] ;cienne résidence palatine.

[illegible] deux branches qui a gardé le [illegible] il est comme un arbre à double [illegible] le la rue de Valois-Palais-Royal,

et ses deux tiges se réunissent au premier au-dessus de l'entresol ; les six autres étages de la maison reposent, comme des nids entassés, sur la tige en spirale qui de nouveau se divise, et les deux rameaux supérieurs du passage grimpant rattrapent le niveau de la rue Neuve-des-Bons-Enfants en face de la Banque-de-France. Mais que feuilles et fruits viennent donc mal sur branches manquant d'air et de soleil ! Le commerce ne fleurit qu'à peine, et sur le tard, aux lueurs artificielles du soir, dans le passage Radziwill. Ce curieux labyrinthe est sombre lors même qu'il fait dehors le temps le plus clair ; il brûle des cierges en l'honneur de la pluie dès la première menace de l'orage : les ouragans sont comme des bonnes fortunes, qui le tirent de son abandon pour un moment. Ses modestes échoppes n'attendent pas pour s'illuminer que le crépuscule en donne le signal à tant d'autres ; elles devancent l'aurore qui ne poind pour les becs de gaz, lampes, bougies, chandelles et veilleuses, qu'après le coucher du soleil. Il n'y a pas même de mois de juin ou de juillet qui empêche cette voie, couverte d'un côté par sept étages et de l'autre par huit, de se croire tout au plus dans l'équinoxe : des femmes noctambules y chantent matines à l'heure de Salut.

M. de Brainville, en 1784, étoit propriétaire à l'angle de la rue Neuve-des-Petits-Champs et de la rue Neuve-des-Bons-Enfants, sur laquelle venaient à la suite :

M. Guiraud de Talleyrac, maître-maçon, qui habitait la rue de la Chaussée-d'Antin ; M. Legrand, domicilié dans sa propre maison ; M. Favre, *item* ; M. Bellanger, conseiller au Châtelet, *item* ; M. Caquer, chef du bureau des Insinuations, demeurant rue Montmartre, près la rue Tiquetonne ; l'abbé Alove, domicilié dans sa maison, et d'autres propriétaires.

Aucun Radziwill n'y entrait plus en ligne une cinquantaine d'années auparavant, le tableau rapporté ci-dessous aux numéros d'à-présent en fait foi :

N° 1 : M Courtois. — 3 : M. de Flaconot. — 5 : M. Fontaine-Martel. — 7 : Mme d'Alençon. — 9 : M. Duchesne. — 11 : le maréchal-ferrant Thavenel. — 13 : le notaire Chuppin. — 15 : même propriétaire. — 17 : le président Maupeou, père du chancelier et propriétaire aussi dans la rue Baillif, ou bien M. Mainpoud de la Roche, propriétaire aussi dans la rue des Bons-Enfants. — 19 : le duc de Noirmourtiers, qui avait eu Colbert pour prédécesseur. — 21 : M. de Thézan. — 23 : Mme de Chaussère. — 25 : M. Laureau. — 27 : M. Guillard, conseiller. — 29 : le notaire Chuppin. — 31 : même propriétaire. — 33 : M. de Sommery. — 35 : M. Boissière, maître-des-comptes. — 37 : le papetier Beaumont.

Plusieurs de ces maisons, ayant été refaites, peuvent avoir changé d'importance ; l'application des numéros actuels n'est donc pas infaillible d'un bout à l'autre ; il n'y a que vraisemblance à cet égard pour deux ou trois immeubles. L'une des maisons Chuppin n'est devenue l'hôtel de Normandie qu'après avoir été Radziwill.

Dans celle de M. de Flaconot le palatin lui-même n'avait-il pas premièrement résidé ? N'était-ce pas un ancien hôtel, communiquant avec le palais-Cardinal par le jardin, ainsi que par un souterrain, et dans lequel Richelieu avait logé de ses plus proches parents ? Le charlatan Ailhaud y donnait plus tard à souper : une poudre, à laquelle il attribuait toutes les vertus curatives, n'avait jamais réussi à guérir que lui-même de la pauvreté. Puis un appartement au moins en était la petite-maison de M. de Louvois, qui ne se borna pas à y recevoir, en 1766, Mlle Durancy, de l'Opéra, que sa visite prolongée, mais épiée par jalousie, brouilla avec le financier Collet, frère de Collet

d'Hauteville. Une imprimerie occupe encore le principal corps-de-logis, où le journal *la Quotidienne*, autrement dit *l'Union*, a longtemps eu ses bureaux.

Mlle Marquise, qui avait fait partie du corps-de-ballet, au même théâtre que Mlle Durancy, portait ensuite dans l'ancienne propriété d'Alençon le titre de marquise de Villemomble. Maîtresse du duc d'Orléans, le grand-père de Louis-Philippe, elle avait eu de lui trois enfants : l'abbé de Saint-Phar, dont l'hôtel a gardé le nom sur le boulevard Poissonnière, l'abbé de Saint-Albin et Mme Brossard. Le prince avait quitté Mme de Villemomble pour Mme de Montesson, qu'il épousa morganatiquement ; tout conspirait, en conséquence, pour empêcher que ces deux femmes se rencontrassent de la vie : la mort seule put les rapprocher, au commencement de l'Empire. Leurs deux enterrements se croisèrent sur les marches de l'église Saint-Roch : l'une des deux montait, cette fois encore, pendant que l'autre descendait.

Les dépendances de l'hôtel de Toulouse, qui pour nous est la Banque-de-France, remplissaient déjà tout le côté droit de notre rue. Aussi ne portait-on en 1714 au compte d'icelle que 20 maisons, dont 7 à lanternes. L'hôtel où le comte de Toulouse avait eu pour prédécesseurs Rouillé, fermier des Postes, et le secrétaire d'État Phélypeaux de la Vrillière, était rétabli et agrandi sur le plan de Cotte.

Le traitant Barbier avait morcelé par spéculation tout le terrain que l'historiographie vient de toiser à sa manière dans la rue Neuve-des-Bons-Enfants. Le cardinal l'avait gardé durant quatre années avant de le céder à Barbier, et Barbier durant deux années avant l'ouverture de la rue, qui s'était ainsi fait attendre jusqu'en 1638.

Rue Jean-Jacques-Rousseau. (1)

Jean-Jacques. — La Rue Plâtrière. — L'Enceinte de Philippe-Auguste. — 1770. — *Les Dupin.* — *M*me *Dudevant. — Les Eaux minérales. — L'hôtel Bullion. — L'hôtel des Postes.* — 1780. — *La Communauté de Sainte-Agnès.*

« Au mois de juin 1772, dit Bernardin de Saint-Pierre, un ami m'ayant proposé de me mener chez Jean-Jacques Rousseau, il me conduisit dans une maison rue Plâtrière, à peu près vis-à-vis de la poste ; nous montâmes au quatrième étage. Nous frappâmes, et Mme Rousseau vint nous ouvrir la porte. Nous traversâmes une fort petite antichambre, où des ustensiles de ménage étaient proprement arrangés ; de là nous entrâmes dans une chambre où Jean-Jacques Rousseau était assis, en redingote et en bonnet blanc, occupé à copier de la musique.... Près de lui était une épinette. Deux petits lits de cotonnade rayée de bleu et de blanc comme la tenture de sa chambre, une commode, une table et quelques chaises faisaient tout son mobilier. Aux murs étaient attachés un plan de la forêt et du parc de Montmorency, où il avait demeuré, et une estampe du roi d'Angleterre, son ancien bienfaiteur. Sa femme était assise, occupée à coudre du linge ; un serin chantait dans sa cage suspendue au plafond ; des moineaux venaient manger du pain sur ses fenêtres ouvertes du côté de la rue, et sur celle de l'antichambre on voyait des caisses et des pots remplis de plantes telles qu'il plaît à la nature de les semer. Il y avait

(1) Notice écrite en 1860. La rue Jean-Jacques-Rousseau ne s'allongeait pas encore de la rue de Grenelle-Saint-Honoré.

dans l'ensemble de son petit ménage un air de propreté, de paix et de simplicité, qui faisait plaisir. »

Cette maison, que le philosophe habitait depuis le mois de juin 1770, a été rebâtie de fond en comble : elle venait la première à droite dans la rue Plâtrière, passée Jean-Jacques-Rousseau le 4 mai 1791. La rue, déjà peuplée en l'an 1283, avait utilisé pour se bâtir le plâtre tiré auparavant du même endroit, ou qui s'y débitait ; elle se bornait à contourner extérieurement l'enceinte de Philippe-Auguste, dont une tour encore était très-reconnaissable au XVIII[e] siècle chez Gilles, rue Plâtrière, ainsi qu'au petit hôtel Royaumont, rue du Jour. A ce petit hôtel et à l'hôtel de Francœuil touchait le couvent de Sainte-Agnès ; la maison de Gilles était sur la même ligne, et quelque chose de la muraille urbaine du XII[e] siècle restait également à l'hôtel de Laval, près la rue Coquillière.

L'hôtel de Laval ne fut-il pas aussi l'hôtel de Châteauneuf, donnant rue Coquillière, mais dont le n° 6 de notre rue dépendait ? Cette portion en appartenait vers 1770 à la famille de l'abbé Terrasson, qui avait fait partie des académies Française et des Sciences, mais qui ne vivait plus depuis une vingtaine d'années. Le 8, à M. de Montulé ; le 12, à M. Sageret ; le 14 et le 16, à M. Mallet de Chanteloup.

Suit l'ancien hôtel de Francœuil, autour du quel a gravité Jean-Jacques, qui en était moins près encore dans la rue de Grenelle-Saint-Honoré et même à l'entrée de la rue Plâtrière qu'à l'entrée de la rue Verdelet, Pagevin depuis, qui commençait rue Plâtrière, sous les fenêtres de l'hôtel. Le fermier-général Claude Dupin n'y succédait rien moins qu'à M[me] de Pompadour ; deux ou trois livres de sa composition, traitant d'économie et de philosophie, avaient paru sans signature avant qu'il laissât veuve, en 1769, sa seconde femme.

Cette fille naturelle de Samuel Bernard avait été remarquable par sa beauté ; l'esprit lui dura plus longtemps, et elle ne mourut qu'après le siècle qui était à peine son aîné. Pour qu'elle allât seule jusqu'au bout, n'avait-il pas fallu qu'à moitié chemin le centenaire Fontenelle, son ami, lui léguât le secret de sa longévité ? C'est en 1748 que Rousseau, congédié par M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, qui l'avait eu pour secrétaire, était venu à Paris pour la troisième fois et avait pris l'emploi de commis chez le fermier-général. De plus, il avait été quelque peu le précepteur de Dupin fils, et Mme Dupin, qui écrivait aussi, l'avait employé à transcrire des manuscrits. Son élève, Dupin de Francœuil, acquit à fond la réputation de mauvais sujet, avant d'entrer à son tour dans les Fermes, et il épousa la jeune veuve du comte de Horn, fille naturelle du maréchal de Saxe. Leur fils, Maurice Dupin, fut officier ; leur petite-fille, Mme Dudevant, dite George Sand, ne déroge pas de sa généalogie, qui ne tire pas de l'ascendance légitime ce qui peut le mieux flatter la vanité, et cette romancière, qui plus est, ressemble par les idées et par le style au maître dont son grand-père a pris des leçons orales.

Deux dépôts d'eaux minérales se font concurrence dans les immeubles dont nous venons de parler : l'un des deux date au moins d'un siècle dans la rue, mais il était d'abord de l'autre côté, entre les hôtels de Bullion et d'Armenonville, et l'eau de Vichy s'y vendait 4 livres par bouteille de 4 pintes ; l'eau de Baréges, 2 livres 8 sols la pinte.

Le bel hôtel élevé sur le dessin de Levau, en 1630, pour le surintendant des finances Claude Bullion, avait passé depuis à deux prévôts de Paris, Charles-Denis Bullion, nommé en 1685, et Gabriel-Jérôme, son fils, nommé en 1723 : il y en

avait sous Louis XVI un lot à M. Bellizard, un à M. Pagette, un à M. Prévost. Dans le principal, n° 3 actuel, se faisaient aux enchères les ventes publiques de meubles. La loge maçonnique du Contrat-Social disposait au même temps, avec entrée par la rue Coq-Héron, d'une des deux galeries de l'hôtel de Bullion, illustrées par Philippe de Champagne, par Simon Vouet, par Sarrasin. Le concert de l'Émulation se donnait au même hôtel tous les dimanches et commençait à 11 heures du matin : Bertheaume, 1er violon ; Imbault, 2me. D'autre part, Talma y demeurait à l'époque de ses débuts, qui avaient lieu en 1787.

M. de Mézières possédait un hôtel, et le marquis de Fitzjames deux petites maisons, entre l'hôtel des Ventes, ci-devant Bullion, et l'hôtel des Postes, ci-devant d'Armenonville, plus anciennement d'Hervart et d'Épernon. De ce dernier nous avons dit l'histoire, alors que nous passions rue Coq-Héron. Destouches, architecte de la Ville, qui l'avait agrandi sous le règne précédent, pour y établir l'administration générale des Postes, n'avait pas englobé encore ce qui suit le n° 5. Un café de la Poste s'était ouvert peu de temps après dans la rue Plâtrière, qu'enchantait alors la musique périodiquement faite chez Mme Rutgi.

Au 21 ou au 24, bureau du *Journal de Paris*, ainsi que du *Journal des Savants*.

Au 20, ex-hôtel Letellier, communauté de Sainte-Agnès, au sein de laquelle était morte, en 1738, sœur Anne Pasquier, âgée de 88 ans, supérieure depuis 60 ans, c'est-à-dire depuis l'origine de la maison. Les filles de Sainte-Agnès, qui, avaient une autre porte rue du Jour, ne prononçaient pas de vœux et tenaient gratuitement école. Elles recevaient des dames pensionnaires à raison de 360 livres par an sans vin, ou de 400 avec du vin, plus 20 livres de bienvenue une fois payées.

Rue d'Argout,

NAGUÈRE

des Vieux-Augustins. (1)

Vieux est bien le mot. L'établissement des moines augustins au-delà de la porte Saint-Eustache, près d'une chapelle de Sainte-Marie-l'Égyptienne, remonte au règne de saint Louis. Dès l'an 1286, plus d'augustins en ces parages! Près de la demeure qu'y avaient eue ceux qui s'étaient transférés au clos du Chardonnet, une rue se perça bientôt; mais elle n'allait d'abord que jusqu'à la petite rue Pagevin. La preuve que sa prolongation entre les rues Pagevin et Coquillière date d'avant la fin du règne de Louis XIV, est dans le nombre des maisons qu'on y énumérait alors, et le voici : 70. La somme n'en est pas même aussi élevée tout-à-fait au moment où nous poursuivons notre tâche de chroniqueur dans cette rue. Néanmoins elle n'est encore passée qu'au fil de la rue Pagevin et la rue Soly est encore la seule qui s'y accote celle-ci n'ayant pas plus changé de largeur que celle-là depuis l'ancien dénombrement.

Le siècle suivant vit poindre et grandir la renommée d'un simple friseur, qui devint propriétaire d'une maison de la rue des Vieux-Augustins que nous croyons le nº 10. Cet accommodeur sans égal, appelé Lacroix, passait en poste un bon

(1) Notice écrite en 1860, avant que la rue des Vieux-Augustins prît le nom d'un ancien ministre de Louis-Philippe, gouverneur de la Banque de France sous Napoléon III.

quart de son temps, sur la route royale de Paris à Versailles ; on le demandait à la cour quand il coiffait à l'Opéra ; il faillait s'inscrire à l'avance pour espérer les secours de son art, ou payer un tour de faveur à un prix inimaginable. Lacroix se vit même obligé d'envoyer dans chaque maison un élève, dont il répondait, pour faire le gros de la besogne : il arrivait pour le dernier coup de peigne, et c'en était assez pour imprimer la signature du maître sur les coiffures auxquelles il avait mis la main. Mais en frisant Sophie Arnould, il devint trop amoureux d'elle pour que la sémillante danseuse fût insensible aux preuves qu'il en offrait. La première fois qu'on rencontra, en petite robe, Sophie Arnould donnant le bras à son friseur, qu'accompagnait une mère et une sœur, on la crut déjà de la famille : ce surcroît de parenté coûtait assez gros à Lacroix.

M. Héricart de Thury avait une maison presque en face, et le notaire Trubert ses panonceaux. Le fils de ce dernier a rempli également la charge de notaire, et nous avons personnellement ses fils pour anciens condisciples. Patrin, le minéralogiste qui devint membre de la Convention, descendait dans sa jeunesse à l'hôtel d'Artois, vers 1770, en cette rue des vieux Augustins. L'une des maisons qu'elle partage avec la rue des Fossés-Montmartre avait appartenu antérieurement à Quentin, valet-de-chambre du roi.

Au 12, ancien hôtel d'Herualt, étaient la résidence et les bureaux de M. Bellanger, lieutenant-particulier au Châtelet. Ce magistrat et ses collègues, car il y avait plusieurs lieutenants-particuliers, tenaient l'un après l'autre l'audience du présidial. La même propriété depuis longtemps est l'hôtel de Francfort, que distingue des seize autres hôtels-garnis de la rue un souvenir historique. Une chambre y fut prise, un jour de l'année 1793, par

une demoiselle de 25 ans, appartenant à une famille noble de la Normandie, que révoltaient les crimes des meneurs de la Révolution et qui avait choisi le plus sanguinaire de tous, pour en faire à son tour une victime. C'était Charlotte Corday. L'immeuble appartient à la caisse d'Épargne, qui a fait du suivant le dépôt de ses archives.

La comtesse de Choiseul-Gouffier avait en 1785 deux maisons au coin de la rue Pagevin, et elles se trouvent encore derrière l'ancien hôtel Choiseul-Gouffier de la rue Coq-Héron : toute la largeur du terrain avait été préalablement occupée par les écuries de l'hôtel d'Épernon, présentement hôtel des Postes. Propriétaire au coin de la petite rue Soly : Le président Gourd.

Rue des Jeûneurs. (1)

Où trouver une rue dont le nom se justifie moins, quant à-présent ? Le quartier qu'elle traverse est justement celui de tout Paris où l'on déjeune, en général, mieux qu'on ne dîne dans les autres. Fabricants, entrepositaires et commettants s'y entendent pour leurs affaires entre le chablis et le pomard. Préférence est souvent donnée par l'acheteur au négociant qui fait la meilleure chère. Le déjeuner, ainsi que l'ont créé des vaudevillistes au commencement du siècle, donne au manufacturier une verve, qu'elle n'ôte pas au commis-voyageur, et, à mérite égal, il a sur le dîner l'avantage d'égayer la journée entière. Aussi bien l'avant-dernière maison du côté droit était déjà à l'enseigne des Déjeuneurs lorsque Louis XV commençait à régner, et elle appartenait à M. de Maricourt. Le marquis de Breteuil avait celle d'après, en équerre sur la rue Montmartre.

M. Lhuillier était alors propriétaire de la cinquième maison et de la sixième après la rue Saint-Fiacre. Mme Mouilleron, entre les rues Saint-Fiacre et du Sentier. M. Bégon, de l'autre côté, à l'encoignure de la rue du Gros-Chenet, maintenant incorporée à celle du Sentier.

Un document inédit, qu'approximativement nous rapportons au millésime 1765, mettait M. Brion à l'ancienne place de Mme Mouilleron, M. Terrail et M. Collet d'Hauteville sur d'autres points de notre rue, où se prenaient ailleurs des bains médici-

---

(1) Notice écrite en 1860.

naux, d'après un système d'hydrothérapie minérale dont l'inventeur était M. Guérin, de Montpellier.

Un plan manuscrit, que nous croyons encore postérieur d'une vingtaine d'années, rangeait en file au-dessous de la rue Saint-Fiacre : M. Saint-Hilaire, M. Cretet, M. Ternaux, M. Froissard, M. Renaud, M. Avart et Mme Rillet.

D'autre part, le plan de Turgot écrivait en 1739 *rue des Jeux-Neufs*, ce qui rappelait effectivement que notre rue avait été tracée à travers des jeux de boule. Elle dépendait, comme terrain, du fief Saint-Fiacre dans plus de la moitié de son parcours, limité par la rue Montmartre d'un côté, au point où se trouvait la porte Montmartre, et par la rue du Sentier, de l'autre côté. Depuis un petit nombre d'années elle absorbe, par extension, une rue Saint-Roch-Poissonnière entre celles du Sentier et Poissonnière.

De cette petite rue faisait partie une maison avec jardin, qui répond au chiffre 16 : Mlle Sainval, de la Comédie-Française, avait demeuré là. Cette actrice n'en fut pas moins propriétaire dans la cour des Fontaines ; elle acheta, pendant la Révolution, l'île Saint-Honorat, près de Nice, c'est-à-dire une des îles de Lérins qu'un monastère célèbre a surtout fait connaître. C'est Mlle Blanche Alziari de Roquefort qui portait au théâtre le pseudonyme de Sainval.

N° 38, rue des Jeûneurs : ancien hôtel de Chalabre, d'Agoult-Chalabre par suite d'une alliance. On sait que de nos jours Mme la comtesse d'Agoult, née Mlle de Flavigny, a signé *Daniel Stern* de quoi se faire un nouveau nom : à coup sûr, les livres en conservent encore plus que les hôtels. Le 17 a appartenu pareillement à M. de Chalabre.

MM. de Béthizy-Mezières disposaient du 26, où Jean Jouvenet, peintre d'histoire, avait logé

sous Louis XIV. Devenu paralytique de la main droite, Jouvenet avait fait passer le pinceau à la place qu'avait eue la palette, et il s'était appris à peindre de la main gauche : c'était bien sa seconde manière !

Le 25 et le 27 ont pour propriétaire M. Delamare, de la *Patrie*, lequel a acheté déjà ancienne la première de ces maisons et fait bâtir la seconde sur un jardin avant 1830. Une construction contiguë à ce jardin avançait dans la rue, d'après le susdit plan de Turgot, plus encore que les autres façades séculaires qui se suivent de près sur la même ligne jusqu'à la rue Montmartre.

Nous ne savons si M. de Pressigny, le fermier-général, qui possédait, au commencement du règne de Louis XVI, et le 41 et une maison contiguë, depuis lors démolie, est le même que nous avons vu, dans sa jeunesse, rue des Enfants-Rouges : les dates n'y contrediraient pas. Voici comment, quelques années plus tard, on désignait ces deux propriétés : *hôtel de M. Ménage de Pressigny-Férigen.*

Rue de Lourcine. (1)

L'hôtel Zône. — Le Fief. — Abréviation du Fief au profit des Cordelières. — L'Hôpital de Lourcine. — Sainte-Valère. — Le Jardin des Apothicaires. — Les Propriétaires en 1715. — La Garnison. — La Trompette du Jugement dernier.

Par ordonnance royale, en 1843, était déclaré d'utilité publique le prolongement de la rue des Bourguignons au-delà de la rue de Lourcine, et cet appendice ne s'en détache pas moins sous la dénomination de rue Cochin. Le sieur Vaillant avait vu accepter l'offre qu'il faisait à la Ville de subvenir à tous les frais d'établissement de cette petite voie de communication, moyennant 40,000 fr. d'indemnité, et il avait acquis aussitôt, du côté de la rue Pascal, ce qui lui manquait de terrain pour la rue qu'il ouvrait, du reste, à travers un immeuble qui lui appartenait. L'ordre de Malte avait été propriétaire de cette maison, qui comportait, cent ans avant, un grand jardin, deux cours et plusieurs corps-de-bâtiments à la disposition de divers locataires. Qui plus est, le

---

(1) Notice écrite en 1862, et il s'en faut que la démolition n'ait pas tenu depuis ce qu'elle promettait dès-lors à la rue de Lourcine. Au lieu d'un boulevard, en voici deux qui passent en travers, les boulevards Arago et Saint-Marcel, celui-ci sur un pont dont un bout a enterré la rue des Bourguignons et l'autre bout la rue Cochin. Celle des Feuillantines a renversé elle-même sur son passage force maisons des deux côtés, dans cette rue de Lourcine dont le point de départ est reculé à gauche par la perte de maisons qui se suivaient depuis la rue Mouffetard.

fief de Lourcine avait dépendu de la Commanderie de Saint-Jean-de-Latran, au temps des Croisades, et les hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, dits de Saint-Jean-de-Latran, qui avaient pour mission d'héberger les pèlerins et de faciliter leurs voyages, étaient devenus chevaliers de Rhodes et ensuite chevaliers de Malte, en demeurant seigneurs du fief jusqu'à la grande révolution. *Locus de Laorcinis* dans le principe, puis presque une ville, puis une rue tout simplement, Lourcine avait eu pour chef-lieu, en tant que fief, l'hôtel Zône ou Jaune, d'ailleurs maison de campagne de la Commanderie de l'ordre. La rue de Lourcine s'était appelée Franchise: jamais un artisan n'y a été soumis aux obligations de la maîtrise. On l'avait dite aussi du Clos-de-Ganay, en raison d'une maison de plaisance au chancelier Ganay, et rue des Cordelières, à cause d'un couvent dont nous allons préciser l'historique.

Une abbaye de cordelières, sœurs de Sainte-Claire et de Saint-François, avait été fondée à Troyes par Thibaud VII, comte de Champagne. Des religieuses de ce pays furent bientôt attirées à Paris par Marguerite de Provence, qui les reçut dans un manoir où saint Louis, dont elle était veuve, avait séjourné. Près de là Gallien de Pois, chanoine de Saint-Omer, leur légua trois maisons, avec la permission du Commandeur, car elles étaient du ressort justiciable et tributaire de Saint-Jean-de-Latran, et tout seigneur abrégeait ou démembrait son fief en permettant à des gens de main-morte de posséder des héritages qui en relevaient. Puis, à l'exemple de la reine Marguerite, la princesse Blanche, sa fille, prit les cordelières en affection; elle entra en religion dans leur couvent, après avoir perdu son mari, Ferdinand, fils aîné d'Alphonse X, roi de Castille. La chambre de cette princesse, qui avait fait

bâtir le cloître; son lit, la salle de ses gardes et d'autres souvenirs de sa famille se conservèrent pieusement dans la maison, comme la mémoire de ses bienfaits, jusqu'à la suppression de tous les monastères. Lors des troubles occasionnés par la captivité du roi Jean, les *Cordelières de l'esglise Saincte-Claire-de-Lourcine-lez-Sainct-Marcel-prez-Paris* s'étaient vues dans l'obligation de se réfugier en ville; il en fut de même lors du siége de Paris par Henri IV, dont les soldats campèrent à l'abbaye. Il n'y eut plus d'abbesse dans cette maison à partir de l'année 1674; mais une prieure, succédant à l'abbesse, fut pareillement élue tous les trois ans. Les petites-cordelières de la rue de Grenelle se réunirent, en 1749, à leurs sœurs de la rue de Lourcine. Le prix de la pension annuelle des demoiselles dont elles faisaient l'éducation, était de 3 à 400 livres. Des manufactures, créées par des Anglais, et puis une tannerie remplacèrent l'établissement religieux sous la République et sous l'Empire. Mais une des clauses de la vente domaniale obligeait l'un des acquéreurs à faire ouvrir sur le territoire monastique une rue, et il y en eut trois, les rues Julienne, des Cordelières et Pascal. La tannerie devint une maison religieuse de refuge en 1825, puis un asile pour les orphelins du choléra en 1832, et, quatre années après, l'hôpital de Lourcine pour les femmes affectées de maladies vénériennes.

Un autre hôpital de Lourcine, consacré au traitement des mêmes affections, avait été inauguré en 1559, sous l'invocation de saint Martial et de sainte Valère, à l'entrée de la rue, côté gauche. On y transférait, vingt années après, l'établissement des Enfants-Rouges, dû à l'iniative de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, et qui prit le nom de la Charité-Chrétienne: les enfants y apprenaient à soigner les malades.

Nicolas Houel, apothicaire-droguiste, mérite qu'on le regarde comme le fondateur de cette institution, bien qu'elle fût plutôt renouvelée que nouvelle ; il a fait reconstruire la chapelle Sainte-Valère et acheté vis-à-vis un terrain, qu'il a converti en Jardin des Apothicaires pour la culture des plantes médicinales. Telle est l'origine du collège des Apothicaires, maintenant école de Pharmacie, qui ouvre rue de l'Arbalète. Des religieuses desservaient, au XVIIIe siècle, la maladrerie de Sainte-Valère, qui dépendait alors de l'Hôtel-Dieu, après avoir appartenu au bourgeois Prévost ; elle ne se rattachait donc plus au Collége.

Une boucherie de trois étaux occupait, à la fin du règne de Louis XIV, le premier angle de la rue des Bourguignons. Les propriétaires se suivaient un peu plus haut dans l'ordre que voici :

La D^lle^ Nancelet, avec un blanchisseur pour locataire. Lemoine, avec un brasseur. Huré, avec un charron. Sauvegrain, boulanger. Santinier, avec un boulanger pour locataire. Lutar, avec un marchand-de-vin. De Saint-Léger, avec un marchand-de-vin. Veuve Coutelier, avec un brasseur. Subito, en face de la rue des Anglaises, dite aussi Neuve-Saint-Jean-de-Latran. De Natal. L'Hôtel-Dieu, avec un traiteur pour locataire. Delafolie, avec un marchand de bestiaux. L'Hôtel-Dieu, avec un fermier, au coin de la rue de la Santé.

De l'autre côté de la rue, après Sainte-Valère :

Bouillereau, tanneur. Godelard, *item*. Juniez. De Martin, avec un tanneur pour locataire. L'ordre de Malte, avec ses locataires. Frémont, jardinier. Les cordelières. Delafolie, bourgeois. Pierret, avec un distillateur pour locataire.

Deux corps-de-garde veillaient rue de Lourcine : l'un auprès du couvent, l'autre près de l'hôtel

Zône. Celui-ci, par extension, devint caserne pour trois compagnies de gardes-françaises, dont une de grenadiers et deux de fusiliers, et aujourd'hui encore c'est un quartier d'infanterie. Celui-là, qui n'a jamais logé qu'une compagnie de fusiliers de la même garde, était aux n°s 103 et 105.

La grande maison qu'on remarque vis-à-vis ne nous paraît-elle pas l'ancienne propriété de M. de Saint-Léger ? Élevée sur un ancien Pré-Lavocat, elle portait le surnom du Petit-Palais-Royal avant que, sous le Directoire, M. de Chaalas s'en rendît acquéreur. Mais n'entend-il pas, cet hôtel, la trompette du jugement dernier ? La Ville vient de crier : Place ! Disparais donc, ô pauvre Petit-Palais-Royal, fais place au prolongement de la rue de la Glacière et à un boulevard si nouveau qu'il tend à bouleverser une ville que ses anciens boulevards défendaient, à titre de remparts, avant d'y passer promenades !

Rues Saint-Hippolyte, des Trois-Couronnes-Saint-Marcel, des Marmouzets-Gobelins et des Gobelins. (1)

Les Bande noire. — Quadrille de Rues, qui font l'une après l'autre Cavalier-seul. — *Les Cordelières. — La Prinsesse Blanche. — M. Lavocat. — La Manufacture royale de Cuirs. — Le Citoyen Alexandre. — Le Séjour d'Orléans. — La Reine Blanche. — L'Incendie au Bal. — La Bièvre. — Les Gobelins. — M. Gluck. — M. Julienne. —* 1724.

La bande noire a carte blanche; elle démolit, démolit, démolit. La faute n'en est-elle pas pour quelque chose aux historiographes parisiens? N'ont-ils pas à se reprocher de n'avoir pas assez signalé les souvenirs tangibles qui se rattachent à une ville que tant de rois ont laissé se faire à sa guise? Il est vrai que, jusqu'à nos jours, la pioche y regardait à deux fois avant de s'attaquer aux

(1) Notice écrite en 1862. L'avenue des Gobelins et le boulevard Arago n'avaient pas encore enlevé toute la petite rue des Trois-Couronnes-Saint-Marcel, presque toute celle des Marmouzets Gobelins, trois maisons de la rue des Gobelins et ce qu'avait la rue Saint-Hippolyte entre celles Pierre-Assis et Pascal. Deux maisons neuves, à l'ancien alignement de la rue des Marmouzets, n'en portent même plus l'écriteau, entre la rue des Gobelins et le boulevard Arago. Par contre, la rue Saint-Hippolyte, qui finissait rue de Lourcine, va jusqu'à celle de la Glacière prolongée.

constructions solides. Une base séculaire était souvent laissée à une maison neuve ; une encoignure d'un autre âge à la rue, que souvent un particulier faisait ouvrir à ses dépens, mais après avoir obtenu de l'édilité parisienne un avis favorable à son projet, puis l'autorisation royale. L'aliénation révolutionnaire n'a elle-même que rarement détruit, dans son entier, ce que le morcellement et le changement de destination effacent quand même de la carte de Paris. Pour nous, par exemple, reste encore au n° 5 de la rue Saint-Hippolyte une portion assez notable de la petite église de ce nom, chapelle dès 1178, érigée en paroisse au commencement du siècle XIII et vendue nationalement le 3 août 1793.

Le plus grand propriétaire de cette rue avait été le couvent des Cordelières de la rue de Lourcine. On y a longtemps qualifié *couvent de la reine Blanche*, à l'angle de la ruelle des Marmouzets-Gobelins, ou des Marmouzets-Saint-Marcel, l'ancienne retraite de la princesse Blanche, fille de Louis IX, qui avait pris le voile aux Cordelières. Son aïeule, mère de Louis IX, aurait été fort empêchée d'en faire autant, le monastère dont il s'agit n'ayant été formé qu'après sa mort. Sur ce point la tradition a évidemment confondu Blanche de Castille, qui était veuve de Louis VIII, avec Blanche de France, qui avait eu pour époux Ferdinand, fils du roi de Castille.

Nous croyons que M. Vérité, teinturier en drap, avait des ateliers dans ce pavillon historique, avant et pendant la Révolution ; en tout cas, M. Lavocat y était employé chez un grand teinturier à l'époque de sa jeunesse. La fille de M. Gillet, autre manufacturier, qui demeurait au n° 14, ne se montra pas insensible aux attentions de l'employé, son voisin, qui était bien de sa personne, et le roman de leurs amours eut pour dénouement un

mariage. Lavocat, compromis dans la conspiration bonapartiste du général Berton en 1822, fut recherché par la police, à la suite de l'insurrection promptement étouffée à Saumur; il se cacha dans uu obscur recoin de là maison de son beau-père, où sa retraite fut pourtant soupçonnée, et une visite domiciliaire nocturne lui eût fait partager le sort du général, s'il n'avait pas eu le temps de traverser la rue et de franchir la petite porte du couvent de la reine Blanche. La révolution de Juillet étant venue lui faire un titre de sa condamnation à mort par contumace, il devint colonel dans la garde nationale, député de Vouziers, directeur des Gobelins. Aussitôt qu'il vit démolir la vieille maison du coin de la rue des Marmouzets, l'ancien conspirateur acheta, par gratitude, les sculptures de la porte qui lui avait sauvé la vie, et il les fit appliquer à une porte intérieure du nº 14, qu'il tenait de M. Gillet. Fieschi était le domestique du directeur des Gobelins, au moment de l'attentat du boulevard du Temple, et il ne consentit à faire l'aveu de son crime que sur les instances de son maître, qui facilita l'instruction du procès de ce régicide.

La maison de M. Lavocat avait dépendu, sous Louis XVI, de la manufacture royale de Cuirs et Peaux, dirigée par M. Rubigny de Berteval, et en même temps établie rue Censier. Un demi-siècle auparavant, tout ce côté de la rue Saint-Hippolyte et de son en-tête, la petite rue des Trois-Couronnes-Saint-Marcel, qu'on n'en distinguait pas toujours, appartenait : à M. de Laporte, près la rue Mouffetard; à Mlle Le Prieur, en face de la rue des Marmouzets; à Germain, amidonnier, ensuite; à Frémont, jardinier, jusqu'à la rue de Lourcine. Le bourgeois Clisson avait alors à sa disposition, rue des Marmouzets, la grande maison qui avance.

Y eut-il une maison de saint Louis à l'un des angles de la rue Saint-Hippolyte? N'est-ce pas plutôt l'ancien asile de sa fille qu'on a pris pour l'un des séjours de ce roi? Mais il s'agissait peu d'honorer sa mémoire quand les agitateurs du faubourg Saint-Marceau se donnèrent rendez-vous dans la *maison de Saint-Louis, au coin de la rue Saint-Hippolyte*, pour préparer la journée révolutionnaire du 20 juin 1792. Alexandre, commandant du bataillon des Gobelins, jouissait dans le quartier, successivement section du Finistère, Lazowski et des Gobelins, d'autant d'influence que Santerre en avait simultanément au faubourg Saint-Antoine. D'autres coryphées de la réunion étaient l'ex-abbé de Lareynie, Legendre, Poinsot, Jullian de Carentan, Ducroquet.

Mais ce qui nous paraît avoir manqué à la rue Saint-Hippolyte, comme à celle Mouffetard, peut se retrouver, sans que nous sortions du groupe des quatre rues, donnant l'une dans l'autre, qui font l'objet actuel de notre consultation rétrospective. Une autre maison de la reine Blanche y fut aussi un hôtel d'Orléans, puis une prison et une fabrique. N'y devons-nous même pas voir jusqu'au « gros pavillon » qui régnait sur le fief d'Orléans-Saint-Marcel alors qu'Henri de Mesmes, chancelier de la reine Louise, veuve de Henri III, était seigneur du Séjour-d'Orléans et d'autres lieux? La manufacture de M. Vérité ne pouvait s'étendre aux rues Mouffetard, Saint-Hippolyte et des Marmouzets que par ses dépendances ou ses annexes. L'ancienne geôle dans laquelle Moinery, son prédécesseur, s'était principalement installé en vertu d'un arrêt du conseil du 12 septembre 1775, la voici aux n°s 17 et 19 de la rue des Gobelins. Un autre membre de la même famille exerça en même temps l'industrie de brasseur, dans une maison de la même origine, mais qui

a été remplacée par une construction moderne, le 21, sous le règne de Louis-Philippe. Quant à Vérité, l'apprêteur de draps, il a vendu la propriété qu'il occupait à la marquise de Nadaillac, de qui M. Durant l'a prise. Quelle place tient encore dans la vénération des antiquaires ce cher castel du moyen-âge! L'architecture en est plutôt d'une bastille qu'elle ne rappelle la courtille où le XIVe siècle, près de sa fin, voyait mener train royal.

Le refuge des rues Saint-Hippolyte et des Marmouzets n'a sans doute abrité que la princesse Blanche, dont la mère et la grand'mère avaient commandé l'une après l'autre dans le château voisin. Mais le pavillon de la pénitente avait pu, il est vrai, se rattacher antérieurement à la maison de campagne de la reine Blanche et de Marguerite de Provence, mère et femme de saint Louis, qui avait pu lui-même y séjourner, ainsi que sa fille. La mère, la femme et la fille du roi que nous venons de citer habitèrent surtout ce manoir hors Paris à l'époque de leur veuvage, et les reines de leur époque, voire même les princesses royales par extension, portaient le deuil de leurs maris en blanc. A la reine Blanche célèbre entre toutes, dont la beauté inspira de l'amour au poète Thibaut, comte de Champagne, mais qui ne fut pas moins sage que belle, la France dut non-seulement dix années d'une régence honorable et pacificatrice, mais encore l'un de ses bons rois.

Charles VI, étant jeune, assista à un bal masqué dans l'ancien hôtel de campagne de la reine Blanche; il s'y était rendu déguisé en sauvage, ainsi que quatre jeunes seigneurs, qu'il tenait enchaînés. Leurs costumes étaient faits d'une toile enduite de résine, sur laquelle on avait collé des étoupes. Pour mieux voir cette mascarade, au milieu du bal, le duc d'Orléans, frère

du roi, eut l'imprudence d'approcher un flambeau si près que le feu prit à l'habit d'un sauvage et se communiqua promptement aux quatre autres, qu'une chaîne rendait inséparables du premier. La duchesse de Berri eut la présence d'esprit de saisir la queue de sa robe et d'en envelopper le roi, qui fut sauvé tout seul. Le jeune comte de Joigny, n'ayant pu dépouiller sa robe de Nessus, mourut sur le théâtre même de la fête; le bâtard de Foix, Aymard de Poitiers et Hugues de Guissay ne résistèrent que trois jours à cet autre mal des Ardents, plus rapidement contagieux qu'une peste. En l'année 1393, pour effacer le souvenir d'un accident qui avait contribué à égarer la raison de Charles VI, on détruisit la salle de bal, mais non pas le palais entier. Nous en retrouvons, maintenant encore, des escaliers à vis dans leurs tourelles, et d'autres restes, jusqu'ici respectés, dont il en est qui remontent à l'époque de la reine Blanche.

La Bièvre coule au bout de la rue des Gobelins, qui a été une rue de Bièvre, et croise la rue Saint-Hippolyte, dont l'extrémité a été une rue des Teinturiers. Les ouvriers, dans ces parages, pouvaient travailler pour leur compte, sans être astreints à la maîtrise; aussi bien le cours d'eau y attira de bonne heure les industries qui ne s'en sont pas séparées.

La Folie-Gobelin avait été fondée dans un établissement qui florissait déjà en 1450 rue Mouffetard, plus bas que la rue des Gobelins. L'hôtel qui porte le n° 3 dans cette dernière rue fut aussi le berceau de la manufacture royale, dont Colbert confia la direction à Lebrun en 1667. Achetée séparément dix-neuf années plus tard par le Hollandais Jean Gluck, inventeur d'un procédé de teinture, ladite maison avait appartenu au marquis de Mascarani, financier, et précé-

demment à la famille Laplanche, depuis Nicolas Gobelin, qui la tenait de ses ancêtres. Gluck a épousé la sœur de François Julienne, qui possédait un secret pour la teinture en écarlate et en bleu de roi.

Jean Julienne, neveu de Gluck et de François Julienne, était né en 1686 ; il a pris pour femme, en 1720, Marie Louise de Brécy, et il a réuni rue des Gobelins les établissements de ses deux oncles, situés rue de la Reine-Blanche et rue Mouffetard. Ce manufacturier, homme pieux et bienfaisant, ami de tous les grands artistes de son temps, a formé une galerie célèbre sur deux étages, qu'on retrouve superposés derrière son hôtel. Louis XV lui a conféré des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel, et il a été élu membre honoraire de l'académie de Peinture en 1739. Mort à 80 ans, il a été enterré en l'église Saint-Hippolyte, dont il avait renouvelé l'ornementation. Continuant ses affaires avec Ogé et Cie, son neveu a vendu lui-même les draps Julienne, particulièrement estimés et revêtus par privilège d'une marque de fabrique en plomb doré.

La rue de la Bièvre, ou des Gobelins, avait en 1724 pour propriétaires riverains :

Gauche :	Droite :
A partir de la rue Mouffetard.	
Josson, avec un teinturier pour locataire.	Le grand-bureau des Pauvres, avec un épicier pour locataire.
Le Mis de l'Hospital, avec un tapissier.	
Mme de Vatry, teinturière, y exerçant son industrie.	
Lacroix, laboureur.	
Les abbé et religieux de Saint-Victor, avec un Md de bestiaux pour locataire.	La veuve de Beaune, laitière.
L'administration de la manufacture royale des Gobelins, sous la direction de Gluck.	La veuve de Lacroix, bourgeoise.

Rue de la Harpe. (1)

Les Thermes. — Cluni. — Le Collége de Justice. — La Seigneurie de Mareil. — Les Messageries. — Le Charcutier. — Mignot et Boileau. — Les Pâtés de Lesage. — 1787. — 1780. — *Le Collége d'Harcourt. — Jacques Amyot. — Les Colléges de Séez, de Narbonne et de Bayeux. — Le Pont-levis.*

La construction du palais des Thermes remonte vraisemblablement à Constance-Chlore, qui passa quinze ans dans les Gaules. Julien, fils de Constantin et petit-fils de Constance-Chlore, y fut proclamé empereur romain, l'an de notre ère 360. Le palais fut ensuite habité par d'autres empereurs, par plusieurs rois francs de la première et de la seconde race. Les dépendances de l'auguste résidence s'étendaient vraisemblablement jusqu'à la rivière, jusqu'à l'emplacement de la Sorbonne et jusqu'à celui de Saint-Germain-des-Prés. Pierre de Chaslus, abbé de Cluni sous Philippe VI, acheta l'ancien palais, dont une portion fit place

---

(1) Notice écrite en 1862. Le boulevard Saint-Michel, dit alors de *Sébastopol* (*rive gauche*), absorbait déjà la moitié de la rue de la Harpe, en s'en appliquant des immeubles près du lycée Saint-Louis, qui lui-même a changé de façade, pendant que les maisons voisines se renouvelaient entièrement, sur un alignement modifié. Le prolongement de la rue Saint-Séverin et la formation du boulevard Saint-Germain, ainsi que de la rue des Écoles, pesaient déjà dans le sens opposé sur toute la longueur que mesurait naguère la rue de la Harpe ; mais ces trois autres fruits artificiels de l'expropriation n'étaient encore qu'en fleur.

à l'hôtel de Cluni, édifice gothique actuellement relié par la grille du musée d'antiquités à ce qui reste du monument romain. La Révolution ayant vendu l'hôtel, comme bien national, M. du Sommerard, magistrat, y fut trente années locataire, et la collection d'objets d'art réunie par cet antiquaire devenait pour Cluni et les Thermes, en étant acquise par l'État sous le règne de Louis-Philippe, un gage de conservation : l'écrin restant digne des joyaux, il semble que les ravages du temps se soient arrêtés pour le coffre depuis que le trésor s'en accroît tous les jours. L'exhibition est sans pareille et attire les curieux du monde entier ; elle n'en succède pas moins à des exploitations industrielles de diverses sortes, qui n'avaient même pas attendu la révolution de 89 pour prendre leurs coudées franches. Cluni avait eu jadis jusqu'à une salle-de-spectacle, où des comédiens de province donnaient des représentations, qui auraient été plus nombreuses si les confrères de la Passion, jaloux de conserver les avantages du monopole, n'avaient pas obtenu du parlement un arrêt coupant court à cette concurrence. Dans le sous-sol des ruines de la résidence impériale, en 1691, le service régulier des charrettes de Laval avait ses écuries et remises, à l'image de la Croix-de-Fer, et un loueur de carrosses l'utilisait pareillement au milieu du XVIIIe siècle, sous la même enseigne. Des jardins suspendus aux pans de mur en égayaient l'écroulement arrêté. Un temps fut même où un établissement de bains publics justifiait, dans leurs débris, la dénomination des Thermes de Julien.

Maintenant on prend des bains un peu plus haut, du côté opposé, dans l'une des maisons qui appartenaient au collége de Justice. L'immeuble contigu est de la même provenance. Au-dessus

de la maison des bains, l'ancien collége lui-même a disparu, mais depuis peu, et l'histoire en est inédite telle que nous allons l'esquisser.

Jean de Justice, né dans le diocèse de Rouen, était chantre de Bayeux et chanoine de l'église de Paris ; il fonda par testament, en 1349, un collége pour huit écoliers du diocèse de Rouen et quatre du diocèse de Bayeux, dans son hôtel acquis antérieurement de Bernard Jourdain, sieur de Lisle, et tenant à la maison de l'évêque de Clermont. Le chanoine léguait également à ses boursiers, outre une provision en argent, trois maisons situées au-dessous de l'hôtel et tenant au jardin des Cordeliers. Les exécuteurs testamentaires étaient Guillaume Racine, médecin du roi, Denis de Ducler, chanoine de Paris, et Robert de la Mothe. Les écoliers du collége de Justice étudiaient les arts, la philosophie, la médecine; ils menèrent d'abord vie commune, tout en suivant des cours différents au-dehors, et puis chacun des bénéficiaires que le même toit abritait se nourrit à sa guise, en recevant sa quote-part du revenu de la communauté. Un proviseur, élu par quatre boursiers de Rouen et deux de Bayeux, était autorisé à remplir les bourses vacantes, et il pouvait nommer le principal et le chapelain, s'il ne préférait pas que l'élection conférât leur mandat à ces deux officiers ; mais on ne pouvait être principal ou procureur de la maison que pendant une année, à moins que le mandat ne fût renouvelé. Deux bourses étaient ajoutées à celles de Jean de Justice, en 1509, par Étienne Haro, chanoine et pénitencier de l'église de Rouen; cinq autres, par Pierre Lizet, premier-président du parlement, en 1555. Deux ans plus tard, Julien Resnel, chapelain; fondait une messe au collége de Justice, et d'autres charges spirituelles, qui profitaient modestement au temporel, étaient prises à perpétuité

pour les âmes de Jacques de la Vaze, procureur de la maison, en 1561 ; de Jacques Gervais, chapelain et procureur, en 1582; de Jean Tourneroche, principal, en 1588, et de David Martin, proviseur, en 1672. Mais les rentes de la communauté avaient souffert de retranchements et de remboursements forcés ; l'état de ses maisons avait nécessité des réparations onéreuses; des procès, qui plus est, avaient obéré l'institution pédagogique, et la réduction provisoire du nombre des bourses n'avait qu'imparfaitement paré au déficit; c'est pourquoi l'université et le parlement de Paris avaient annexé, sous Louis XIII, le petit collége de Justice à son voisin, le collége d'Harcourt, qui était de plein exercice et le plus important collége de la Nation de Normandie. David Martin, en devenant proviseur, avait restitué son autonomie à la fondation de Jean de Justice. Lorsque l'évêque d'Avranches présidait, en la même qualité, aux destinées du petit collége, sous le règne de Louis XV, on ne répara une maison de la rue de la Mortellerie, qui provenait de la fondation Lizet, qu'en suspendant seize bourses sur dix-huit. Il y en avait quatre de remplies, peu de temps après ; mais l'un des quatre titulaires était à la fois principal, procureur et chapelain. Aussi la place ne manquait-elle pas à tout le parchemin dont on faisait usage à Paris : les feuilles en passaient, sans aucune exception, par ce collége, et le timbre du recteur s'y apposait moyennant la redevance acquise à l'université de cette ville.

Messieurs du collège de Justice, bien que souvent leurs finances laissassent à désirer, furent longtemps salués du titre de *nos seigneurs* entre Marly et Saint-Germain-en-Laye. La terre châtelaine de Mareil, sur laquelle il leur était dû 15 livres de rente, avait été vendue faute de paiement, à la

requête desdits créanciers, qui s'en étaient rendus adjudicataires le 9 mars 1447. Le décret, à vrai dire, n'avait pas spécifié les droits que l'inféodation originaire avait aliénés avec cette terre, encore qu'elle y fût qualifiée seigneurie. Aussi le seigneur de Poissy, les religieuses de Poissy et le seigneur de Marly réclamèrent-ils postérieurement ledit fief, comme faisant partie du leur. Pour s'en défendre le collége plaida, notamment en l'année 1646 contre Nicolas Besson, qui prenait le titre de seigneur de Mareil : le procureur du roi conclut alors en faveur des écoliers et ils obtinrent gain de cause. De plus, le 9 septembre 1720, Pierre de Chaumont, principal, revendiquait, comme seigneur, le droit de présentation du pain bénit, que lui refusait le curé de Mareil : l'église et le château de ce village étaient rarement d'accord. Le fief et ses terres avaient consisté sous Charles VII en un manoir, avec jardin, cours et dépendances, plus 15 arpens formés par 13 pièces de terre, plus une masure avec jardin, plus 25 livres de revenu, produites par un sur-cens qui pesait sur 34 pièces, plus une censive sur le territoire de Mareil. On nommait clos de Justice le territoire féodal qui s'était arrondi par les annexions suivantes : 17 perches environ, vendues en trois lots par André Cellier, de 1639 à 1643, au lieu dit Baudouin ; 1 perche 1/2, vendue par Charles Dupuis, en 1645, au lieu dit Justice ; 10 perches de vignes, vendues par Thomas Beauvais, en 1651, au lieu dit les Violettes ; 4 perches de vignes, vendues par Jean Habloup, même année, au lieu dit Pinchet ; 4 perches de vignes, au même endroit, vendues par Denise Dufour, fille majeure, en 1653 ; 6 perches de terre, au clos de Monval, vendues par Laurent Chapel en 1658. Ces petites acquisitions avaient été faites successivement dans le but d'établir sans solution de continuité la clôture

du clos de Justice, et le curé de Mareil fut condamné en 1680 à boucher une porte qui donnait par-là. Trente années ne se passèrent pas sans que des représailles fussent exercées sur le château par le clocher, qui fit judiciairement soumettre à la dîme la terre de Mareil, jusque-là exempte de cette charge. Mais le collége n'avait-il pas acheté encore moins qu'il n'avait vendu, autour de sa maison des champs? Dès l'année 1512 il avait aliéné, au lieu dit les Violettes, 3 quartiers de terre, au profit de Jean et Simon Marie. Pierre Forest s'était arrangé plus tard d'un arpent de vignes au terroir de Mareil, et Benoist, en 1679, de 5 quartiers de pré, pour les enfermer dans l'enclos de sa terre de Grand-Champ, en échange de 6 quartiers de vignes. Enfin, 1 arpent 1/2 de châtaigniers était donné en 1714, pour 296 livres, au roi, et le parc de Marly les englobait. Aussi bien les mauvais jours étaient venus pour les boursiers, qui ne jouissaient plus personnellement de leur domaine à la campagne, et leurs droits de censive étaient impossibles à transmettre, avec la terre, à un fermier, parce qu'on avait négligé de tenir le Terrier en règle dès le milieu du XVI[e] siècle. D'autres baux s'étaient succédé avant celui du 2 septembre 1761, consenti à Charles Bellavoine, et ce fermier prenait pour 300 livres par an la maison, le jardin, ainsi que les 11 arpens dont se composait alors la terre; seulement une clause élevait de 50 livres ledit loyer pour l'époque où la paix serait signée, et le traité de Paris, en mettant fin à la guerre de Sept-Ans, remplit la condition prévue. Que si le cens ne fut payé ni à Bellavoine, ni aux fermiers qui l'avaient précédé, il n'en était pas de même pour le sur-cens, dont la tradition se maintint jusqu'à l'abolition légale de l'universalité des droits seigneuriaux.

La moitié de l'ancien hôtel de Jean de Justice

était louée 1,500 livres, en 1762; le collège s'en réservait l'autre moitié. Dupont, traiteur, payait 1,000 livres de loyer dans la propriété attenante: c'est la maison des bains actuelle. Le serrurier Auger, contigu au traiteur : 850 livres. Huberland, perruquier, au-dessous du serrurier : 250. Il y avait, en outre, une maison, tenant d'autre part au collége et occupée par un bonnetier, qui rapportait 650 livres. Celle de la rue de la Mortellerie : 1,100. Une autre, dans la rue aux Fers et de la même origine : 900. Les rentes constituées ailleurs ne s'élevaient plus qu'à 629 livres. La réunion des petits colléges à Louis-le-Grand permit, l'année suivante, de prendre un locataire de plus, qui fut un maître-de-pension, et pour défrayer les boursiers du collége de Justice, au nouveau chef-lieu de l'université de Paris, il y eut bientôt un revenu de 10,000 livres, ou peu s'en faut. Est-ce que ladite rente n'eût dès-lors pas suffi à l'institution pédagogique, prématurément frappée d'interdiction? Déjà le parlement de Paris sacrifiait, par curiosité, à une idole inconnue, l'unité, sans deviner qu'avant trente ans on encenserait la même idole sur les ruines d'universités et de parlements dont les priviléges, les franchises, les traditions et les usages garantissaient tant de libertés publiques!

Quand les messageries de Laval avaient leur bureau à la Croix-de-Fer, la même rue voyait partir de la Rose-Rouge celles de Rennes tous les jeudis, tous les samedis, et de l'Image-Saint-Eustache celles de Saumur, d'Angers, de Nantes. Au même temps se rapporte l'annonce que voici:

« Le sieur Henri, charcuitier, rue de la Harpe, fait et vend en gros et en détail des saucissons de Bologne et d'Arles à l'ail et sans ail, au gros et fin poivre, et des pieds à la Sainte Ménéhould farcis de truffes. »

Notre pays latin excelle encore dans toutes les préparations de la nourriture de l'esprit. Seulement, de nos jours, ce n'est pas aussi près de la Sorbonne et du Collège de France que la charcuterie se poivre et se truffe le mieux. Les empoisonneurs n'y manquent pas; mais il n'en est aucun de ce quartier que le monde entier connaisse et qui sache au mieux son métier, comme le pâtissier-traiteur dont la réputation, déjà faite et de premier ordre, n'a été qu'immortalisée par un distique satirique de Boileau. Jacques Mignot avait cumulé sa charge de maître-queux de la maison du roi avec celle d'écuyer de la bouche de la reine dont Fléchier et Bossuet avaient prononcé l'oraison funèbre; son établissement donnait rue de la Harpe, en face de la rue Percée, qui conduisait rue Hautefeuille. Il était donc paroissien de Saint-Séverin. L'abbé Cotin, autre victime de Boileau, eut aussi à se plaindre de Molière, qui le prit pour type de Trissotin; il n'en était pas moins poète et prédicateur, conseiller, aumônier du roi, membre de l'Académie-Française; la réponse de Cotin à Boileau eut pour propagateur Mignot, qui en enveloppa des biscuits tellement bons que tout le monde en fit prendre. Le pâtissier-traiteur n'avait eu recours à ce plat de son métier, pour venger sa propre rancune, qu'après avoir en vain saisi de sa plainte M. Deffita, lieutenant-criminel, et M. de Riants, procureur du roi. Il avouait même plus tard que la réplique lui avait fait gagner bien plus d'argent que la diffamation ne lui en avait fait perdre.

Le même quartier ne porta pas moins bonheur à Lesage, dans la même partie. La boutique en renom où se débitaient, sous Louis XVI, les pâtés de Lesage, dont la famille a transporté le fonds rue Montorgueil avec le même succès, faisait face dans la nôtre au collège d'Harcourt. Les quatre

filles du pâtissier étaient jolies, ce qui ne gâtait rien; elles décachetaient pourtant à tour de rôle moins de billets doux, grace à Dieu! que de lettres qui ne commandaient qu'un pâté pour le lendemain.

La lanterne du commissaire Gouin luisait en 1787 sur la porte du nº 20, dont la ville est propriétaire. La propriété de Boutron, marchand-de-vin, donnait autrement rue des Deux-Portes, et celle de Picon de Combreux rue des Mathurins. Chrestien touchait d'autre part audit Picon. Le 39 était hôtel de magistrat parlementaire. Les panonceaux de Bréchot, notaire, décoraient le 49. La troisième maison qui suit tenait le bureau de la *Gazette des Tribunaux*: directeur, Mars; prix, 15 livres par an. Toutefois sur la ligne gauche étaient propriétaires quelques années auparavant, dans un ordre incomplet, qui peut même ne pas être exempt d'interversions:

Baillon, Masson, Chevreau, Briant (3 maisons), Rousselet, le chandelier Biron, Perrin, la veuve Henri, l'hôpital de la Charité (3 maisons), Louis, Bergeot, Coquebert, Mme Deslandes (au coin de la rue du Foin), De Montbret (à l'autre coin de la même rue), l'abbaye de Vaux de Cernay, le notaire Nau, le cordonnier David, Delabarre du Carroy (dont la maison attenait à la Croix-de-Fer), Coquebert de Montbret, Bertrand, le collège Louis-le-Grand, Le Métayer, l'épicier Chrétien (2 maisons, dont l'une au coin de la rue des Mathurins-Saint-Jacques).

Les chiffres 88 et 60, qui correspondent à celui des établissements de bains déjà cités où vous pouvez encore vous débarbouiller de pied en cap et à la maison contiguë, se rapportent à l'ordre numérique de la rue de la Harpe, bien qu'elle ait déjà perdu son nom plus bas, plus haut et vis-à-vis, pour s'appeler boulevard Sébastopol.

Le collège d'Harcourt était dû à Raoul d'Harcourt,

chancelier de l'église de Paris, qui avait pris en l'an 1280 l'initiative de son institution pour 24 étudiants pauvres des diocèses de Paris, de Rouen, de Coutances, de Bayeux, et à son frère, Robert d'Harcourt, évêque de Coutances, qui avait mis la dernière main à l'œuvre en 1311. L'importance en avait été augmentée par Boulard, évêque d'Avranches, confesseur et aumônier de Louis XI, Godefroy, évêque de Coutances, et d'autres bienfaiteurs. Diderot fit ses études chez les jésuites et au collège d'Harcourt, où la pension se payait en 1763 464 livres par élève, plus 520 pour le précepteur si l'élève en avait un, plus 20 pour le bois et la chandelle. Duval était le dernier proviseur et principal d'Harcourt, fermé par la Révolution, puis démoli quant aux bâtiments principaux. Leur place, avec empiétement sur un ancien hôtel de l'évêque de Clermont et sur le ci-devant jardin des Cordeliers, est occupée par un autre collège, présentement lycée, auquel on a voulu substituer une maison de correction avant l'achèvement des travaux, mais qui ne s'en est pas moins ouvert et dédié à saint Louis en 1820.

Une maison attenante au collège d'Harcourt avait l'honneur d'abriter en l'année 1574 Jacques Amyot, et ce traducteur de Plutarque était déjà vieux : il avait fait hommage à François Ier de sa traduction des *Amours de Théagène et Chariclée*, et il avait été nommé plus tard précepteur des enfants de Henri II, puis aumônier du roi, évêque d'Auxerre et titulaire de riches bénéfices. Sa demeure se rapprochait de la porte Saint-Michel, que protégeait à l'est dans l'enceinte de Philippe-Auguste une sorte de fort, où le prévôt-des-marchands et les échevins tenaient encore leurs assemblées sous le règne de Jean-le-Bon. Cette porte, abattue en 1684, avait fait place à la fontaine, dessinée par Bullet, mais condamnée

sous Napoléon III à disparaître avec l'ancienne place Saint-Michel.

D'autre part, l'une des maisons qui séparaient Harcourt de l'église Saint-Côme, pour laquelle nos lecteurs sont renvoyés à la rue de l'École-de-Médecine, appartenait aux cordeliers quand s'y transféra, sous Louis XIII, la bibliothèque du roi, qui depuis 1604 se contentait d'une place dans le monastère même de ces religieux. On y comptait alors 16,746 volumes, tant imprimés que manuscrits. Jérôme Bignon résigna la charge d'avocat-général au parlement pour devenir gardien de ce dépôt. Comment ne l'eût-on pas tenu pour un savant ? Il avait publié dès l'âge de 10 ans une *chorographie de la Terre-Sainte*. Colbert augmenta de beaucoup le nombre des livres de la bibliothèque du roi et la rendit publique : mais elle alla occuper rue Vivienne deux maisons que le ministre lui-même avait achetées près de son hôtel, en 1666, pour cette destination.

Le boulevard Sébastopol enlevait naguère, dans les nos 85, 89 et 93, ce qui restait de trois autres collèges, qui n'avaient pas été de plein exercice, comme Harcourt, mais qui avaient compté parmi les petits collèges réunis à Louis-le-Grand en vertu de lettres-patentes du 21 novembre 1763. Celui de Séez avait été fondé en 1427 par Guillaume de Langlois, évêque de Séez. Durivage était le dernier principal de celui de Narbonne, créé en 1317. Mais les diocèses de Séez et de Narbonne étaient encore moins favorisés que le diocèse de Bayeux, lequel avait son propre collège en regard des deux de la même rue qui lui devaient des fondations de bourses.

Le cardinal Gervais de Quincampoix ayant affecté par fidéicommis une portion de son héritage à la formation d'un collége, Guillaume de Bouvet, évêque de Bayeux et ancien trésorier de l'église

d'Angers, s'est chargé de remplir ce vœu du testateur, en ajoutant ses propres libéralités au dépôt que l'exécuteur testamentaire lui a confié et qui n'en reçoit que mieux sa destination. L'acte de fondation se dresse et scelle le samedi d'après le dimanche *reminiscere* de l'année 1308. Il y est imposé constitutionnellement aux 12 boursiers approvisionnés à perpétuité de prier Dieu pour le repos de l'âme de Guillaume Bouvet, ainsi que pour ses parents et bienfaiteurs, avec recommandation spéciale à leurs prières pour le seigneur Gervais de Quincampoix, dont l'initiative et la générosité sans ostentation sont rappelées loyalement, et pour lequel des messes devront être dites à Saint-Séverin. Les biens constitutifs de l'œuvre sont : 1° une grande maison de la rue Saint-Côme (de la Harpe) où demeurait Guillaume de Bouvet, avec une petite y attenante, dans laquelle il a déjà reçu des écoliers; 2° sa maison de Gentilly, avec les terres, vergers et vignes qui en dépendent ; 3° une rente de 65 livres 8 sols sur le Trésor royal ; 4° de 7 à 8 sols parisis de cens et rentes acquis à Paris ; 5° des manuscrits, des meubles, des ornements pour la chapelle. Donation confirmée en 1312, dans sa totalité, par un testament qui lègue au même collége trois maisons de plus dans la même rue, près d'Harcourt. Quels officiers de cette pédagogie sommes-nous en mesure de citer ? François Leroux, principal sous Henri III ; Michel Blouin, puis Mathurin Lebrun, procureurs sous Henri IV ; Philippe Halluin, principal, puis curé de l'église Saint-Michel à Angers sous Louis XIII ; Jean Desnoé, boursier, puis principal au temps de la Fronde, puis simple prêtre ; Urbain Potier, principal pendant quinze années, puis curé de Saint-Germain près La Flèche en 1658 ; Julien-René Bouquet, principal en 1718. La grande maison donnée au collège de Bayeux s'était bâtie

sur le fief des Francs-Rosiers, qui appartenait principalement à la Sorbonne; une rente de 60 sols parisis, qui la grevait au profit de Simon Le Mercier et de sa femme, avait été rachetée, le 14 août 1298, par le trésorier de l'église d'Angers. Les boursiers n'en ont pas fait moins de cinq maisons, savoir : celle qu'ils occupaient ; une plus bas, à l'enseigne du Fer-à-Cheval, puis du Bras-d'Hercule ; deux plus haut, sans compter une grande boutique, et une sur la rue des Maçons-Sorbonne (1), qui rapportait 1000 livres et avait dépendu de l'hôtel de Bouvet. Deux jardins bordaient également la rue des Maçons ; l'un resta celui du collége et l'autre était baillé à rente en 1559 à Mathurin Nozeau, procureur au parlement ; mais Mme Chuppé en amortissait la rente à son profit l'année 1636.

La rue de la Harpe, déjà bâtie au XIIIe siècle, s'était appelée rue aux Hoirs-d'Harcourt, à cause du collége, et rue Saint-Côme et Saint-Damien, à cause de la chapelle Saint-Côme, depuis ladite chapelle, sise au coin de la rue des Cordeliers, maintenant de l'École-de-Médecine, jusqu'à la place Saint-Michel. Plus bas, c'était la rue des Juifs. Plus bas encore, de l'Abreuvoir-Mâcon, de la Bouclerie et surtout de la Vieille-Bouclerie. La rue de la Vieille-Bouclerie n'a été ajoutée que depuis peu d'années à la rue de la Harpe. Celle-ci doit-elle sa dénomination à une enseigne, comme tous les historiographes en tombent d'accord ? Prenons la liberté d'y objecter que la *harpe* était une sorte de pont-levis dans l'ancienne fortification. Ce genre de harpe ne fût-il pas plus à sa place tout près du palais des Thermes, de l'enceinte urbaine et de la maison de ville, non loin du Grand-Châtelet et surtout du Petit, que l'instrument de musique de l'ancien roi David ?

---

(1) Présentement rue Champollion.

Rue Tiquetonne,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

du Petit-Lion-Saint-Sauveur. (1)

Les Arbalétriers. — L'Hôtel de Bourgogne. — Groupe d'Enseignes. — Mme Favart. — Roland de la Platière. — Le Donjon de Jean-sans-Peur.

L'hôtel que le roi Philippe de Valois confisqua sur son cousin Robert d'Artois touchait par-derrière à la rue du *Lion-d'Or-outre-la-Porte-Saint-Denis*, qui fut dite aussi de l'Arbalète, puis du Grand et du Petit-Lion. Le jardin des Arbalétriers, aux xve et xvie siècles, séparait cette rue de la rue Mauconseil. La compagnie des Arbalétriers, dans laquelle Louis IX s'était enrôlé en la créant, avait campé dès le principe près du séjour de Robert de France, comte d'Artois, frère de ce roi. D'ailleurs, une tradition désigne le no 13 de la rue qui nous occupe comme l'un des anciens séjours de la reine Blanche. Lors de la mise aux enchères en 13 lots de ce qui restait à François Ier de l'ancien hôtel de Bourgogne, ci-devant d'Artois, Henri Guyot et Guillaume Lelièvre se rendirent adjudicataires d'un lot tenant d'une part à l'hôtel de Mlle de la Thumerie et au jardin des Arbalétriers ; d'autre part, à une petite maison dont l'hôpital du Saint-Esprit était propriétaire et à un jeu-de-paume, tous les deux ayant dépendu, comme territoire au moins, de l'ancien hôtel ; par-derrière au donjon

(1) Notice écrite en 1862. La rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur se distinguait encore de celle Tiquetonne.

quadrangulaire de la même provenance et aux anciens murs de la ville. Le 15, qui est au nombre des maisons édifiées à la place de ce grand hôtel, appartenait en 1673 au bourgeois François Rauvard, héritier de Chaulotte, son beau-père. A Dujardin avait passé la maison La Thumerie, portant l'enseigne du Cheval-Noir, comme à Prévost la maison contiguë, avec le Nom-de-Jésus pour signe particulier: l'une et l'autre de ces grandes propriétés ouvraient aussi rue Mauconseil, où nous les avons déjà revues.

Un Lion-d'Or pendait encore, sous Louis XIII, à la porte du 10, ou d'une maison proche, dont le propriétaire était Leclerc et fut ensuite Lestrade, gendre de ce marchand. Des autres enseignes qui, du temps de Lestrade, étaient aussi les signes particuliers de la propriété en cette rue, citons: la Fleur-de-Lis, près du Lion-d'Or; le Coq-et-la-Pie, plus bas; le Vert-Galant, au coin de la rue Saint-Denis; les Trois-Maillets, substitués à une image de Notre-Dame, au-dessus du Lion d'Or; Henri-Quatre, au 11; l'Escarmouche au-dessous, le Marteau-d'or, *item*. D'un côté ou de l'autre, Francansani était traiteur.

L'une des habitantes de cette rue du Petit-Lion, en 1762, était Mme Favart, qui la quitta pour la rue Mauconseil. C'était se rapprocher encore plus de la Comédie-Italienne, avec laquelle elle faisait des infidélités à l'Opéra-Comique, dont son mari avait été l'*impresario*. Mais y-a-t-il des femmes qui savent s'y prendre ! Les deux théâtres commençaient à s'entendre comme Favart et Voisenon. Le 21 appartenait alors à Cadet, secrétaire du roi. On y recevait en 1787 les souscriptions à la *Galerie universelle des grands hommes*, par le comte de la Platière, qui joua un grand rôle quelques années après? On dit pourtant que Mme Roland avait sollicité pour son mari des

lettres de noblesse, qui avaient été refusées à cet inspecteur des manufactures, auteur de relations de voyage, de mémoires sur l'éducation des troupeaux et sur les arts mécaniques, du *Dictionnaire des Manufactures et Arts*, etc. Près du comte de la Platière, Salac et C[ie] avaient leur bureau, *mont de piété pour les effets royaux*. Ce comptoir, dont il y avait une succursale au perron du Palais-Royal, prêtait en lettres-de-change à 90 jours 4/5 de la valeur des effets publics, tels que billets d'emprunt et actions de la caisse d'Escompte.

Par exemple, au fond d'un hôtel qui n'était pas encore séculaire, il se cachait un monument historique du moyen-âge. L'immeuble se chiffre 23 dans notre rue, après avoir porté un 3 dans celle Pavée-Saint-Sauveur et garde encore sa tour carrée, qui paraît du XIV[e] siècle par le style, comme si elle n'avait été que réparée, au commencement du suivant, pour le farouche Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, grand-père de Charles-le-Téméraire. Monstrelet dit pourtant que ce prince « fist faire et édifier à puissance d'ouvriers une forte chambre de pierre bien taillée, en manière d'une tour, dedans laquelle il se couchait par nuict. » Des arbalétriers, veillant sur le sommeil du prétendu Sans-Peur, montaient la garde à la portée des meurtrières, et d'autres l'escortaient en plein jour par la ville, pour le mettre à l'abri d'un coup de main, depuis qu'il avait fait assassiner le duc d'Orléans, qui devait être vengé tôt ou tard. D'autres défenses encore érigeaient l'hôtel de Bourgogne en place-forte. Une salle voûtée en ogive, aussi grande que possible et bien plus haute que grande, régnait à l'intérieur du donjon : la division par étages en multiplie celle par chambres. Pour se distribuer dans les alvéoles de cette ruche de pierre, une population relativement nombreuse fait parfois queue dans l'escalier à vis, tout revêtu

de reliefs symboliques et que loge à part une tourelle adhérente à pans coupés. Une autre tour, celle-là ronde, s'accouplait en quelque façon avec le donjon quadrangulaire ; c'était l'une des défenses de l'enceinte de Paris construite de 1190 à 1211 et rendue inutile par un nouvel agrandissement de Paris sous Charles V. François Ier donna sans doute les deux tours à Diègo de Mendosse, qui en eut assez d'une et débarrassa des débris de l'ancien mur de la ville son hôtel, où l'on entrait par la rue Mauconseil. M. Courtin de Tannequeux, contemporain de Sauval, était l'un des propriétaires de l'hôtel quand il y florissait un cabaret qui n'en occupait sans doute pas la totalité. Le quincaillier Sterlin avait ses magasins en 1816 dans la propriété qui a pour pavillon la forteresse de Jean-sans-Peur.

Rue Mauconseil et rue aux Ours,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

Mauconseil. (1)

Les Ctes d'Artois et les Ducs de Bourgogne. — Jean-Sans-Peur et le Duc d'Orléans. — La Tour carrée. — L'Enceinte de Philippe-Auguste. — Jean Rouvet. — Les Confrères de la Passion. — Les Enfants-sans-Souci. — Le Théâtre de l'Hôtel-de-Bourgogne. — La Comédie-Italienne. — La Halle-aux-Cuirs. — La Dlle Caroline. — L'Aristocratie et la Démocratie du Lupanar. — Mme Favart. — Le petit Talma. — Le grand Cabaret. — L'hôtel Mencosse. — 1680. — St-Jacques-de-l'Hôpital. — Les deux Fiefs. — La Rue de Bonconseil.

Robert de France, comte d'Artois, frère de saint Louis, habita un hôtel auquel la moitié de la rue Montorgueil dut le nom de Comtesse-d'Artois, ainsi qu'une porte de Paris, ouverte entre les rues Pavée et Mauconseil, dans l'enceinte de Philippe-Auguste. Robert d'Artois, descendant de Robert de France, ayant pris parti pour Édouard III contre Philippe VI, ses biens furent confisqués.

---

(1) Notice écrite en 1862. Des immeubles de la rue aux Ours prolongée et de la rue Turbigo ne remplaçaient pas encore les deux-tiers des maisons de la rue Mauconseil. Il survit toutefois de celles-ci deux ou trois, à l'état de transfuges, dans la nouvelle rue aux Ours, sur le point où elle touche à la rue Saint-Denis.

Le séjour d'Artois passa ensuite dans la maison de Bourgogne, du chef de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, que Jean, roi de France, avait eu pour quatrième fils. Terrible histoire que celle de la rivalité de Jean-sans-Peur, troisième prince de cette branche, avec son beau cousin, le duc d'Orléans, auquel il en voulait d'une influence dont la démence de Charles VI facilitait la prédominance ! Le châtelain du séjour d'Artois, accru d'un corps-de-bâtiment à frontons gothiques, avait pour emblême Deux-Rabots, qui se promettaient de raboter les Bâtons-Noueux de son adversaire, châtelain des hôtels de Bohême et de la Poterne-Saint-Paul, ainsi que des châteaux quasi-urbains d'Orléans-Saint-Marcel et de Coucy à Chaillot. Sous la présidence du duc Jean, un conseil secret décida que le duc Louis d'Orléans devait mourir, et dix jours après, de grand matin, comme ce beau-frère et amant de la reine Isabeau sortait de chez elle, à la Courtille-Barbette, il fut assassiné.

Le meurtre du duc d'Orléans fit appeler de Mauconseil la rue dans laquelle il avait été prémédité; mais elle avait alors moins d'étendue, bien que d'autres maisons s'y fussent assises en même temps que le séjour d'Artois, dit aussi de Bourgogne. La veuve et le fils de la victime avaient encore tant d'amis que la faction des Armagnacs s'éleva, sous leurs auspices, contre celle des Bourguignons, pour ensanglanter le royaume. Trois années après l'événement, l'hôtel d'Artois fut fortifié d'une tour quadrangulaire par Jean-sans-Peur, qui, en revenant à Paris, prenait pour sa sûreté un surcroît de précautions. L'ancien mur de Paris sous Philippe-Auguste contribuait déjà à la défense de cette espèce de place-forte, à laquelle il servait de clôture sur le front de la rue Mauconseil. Le nouveau donjon s'adossait lui-même à l'une des tours rondes qui s'étaient

élevées de distance en distance pour protéger la ville qui les avait internées en changeant d'enceinte. La tour carrée, qui survit à tout le reste, est pour les archéologues une des curiosités de Paris ; mais elle se dissimule au milieu d'un pâté de maisons, dont il s'en faut que la croûte soit d'une seule pâte. Les tranches n'en diffèrent-elles pas bien plus encore par le degré de cuisson que par les dimensions? Le seul morceau du xve siècle est au milieu : les Deux-Rabots y figurent, comme chez les menuisiers, avec un fil-à-plomb, mais entouré de fleurons gothiques dans les sculptures dont se couronne l'un des jours de la tour, laquelle n'est accessible que par la rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur (1). Du temps de Philippe-le-Bon, qui fut duc de Bourgogne après le meurtre de son propre père, Jean-sans-Peur, et qui a eu pour fils Charles-le-Téméraire, l'hôtel était richement pourvu de meubles, de tapisseries et de vaisselle ; on y tenait table ouverte. Mais qui diable se fût attendu à voir ce duc dans les meilleurs termes avec Charles-d'Orléans, comte d'Angoulême, fils de Louis d'Orléans et père de Louis XII ! Ces deux princes, d'après une chronique citée dans la *Bibliothèque de la France*, au Supplément, se sont promenés ensemble de l'hôtel de Bourgogne à l'hôtel d'Orléans, antérieurement de Bohême, postérieurement de Soissons, puis Halle-au-Blé, sans quitter l'ancien mur de la ville. Reproduisons à notre tour le passage qui en fait foi :

« Alors souvent monseigneur le duc de Bourgogne et monseigneur le duc de Clèves, voire monseigneur d'Orléans et Madame sa femme, sœur dudict seigneur de Clèves, s'alloient après souper esbattre et passer temps au long et dessus les anciennes murailles de

(1) Présentement ajoutée à la rue Tiquetonne.

Paris, depuys ledict hostel d'Artoys jusque dedans ledict hostel d'Orléans, vers les halles, sans que ceux de la ville les vissent. »

A la mort de Charles-le-Téméraire, cet hôtel des ducs de Bourgogne, où l'on entrait par la rue Pavée-Saint-Sauveur, fut encore réuni à la Couronne. Des logements s'y accordèrent à des particuliers; des prélats même y résidèrent, bien que la rue et deux rues y attenant fussent affectées aux femmes de mauvaise vie, et que le voisinage de la cour des Miracles attirât dans les dépendances abandonnées de l'hôtel bien des rôdeurs de nuit en quête d'un refuge. François Ier, pour y mettre ordre, résolut d'aliéner tout ce qui lui restait de l'hôtel de Bourgogne, et, comme il avait grand besoin d'argent, il signa à Fontainebleau, le 20 septembre 1543, l'autorisation de vendre diverses propriétés improductives de son domaine, en même temps que celle dont nous parlons, savoir : les hôtels de Flandre, d'Étampes, de Tancarville, l'hôtel de la Reine, près Saint-Paul, le Petit-Bourbon, une place vague sur le Quai, au-dessous des Célestins, d'autres places aux Halles et d'autres maisons, des masures, des échoppes, et les constructions s'y trouvaient toutes en si mauvais état que l'aliénation avait lieu, d'après le cahier des charges, à la condition de rebâtir quand ce n'était pas de bâtir.

L'ancienne résidence de Jean-sans-Peur se mettait aux enchères en 13 lots, séparés en deux groupes par une rue nouvelle, qu'on avait percée en même temps qu'on allongeait la rue Mauconseil, et qui devint la rue *Françoise*, puis *Française*. La moitié des lots s'adjugèrent, le 18 mars 1543, à Jacques Payen et à d'autres compères de Jean Rouvet, riche marchand de bois : cet enchérisseur avait caché son jeu pour qu'aucun de ses compétiteurs

ne sût avoir affaire à un aussi gros joueur. Les 5200 livres tournois qu'il devait ne se firent pas attendre; mais il remplit si peu l'obligation qui lui incombait de faire place nette que, cinq années après, il n'avait rien reconstruit encore.

Les confrères de la Passion, qui n'avaient déjà plus à la Trinité leurs tréteaux, mais qui donnaient à l'hôtel de Flandre des représentations de mystères et de sotties, avec les Enfants-sans-Souci, prirent de Jean Rouvet, le 30 août 1548, moyennant une rente de 250 livres, rachetable 4500, une masure sur les rues Françoise et Mauconseil, pour y substituer à leurs frais une salle-de-spectacle. Il était même convenu que le marchand de bois y aurait une loge à son choix, *pour luy, ses enfans et amys leur vie durant, sans aulcune chose en payer, ne diminuer de ladite rente.* Deux autres loges furent réservées aux confrères de la Passion, pour eux et leurs amis, dès qu'ils cédèrent la place aux Enfants-sans-Souci, sur la défense faite par le parlement de mettre en scène les mystères sacrés. Les sujets profanes abondaient dans les romans de chevalerie, qui furent mis à contribution; néanmoins le mystère reparut sous Henri IV, entre la farce et la tragi-comédie. Les auteurs commencèrent à exploiter la mythologie dès le règne suivant, qui vit aussi la comédie sortir tout doucement de la bouffonnerie: Turlupin, Gauthier-Garguille, Gros-Guillaume et Bruscambille, qui jouaient alors, n'étaient déjà plus des bateleurs de la foire. En l'an 1600, la division de la troupe donna leurs premiers émules aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne, qui n'en mirent pas moins à la scène la plupart des chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine, alors que Floridor, Baron père, la Béjart, Brécourt et sa femme, la Champmeslé et son mari étaient des leurs. Chez eux

se donnaient en 1660, à l'occasion de la paix des Pyrénées, le premier spectacle-*gratis*.

Des comédiens italiens, que Mazarin avait fait venir l'année d'avant, les représentations alternaient avec celles de Philidor et de ses compagnons. Les personnages qu'ils jouaient principalement étaient Scaramouche, Arlequin, Pantalon, Cassandre, Colombine. La réunion de tous les comédiens français à la salle Guénégaud laissa exclusivement en possession de celle de l'hôtel de Bourgogne leurs concurrents, dits encore les Italiens bien que francisés sous tous les rapports. Les allusions faites à Mme de Maintenon, dans une pièce intitulée *la fausse Prude*, firent fermer le théâtre par ordre en 1693, et il ne servit plus qu'à tirer des loteries pendant une vingtaine d'années de relâche. Le duc d'Orléans, une fois régent, chargea M. Rouillé, conseiller d'État, de recruter en Italie dix acteurs de choix qui, sous la direction de Lélio, jouèrent au Palais-Royal, alternativement avec la troupe de l'Opéra, en attendant que la salle de la rue Mauconseil fût remise en état. Ces comédiens ordinaires du régent passèrent à sa mort comédiens ordinaires du roi, avec 15,000 livres de pension. Nouvelles réparations en 1760; mais l'Opéra-Comique, dont le genre survivait trop au théâtre pour ne le pas rouvrir, profita plus des embellissements que la Comédie-Italienne, avec laquelle il fusionna, pour l'absorber absolument en 1779. Marivaux et Saint-Foix étaient les aînés de Philidor, de Sedaine, de Grétry, de Favart et de Dalayrac sur cette scène, supprimée en 1783. Néanmoins l'Opéra-Comique, en se transférant salle Favart, s'intitulait encore, pour la forme, *les Italiens*. Pendant ce temps-là le théâtre de l'hôtel de Bourgogne se transformait en halle aux Cuirs, sous la conduite de l'architecte Dumas, qui n'en conservait que les gros murs. Les confrères de

la Passion en étaient demeurés propriétaires jusqu'en 1676; puis la rente servie par les comédiens s'était appliquée à l'hospice des Enfants-Trouvés.

La D^lle Caroline, de la Comédie-Italienne, demeurait au 17 ou au 25, vers l'année 1760 : Létorière était alors l'amant de cœur de cette sultane favorite du comte de la Marche. La Hervieux tenait dans la même rue tout un sérail rîchement achalandé. Les pachas qui s'y suivaient de près eussent reculé probablement devant la porte étroite du 38, où la même spécialité ne montre plus rien d'une industrie de luxe. Si quelque fille y engraissait, pourrait-elle sortir de là autrement que par la fenêtre?

Mme Favart, née Duronceray, qui était l'étoile de la troupe dramatique, habitait la rue Mauconseil en 1770. Elle collaborait aux pièces de son mari, qui était déjà directeur de l'Opéra-Comique alors que la fermeture de ce théâtre rival avait été obtenue par les acteurs de la Comédie-Italienne. Un enfant de 7 ans, dont le père était dentiste, se mettait trop souvent à la fenêtre, en face de la Comédie, pour que Mme Favart ne l'y remarquât pas. Le voisinage permanent d'un théâtre ne fut-il pas pour quelque chose dans la vocation qui fit avec le temps de cet enfant le grand acteur Talma? Il jouait déjà la tragédie dans la pension Verdier, alors qu'il y était élève.

Tout près aussi, mais du temps oû la Champmeslé jouait *Phèdre* à l'hôtel de Bourgogne, un grand diable de cabaret faisait des siennes, et il n'en était pas où l'on se coiffât le cerveau plus honnêtement. On s'y donnait rendez-vous chez Mendosse; mais le cabaretier ne portait pas personnellement ce nom, qui était celui de la maison et que les poètes du crû faisaient rimer si facilement avec *noce!*

François Ier avait donné la portion de l'hôtel de Bourgogne dont la tour faisait partie au sire de Mendosse, qui pouvait bien ne pas être autre que Mendoza, comte de Cluni, ambassadeur espagnol en Angleterre et en France, historien, géographe et poëte. Lorsque François de Saint-André, président au parlement, Robert Daumait, seigneur de Rieux, et Nicolas de Chantreux, président en la chambre des Comptes, commissionnés par Antoine du Prat, garde de la prévôté de Paris, eurent fait *vente et bail à cens et rente perpétuelle au profit du roi* des terrains et bâtiments contigus, compris pour près de la moitié dans le lotissement dont nous venons de dire ce qu'était devenue l'autre moitié, le seigneur de Mendosse s'opposa à la démolition du gros mur de l'ancienne enceinte urbaine et de la tour quadrangulaire. Ce seigneur espagnol ne prit-il pas la fuite, avec beaucoup de ses compatriotes, à l'approche de Henri IV ? Son logis vraisemblablement était abandonné lorsqu'un danseur de corde y faisait des sauts périlleux devant des spectateurs et spectatrices appartenant aux diverses classes de la société. L'habitation était encore assez déserte durant la Fronderie pour qu'il y fût procédé, en faveur des pauvres de Gonesse et de la campagne environnante, à la distribution de vivres dont deux magasins étaient dûs à la charitable prévoyance de saint Vincent-de-Paul. Catherine de la Feumas, veuve de Germain Courtin, sieur de Tannequeux, secrétaire du roi, chevalier d'honneur au présidial de Meaux, et Melchior de Jordick, seigneur de Cabanack et de Grandchamp, écuyer ordinaire du roi, commandant sa petite écurie, étaient propriétaires de l'ancien hôtel Mendosse, dont le cabaret ne devait pas tout remplir, au milieu du règne de Louis XIV ; ils y tenaient d'une part à Bachelier, marchand, et

d'autre part à Dujardin, secrétaire du conseil d'État. Ce dernier était lui-même mitoyen avec Prévost, conseiller du roi, grainetier au Grenier-à-sel, propriétaire de deux maisons. Le conseiller au parlement Lerebours habitait le n° 14. Talvatz, sieur d'Orsonville, avait le 8 à sa disposition; 4, 6, 9 et d'autres maisons aujourd'hui disparues appartenaient à Saint-Jacques-de-l'Hôpital. Cette église, fondée par Charlemagne entre les rues Saint-Denis et du Cloître-Saint-Jacques, fut fermée en 1790 ; des bourgeois de Paris y avaient annexé un hôpital pour les pèlerins, qui s'ouvrit même pour les pauvres passants, et les revenus de l'hôpital s'affectèrent à l'hôtel des Invalides, dès l'ouverture de ce palais de refuge militaire.

Du franc-fief de Joigny dépendaient encore la moitié des maisons du côté gauche de la rue, et du fief Bezée ou Pezay celles qui avoisinaient le théâtre, notamment le 42, qui appartint à l'amiral de Tourville, et le 30, à Mme de Villeneuve même époque, puis à la présidente du Portail. La salle-de-spectacle n'était pas elle-même en-dehors de cette circonscription féodale, où le seigneur direct avait été le roi avant que Louis XIII cédât le fief de Pezay aux religieux de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, en échange de droits seigneuriaux qu'ils conservaient sur le terrain de l'ancien palais des Tournelles.

La grande révolution trouva des banquiers, des marchands de cuir et des couteliers en assez grand nombre établis dans la rue Mauconseil, qu'elle travestit en rue de Bonconseil pendant son terrible carnaval.

Rue Saint-Anastase. (1)

Le chansonnier Laujon, secrétaire des commandements du jeune duc de Bourbon, avait la direction des fêtes de Chantilly. Malgré la Révolution, il resta au Palais-Bourbon tant qu'on ne l'en renvoya pas. Il brilla beaucoup plus longtemps dans les réunions chantantes du Caveau, dont il fut le président, qu'à l'Institut, où il n'entra qu'à l'âge d'en sortir. Sa demeure était alors au nº 3 de la rue Saint-Anastase. Le salon de M. le baron Le Prieur de Blainvilliers, dans cette maison, est la pièce où Laujon, à 84 ans, le 13 juillet 1811, ferma les yeux en criant vainement : — *Bis!*

Le 9 fut un hôtel Turgot. Mais le célèbre économiste n'a pu y demeurer qu'avant d'être ministre : en rentrant dans la vie privée, il résidait rue de l'Université. Son frère, le chevalier Turgot, habita notoirement les rues de Berri et d'Orléans, réunies à la rue Charlot de notre temps. Le père de tous deux, Turgot, marquis de Sousmont, prévôt-des-marchands onze années, ne s'est sans doute fixé rue Portefoin qu'en laissant rue Saint-Anastase son autre fils, Turgot, marquis de Saint-Clair, installé postérieurement à l'hôtel de Sulli, rue Saint-Antoine. Mme de Maillé, sous Louis XIV, menait dans cette rue un train de maison que l'hôtel Turgot seul a pu y comporter. Du temps de cette dame, 16 maisons et 3 lanternes bordaient déjà la rue Saint-Anastase.

La dame Girardin de Vouvré avait de ces maisons les deux qui tenaient la place du nº 7,

(1) Notice écrite en 1862.

que la famille Lelong a fait bâtir en 1764 et où M. Sainte-Luce, payeur de rentes, demeurait vingt ans après.

La rue dont nous parlons s'est ouverte en 1620 : époque où des constructions commençaient à s'élever sur la culture Saint-Gervais. Les religieuses connues sous ce nom s'étaient appelées primitivement sœurs de Saint-Anastase ; elles avaient pris place au parvis de l'église Saint-Gervais, avec une chapelle dédiée à saint Anastase, avant d'être rue Vieille-du-Temple. Des terrains qui leur avaient appartenu dans la rue Saint-Louis (1), près de la rue Saint-Anastase, étaient restés dans leur censive.

---

(1) Présentement Turenne.

Rue de Montreuil. (1)

A l'entrée de la rue, côté gauche, s'exploite la brasserie de la veuve Lœillet en 1720. De l'autre côté se suivent: un charpentier, un sieur de la Fleuterie, ancien contrôleur des rentes de la Ville, le comte de Mornay, le bourgeois Chauvin, deux jardiniers, des locataires des filles de Sainte-Marguerite, la famille Titon, d'autres jardiniers et des maîtres-de-pension, puis encore des jardiniers. Quelques-uns de ces propriétaires peuvent déjà être fortement soupçonnés d'avoir là leur petite-maison. La spécialité, qui ne fait encore que de s'en accuser dans le quartier, ne tardera pas à s'accentuer plus fort.

Le fermier-général Danger n'a qu'un pied-à-terre dans la rue, où ne l'appellent pas ses affaires; seulement le quartier-général de ses galanteries est un mauvais lieu que tient, sous ses auspices, la Pâris à l'hôtel du Roule, et il se livre, en outre, à des orgies dans sa villa de Puteaux. Qui plus est, ce financier n'a pas moins de soixante ans quand il se prête, dans un accès de protestantisme contre la nature de l'amour, à une cynique expérience, en prenant pour témoins de cet affront fait à leur sexe les deux sœurs Fauconnier, dont l'une est la maîtresse du duc de Gramont. La veille même de sa mort, en 1777, il parle filles et joue à la bouillotte, dans une robe de chambre à fleurs d'or. Son neveu, Danger d'Orsay, n'en hérite pas moins de 8 millions.

A Girard, sieur de Vaugieux et de la Sablière,

---

(1) Notice écrite en 1862.

secrétaire des finances, s'adjuge vers 1767 une assez grande propriété, qui a dernièrement appartenu au peintre Magny, rue de Montreuil et rue des Boulets, mais qui a dépendu probablement de la Folie-Titon.

Antérieure est donc cette Folie, modèle du genre pour les petites-maisons du faubourg Saint-Antoine. La création s'en doit à Maximilien Titon, secrétaire du roi, qui a cessé de vivre au mois de janvier 1711, et l'ornementation aux artistes Colignon, Lafosse, Rousseau, Jouvenet, Fontenay, Poërson, Boulongne aîné. Colombel; une galerie de tableaux des grands maîtres et une salle-de-spectacle en dépendent. Titonville n'a pas moins de trois portes sur la rue de Montreuil et de deux sur la rue des Boulets: on y mesure 8,359 toises. La formation de cette grande villa a fait sortir de son obscurité un chemin, qui était encore désert sous Henri IV, bien qu'il menât à un village déjà connu au siècle XII. Évrard Titon du Tillet, maître-d'hôtel de la Dauphine, mais d'abord conseiller au parlement de Paris, et qui s'est fait une réputation par la protection qu'il a accordée aux lettres, n'a hérité lui-même que partiellement de la Folie qui a rivalisé avec celle Rambouillet. Gon, vicomte d'Argenlieu, capitaine de gardes-françaises, propriétaire de la portion de la Folie-Titon qui le rend mitoyen avec les filles de Sainte-Marguerite et qui a été adjugée en 1735 par sentence de licitation à sa mère, née Angélique-Élisabeth Titon, vend ce lot en 1751 audit Évrard, déjà propriétaire du lot contigu. Mais le reste de la propriété est acquis à Sanson, receveur des consignations, puis maître de la chambre aux Deniers. Titon d'Ozery, maître-des-comptes, et Titon de Neuville, tous deux héritiers d'Évrard, ont pour acheteur en 1763 François de Saint-Jean, greffier des dépôts du parlement. Sanson vend, quatre années plus

tard, à Réveillon, mercier rue de l'Arbre-Sec, déjà locataire pour partie.

Pendant qu'un des corps-de-logis de Titonville passe hôtel Dalmas, un autre en devient la fabrique de papier tontisse et peint de Réveillon, déclarée manufacture royale en 1784. On y établit, par extension, la première montgolfière, pour le marquis d'Arlandes et Pilâtre du Rosier. Comme cette fabrique emploie de trois à quatre cents ouvriers, il n'en faudrait pas plus pour soulever tout le faubourg, quand le vent commence à souffler de la Révolution française; mais Réveillon refuse, en honnête homme, de déchaîner lui-même la tempête populaire, et il en est puni, dès le 27 avril 1789, par le pillage et l'incendie de sa maison. Il restait toutefois assez de la fabrique pour en faire le chef-lieu de la section de Montreuil pendant la République. Le célèbre manufacturier a eu pour successeur le père du propriétaire actuel de l'immeuble, survivance assez considérable de la Folie-Titon.

Rue des Fossés-Saint-Bernard; rue Perrault, naguère **des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois; rue des Fossés-Saint-Jacques; rue des Fossés-Saint-Marcel et rue Lebrun,** faisant partie naguère de la susdite; **rue des Fossés-Saint-Martin; rue d'Aboukir,** en ce qui s'en appelait naguère **des Fossés-Montmartre; rue des Fossés-du-Temple et rue Amelot,** en ce que la susdite en comportait naguère; **rue du Cardinal-Lemoine,** en ce qui s'en appelait naguère **des Fossés-Saint-Victor.** (1)

Rue des Fossés-St-Bernard. — Des quelques rues dont le nom composé perpétue le souvenir d'anciens fossés de la ville, où elles ont fait leur lit, la plus droite est aussi celle que l'ordre alphabétique présente la première. Pour regagner sa chambre à l'abbaye Saint-Victor,

---

(1) Notice écrite en 1859, et depuis lors que de changements! Le boulevard Saint-Germain, dont il reste à former près de la moitié, entre le premier et le dernier quart de son parcours, commence à la rue des Fossés-Saint-Bernard, qu'il prend pour ainsi dire à la cheville du pied. L'architecte qu'immortalisait la Colonnade du Louvre est devenu, en face de son chef-d'œuvre, le patron de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, alors qu'elle perdait ce qui la rapprochait obliquement du portail de l'église pour s'étendre plus directement, mais d'un seul bras, jusqu'à la rue du Louvre et en quelque chose aux dépens de ce qui a été la place du Louvre. La rue des Fossés-Saint-Marcel, coupée en deux par le boulevard Saint-Marcel, qui nous remplace la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel, s'appelle au-delà comme le peintre que Colbert avait mis à la

sauf à payer l'amende au portier s'il était trop tard, Santeuil longeait souvent un certain nombre des façades que nous retrouvons dans la rue des Fossés-Saint-Bernard. Toutefois elle n'avait obtenu qu'un tracé nu sur le plan de 1652, où le tire-ligne ne laissait guère dans un pareil déshabillé que les chemins inhabités et où figurait encore l'ancienne porte de la Tournelle, démolie en 1670 et puis remplacée par la porte Saint-Bernard, entre le pont de la Tournelle et ladite rue. A l'autre bout, la porte Saint-Victor tombait, pour n'être plus relevée, en 1684. Des cartes postérieurement dressées ne marquaient encore que le vide aux places que remplissaient, sur le chemin le plus court d'une porte à l'autre, les chantiers de la Tour-d'Argent, du Saint-Esprit, du Cheval-Noir et du Chien-Noir, où les bûches s'empilaient sous Louis XV. Notre n° 34 était même séparé

---

tête des Gobelins. La rue des Fossés-Saint-Martin ayant disparu, indiquons sa place par rapport à trois rues de création récente; elle passerait en biais rue Perdonnet, puis rue des Buttes-Chaumont prolongée, en étant presque parallèle à la rue Cail. Celle des Fossés-Montmartre a pris à sa remorque les rues Neuve-Saint-Eustache et Bourbon-Villeneuve, pour mouiller emblématiquement dans la dangereuse rade d'Aboukir. La place du Château-d'Eau, l'avenue des Amandiers et le boulevard du Prince-Eugène ont enlevé la moitié de la rue des Fossés-du-Temple, dont le reste s'est ajouté à la rue Amelot, avec celle Saint-Pierre-Popincourt. La rue des Fossés-Saint-Victor, en se laissant absorber par celle du Cardinal-Lemoine, a perdu un crochet, qui maintenant fait partie de la rue Thouin, naguère de Fourcy-Saint-Jacques, au-delà de la rue Mouffetard; mais elle en a gagné un autre, qui se rattachait à la rue Contrescarpe-Saint-Marcel, maintenant Blainville. Toutefois un écriteau de la rue Contrescarpe se maintient entre l'extrémité actuelle de la rue du Cardinal-Lemoine et la rue Blainville, sur l'ancienne place de Fourcy, vulgairement dite Copeau, mais qui n'a plus son autonomie officielle.

du 44 par une muraille percée de cinq portes, qui donnaient sur cinq cours, dépendances probables du collége du Cardinal-Lemoine.

Rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. — Loin d'avoir grossi le nombre de ses maisons par le lotissement, en chargeant partout le trottoir d'y faire le service de la cour, cette rue n'émarge plus qu'un petit nombre d'immeubles, dont les numéros n'ont pas encore fini de reculer, et elle en a compté jusqu'à 77 alors que la rue du Roule et celle de Bourbon, maintenant du Louvre, l'avaient pour entre-deux.

Les messageries de l'Aigle, de Dreux et de Nogent-le-Roi y attiraient, dès le règne de Louis XIV, des provinciaux à la Rose-Blanche et au Gaillardbois. Guerrier tenait ensuite cette hôtellerie du Gaillardbois, où un cavalier payait par jour 20 ou 24 sols pour sa chambre, 30, 36 ou 42 sols pour tout ce qu'il fallait à son cheval. A Guerrier succéda Paillard lorsque la rue de l'Échelle avait une autre maison sous la même enseigne. Celle du Cormier avait cessé de décorer la porte d'un traiteur, auprès du plus ancien des Gaillardbois, avec lequel rivalisait, en revanche, la Couronne-d'Or. Derecourt y donnait à dîner ou à souper pour 24 sols, prenait des pensionnaires à raison de 600 livres par an, plus 400 si c'était avec un domestique, et demandait pour un cheval de 36 à 60 livres par mois. Chez Arnoud, même rue, à l'hôtel de Lisieux, 30 sols par nuit *pour personnes de province* et autant par repas. La carte à payer était moindre pour qui s'arrêtait, près de là, chez Mme Laguet, au Cheval-Noir, chez Férard, à l'Ancien-Écu-de-Bretagne, et chez Vautrin, où 15, 10, voire même 5 sols suffisaient pour se mettre à table. Il y en avait donc pour toutes les bourses.

L'ancien palais du connétable Charles de Bourbon, dans lequel était morte la duchesse de Bedfort, femme du régent de France pour le roi d'Angleterre, n'avait été que partiellement abattu en l'année 1525. Henri III en avait mis la grande galerie, dans laquelle se réunirent les États de 1614, à la disposition de comédiens de Venise, qui avaient préludé à la conversion de cette galerie en théâtre du Petit-Bourbon, où d'autres bouffons italiens furent attirés par Mazarin, où Louis XIV lui-même dansa devant sa cour, et qu'exploita un an ou deux Molière avec sa troupe, avant la salle du Palais-Royal. Quand la Colonnade s'appliqua l'emplacement de ce théâtre, il n'en resta pas moins du Petit-Bourbon un hôtel, à l'entrée de la rue des Fossés, et c'était le garde-meuble de la Couronne, transféré en 1758 au quai Conti.

Notre nº 15 n'en était pas si près que les derniers coups de pioche donnés à l'ancien palais le couvrissent de poussière; mais il tenait déjà la place où il n'a grandi qu'après plusieurs générations humaines. La rue de Rivoli, qui a failli l'enlever, le dépayserait tout-à-fait s'il ne conservait pas pour vis-à-vis, au nº 24, l'ancien hôtel de Sourdis, à seconde façade sur la rue de l'Arbre-Sec, et dans lequel on entrait aussi par le cul-de-sac de Court-Bâton. Gabrielle d'Estrées, qui l'avait habité, était parente du cardinal d'Escoubleau de Sourdis, qui a célébré le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, et de son frère, archevêque de Bordeaux. De ce prélat, qui fut intendant de l'artillerie et directeur-général des vivres au siège de La Rochelle, et qui rendit le dernier soupir à Auteuil en 1645, Eugène Sue a écrit les *Mémoires*. L'auteur des *Mystères de Paris* se regardait comme de la maison à l'ancien hôtel de Sourdis, où son père et son oncle, tous deux

médecins, avaient demeuré, après des marquis d'Escoubleau de Sourdis ; l'un ou l'autre des deux frères Sue y avait formé un cabinet d'histoire naturelle et il faisait un cours dans une maison de la rue de l'Arbre-Sec, au cul-de-sac de la Petite-Bastille. Ne confondez pas ledit hôtel avec celui des comtes de Ponthieu, occupé par l'amiral de Coligny et par Dubourg, à l'époque d'une guerre civile trop mémorable, et où naquit Sophie Arnould : de celui-là tout a bien disparu !

La rue du *Fossé-Saint-Germain*, quoique chantée dès le XIIIe siècle par Guillot, s'est dite aussi rue au Comte-de-Ponthieu (*Quens-de-Pontis*) ; on l'a même plus ou moins confondue avec l'ancienne rue Béthisy. Les fossés sur lesquels elle s'arquait, dans son plus grand parcours, avaient été creusés vers 886 par les Normands, qui assiégeaient Paris, puis conservés pour la seconde enceinte urbaine, qui enserrait l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et qu'on a attribuée à Louis-le-Gros. Quant au comté de Ponthieu, en Basse-Picardie, Éléonore de Castille l'apporta en mariage à Édouard III, roi d'Angleterre ; elle y succédait à sa mère, à son aïeule et à sa bisaïeule, Alix de France, fille de Louis VII. Confisqué par la France, qui le restitua à l'Angleterre, en vertu du traité de Brétigny, pour le reprendre en 1369, le Ponthieu fut donné par Charles VI à Jean, son fils. Sous Charles VII, qui avait porté le titre de comte de Ponthieu avant de monter sur le trône, le comté fut encore enlevé par le traité d'Arras, au profit du duc de Bourgogne, et ne rentra sous l'obéissance de Louis XI qu'après la mort de Charles-le-Téméraire. Enfin Monsieur, comte d'Artois, fut lui-même comte de Ponthieu tant que l'avénement royal ne le fit pas Charles X.

Rue des Fossés-Saint-Jacques. — Celle-ci prend naissance un peu au-dessus de la place qu'occupait la

porte Saint-Jacques dans la troisième enceinte de Paris, pour laquelle les rues Saint-Jacques et du Faubourg-Saint-Jacques montraient encore de la déférence, il n'y a pas beaucoup d'années, en se distinguant l'une de l'autre sur ce point même où Philippe-Auguste avait séparé la ville de la banlieue. La porte Saint-Michel et la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, actuellement Monsieur-le-Prince tout court, sortaient des fossés de la même enceinte.

L'élasticité a plus de jeu dans la rue des Fossés-Saint-Jacques, puisqu'il y a été gagné et puis reperdu du terrain depuis l'an 1652, où sa longueur était celle d'à-présent. Cette propriété particulière s'explique, autrement que celle du caoutchouc, par la rencontre de trois rues qui se sont longuement disputé la place de l'Estrapade, avant de se la partager. A l'endroit où finit la nôtre, l'abbaye de Sainte-Geneviève avait eu d'ancienne date sa porte Papale, entrée de gala pour le nonce et pour les pères du concile, car il s'était tenu des conciles dans l'église de cette abbaye aux VI[e] et VII[e] siècles. Avant que la porte Papale ne fût condamnée, l'ambassadeur de Rome aurait pu se plaindre de la roideur de la montée, qui ne fut adoucie que par les soins de M. de Fourcy, quand il exerçait l'autorité de prévôt-des-marchands. Si, comme on le doit croire, toutes les maisons de la rue ne sont pas de construction postérieure à ce changement de niveau, quel rechaussement habile ! Elle n'a guère pris que le tiers de cette place de l'Estrapade dont nous avons déjà rappelé l'instrument de supplice militaire et le théâtre, où ont marqué Gros-Guillaume, Gautier-Garguille et Turlupin avant de transporter leur bouffon répertoire à l'hôtel de Bourgogne.

Voyons seulement dans le n° 2 l'une des quatre boucheries qui étalaient, près de la porte Saint-Jacques, au bénéfice du chapitre de Saint-Benoît,

du chapitre de Saint-Étienne-des-Grés, du couvent des jacobins et d'un laïque. L'immeuble subséquent appartenait à un monastère, que nous croyons de dames de la Visitation. Le 16 fut la pension Dabot, que ses lauréats avaient faite de premier ordre, mais qui baissait déjà aux distributions de prix du lycée Henri IV et du Concours-Général quand la bifurcation-Fortoul lui a donné le coup de pied de l'âne. Le 22 se souvient à peine d'avoir été l'un des mille domiciles que l'ancien monde et le nouveau ne cessent pas encore de prêter à M. Ampère, cet infatigable voyageur n'ayant pour adresse fixe que celle de ses fauteuils académiques. A plus forte raison ne s'est-il pas perdu quantité de notes plus anciennes sur les immeubles séculaires de cette ligne! Un habitant en fut pourtant Magny, auteur avec Hurtault d'un *Dictionnaire de Paris*, le seul de ses nombreux écrits que nous connaissions; il avait été secrétaire du prince de Grimberghen de Luynes et premier-commis aux Fermes-Générales. Le bureau des Falots siégeait dans une maison probablement commune à la place de l'Estrapade et à la rue des Postes (1), avant de se transférer tout près de Port-Royal; c'était une entreprise d'éclairage portatif, qui mettait de petits garçons, armés de lanternes numérotées, au service des particuliers, pour les accompagner le soir et la nuit.

De l'autre côté de la rue, l'abbaye de Sainte-Geneviève n'avait pas que des murs; tout s'y est sécularisé. Une imprimerie occupe l'amphithéâtre où se tenaient, sous la Restauration, les séances de la Société des Bonnes-Études, et qui était devenue entretemps une chapelle, comme pour retourner à sa destination première. Elle attient à une maison dont la porte n'est sans doute aussi

(1) Actuellement Lhomond.

élevée que pour avoir d'abord livré passage à l'un de ces princes de la terre qui portaient haut la tête encore, en ne mettant qu'un pied dans la retraite. Quelle guipure en fer, bien ouvragée, fait collerette à l'escalier du 13! En possession de cette propriété était Mme de Plane avant M. Doineau, qui la vendit à Charles X, désireux d'y placer des missionnaires; mais l'à-compte payé sur le prix n'était que de 50,000 francs lorsque survint la révolution de Juillet; alors la Ville racheta du Domaine. Rien ne sépare le 19 du 23, lesquels dans le temps ne faisaient qu'un.

Rue des Fossés-Saint-Marcel. — Ainsi désignait-on en 1739 le bras de rue qui séparait la place de l'Estrapade de celle de Fourcy. Aujourd'hui, au contraire, la rue des Fossés-Saint-Marcel commence, dans l'ancien bourg de Saint-Marcel, à la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, pour finir devant les Gobelins. On y posait en 1724, à l'encoignure de la rue Mouffetard, la question sacramentelle: « N'avez- vous rien de sujet aux droits d'entrée ? » et les commis de la barrière y étaient locataires de Mme Chaumon.

Du même point que cette rue part, dans un autre sens, celle du Fer-à-Moulin, qui, datant du XIIe siècle, s'est dite aussi rue au Comte-de-Boulogne, rue Richebourg, rue de la Muette. Il y avait rue du Fer-à-Moulin un hôtel édifié pour Scipion Sordini, sous Henri III, à l'angle de la rue de la Barre ou Scipion; dès 1622, il était converti en hôpital de Sainte-Marthe; aujourd'hui reconnaissez-le dans la boulangerie des Hôpitaux. Le point même où la rue des Fossés-Saint-Marcel rencontre celle du Fer-à-Moulin fut occupé par un hôtel de Clamart, qui avait dû appartenir, si ce n'est l'autre, aux seigneurs de Boulogne, mais en tout cas aux sires de Dormans, seigneurs de Clamart : famille

qui a donné des chanceliers de France! Le XVIIe siècle fit du jardin de l'hôtel de Clamart un cimetière à l'usage exclusif des trépassés de l'Hôtel-Dieu, et qui sert encore de déversoir aux paniers sanglants de la guillotine. On y apportait les cadavres, en temps de grande mortalité, dans un chariot qui en contenait cinquante et qui faisait par jour quatre voyages; cependant les familles pouvaient, comme à-présent, réclamer les morts de l'hospice, pour les faire enterrer aux Saints-Innocents.

La rue des Fossés-Saint-Marcel se tord, comme un serpent, dont la robe fait miroiter alternativement de vieilles écailles et de nouvelles, avec des places pelées par intervalles.

Rue des Fossés-Saint-Martin. — Glissons, n'appuyons pas sur cet ancien chemin de la Voirie, voisin de la décharge des immondices de la ville avant 89. Passe encore si l'on y eût jeté certains grands hommes de la Révolution! Cette voie n'était parisienne, comme celle des Fossés-Saint-Marcel, que depuis l'annexion suburbaine de 1726-1728.

Rue des Fossés-Montmartre. — Les propriétaires en cette rue, au commencement du XVIIIe siècle, étaient :

Gauche :	Droite :
A partir de la place des Victoires.	
M. Clérambaut, *avec porte rue Vide-Gousset*	La Mise de Pomponne, *avec une grande porte sur la place des Victoires.*
M. Desgranges, *avec porte rue du Mail.*	Le président Dumetz.
Mme Taussier.	Quentin, *valet-de-chambre du roi.*
M. Lemaître.	Descartes, *maître-d'hôtel ordinaire de la duchesse de Bourgogne, née princesse de Sa-*
M. de Nocé.	
M. Bérault.	
M. Chambreuil.	

Mme Aubourg.
Veuve De Montry.
La même.
Le bourrelier Ridouard.
Veuve Pagnon.
M. Mabire.
M. Lemoine, *procureur en la chambre des Comptes.*
Mme Charpentier.
M. Martin.
M. Euvard.
roie, femme du petit-fils de Louis XIV et mère de Louis XV.
Le président Dumetz.
M. Charpentier.
Mme de la Salle.
M. Byon, *à la Corne-de-Cerf.*
M. de la Renaudière.
Le même.
Un boucher, *avec son étal.*

Cela faisait pour eux tous 30 maisons, et elles émargeaient 11 lanternes. La porte Montmartre de la quatrième enceinte de la ville s'était élevée dans la rue Montmartre, entre celles des Fossés-Montmartre et Neuve-Saint-Eustache, point d'où elle avait disparu en 1633. Notre 16, que distinguent encore des sculptures et un balcon, n'était-il pas alors à Mme de la Salle? L'officier de la duchesse de Bourgogne n'avait-il pas le 10, dont les deux pavillons latéraux n'élargissaient pas encore la façade aux dépens d'une cour en fer-à-cheval, qu'un simple mur séparait de la rue à deux endroits? Et Quentin, le 8, aux fenêtres décorées de balustres de pierre? En tout cas, la maison au valet-de-chambre du roi se trouvait l'une de celles qui avaient une seconde porte sur la rue des Vieux-Augustins (1). Il en était de même pour celle qui venait la première des deux au président Dumetz, que nous eussions trouvé en 1780 remplacé par M. de Saintey, au-delà duquel se suivaient les propriétaires que voici :

Le Mis de Bouthillier. — M. Beauvin. — M. Bouron. — M. Leray. — M. Guignon. — M. Josse. — M. Croissant.

Sur l'autre ligne venaient en ce temps-là dans le même ordre :

M. Desgranges, *probablement petit-fils du Desgranges*

(1) Actuellement d'Argout.

déjà nommé. — M. de Saint-Romand. — M Regnauld. — M. Bellanger. — M Marchand. — M. de Suzanne. — M. Brochant. — M. Rivet. — M. Vallet. — Le M[is] de Bréan. — M. de Monmerqué. — M. Paché. — M. Christophe. — M. Brûlé. — M. Sandrin.

M. de Saintey avait de quoi danser derrière cette façade, à douze croisées par étage, que vraisemblablement M. Dumetz avait lui--même trouvée toute faite et que garde le n° 6. Tout un département ministériel se serait contenté de cet ancien hôtel des États du Languedoc, qui s'était détaché, vers l'an 1661, de l'hôtel du Hallier et qu'avait inauguré la résidence de Lesecq, conseiller du roi, receveur-général desdits États. Françoise Mignot, maréchale de l'Hospital, payait alors le cens à Saint-Martin-des-Champs pour l'hôtel du Hallier. Au commencement de l'Empire s'y installèrent les bureaux de la Banque-de-France, qui occupait aussi le 4 et le 2. La Banque, gouvernée par Garat, régentée par Perregaux, Davillier, Delessert, Doyen, Mallet, Hottinguer, Récamier et autres, avait dès-lors parmi les membres de son conseil d'escompte un Ternaux. Le fabricant de châles, plus tard député, de ce nom succéda à la Banque-de-France dans l'hôtel Garat, qui n'était autre que l'ancien hôtel du Hallier, donnant moins rue des Fossés que place des Victoires ; un de ses successeurs y est encore.

Garat y avait pour prédécesseur le fils ou neveu de Gabriel de Massiac, qui avait été historien et qui avait aussi, comme officier, fait les campagnes d'avant la paix de Ryswyk. Le marquis de Pomponne, fils d'Arnaud d'Andilly et ministre des Affaires-Étrangères, n'eut-il pas lui-même cette belle résidence ? Il était père d'un second marquis de Pomponne, de l'abbé Arnauld, de la marquise de Colbert-Torcy et d'un colonel de dragons, à la

mort duquel il reçut de Mme de Grignan, en 1693, ce compliment de condoléance : « Il ne sera jamais parlé de la bataille de Fleurus sans que M. votre fils soit nommé. » La veuve du ministre, Catherine Ladvocat, qui n'était pas riche, obtenait elle-même de Louis XIV, tout à la fin du siècle, 12,000 livres de pension, et elle vécut place des Victoires jusqu'à son dernier jour, qui fut également le dernier de l'année 1715. Pour remonter beaucoup plus haut dans l'origine de l'hôtel, nous n'aurions qu'à copier ce qui en a été dit dans la monographie de la place des Victoires.

Mme de Croixmart, que nous avons vue Mme de Boutteville dans la rue du Jour, convola en troisièmes noces avec M. de Graveline, son amant, qui demeurait rue des Fossés-Montmartre, nos 7 et 9. Il avait été page de l'écurie du roi ; mais il avait déjà, faute de bien, tâté de la chair de vieille, en vivant avec Mme de la Jaille. Sur la comédie de l'amour, que Graveline cessait de jouer, le poêle du mariage tombait, comme le rideau à la fin du spectacle. La nuit des noces ne trouva même pas grâce devant ce justicier d'un nouveau genre, qui se remboursait aux dépens de l'épouse d'avances faites à la maîtresse. — Guérissez-vous d'abord, osait-il dire, d'un peu de gale que vous me donneriez.... Comme il était, du reste, peu endurant, il fit une fois jeter un seau d'eau sur la tête de gueux qui passaient, en mendiant sous ses fenêtres. Mais ces aventuriers le connaissaient si bien qu'ils lui dirent et répétèrent à satiété : — Tu en serais réduit à vivre comme nous si tu n'avais pas attrappé cette guenuche de la Croixmart.

L'une des deux maisons qui ne se distinguaient pas encore l'une de l'autre est devenue l'hôtel des Victoires. Bonaparte y a occupé une chambre du quatrième étage, au-dessus de l'appar-

tement que Fabre d'Églantine avait, vers le même temps, dans cette hôtellerie, dite alors de la Liberté. La chambre est encore meublée, en grande partie, comme à l'époque où y couchait le plus grand homme des temps modernes.

Rue des Fossés-du-Temple. — Chemin de ronde pour six théâtres, ce sous-sol du boulevard du Temple est tous les soirs un purgatoire et pour des amoureux transis, qui guettent les petites femmes de théâtre, qu'ils n'ont encore vues que de la salle, et pour des amants en disgrâce, à qui elles ont donné rendez vous par-derrière afin de sortir par-devant d'un pas leste. S'y fait-il des pieds de grue, même par le mauvais temps! Pour le côté dont la moitié sert ainsi de frontières aux coulisses, cette rue, qui ne fut d'abord que le chemin des Fossés, tire essentiellement son histoire de celle du boulevard du Temple.

De l'autre côté, en 1781, le marquis de Rubelles était propriétaire du sol, entre les rues de Ménilmontant (1) et de Crussol ; M. Gérôme disposait alors de la maison Chapard, place d'Angoulême, et l'architecte Aubert de la propriété qui fait pendant à celle-ci, de l'autre côté de la place. Le 42 et le 44, dont les portes jumelles sont pourvues de colonnes et les fenêtres de balustres en pierre, appartenaient à l'abbé Dumonçais, possesseur des maisons et du terrain de presque toute la rue de la Tour (2). Les masures du bout de la rue étaient déjà une amidonnerie quand tout le reste s'en livrait encore à la culture. Doublet, comte de Persan, y avait plus tard le jardin de sa maison de la rue du Faubourg-du-Temple.

Le fossé d'où sortait cette voie avait protégé, concurremment avec un bastion, la porte du Tem-

(1) Actuellement Oberkampf.
(2) Actuellement Rampon.

ple, depuis l'agrandissement de Paris inauguré par le prévôt-des-marchands Étienne Marcel en 1356; or le Rempart n'avait été abattu et le Boulevard planté à sa place qu'en 1667. Un grand marais y appartenait au grand-prieur de France en 1738.

Rue des Fossés-Saint-Victor. — Un cirque romain a étagé ses gradins circulaires, au milieu d'un vignoble, entre la place du Panthéon et l'Entrepôt des Vins (1); le territoire en a longtemps gardé la désignation de clos des Arènes ou Saint-Victor, et une portion en a été affecté, au milieu du XVIIe siècle, à l'inhumation des morts de la Pitié, auparavant portés au cimetière Saint-Médard. Les pères de la Doctrine chrétienne, institués par César de Bus au XVIe siècle, ont acquis de Julien Joly, en 1627, tout ou partie de l'hôtel de Verberie, sur l'ancien clos des Arènes, pour y bâtir leur maison de Saint-Charles, et leur supérieur était alors Antoine Vigier; ils n'ont eu le cimetière que par extension. Ces pères, qui prenaient à tâche de catéchiser les campagnes, ont compté jusqu'à 60 séminaires dans le royaume, qu'ils divisaient en trois provinces, avec Avignon, Toulouse et Paris pour chefs-lieux. Une bibliothèque nombreuse leur a été léguée par Jean Miron, docteur en théologie, à la seule condition d'en faire profiter le public: clause remplie dès 1718. Au 45 de la rue des Fossés se reconnait le corps-de-bâtiment derrière lequel s'élevait leur église, dédiée à saint Charles-Borromée et transformée depuis lors en classes pour les frères des Écoles chrétiennes pendant un certain nombre d'années. Le no 47, le no 41 et le vaste jardin du 39 ont

(1) Passage littéralement écrit et publié une dizaine d'années avant la découverte des debris dudit amphithéâtre dans la rue des Fossés-Saint-Victor principalement.

dépendu de l'hôtel Verberie, du cimetière, puis de l'établissement des doctrinaires, qui a fait retour à l'État pour être mis aux enchères le 19 messidor an IV.

L'appellation de Loustalot remplaçait alors celle de rue des Fossés-Saint-Victor. Comment le citoyen Loustalot avait-il mérité que des honneurs particuliers lui fussent rendus dans la section des Sans-Culottes, ensuite du Jardin-des-Plantes? Il avait collaboré au journal de Prudhomme, *les Révolutions de Paris*, mais pendant quelques mois à peine. Les cordeliers et les jacobins avaient pris le deuil de Loustalot, dès le mois de novembre 1790. Que n'appelait-on rue Saint-Foix celle qu'avait habitée longtemps l'auteur des *Essais sur Paris?* La substitution eût pu prendre! Cet ancien mousquetaire, auteur d'un grand nombre de pièces, collaborateur au *Mercure*, qui lui faisait une pension, historiographe de l'ordre du Saint-Esprit, ne s'éloignait qu'à-demi du monde en venant passer au milieu des colléges, qui en étaient le vestibule, et des couvents, qui en cherchaient l'oubli, les derniers lustres de sa vie. Impatient, susceptible encore, bien qu'il eût cessé, avec l'âge, d'émouvoir Paris de ses duels, il était difficile que ce septuagénaire eût gardé grand nombre d'amis: la longanimité de Sabatier et de La Dixmerie, ses fidèles, avait manqué successivement aux autres, qui néanmoins le regrettèrent en 1776 et restèrent plus fidèles à sa mémoire qu'à lui-même. M. Affre, neveu du prélat qui a trouvé la mort entre deux barricades, dispose maintenant de l'immeuble. Derrière se sont sauvés jusqu'à-présent des restes de la muraille urbaine de Philippe-Auguste, dont un arc avait à ses deux bouts la porte Saint-Victor et la porte Bordet.

Dans une maison qui fait face, des jeunes gens sont préparés à l'examen des baccalauréats; on

y a supprimé en 1792 le collége des Écossais, toutefois on y dit encore la messe devant un mausolée de Jacques II, sculpté par Louis Garnier sous Louis XIV, dans une chapelle dont la moitié a été traduite en parloir. David, évêque de Murray, a fondé en 1323 au Cardinal-Lemoine quatre bourses pour des Écossais; un de ses successeurs en a fait plus tard le noyau d'un collége spécial, dans les parages de Sainte-Barbe, rue d'Écosse. L'archevêque de Glaskow, ambassadeur en France, a créé, d'autre part, un séminaire pour les siens, avec la coopération de Marie Stuart et de divers transfuges papistes. Séminaire et collége, en 1662, ont été réunis dans la rue des Fossés par les soins de Robert Barclay, le principal. Seulement, l'édifice était bien antérieur à cette translation ; nous n'en voulons pas d'autre preuve que les balustres d'escalier en chêne qui ne vont pas moins haut qu'au quatrième étage. N'est-ce pas là l'ancien hôtel de Verberie, dans son bâtiment principal ?

Le poëte et musicien Baïf, contemporain de Ronsard, fut bien propriétaire au XVI[e] siècle d'une maison voisine, où ne vinrent s'établir qu'en l'année 1639 les religieuses anglaises qui s'y revoient encore en notre siècle ! Ronsard, dont la vie politique finissait avec sa jeunesse, après plusieurs voyages en Écosse, revint se faire grand helléniste en prenant domicile dans l'ancien bâtiment du collége de Coqueret, fondu avec celui de Sainte-Barbe, et en suivant les cours de Jean Daurat ; il se fixa ensuite, à proximité de Baïf, dans une petite maison attenante au vieux mur de la ville ainsi qu'au collége de Boncourt. Baïf créa alors avec Ronsard, dans son hôtel des Fossés-Saint-Victor, l'académie de poésie et de musique autorisée par des lettres-patentes de Charles IX, et *la Pléiade* jeta son vif éclat dans

le ciel de la Renaissance : les sept étoiles en étaient Ronsard, Baïf, Du Bartas, Du Bellay, Ponthus de Thyard, Jodelle et Rémi Belleau ou Daurat. Le roi de France et le roi de Navarre assistèrent, des premiers, aux grandes assemblées de cette académie prime-sautière, qui était en même temps un essai d'Opéra, et notamment à des représentations d'ouvrages lyriques de Baïf, là et au collége de Navarre, mais là surtout. A Joachim-Thibaut de Courville succéda le poète Jacques Mauduit, comme directeur de la scène; mais Baïf mourut pauvre en 1589, et son institution ne lui survécut pas longtemps.

Les étoiles de la Pléiade avaient filé, devant l'aurore de Malherbe, avant que les Anglaises, chanoinesses régulières de Notre-Dame-de-Sion ayant Marie Tresduray pour abbesse, fissent entrer en religion l'ancien théâtre, dont le bâtiment n'a pas encore disparu. De nouvelles lettres-patentes autorisaient ces dames anglaises, en 1655, à recevoir des religieuses françaises, et elles élevaient dès-lors, comme à-présent, des jeunes personnes. La loi du 5 novembre 1790 disposa que les biens possédés en France par des établissements étrangers ne feraient pas partie des domaines nationaux, et une autre loi du 8 mars 1793 excepta de la vente des domaines nationaux les biens de tout genre possédés par ces établissements ; néanmoins les terrains et bâtiments de ladite communauté furent en partie aliénés par le domaine de l'État, les 7 et 17 vendémiaire an VIII. Une faveur impériale rendit à ces religieuses, en 1806, ceux de leurs biens qui n'étaient pas vendus et dont la jouissance leur était déjà restituée.

Une institution de jeunes gens occupe le n° 13, auquel nous nous plaisons à reconnaître pour ancien maître le peintre Lebrun, enterré en 1690

à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, église dont il était le paroissien. Plusieurs artistes de son école ont décoré l'ancien hôtel de Lebrun. On y revoit, du côté du jardin, le médaillon du maître, et des mascarons de Flaman, sous les consoles du grand balcon ; du côté de la cour, dans le tympan d'un fronton, un écusson gratté, où les armes de Lebrun étaient représentées : fleurs-de lis d'or sur champ d'azur, soleil en chef sur champ de sable. Le péristyle de cette maison est d'un style assez imposant et conduit à un escalier à rampe de fer. Boffrand en passe pour l'architecte ; mais il n'y a sans doute présidé qu'à une grande réparation pour Lebrun, auditeur des comptes, neveu et héritier du peintre dont il honorait la mémoire avec une piété évidente : on venait admirer chez lui un riche cabinet de tableaux, dus pour la plupart à son oncle. Des fenêtres de cette demeure dominant le Jardin-du-Roi, on jouissait d'une vue magnifique ; elle a été reproduite en 1787 par le chevalier de Lespinasse, dans un dessin qui se conserve au Louvre.

Rue Férou. (1)

En 1793, les ci-devant fermiers-généraux sont condamnés à mort, au nombre de vingt-huit, par le tribunal révolutionnaire. Si Lavoisier manque à cette hécatombe de la Ferme, n'en faut-il pas inférer que le savant, qui est entré dans sa vingt-cinquième année à l'académie des Sciences, a fait oublier en lui le financier? Son génie, n'aurait-il amélioré que la fabrication de la poudre, a assez bien mérité des quatorze armées de Carnot pour sauver sa tête encore pleine. Néanmoins Lavoisier est poursuivi, et cela donne d'autant plus d'inquiétudes à ses amis qu'il se cache mal. Une dame profite un jour de ce que l'ancien fermier-général lui rend visite, au n° 9 rue Férou, pour l'enfermer chez elle, malgré lui, et après avoir tenté une résistance inutile, il ne feint de se résigner à un emprisonnement si tutélaire qu'en se réservant de profiter d'une occasion favorable d'évasion. Il s'échappe donc un matin, pendant que la dame est sortie, et il se rend au Bourg-la-Reine, où il change à ce point de geolier que le lendemain sera le dernier jour de sa vie. Des retardaires osent faire avec timidité cette objection : — Il a déjà changé la face de la science et il n'a que cinquante-un ans! — Il ne nous faut plus de savants! réplique aussitôt l'ère nouvelle... Lavoisier ne demande, quant à lui, qu'un sursis de quelques journées, pour achever des expériences

(1) Notice écrite en 1860.

utiles à l'humanité. La date fatale, hélas! est inflexible: 8 mai 1794.

De jolis amours courent à la recherche de souvenirs bien moins cruels, dans les bas-reliefs décorant le n° 6, qui fut donné à Mlle Luzy, actrice de la Comédie-Française. Ah! que ne peuvent-ils rattraper les peintures et les dorures, plus fugitif ornement d'un boudoir, où elles étaient de bon conseil dans les visites reçues en tête-à-tête, et qui a lui même disparu! De 1770 à 1785 la jolie comédienne, maîtresse du logis, a tenu l'emploi des soubrettes. Que sa rivale, Mme Doligny, eût plus de talent, c'est probable; Mlle Luzy ne l'emportait que par les avantages de sa personne. Dorat, loin de les méconnaître, envoyait souvent rue Férou, lorsqu'il demeurait rue d'Enfer, des vers qu'il allait y relire. Il nous souvient de ceux où il évoque le vieux dragon qui veillait autrefois sur le jardin des Hespérides, et qu'il fait relever de garde par l'Amour.

Un jeune enfant, non moins fidèle,
Garde aujourd'hui les pommes d'or,
Il les garde pour la plus belle
Et barricade son trésor.
J'approche: son œil étincelle,
Il brandit son arc menaçant,
Mais je te nomme et dans l'instant
Je vois mon Argus qui chancelle.
— Prends, me dit-il, cueille, choisis:
Luzy seule excitait mon zèle.
Porte à ses pieds l'arbre, les fruits
Et si tu veux le sentinelle.

M. Bouillet, dans son *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie*, fait mourir Mahé de Labourdonnais en 1755; nous croyons que ce millésime

est surchargé de plus d'un an. A l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés on a ensaisiné une vente du 15 mai 1754, faite par Tristan, chevalier de la Tour et de Reymonval, à dame Elisabeth de de Combault d'Hauteuil, veuve de Bertrand-François Mahé de Labourdonnais, capitaine de frégate, gouverneur des îles de France et de Bourbon, et l'objet de cette vente était une propriété près du séminaire Saint-Sulpice, que tout nous porte à croire le 4 : la nue-propriété en était réservée dans l'acte aux enfants issus du mariage. Labourdonnais doit moins encore au bien qu'il a fait dans son gouvernement qu'au rôle que Bernardin de Saint-Pierre lui a donné dans *Paul et Virginie* en immortalisant son nom, l'hommage qu'une statue va rendre à sa mémoire, loin de la métropole où des accusations et même l'embastillement attristèrent la dernière période de sa vie.

Des autres maisons de la rue citons le nº 3, qui touchait à l'ancien cimetière de Saint-Sulpice, tenant d'autre part à l'église; le 5, à l'angle de la rue du Canivet, maison qui dépendait de l'hôtel de Louis Hubert, comte de Champagne et de la Rouvière, au milieu du xviiie siècle ; le 15, faisant alors partie de l'hôtel Charost; le 8, petit hôtel de la Trémoille, en communication directe avec le grand hôtel du même nom rue de Vaugirard.

Le président Sanguin et sa famille avaient eu au siècle précédent un groupe de propriétés dans les rues du Canivet, Servandoni et Férou. Marchal, maître-d'hôtel du roi, donnait en 1725 à Gilbert Hénin, également maître-d'hôtel du roi, 50,000 livres d'une maison rue Férou.

Le plan de Paris en 1739 met une arcade à cheval sur la croupe de cette rue et la flanque d'un cul-de-sac Férou, presque en face de la rue du Canivet, avec un mur et une porte du petit séminaire

de Saint-Sulpice, dit la communauté des robertins, au fond de l'impasse. Avant l'année 1680, la petite rue Saint-Pierre devait à une chapelle sa dédicace, et le dit cul-de-sac n'en était que la réduction. Quant à la nôtre, elle s'était ouverte à la faveur du morcellement d'un clos, qui appartenait au procureur Férou sous le règne de Louis XII.

Rue aux Fèves. (1)

Elle n'a pas toujours bordé le Marché-aux-Fleurs, qui la met en bon air et en odeur de fête à souhaiter, ce qui n'est pas commun dans la Cité. Une maison nous y est signalée, que l'an 900 a vu construire; c'est le n° 4; son escalier étroit et dur monte en tenant à bras-le-corps quatre poteaux serrés l'un contre l'autre, mât-de-cocagne où grimpent les locataires. D'autres notes sur la rue aux Fèves lui étant communes avec la rue de la Barillerie (2), la notice de celle-ci les a déjà mises à profit. Celle-là, par exemple, dans laquelle on vendait principalement du drap au XIIIe siècle, est la seule dont on puisse dire qu'elle doit sa dénomination à des *febvres* : on appelait ainsi les fabricants. Fallait-il pour si peu une notice à part! Dans certaines rues trop de renseignements nous donne l'embarras du choix; mais il y en a également de si peu communicatives qu'on est facilement tenté de leur brûler la politesse! Les documents qui courent dans tous les livres n'ayant pas de quoi nous tenter, l'inédit lui-même est de trop lorsqu'il n'offre aucun intérêt. La pêche aux perles et au corail n'est-elle pas aussi plus capricieuse que celle aux moules et aux harengs?

---

(1) Notice écrite en 1860 sur une rue depuis supprimée et dont le nouveau Tribunal de Commerce occupe en partie la place.

(2) Actuellement boulevard du Palais.

Rue des Fontaines. (1)

La rue des Fontaines, de laquelle on parlait déjà au XVe siècle, n'avait rien à craindre du dédain qui nous éloigne des rues entièrement neuves, dont les maisons n'ont rien à dire encore. Elle n'est pas des plus parleuses ; mais la raisonnable contribution de renseignements à laquelle notre seigneurie de chroniqueur l'imposait est à-peu-près payée. Tant mieux pour le trésorier de Saint-Martin-des-champs s'il était encore plus facile d'y percevoir le droit de cens : la plupart des 18 maisons qui bordaient la rue en 1714 étaient sous la censive de ce prieuré.

Y comptait-on notre n° 5, qui paraît du XVIIIe siècle, mais qui ressemble néanmoins à une belle maison bâtie en 1801 pour M. Loyson dans la même rue ? Le signalement de celle-ci nous est donné de cette manière : 3 étages, 5 croisées par étage, porte cintrée. Au n° 5, en tout cas, M. de Montaran a demeuré sous la Restauration, en y prolongeant à force de soins la vieillesse d'un cheval notable : cet autre Bucéphale avait été monté à Waterloo par Napoléon, qui l'avait donné en quittant Rambouillet à M. de Montaran.

L'enseigne d'un Grand-Cerf est de longue date l'insigne du n° 7, d'abord maison bourgeoise, puis hôtellerie, puis roulage.

Un Montmorency, sous Henri IV ou sous Louis

---

(1) Notice écrite en 1860. L'ouverture de la rue de Turbigo a depuis fait perdre à celle des Fontaines ses derniers immeubles : à gauche deux, à droite trois, y compris la prison des Madelonnettes.

XIII, a eu le n° 13 pour hôtel. N'était-il pas l'un des fils du connétable Anne? On sait qu'en la personne de son petit-fils, impitoyablement sacrifié à la vengeance de Richelieu, a fini la branche directe de ces grands-officiers de la Couronne.

Marguerite-Claude de Gondi, sœur du cardinal de Gondi, veuve de Florimond d'Halluyn, marquis de Maignelay, a établi dans cette rue, en 1620, les filles repenties dites madelonnettes, institution déjà fondée près la Croix-Rouge par Robert de Montry, marchand-bourgeois de Paris, sur laquelle cette dame attirait la bienveillante munificence du roi. Quand les religieuses de Saint-Michel sont venues gouverner cette communauté à la place des dames de la Visitation, c'est-à-dire en 1720, la supérieure s'est logée dans la maison n° 15, reliée par un pont à l'hôtel vis-à-vis, que les madelonnettes occupaient depuis un siècle. Il y avait alors sous leur direction : 1° les filles de Sainte-Madeleine, qu'on était sur le point d'admettre à faire leurs vœux ; 2° celles de Sainte-Marthe, qui commençaient à revenir des égarements antérieurs ; 3° des filles dont la tête était couverte d'une coiffe de taffetas noir : celles-là subissaient une pénitence involontaire. Le monastère en disponibilité n'a pas manqué de se transformer en prison sous la Terreur ; on y a enfermé des aristocrates tels que l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage d'Anacharsis*, le président Sallier, le général Lanoue, M. de Boulainvilliers, M. de Fleurieux, les acteurs Fleury, Vanhove, Saint-Prix, Dazincourt et plusieurs de leurs camarades de la Comédie-Française. Dès 1795 ce n'était plus qu'une prison de femmes, dans le genre de Saint-Lazare actuel ; seulement les détenues pour dettes, les prévenues, les condamnées, les prostituées et les jeunes filles en correction ne s'y divisaient encore sous l'Empire qu'en trois catégories de prisonnières. La révolution

de 1830, pour délivrer les femmes qui s'y trouvaient, força les portes des Madelonnettes, qui ne se refermèrent plus à double tour que sur des prévenus et des condamnés de l'autre sexe. De l'ancienne église du couvent il survit davantage sous terre que dessus, où elle a été démolie, à l'exception du reste qu'on en voit encore sur la rue. Il s'y remarquait une chapelle toute pareille à celle qui est le but d'un pélerinage à Notre-Dame-de-Lorette, non loin d'Ancône.

Rue du Fouarre. (1)

La Paille des Écoles. — Les Nations, les Facultés et l'Université. — Brunetto Latini. — Le Dante. — Jean Buridan. — Les Ribaudes à l'École. — Le Barrage nocturne. — La Fille aînée des Rois. — 1711. — La Convalescence à l'Hôtel-Dieu. — Variétés. — La Chapelle.

Ne valait-il pas mieux qu'elle restât la rue des Écoles ? *Feurre* et *fouarre* étaient encore synonymes de *paille* à l'époque où l'argument de l'Ane à Buridan tendait à justifier l'indifférence systématique dans l'école des Nominalistes, à laquelle appartenait avec ardeur ce docteur scolastique. Il mettait, par supposition, entre une mesure d'avoine et un seau d'eau son âne, qui n'en souffrait pas moins de la soif et la faim, faute de savoir lequel de ces deux besoins, également pressants, il devait satisfaire le premier. Les salles de classe n'ayant aux XIIIe et XIVe siècles ni tables ni gradins, on y faisait de la litière pour les écoliers eux-mêmes, qui s'asseyaient, comme dans une étable, devant la chaire de chaque maître, auquel ils ne montraient que plus de déférence en gardant à ce point les distances : usage qui fut approuvé en 1366 par le pape Urbain V. Les écoliers du même pays avaient,

(1) Notice écrite en 1860. Une manière d'escalier, dit ruelle au Double, séparait encore de la rue de la Bûcherie le quai Montebello ; c'est depuis son aplanissement et son élargissement l'en-tête de la rue du Fouarre.

dès le principe, conservé entre eux des relations qui, en se réglant, les divisaient de bonne heure par Nations. Ainsi l'université de Paris, que Philippe-Auguste avait fondée en l'an 1200 et dont les statuts étaient rédigés dès 1215 par l'Anglais Robert de Courson, comportait la Nation de France, la Nation de Picardie, la Nation de Normandie et la Nation d'Angleterre, remplacée au xve siècle par celle d'Allemagne. Donc l'université de Paris eut de tout temps sur l'Université de France, fondation napoléonienne, l'avantage politique et libéral d'être internationale.

Brunetto Latini, né à Florence, avait joué un grand rôle parmi les Guelfes ; il émigra, quand le parti des Gibelins l'emporta, et pendant vingt-quatre ans il vécut à Paris, écrivant en français, comme il avait écrit en italien, enseignant même les lettres et la philosophie dans les écoles de la rue du Fouarre. Il y eut pour élève le plus illustre de ses compatriotes et des proscrits de son parti, Le Dante, qui prit aussi des leçons de Sigier au même endroit. Buridan, au contraire, était Français, mais disciple d'Occam, qui l'était de Duns-Scot, et les cours qu'avaient faits ces deux docteurs à l'université de Paris ne les empêchaient pas d'appartenir à l'université d'Oxford. Ayant jusqu'à son domicile aussi près de la Nation d'Angleterre que de celle de France en notre rue, Buridan y était maître de philosophie ; plusieurs fois on l'élut recteur ; les Réalistes n'en finissant pas moins par le persécuter, il passa en Allemagne et y fonda l'université de Vienne.

Quels que fussent les privilèges de l'université, dès l'origine, le monopole de l'enseignement ne tarda pas à lui être contesté par des ordres religieux. Elle prit part aux affaires publiques, eut ses représentants aux États-Généraux et fit de la Sorbonne, chef-lieu de sa faculté de Théologie,

l'oracle de l'Église; mais, pour défendre ses privilèges, elle se brouilla parfois avec les rois eux-mêmes, et il suffisait à ses Facultés, qui n'étaient d'abord que deux, de suspendre leurs leçons pour troubler toute la ville. La juridiction particulière de cette université ne réussissait pas constamment à maintenir la décence et le bon ordre dans ses écoles. Celles de la faculté des Arts n'étaient même pas sans recevoir des ribaudes en l'année 1358; seulement le corps enseignant, loin d'accuser les étudiants de l'introduction de cet élément étranger aux lettres et aux sciences, l'attribuaient à la violence de franciscains ou de dominicains, qui auraient enfoncé les portes pour faire entrer ainsi de leurs propres élèves à l'université. O Veuillot, que n'étais-tu là, pour répliquer en tirant les oreilles de l'âne ! Le recteur, d'ailleurs, se plaignait des ordures dont on ne craignait pas de souiller nuitamment la rue du Fouarre ; le régent du royaume, pour y mettre ordre, la fit barrer de chaînes le soir à ses deux bouts. Ce prince, qui ne gouverna pas moins sagement quand il fut Charles V, se concilia plus encore l'appui de l'université, en lui donnant le titre de *fille aînée des rois*, qui la plaçait immédiatement après les princes du sang dans les cérémonies.

Les échos de cette rue ont longtemps retenti de la leçon orale qui s'inspire des anciens écrits pour en inspirer de nouveaux ; on y a même fait des cours de médecine. Elle n'a pourtant pas tenu que de grandes écoles, et les petites n'étaient qu'élémentaires ; elle a eu de la place encore pour les bureaux des suppôts de chaque Nation. Que de leçons données en près de six siècles ! Maîtres et écoliers occupaient entièrement la rue au moyen-âge, et il s'en fallait qu'ils en eussent assez ; mais en 1711 il y avait déjà d'autres propriétaires, sinon d'autres habitants, d'après le tableau ci-après :

Côté gauche	Côté droit

à partir de la rue de la Bûcherie.

Côté gauche	Côté droit
Jean et Émery Mignot, à l'image de Notre-Dame.	Le chapitre de Notre-Dame.
Les marguilliers de l'église de *Nozoi-en-Brie*, à la Maison-Rouge, ci-devant à l'Aigle.	Foucault.
La Nation de Normandie, au Petit-Écu-de-Normandie.	Hoteman, à l'image de Sainte-Geneviève.
Payen, à la Croix-Blanche.	La Nation de Picardie, à l'Écu-de-Bordeaux.
Pierre Hémon, à la Corne-de-Cerf.	La Nation d'Allemagne, à la Nasse : petites écoles.
Flour Angran.	La Nation de France, à la Souche.
Écoles petites et grandes de la Nation d'Allemagne.	Grandes écoles de la Nation de Normandie.
Écoles de la Nation de Picardie.	Grandes écoles de la Nation de France.
La même Nation, à la Perle.	Petites écoles de la même Nation.
	La même Nation, au Château-de-Vincennes.

Les maîtres gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu acquéraient de Blondel, en 1724, une maison à l'angle de la rue de la Bûcherie, sur laquelle il fut jeté un pont, ou plutôt une arche du pont qui reliait à cet hôpital des dépendances qu'en séparait le petit bras de la Seine. Pour nous le chiffre 1 y tient la place de l'ancienne Notre-Dame peinte ou sculptée. Mais les mêmes administrateurs avaient acheté de Jean Lucas une autre maison de la rue en 1726, et ils en avaient pris une autre encore, en échange d'une maison de la rue Dauphine, dès le 13 juin 1722, de la Nation de Picardie, représentée par Jean Heuzet, doyen de la tribu de Noyon, et Antoine de Bacq, professeur émérite de philosophie au collège Mazarin et ancien recteur de l'université, tous deux suppôts de ladite Nation et fondés de pouvoirs spéciaux. Cette dernière propriété était l'ancien logis de Jean Buridan ; la Nation de Picardie, qui en

disposait depuis très-longtemps, y tenait d'une part à celle de France, d'autre part à celle d'Allemagne, et l'Hôtel-Dieu avait dès-lors des magasins et greniers par-derrière, outre qu'il ajoutait, deux ans après, à son encoignure une maison contiguë de la rue de la Bûcherie. Son annexe d'outre-Seine se composait ainsi de plus d'une maison : cette terre promise des malades en traitement était le département de la convalescence, purgatoire à moitié-chemin du paradis de la guérison. Toutefois on entrait dans les magasins de l'hôpital, avant la Révolution, par l'une des portes de la rue du Fouarre.

Les Nations la négligeaient fort, surtout depuis qu'elles avaient le collège Mazarin; près de cinquante collèges et séminaires se partageaient, du reste, la gent écolière, sans sortir du pays latin, et les quatre Facultés, dont chacune avait son doyen, indépendamment du recteur, étaient en possession d'un hôtel rue de l'Université, avant que le collège Louis-le-Grand devînt le chef-lieu de leur université. Que le n° 5 eût été l'Écu-de-Normandie, ou la Croix-Blanche, on n'y logeait plus sous Louis XV qu'à l'hôtel de Mézières, en payant de 6 à 24 livres par mois. Danjan remplaçait Flour Angran en 1749. A Boivin, marchand et ancien consul, était la Corne-de-Cerf douze ans plus tard. Nous croyons néanmoins que la Nation d'Allemagne a eu ses écoles au 11 et au 13, où une tête de monstre décore singulièrement la margelle du puits. Pour le 7, avec sa grande porte, et le 9, avec sa rampe de fer, ils ne sont que les cadets du 10 et du 16, où des balustres garnissent les escaliers.

Le dernier de ces numéros se rapporte à d'anciennes écoles : on passe, en y entrant, sous une guirlande en relief, comme il y en avait pour ornement sur la porte de plusieurs collèges. Lacaille

marquait sur ce point, dans son plan de Paris, le collége d'Allemagne, sans exercice, mais l'indication n'était-elle pas dès 1714 rétrospective? André Duchesne, dans son livre des *Antiquités et Recherches*, disait déjà en 1648 ceci : « Le collége des Allemands estoit anciennement en la rue qui tend de la porte Saint-Germain au coin de l'hostel de Rheims : mais aujourd'hui il n'en reste que le nom pour toute mémoire. » Ces grandes écoles d'Allemagne avaient, en effet, passé tout le XVIe siècle dans la rue du Mûrier (1), en y touchant déjà au siège central des tribus de leur Nation, qui ne les avait eues que dans l'origine rue du Fouarre, nº 16, où Gomboust a placé dès 1652 celles de Normandie, que d'autres documents nous y ont fait retrouver en 1711. Le plan de 1707 met également le collège de Normandie à droite, comme celui de Picardie à gauche. Les écoles d'Allemagne n'ont dû se rétablir que postérieurement dans cette rue, sur deux autres points.

Du reste, en fait de grandes écoles, la rue du Fouarre n'avait plus d'ouvert sous Louis XV que le collége de la Nation de Picardie. Le nº 19, dont la vieillesse a pour canne son escalier à serrurerie magnifique, était le principal corps-de-logis de ce collége, qui tournait sur la rue Galande ; le nº 15 de la nôtre, dont la façade est creusée d'une niche, peut bien en avoir fait partie. Quant au 17, que couturent au-dehors, comme des cicatrices fermées, les lignes courbes d'arceaux qu'elles trahissent, c'était une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge, puis à saint Nicolas et enfin à sainte Catherine, que la Nation de Picardie avait obtenu

---

(1) Rue supprimée, dont le sol abaissé fait partie d'un square, rue des Écoles et rue Monge.

l'autorisation d'édifier, en 1487, mais qui n'avait été ouverte qu'après un laps de dix-huit ans: la messe n'y était dite que les jours d'assemblée de l'université. L'État effectua la vente de la ci-devant chapelle de Picardie, le 28 frimaire en l'an IX.

La Rue des Francs-Bourgeois-au-Marais et le boulevard Saint-Marcel,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE LA

rue des Francs-Bourgeois-St-Marcel. (1)

La Féodalité bourgeoise. — Les Sœurs Grises. — Les Bourgeois in partibus. — *Les Arbalétriers. — La Courtille-Barbette. —* 1760. — *Hôtels Livry, Voysin et Roquelaure. — Les Le Mayrat. — La Mise de Louvois. — Hôtel d'Albret. — Mme Scarron, — M. de Creil. — Les Le Tellier. — M. de Charolais.*

La bourgeoisie du moyen-âge avait ses grades non moins que la noblesse : les cas en étaient déclinables, comme ceux de la grammaire grecque ou latine. Les petits bourgeois restaient serfs en ce qui concernait leur domicile ; les grands bourgeois pouvaient changer de place, pourvu qu'ils demeurassent justiciables de la même seigneurie locale ; les francs-bourgeois étaient tout-à-fait libres. On passait d'une classe à l'autre, dans cette féodalité qui a disparu la première, en payant certaines redevances, pour acquérir de nouveaux droits. La franche-bourgeoisie a laissé

---

(1) Notice écrite en 1860. La rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel n'avait pas encore disparu sur le parcours du boulevard Saint-Marcel, qui s'en est appliqué deux immeubles, à-présent nos 20 et 32. Cependant la rue des Francs-Bourgeois-au-Marais s'allongeait, au contraire, de la rue de Paradis-au-Marais et de la rue Neuve-Sainte-Catherine.

son nom à deux rues, dans une ville où le crédit suffit à perpétuer une inégalité effacée des coutumes écrites, mais qui n'en est mobilisée que plus à l'aise par d'impérieux usages. En dépit des affranchissements de toute espèce prononcés par la lettre, est-ce que l'esprit ne revient pas encore à des idées purement hiérarchiques? Quand on parle de la bourgeoisie, on dit à chaque instant : Les classes moyennes. Par conséquent, il s'en trahit plusieurs : la division se subdivise quand même.

Un arrêt du parlement déclara, en l'année 1296, le territoire de Saint-Marcel indépendant des faubourgs de la ville ; toutefois l'une des rues enclavées dans ce bourg s'appelait des Francs-Bourgeois du chef de Parisiens notables qui, les premiers, en avaient peuplé le désert. On y retrouve à notre époque, du côté de la rue des Fossés-Saint-Marcel (1), des constructions de divers âges qui contrastent diversement avec celles de notre siècle qui s'y rapprochent davantage de la place de la Collégiale (2). C'est surtout le n° 7 qui a gardé une physionomie de franche-bourgeoisie déchue. En 1724, la seconde maison qu'on trouvait à main droite dans la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel, en y venant de celle Scipion, autrement dite de la Barre, appartenait à la marquise de Beauvais et les sœurs grises de la Charité l'occupaient. Le cloître Saint-Marcel, tout en fermant la rue à l'un de ses deux bouts, y ouvrait une porte et en avait plus d'une rue Mouffetard.

D'autres francs-bourgeois du XIIIe siècle avaient ennobli une autre rue, dans les parages du Temple. Jean Gennis et sa femme y donnèrent aux tem-

---

(1) Dont la moitié est maintenant la rue Lebrun.

(2) Absorbée par le boulevard Saint-Marcel.

pliers, en l'an 1271, une maison qui rapportait 20 sols parisis de rente, et dans laquelle s'exploitait un jeu de *poulies* assez connu pour désigner subsidiairement la même rue. On la disait surtout des Francs-Bourgeois, et pourtant, dans les actes, on ajoutait encore en 1789 : « qui a été rue des Poulies. » Jean Roussel et son épouse Alix, sous le règne de Jean-le-Bon, y firent bâtir un hôtel destiné à servir d'asile à vingt-quatre bourgeois tombés dans la misère. Pierre le Mazurier et sa femme, fille de Roussel, en transportèrent la propriété au grand-prieur de France, lequel avait été pourvu de la commanderie du Temple, demeurée haute seigneurie et bénéfice considérable depuis la destruction de l'ordre ; ils ajoutèrent à ce don une rente de 70 livres, mais le tout à la condition que le grand-prieur logerait dans chacune des chambres de l'hôtel deux des bourgeois *in partibus* en vue desquels avait été fondée l'œuvre de Jean Roussel. Nous serions étonné qu'il ne subsistât rien de l'édifice hospitalier, dans une rue aussi conservatrice que celle dont nous nous occupons : il ne faudrait pas même désespérer d'y retrouver un des pavés de la première couche parisienne, équarri sous Philippe-Auguste. Les arbalétriers de la Ville ne tenaient-ils pas originairement des francs-bourgeois le champ de manœuvres qu'ils y avaient sous Charles V ?

La jolie tourelle qui pivote à l'angle de la rue Vieille-du-Temple a commencé indubitablement par être un coin de l'hôtel Barbette ; le président Dutillet en héritait de sa propre famille au XVIIIe siècle. Le 22, à porte cintrée, et le 20, qu'on dirait à sa forme oblongue cavalièrement monté sur un ancien cul-de-sac, gardent eux-mêmes plus que des murs du séjour historique de Barbette et puis de la reine Isabeau, dont il est vrai que dépendit presque entièrement ce côté

de la voie. Sur ce point le propriétaire contemporain du président fut Nicolas Baillif, auditeur à la cour des Comptes. Une portion du côté opposé appartint même au créateur dudit palais et fit ensuite partie de la Courtille-Barbette, bien que la rue se fût ouverte antérieurement à l'époque où Philippe-le-Bel avait Barbette pour maître-des-monnaies. La Courtille-Barbette était d'abord un jardin à tonnelles, ajouté ou substitué au champ de manœuvres des Arbalétriers.

Entre le 18 et le 16, un pas-de-mule montrait encore au commencement du règne de Louis-Philippe ses trois marches de pierre, qui avaient vu passer bien des générations de montures, depuis le palefroi d'Isabeau de Bavière. Que de magistrats y avaient mis le pied dans l'étrier de leur mule ! Pourtant Nicolas Le Baillif avait pour voisin Thomé de Rentilly, capitaine de grenadiers aux gardes-françaises, dont le beau-père, Le Clère de Grandmaison, tenait l'héritage de Le Clère, trésorier-général de l'Extraordinaire des guerres. A la maison du capitaine aux gardes touchait aussi la demeure de Mascarany de Lavalette, dont le prédécesseur, Langlois de la Fortette, président à la cour des Comptes, n'avait pas craint d'acheter des créanciers de Bitault, son collègue.

Un buste de Henri IV empêche d'oublier, au nº 14, que Gabrielle d'Estrées y a reçu des visites de son royal amant. Notons, en outre, que si le même immeuble écrivait ses *Mémoires*, des chapitres y auraient pour sommaires : — *J'appartiens à Étienne Briois, sous Louis XIII. — Nomination d'un curateur à la succession vacante de Briois. — M. de Bordeaux, propriétaire à l'époque où Jacques Gomboust dressait son plan de Paris. — Louis Sanguin, marquis de Livry, me tient de sa mère, née Bordeaux, avec une seconde porte rue Barbette. — Je passe au père du marquis*

Thomas de Pange, qui me vend à son tour, en 1754, à Michaut de Montaran, doyen du grand-conseil, ci-devant trésorier-général des États de Bretagne. — Du fils de ce dernier, intendant du commerce, je suis acquis par Charles Chastel, trésorier-général de l'artillerie et du génie.

D'origine commune avec cet hôtel est le 12, que M. Sanguin de Livry fit rétablir sur les dessins de Boffrand en 1709, mais qui n'a plus tardé à se séparer de l'autre pour recevoir le chancelier Voysin, que Mme de Maintenon avait d'abord nommé intendant de Saint-Cyr sur la démission de Chamillart. On sait que ce garde-des-sceaux a laissé dans l'histoire un nom inséparable du souvenir d'une spéculation peu honorable sur le testament de Louis XIV. Le dernier duc de Roquelaure, petit-fils de celui qui avait conseillé, le premier, au roi Henri IV de quitter Gabrielle d'Estrées, s'installa dans l'hôtel laissé vacant en 1717 par le décès du chancelier Voysin. Héritier d'un nom haut placé, tant dans les fastes militaires que dans ceux de la gaieté française, Roquelaure fut nommé maréchal-de-France, et il ne laissa que deux filles. L'ancien hôtel Roquelaure, qui a conservé des sculptures et des balcons si remarquables, est maintenant caserne de gendarmerie.

Au 10 M. Le Mayrat jouissait aussi d'une sortie sur la rue Barbette. Les présidents Le Vallier et Poncet y avaient précédé les Le Mayrat, dont plusieurs de la cour des Comptes, qu'y suivit le comte de Saint-Cyr, officier de cavalerie.

La marquise de Louvois, veuve du ministre, eut le n° 6 avant l'abbé de Louvois, son fils, qui le laissa lui-même à son frère, Le Tellier, marquis de Souvré et de Louvois. Ce dernier eut pour légataire universel un autre Louvois, lieutenant-

général, gouverneur de la Navarre, maître de la garde-robe du roi, qui vendit en l'année 1740 à Guillemin de Courchamp, capitaine aux gardes-françaises. La femme de l'homme d'État célèbre était née Barantin; or Marguerite de Barantin, veuve de Urbain de Laval, marquis de Boisdauphin et de Sablé, avait habité, du vivant du ministre, le même hôtel, et elle avait eu par échange cette propriété assez considérable de Durier de Telmont, qui la tenait de son père.

Du temps de ces Durier, les religieuses de la Nativité-de-Jésus occupaient le 4 et le 2.

Que si nous traversons la rue, c'est d'abord pour y rechercher, mais vainement, à l'encoignure de la rue Pavée, les écuries de l'hôtel de Lorraine, Savoisi et d'Herbouville à des époques différentes. Voici, en revanche, une façade à fronton, à balcon et à sculptures, magistralement produite par le n° 5 : combien a-t-il de quartiers de noblesse domestique? La rue des Francs-Bourgeois en voit poser la première pierre au milieu du XVIe siècle pour le connétable Anne de Montmorency, et de ce temps-là date l'escalier à bordure de chêne qui fait face dans la cour à un autre escalier plus large, mais garni d'une rampe en fer. A l'édifice, un siècle après, le plan de Paris accole ce cartouche : *M. de Guénégaud*. La propriété passe, un peu plus tard, avec la main de Mlle Marie-Magdeleine Guénégaud, dans celles de Phébus d'Albret, comte de Miossans, qui y procède à d'importantes réparations. Ce gouverneur de Bordeaux, qui a fait ses premières armes en Hollande, sous Maurice d'Orange, reçoit le bâton de maréchal en 1613. Mme Scarron est jeune veuve quand elle fréquente le plus l'hôtel d'Albret ; puis l'ancienne gouvernante du poète infirme devient celle d'enfants de roi, puis son autorité grandit encore. Mais il n'est pas donné au maréchal de la voir à son

apogée, et, comme il ne laisse qu'une fille, en lui s'éteint le nom d'Albret. Brunet de Chailly, garde du Trésor royal, achète la propriété, qui passe après lui à son neveu Dutillet, le susnommé président au parlement, et la baronnie de Chailly s'ajoute en même temps au marquisat de Villarceaux et au comté de Sérigny, dont ce magistrat porte déjà les titres.

Le 7 ayant été le petit hôtel d'Albret, apprenons au lecteur que l'immeuble subséquent, où se fait remarquer par sa légèreté la ferrure d'un vieux escalier, fût laissé au milieu du XVIIIe siècle par le marquis de Creil et par sa femme à l'union de leurs créanciers, avant de devenir le bien de l'un d'eux, Julien Devin de Fontenay, président à la cour des Comptes sous le ministère de Turgot.

Tout ce qui séparait du passage des dames hospitalières de Saint-Gervais, élargi présentement en rue, la propriété de M. de Creil, composait deux maisons à l'époque de la Fronde : l'une à Flesselles, baron de Brégy ; l'autre à Nicolas de Caux, aumônier du roi. Un peu après la mort de Mazarin, le chancelier-de-France Michel Le Tellier, qui n'exerçait alors que la charge de conseiller d'État, dont il obtint bientôt la survivance pour le marquis de Louvois, son fils ; Le Tellier, disons-nous, fit l'emplette des deux maisons, avec sa femme, Élisabeth Turpin, pour y fixer sa résidence : elles étaient sous la censive du prieuré de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers. Maurice Le Tellier, archevêque-duc de Reims, fut donataire du chancelier, et la marquise de Créqui le représentait ensuite pour vendre à Le Bas du Plessis, trésorier-général de l'Extraordinaire, qui eut pour locataire d'un hôtel le comte de Charolais, prince du sang, et qui habitait l'autre. A Le Bas du Plessis succédait Le Bas de Courmont, fermier-général, puis payeur

des rentes de l'Hôtel-de Ville. Les deux immeubles en font quatre sous le règne où nous écrivons; M. Busson, grand fabricant, dispose de la totalité. Comme elle a changé, la fortune qui présidait à des installations de personnages tout faits sous leurs lambris, maintenant dédorés! Les personnalités de l'industrie y balançent d'autres chances de crédit avec d'autres risques de disgrâces. Entre l'avenue de l'hôpital Saint-Gervais et la rue Vieille-du-Temple, Mme Cantin avait deux maisons alors que celles de M. Le Bas de Courmont passaient à ses héritiers. La dernière était à M. Thibault de Baurain, qui ne tardait pas à la laisser à M. Richer de Boismauclair. Renvoyons, d'ailleurs, pour le nº 21 à la notice de la rue du Marché-des-Blancs-Manteaux, où il est percé d'une seconde porte.

Rue des Halles,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

des Fourreurs. (1)

Victor Hugo a dit :

Cordoue, aux maisons vieilles,
A sa mosquée où l'œil se perd dans les merveilles

Au poëte il importe peu que cette ville se soit montrée jadis industrieuse par excellence, et que la patrie de Gonzalve ait été également celle d'une branche d'industrie, dite d'abord la *cordouannerie*. L'article de Cordoue était évidemment multiple ; il n'a jamais été représenté qu'imparfaitement par la cordonnerie, qui en dérive de nom plus encore que de fait. Les artisans de chaussure féminine, par une sorte de métonymie, ont confisqué à leur profit la qualification de cordonniers au détriment des marchands de cordon. C'est de bonne heure que la cordouannerie avait présidé au mariage industriel de la passementerie avec la mise en œuvre du cuir; une industrie de luxe en était née, qui comportait jusqu'à l'orfévrerie, à commencer par celle des boucles, et l'article avait eu Paris pour consommateur avant de s'y naturaliser par la reproduction. Un commerce d'importation se faisait donc, à l'origine, pour y

---

(1) Notice écrite en 1860. La nouvelle rue des Halles s'est incorporé ultérieurement la rue des Fourreurs, en gardant seulement les cinq immeubles qui suivent à droite la place Sainte-Opportune et qui venaient les premiers dans l'ancienne rue.

prédominer avec le temps, dans la rue de la Cordouannerie, et la spécialité de la pelleterie s'en était détachée sur place dès la fin du xviii[e] siècle. Aussi trouva-t-on rationnel, sous Louis XIV, de gratter l'ancienne inscription pour en graver une nouvelle, aux deux extrémités de la rue, qui devint celle des Fourreurs.

Ses lanternes d'alors étaient au nombre de 5, pour cinq fois autant de maisons, en général dans la censive du chapitre de Sainte-Opportune. Celles-ci ne répondraient pas toutes à l'appel des numéros actuels : il en est peu de refaites, mais du côté du cloître de Sainte-Opportune, aujourd'hui place ainsi nommée, on en a supprimé une demi-douzaine. Au surplus, voici dans quel ordre se suivaient les propriétaires aux premières années du xviii[e] siècle :

Côté gauche	Côté droit
Rousseau, tout près du cloître, avec entrée par la rue des Lavandières.	Ricard, avocat, au Grand-Turc, en mitoyenneté avec le cloître.
Madame Massigné, à l'enseigne du Heaume.	Baissier.
Noblet.	Le curé de Sainte-Opportune, à l'enseigne de la Tête-Noire.
Bellanger, notaire, à l'Écu-de-France.	Parisot, au Chef-de-Saint-Denis.
Barbot.	Le chapitre de Sainte-Opportune, à l'image de Sainte-Opportune
Lhuillier.	Morand, au Dauphin.
Porcher de Condé.	La fabrique de Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'Empereur.
Gouard.	Fouquelin, à Notre-Dame.
Langlois, au Chef-de-Saint-Jean.	Id.
Barron, à l'image de Madame-la-Dauphine.	Maraux, à Saint-Claude.
Bâtonneau, au Lion-d'Or.	Chouin, au Renard-Blanc.
De Linclou, marchand, aux Trois-Rois.	De Roidemont, au Roi-de-Pologne.
	Lemaître, fermier-général, à l'Ours.

Rappelons de leurs prédécesseurs quelques reconnaissances censuelles, qu'ils avaient passées au baillage de la censive, justice et seigneurie des chevecier et religieux de Sainte-Opportune :

1682. — *Le sieur Jean Perlon, marchand bourgeois, pour une maison de la rue de la Vieille-Cordonnerie, ou des Fourreurs, au chef de Sainct Denis, qui appartenoit auparavant à Jacques Gervais, gendre du reconnoissant ; tenant d'une part à messire Gosset, chefcier, curé de Saincte-Opportune, d'austre au chapistre de ladicte esglise, par derrière à noble homme François Perron, escuyer, sieur de Varennes.*

Pour une maison de la même rue, même année : — *Boissière, chirurgien, tenant d'une part à la maison où pend la Crosse, à la Chefcierie de Saincte-Opportune, d'austre à la maison où pend l'Image de Sainct Louis, à Charpentier, auditeur en la Chambre des Comptes.*

1583. — *Honorable homme Claude Richer, maistre pasticier et poullaier à Paris, demeuranct à Sainct-Germain es Prez, au nom et comme tuteur des enfanz de Robert Andry, maistre pasticier, et de Jacqueline Berton, jadiz sa femme, à présent femme dudit Richer, pour moitié et demi-quart d'une maison rue de la Cordonnerie, au coin du Cloistre Saincte Opportune, tenanct au sieur Guillaume Jallier, au Cloistre, au sieur Boutin, par derrière au sieur Charles Andry et d'austre bout par-devant sur ladicte rue.*

Même année : — *Janot, taincturier en cuirs, au lieu de Le Masson, avocat, pour la maison qu'il habite rue de la Cordonnerie, à l'Enseigne du Soufflet, tenanct d'une part à Pierre Le Doyen, d'austre part à Pierre Lequin.*

Rue du Grand-Chantier. (1)

Les Hôtels de Savoie, Turgot, de Montaran, Denis, de Vougny, d'Anglade, La Michodière, de Vallière, Thiroux, Delaunay, d'Argenson, Machault, Turménies, Lacurne.

A l'endroit de cette rue où résidait Amédée VII, comte de Savoie, les chevaliers du Temple avaient un chantier. Ce prince, dit le Comte rouge, épousa Bonne de Berri, princesse française, et il accompagna Charles VI en Flandre, où il contribua à la prise d'Ypres. Son hôtel en formait deux; les dépendances s'en étendaient jusqu'à la rue de l'Échelle-du-Temple (*lisez* des Vieilles-Haudriettes), où l'on a vu plus tard un hôtel Saint-Denis. Ce qui peut rester du séjour princier n'est plus facile à distinguer.

Jean Fabry, maître-des-requêtes sous Louis XIII, a vendu un terrain, en cette rue du Grand-Chantier, à Daniel Férey, trésorier-provincial de l'Extraordinaire des guerres, lequel a eu pour acquéreur en 1642 le sieur La Chapelle, à qui des actes semblent reconnaître la paternité du n° 18. On ne l'a pourtant que refait à cette époque, selon d'autres apparences: son escalier, dont la belle rampe en fer va seulement au premier étage, continue plus haut sa spirale sur une garniture dont le style était déjà vieux du temps où vivait La Chapelle. A ce propriétaire ont succédé: M. le Peletier de Souci, intendant des finances, puis Mlle le Peletier, femme Turgot, conseiller du roi, maître-des-requêtes ordinaires de son hôtel et père de Turgot, le prévôt-des-marchands; puis Mme de Creil, marquise de Bournezeau, baronne de Brillac, née Turgot, dont le mari était intendant de Metz et conseiller d'État.

(1) Notice écrite en 1860.

La fille de cette dernière, duchesse de Beauvillier et dame d'honneur de la princesse Adélaïde, occupait la maison avant ou après la famille Nicoloï.

C'était le temps où M. Thubeuf de Blanzat, conseiller honoraire, disposait du n° 16, établi ou rétabli en 1641 pour Larcher, receveur-général des finances. C'était aussi le temps où M. Michaut de Montaran, intendant du commerce, tenait le n° 14 de son beau-père, M. de Villeflix, maître de la chambre aux Deniers du roi, dont la famille avait l'hôtel depuis un siècle. Possible même que cette propriété eût été, comme le bruit en court, l'hôtel des archives de Louis XIII ; tenez du moins pour assuré que Monstescot, conseiller d'État, l'avait tenue, ainsi que la suivante, de son beau-père, Michel Simon, trésorier-général de France à Soissons sous Henri IV. Michaut de Montaran la vendait, le 21 août 1793, à Tardieu de Maleyssic. M. Denis, trésorier-général des Bâtiments-du-Roi, venait entre M. de Villeflix et MM. Pomponne de Refuge, qui avaient eu pour prédécesseur le marquis de Vintimille du Luc et qui eurent pour successeur M. de Vougny, secrétaire des finances.

François le Juge, intéressé dans les affaires du roi, s'était rendu acquéreur en 1687 de deux maisons toutes voisines, et il les avait remplacées par un bel hôtel, œuvre de Mansard, où l'on passe d'une cour à l'autre sous un fronton. La comtesse de Choiseul-Stainville, née Clermont-d'Amboise, en disposait sous Louis XVI, mais n'y demeurait sans doute pas, le lieutenant-général son mari habitant la rue de Ménars. Lauziaux, accapareur de blé, précédait ensuite la marquise d'Anglade dans cette propriété. Des plafonds peints par Lebrun ou Coypel y ornent le magasin d'un quincaillier, qui les aimerait mieux au Louvre, et un boudoir coquettement doré n'y tient malheureusement ses livres que depuis sa transformation en un bureau, qui ne prend note que du doit et de l'avoir.

Président en la cour des Aides, Guy Sallier et sa femme achetèrent le 6 de M. de la Michodière, chevalier, comte d'Hauteville, seigneur de Romène, qui fut conseiller d'État et prévôt-des-marchands. Comment finit le président? le nécrologe révolutionnaire l'indique à la date du 20 avril 1794. La famille Sallier, qui était de haute robe, avait eu l'un des siens philologue distingué, professeur d'hébreu, garde de la Bibliothèque du roi et l'un des quarante. En 1814 M. de Quélen, qui fut ensuite archevêque de Paris, tenait un conciliabule politique dans cet hôtel à la comtesse de Bullion, née de Gourgues.

Une ancienne construction a été rajeunie, vers l'an 1709, pour M. de Mongelas ; nous l'avons au nº 4. Le marquis Joseph-Florent de Vallière, lieutenant-général, directeur-général du génie et de l'artillerie, membre de l'académie des Sciences, avait cette résidence sous Louis XV. Elle a servi de cachette à M. Bernard, qui en était propriétaire pendant la grande révolution, et à son gendre, M. Colombé. Le procureur-général Bellard y préparait plus tard, dans son cabinet, au premier, les réquisitoires qui ont fait condamner et le maréchal Ney et les quatre sergents de la Rochelle.

L'immeuble d'à-côté, œuvre d'Hardouin-Mansart, a été apporté au comte de Choiseul-Beaupré, inspecteur-général de l'infanterie et menin du Dauphin, par sa première femme ; M. de Choiseul l'a cédé à M. Thiroux d'Espersonne, maître-des-requêtes, duquel a hérité M. Thiroux d'Arconville, un président au parlement. De la même famille, qui a donné un intendant des Postes et plusieurs fermiers-généraux, est la propriétaire actuelle, Mlle Thiroux de Gervilliers, petite-nièce du lieutenant-de-police Thiroux de Crosne.

La plupart des mutations que nous relevons ont été un événement pour deux familles et aussi pour la rue du Grand-Chantier, qui a déjà souhaité tant de bienvenues, souffert de tant d'adieux, vu

commencer et puis finir tant de vies, tant de patrimoines, tant de spéculations, tant de choses, tant de romans en action ou en rêve, d'appétits et d'assouvissements, de chagrins et de consolations, d'amitiés et d'amours! Sur quel théâtre autant de personnages se joueraient-ils, avec autant de scènes, la comédie et le drame y alternant sans relâche? Les décors, une fois posés, varient ici moins que le répertoire; vous en pouvez juger d'un côté comme de l'autre.

Sur celui qui nous reste à suivre, le plan de Turgot fait remarquer le seul des hôtels de la rue qu'il mette en pareille évidence. Par conséquent, Turgot, le prévôt-des-marchands sous les auspices duquel Bretez, Lucas et Aubin ont exécuté le plan qui porte son nom, a eu la modestie de ne pas tenir à ce que les honneurs du burin fussent décernés à la précitée maison Turgot plus particulièrement qu'à toute autre d'en-face ou d'à-côté. Mais, comme la maison signalée sur la carte y garde quand même l'anonyme, prenons ailleurs nos informations sur les grands hôtels que se partagent les numéros impairs. Nul n'y connaît encore un seul des prédécesseurs du sieur Texier, maître-maçon, qui répara et agrandit les bâtiments du n° 1, dont hérita Texier fils, architecte, et où la ville plaça, sous la Restauration, sa caisse de Poissy. On traite le n° 5 uniquement d'hôtel Delaunay parce que M. Paillard, marchand de farine, l'acquérait de M. Delaunay il y a environ dix ans. En sait-on beaucoup plus long sur le 7? Des artisans y entrent et en sortent avec le sans-façon de l'atelier, bien qu'il règne sur la façade, comme si c'était un palais, un fronton qui ferait encore dire à Ovide: *Culmen regale!* Impossible qu'il n'y ait pas eu un duc et pair au nombre des habitants de cet hôtel, où il n'est toutefois gardé mémoire que de M. Auger, député sous le gouvernement de Louis-Philippe,

et de M. Levillain père, propriétaire de l'immeuble avant ses fils, qui s'y était marié sous le Consulat. Le 11 enfin passe dans les on-dit pour ancien hôtel d'Argenson; mais c'est M. Voyer-d'Argenson manufacturier, agronome, orateur de l'opposition et ancien aide-de-camp de Lafayette, plutôt que son grand-père, le comte Marc-Pierre d'Argenson, qui habita la rue du Grand-Chantier. Le comte Dupont, contemporain du petit-fils, était propriétaire d'une portion de l'ancien hôtel Machault, sis à l'autre extrémité de la rue ou peu s'en fallait.

Machault d'Arnouville, contrôleur-général et garde-des-sceaux, a eu là son grand et son petit hôtel, avec deux jardins à pièces d'eau, à belles allées de marronniers. Il y succédait à son père, conseiller d'État, et à son grand-père, qui avait eu Lefebvre de Mormant pour vendeur en l'année 1642. Le chancelier Machault, en mettant lui-même à la question Damiens le régicide, se montra plus bourreau que juge; mais il commit en même temps une faute d'un autre genre, dans l'idée que le coup porté par l'assassin était mortel, et il n'essaya de renvoyer Mme de Pompadour que pour être précipité par les représailles de la favorite dans la même disgrâce que d'Argenson. Le maréchal-de-camp Machault avait personnellement l'hôtel du vivant même de son père, l'ancien chancelier, qui fut arrêté à Rouen en 1794. Transféré aux Madelonnettes et privé de tous les secours, le prisonnier mourut de consomption.

La comtesse de Bussi disposait, sous Louis XVI, de l'hôtel où Pierre Thomé, trésorier-général des galères, avait remplacé à prix d'argent Jean de Turménies, garde du Trésor royal, dont les prédécesseurs avaient été MM. Le Clère de Grandmaison, Gruyer de Valgrand, conseiller au grand-conseil, et Le Camus, aumônier du roi.

Suivait la résidence d'un duc et pair, qui fut aussi évêque de Metz, premier aumônier du

roi et membre de l'Académie-Française, avant la fin du règne de Louis XIV: Combault, duc de Coislin. Il avait hérité de sa famille cet hôtel, tenant aussi à la rue Pastourel, et il le vendait ensuite à Lacurne de Sainte-Palaye, gentilhomme ordinaire du régent. Or les deux fils de ce Lacurne étaient frères jumeaux, plus frères et plus jumeaux que leurs pareils, tant ils se montraient d'affection et de dévouement réciproques. Celui-ci avait de l'esprit, une vocation littéraire, et il fut de l'académie des Inscriptions, puis de l'Académie-Française. Celui-là eut de l'ordre pour deux; il renonça à la main d'une fiancée, qu'il avait peur d'aimer aux dépens de son propre frère, dont il eût fallu mesurer la part. L'héritage de leur père, au lieu de les diviser, les rendit plus inséparables: Lacurne gérait les affaires de l'un et de l'autre, comme s'il était seul, pendant que Sainte-Palaye, son frère, augmentant la réputation du nom qui leur était commun, publiait ses *Mémoires sur la chevalerie, sur les anciens romans français, etc.* Aussitôt que Lacurne eût cessé de vivre, Sainte-Palaye ne traîna plus qu'une existence languissante; ses écrits restaient manuscrits. La solitude réduisait le survivant, qui s'était cru l'aîné, à se sentir pupille sans tuteur. Quand son heure à son tour sonna, il adressa faute de mieux à la terre l'adieu suprême que le prémourant n'avait voulu faire qu'à son frère. On dressa l'inventaire posthume de ses travaux, dont le nombre et la qualité avaient sensiblement diminué depuis la dissolution de sa chère communauté. Pour l'hôtel, il avait été vendu à Clément de Basville, avocat-général aux Aides, qui émigra. Sur la criée aux enchères de ce bien confisqué, faite aux enchères du 3 thermidor en l'an III, l'adjudicataire fut Barras.

Rue Française. (1)

On ne va plus guère dans la rue Française que pour y vendre ou acheter des cuirs. Nos pères l'eurent en meilleure odeur, ses maisons étant de finance et de magistrature à l'origine. Deux hôtelleries rivalisaient dans son peu d'étendue, au moment où l'ouverture de sa Halle aux Cuirs la voua, sous Louis XVI, à une spécialité si accusée qu'elle en resta exclusivement le centre.

La belle façade du n° 2 n'ayant pas pu être sculptée pour un dépôt de corroyeur, nous avons demandé à l'escalier de maître, qui vient derrière, quelles mains avaient si bien glissé sur sa rampe de fer, sans y laisser d'empreinte, il y a cent cinquante années. Sur ce les marches ont doucement frissonné en répétant, par écho venu de loin, un léger craquement de mules; il fut un temps où s'annonçait ainsi à ces degrés de pierre, dont la froideur faisait croire qu'ils n'avaient pas d'yeux, un gracieux spectacle: celui des caresses que se donnaient à chaque pas de la montée, comme de la descente, les deux jarretières de Mme de Villemur!

Le 6, qui a changé de face, appartenait à Hesselin, mousquetaire de Louis XIV, quand Nicolas Lemoine, procureur à la chambre des Comptes,

---

(1) Notice écrite en 1860. La rue Française, qui partait de la rue Mauconseil, a perdu de ce côté, en n'y commençant plus qu'à la rue de Turbigo, de création nouvelle, à peu-près ce qu'elle a regagné de l'autre côté à se prolonger jusqu'à la rue du Petit-Lion, maintenant incorporée à celle Tiquetonne. Mais le prolongement de la rue aux Ours est venu également la traverser dans ce qu'elle avait d'ancien.

17

était propriétaire du 12, à grande porte et à ferrures du temps. Le 14, où pendait antérieurement l'image du Sacrifice-d'Abraham, tenait dès-lors le coin de la rue Pavée-Saint-Sauveur (1). En face résidait M. de Tournay, commissaire de la marine, à côté de M. de Bragelonne. Une propriété considérable, dont la porte ferrée prend son rang au nº 9, appartenait au marquis de la Houssaye et comportait un jeu-de-paume.

Les Enfants-Trouvés ont longtemps perçu les loyers de l'ancienne salle-de-spectacle des confrères de la Passion, devenue le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, puis la Comédie-Italienne. On y a représenté des mystères et des sotties, ce répertoire de nos auteurs cycliques, puis des tragi-comédies et des tragédies, notamment du Corneille et du Racine au siècle des chefs-d'œuvre, puis des comédies, des pièces à ariettes, des opéras-comiques. Bigotini, arlequin de la Comédie-Italienne, demeurait à l'opposite en 1777; sa fille est parvenue, comme danseuse, à la célébrité, et maintenant son petit-fils se trouve associé d'agent-de-change. Avant que la salle-de-spectacle, exploitée en hôtellerie, se transformât en Halle aux Cuirs, avec sa grande entrée rue Mauconseil, on voyait encore une croix et d'autres instruments de la Passion sur l'autre porte, celle de la rue Française, qui ouvrait à la place du 7 et du 5, dont les gros murs toutefois sont encore ceux de l'ancienne salle-de-spectacle et ont gardé leur point d'appui sur le 3 (à Mme Portail, sous Louis XIV). Le berceau de notre théâtre était solide, comme on voit; ce qui en reste a pour consolation de remonter pour le moins à cinq siècles.

---

(1) Ajoutée à la rue Tiquetonne en même temps que celle du Petit-Lion.

De son flanc même serait sortie la rue si elle lui devait son nom, comme on l'a dit plus d'une fois, mais à tort. Elle se traçait en l'an 1542 sur le jardin de l'hôtel de Bourgogne et était dite au commencement rue Neuve, puis de Bourgogne, puis Neuve-Saint-François, avant de devenir la rue *Françoise*, dont il a été fait plus tard la rue Française par une conformation assez maladroite à l'orthographe de Voltaire pour ne tenir aucun compte de la véritable étymologie. François Ier ayant ordonné de vendre tout ce qui lui restait de l'hôtel de Bourgogne, on l'avait divisé pour le mettre aux enchères en treize lots, partagés en deux groupes par la voie nouvelle, qui ne tarda pas à prendre ce roi pour parrain. Le marchand-bourgeois Jean Rouvet, adjudicataire de plus de la moitié des lots, vendit le 30 août 1548 *une masure de* 17 *toises de long sur* 16 *de large*, avec deux issues, aux confrères de la Passion, dont l'ancien théâtre à l'hôpital de la Trinité avait été affecté par le parlement à *l'hébergement des pauvres*. Le terrain aliéné dépendait du fief de Pezée, dont le roi demeurait seigneur.

Rue du Faubourg-Montmartre. (1)

Limites urbaines. — 1726. — Charles Maurice. — Les Baudin. — M. Ollivier. — Raoul. — La Boule-Rouge. — Les deux Procureuses. — — Mme de Pompadour. — Grisier. — Vachette. — Le Souper des Actrices.

La limite de Paris en 1724 était marquée par une borne à l'endroit où la rue Montmartre débouche sur le Boulevard. Une autre borne, deux ans après, était placée à l'entrée du faubourg, avec l'inscription que voici :

1726.

LIMITES DE LA VILLE DE PARIS

Du règne de Louis XV

DE PAR LE ROY

Icy se trouve bornée l'enceinte de cette ville de Paris suivant les déclarations de Sa Majesté des 18 *juillet* 1724 *et* 29 *janvier* 1726.

A peu-près une année plus tard, la délimitation urbaine était portée à 165 toises 2 pieds 6 pouces de là, dans le faubourg Montmartre, au pied d'une maison qui appartenait au sieur Desterbée, du même côté que Notre-Dame-de-Lorette. Cette suc-

---

(1) Notice écrite en 1859. La rue Ollivier donnait déjà dans la rue du Faubourg-Montmartre, mais ne la traversait pas encore, élargie sous le nouveau nom de rue du Cardinal-Fesch ; elle y fait à-présent carrefour avec le prolongement de la rue Le Peletier et la nouvelle rue Maubeuge.

cursale de Saint-Eustache remplaçait la chapelle des Porcherons depuis 1646, mais était encore sise près une croix des Porcherons et près la barrière de la ville, au bout de notre rue à droite, c'est-à-dire au-delà et presque en face de la maison dont l'angle assez aigu va encore de la rue Lamartine à la rue du Faubourg-Montmartre. Cette encoignure appartenait au sieur Boucher, qui avait pour voisin un maréchal-ferrant, tenant aux héritiers de Nelle. Immédiatement au-dessous venait un cimetière et puis un marais cultivé, tous deux à la fabrique de Saint-Eustache.

Sur la rive opposée, la veuve Calpelle, plâtrière, servait de garde-côte à la plage que les eaux de Montmartre menaceront d'inonder en temps de pluie tant que n'y sera pas rétablie la rivière qui baignait la Grange-Batelière. Après Mme Calpelle, un boulanger : plâtre et farine pouvaient faire bon ménage, descendant tous deux de Montmartre ! Cimetière ensuite ; celui-là desservait subsidiairement la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois. Boucher, plâtrier, s'était bâti les deux maisons suivantes, aujourd'hui n°s 71 et 69. Cebret, bourgeois, avait un peu plus bas une maison avec jardin, que nous croirions revoir au 63, s'il fallait attribuer à l'âge seulement son apparence passablement caduque. Cet hôtel, dont la cour n'est pas exempte de mousse prématurée, et dont le jardin, visible à travers grille rue Laffitte, n'est pas souvent échenillé, ne date pourtant pas d'un siècle ; l'homme d'argent Roguin l'a créé, et M. Ollivier, banquier, député, puis pair-de-France de la fournée du ministère Villèle, en a réduit de beaucoup les dépendances, lorsque s'est prolongée de la rue Laffitte, dite d'Artois, en vendant à Singer de quoi bâtir toutes les maisons qui vont jusqu'à la rue Saint-Georges. Le crédit d'Ollivier a fait adopter le plan d'alignement de la nouvelle Notre-

Dame-de-Lorette, qui a été bâtie sur pilotis afin de mieux résister aux submersions pluviales; raison de plus pour qu'une rue percée entre l'église et son habitation l'eût pour parrain. Mme veuve Ollivier, qui est la belle-mère de M. de Brévannes, ancien conseiller d'État, n'a pas quitté l'immeuble, qui est encore son puîné.

Le 55, qui en a vu bien d'autres, paraît avoir appartenu, du vivant de Cebret, à Chabanne, lequel avait pour locataire le comte d'Augigny et pour voisins, en descendant toujours, un plâtrier, un voiturier : 49 et 47 nous montrent les vieilles remises de ce dernier, où se garent à-présent des coupés. Lemoine, charron du roi, se trouvait au 33, en vue d'un petit pont des Porcherons, jeté sur l'égout de ceinture, que l'égout longitudinal y rencontrait. Vallée, maître-paveur, a édifié le 21, dont la façade est historiée d'un bas-relief qui, pour nous, se pose en énigme. Leroy, médecin, disposait de cet immeuble, il y a une vingtaine d'années: il a inventé une médecine, dont la réputation a survécu. Qui devinerait que le 17, dont la devanture est de si bonne bourgeoisie, dut le jour à Bernier, maçon? La manie de bâtir est souvent ruineuse, à Paris, pour les amateurs qu'elle recrute; elle ne peut enrichir que les entrepreneurs qui, par état, bénéficient d'abord sur le prix de la main-d'œuvre et des matériaux. De cette vérité pratique n'était-on pas mieux pénétré sous Louis XIV qu'à-présent? Continuons à en chercher la preuve. Couturier, maître-charpentier, est l'auteur du n° 15, et la veuve Fordrin, serrurière, du n° 13, dont le fond, réunion d'échoppes, ne s'est érigé en logements qu'à la fin de la Restauration, un peu avant que Charles Maurice y casât le bureau du *Courrier des Théâtres*. Dans celui du *Pays*, à l'entresol de l'immeuble contigu, les rédacteurs piétinent sur

du plâtre gâché par Boucher, susnommé. Le fond du 9 et une portion du 7, si ce n'est tout, reconnaissaient pour maître le sieur Daisne, qui avait son jardin derrière, cent vingt-cinq ans avant qu'y demeurât l'acteur comique Arnal.

C'est devant le marais de Saint-Eustache que nous avons jeté l'ancre sur l'autre rive du faubourg ; reprenons-y donc le courant d'une navigation rétrospective, dont le Boulevard actuel sera encore le port. Un charpentier, un jardinier, un plâtrier, puis un autre jardinier et puis M. Baudin, bourgeois, se suivent, en 1726, depuis ledit marais jusqu'à peu de distance du chemin de la Voirie, postérieurement rue Cadet. Dans la notice de cette rue ne disions-nous pas des Baudin qu'ils étaient encore jardiniers à la fin du XVIIe siècle ? Ajoutons, en ce qui les concerne, que, devenus grands propriétaires, ils quittaient bientôt dans les actes leur qualité professionnelle, comme on le fait autrement vite de notre temps !

Raoul, potier de terre à l'enseigne de la Boule-Rouge, avait acquis de Fontaine, secrétaire du roi, un terrain maintenu sous la censive du chapitre de Sainte-Opportune, qui l'avait aliéné au profit de Gellée en l'an 1601. Mais plus tard Sébastien Raoul se qualifiait seulement bourgeois de Paris ; l'une de ses deux maisons touchait alors à une propriété de même provenance à la veuve et aux enfants Harel. Le bien Raoul avait commencé par tenir d'autre part à un groupe de bicoques élevées sur un marais que Geoffroi et Marie, un ménage de savetiers, avaient légué au petit Hôtel-Dieu dès l'année 1261. Les maisonnettes s'y étaient multipliées d'assez bonne heure pour qu'on les regrettât encore moins quand la plupart firent place à la rue Geoffroi-Marie, ainsi nommée par gratitude. Effectivement le quartier de la Boule-Rouge n'offre plus, à l'heure qu'il est, que de

rares spécimens des masures qui le composaient antérieurement au règne de Louis-Philippe.

Le 22 faisait sentinelle devant cette autre cour des Miracles ; il est resté fidèle au poste, comme corps-de-garde féminin, qui arrête des passants le soir depuis tantôt quatre-vingts ans, dont trente sous le commandement de la mère Georges, qui est encore le chef du poste, et si le rēste de la garnison change plus souvent, il n'en est pas de même du service.

Concurrente de cette matrone, la Deloffre est plus ambitieuse ; M. Rousseau tient d'elle-même qu'en sa maison, au coin de la rue Bergère, la crémaillère de la galanterie a été royalement pendue par Mme de Pompadour. Notre émissaire en ayant demandé quelque preuve, on lui a fait visiter une chambre où deux femmes dormaient en plein jour, dans un lit qu'aurait étonné la solitude ; il y a vu quand même des boiseries décorées de peintures et de sculptures du milieu du siècle dernier et il a reconnu le mérite de ces œuvres d'art ; seulement nous ne sommes pas bien sûr qu'il n'ait pas eu de distractions. La popularité n'était pas de ce monde pour la marquise de Pompadour, qui n'en obtient même de posthume que dans les mauvais lieux de la postérité. Mais ne lui sait-on pas trop mauvais gré des corruptions d'un règne qui ne lui doit rien tant que ses élégances ? On a également attribué à Mme de Pompadour un hôtel de la rue Bergère où se trouve actuellement une imprimerie, et des jardins auraient pu, il est vrai, y relier un pavillon à l'angle de la rue du Faubourg-Montmartre. Pour tirer cette affaire à clair, nous avons ouvert d'autres enquêtes ; voici tout ce qu'elles nous ont appris. Sous le toit qui s'incline sur les deux rues vivait une demoiselle Desciaux avant la fin du règne de Louis XV :

elle avait été entretenue en première instance par Buquet, un nom déjà cité rue des Colonnes, ensuite par Coste de Montry, fils d'un marchand de bois, puis par Desprès, marchand de soie, et puis par le marquis de Chambray, cornette des chevau-légers.

Non-seulement Mme de Pompadour, mais aussi bien Mme de Parabère, à ne s'en rapporter qu'aux dates, a pu monter dans les voitures de Cochery, un ancien cocher de Law, carrossier au nº 4. Cette maison profonde qui, du temps de Mme Dubarry, fut à Maurel de l'Épinot, vient de renouveler de pied en cap sa façade, plastron moins souvent rembourré que ceux de la salle-d'armes de Grisier, qui ferraille à droite dans la cour.

A la même rue ne fit que s'accrocher une maison presque toute en façade sur le Cours, avec son jardin en terrasse, et Nicolas Dezègre, marbrier, la bâtissait vers 1660, absolument indépendante de l'autre avec laquelle maintenant elle communique. Des héritiers, parmi lesquels comptait un marbrier du roi, laissèrent la propriété d'encoignure à une dame, leur alliée, veuve en troisièmes noces d'un autre Nicolas Dezègre. Celle-ci eut pour successeur Laurent-René Ferrand, fermier-général, qui allongea la galerie dont la construction avait la forme : une surélévation et un déchaussement postérieurs en attestent pour nous à double titre la solidité. Après Ferrand vint Philippe-Charles Legendre de Villemorien, seigneur de Valençay, fermier-général de Sa Majesté, administrateur-général des Postes et Relais de France. Un peu plus tard encore, vers la fin du règne de Louis XV, s'ouvriat au rez-de-chaussée le café que prit sous Charles X le limonadier Vachette, qui n'en a fait que petit à petit un restaurant.

Pour si discret que soient les échos des cabinets

particuliers de nos grands restaurants, ils ne taisent pas qu'on y fait en diminutif, dans un incognito que percent des indiscrétions de plus en plus faciles, les folies reprochées si fort à l'autre siècle. Les salons de Vachette, à l'exception de ce que les nuits de carnaval y produisent d'insolite, sont un lieu de passage ou l'on reste le moins possible. Notre siècle, du reste, ne laisse le temps de manger et de dormir grassement qu'aux fonctionnaires publics. Néanmoins les jolies cellules de l'entresol étaient naguère un assez grand salon, et les secrets confiés le soir à leurs cloisons ont moins de piquant encore qu'un souvenir qui les renverse toutes, quand les gros murs le laissent transpirer.

C'était en ....., je ne sais plus la date : les romanciers, peintres de mœurs, mettraient la scène sous la Régence, en dépit de l'époque beaucoup moins reculée à laquelle auraient commencé à florir les petits-soupers à l'angle du faubourg Montmartre. Un bon nombre d'actrices s'étaient donné rendez-vous à minuit, devant un couvert bien servi, dont aucun cavalier n'était l'amphytrion, encore bien moins l'invité. Comme on a dû nous arranger, Messieurs, dans ce conclave féminin ! Le serment de n'en rien confier à l'autre sexe n'a pas été si bien tenu qu'un bruit lointain n'en soit venu jusqu'à nous. De confidence en confidence, la plupart de ces dames ont appris, ce soir-là, qu'elles avaient à se pardonner mutuellement presque toutes les conquêtes de leurs charmes et de leur esprit ; l'une passait la casse, dans un verre de Champagne, à l'autre, qui lui renvoyait le séné. Au dessert donc, plus moyen de douter qu'en matière d'amour, au théâtre, la propriété est un vol ! Le champagne seul a vengé les absents, en tournant plus de têtes, et plus réellement, que n'avait fait l'amour : la chaleur des bons mots, celle du festin et celle des bougies décolletaient

plus encore que la conversation. Des paris se sont engagés, ils provoquaient tant de comparaisons qu'au moment où venaient les garçons, pour emplir de café les tasses, l'art dramatique posait pour l'art antique. Deux de ces dames, par exception, se contentaient du rôle de Pâris; l'une a quitté, quelques années après, la scène secondaire où elle jouait les duègnes pour tenir à la Comédie-Française le même emploi, et l'autre a donné son nom brillant à un théâtre du Boulevard.

Rue du Faubourg-Saint-Denis. (1)

Le Logis du Roi. — Les Lazaristes. — Les Poëtes à Saint-Lazare. — M[me] de Montmorency. — La Propriété. — L'Industrie. — M. d'Espinchal. — Lourdet de Santerre. — Le Désir. — Les Sœurs grises. — Les Filles-Dieu. — Les Petites-Écuries. — Les Carrosses. — Les Messageries. — Les Coucous. — L'Inspecteur du Pavé.

Faubourg de Gloire, quel brillant pseudonyme! Des victoires de Louis XIV, rappelées par les portes Saint-Denis et Saint-Martin, opérèrent en effet comme une résurrection sur la rue du Faubourg-Saint-Denis, dormant depuis le XI[e] siècle sur les lits de sa léproserie, dont le patron avait été lui-même ramené de la mort à la vie. Sous la régence d'Anne d'Autriche, cette chaussée foraine montait la côte à travers des murailles et des champs sans clôture, si nous exceptons Saint-Lazare, où les rois mettaient pied à terre, dans leur entrée solennelle à Paris, ainsi que pour marquer d'avance la place où leurs dépouilles mortelles devaient s'arrêter à leur tour, en gagnant les caveaux de Saint-Denis. Aussi Saint-Lazare avait-il un pavillon qualifié Logis-du-Roi.

Les prêtres de la Mission, institution de saint Vincent de Paul, se fondirent au XVII[e] siècle avec les hospitaliers de Saint-Lazare, ordre religieux et militaire établi pendant les Croisades pour soigner spécialement les malades atteints de la lèpre.

---

(1) Notice écrite en 1862. Le boulevard Magenta, en construction, croisait déjà la rue du Faubourg-Saint-Denis, mais s'appelait encore boulevard du Nord.

Edme Joly, troisième général de la nouvelle congrégation, présida en grande partie à l'établissement de l'édifice qui sert de prison maintenant. On y recevait encore des lépreux, ou, pour mieux dire, des malades, car la lèpre avait disparu devant de nouvelles maladies, qui étaient venues du Nouveau-Monde et qu'on eût dit qu'elle craignait d'attraper. Mais la plus grande affaire des nouveaux lazaristes, ordre de Saint-François, n'était plus de guérir des malades; ils entreprenaient des missions lointaines, préparaient les jeunes ecclésiastiques aux ordinations et recevaient des laïques en retraite spirituelle; ils se chargeaient aussi de garder à vue, d'obliger aux bonnes lectures, aux exercices de piété et à la sobriété un certain nombre de fils de famille que leur père ou que leur tuteur avait, à titre de correction, obtenu l'ordre d'enfermer. Cette dernière spécialité rendit sans aucun doute service à des familles honorables, mais ne manqua pas d'attirer sur Saint-Lazare des malédictions de mauvais sujets; elle y datait, au reste, d'avant la régénération due à l'ange de charité qui s'appelait Vincent de Paul, et n'en reçut qu'une extension nouvelle, avec des perfectionnements de régularité, qui par malheur n'empêchaient pas qu'on enfermât parfois, de par le roi, des innocents et des incorrigibles. Parmi les jeunes gens dérangés qui enragèrent dans les cellules et n'y rêvèrent que trop à un genre de pécheresses dont elles sont peuplées à-présent, il y eut le bel-esprit Chapelle. Comme cet hôte involontaire fit rire ensuite ses amis, les plus grands poëtes du grand siècle, du peu de prise qu'avaient eu les leçons et le régime de Saint-Lazare sur sa vocation de buveur! Il en eut soif toute sa vie.

Plaignons plutôt André Chénier et Roucher d'avoir fait avant l'âge leurs derniers vers à Saint-Lazare, devenu geôle pour tout de bon lorsque

la rue s'appelait Franciade. La dernière abbesse de Montmartre, Marie-Louise de Laval, duchesse de Montmorency, y attendit son tour pour l'échafaud, en même temps que l'auteur de la *Jeune Captive*, mais ne put ni le voir ni l'entendre, car elle était sourde et aveugle ; d'ailleurs, sa vieillesse courageuse eût laissé répéter à d'autres :

Je ne veux pas mourir encore !

Elle monta la première en fiacre pour se rendre devant ses juges, en donnant sa main à baiser aux compagnes appelées à la suivre, et il partit soudain de la maison qui fait le coin de la rue de Paradis une grêle de pierres ; la voiture en trembla, sans qu'on pût deviner si cette injure, la plus lâche de toutes, était ressentie par M[me] de Montmorency, dont le visage montrait à la portière, avec une frappante impassibilité, une sorte de beauté suprême, que n'eussent pas même fait pâlir les agréments de sa jeunesse. Un bon mot de Fouquier-Tinville, qu'inspirait une infirmité, convainquit la ci-devant abbesse d'avoir conspiré *sourdement*. Si bien que le même jour, à la barrière du Trône, le couteau s'abaissa sur elle et sur quinze de ses religieuses : quatre jours avant le 9 Thermidor !

Depuis la susdite encoignure de la rue de Paradis jusqu'aux prisons de Saint-Lazare actuelles, sont encore debout des constructions qu'a élevées la congrégation en 1719, pour s'en appliquer le revenu, et sur différents point du faubourg il y en a d'autres, partageant la même origine, qui était aussi celle des maisons qu'on vient d'abattre entre Saint-Lazare et la rue de Chabrol. Les lazaristes, pour utiliser celles qui n'avaient pas encore de locataires en juin 1724, ont fait apposer aux coins de rues, dans Paris, une affiche conçue en ces termes :

RETRAITE HONNESTE ET CHRÉTIENNE.

S'il se trouvoit plusieurs gens de bien, ecclésiastiques ou séculiers, qui désirent de vivre un peu à l'écart du grand monde, les prêtres de la Mission de Saint-Lazare seroient assez disposez à leur procurer à bon compte, près de leur église, un logement sain et commode, une grande cour, un beau jardin, une maison de campagne et toutes les autres choses nécessaires à la vie, tant en santé qu'en maladie.

Toutefois le faubourg Saint-Denis n'offrait déjà plus un désert quand l'idée était venue de cette spéculation, à l'importance de laquelle n'atteignent pas encore par ce temps-ci les grandes compagnies purement immobilières. Par exception, un demi-arpent de marais se cultivait encore en 1747 à l'autre angle de la rue de Paradis, et le jardinier en était Jean Fromentin, à demeure rue Bergère. Avant la fin du règne de Louis XIV il y avait déjà 94 maisons, depuis la porte Saint-Denis jusqu'où passe le nouveau boulevard du Nord et 64 plus haut.

Parmi celles-ci figurait le séminaire de Saint-Charles, succursale des lazaristes pour les retraites ecclésiastiques et villa de convalescence pour leurs congréganistes malades. Partiellement s'en revoient les bâtiments du 167 au 177, que précédait et contournait à gauche un vaste enclos, dit longtemps le Clos Saint-Lazare ; la chaussée leur donnait pour vis-à-vis plusieurs moulins. Lorsque les ailes de ces machines à moudre eurent pris leur volée sur des hauteurs plus reculées, MM. de Saint-Lazare, propriétaires du terrain, le concédèrent à des particuliers, notamment à Legrand, intéressé dans les affaires du roi, et ce capitaliste s'y donna un hôtel à moitié de campagne. Vous

retrouveriez un peu plus bas, du même côté, les deux portes qu'avait la foire Saint-Laurent sur la rue du Faubourg-Saint-Lazare. On appelait encore ainsi au commencement de l'Empire la seconde moitié de notre rue du Faubourg-Saint-Denis. D'importantes industries popularisaient à cette époque la voie supérieure. Nous en pouvons citer la manufacture de bijoux en acier dont Chaix était le chef, les fabriques de porcelaine de Schœlcher et de Fleury, la brasserie de Cherbeau, la boulangerie de la garde de Paris, et elles ne chômaient plus neuf ou dix mois sur douze, comme la foire Saint-Laurent.

Il est vrai que le faubourg Saint-Denis proprement dit ne demeurait pas en reste, sous ce rapport. Les victoires d'Eylau et de Friedland occasionnaient des illuminations, dont l'entreprise générale avait pour siége les anciennes Petites-Écuries du roi. Une filature de coton s'exploitait aussi dans la cour où s'étaient remisées les voitures de cérémonie de la monarchie et qui ne cesse pas encore d'avoir une de ses trois issues sur la rue dont nous vous parlons. Celle-ci, sur d'autres points, façonnait des chapeaux de paille, démocratisait la porcelaine, et le commerce s'y approvisionnait de la gaze de Renouard, des dentelles de Corne-de-Cerf, des éventails de Mauvage.

La verdure ne se montrait déjà plus qu'à un petit nombre de fenêtres, garnies de pots de fleurs, dans cette voie inférieure où Ninon de Lenclos avait eu sa maison des champs, à la place même des Petites-Écuries. Plus d'une façade y dissimulait encore un jardin avant la Révolution; mais c'est par erreur que deux ou trois de nos devanciers y ont placé les hôtels d'Espinchal, Tabari et Jarnac, au détriment d'une rue parallèle, celle du Faubourg-Poisonnière. Un d'Espinchal a

demeuré quand même dans celle du Faubourg-Saint-Denis. Est-ce, comme on l'a dit, à l'autre coin de la rue des Petites-Écuries? Tous les membres de cette famille ayant émigré, la confiscation dut faire passer leurs biens en d'autres mains, sans anciens titres de propriété. L'un d'eux, fils et petit-fils de maréchaux-de-camp, devint, à peine rentré en France, l'abonné le plus assidu au théâtre de l'Opéra. Comme il avait assez de goût, sa critique était redoutée sur la scène et même dans la salle, où elle n'épargnait guère les femmes des fournisseurs et des maréchaux de l'Empire. Il remarqua un soir, dans les couloirs, un quart-d'heure avant la sortie des spectateurs, un monsieur de province, qu'il n'avait jamais aperçu, mais dont l'air désolé le frappa et le toucha. En entrant au théâtre, ce monsieur s'était vu séparer, dans la foule, de sa femme et de sa fille, qu'il n'avait plus retrouvées dans la salle, et il venait de passer pour la seconde fois à son hôtel, où elles n'étaient pas rentrées. Une fois au courant de ce qui mettait en peine cet inconnu, M. d'Espinchal lui demanda, en braquant sa lorgnette sur la lucarne d'une loge : — L'une de vos dames n'a-t-elle pas un turban vert et or, et l'autre n'est-elle pas en cheveux? — Effectivement, répondit le monsieur. — Alors elles occupent la loge quarante, fit l'habitué en passant sa lorgnette à l'autre, qui reconnut enfin sa femme et sa fille. — Ah! monsieur, s'écria cet homme avec transport, quels remercîments ne vous dois-je pas! Vous me sauvez la vie, n'en doutez pas. Mais comment avez-vous reconnu ces dames, vous qui ne les aviez jamais vues? — Cela même, reprit le sauveur, me forçait à les distinguer : je connaissais le reste des spectateurs.

Nous croyons, quant à nous, que le comte ou vicomte d'Espinchal du faubourg Saint-Denis, au

lieu d'y venir après les Petites-Écuries, occupait l'un des petits hôtels de la ligne opposée. Deux grandes maisons y appartenaient en 1780 à Lourdet de Santerre, maître-des-comptes, puis auteur dramatique: seize autres maisons le séparaient de la Porte-Saint-Denis. Ce M. de Santerre a écrit des opéras, mis en musique par Grétry et par Martini, ainsi que la comédie *Le Savetier et le Financier.* La vingt-deuxième maison de la rangée était grande également et à l'abbé Tiriolles. Mme Chabot avait la sienne entre cet abbé véritable et un bourgeois du nom de Labbé. La troisième porte plus haut ouvrait sur la maison profonde, mais étroite, de Mme de Surville. La dixième d'ensuite et la quinzième ne manquaient pas d'ampleur; l'une était à M. Pérot, l'autre aux religieuses annonciades établies à Saint-Denis.

Il s'en fallait pourtant que tout fût édifiant dans le faubourg; la galanterie avait pendu la crémaillère dans l'un au moins de ses petits hôtels, et le passage du Désir servait d'avenue à ce lieu de plaisir. Comme il n'en sortait pas d'amour au désespoir, il n'y avait un puits à moitié chemin que pour la véritable soif; de pauvres gens y noyaient l'autre en remplissant leurs seaux, dans ce qui pour eux était l'allée du Puits. Une construction d'avant 89, mais postérieure à la première, a réduit à l'état de servitude de passage l'avenue, maintenant publique; la plus ancienne des deux est la maison passée n° 59 boulevard de Strasbourg, qui n'est pas moins que l'autre d'héritage séculaire pour M. Cadet de Chambine, à l'exception du jardin qui s'y rattache.

En revanche, les plaisirs élégants ne se prenaient guère au-delà de la rue de la Fidélité. On y reconnaît d'anciennes dépendances de l'établissement des sœurs grises. Une croix se dressait devant la porte de ces filles de la Charité, comme

devant la porte de Saint-Lazare. Mme Louise de Marillac, qui était la sœur de Legras, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, avait fondé, avec saint Vincent-de-Paul, cette maison religieuse, qui desservait et les Enfants-Trouvés et l'hospice du Nom-de-Jésus, en élevant des orphelines au n° 139 de notre rue. Du reste, leur admirable institution n'ayant pas tardé à se généraliser, les services rendus par elle s'étaient étendus à toute la France. Chez les dames grises, après cinq ans d'épreuves, les novices étaient admises à prononcer des vœux simples, renouvenables le 25 mars de chaque année. En 1792, le bureau général de bienfaisance de la Commune de Paris fit en vain des efforts pour empêcher l'expropriation de ces sœurs de Charité; la vente de leur propriété eut lieu les 27 brumaire et 4 frimaire an v, avec réserve dans le cahier des charges pour l'ouverture de la rue de la Fidélité. L'édifice principal de l'établissement fut affecté à la maison de santé Dubois, que la Ville a transférée depuis dans le haut de la rue.

Il y avait encore une autre croix à la hauteur de la rue de l'Échiquier : marque probable du fief des Filles-Dieu. C'était l'ancien domaine conventuel des religieuses dudit nom, et elles y édifièrent sous Louis XIV, afin de les donner à bail, des maisons en assez grand nombre pour qu'il y en eût une près de l'entrée des Petites-Écuries, à l'image du Vert-Galant. Jean-Joseph Henry, avocat en parlement était fondé de pouvoir par les filles-Dieu, en 1764, pour régler à l'amiable des différents de mitoyenneté avec son confrère Pierre-Claude Cossart, propriétaire contigu aux filles-Dieu, c'est-à-dire au n° 65, qui eut pour successeur M. Gastellier, bisaïeul maternel de l'auteur de ce livre.

Mais surtout quelle rue carrossière que celle

du Faubourg-Saint-Denis vers la fin de l'ancien régime ! La veuve Loisel y louait des voitures de maître, avant qu'un hôtelier vînt prendre ou plutôt partager sa place, à l'enseigne du Lion-d'Argent, et, qui plus est, le bureau général des fiacres faisait presque vis-à-vis au Lion, dans une maison qui porte en ce moment le nº 48. Les messageries Touchard remplacèrent les fiacres, dans leur siège administratif, alors que le gouvernement directorial touchait à son terme ; leur service embrassait toutes les grandes directions ; mais elles avaient eu pour aînées des messageries à destinations plus rapprochées, qui partaient du passage du Bois-de-Boulogne et du Lion-d'Argent. Ne prenait-on même pas au pied de la porte Saint-Denis les véhicules populaires dits coucous pour Saint-Denis, Montmorency, Écouen et Gonesse ? Les carrosses royaux allaient plus vite, mais sortaient moins souvent et ne prenaient jamais de surcharge, tandis que les petites voitures de la banlieue avaient beau être pleines à en crever, on ne cessait d'y monter *en lapin* que quand le marche-pied était pris.

Le pavé du faubourg avait donc fort à faire et il était d'un entretien si difficile qu'on se plaignait souvent de son mauvais état à messire de l'Orme, inspecteur du pavé de la ville, dont l'hôtel n'était, par bonheur, pas plus loin que la porte Saint-Denis : vous le revoyez 8 boulevard Bonne-Nouvelle. Mme Loisel, en cas de besoin, préférait même porter ses doléances au cocher de M. de l'Orme, qui, moyennant quelques prévenances, cahotait le lendemain son maître en engageant les roues de sa voiture dans les ornières ou dans les fondrières dont Mme Loisel lui avait donné le signalement. L'inspecteur n'envoyait tout de suite les paveurs que sur les points où il craignait lui-même de verser. Depuis l'année 1708 un inspecteur-général

remplaçait *trois contrôleurs du barrage et entretênement du pavé de Paris*, dont les offices créés en 1694 pouvaient se réunir. Celui de visiteur du pavé avait été supprimé en 1501, après plus de cent ans d'exercice, et l'obligation à remplir qu'on appelait *droit de visite* avait passé à la communauté naissante des paveurs, puis à un second maître-général des œuvres, assisté de six paveurs-jurés et d'un greffier, *officiers de la banlieue, prévoté et vicomté de Paris*, constitués par un édit royal du mois de février 1638.

Rue du Faubourg-Saint-Jacques. (1)

1726. — *Les Capucins. — La Bourbe et sa Succursale. — Port-Libre. — Port-Royal. — Les Pensionnats. — Les Maisons de Santé. — M. de Lamennais. — Les Bijoux d'Acier. — Le Frère de Bocage. — M. de Longue-Avoine. — La Tombe-Issoire.*

La grand'rue d'un faubourg Saint-Jacques-du-Haut-Pas séparait, du temps de Rollin, la rue Saint-Jacques de celle du Faubourg-Saint-Jacques proprement dite, qui commençait au même point qu'aujourd'hui. Voici le tableau des principaux habitants de la dernière des trois en 1726 :

Gauche.	En montant la rue. Droite.
Le monastère des Capucins.	Un marchand-de-vin, locataire de Mlle Viard.
Un loueur de carrosses, locataire de M. Mercier.	
Un charretier, *Itidem.*	
Breton, taillandier.	L'abbaye de Port-Royal.
Les locataires d'une maison, divisée en logements et en chambres, à la veuve Boulanger.	Un perruquier, locataire de M. de Marclésy.

(1) Notice écrite en 1859. Le boulevard de Port-Royal ne remplaçait encore, aux pieds de la rue du Faubourg-Saint-Jacques, ni celle des Capucins, dont il s'est adapté un côté, ni celle de Port-Royal. Une excavation n'a pas abaissé de plus ancienne date ladite rue du Faubourg-Saint-Jacques, entre l'hospice Cochin et le boulevard Arago, qui la traverse. Celui-ci est lui-même de création nouvelle, comme la rue Méchain, qui donne à gauche, et la barrière Saint-Jacques a reculé de la place Saint-Jacques aux Fortifications.

Itidem, à Sébire.	Cottin, voiturier.
Maillard, maréchal.	
M. Mercier, contrôleur de la maison de la reine.	M. La Serre, bourgeois.
Les locataires d'une maison à M. Lasserre.	
La femme Camuset, aubergiste : *deux maisons.*	Les commis du bureau des entrées, occupant une maison à M. Cassini.
Un charron, locataire de Thibault.	
Locataires divers de Mme Lecoq.	L'Observatoire.
Un marchand de chevaux, locataire de Mme Viard.	
Un charretier, locataire de Glos.	M. Dupuis, ancien maître-des-requêtes.
Un marchand-de-vin, locataire des héritiers Dorémus.	
Deux maisons divisées à Mme Dominel.	La veuve Potry : *deux maisons.*
Un nourrisseur, locataire de la même.	
Courtois, charretier.	Un meunier, locataire des Invalides.
La veuve Labbé, voiturière.	
Dacier, carrier, dont la maison s'appelait *la Tombe-Issoire.*	

François Godefroy de la Tour, étant tombé malade dans sa maison de la Tour, faubourg Saint-Jacques, la légua, en 1613, aux capucins. Possession en fut prise au nom de ces religieux par leur syndic, Matthieu Molé, qui pouvait n'être encore que conseiller au parlement, mais qui devint premier-président et garde-des-sceaux. Les capucins y établirent leur noviciat, dont le cloître avait peu d'étendue ; les murs en étaient revêtus d'inscriptions innombrables en vers, tant latins que français, faits pour porter à la piété. La population de cet établissement monastique augmenta même de telle sorte que ses bâtiments avaient peine à la contenir et que là prit naissance le dicton : *serrés comme des capucins.* En revanche, l'espace ne manquait pas à la promenade dans leur enclos, qui, tout

en n'étant qu'une portion du ci-devant chantier d'Auxerre, s'étendait derrière presque toutes les maisons que nous venons de côtoyer sur la rive gauche de la rue. Quant à la place plantée d'arbres, dite le Champ-des-Capucins, qui conduit rue des Bourguignons, c'est l'amorce d'un boulevard projeté au XVIIIe siècle, mais dont on a promptement abandonné le projet. Les révérends quittèrent dès 1782 leur monastère du faubourg Saint-Jacques, parcequ'il tombait en ruines, et s'installèrent dans la Chaussée-d'Antin, où l'église Saint-Louis-d'Antin et le lycée Bonaparte se partagent leur autre couvent. L'année 1792 vit convertir la plus ancienne des deux capucinières en un hospice civil pour les maladies vénériennes, qui manquait encore à Paris, bien que cette ville fût la plus riche du monde en établissements hospitaliers : jusque-là on avait envoyé les vénériens à Bicêtre et à Vaugirard. Le ci-devant monastère de la Chaussée-d'Antin resta même quelque temps annexe de l'autre, pour la spécialité nouvelle. L'hospice du Midi, dans la rue des Capucins, est encore plus connu sous le même nom que sa rue ; il n'a pas gardé sur la nôtre la porte que le plan de Turgot y marquait en 1739 ; les bicoques portant les premiers numéros impairs, que suit un mur de l'hôpital, appartenaient aux religieux.

La plupart des numéros pairs sont absorbés jusqu'au 24 par la Bourbe, hospice de la Maternité, établie en 1814 dans ce qui avait été la prison de Port-Libre sous la Convention et notamment pour l'héroïque Mlle de Sombreuil. Qui ne sait pas que dans les mêmes murs avait tenu Port-Royal de Paris ? Là s'était transférée principalement en l'année 1625 l'abbaye fondée par Philippe-Auguste près de Chevreuse et réformée par la mère Angélique Arnauld. De cette façon il y avait eu place à Port-Royal-des-champs pour des savants, maîtres

ayant peu d'élèves sous leur férule, mais beaucoup au-dehors par la propagation de leurs livres, et leur illustre école, serre-chaude du jansénisme, avait été fermée dès 1656; mais il s'était maintenu des religieuses à Port-Royal-des-Champs, qui redevint leur maison-mère jusqu'en 1709, avant que la même hérésie en fît raser les bâtiments. Leurs sœurs de Paris, moins rebelles au *Formulaire* qui condamnait les cinq propositions de Jansénius, subsistèrent jusqu'en 1790.

Le n° 17, après avoir servi de maison de campagne à un contrôleur de la maison de la reine, propriétaire d'autres maisons dans la rue, s'est relié à la Bourbe par un passage souterrain pratiqué pour en faire une succursale de l'hospice d'accouchement. Puis une maison de santé particulière y a pris la suite de l'hospice. C'est maintenant occupé par des locataires de meilleure mine, qui ne s'alitent guère que la nuit, mais d'une fécondité bien moindre. L'ancienne demeure du bourgeois La Serre, n° 30, a subi d'autres destinées: un confiseur de la rue des Lombards y fabriquait, sous Napoléon Ier, pralines et dragées; ensuite s'en arrangeait un pensionnat, tenu par une sœur qui avait été la supérieure des sœurs de l'hospice Cochin. Maintenant un asile d'enfants occupe la moitié du local. Les arbres du jardin verdoient encore derrière les bâtiments, qui de leur ancienne parure ont plus complétement conservé les ferrures que les boiseries décorées de l'intérieur.

Le 34 n'a pas seulement l'air de se douter qu'il a appartenu aux Cassini, les célèbres astronomes. Les sœurs de Saint-Joseph tiennent une maison d'éducation au 57, où une institution de jeunes gens fut fondée grandement sous l'Empire. Au 60, encore une pension, dont Mme Chevrier est la maîtresse depuis vingt ans: M. de Lamennais habita cette villa, avant que des pertes d'argent et de procès

le reléguassent pour un temps à La Chesnaye, près de Dinan. A l'époque où les élégantes eussent donné jusqu'à leurs diamants pour avoir des bijoux d'acier, Provent, qu'enrichissaient la fabrication et le débit de cette parure à la mode, acheta dans le faubourg Saint-Jacques un petit hôtel, le n° 64. Les deux immeubles qui suivent sont occupés présentement par une communauté de prêtres, y remplaçant un pensionnat de jeunes filles institué vers 1830 par M. de Forbinjanson, évêque de Nancy. M. de Lachapelle, un rédacteur du *Moniteur*, vendait alors le 70, qui n'est, ma foi, qu'un petit trou, au sieur Bocage, épicier rue Saint-Jacques, frère de l'acteur du même nom. Par-là M. Dupuis et Mme Potry avaient eu leurs maisons, qui n'y ont été qu'augmentées.

L'impasse Longue-Avoine, qui vient immédiatement après, est la réduction d'une ruelle qui menait au boulevard d'Enfer et à l'Observatoire : le peu de largeur de cette voie ayant causé des accidents, on en supprima la moitié en 1795. Un astronome du nom de Longue-Avoine y avait, au n° 9 de ce temps-ci, une résidence assez spacieuse, qui devint après lui une pension de garçons, Louis XVI régnant. Le médecin Pinel, professeur à la Faculté et ami de Chaptal, en fit une maison d'aliénés, tout au commencement du siècle, et son neveu en est maintenant le chef. M. Gandon dirigeait vis-à-vis une institution de jeunes gens, à l'époque révolutionnaire : comme ses élèves, presque tous, appartenaient aux grandes familles, il eut la douleur d'en compter, en deux décades, jusqu'à six auxquels la guillotine enlevait leur père.

Quant à la Tombe-Issoire, c'était le nom d'un fief appartenant à Saint-Jean-de-Latran. Une famille de Tombes y avait eu son manoir, dans les les parages duquel un brigand, appelé Issouard,

s'était fait ensuite redouter, et de là venait une légende qui de plusieurs manières s'était dénaturée. Le fief de Tombe-Issoire a les catacombes pour sous-sol entre la barrière Saint-Jacques et celle d'Enfer.

Rue du Faubourg-Saint-Martin. (1)

Deffieux. — L'Ambassadeur. — Le N° 59. — L'Égout. — François Richer. — La Mairie. — Les Delore. — MM. d'Arcy, Arnoult, Méchin, Say, Gouthières, de Boyne, Lombard, Chaillou de Jonville, Rodian, de Boisen. — Le Menuisier. — La Villa licencieuse. — L'Église Saint-Laurent. — La Foire. — Le Nom-de-Jésus. — Le Bureau des Aides. — MM. de Lormel, Bouillon de la Grange, de Boune, Cavaignac. — Les Récollets. — M. Duthy. — Le Duc de Lorges, le Valet-de-Chambre du Régent et les Propriétaires intermédiaires. — Sainte-Périne. — Monsigny. — M. Dehaynin.

Les restaurant Deffieux, à l'angle de la rue de Bondy et du boulevard Saint-Martin, a la spécialité des repas de corps et de noces, qui donne souvent les violons dans le menu. L'ancien régime y a regardé comme habitant de la rue du Faubourg-Saint-Martin le chevalier Zéno, ministre de la république de Venise, puis le chevalier Capello, son successeur, et quand c'était l'hôtel de l'un ou de l'autre il s'y jouait gros jeu. Les sièges d'ambassade étaient privilégiés, comme les maisons princières, sous ce rapport : on y donnait à jouer sans permission de jeu. Dans les mêmes salons, qui continuent à s'éclairer la nuit, les bals de noces succèdent à des parties de belle, jeu qui a

---

(1) Notice écrite en 1859. La rue du Faubourg-Saint-Martin n'était pas encore traversée par le boulevard Magenta.

fait fureur. Au lieu de mettre au flambeau, les joueurs déposaient leur offrande dans une corbeille, qu'on disait pour les gens, mais qui fructifiait principalement pour le maître du logis. Les pamphlets du temps, qui plus est, reprochaient à Son Excellence d'avoir toujours à son service le prétexte de la même migraine, à la même heure, pour se retirer dans ses appartements, sans accorder de revanche aux perdants. Ajoutons que l'hôtel, propriété municipale en 1726, avait été créé pour le maître-des-œuvres-de-charpenterie de la Ville.

De l'autre côté, la première porte cochère était celle d'un marchand de vins ; la seconde, celle d'un marchand de fer, qu'avaient pour locataire l'abbé Berger et des cohéritiers. L'impasse de l'Égout, qui venait ensuite, n'avait rien de plus carrossable qu'aujourd'hui. La porte d'un ancien hôtel est au-delà comme une grande bouche, dentelée de bornes plombées en fer, qui avale ou rend à ses heures une population ouvrière assez nombreuse pour qu'on en puisse faire une ville. Une galerie vitrée et des enseignes y masquent une belle façade ; des constructions modernes se groupent, dans la cour, autour d'un corps-de-bâtiment dont les croisées et l'escalier ont gardé leurs vieilles garnitures. Avant la commission et le roulage, l'église catholique-française déballa en ce lieu le fragile colis de ses autels. Un peu plus tôt c'était le siége d'une compagnie d'omnibus dits Dames-Blanches, qui succédait elle-même aux Pompes-Funèbres. Transformations qui n'empêchent pas encore qu'on dise parfois : — C'est l'hôtel Du Tillet !... Toutefois le président Titon du Tillet et ses héritiers n'ont eu que de seconde main cette résidence magistrale, due à l'initiative de Le Mercier, receveur-général des finances, qui y laissait sa veuve sous la Régence. Les émanations du grand égout pour

lequel notre rue n'était qu'un pont, un peu au-dessus dudit hôtel, n'avaient pas fait reculer Le Mercier; l'encaissement de ce ruisseau collecteur et sa transformation en rue du Petit-Saint-Jean, maintenant du Château-d'Eau, donnaient au président Titon un voisinage bien moins désagréable, et Paris, qui finissait là depuis que la porte Saint-Martin n'était plus qu'un monument de triomphe sur le Boulevard, Paris venait encore de reculer ses barrières, en englobant plus de la moitié du faubourg actuel.

A l'autre angle de la rue du Petit-Saint-Jean, une maison et un grand jardin avaient été laissés par Jacques Lucas, plombier ordinaire du roi, à sa fille, femme de Philbert Dupuis, jardinier du roi; puis vendus à François Richer, amidonnier. Celui-ci obtint de la Ville, à titre de dédommagement, une concession de terrain riverain de l'égout, alors que les entrepreneurs Varin et Cordier, sous la direction de Beausïre, architecte du roi et de la Ville, se disposaient à couvrir ledit égout d'une voie publique. Richer tenait d'autre part au marquis d'Arcy, remplaçant comme propriétaire M. de Quincy. M[me] Langlois, veuve de Jean Roncelet, contrôleur des guerres, acheta ensuite de Richer.

L'auberge du Mouton-Blanc marquait alors dans la rue dont nous devisons, ainsi que le Duc-de-Bourgogne, cabaret où Cousin servait noces et festins; mais ils pouvaient n'avoir aucun rapport avec un hôtel des Arts, qui de cité ouvrière, est devenu caserne, puis mairie, comme vous voyez. M. Delore, maire de l'arrondissement, s'y trouve porte à porte avec sa maison de banque, qui occupe aussi peu de place que de commis, mais qui n'en importe pas moins, comme ressource, pour toutes les industries du bâtiment. Sur l'immeuble, M. Arnoult, notaire au parlement de Paris, a mis à cheval le n° 76, qui appartient encore à son petit-fils, M. Petit,

magistrat : le baron Méchin et l'économiste Jean-Baptiste Say ont passé là les premières années du règne de Louis-Philippe. Celle des deux propriétés qu'une avenue rend accessible est évidemment l'aînée : des sculptures, des cheminées en bronze, un petit jardin, des cuisines d'ambassadeur, le peu d'élévation de l'édifice et son éloignement du bruit, dénonceraient une petite-maison de l'ancien régime. Du moins Gouthières, ciseleur en bronze qui laisse un nom d'artiste, n'avait pas d'autre domicile sous le Directoire. Aussi bien un hôtel de Boyne avait tenu au faubourg Saint-Martin : quelle répugnance aurions-nous à croire qu'il faisait presque face à l'hôtel du Tillet ? Les De Boyne étaient de noblesse dauphinoise. Mais je m'étonnerais encore moins que le même bien eût appartenu originairement à la famille Lombard. Un docteur en médecine de ce nom avait laissé aux siens une maison avec jardin d'un arpent environ, où plus tard les enfants mineurs de Chaillou de Jonville, gentilhomme ordinaire du roi, ancien ambassadeur à Gênes, et de sa défunte femme, fille de Lombard, vicomte d'Ermenonville, tenaient au midi à Fauvel, jardinier, qu'avait précédé la D^lle Fontaine des Fougères, au nord à Deschaiseaux, bourgeois, « et en retour par hache à la ruelle des Marais. » Les héritiers Rodian avaient pour locataire au coin de la rue des Marais, en l'année 1737, Edme Richard, marchand-de-vin.

La Ceinture de Sainte-Opportune, c'est-à-dire la censive féodale des chanoines de l'église Sainte-Opportune, flottait d'un faubourg à l'autre, sur Paris, mais dans une zône qui n'en faisait pas depuis longtemps partie. Ce fief, qu'on eût dit des barrières, décrivait une ligne courbe, qui passait entre les rues des Vinaigriers et des Récollets. Or il peut se retrouver, à distance presque égale de l'une et de l'autre, une grande

maison qui a appartenu à M. de Boisen avant 89: elle relevait de l'archevêché par-devant, de Sainte-Opportune par-derrière. Un peu plus haut que cette propriété, il y en avait au même temps une autre à la famille de Delore, maître-charpentier chargé des dernières constructions de l'église Saint-Sulpice, et la même famille se remontre éminemment fidèle à un faubourg où elle avait dès-lors droit de bourgeoisie. Le 140, qui ne ressemble pas à un ancien hôtel que par ses dessus-de-portes, dut le jour néanmoins, il y a cent ans, à un simple menuisier. N'est-ce pas le même artisan de sa bourgeoisie qui s'appelait Claude Frémyn et qui avait quelques années auparavant une maison, avec sa boutique et son jardin, sous l'enseigne de Notre-Dame-de-Liesse, touchant à une propriété au sieur Roch et au Pavillon-Royal, en aboutissant par-derrière au marais du chapitre de Saint-Merri? Le maître-menuisier a pu rebâtir, pour mettre une maison de plaisance en location aux portes de la ville. La Hervieux elle-même n'eut-elle pas dans le faubourg une villa, succursale d'été pour les conjonctions d'une grammaire galante dont elle était le Vaugelas?

De l'autre côté, le 99 a porté le nom de Cour-du-Commerce. Au curé et à la communauté des prêtres de Saint-Laurent, qui possédaient, avant leur église et le cimetière y attenant, le 117 et le 119, presque toute la rue dont nous nous occupons devait de se dire chaussée Saint-Laurent. Mêmes parrains avait une foire, qui dressait ses tentes et ses baraques entre nos rues du Faubourg-Saint-Denis et du Faubourg-Saint-Martin, au-dessus de l'église Saint-Laurent, et que ses spectacles ont faite le berceau de l'opéra-comique. Louis XIII avait donné aux lazaristes le privilége de ladite foire, et ces religieux étaient restés propriétaires entre Saint-Laurent et l'hospice du nom-de-Jésus,

chaussée Saint-Laurent ; néanmoins ils ne percevaient pas le loyer de toutes les loges occupées en foire par les marchands, au milieu du siècle dernier. La foire Saint-Laurent, qui durait un peu plus de deux mois, s'ouvrait le 28 juin de chaque année sous les auspices du lieutenant-de-police, qui tenait ce jour-là sa grande audience à Saint-Lazare. François Colletet, fils de Guillaume, a rimé la chronique de cette fête foraine, dont le succès était dû aux femmes de la petite bourgeoisie :

> Ne croirois-tu pas comme moy
> Que cette femme avec son lustre
> Fust Épouse de quelque Illustre,
> C'est la femme d'un Pâticier,
> Cette autre l'est d'un Épicier,
> Celle qui passe est Boulangère,
> Sa compagne est une Mercière,
> Qui tient sa boutique au Palais.
> Leurs maris sont-ils pas niais
> Et de leurs femmes bien esclaves
> Pour souffrir qu'elles sont si braves ?
> Comment faudra-t-il habiller
> Une femme de Conseiller ?
> Et comment une Présidente ?
> Puisqu'une moindre Mercadante,
> Ou la femme d'un Procureur
> A plus que ces femmes d'honneur.

L'hôpital du Nom-de-Jésus fut fondé au milieu du XVIIe siècle par saint Vincent-de-Paul, au nom d'un bienfaiteur anonyme, et sous la direction simultanée de MM. de Saint-Lazare et des sœurs de la Charité : hommes et femmes y étaient reçus, et ils entendaient à la fois, sans qu'ils fussent à même de se voir, la même messe à la chapelle, la même lecture durant les repas. La maison-mère de l'institut des frères des Écoles chrétiennes s'installa depuis dans l'hôpital ; les Frères y

tiennent encore l'école des garçons du Ve arrondissement.

Sur cette ligne, en 1720, l'hôtel Le Mercier était la neuvième maison; l'hôpital du Nom-de-Jésus, la trente-sixième, et le bureau des Aides percevait ses droits dans la quarante-quatrième.

Sous Louis XVI, M. de Lormel en avait une petite sur l'autre rang, quatrième ou cinquième après la rue des Vinaigriers, puis M. Bouillon de la Grange une plus grande. Après il en venait cinq presque immédiatement à M. de Boune, propriétaire aussi en la rue des Vinaigriers, et M. Cavaignac l'était à l'angle de la rue des Récollets.

Cette petite rue, qui prend la grande entre ses nos 146 et 148, avait de l'autre côté son couvent, pépinière de prédicateurs appelés à seconder les prêtres séculiers. La plupart des aumôniers de la marine sortaient de là. Soixante religieux de l'ordre de Saint-François s'y ménageaient pour recrues des novices, payant 400 livres de pension, et les frais de profession s'élevaient à pareille somme. Un hospice remplaçant le monastère, les Récollets ne sont plus que des Incurables. Des constructions récemment élevées sur l'ancienne basse-cour des pères masque l'édifice principal, qui ne domine plus que des dépendances réduites.

On va jusqu'à dire qu'au n° 160 actuel, dont le jardin côtoyait celui de leur couvent, les récollets avaient eu leur champ de sépulture sous Henri IV. M. Duthi, notable industriel, y occuperait l'ancien logement du supérieur. Son immeuble pourtant, sous Louis XVI, était encore grevé d'une rente foncière et d'un droit de dîme au profit de Saint-Lazare, qu'acquittait Théaulon, comme propriétaire, et le locataire y recevait, à l'hôtel des Quatre-Fils-Aymon, principalement des officiers des mousquetaires noirs. Le duc de Lorges, sous

la minorité de Louis XV, l'avait déjà en sa possession : c'était le fils ou petit-fils du maréchal Durfort de Duras, duc de Lorges, décédé en 1703. De son temps, à ce qu'on ajoute, rien ne séparait ladite propriété de celle d'après. Philippe d'Orléans lui-même, régent de France, l'utilisa pour ses plaisirs, et jusqu'aux buttes Saint-Chaumont s'en étendirent les dépendances, où il s'organisait jusqu'à des chasses. Il est vrai qu'il s'y rattachait par-derrière une propriété sise plus haut, malgré l'échiquier de cottages et de pièces de terre labourable qui les séparait par-devant, et celle-ci ressemblait tellement à celle-là que tout s'y trouvait encore en double, colombier, cour, corps-de-logis, porte cochère ; le seul détenteur apparent en était pourtant, dans les actes, M. de Saint-Léger, premier valet-de-chambre du régent. Au même prête-nom appartenait en titre la Maison-Verte, au bout d'un chemin qui ouvrait presque en face, et cela pouvait être le château Landon du quartier. Saint-Léger fut, du reste, le messager d'une mauvaise nouvelle quand le duc d'Orléans le dépêcha pour annoncer au roi la perte de la bataille de Turin.

Voici, du reste, comment se divisait la propriété au-delà de la rue des Récollets, du temps de Saint-Léger :

Les chanoines de Notre-Dame : maison occupée par un serrurier. — La basse-cour des Récollets. — Deux maisons au sieur Daufresne, occupées par des boulangers. — Le duc de Lorges : propriété mesurant 585 toises. — Les sœurs grises de Saint-Lazare : 2632 toises. — Les lazaristes : deux terrains affermés à un jardinier. — Les mêmes : deux maisons avec jardins, occupées par un bourgeois. — Chevilly, maître-peintre, y demeurant. — Chaudron, propriétaire non occupant. — De Saint-Léger : deux propriétés, 15,367 toises.

Sur la rive opposée à celle des deux colom-

biers, et sur un terrain qui d'abord dépendait aussi de la Villette, surgissait l'abbaye de Sainte-Périne, transférée à Chaillot au milieu du XVIIIe siècle. Dès-lors il se suivait, au-dessous, des bâtisses d'une importance beaucoup moindre. Joseph Chaudron possédait une maison près de la fontaine, forée en 1718, qui conserve son nom au coin de la rue Lafayette, et il était marchand-boucher, n° 231, à deux pas d'une rue qui également l'eut pour parrain, bien qu'on la dise du Chaudron. Un autre gros propriétaire, contemporain de celui-là, s'est moins soucié de l'immortalité ; il exerçait l'état de plâtrier, un peu plus bas que son émule, et Guilchard, un maître à danser, avait, au son de sa pochette, fait sortir de la terre le n° 235. Par exemple, le conseiller Piet n'avait pas encore édifié le n° 218, qui est plus jeune d'un demi-siècle ; notre éditeur tient ce renseignement du doyen des propriétaires de ce faubourg, M. Fournier, qui, sur quatre-vingt-quatre années, en a passé soixante dans la rue. Loin que ce soit sur le pavé, M. Fournier dispose encore du 171, qui est à peine son aîné, et qui cache un jardin derrière ses pierres de taille: surprise assez fréquente encore dans ces parages !

Ne te reste-t-il plus, écho du faubourg Saint-Martin, un finale pour cet opéra ? Depuis Amphion, quel changement ! Ce sont maintenant les pierres qui chantent, comme pour attendrir de durs démolisseurs ; il ne suffit donc plus que les murs aient des oreilles, il leur faut entonner eux-mêmes la musique des ressouvenirs. Telle maison ne donne qu'une ariette ; cette autre, qui échappe à la mesure, se contente du récitatif ; de grands hôtels semblent tout un orchestre, jouant pour l'auditoire invisible dont l'histoire a marqué les stalles ; d'anciennes chapelles, devenues salles de bal, voient s'arrêter leurs valseurs étonnés d'un retour

subit au plain-chant. Au concert, qui touche à sa fin, il manque un morceau capital, et quel est-il, ce déserteur? Pourquoi du blanc dans le programme? Toute une partition du plus chantant de nos compositeurs a justement pour titre: *le Déserteur!* Une messe en musique fut célébrée à Saint-Laurent, en janvier 1817, pour rendre les derniers honneurs à Monsigny, qui était de la paroisse. Il avait eu *Félix* pour chant du cygne, dès l'âge de quarante-huit ans, et depuis la mort de Louis XV il vivait au théâtre sur sa réputation. Monsigny vécut encore plus d'un traitement de maître-d'hôtel, place qui lui resta jusqu'en 89 chez le duc d'Orléans. Pendant le Directoire, faute de Comédie-Italienne, le théâtre Favart décerna 2,400 livres de pension au compositeur, qui fut ensuite du Conservatoire et de l'Institut. Sa demeure, à l'opposite de l'ancien emplacement de la foire Saint-Laurent, n'était qu'une maisonnette avec un jardinet, l'une et l'autre sous la même clef qu'une masure ou deux de vachers. A la place de l'héliotrope et des marguerites que voyait lever Monsigny, un bel hôtel s'est plus largement édifié pour M. Dehaynin, le patriarche d'une grande famille d'industriels.

Rue du Faubourg-du-Temple. (1)

La Courtille. — Le Café Hainsselin. — Le Rôtisseur Trianon. — Le Maitre-d'Armes. — M. de Persan. — Les Franconi. — M. Samson. — M. de Fourcy. — Le Restaurant Passoir. — Le Bœuf-à-la-Provencale. — Le Père Gourié. — Les Vendanges-de-Bourgogne. — La Veuve Bombarde. — Les Marronniers. — M. de la Lande. — Les Ramponneau. — Les Desnoyers. — M. de Romainville.

La Courtille de Belleville, celle du Faubourg-du-Temple, celle du Temple et la Courtille-Barbette peuvent avoir procédé l'une de l'autre à mesure que Paris élargissait son cercle. Les Francs-Bourgeois n'étaient-ils pas pour quelque chose dans les libertés et les licences qui se prenaient d'abord chez eux, peut-être même dans leur jardin de l'Arquebuse? On entendait par *courtille*, dans le principe, un jardin avec des tonnelles. Étienne Barbette, maître des Monnaies et prévôt-des-marchands, avait eu, près la porte Barbette, son hôtel, mis à sac par le peuple en 1306, mais relevé comme Petit-Séjour de la reine Isabeau. Dans ses étapes à reculons, la Courtille bat principalement en retraite devant le droit d'entrée à payer sur le vin, et si l'octroi finit un jour par englober jusqu'à la Brie française, la Courtille pliera infatigablement bagages pour se rabattre sur la Brie champenoise. Au Boulevard elle commençait lorsque la

---

(1) Notice écrite en 1859.

ville y finissait, et comme il y avait mariage de convenance entre la barrière et le Boulevard, la séparation leur était moins facile qu'au commis et à la grisette passagèrement accouplés. Une popularité croissante n'a consolé que de reste la Courtille, sur les hauteurs du faubourg, puis de Belleville ; mais elle laissait en arrière une queue de cabaretiers et de pâtissiers, dont le bail n'était pas fini. Heureux ceux que le voisinage permettait de se rattraper sur le va-et-vient des théâtres!

A l'angle du boulevard du Temple, Hainsselin était marchand-de-vin et traiteur dans le milieu du XVIII[e] siècle, et il y remplaçait Brassard, qui n'était pas son seul prédécesseur; un jardin dépendait de son établissement, à la porte duquel il y avait écrit: *Salon de* 100 *couverts pour noces et festins;* ses successeurs ne tiennent plus qu'un café. N° 4, un petit hôtel-garni fait bien de garder pour enseigne l'ancienne porte à tourelles du Temple. Albert de Vallois, amidonnier, avait bâti vers l'année 1700 cette maison, formant un angle aigu, qu'occupait le bureau des fermes, et les laissez-passer s'y délivraient encore du temps de sa veuve. A celle-ci succéda Trianon, rôtisseur, dont les appétissantes brochées se doraient devant un tel feu qu'il aurait grillé les commis s'il se fût allumé pour eux. Levallois, maître-d'armes des académies du roi, était propriétaire à côté de Trianon, et Doublet, comte de Persan, immédiatement après, ou il s'en fallait de peu, avec issue par son jardin sur la rue des Fossés-du-Temple (1) ; mais avant eux il se suivait exclusivement de simples jardiniers, cultivant les marais proches de leurs demeures, dont plus d'une se retrouverait

(1) Présentement disparue d'un côté et englobée de l'autre par la rue Amelot.

encore, depuis le bureau des fermiers jusqu'au carrefour d'où part la rue Fontaine-au-Roi.

Deux Anglais, Astley père et fils, ouvraient par-là en l'année 1780 un cirque, avec des écuyers et des danseurs de corde pour athlètes : c'était un genre de spectacle entièrement nouveau pour Paris, où il ne se donnait que l'hiver, pour exploiter d'autres villes en été. A la Révolution, les deux Astley, qui donnaient des leçons d'équitation, prirent couleur pour ceux de leurs élèves qui émigraient, et firent comme eux ; Antoine Franconi en profita pour donner des représentations du même genre dans le ci-devant couvent des Capucines ; au retour des Astley, il fut d'abord pour eux un associé, ensuite un heureux concurrent, rue Monthabor, enfin un acquéreur et successeur. Franconi, en donnant son nom au cirque du faubourg du Temple, s'y établit avec ses fils ; puis il ajouta au spectacle une spécialité nouvelle, celle des pièces militaires. On jouait l'*Incendie de Salins* quand la salle brûla, en 1827, et une souscription combla le déficit. Transportés au Boulevard, les Franconi firent du cirque incendié, dont les murs avaient tenu bon, une maison de revenu, le 16, qui appartient maintenant au petit-fils de Franconi Ier ; son valeureux aïeul montait encore à cheval, bien qu'aveugle, à 80 ans. La porte du 18 était l'une de celles du manége.

De l'autre côté, sous Louis XVI, M. Samson, trésorier de la chambre aux Deniers, avait un hôtel, à l'angle de la rue de Bondy. Nous y voyons un bureau de Mont-de-Piété au-dessus des salles d'un marchand-de-vin, dont les pratiques sont souvent *au-dessous de leurs affaires* : pardonnez-nous ce calembour, s'il ne vous paraît pas indigne de descendre de la Courtille. Le jardin de M. Samson allait jusqu'au Vauxhall de son époque, postérieure de plus de soixante ans

à celle où les propriétés du président De Fourcy n'étaient encore que la troisième, la quatrième et la cinquième de la ligne. Le restaurant Passoir, qui est devenu l'une des gaietés de Paris, n'y date pas de ce temps-là. Néanmoins, sous l'ancien régime Passoir logeait déjà des maçons, auxquels il donnait à manger ; leur place est prise, de fond en comble, par une clientèle beaucoup moins vouée au blanc, que composent surtout des acteurs, des actrices, des auteurs et des officiers, de vieux garçons fêtant leur gouvernante. Malheureusement, depuis quelques années, il manque un habitué à cette maison et au Bœuf-à-la-Provencale; son absence, dès le premier jour, était un sinistre présage, et le lendemain, sans lettre de faire-part, on pouvait dire : — Le père Gourié est mort !... Ce buveur de la vieille école jaugeait de six à dix bouteilles, puis il partait, la canne sur l'épaule, pour montrer que tout passait droit. C'était un ancien marchand de châles, invitant souvent à sa table des acteurs, pour leur dire, quand ils étaient gris : — Tu n'es bon, toi, qu'à faire semblant de boire !

Les Vendanges-de-Bourgogne ont suivi une marche inverse : un marchand-de-vin a hérité et de leur encoignure et de leur enseigne, qui rappellent à bien des époux le plus beau jour, ou le plus détestable, celui des noces qu'ils y ont célébrées. Les bals Chicards étaient dans leur éclat lorsqu'ils avaient lieu aux Vendanges.

A la veuve Bombarde était, sous la Régence, une triple propriété qui touchait au nouveau bureau des Aides, établi comme celui d'en-bas à côté d'une fausse-porte urbaine. Le nº 36, dont la physionomie contraste avec son titre d'hôtel de Plaisance, appartenait aussi à cette dame, de même que les maisons suivantes; seulement la construction en remonte jusqu'au règne de Charles IX sur l'ancien

clos de Malevart, encore désert, mais populeux dès le règne de Louis XIV. Des boulangers, des plâtriers, des jardiniers et des bourgeois occupaient, de droite et de gauche, des propriétés moins anciennes, alors que la Courtille avait le cabaret des Marronniers pour chef-lieu.

Ruelle, marchand-de-vin, tenait cette grande guinguette à l'époque où Mme de Prie et Mme de Parabère ne dédaignaient pas de s'y glisser, et l'on y arrêtait Cartouche. Non loin des Marronniers, le marquis de la Lande a disposé de notre n° 74 : tout n'était donc pas roturier dans le faubourg de la Courtille ! D'anciens plans de Paris marquent une croix, qui étonne beaucoup plus qu'un corps-de-garde, également indiqué à quelques pas de la guinguette où le XVIIIe siècle a ramponné, et près d'une troisième porte de ville, à laquelle commençait une chaussée de Belleville depuis lors reculée par un autre allongement de la rue du Faubourg-du-Temple. Fréron, Vadé, Collé et Panard fréquentaient le Tambour-Royal, pseudonyme des Marronniers, quand Ramponneau en était l'échanson. Mme Ramponneau n'a quitté en 1760, pour les Porcherons, cette Courtille, qu'en y laissant son fils, établi plus haut. Les plaisirs populaires n'ont cessé qu'à la fin du Consulat de prendre leurs ébats en ce jardin, qu'un chantier remplace de nos jours : l'amour y naissait d'une rencontre, pour y mourir d'un rendez-vous manqué. Aux arbres patronymiques du lieu survivent plusieurs acacias, avec un pavillon où l'on dansait et que semble menacer plus que jamais la profession d'un de ses locataires, entrepreneur de démolitions.

Que d'argent n'a pas rapporté aux Ramponneau de la Courtille et des Porcherons la diminution d'un sol par pinte sur le cours du vin débité chez les autres cabaretiers de leur barrière respective ! Celui de la chaussée de Belleville se distinguait

aussi par un costume de foire, qu'il avait adopté pour l'ébaudissement de ses pratiques, et ses garçons se coiffaient de bonnets en pain de sucre de différentes couleurs. Et Palissot de dire :

Voyez la France accourir au tonneau
Qui sert de trône à monsieur Ramponneau.

En bon prince, il ne refusait de boire avec personne : un tel excès de popularité pouvait-il ne jamais lui jouer de mauvais tours? Pas plus tard que le 24 mars 1760, deux racoleurs d'une espèce inconnue grisèrent ce Bacchus de barrière et lui firent signer un engagement pour jouer, en véritable foire, dans le spectacle de Gaudon, et lorsqu'il refusa de faire honneur à sa signature il lui fut réclamé 1000 livres, à titre de dédit stipulé; par transaction, le cabaretier en fut quitte pour servir quelque temps de mannequin à la porte du théâtre forain.

Jean Ramponneau était propriétaire en 1780 dans la rue Saint-Maur, au-dessus de laquelle, dans celle du Faubourg-du-Temple, les quatre enfants mineurs de Jacques Desnoyers avaient la quatrième maison, et François Seigneur les trois suivantes. La huitième était la prévôté de Belleville. Gilles Desnoyers tenait plus haut, à gauche, le cabaret qui s'appelait dès-lors la Courtille, et c'était notre 129, avant que les exigences de l'octroi la poussassent jusqu'à notre Belleville, où la fameuse mascarade du mercredi des Cendres la suivit, sans se faire prier. Plus haut encore que la Courtille de Gille, même côté, quatre ou cinq pièces de terre appartenaient au sieur Léon de Romainville. Était-il, avant Paul de Kock, seigneur de Romainville, dont les lilas florissaient au-dessus de Belleville ?

Rues du Fauconnier, du Figuier et des Jardins-Saint-Paul. (1)

Les fausses Confidences. — *L'Archevêque Tristan de Salazar. — Le Cardinal Duprat. — Autres Prélats et Magistrats. — Le Cardinal de Pellevé. — La Reine Margot. — Le Cardinal du Perron. — Le Figuier.* — Le Val d'Amour. — L'Ave-Maria. — *Le Fauconnier. — Aperçus du* XVIII[e] *Siècle. — Les Miron. — Le Tailleur de Louis XI. — Le M[is] de Conflans. — Rabelais. — Les Jardins.*

— Mademoiselle, pouvez-vous me dire où demeure la rue du Figuier?

Le valet de Dorante simule par ces paroles, dans les *Fausses Confidences*, une ignorance qui lui fournit le prétexte de mettre sous les yeux d'Araminte une lettre venant de son maître. Ne serait-il pas beaucoup moins pardonnable d'oublier, pour tout de bon, que l'hôtel de Sens demeure au carrefour des rues du Figuier, du Fauconnier, des Barrés-Saint-Paul (2) et de l'Hôtel-de-Ville, ci-devant de la Mortellerie ? Malheureusement les Parisiens de notre siècle, qui marivaudent si volontiers en affaires et en politique, se soucient moins, en général, des curiosités historiques de leur ville que les étrangers, qui se dérangent forcément

(1) Notice écrite en 1859. La démolition de la caserne de l'*Ave-Maria*, dont le terrain reste vacant, mais qu'on parle de remplacer par un marché, n'avait pas encore enlevé à la rue du Fauconnier tout un côté.

(2) Maintenant de l'Ave-Maria.

pour s'en enquérir. Ce château gothique en pleine ville, avec ses deux tourelles, sa porte et sa poterne, se conserve tout seul à miracle, sous la sauvegarde d'une popularité qui, séculaire elle-même, le défend mieux que ses machicoulis du moyen-âge. Les messageries de Lyon établissaient en 1752 leurs bureaux, écuries et remises dans cet hôtel d'architecture féodale, nationalement vendu le 1er ventôse an V ; un marchand de peaux de lapins en gros y succède, comme locataire, à un commissionnaire de roulage, sans compter les blanchisseuses ni les ouvriers du port.

Les archevêques de Sens avaient dans le voisinage un hôtel dont leur prédécesseur Étienne Bécard avait pris possession au commencement du siècle XIV. Charles V, afin de l'ajouter au royal séjour de Saint-Paul, donna aux prélats en échange l'hôtel d'Estoménil, que l'un d'eux, Tristan de Salazar, fit rétablir. Fils d'un capitaine espagnol, cet archevêque avait suivi Louis XII dans ses campagnes d'Italie, et la cotte de mailles lui tenait alors lieu d'étole, ainsi que le cimier de mitre. Lorsque le cardinal Duprat, chancelier de France, portait le même titre, il acheva la restauration de l'hôtel et n'alla même pas, de son vivant, jusqu'à sa métropole : l'évêché de Paris était en ce temps-là le suffragant de l'archevêché de Sens. Successivement la même résidence devint celle de Louis de Bourbon, de Louis de Guise, cardinal de Lorraine, de Bertrandi, garde-des-sceaux, du cardinal de Pellevé, de la reine Marguerite de Valois et du cardinal du Perron.

Le cardinal de Pellevé, que n'épargne pas la raillerie de la *Satire Ménippée*, était l'un des chefs de la Ligue ; il mourut de saisissement dans ce séjour, en apprenant que les portes de Paris s'ouvraient devant le Béarnais.

L'épouse que ce roi répudia, Marguerite de

Valois, ne fut pas inconsolable de son veuvage anticipé ; d'ailleurs, il manquait au manoir d'innombrables créneaux pour la fortifier contre les agressions de son propre cœur; elle y aima donc un beau page, qui avait nom Julien. Le jeune comte de Vermond en fut jaloux à un tel point que, le 5 avril 1606, lorsque la reine et son page, en carrosse, tournaient la rue de la Mortellerie, après la messe des Célestins, le dernier coup de midi fut répété par le coup de pistolet d'un traître. Le sourire commencé finit cette fois en adieu, sur les lèvres de Julien, que la mort laissait entr'ouvertes, aux pieds de l'auguste châtelaine, pour le mieux faire regretter. L'assassin ne fut arrêté que rue Saint-Denis ; on lui trancha la tête, deux jours après, à la porte de l'hôtel de Sens, que la reine quitta pour jamais après avoir assisté au supplice.

Du Perron, qui avait abjuré le calvinisme pour entrer dans les ordres, fut lecteur ordinaire de Henri III et sous le règne suivant évêque d'Évreux, cardinal, archevêque de Sens, après avoir puissamment contribué à la réconciliation du Saint-Siège avec Henri IV, puis avec les Vénitiens. Il lisait Rabelais et Montaigne, il écrivait lui-même en homme d'esprit et il avait de l'éloquence.

Les métropolitains de Sens perdirent en 1622 leur suprématie sur l'évêché de Paris, érigé en archevêché, et ils quittèrent tout-à-fait leur hôtel, qui ne fut plus pour eux qu'une valeur locative.

Avant l'année 1300me la rue du Figuier devait son nom à un arbre fruitier, devant lequel elle se rencontrait avec la rue de la Mortellerie et les deux autres rayons de la même étoile. Celle du Fauconnier est classée comme val-d'amour dans la nomenclature des rues que Guillot a rimée : on qualifiait de la sorte certaines rues, sacrifiées à la tolérance des femmes de mauvaise vie, qu'un

capitulaire de Charlemagne, tombé en désuétude, avait toutes bannies de la ville. Néanmoins les religieuses béguines de l'*Ave-Maria* y avaient acquis leur maison, dans la censive de Tiron, au mois d'avril 1262, du vivant du rimeur Guillot. Tout un côté de la rue du Fauconnier est encore occupé par les murs du couvent, transformé en caserne, dont nous avons déjà eu à parler. C'est de l'autre, en conséquence, qu'a demeuré le royal gouverneur des oiseaux de proie dressés pour la chasse, et les maisons y sont anciennes. Mais la chasse au faucon, dont l'art s'est tout-à-fait perdu, a porté malheur à la nôtre, qui, poursuivant en vain l'ancienne fauconnerie, plus ancienne même que le château de Saint-Paul, se rabat à la fois sur des béguins de nonnes, par vocation imprenables, et sur les ceintures dorées de filles si peu farouches, au contraire, que le gibier s'en glisse de lui-même dans la gibecière !

Sous Louis XV, la rue du Figuier était, comme celle du Fauconnier, plus bourgeoisement habitée que du temps où les rois avaient pour résidence le palais des Tournelles ou celui de Saint-Paul. A Christophe Oger, par exemple, trésorier provincial des vivres en Berri, le Châtelet avait adjugé, dès l'année 1645, notre n° 20 de la rue du Figuier, qui, déjà séculaire et relevant féodalement de la Sainte-Trinité, abbaye de Tiron, se partagea en deux pour les héritiers directs ou indirects de l'adjudicataire. Mais l'un d'eux, Petit de la Villonnière, conseiller au parlement, réunit les deux moitiés, qu'il donna à sa fille, qui épousa Le Pileur de Brévannes, président en la chambre des Comptes. Ses affaires devenant mauvaises, le président vendit cet héritage, en 1777, à Le Boulanger, maître-paveur privilégié du roi, dont la fille vivait encore il y a cinq années à peine. Les voisins du paveur, quels étaient-ils ? d'une

part, Gilbert, ancien commissaire de la voirie, et le sieur Cotte; d'autre part, la veuve Briant, et par-derrière, MM. Devilliers de la Berge, qui siégeaient, l'un au parlement, l'autre au Châtelet.

Il est probable que le 15 se distinguait dès-lors du 13, qui se relie encore à un immeuble de la rue des Nonnains-d'Hyères. D'autres, qu'apparente une façade à sculptures, qui révèle une identité d'origine, ont été l'hôtel des Miron, famille illustrée dans la médecine et dans l'édilité parisienne. François-Louis Miron, seigneur du Tremblay, en avait hérité de ses ancêtres; sa fille, femme de Darfeuil d'Erff, baron du Saint-Empire et grand-bourgeois de Berne, eut pour acheteur M. Dupont, banquier, en 1759: Malherbe, abbé commendataire de Tiron, contre-signait l'acte de vente, et la fabrique de l'église Saint-Paul y était indiquée comme propriétaire mitoyen.

Le moyen de ne se pas croire, pour un moment, sujet et justiciable de Louis XI, quand on regarde la porte du 22 ou la margelle sculptée du puits dont l'eau se tire encore au 5! Le tailleur qui mettait des pièces au pourpoint de ce roi sans faste, logeait près de l'hôtel de Sens: on a reproduit ses mémoires, qui n'étaient pourtant que des factures. Très-possible que ce brave homme, dont l'argentier royal n'avait guère à se plaindre, demeurât au nº 3! Cette maison pourtant et celle d'après semblent avoir dépendu tout-à-fait de la résidence archiépiscopale. Nous hésiterions même à loger un tailleur en vieux au nº 7, où habita plus tard le marquis de Conflans. Le cardinal de Luynes disait pourtant à ce dernier : — Votre famille est devenue si pauvre que mon gentilhomme caudataire est un Conflans. — Votre Éminence ne m'étonne pas, osa répliquer le marquis; il y a longtemps que nous en sommes réduits à tirer le diable par la queue.

En passant devant le nº 8, dont le petit escalier à balustres se croqueville modestement, rivé aux vieux murs de sa cage, Charles Nodier ôtait son chapeau, pour saluer un ancien séjour de Rabelais. Il est vrai que, reçu médecin par la Faculté de Montpellier, cet ancien moine la racommoda avec le chancelier Duprat, qui résidait hôtel de Sens. Mais emmené à Rome par le cardinal du Bellay, dont il était le favori, Rabelais en revint curé de Meudon. Sa vie n'en fut pas moins qu'avant une série de bouffonneries cyniques ; les rois, à cause de son esprit, fermaient les yeux sur les plus violentes attaques que le pape, les moines et les grands aient subies avant la révolution de 89. Cette existence étrange trouva sa fin, le 9 avril 1553, dans une maison de la rue des Jardins-Saint-Paul, parrallèle à celle du Figuier et dont les constructions sont du même temps. On inhuma donc Rabelais dans le cimetière de Saint-Paul, au pied d'un arbre qui, à son tour, grandit avec sécurité pour ne tomber que de vieillesse.

Quant à ladite rue des Jardins, elle s'était ouverte, vers le même temps que les deux autres, sur des jardins aboutissant à l'enceinte de Philippe-Auguste et vraisemblablement annexés par Charles V à son hôtel *des grands esbattements* (Saint-Paul). Le XVIII[e] siècle y a vu M. Cordier propriétaire de la grande maison qu'on trouvait la seconde à droite en venant de la rue des Prêtres-Saint-Paul (Charlemagne). Au même temps M[me] de Fontelet avait la seconde à gauche ; l'hôpital du Saint-Esprit, les trois suivantes.

Rue Favart. (1)

Elle s'est ouverte en 1781 sur des terrains au duc de Choiseul et d'Amboise, marquis de Stainville et de la Bourdaisière, ancien ministre. Mais les numéros pairs ont été édifiés uniformément par une compagnie d'assurances sur la vie, à laquelle Vieusseux avait cédé l'emplacement que lui avaient vendu au préalable les héritiers bénéficiaires de cet homme d'État.

Le voisinage d'un grand théâtre a peuplé ces maisons de plus d'acteurs que nous n'en saurions citer. Favart, auteur et directeur qui a donné son nom au théâtre même, pour quelque temps, et à la rue, par bail qui court encore, n'a pas habité, que nous sachions, la rue Favart ; il avait 82 ans quand ses enfants lui fermaient les yeux, le 12 mai 1792, dans sa villa de Belleville. Mais Saint-Phal, du Théâtre-Français, Chollet, M[lle] Prévost, M[me] Albert et M[me] Pauline Viardot se sont vu présenter des quittances de loyer au n° 18, comme M[me] Ugalde et M[lle] Marquet au n° 8, M[lle] Page au n° 1 : nous le savons, grâce aux indiscrétions d'un amateur infatigable, habitué de tous les spectacles, qui a envoyé des bouquets aux trois adresses ci-dessus.

La Comédie-Italienne, qui n'était déjà plus que l'Opéra-Comique, avait inauguré le 28 avril 1783 la salle-de-spectacle, en y donnant pour pièce d'ouverture: *Thalie à la nouvelle Salle.* La distribution intérieure se devait à l'architecte De Vailly ; mais Heurtier avait dessiné l'édifice, et Monnet,

(1) Notice écrite en 1859.

peintre du roi, était l'auteur des figures allégoriques de la toile. Il en coûtait uniformément 6 francs par personne pour aller aux premières loges, où il y avait 168 places; à l'amphithéâtre, où il y en avait 80; à l'orchestre, où il y en avait 200, et au balcon, où elles n'étaient qu'au nombre de 36 et où les hommes seulement pouvaient se placer. Le fond du théâtre s'adossait à une portion de l'hôtel Choiseul, conservée sur le Boulevard et où s'était établi en 1782 le cercle du Salon. L'Opéra-Comique a quitté en 1797 la salle Favart, qui a commencé sous le premier empire à devenir l'Opéra italien, mais où l'Opéra-Comique s'est réinstallé en 1839, après un incendie.

Les citoyens Longayrou n'ont pas craint, le 21 thermidor en l'an IV, de se faire adjuger le nº 6 pour la somme fabuleuse de 2,901,000 francs, car elle était payable en assignats. Le terrain de ce côté-là avait été traversé par l'ancien fossé de la ville, traité de *fossé jaune* dans les contrats, et le président Ménars y avait été l'acquéreur des Grancey en 1685.

Un fruit-sec du théâtre, acteur nomade, directeur à Genève, auteur pourtant de comédies, et convive des plus tenaces une fois qu'il s'était mis à table, a fait violence à la célébrité en composant un opuscule, qui l'a fait lauréat du club des Jacobins, l'*Almanach du Père Gérard*. Une fois connu, il veut être ministre; il réussit du moins, le 10 Aout, à figurer parmi les membres de la Commune de Paris; puis il est du Salut-Public et conventionnel. Dès que Collot-d'Herbois n'a plus à jouer qu'un rôle, il y excelle, en vérité, et la Terreur lui dresse des théâtres, où il n'a plus à craindre le sifflet. Une fois, il est vrai, à une heure de l'après-minuit, deux balles de pistolet sifflent à ses oreilles, avec la brise du printemps, à l'entrée même de son domicile; mais, comme si ce n'était

encore qu'un jeu de scène, il s'en tire avec le succès d'une recrudescence d'influence. Bref, après avoir contribué avec vigueur à la persécution des girondins, puis tourné contre Robespierre, Collot-d'Herbois a le bonheur de triompher d'un terrible adversaire, c'est-à-dire du triumvirat que dissout le 9 Thermidor. Malheureusement pour lui, son tour n'en arrive pas moins : il est dénoncé par Lecointre et déporté à la Guyane.

Un ou deux documents imprimés en 1826 rapportent à la rue Favart une maison de jeu, à laquelle nous paraît avoir fait suite celle de la rue Marivaux, dite le Grand-Treize, aux dépens de laquelle s'est agrandi le café Anglais.

Rue de la Ferronnerie,
Rue des Innocents,

NAGUÈRE

aux Fers, et rue Berger,

EN CE QUI EN ÉTAIT AUSSI

la rue aux Fers. (1)

La Charronnerie et la Ferronnerie. — La belle Ferronnière. — Henri IV. — Les Enseignes. — Lepage. — La Balancerie. — Leçon donnée à deux jeunes Filles. — L'Église. — Le Cimetière. — Les Charniers. — Le Marché des Innocents. — Vadé. — Le Catéchisme poissard.

Saint Louis a contribué à l'établissememt de pauvres ferrailleurs dans la rue de la Charronnerie, qui n'est pourtant devenue celle de la Ferronnerie

---

(1) Notice écrite en 1859 La rue de la Ferronnerie n'avait pas encore perdu les 5 ou 6 maisons que lui coûtent l'élargissement de la rue de la Lingerie et le percement de celle des Halles, l'une et l'autre formant un carrefour qui, de plus, a diminué la longueur de la rue des Déchargeurs. Le marché des Innocents, qui se convertissait principalement en square, séparait largement les deux rives de la rue aux Fers, dont l'une est devenue la rue des Innocents. L'autre, avant de porter le nom de M. Berger, qui avait précédé comme préfet de la Seine M Haussmann, n'allait que de la rue Saint-Denis à celle de la Lingerie ; elle n'a absorbé que depuis un tronçon de la rue Aubry-le-Boucher, entre la rue Saint-Denis et le boulevard Sébastopol, en prolongeant son extrémité opposée entre la rue de la Lingerie et celle Vauvilliers, naguère du Four-Saint-Honoré.

qu'au xve siècle. En la rue aux Fers, qui sert de contre-allée à l'autre sur le marché des Innocents, se tenait encore sous Louis XV le bureau de la communauté des crieurs de vieux fers, établie en corps de jurande vers le milieu du viie siècle. Les deux rues ont eu incontestablement pour spécialité le commerce de la ferraille; mais leur ferronnerie n'a pas toujours été le fer dans ses plus gros ouvrages. La belle Ferronnière aurait eu mauvaise grâce à vendre de la vieille ferraille, en sa rue de la Ferronnerie; il passait plutôt par ses jolies mains des ferrets d'aiguillette ou de lacet. Cette maîtresse de François Ier, castillane de naissance, avait épousé Jean Ferron, marchand-bourgeois de Paris. Le mari, par son nom, semblait avoir été prédestiné à exercer l'état d'où la rue tirait le sien: de la même source dérivait le surnom que la belle a laissé à un joyau, qui décorait son front en s'y suspendant à une chaîne. On croyait même que le ferronnier avait la vocation de mari complaisant, et il ne rendait, en effet, à l'infidèle épouse que la monnaie de sa pièce, au lieu de rompre avec elle; mais il en contracta volontairement une maladie telle que sa femme l'attrapa et la communiqua à son royal amant, qui en mourut.

La rue de la Ferronnerie était, à cette époque, bien plus resserrée qu'à-présent. Henri II, par édit du 14 mai 1554, ordonna un dégagement qui, par malheur, était encore à opérer le 14 mai 1610 : l'assassinat de Henri IV, se rendant en voiture du Louvre à l'Arsenal, servait trop tard de rappel à l'édit. Que c'était une triste fin pour un prince à qui la fortune, ayant été souvent la bonne, promettait de sourire encore! La bravoure du Béarnais ne lui avait pas fait longtemps attendre le renom de grand capitaine; les saillies naturelles à son esprit avaient eu le dessus sur l'érudition

tracassière et ultramontaine de la Ligue ; une messe lui avait rapporté, en guise d'offrande, un royaume, et d'infatigables amours lui conciliaient l'admiration plus ou moins dissimulée qu'on a toujours pour ce genre de mérite, espéré, regretté, envié faute de mieux : le couteau de Ravaillac, frappant en plein jour près des Halles ce roi qui avait voulu mettre la poule au pot pour tous les paysans, le fit à jamais populaire. Le buste d'Henri IV fut placé au n°3 de la rue de la Ferronnerie, souligné de ce dystique :

Henrici Magni recreat præsentia cives,
Quos illi æterno fœdere junxit amor.

Robespierre, qui était un neveu de Damiens, autre régicide, n'eût pas souffert qu'un pareil témoignage flétrît le crime de Ravaillac, au profit d'une mémoire auguste, que la Restauration n'eut pas grand'peine à réhabiliter, comme sur le Pont-Neuf, à la porte des Halles. Buste et légende ont encore disparu, depuis que les révolutions, visant plus juste que les armes, intervertissent les dynasties. Passe encore pour le Soleil-d'Or, enseigne aujourd'hui remplacée par le numéro qui menace au XIXe siècle les chefs de dynasties nouvelles ! Une Fleur-de-Lis s'épanouissait sous le balcon en fer du 7. La maison que l'on voit après répondait au Fer-à-Cheval ; la suivante, à la Chasse-Royale. Sur cette ligne, tous les propriétaires étaient simplement des marchands, sous le règne de Louis XIV ; commerçants et propriétaires, ils avaient tous comme un souvenir de famille dans l'image royale qu'on eût dite l'enseigne du quartier. Beaucoup des fils de leurs prédécesseurs étaient déjà transfuges de la bourgeoisie et quelques-uns avaient bien pour excuse la noblesse d'office ou de finance, mais les autres se bornaient à remplacer leur nom patronymique par celui d'une terre

quelconque, après leur avoir imposé un petit stage de communauté. Par exception, M. de Tilleras, dont la noblesse n'avait rien de douteux, puisqu'il était officier chez le roi, possédait, près de la rue des Déchargeurs, une propriété où l'avait précédé M. Gervais, particulier assez notable pour que Gomboust lui consacrât une désignation nominale sur le plan de Paris Lepage, poëte lyrique et comique, eut son lit sous le même toit; c'est à lui que Ninon de Lenclos, princesse du plaisir, du bel-esprit et de la philosophie, reprochait ses goûts plébéiens. — Comment ne seriez-vous pas heureux lui disait-elle? Il ne vous faut que du pain, du fromage, du petit vin et la première-venue.

A l'occasion de l'élargissement tardif de la rue, en 1648, tout le terrain de l'autre côté fut cédé par l'église des Saints-Innocents à celle de Saint-Germain-l'Auxerrois, moyennant la rente foncière de 5300 livres. Ce que MM. de Saint-Germain-l'Auxerrois y firent construire rapporta plus de 55,000 livres, et telle fut l'origine des bâtiments symétriquement élevés entre la rue aux Fers et celle de la Ferronnerie, dans lesquels s'ouvre encore à deux arcades l'ancienne porte des Charniers du cimetière des Innocents. Les maisons de cette galerie à deux façades se distinguaient dès-lors par des enseignes différentes. L'angle de la rue Saint-Denis arborait un Coq-lié-de-Perles, et d'autres emblèmes se succédaient jusqu'au dernier corps-de-logis, qui portait : A la Providence ! Et la rue de la Ferronnerie avait déjà sa file de voitures de place.

A la Providence logeait en 1760 Godefrin, commis à la Vallée, dont la femme était liée avec l'épouse de Garchot, dit Laroche, domestique chez Lanoue, marchand de soie. La fille de l'une avait, comme celle de l'autre, seize printemps, qui demandaient la clef des champs, le foyer maternel retardant

l'éclosion de ces deux crysalides, impatientes de passer papillons. Un jour donc les époux Godefrin ne trouvèrent plus leur enfant au logis : même surprise chez les époux Laroche. On accusa d'abord de séduction et de détournement deux innocents, fils d'un balancier de la même rue ; puis on crut à un rapt. Mais les deux petites, à force d'entendre dire par leurs parents du mal des amoureux, craignaient tous les garçons qui leur faisaient la cour; elles ne s'étaient même laissé enlever l'une par l'autre que pour se soustraire au danger, toujours croissant, de ces larcins d'amour qui leur auraient fait perdre des avantages dont elles préféraient tirer parti. Chez la Varenne, financière connue dans la spécialité et dont la maison de banque leur avait été désignée, elles demandèrent l'ouverture d'un compte et avant tout des arrhes. La couverture offerte par les coquines n'était pas que la beauté du diable ; elles se targuaient aussi d'une innocence qui eût trouvé des galants incrédules. Quant à la Varenne, elle y crut, malgré la rareté du cas, mais n'en jugea que plus prudent d'aviser de la précocité de cette vocation en partie double la police, qui lui fit dire de retenir sous clef la marchandise et les marchandes. Le dénoûment de cette échauffourrée ne fait-il pas relativement honneur à une époque décriée pour ses mœurs? D'ailleurs, arrive-t-il souvent à la police de prendre souci de l'honneur des filles, malgré elles? Pour l'exemple, allons jusqu'au bout de l'anecdote. Les deux mères pardonnaient d'avance, quelle que fût l'étendue de la faute ; mais les pères, qui ne croyaient pas que les petites en fussent quittes pour la peur qu'elles leur avaient faite, soupçonnaient d'une complicité désolante jusqu'à l'exempt qui les ramenait. Darnet, chirurgien, fut mandé ; on eut

la preuve que nul n'avait menti, pas même ces demoiselles à la Varenne.

Les balanciers de ce temps-là n'étaient pas que des ajusteurs; ils dépendaient de la cour des Monnaies, quelque ancienne que fût leur corporation. Les plus voisins de Godefrin avaient des lettres pour marques de fabrique, leur servant aussi d'enseignes : au B, au C, au K, au Q. Des confrères de la rue Saint-Denis avaient déjà pris rang dans le même ordre alphabétique, dont toutes les lettres ne cessent pas encore d'être en usage dans le commerce des balances, comme dans celui des aiguilles.

L'église des Innocents, construite par Philippe-Auguste en remplacement de la chapelle du cimetière, puis reconstruite sous Charles VII, était sise dans la rue Saint-Denis, à l'angle de celle aux Fers, primitivement des Charniers. Une loge à recluse y attenait. Des morts de plus de vingt paroisses se sont longtemps accumulés dans le cimetière, que bordait une galerie claustrale, dite les Charniers, où le commun des martyrs n'était pas inhumé. Nicolas Flamel, qui avait exercé l'état d'écrivain public sous les Charniers, y eut son mausolée, ainsi que sa femme, dans une chapelle de sa fondation. Au milieu du cimetière s'élevait la tour des Bois ; vers l'extrémité, le Prêchoir, qui était de moindre hauteur et dans lequel avaient tonné contre Henri III les prédicateurs de la Ligue. Le spectacle populaire de la Danse Macabre, où la mort jouait le rôle capital, s'était donné du côté de la rue de la Charronnerie. Église, Charniers et cimetière ne durèrent que jusqu'en 1786.

La place du cimetière était prise par le marché des Innocents, annexe des Halles, et comme les marchandes, sous leurs parasols rouges, s'y montraient des plus fortes en gueule, c'était l'une

des gaietés de Paris. L'idiome poissard, de si joyeuse mémoire, avait été perfectionné par Vadé, plaisant de profession, qui sans révolution s'était fait roi des Halles en habit écarlate, avec des culottes noires et des bas de soie blancs. L'école survivait à son chef, prématurément enlevé par des excès de libations; le catéchisme poissard se débitait encore en plein marché des Innocents sous la Restauration, plus d'un demi-siècle après la mort du maître; toutefois l'idiome, aujourd'hui langue morte, s'appauvrissait déjà quand les dames de la Halle apportaient leurs bouquets au premier des Napoléon. Du marché l'on nous fait un square, et la littérature n'a plus rien à y perdre.

La rue aux Fers, qui embrassait ce marché, n'a plus le bras droit aussi long. La maison en équerre sur la rue Saint-Denis y portait l'image du Lion-d'or; elle a fait vis-à-vis à la fontaine décorée des charmants reliefs de Jean Goujon, alors que celle ci, qui a changé de place, s'adossait à l'église (1). Le Lion-d'Or, habité par des tréfileurs, touchait aux Balances. La mansarde solitaire du 6 avait au-dessous d'elle un Soleil, copie qu'elle gardait des ardeurs de l'original.

---

(1) La fontaine, déplacée pour la seconde fois, est maintenant au milieu du square.

Rue Feydeau. (1)

Tracée en l'an 1650, la rue Feydeau a pour point de départ une porte Montmartre qu'il ne faut pas confondre avec celle jetée bas en 1653, près la rue de Cléry. Comme son alignement suit les fossés qui bordent l'enceinte de Charles V et VI, on la qualifie aussi, pour commencer, rue Neuve-des-Fossés-Montmartre. Sur cette désignation impersonnelle l'emporte la dédicace que d'aucuns ont tort d'attribuer à Feydeau de Marville, seigneur de Dampierre et de Gien, lieutenant-général de police du 21 décembre 1739 au 27 mai 1747. Eustache Feydeau, avocat, a mis en vue dès le xiv[e] siècle sa famille, qui s'est divisée en branches de Marville et de Brou, celle-ci éteinte au xviii[e] siècle. Le plan de Lacaille reconnaissait en 1714 à la *rue Feydeau ou Neuve-des-Fossés* 15 maisons, 6 lanternes.

La maison d'encoignure, à pan coupé, que nous pourrions porter sur le compte de la rue Saint-Marc, était-elle dès-lors habitée par des revendeuses de caresses? On a diminué de nos jours l'effectif des auberges galantes de la rue : il y en avait de séculaires. C'est, par exemple, une contemporaine de M[me] de Pompadour que la femme Varenne, racoleuse en renom de la rue Feydeau, dont les recrues changent d'enrôlements pour passer dans la troupe d'élite des entretenues, quand ce n'est pas à l'hôpital; mais les vides ne sont pas à craindre dans les cadres de la Varenne, dont la première clientèle s'est formée des amis du comte

(1) Notice écrite en 1859.

de Bentheim, naguère son amant. Elle a, sans sortir de la rue, un valeureux émule dans Brissault, autre appareilleur, qui fournit de la compagnie pour les soupers, soit chez lui, soit en ville, et dont une femme bientôt prendra le nom, incapable de déroger, avec la suite des affaires. Les traditions de ce genre, à Paris, sont, par malheur, plus respectées que de bien plus respectables, après lesquelles on crie. Le 12 pourtant n'affiche de prétentions qu'à soixante années d'exercice ; on l'appelle maison Toinette, en mémoire d'une bonne qui, ayant succédé à la mère Gardet, sa maîtresse, a malheureusement vu l'aiguillon de la chair s'émousser à son détriment, devant une cherté croissante dans les denrées et les loyers. Mais ce 12, au moins comme immeuble, peut se donner les gants d'avoir été sous Louis XIV à l'enseigne du Roi-Henri : propriétaire alors, le sieur Dubreuil. Le 9 se pare depuis longtemps, en tant que fonds de commerce *ejusdem farinæ*, du nom familier de Léon, qui date au moins du Directoire ; les balustres de l'escalier y remontent, qui plus est, jusqu'à Rouxelin, maître des lieux du vivant de Dubreuil.

Le 7 n'a pas grand'peine à se montrer plus honnête ; il s'est détaché de la susdite propriété de Rouxelin, dont le jardin a servi, avec celui des filles-Saint-Thomas, à établir la rue des Colonnes, le passage et le théâtre Feydeau. Legrand et Molinos avaient construit la salle-de-spectacle, inaugurée le 6 janvier 1791 par une troupe italienne, sous la direction de Viotti et sous la protection de Monsieur, frère du roi. Ce théâtre de Monsieur, dit Feydeau à partir de la République, cessa sous le même régime d'exploiter *l'opéra-buffa*. L'opéra-comique s'y jouait dès 1797 ; mais la troupe locale qui exploitait ce genre ne s'agrégea celle de la salle Favart que le 16 sep-

tembre 1801. Ainsi se formait le théâtre proprement dit de l'Opéra-Comique, dont les acteurs reçurent après cela le titre de comédiens de l'empereur, et il y en avait d'excellents, tels qu'Elléviou, Martin, les deux Batiste, Ponchard, Mme Gavaudan, Mme Boulanger. Déjà la salle menaçait ruine quand de mauvaises affaires la firent fermer le 16 avril 1829; elle fut démolie l'année suivante; le n° 19 s'élève où en était l'entrée pour le public, et le passage Feydeau tournait si bien qu'il traversait l'emplacement du théâtre actuel du Vaudeville, qui a été lui-même l'Opéra-Comique et d'abord le théâtre des Nouveautés.

Les nos 1, 3, et 5 avaient respectivement pour détenteurs, à la fin du XVIIe siècle, Cochy, Gonin aîné et Gonin, chirurgien. Les fenêtres du 24, où demeurait alors le sieur Petit, charpentier du roi, donnaient sur les jardins du président Croizette, lequel en avait deux qui faisaient suite à ses maisons de la rue des Filles-Saint-Thomas; l'architecte Sérousse habitait le 30, et les maisons suivantes appartenaient à M. Rémy: censive de la Grange-Batelière.

Rue Molière,

NAGUÈRE

de la Fontaine-Molière. (1)

Voici, en regard des numéros actuels, quels étaient, en 1710, *les propriétaires dans cette rue, qui avait longé l'enceinte de Charles V et qui s'était dite successivement Traversine, du Bâton-Royal, Traversière et de la Fontaine-Molière :*

Gauche :

En venant de la porte Saint-Honoré.

N° 1 : Mme Dupuis.

— 3 et 5 : M. Jouan.

— 7 : M. de Luyne, bourgeois.

— 9 : M. Desaint, à l'image de Saint-Antoine.

— 11 : M. de Fontenay.

— 13 : M. Tavené.

— 15 : M. Breugnier.

— 17 : M. Poitevin.

— 19 : M. Mazière.

— 21 : M. de Chennevelle.

Droite :

N° 2 : Delanoue.

— 4 : Galland, à l'enseigne l'Ile-d'Amour. (Permis de croire que le propriétaire de ce considérable bâtiment était le professeur d'arabe et l'antiquaire du roi, traducteur des *Mille et une Nuits*. Sa chambre devait être sur la rue, car son nom prononcé l'éveilla en sursaut, par une nuit glaciale de janvier, et, ayant ouvert sa croisée, il aperçut des jeunes gens, qu'un souper prolongé mettait en veine de mystification. — Si vous ne dormez pas, monsieur Galland, lui dit en chœur toute la bande, contez-nous donc un de ces jolis contes que vous savez conter si bien !

— 6 : Les héritiers Gau-

---

(1) Notes publiées en 1859.

N° 23 : M. l'abbé de Cose.

— 25 : Les religieuses de la Roquette. (Cette maison ou la précédente fut habitée plus tard par la Mise d'Epinay, puis le siège d'une société savante, lorsque Fleury, de la Comédie-Française, demeurait à côté.)

— 27 : M. Galart.

— 29 : M. de la Boulonnière.

— 31 : M. Dufrénoy.

— 33 : Mme Le Normand. (Venait ensuite un hôtel de Givry, qui a cédé la place à des constructions plus récentes ; il appartenait aux héritiers du comte d'Alaux, marquis de Givry, ambassadeur, décédé l'année précédente. Levasseur, conseiller, avait ensuite deux maisons; le sieur Graillet, une autre.)

— 41 : Mme de Monestrolle.

tier, aux Armes-de-la-Reine-Mère.

N° 8 : M. de Verteuille, au Faisan-Royal

— 10 : M. Pesche

— 12 : M. Roguet.

— 14 : M. Dubois, conseiller, à l'Hôtel-d'Aumale.

— 16 : La Mise de la Boissière.

— 18 : Hôtel de Pluche, trésorier-de-France.

— 22 : M. d'Etanchaux, officier de la garde suisse.

— 24 : Mlle Baudouin.

— 26 : Hôtel de Foucauld, intendant à Caen.

— 28 : Le comte de Feuquière (Son père, colonel du régiment de Feuquières, auteur d'écrits divers sur la tactique militaire, expira le 27 janvier 1711 ; il avait écrit, *in extremis*, ces quelques lignes à Louis XIV : «Je sais que j'ai déplu à Votre Majesté, et quoique je ne sache pas trop en quoi, je ne m'en crois pas moins coupable. » Le roi donna au fils la survivance de toutes les pensions du père.)

— 30 : M. Baudouin, conseiller.

— 32 : M. de Rasan.

— 34 : La veuve de Rouillé, conseiller d'Etat.

— 36 : Mme Beaugran.

— 38 : Les pères de l'Oratoire de la rue d'Enfer.

— 40 : M. de Tonville.

— 42 et 43 : M. Gaudron.

Boulevard et rue des Filles-du-Calvaire. (1)

« Le 16 septembre 1583 Anthoine de Saveuze, seigneur de Lozniguehen, conseiller au parlement, achète de Vincent, chanoisne de Chartres, l'hostel d'Ardoize et des terres voisines, le tout tenanct d'une part aux Remparts entre les Portes du Temple et Sainct-Antoine, une haie de sureaux entre deux, d'austre part aux Esgouts et aux jardin et marais du Président d'Orsay, détencteur à cause de sa femme Élizabeth Malloz, d'un bout au chemin qui conduict de la vieille rue du Temple aux Remparts et d'austre bout à Jehan Bertrand. »

Cet extrait des titres de propriété des bénédictines du Calvaire se rapportait en totalité ou en partie aux bâtiments et jardins, mesurant ensemble trois arpens, dont elles avaient donné 37,000 livres pour s'établir dans le quartier du Marais. Leur ordre s'était institué en 1620, mais elles avaient dans le quartier du Luxembourg leur première maison à Paris. Le père Joseph et, à l'instigation de ce capucin influent, le cardinal de Richelieu, le roi lui-même avaient engagé et aidé ces religieuses à fonder le second couvent, appelé à devenir le chef-lieu de la congrégation et la résidence de la directrice-générale de l'ordre. La duchesse d'Aiguillon était entrée dans les vues de Richelieu, son oncle, et elle avait posé la première pierre du monastère. L'édifice principal, présentant la forme carrée, en était sis,

---

(1) Notice écrite en 1859.

comme l'église, du côté de la rue Saint-Louis (1), depuis la rue du Pont-aux-Choux, que longeait le jardin, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire, qui ne se perça toutefois qu'en l'année 1696. Le prix de la pension chez les dames du Calvaire était de 600 livres au milieu du siècle suivant, plus 400 si la pensionnaire amenait sa femme-de-chambre, et les appartements qui s'y donnaient en location variaient de 100 à 600.

Que reste-t-il encore du couvent des Filles-du-Calvaire, chef-d'ordre de vingt? Des bâtiments isolés l'un de l'autre par l'ouverture de deux rues, Neuve-Ménilmontant (2) et Neuve-de-Bretagne (3). Le 22 rue du Pont-aux-Choux, et le 72 rue Saint-Louis sont deux membres épars de ce corps monastique, disséqué, ainsi que tant d'autres, sur la claie révolutionnaire après avoir vécu son temps. L'œuvre que le citoyen Guyard, neveu de Fourcroy, est réellement parvenu à substituer à celle de la duchesse d'Aiguillon, a-t-elle eu autant de durée? De l'église même on a fait un théâtre pour ce directeur ingénieux, qui l'appelait le Boudoir des Muses, titre musqué, bon pour les incroyables, excellent sous le Directoire! On y a joué la comédie bourgeoise, puis la comédie de profession, bien que le théâtre ait été supprimé dès 1807, et l'on a démoli la salle de fond en comble, mais en commençant par le comble: précaution qu'eût dédaigné de prendre en ses grands jours la Révolution! Le 10 et d'autres immeubles de la rue des Filles-du-Calvaire ont appartenu aux religieuses, qui ne les occupaient pourtant pas elles-mêmes.

---

(1) Présentement rue Turenne.
(2) Présentement rue Commines.
(3) Ajoutée à la rue de Bretagne.

Du pourtour des Filles faisait également partie le 13 du boulevard; toutefois c'était l'une des deux maisons que Louvier, jardinier-fleuriste, avait fait bâtir sur un terrain que le bureau de la Ville lui avait adjugé le 26 janvier 1691, et Gabriel-Vincent de Louvier, fils dudit jardinier, y tenait en 1747 d'une part à la famille Monmerqué, propriétaire d'une maison et de jeux-de boules, d'autre part aux D^lles^ Bouillette et par-derrière à Desyffeteaux, maître-charpentier, ainsi qu'aux susnommées demoiselles. Postérieurement le 13 avait appartenu à Jacques Adam, sculpteur-marbrier du roi.

Le 17 de la rue fut édifié par et pour l'architecte Lenoir, qui en fit abandon en 1791 à Munick, son décorateur, pour le couvrir du prix de travaux faits pour le compte du cédant dans sa grande entreprise de la rue de la Barillerie (1). Munick, qui travailla aussi pour les architectes Percié et Fontaine, acheta sous le premier empire deux ou trois autres propriétés dans la rue des Filles-du-Calvaire; mais elles ne comportaient alors que des hangars ou des logements en rez-de-chaussée, comme ceux dont se contente encore sur la rue le n° 9.

---

(1) Présentement boulevard du Palais.

Rue des Filles-Saint-Thomas. (1)

L'hôtel du président Croizette s'est transformé en hôtel d'Angleterre, rue des Filles-Saint-Thomas. On le disait de la Tranquillité quand Mme de Permon, mère de la duchesse d'Abrantès, épargna à Salicetti, en l'y cachant, le sort fatal qu'ont subi ses collègues, Romme, Goujon, Soubrani, Bourbotte et autres : Bonaparte partageait alors avec Junot un logement dans la même hôtellerie. L'hôtel actuel de Lyon, qui devait être seulement maison bourgeoise, et deux autres propriétés à l'autre coin de la rue Richelieu appartenaient à M. Paget, contemporain du président. Celle qui fait extrémité fut plus récemment le séjour de Brillat-Savarin, le succulent physiologiste du goût, magistrat à l'audience et magistrat à table, dont la veuve habite encore la rue Vivienne ; l'autre doit sa notoriété depuis le même temps au cercle de Constantin, académie du jeu de billard. Le 7 était à la disposition du comte de La Marre, et le 5 de M. Croizette, le magistrat déjà nommé.

La rue dont nous nous occupons se prolongeait encore il n'y a pas beaucoup d'années jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Victoires ; elle y commençait, pour mieux dire, car Brillat-Savarin mettait sur ses cartes de visite le n° 23, et non le 11. Elléviou, qui avait débuté à Feydeau à l'époque de la Constituante, et qui jouait surtout à ravir les rôles de merveilleux du jour, demeurait au

---

(1) Notice écrite en 1859, avant que le côté pair de la rue des Filles-Saint-Thomas ne fût raccourci et renouvelé par le percement de la rue du Dix-Décembre.

nº 9, dont le chiffre n'a pas changé, mais compte maintenant pour la place de la Bourse. Or, au lieu même de cet immeuble et de tous ceux qui le séparent de ladite rue Notre-Dame-des-Victoires, le plan de 1710 n'indiquait encore que le jardin des Petits-Pères, attenant à l'hôtel du marquis de l'Hospital, savant mathématicien, qui se reconnaît au coin de la rue Vivienne, et le jardin se trouvait remplacé près du même hôtel en 1780 par une maison au sieur Dancourt et par une autre au comte de Brière. Avant même que Jean-Paul Bignon, abbé de Saint-Quentin, conseiller d'État, qui occupa le fauteuil académique de Bussy-Rabutin, eût succédé à l'abbé de Louvois, comme bibliothécaire du roi, il résidait en cet ancien hôtel de l'Hospital, qui fait retour sur la rue Vivienne; peu d'hôtels y séparaient le sien de la Bibliothèque du Roi, dont le régent lui accorda la translation de l'autre côté de la rue Vivienne, à l'hôtel Mazarin, qui en est le local encore. Son neveu, maître-des-requêtes et intendant de Soissons, obtint la survivance de sa charge; il en prit même possession en 1741, deux ans avant la mort de l'oncle. Un autre membre de cette famille d'avocats-généraux avait été nommé bibliothécaire du roi dès le règne de Louis XIII. Le libraire-éditeur Delloye, prédécesseur de Lecou, avait ses magasins, sous Louis-Philippe, à l'ancien hôtel Bignon; ses nombreuses publications, parmi lesquelles il y en eut de passables, l'ont du moins fait un des Barbins d'une époque passionnée par la littérature.

Aussi bien l'on a commencé par nommer rue Saint-Augustin celle des Filles-Saint-Thomas, tant dans ce qu'elle a gardé que dans ce qu'elle a perdu, et de là vient pour son appendice la dénomination cadette de rue Neuve-Saint-Augustin. L'aînée se perça vers 1650 sur des terrains aux religieux augustins, dits petits-pères, et aux filles-

Saint-Thomas ; l'une de ses maisons fut probablement celle où rendit l'âme, près de la porte Richelieu, le 10 novembre 1692, notre cher aïeul Tallemant des Réaux, inhumé au cimetière de Saint-Joseph.

Les filles-Saint-Thomas, protégées par Anne de Caumont, femme de François d'Orléans de Longueville, comte de Saint-Paul, duc de Fronsac, ne s'étaient fixées à Paris d'une façon définitive en 1642, le 7 mars, jour de la fête de saint Thomas, qu'après avoir essayé dans la ville d'une ou de deux autres résidences. La grande porte de leur couvent faisait face à la rue Vivienne ; la place de la Bourse donne à-peu-près la mesure de leur jardin, écorné du côté de l'ancien théâtre Feydeau avant que la Révolution eût converti la maison conventuelle en un chef-lieu de section. Les dames de Saint-Thomas se chargeaient de l'éducation des jeunes personnes à raison de 500 livres par an ; elles avaient, en outre, des adultes pour pensionnaires et donnaient en location des logements attenants au monastère.

Mme Doublet de Persan, qui demeurait aux Filles-Saint-Thomas, y présida, durant soixante années, des réunions dont n'est pas oublié tout l'esprit qui s'y dépensa. La femme que M. Doublet, intendant du commerce, avait laissée veuve, était fille d'un M. Legendre et grand'tante, par les Crozat, de la duchesse de Choiseul. Chaque fidèle de sa petite église, formant académie à part, avait dans le salon non-seulement son fauteuil, mais encore son portrait, pour marquer la place du fauteuil : Helvétius, Piron, Marivaux et Bachaumont étaient du nombre. Les *Nouvelles à la main*, qui paraissaient chaque semaine, et les volumineux *Mémoires secrets de Bachaumont* sont les archives de cette spirituelle société de nouvellistes. Quand son cher Bachaumont vint à mourir,

en l'année 1771, Mme Doublet en avait quatre-vingt-quatorze, et comme elle était impotente il y en avait quarante qu'elle ne sortait plus. Pour ne pas lui donner une trop mauvaise nouvelle, on avait seulement dit à la bonne vieille que son ami allait prendre les eaux ; mais elle se consola si peu de ce que l'ingrat fût parti, sans lui dire adieu, qu'elle s'en laissa mourir la même année.

Parson, Galignani et Cie tenaient, au commencement du premier empire, dans l'ancienne cour des Filles-Saint-Thomas, la librairie anglaise qu'on connait encore en cette ville sous le nom de Galignani.

Rue Richelieu. (1)

Aller et retour de la Comédie-Française à Frascati, avec de nombreux arrêts.

Si l'enseigne du n° 9, dont l'étroit escalier conserve respectueusement des balustres de bois, n'était pas décrochée depuis longtemps, nous y verrions figurer la Botte-du-Duc-d'Orléans, qui nous introduirait sur un bon pied dans la rue dont le nom rappelle qu'elle a été ouverte par le fondateur du Palais-Royal. Le passage Saint-Guillaume se fait jour à travers l'immeuble, où vivait M. de Bournet à la fin du XVII[e] siècle.

Chéret, maître-des-comptes, avait le 15 pour hôtel, et Tanchot, secrétaire du duc d'Orléans, le 17. Celui desdits immeubles que l'hôtel d'Orléans peuple de voyageurs passe même pour avoir appartenu au prince. Cas où il est prouvé que se trouvait un hôtel de la Chine, qui pourrait être le même et dont Chevreau se rendit adjudicataire lorsque Philippe-Égalité aliéna la propriété des galeries du Palais-Royal. Dès-lors la rue de Richelieu donnait l'hôtel de Russie pour émule à celui de la Chine. On se baignait, du temps de M. Tanchot, dans la maison d'après la sienne, à l'enseigne du Bain-Royal. Félicitons ensuite un ancien hôtel, qui

---

(1) Notice écrite en 1860. La formation de la place du Théâtre-Français et l'agrandissement des dépendances du théâtre ont enlevé plus récemment à la rue de Richelieu une dizaine de maisons et supprimé deux de ses affluents, la petite rue du Rempart, le passage Saint-Guillaume ; puis la rue du Dix-Décembre y a fait sa large trouée.

fut, dit-on, à l'un des Richelieu, de ce qu'il a gardé des cheminées, glaces, ferrures, sculptures et dorures comme on n'en fait plus ! Pourtant il n'y a pas longtemps que le café de la Régence, en occupant transitoirement la moitié, enduisait d'une affreuse couleur quelques-unes des boiseries, qu'avaient moins déguisées le costumier Babin et le traiteur Lambert. L'héritage est en de meilleures mains depuis que la Presse scientifique a établi son cercle dans l'appartement principal, qui, vers la fin du règne de Louis XIV, était celui de Foucault, intendant de Caen, propriétaire de la maison et de la suivante. La comtesse de Feutrière avait celle d'après.

Par-là M. Dodun, frère du contrôleur-des-finances, a fait bâtir, sous la conduite de M. de Chamblin ou Chapelain, et par-là, qui plus est, a demeuré Mignard.

Halali ! halali ! cors, sonnez ; piqueurs, en avant ! N'entendez-vous pas le cerf qui brame ? On est toujours prêt à le courre chez M. le marquis de Gasville, dont les forêts sont giboyeuses. Sa maison de ville fait elle-même, grâce aux chemins de fer convergents, le plus central des rendez-vous de chasse de la seconde encoignure de la rue du Hazard ; aussi bien des dix-cors empaillés y figurent, au bas d'un escalier à rampe de fer. Là se tenait la livrée de M. de l'Espine dans le temps où le sculpteur Legrand logeait au milieu de la rue du Hazard, sur la même rangée que M. de l'Espine. Mme Le Ménestrel possédait toute l'autre rangée de cette rue perpendiculaire. Sa parallèle, qui a nom Villedo, avait pour occupants l'abbé Desroches et M. de Chauvelin, aux angles de la rue Richelieu, par conséquent auprès du 45, plus tard à la famille Javon.

Bien qu'elle soit devenue beaucoup plus commerçante, cette voie bordait déjà, sous la Régence,

assez bon nombre de boutiques. Une Botte-d'Auvergne servait probablement d'emblême à la même industrie que la Botte-du-Duc d'Orléans, vers le n° 49, qui ne fait qu'un, mais qui a fait deux. Un sellier avait la maison subséquente.

Pas d'enseigne à un autre commerce qui dominait néanmoins dans la rue : on y trouvait au-dessus des boutiques plus que des chaussures à son pied, dans un monde qui vivait de ses réceptions. Les amours en duraient rarement au-delà d'un petit-souper. On y joua même, chez des femmes qui avaient obtenu officiellement des permissions de creps et de biribi. La débauche si peu divisée n'est déjà plus de notre temps. Aussi bien on vient de démolir, en la rue de Richelieu, certaine maison Lebrun, illustrée sous le dernier règne par le poëme *Flora*, qu'un avoué, homme d'esprit, désavoue à-présent, et la Lebrun est devenue la femme d'un riche boursier nommé French. La Léon a mis, de son côté, auprès de la fontaine Molière, la clef sous une porte qui s'ouvrit plus d'une fois, par une nuit d'hiver, pour toute une patrouille de garde nationale. Nous voudrions bien en conclure que les vices se font plus rares : n'est-il pas suffisant de dire qu'on les met bien moins en commun ? Leur famille, elle aussi, se débande, subissant la loi du chacun-pour-soi de notre siècle, et chaque vice, comme chaque enfant, s'isole. Le centre de la grande ville tend visiblement de nos jours à disperser dans les faubourgs sa plus mauvaise compagnie : est-ce à dire que la meilleure se replie tout-à-fait derrière les comptoirs en tout genre qui remplissent chaque place vacante ? La rue de Richelieu, dans ses rapports avec le bureau des mœurs, a déjà enrayé plus que nulle autre ; pour qu'elle dételle tout-à-fait, il ne lui reste qu'un cheval à crever, un opiniâtre limonier, dont

la charrette prend des voyageurs pour Paphos au n° 51.

Michel Villedo, maître-des-œuvres des Bâtiments-du-roi, n'a pas laissé son nom qu'à une rue, tracée vers 1740 ; sa veuve ne le portait pas moins au n° 57 de la rue dont nous devisons. Le conseiller Cadot a eu pour domicile ce qui est devenu l'hôtel d'Espagne. Au duc de Villeroi a été l'hôtel de Malte, dont un escalier en bois sculpté reporte même l'origine à celle de la rue. A M. de Souvray, puis aux Biencourt, le 66, acquis de notre temps par le bottier du rez-de-chaussée. Le 68, acheté sous l'Empire par Mlle Bigotini, danseuse, semble avoir la même origine. L'un au moins de ces immeubles a fait partie de l'hôtel que le premier des Mansard a élevé, sur un territoire aliéné par l'abbaye de Saint-Victor, pour le commandeur de Jars, dont les jardins allaient jusqu'à la rue Sainte-Anne. Les Jars, branche de Rochechouart, ont eu pour acquéreur le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans, grand-aumônier de France, dont le neveu, duc de Coislin, évêque de Metz et premier aumônier du roi, a vendu en 1714 à Olivier, comte de Sénosan, ancien banquier à Lyon, intendant-général des affaires du clergé, qui a fait procéder à une reconstruction. Le peintre Hyacinthe Rigaud a lui-même habité l'une desdites maisons, qui font face à l'ancien hôtel de Nevers et palais Mazarin.

Passé l'hôtel de Coislin, celui de Louvois, remplacé par l'Opéra, puis par un square, avait trois portes sur la rue Richelieu et une quatrième sur la rue Sainte-Anne : le célèbre ministre y laissait sa veuve en 1691. Le 71 et le 73 n'avaient pas toujours fait la paire avant d'appartenir sous l'Empire à M. Delorme, créateur du passage Delorme : la marquise de Louvois jouissait encore de l'un que le duc de Villeroi, déjà nommé, occupait déjà l'autre, sans y avoir de loyer à payer. Un petit hôtel

à grande porte, qui touche la rue Neuve-Saint-Augustin, était à la marquise de Villarceaux.

Boutin, trésorier de la marine, résida au 77, qui n'était toutefois que son petit hôtel. Du grand il reste rue Neuve-Saint-Augustin, nº 4, une portion qui se relie encore au 79 Richelieu, dont la reconstruction n'est pas ancienne. Boutin avait son *Tibur* dans la rue de Clichy, jardin superbe dont on a fait le quartier Tivoli. La bibliothèque du président Ménars, prédécesseur du financier, était citée pour sa richesse dès le milieu du règne de Louis XIV ; elle contenait celle de l'historien De Thou, qu'on visitait encore sous la Régence à l'hôtel Ménars. Le président avait acquis en 1685 de la famille Grancey, qui avait un hôtel plus loin, un terrain du côté de la future rue Favart. La propriété d'où est sortie la rue de Ménars touchait à l'hôtel de Guiche, dit aussi de Roquelaure et de Bérulle, qui devait même avoir été de Grancey : 81, 83. A l'ancien hôtel Ménars se trouvait en 1807 le bureau des *Petites-Affiches*, ainsi que la régie des Salines.

Aussi bien le XVIIIe siècle trouve à son début jusqu'à des marchands établis, à l'image des Armes-de-France, entre M. Ménars et la duchesse de Senneterre, dont la belle demeure, rétablie en 1704 par Cartault pour Pierre Crozat, écuyer, accueille des artistes, employés et logés par ledit financier. Oppenord, le décorateur des appartements princiers du Palais-Royal, laisse de son passage traces pareilles dans la maison du riche particulier, dit néanmoins Crozat-le-Pauvre parce que son frère est encore plus opulent ; Charles de la Fosse n'y a pas plus tôt peint le plafond d'une galerie qu'il meurt octogénaire au pied du mur. Ce Crozat acquiert, de l'autre côté de la rue, un chantier, qui principalement donne sur le Cours, et il en fait une orangerie, avec terrasse

le long du Boulevard ; il obtient même en 1709, moyennant 500 livres une fois payées et 10 livres de revenu, l'autorisation de relier l'orangerie, par un passage souterrain, à un autre jardin qu'il entretient au-delà du Boulevard. De Pierre Crozat la propriété passe à son neveu, Louis-François Crozat, marquis du Châtel, époux de Mlle Gouffier, dont les filles deviennent par mariage, l'une duchesse de Choiseul, femme de l'illustre ministre, l'autre duchesse de Gontaut-Biron. L'année 1780 voit sur les dépendances de l'hôtel Choiseul, ex-Crozat, se prolonger la rue Saint-Marc et se percer la rue d'Amboise (dénomination qui est due à l'un des titres de la famille Choiseul). Le principal corps-de-logis s'en démolit, au moment où nous écrivons, et la compagnie d'Assurances générales y aura tout-à-l'heure de plus grands bureaux, avec un accroissement de revenus.

Carrière non moins longue ayant été fournie par les quatre derniers numéros impairs de la rue, méritent-ils de garder l'anonyme que leur a infligé la grande révolution, en y renouvelant le droit de propriété ? Suffit-il d'avoir vu naguère l'hôtel des Princes et un autre de même catégorie dans les deux immeubles dont le banquier Mirès fait ses bureaux, dignes d'un ministère ? Ce grand exploiteur de la cupidité publique ignore lui-même qu'il succède indirectement à l'abbé Terray, qui, tenant encore plus de place, absorbait sur la rue et sur le Boulevard non-seulement la maison du café Cardinal, mais encore l'hôtel de Castille. Le duc d'Orléans avait abrité au Palais-Royal la jeunesse de ce riche conseiller au parlement, devenu contrôleur-des-finances, intendant-général des Bâtiments, directeur des Beaux-Arts. Au moment de la chute de ce ministre, si justement impopulaire, le marquis de la Ferrière avait près du Boulevard un hôtel qui pouvait être l'un des

précités, au nombre desquels pouvait même figurer celui que Dulin, architecte, avait antérieurement inventé ou perfectionné pour André-Nicolas Sonning, receveur des finances de la généralité de Paris.

Le fermier-général Leriche de la Popelinière, Pollion de son époque et bel-esprit, nous paraît avoir résidé sur la même ligne. Ce financier était le fils d'un receveur des finances taxé en 1717 à 522,000 livres. Il avait enlevé une fille, vouée de naissance au théâtre par sa mère, Mimi Dancourt, et cette maîtresse lui était si fidèle qu'au bout de dix années il en faisait sa femme. Le duc de Richelieu, piqué au jeu par cette constance inattendue, voulut au moins que le mari payât pour le célibataire, dont l'entrée en ménage ne pouvait plus avoir que cela de neuf. L'assiégeant s'étonnait bientôt des nouvelles armes que l'hyménée donnait à la défense, au lieu de faciliter la capitulation ; mais il eut recours à la surprise, en faisant disposer dans un mur mitoyen certaine cheminée à ressort, qui pivotait comme le tour d'un couvent, et il s'introduisit nuitamment dans la place. Mme de la Popelinière, une fois prise au piège, ne garda pas rancune de sa défaite ; la cheminée lui ramena, par de nouvelles évolutions, le vainqueur qu'elle avait bravement combattu avant de le subir avec une résignation d'autant plus gracieuse. Mais une femme-de-chambre révéla le secret du mécanisme au fermier-général, et il y eut séparation entre les deux époux.

Moins machiné devait être un autre logis, qui toutefois eut pour maître un grand auteur de comédies. Regnard, tout écrivain qu'il était, acquit une charge de trésorier-de-France au bureau des finances et la terre de Grillon, près Dourdan, dont les chasses l'avaient pour intendant ; il recevait jusqu'à des princes du sang dans l'une des dernières maisons de la rue, alors que les maisons tenaient

par-derrière à des cultures maraîchères. Regnard, du reste, dit lui-même à qui veut l'entendre : — Si tu demandes aux voisins

. . . . où loge en ce marais
Un magistrat, qu'on voit rarement au palais,
Qui, revenant chez lui lorsque chacun sommeille,
Du bruit de ses chevaux bien souvent les réveille ;
Chez qui l'on voit entrer, pour orner ses celliers,
Force quartauds de vin, et point de créanciers ;
Si tu veux, cher ami, leur parler de la sorte,
Aucun ne manquera de te montrer ma porte.

Ce logis, que l'auteur donne ailleurs pour modeste et retiré, ne l'était donc pas trop. On a eu tort de le placer au coin même de la rue Feydeau, c'est-à-dire tout près de la porte Sainte-Anne, ou de Richelieu, jetée bas en 1701, mais antérieurement dépassée par la rue Richelieu, comme limite urbaine. Du reste, Regnard avait vécu jusqu'en l'année 1709. Tallemant des Réaux, qui était mort onze ans plus tôt, avait eu une maison près de la même porte de ville. L'architecte Levé en avait bâti une vers le même endroit en 1728. D'une encoignure à l'autre de la rue Feydeau, le jardin de l'hôtel Croizette, sis rue des Filles-Saint-Thomas, faisait vis-à-vis, dès le commencement du XVIII[e] siècle, au toit un peu bien bourgeois du sieur Rémy. Quant à la rue Saint-Marc, formée de ce côté depuis un demi-siècle, les sieurs de Rosbois, marchand-de-vin, et Pourchet en tenaient les angles : celui de Pourchet, tout au moins, est resté le même jusqu'à nous. Aussi croyons-nous que Regnard a demeuré de l'autre côté, comme Crozat.

Entre ladite rue Saint-Marc et le Boulevard, M. Mailly du Breuil, receveur-général des finances à Tours, ne possédait encore que le terrain de sa maison, actuellement disparue ; seulement des Clermont s'y abritaient déjà sous un toit, qui pareil-

lement doit avoir mordu la poussière, et M. de la Cour-Deschiens, fermier-général, ne tarda pas à en avoir autant. M. Maurisset de la Cour, trésorier-général des Invalides, que nous prenons au moins pour un parent de la Cour-Deschiens, eut vraisemblablement le même hôtel, qui en faisait deux. Il en reste quelque chose au n° 104, dans les salons dorés de *British Tavern*. Au même endroit le restaurant Lointier restait encore français, avec délices, sous la Restauration. Moins éteints sont fourneaux et lustres à deux pas, chez Lemardelay ; mais les repas de corps et les festins de noces ne se suivant plus d'aussi près que sous Louis-Philippe dans ce restaurant, il n'est pas rare que des assemblées d'actionnaires ou de comités électoraux en remplissent les intervalles.

Maurisset de la Cour et Mailly du Breuil avaient en commun le chantier contigu que leur acheta Crozat, pour le convertir en orangerie. Ce fut ensuite le jardin d'une maison Bondy, érigée en 1781 sur le dessin de Brongniart au coin du Boulevard, puis passée Lecoulteux et que Lavoisier habita. Le jardin fut rendu public, sous le Directoire, par le glacier napolitain Garchi: on y donnait les fêtes de Frascati, qui ne comportaient d'abord que des danses en plein air, des illuminations et des feux d'artifice. L'administration des Jeux en prit la direction, sous l'administration Perrin, en y ouvrant une porte de communication, pour le salon des Étrangers, qui avait quitté pour la maison voisine l'ancien hôtel d'Augny, où retourna ledit Salon quand Perrin eut un successeur. L'ancienne maison de jeu de la rue de Richelieu put ainsi devenir l'hôtel Sœhnée et Frascati l'hôtel Des Tillières. Lorsque la ferme des Jeux rouvrit Frascati, les fêtes du tapis vert y reprirent avec élégance. La bonne tenue était de rigueur, outre que tout le monde n'entrait

pas ; de jolies femmes circulaient dans les salons, par autorisation spéciale, et jouaient d'autant mieux qu'en cas de perte elles trouvaient souvent à se rattrapper. Ouverture du jeu à 4 heures et souper froid à 2 heures du matin.

Vis-à-vis de la rue de Ménars, en 1756, demeurait M[lle] Guimard, qui dès-lors était *danseuse seule* à l'Opéra, et elle garda, du reste, pendant plus de dix ans ce domicile. Et voyez quelle promiscuité, due au hasard ! L'abbé Renaudot, orientaliste et théologien distingué, demeurait vis-à-vis du petit hôtel Ménars, avant que Boutin s'y fixât. Ce dernier, au surplus, traversa tristement la rue, lorsqu'elle eut pris le nom de rue de la Loi, car il fut enfermé dans l'hôtel Talaru, en ce temps-là une prison, et il s'y rencontra avec l'un des anciens amants de la Guimard, Laborde, valet-de-chambre de Louis XV, et avec le marquis de Talaru lui-même, lieutenant-général, maître-d'hôtel de la reine : tous trois périrent révolutionnairement. L'hôtel Talaru, qui en formait deux, fut adjugé postérieurement au brasseur Maës, puis reconstruit, mais pas entièrement. Le 62 en a gardé, outre une portion de sa devanture, un arrière-corps de bâtiment, avec un jardinet, et autant le 60, qui était le petit hôtel. Les bureaux de l'*Illustration* en illustrent le rez-de-chaussée, où le libraire Bossange précédemment a fait une galerie du jardin : ce libraire avait succédé, comme locataire, au père d'Adolphe Nourrit, qui était chanteur comme son fils.

De la Bibliothèque impériale, autrefois hôtel Mazarin, nous avons déjà esquissé l'historique dans la notice de la rue Vivienne et dans celle de la rue Neuve-des-Petits-Champs. L'encoignure arrondie de cette dernière a dépendu de l'hôtel Tubeuf, antérieur même à l'hôtel Mazarin. Jacques Tubeuf, président à la cour des Comptes, avait épousé

une Talon ; il était l'un des favoris du cardinal Mazarin, qui acheta de lui plusieurs maisons, à la place desquelles se bâtit le palais, mais qui lui gagna au piquet l'hôtel Tubeuf proprement dit, que le perdant avait fait exprès de mal défendre. Mazarin légua la moitié de son palais, y compris ce pavillon, à son neveu Mancini, duc de Nevers, précieux de l'hôtel Rambouillet, qui se prononça pour Pradon contre Racine. Les bureaux de la banque de Law n'occupèrent que peu de temps l'hôtel de Nevers, avant que le régent l'achetât pour la Bibliothèque du Roi, qui n'a réuni que plus tard l'autre moitié de l'hôtel Mazarin à la sienne.

Les propriétaires sur la même rangée, entre les rues Neuve-des-Petits-Champs et Saint-Honoré, étaient en 1784:

La veuve Fortier : 2 maisons, dont l'une habitée par la propriétaire. — Boyer, demeurant à Charonne : 2 maisons. — Boudet, maître-maçon, demeurant rue du Four-Saint-Germain : 2 maisons. — Jousserand, limonadier : 3 maisons, dont fait partie le café de Foy, tenu par le même propriétaire. — Neveu, architecte, demeurant rue du Four-Saint-Germain : 3 maisons. — Leroy, demeurant rue Neuve-des-Petits-Pères. — Lecomte, secrétaire du roi, habitant sa maison. — Vigoureux, épicier-cirier établi rue Croix-des-Petits-Champs : 2 maisons. — M. de l'Épine, demeurant au carrefour des Quatre-Chemins, butte Saint-Roch, et Mlle Dionis, demeurant rue de la Sourdière : 2 maisons. — Desperre, ancien syndic des Perruquiers, habitant sa maison. — Le Mis de Péruse-d'Escars, demeurant rue des Vieilles-Tuileries. — Le président Sarot, demeurant rue de l'Université, en face de la rue de Beaune. — Rousseau de Bel-Air, demeurant rue Sainte-Avoye. — Doche, rue de l'Échelle-Saint-Honoré. — De Bourboulon, trésorier de S. A. la Ctesse d'Artois et habitant sa propre

maison. — Duquesnoy, grand-maître des Eaux-et-Forêts, habitant sa propre maison. — Dalainville, maréchal-des-logis du roi, habitant sa propre maison. — Le président d'Ecquevilli, demeurant à Arpajon. — La Bnne de Nieuwerkerque, demeurant au Louvre. — De Maussion, financier, habitant la chaussée d'Antin. — S. A. le duc d'Orléans : palais et dépendances.

Au susnommé Roger appartenait donc la maison que traverse le passage Beaujolais, et vraisemblablement elle se divisait en deux. On assure que Napoléon, dans sa jeunesse, y a logé au quatrième étage, sur le devant. Le café de Foy, qui n'a eu qu'un étage à descendre pour s'établir galerie de Beaujolais, avait été fondé au milieu du siècle par un ancien officier, nommé Foy, prédecesseur de Jousserand ; son enseigne, *à la Bonne Foi*, aurait suffi pour y faire entrer le marquis de Bièvre.

Une autre des maisons figurant au tableau porte à-présent le chiffre 34 et une inscription qui rappelle, en face de la fontaine Molière, que le premier des génies dramatiques de tous les temps et de tous les pays s'y est éteint au second étage. Un mont-de-piété occupe la chambre où Molière est venu mourir, entre deux sœurs de charité, en laissant inachevée une réprésentation de son *Malade imaginaire* : triste substitution de dénoûment ! C'était le vendredi, 17 février 1673 ; dix coups sonnèrent la dernière heure de Molière : il avait 51 ans. Pierre et Thomas Corneille lui survivaient, quoique ses aînés. Des deux frères il en restait un quand une dame Corneille devint propriétaire de cette maison, que Molière avait habitée. Rapprochement qui rappellerait, s'il n'était pas dû au hasard, que le génie a ses liens de parenté, sa piété filiale et ses lares !

Mlle Dubois, de l'Opéra, a demeuré pour le

moins de 1765 à 1770 au n° 32. Le passage Potier, au 26, s'appelle ainsi en mémoire du grand comédien du temps de la Restauration ; sa veuve habite encore l'immeuble. Le duc d'Orléans était propriétaire en 1786 à la place du président d'Ecquevilli, et M. de Laborde, déjà nommé, au lieu de la baronne de Nieuwerkerque. Ce dernier, qui avait la passion de la musique, en faisait avec les meilleurs virtuoses du temps, dans un appartement de la maison. Une dixième sœur était née aux neuf Muses tout près de là, chez M. de Maussion : la muse Limonadière. Charlotte Bourette, parée de ce surnom, tenait un café, d'où elle envoyait des vers aux célébrités de l'époque : Dorat y répondait par d'autres vers, le duc de Gesvres et le roi de Prusse par des cadeaux. Telle était l'origine du café Minerve, à la tête duquel vient de mourir le comédien Grassot.

Le duc d'orléans a commencé dès l'année 1786 à faire bâtir, sur l'emplacement du Jardin des Princes, le Théâtre-Français, d'abord de la Nation. Au même endroit donnait sous Louis XIV le palais Brion, pavillon du Palais-Royal où siégeaient les académies de Peinture et de Sculpture.

Quais Malaquais et Voltaire. (1)

Quais Malaquais : N° 1. — L'antiquaire Visconti, de l'Institut, y termina ses jours en 1818. C'était l'ancien hôtel du marquis de l'Aubespine, prédécesseur ou successeur de M. de Courmont, bien que l'immeuble après eux eût fait partie de l'hôtel Mirabeau, de la rue de Seine, et avant eux d'un hôtel plus ancien.

N° 3. — Maison que la Convention a condamnée à être rasée et remplacée par cette inscription : *Là fut la maison du roi Buzot*. Le girondin Buzot avait attaqué Robespierre ; il fut trouvé mort, dans sa fuite, à côté de Saint-Émilion. La maison, plus heureuse, put atteindre le 9 Thermidor, qui cassa son arrêt de mort. Le peintre Vien, sénateur, y fermait les yeux en 1809, et le savant géologue Humbold y demeurait sous Louis XVIII. Des originaux du Poussin et de Duperrier, le portrait de Louis XIV, avec celui du roi de Suède, et d'autres peintures à demeure ont fait partie de l'immeuble, qui garde quelque chose de ses lucarnes à la Ducerceau et l'ampleur magistrale de son escalier de maître. Quel en était donc le passé ? Il avait dépendu, avec l'immeuble précédent, du palais de la reine Marguerite, première femme de Henri IV, où l'on entrait principalement par la rue de Seine. Cristophe de Sève, seigneur d'Estainville, vendit en 1669 à Mme d'Épinay, veuve de Dorat, seigneur de la Barre et conseiller au parlement, une maison, dont elle fit notre n° 3, après y avoir annexé une petite maison, acquise de la

(1) Notice écrite en 1860.

famille de Philippe de Lisle, officier du gobelet-du-roi. Lorsque Claude-Joseph Dorat, chevalier, seigneur de la Barre, en céda la propriété, sous la censive de Saint-Germain-des-Prés, aux époux Julliot de Fromont, un fils venait de lui naître. Cet autre Dorat essaya d'abord du barreau, entra dans les mousquetaires, puis écouta une vieille tante janséniste, qui voulait que son neveu quittât le service pour mieux faire son salut ; mais le mauvais sujet s'adonna au théâtre, comme auteur, en menant une vie dissipée dont il mettait en vers dans le domaine public tous les événements intimes. L'ancienne maison de ses pères n'était, du reste, pas de petit équipage : dix chevaux pouvaient s'y mettre à l'écurie, trois carrosses sous la remise. Nicolas Julliot de Fromont, conseiller-secrétaire du roi, décéda veuf le 18 janvier 1774 ; sa famille était encore propriétaire au quai Malaquais sous le Consulat.

N° 5. — Le président Bérulle en disposait, du temps de M. de l'Aubespine ; M. de Vauxcelles, du temps de M. de Courmont.

N° 7. — Le marquis de Vassan y fut le voisin de M. de Bérulle; MM. Charaudon de Saint-Maur et Aubin y furent ceux de M. de Vauxcelles.

N° 9. — Loménie, comte de Brienne, fils d'un ministre de Louis XIII, fut quelque temps secrétaire d'État sous Louis XIV ; il quitta subitement cette résidence et les affaires pour s'enfermer à l'Oratoire, puis rentra dans le monde, y conçut une violente passion, qui le rendit fou, fut enfermé comme tel à Saint-Lazare, mais finit par revenir à la raison ; il a laissé quelques écrits en prose et en vers. Le comte de Lautrec eut postérieurement le même hôtel, qui toutefois ne fut, à deux reprises, que la doublure d'un hôtel contigu plus important, dont la démolition a permis d'a-

grandir l'école des Beaux-Arts. L'un et l'autre furent Mazarin ; mais la princesse de La Roche-sur-Yon donnait rien que du majeur, en 1733, à la duchesse de Lauzun 336,000 livres, plus la moitié des droits d'ensaisinement.

Nos 15 et 17. — Double hôtel, étrenné par M. de la Bazinière, trésorier de l'Épargne, dont la maison de campagne à Issi passa plus tard aux princes de Conti. Celle de ville fut occupée plus tôt par la duchesse de Bouillon, née Marie-Anne Mancini. Cette nièce de Mazarin, en butte à des accusations qui l'amenèrent devant la Chambre Ardente, y fut reconnue innocente ; elle menait, du reste, une vie plus réglée que ses quatre sœurs et elle aimait les lettres ; Lafontaine l'eut pour première protectrice. Une Sobieska, de la famille royale de Pologne, et une princesse de la maison de Lorraine, branche de Marsan, entrèrent ensuite dans la maison princière de Bouillon, où elles précédaient une Rothenbourg, de famille souveraine en Allemagne.

De bons exemples n'avaient pas toujours été donnés à cette dernière par les duchesses d'avant elle ; mais il aurait suffi à son hôtel, passagèrement hôtellerie au commencement du même siècle, de ressembler au château qui l'avait vue naître pour n'être pas la maison du sage. Mme de Rothenbourg mère, dont la vie s'était terminée dans une orgie, n'avait guère fait que trinquer avec son mari : ce landgrave était pédéraste, comme le père du duc de Bouillon, qui aimait à se griser avec des moines et qui lui-même était mort sous la table. Mme de Bouillon n'eut pas d'enfants ; mais son jardinier avait aidé Mlle de Rothenbourg à ne pas se montrer tout-à-fait indigne de sa mère, qui avait donné double preuve de sa fécondité prématurée et de qui l'on avait pu dire :

Nul n'a jamais violé celle-ci,
Même à Tarquin elle eût dit grand-merçi.

La duchesse ne se prodiguait pas, ne se donnait même pas toujours; elle ne fut pourtant à aucun âge d'une beauté à faire faire des sottises. M. de Guéménée, son cousin, recula devant la demande conditionnelle d'un attelage de courtes-queues, et le duc de Chartres ne resta pas deux mois en pied sans cadeaux à offrir, sans dettes à payer. Ce prince avait pour motif de rupture une faveur de passage accordée à M. de Genlis; mais la place fut encore prise plus d'une fois. La duchesse alla même, n'ayant qu'à peine trente-six ans, chez la Brisson, qui était présidente, comme la Gourdan était comtesse, en ne présidant qu'à des galanteries; il s'agissait cette fois d'un souper, où ne craignaient pas davantage d'assister la princesse d'Hennin, la duchesse de Lauzun, la princesse de la Trémoille et une marquise de leurs amies. L'un des convives de l'autre sexe était le chevalier de Coigny; ce tenant de Mme d'Hennin présenta M. de Castries à Mme de Bouillon, et il en résulta une liaison nouvelle, qui commença au jeu par l'emprunt de 50 louis. Un théatin, le père Fortuné, que la suivante de la duchesse recevait nuitamment, se chargeait d'ouvrir discrètement une petite porte de l'hôtel au nouvel amant de madame; il participa, qui plus est, à de nouveaux soupers entre convives du premier, et sur tous les commensaux il avait l'avantage d'être exempt du mal vénérien, dont le prince de Nassau avait apporté de Gibraltar le germe à Mme de Bouillon.

Il est vrai que son mari, se gênant moins encore, entretenait une maîtresse sous le toit conjugal, outre que sa chaise à porteurs le descendait souvent chez Mlle Laguerre, à laquelle il arriva de lui faire dépenser 800,000 livres dans le même trimestre. Le duc donna, d'ailleurs, un logement près du sien au comédien Dugazon, avec un couvert à sa table, un cheval et un

cabriolet. Jouant avec talent les rôles de valet, cet acteur composa en même temps quelques pièces ; puis, comme il était partisan des idées de la Révolution, Santerre le prit pour aide-de-camp.

Le magnifique hôtel Bouillon, dont on vantait la galerie de peinture, avait été restauré au milieu du XVIIIe siècle ; M. Pellaprat l'a laissé depuis peu à son gendre, M. le prince de Chimay.

N° 19. — Mme de Lannion, qui demeurait rue de Bourbon, venait de perdre son mari, gouverneur de l'île Minorque : c'était en 1763. Elle s'en alla au-devant des compliments de condoléance du chevalier d'Aubigny, son amant, qui était plein de qualités : il exerçait un commandement à Rouen. Ce chevalier, quand elle le revit, était lui-même mal portant ; elle eut beau le soigner, on l'enterra aussi. L'éplorée Mme de Lannion, qui avait congédié les gens de sa maison en vue d'une plus longue absence, ne voulut pas rentrer dans son hôtel ; mais elle pria M. d'Invault, qui était intendant d'Amiens, de se faire le sien à Paris, en arrêtant pour elle un logement dans la maison qu'il habitait et qui appartenait à M. Mandat, maître-des-requêtes, entre l'hôtel Bouillon et une maison à la comtesse de Valtenay, anciennement à M. Falcony. D'Invault, qui se trouvait déjà dans la confidence de l'amour qu'elle avait eu pour d'Aubigny, tâcha de faire oublier ce passé. Mais le marquis de Saulx-Tavannes, qui ne fut pas sans rendre à la jeune veuve quelques visites, ne connaissait que le mari défunt ; il n'en brava que mieux, malgré son âge, qui dépassait la soixantaine, les dangers d'une comparaison plus compliquée qu'il ne croyait. Double chagrin, double consolation ! Pourtant la balance du passé se trouva encore la plus lourde. Le grand deuil avait épuisé les forces de la veuve ; le demi-deuil la

fit tomber malade. Tronchin, son médecin, était à Genève; elle se plaignit donc, par lettre, d'un rhumatisme et de douleurs tout le long des jambes. Voici la réponse de Tronchin, qui nous a paru bonne à insérer ici, comme pièce inédite, comme consultation pour les jeunes veuves dont la santé paraît se déranger :

« MADAME,

« Je suis bien fâché d'apprendre la mort de M. de Lannion et celle de mon bon ami, le chevalier d'Aubigny : je prévois que ces deux morts vous ont été si sensibles qu'elles sont la cause de votre maladie. Je vous invite à vous dissiper, à voir vos amis, votre famille, et à ne point prendre de mélancolie. Comme vous me marquez sentir des douleurs dans les jambes et cuisses, ce qui peut être occasionné par un défaut d'exercice, si nous étions au printemps, je vous ordonnerais les promenades à votre campagne. Comme la saison ne le permet pas, il faut, Madame, vous tenir chaudement. Vous ferez faire une brosse à la grandeur de votre pied et à laquelle vous ferez attacher deux tirans et une boucle, comme à un soulier. Vous frotterez votre chambre, pour que vos membres agissent et ne se roidissent. Au bout d'un mois d'exercice, vous me manderez votre situation. Je vous enverrai une bouteille d'un baume pour adoucir les nerfs.

J'ai l'honneur d'être, etc. TRONCHIN »

Quai Voltaire. — Ici le quai change de nom ; mais la distinction n'est bien constante que depuis la Révolution. Du bois à brûler s'est vendu sur le port Malaquais, touchant au quai de l'écorcherie, autrement dit la Sablonnière ; puis on nomma le tout quai de la Reine, à cause des jardins de l'hôtel de la princesse Marguerite, première femme de Henri IV, lesquels se trouvaient parallèles à la rivière ; on était revenu à la déno-

mination de Malaquais en 1669, date de la construction de l'un et de l'autre quais, tels que nous les voyons ; mais tous deux s'étaient dits aussi des Théatins, depuis que Mazarin y avait établi des religieux de cet ordre, institué à Rome, mais qui n'avait pas encore de maison à Paris. On les a même l'un et l'autre qualifiés quelquefois de la Monnaie avec le quai Conti, en raison de la substitution de l'hôtel de la Monnaie à l'hôtel de Conti. Recherchons donc les origines immobilières qui leur étaient communes.

L'hôtel de la reine et ses dépendances ayant été mis en vente par lots, il s'en adjugea un au traitant Briois, que le roi eut à faire regorger, comme tant d'autres : l'auguste créancier, à double titre privilégié, força l'infidèle financier à faire donation de ses biens à la duchesse de Guise qui, plus tard, douairière d'Orléans, en réclama une portion des religieux théatins. Le prieur et le procureur conventuels de soutenir alors que leur église avait été bâtie sur un autre lot que celui de Briois, entre l'ancien parc de la reine et une tuilerie : il ne s'élevait, de l'aveu des moines, que deux de leurs maisons externes sur le terrain revendiqué. Cette contestation nous donne la clef de l'intérêt qu'eurent les théatins à prendre sur le quai Malaquais de quoi s'en faire un, dont l'autonomie n'a tout-à-fait cessé d'être contestée qu'avec Voltaire pour nouveau dénominateur.

Des six maisons de leur entourage dont lesdits religieux, clercs réguliers de la congrégation de Latran, tiraient revenu, il y en avait quatre rue de Bourbon, actuellement de Lille. Mazarin leur avait donné l'une des deux autres, qui bordaient le quai ; Philibert Pérachon, maître-d'hôtel du roi, leur avait vendu la seconde 54,000 livres, payées sur les 100,000 écus dont les avait dotés

aussi le cardinal, et M. de Moras y était locataire vers la fin du XVIIe siècle, le comte d'Apremont au milieu du siècle suivant. Celle-ci ou celle-là, sous les n°s 23 et 25, qui n'en ont fait qu'une, appartient à M. le comte Vigier et touche encore en aile à un ancien mur de l'église, qu'on avait transformée en salle-de-bal et en café avant de la démolir sous la Restauration. Le n° 17 remplace le portail par lequel on entrait chez les théatins, dont l'église n'en avait pas moins une autre porte, que nous signalons rue de Lille : Louis XIV avait donné, en l'honneur d'Anne d'Autriche, le vocable de Sainte-Anne-la-Royale à cette église, dépositaire du cœur de Mazarin. Dans le fond du 23, vers 1845, Alfred de Musset avait son appartement.

Bien qu'un mur et une porte ne soient pas tout ce qui reste des constructions monastiques entre la rue et le quai, gardez-vous de prendre jusqu'au n° 13 pour l'ancien hôtel du prieur, qui ne devait pas, au reste, mener grand train. Les théatins prêchaient, visitaient les malades et les prisonniers, assistaient les condamnés à mort, en s'enrichissant d'autant moins qu'ils attendaient, au lieu de les provoquer, les aumônes dont ils vivaient, d'après les statuts de leur ordre. Le sieur Lavaisse, entrepreneur de bâtiments, a voulu nous jouer un tour en donnant l'air d'un hôtel à ce 13, que le *Moniteur universel* occupe de fond en comble : il n'a fait que rhabiller l'immeuble, dont les ornements d'architecture, les boiseries et la serrurerie ne sont que des pièces de rapport. Il y en avait plus encore avant qu'un incendie se déclarât dans les ateliers du *Moniteur*, le 15 septembre 1857. Au même endroit, cent ans auparavant, le sieur Monet était propriétaire ; mais un autre le séparait des théatins, qui venaient d'autre part après le marquis de Bauffremont,

Mme de Villeneuve, l'abbé Anisson, M. d'Ardore et le marquis de Bacqueville, ce dernier en équerre sur la rue des Saints-Pères.

Le coin de M. de Bacqueville devint, et c'est probablement du fait du maréchal de Tessé, un hôtel de Tessé, qui laissa même son nom à un café, quai Voltaire n° 1, et il avait été un hôtel de Morstain, payé 250,000 livres en 1724 à Ismidon, comte de Sassenage, et à sa femme, une d'Albert de Chevreuse, par Joachim Descazeaux du Hallay, puis vendu treize années plus tard par Réné d'Arquistade, lieutenant de la grande vênerie, à Vertboy, sieur du Metz. On a rapporté pourtant au quai Malaquais cet hôtel de Morstain et l'hôtel de Transylvanie, acheté en 1723 de Mme Marie Pelard de Givry par la duchesse de Gramont. Le second titre n'avait-il pas été importé des monts krapaks au quai des Théatins par un prédécesseur du comte de Sinzendorff, envoyé de l'empereur d'Allemagne, qui descendait réellement sous Louis XV au 3, qui est aussi le 5, habité en 1812 par l'ex-conventionnel Thibaudeau? Un dénombrement de l'année 1770 mettait sur ledit quai l'hôtel de la Briffe, entre celui de Tessé et celui de Choiseul, contigu à celui de Bauffremont; or la famille Choiseul pouvait tenir de celle Gramont, son alliée, ledit hôtel Choiseul, ultérieurement Mazarin. A la même date, l'hôtel d'Ancezune, bien que l'entrée principale en fût rue de Bourbon, avait mur et porte sur le quai. Le président Perrault, intendant du prince de Condé, avait créé 9-11 au XVIIe siècle, et la duchesse de Portsmouth, antérieurement maîtresse de Charles II, était venue après le président. Le régent augmenta la pension que servait Louis XIV à la duchesse, qui vivait beaucoup moins en grande dame qu'en pénitente, à la ville qu'à la campagne. Elle eut pour remplaçant l'ancien ministre Michel Chamillard, qui

vendit à J.-B. Gluck, seigneur de Saint-Port, directeur des Gobelins. Cet administrateur, qui fut probablement le parent du grand musicien, mourut sans alliance. Son bel hôtel, passé Bauffremont, était pourvu d'une chapelle, d'une grande et d'une petite galerie, où les meilleures écoles de la peinture rivalisaient, et d'un jardin enrichi de statues, démembrement du parc de la reine Marguerite, dont il reste encore quelques arbres. M. Denon, conservateur des Musées du premier empire et numismate éminent, est mort dans la maison en 1825, après y avoir réuni un cabinet des plus intéressants.

C'est vraisemblablement au ci-devant hôtel Bauffremont que Fouché, nommé ministre de la police par Barras le 13 thermidor an VII, eut ses appartements et ses bureaux quai Voltaire jusqu'au moment où le premier-consul lui enleva son portefeuille : Bonaparte, malgré le concours que venait de prêter cet ancien conventionnel au coup d'État du 18 Brumaire, l'éloignait d'abord par méfiance, mais le remettait, deux ans après, à la tête du département de la police.

M. de Bragelonne, trésorier de France, disposait, au milieu du grand règne, du n° 27, échu postérieurement au marquis de Villette, comme nous l'avons dit dans la notice de la rue de Beaune. Voltaire, dont les yeux s'y sont fermés le 30 mai 1778, a donné son nom à ce quai en vertu d'un arrêté du corps municipal à la date du 4 mai 1791.

Rue de Beaune, rue du Bac, nous avons déjà rencontré un autre bel hôtel, celui de Mailly-Nesle. Barbier, contrôleur des bois de l'Ile-de-France, ne pouvait guère résider que là, si ce n'est à l'hôtel de Bouillon, alors qu'il faisait construire le Pont-Rouge, remplacé depuis par le Pont-Royal.

Tambonneau, président en la chambre des comptes, logeait chez Barbier, près le Pont-Rouge, avant de se faire bâtir un hôtel sur le Pré-aux-Clercs. Colnet, rédacteur de la *Gazette de France* et garde des archives judiciaires sous la Restauration, n'était encore en 1815 que libraire sur le quai, sous la terrasse de l'hôtel de Nesle.

Rue Saint-Antoine, rue François-Miron,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

Saint-Antoine,

et Petite-Rue-Saint-Antoine,

FAISANT NAGUÈRE PARTIE DE LA

rue Saint-Antoine. (1)

I.

Lettre à M. Ferdinand Le Roy, Directeur de la Caisse des Travaux de Paris, à l'Hôtel-de-Ville.

MONSIEUR ET CHER LECTEUR,

Votre honorée lettre du 16 janvier me posait, au sujet de la rue Saint-Antoine, des questions qui ont attiré mon attention sur des points dignes d'intérêt ; j'y vais répondre de mon mieux, fier d'une marque de confiance dont je crains pourtant de ne me pas montrer assez digne.

La rue Saint-Antoine doit son nom à l'abbaye de Saint-Antoine ; mais elle a été dite partiellement

---

(1) Lettre écrite en 1860. La rue Saint-Antoine commençait encore à la rue des Barres ; il en a été retranché, entre la rue des Barres et celle de Fourcy, de quoi former, avec le concours de l'ancienne place Baudoyer et de l'ancienne rue du Pourtour-Saint-Gervais, une rue abaissée et dédiée à François Miron, lieutenant-civil, puis prévôt-des-marchands sous Henri IV. Une autre innovation se produisait en même temps à l'autre extrémité de la rue, qui se bifurquait à partir de la rue des Tournelles, et la branche gauche en devenait la Petite-Rue-Saint-Antoine.

et passagèrement, aux XIIIe et XIVe siècles, de la Porte-Baudet, en raison de la porte urbaine de ce nom; du Pont-Perrin, à cause d'un ponceau et d'un hôtel, et de l'Aigle, en vue d'un cabaret à la même enseigne, qui s'ébaudissait au chevet de l'église Saint-Gervais, dans une propriété qui appartenait à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés et qui s'étendait jusqu'à la rue de Jouy. Une impasse fermée de la Guespine marque la place d'un ancien bourg de la Guespine près de la porte Baudet, autrement dite Baudoyer et Saint-Antoine, l'une des ouvertures de l'enceinte de Philippe-Auguste.

La rue Tiron, bien qu'elle fût au siècle XIVe l'une des rues affectées à la prostitution, doit son nom à une maison de la Trinité, laquelle donnait rue Saint-Antoine et était le chef-lieu du fief abbatial de Tiron, qui émargeait en l'année 1663 sur 31 rues de Paris. L'abbaye de Tiron, près Chartres, suivait la règle de saint Benoît; Henri III en fit abbé le poète Philippe Desportes, qu'il pourvut cumulativement d'autres bénéfices. On appelait encore cour Tiron celle où la République trouva par-là tout ouvert le théâtre Mareux ou des Jeunes-Élèves-dramatiques-et-lyriques; cette salle-de-spectacle, affectée d'abord à la comédie bourgeoise, ne se ferma pour jamais que sous l'Empire.

Près de l'Aigle plane un Faucon dans l'histoire ancienne de la rue, s'ils n'y sont pas pris l'un pour l'autre. L'abbé de Saint-Maur ratifie, dès l'an 1200, la donation du Faucon, faite par Heluisa de Paluesel à l'abbaye de Chaalis, près Senlis; mais le prieur de Saint-Éloi perçoit sur le même bien un droit de cens, qui n'est amorti qu'en 1249. De son aile opposée à la rue de Jouy, le Faucon touche à un Saint-Claude, qui appartient en 1300 à Jehan du Mans, en 1575 à Jacques Pouard, en 1600 à Simon Boivin, en 1602 à Simon

Mouffle, en 1652 à Étienne Daussanetz, secrétaire de Monsieur, frère du roi, et puis à Robert Gallais, docteur-régent, qui vend à Mme de Beauvais le 30 mai 1654. A cette date il y a déjà deux mois que la même dame est propriétaire du Faucon, à la place de Fouquet, le surintendant des finances, et de Marie-Madeleine Castille, sa femme ; seulement le monastère de Chaalis n'y a pris, sous le règne de Henri IV, le père et la mère de Mme Fouquet pour acquéreurs qu'en se réservant la faculté de racheter, et Mme de Beauvais ne traite pas sans difficulté avec le prince Charles-Louis de Lorraine, abbé commendataire, pour devenir propriétaire incommutable, moyennant une rente perpétuelle de 30 livres 15 sols. Elle substitue alors au Faucon, à Saint-Claude et à la moitié d'une autre maison, acquise de Jean Pampéron, un hôtel dessiné par Antoine Lepautre, premier architecte du roi, et à la construction duquel s'emploient, par ordre de la reine, quantité de pierres destinées à l'achèvement du Louvre. Pendant que ce petit palais s'élève sur des substructions gothiques du XIIIe siècle, dues à l'abbaye de Chaalis, les troubles de la Fronde l'aguerrissent de bonne heure aux scènes de révolution dont la rue Saint-Antoine donnera tant d'autres représentations. Quelle inauguration brillante pour cet hôtel que l'entrée solennelle à Paris de Louis XIV et de Marie-Thérèse, par la rue Saint-Antoine, le 26 août 1660 ! Anne d'Autriche, la reine d'Angleterre, Mazarin et Turenne sont au nombre des personnages qui président ouvertement à cette fête, du haut du balcon et des fenêtres de la maison, où le cortège fait halte. Nombre de princes et de princesses se remontrent, deux années après, sur cette sorte d'estrade d'honneur, à l'occasion du carrousel fêtant la naissance du Dauphin. Dès le XVIe siècle, au surplus, ne s'est-il pas donné

de grandes fêtes au beau milieu de cette rue, où un exercice chevaleresque a coûté la vie à Henri II ?

Le journal en vers de Loret rend compte d'une visite faite en l'année 1663 par la jeune reine à l'hôtel de Beauvais, et la tirade commence de cette manière :

Mercredi notre auguste Reine,
Cette charmante souveraine,
Fut chez Madame de Beauvais
Pour de son aimable palais
Voir les merveilles étonnantes
Et les raretés surprenantes.

Quelle était donc Mme de Beauvais ? Née Catherine-Henriette Bellier, elle avait succédé à sa mère, comme femme-de-chambre de la reine Anne ; mais elle avait eu la fortune de ne succéder à personne dans l'intimité passagère de ses relations avec le jeune roi. M. de Beauvais, ex-marchand de rubans, pourvu d'une charge de conseiller du roi et dit baron, n'eut jamais plus de prétention à venir le dernier que le premier dans le cœur de sa femme, qui ne pouvait même pas passer pour belle. N'étant nullement femme-de-chambre honoraire, elle remplissait, outre les fonctions d'habilleuse, celles de garçon apothicaire dans la chambre à coucher de la reine, qui n'avait rien de caché pour elle. Mme de Beauvais, surnommée Catau, passait même pour avoir servi les amours de Mazarin avec cette reine, qui la renvoya pour avoir voulu rendre le même service au marquis de Jarzay, que Ninon avait mieux reçu. La confidente, au bout d'un an d'exil, rentra si bien en grâce et en crédit qu'elle réussit à marier sa fille aînée au marquis de Richelieu, malgré la duchesse d'Aiguillon ; elle tira de Fouquet, qui la patronnait comme l'avait fait Mazarin, plus de 100,000 livres,

pour prix de mystérieux services, et l'archevêque de Sens, Henri-Louis de Gondrin, l'eut pour maîtresse. Aussi bien les enfants ne manquaient pas à Mme de Beauvais, et ceux qui entrèrent dans l'église y firent quand même leur devoir ; elle eut aussi des filles sages, et la reine-mère mourut entre les bras de l'une d'elles, en lui confiant son testament, qui léguait particulièrement 30,000 livres à sa première femme-de-chambre. Plusieurs Bellier, membres de sa famille, furent lancés dans l'échevinage par Mme de Beauvais, qui toutefois éprouva des besoins de son crédit pour elle-même. Dès 1660 elle fut autorisée à mettre en loterie son hôtel, ses meubles, ses bijoux ; mais la difficulté de placer des billets la fit renoncer à cet expédient. Ses dettes l'obligeaient en 1666 à vendre un hôtel de la rue de Grenelle, qu'elle avait mis à la disposition du baron de Beauvais, l'un de ses fils, capitaine des plaines d'autour de Paris, puis de la porte du duc de Berri, lequel capitaine avait épousé la nièce de Berthelot, fermier-général des poudres, après avoir dansé dans les ballets du roi ; elle obtenait, l'année suivante, le privilège des carrosses à la suite de la cour, auquel se réunit ensuite celui des messageries de Versailles. On lui faisait encore la cour dans sa vieillesse, parcequ'elle continuait à entretenir çà et là le roi sans témoin ; mais le dernier amant de cette duègne laide et borgnesse, Bétoulat de la Vauguyon, dit Fromenteau, ne se piquait pas de désintéressement. La mort du bonhomme de mari mit encore plus de désordre dans les affaires de la femme, en l'obligeant à simuler la vente de son hôtel de la rue Saint-Antoine, sans le quitter, et, après quatre ans de veuvage, elle cessait à son tour de vivre le 14 août 1690.

Jean Orry, président à mortier au parlement de Metz, se rendit en 1704 acquéreur de l'hôtel

de Beauvais, naguère occupé par la comtesse de Verderonne. Etait-ce le personnage lui-même dont Saint-Simon raconte qu'il avait débuté par l'emploi de rat-de-cave et que, sans Mme de Maintenon, il eût été pendu en France, par suite d'exactions commises en Espagne, où le roi l'avait envoyé? Celui-là devint l'homme d'affaires de Mlle de Quérouailles, duchesse de Portsmouth, maîtresse de Charles II ; mais il avait un frère. Chaumont de la Galaizière et son épouse, Élisabeth Orry, habitèrent pour sûr la maison dont je dépose, Monsieur, entre vos mains le bilan historique ; leur fille, fiancée au comte de Guitaut, guidon de gendarmerie, fut trouvée morte dans son lit, le 1er mars 1756. Patu, payeur de rentes de l'Hôtel-de-Ville, acquit d'Orry, seigneur de Fulvy, et vendit au comte d'Eicke ou d'Eck, envoyé du roi de Bavière, qui se plut et trouva son compte à faire jouer. Il avait pour voisins, dans ce tripot inviolable d'ambassadeur, par-ci les héritiers Matignon, par-là M. de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris. L'immeuble ayant fait retour à l'État, un service de diligences eût au rez-de-chaussée ses bureaux et ses remises pendant la République. Je n'ose pas affirmer, Monsieur, qu'on eût cessé de jouer à l'étage supérieur avant le Directoire : les passions sont de tous les régimes !

Une jolie habitation, à laquelle est resté fidèle un jardinet, porte le chiffre 76. Le balcon du 88 n'est que d'un poids léger pour les dragons robustes que représentent ses consoles ; il a été établi, en prévision de la surcharge, au temps où toutes les fenêtres de la rue Saint-Antoine servaient de loges au spectacle des courses de bagues. Le marquis de Monsellier, contemporain de M. d'Eck, avait l'une de ces deux maisons. MM. Gaillot, conseiller d'État, ancien intendant des armées, Moreau de Verneuil, Massé et Brunet de Rancy

disposaient de propriétés venant après ; deux d'entre elles étaient contiguës à l'ancienne maison professe des jésuites ou à ses dépendances. Devant ce couvent il y avait déjà une place de fiacres du vivant de Mme de Beauvais.

Sur l'autre ligne, une maison à M. Favier, faisant face à la rue de Fourcy, n'était séparée du Petit-Saint-Antoine que par deux autres maisons ; les pères de la Charité établis à Charenton avaient l'une de celles qui donnaient par-derrière rue du Roi-de-Sicile ; M. Chomel, propriétaire d'une petite et d'une grande, touchait d'une part à ces pères, d'autre part à M. Boulanger, que suivaient la baronne de Limeil, *iterum* M. Boulanger, M. Guérin et M. Mélin.

Le Petit-Saint-Antoine, hôpital fondé par saint Louis, puis réuni à l'ordre de Malte, n'était plus que le séminaire de cet ordre avant la Révolution. Le passage du Petit-Saint-Antoine, établi au travers de son emplacement, n'a disparu que lors du prolongement de la rue de Rivoli jusqu'à la nôtre.

Germain Brice dit de l'hôtel du financier Hénault de Cantorbre, père du président Hénault :

« Vis-à-vis du petit Saint-Antoine, presque au coin de la rue de Fourcy, qu'on vient d'ouvrir, est la grande maison bâtie en 1706 avec plusieurs balcons et des sculptures, appartenant à Hainaut Cantorbre ci-devant-fermier-général. »

L'almanach de 1691 *(Livre commode)* annonce de son côté, en ce qui regarde la rue Saint-Antoine :

Clément, qui a eu l'honneur d'accoucher Madame la Dauphine, demeure en face du petit Saint-Antoine. A la Couronne-d'Or, Antoine, repas à 15, 20 et 30 sols. — A la Bannière, voitures pour Langres et Chaumont. — A l'Ours, coches pour Troyes, partant le mercredi et le samedi. — A la Trinité, messageries pour Chaumont et autres villes.

Le passage Charlemagne, rendu public en 1825, traverse l'ancien hôtel de Graville, dont on remarque un escalier à vis, qu'encage une tour élégante. L'hôtel de Graville n'était toutefois qu'un démembrement de celui qu'avait fait bâtir Hugues Aubriot, intendant des finances et prévôt de Paris, à la place d'une maison des Marmouzets, dont Charles V avait payé pour lui le prix d'achat à Jacques de Pacy. Aubriot, promoteur aussi de la construction de la Bastille, y fut enfermé le premier; son séjour particulier fit retour à la Couronne, et Charles VI le revendit à Pierre de Giac, sous l'enseigne du Porc-Épic, titre d'un ordre fondé par ce prince. Jean duc de Berri reçut de Louis d'Orléans le même hôtel, en échange des Tournelles, et le donna à Jean de Montaigu, qui dut à la disgrâce de perdre la vie avec ses biens. Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, qui vint au secours du duc de Bourgogne, fut seulement usufruitier à vie de la maison, toute meublée, et mourut le 31 mai 1417; pourtant son gendre, Jean de Bourgogne, duc de Brabant, lui succéda, de par le roi. Vint ensuite Galleran de Montigny, tué par les Anglais en 1427; puis le connétable Arthur de Richemont, qui perdit sous ce toit en 1441 sa femme, Marguerite de Bourgogne; puis Robert d'Estouteville, prévôt de Paris; puis Jacques d'Estouteville, fils du précédent; puis Louis Malet, amiral de Graville, arrière-petit-fils de Jean de Montaigu; puis Pierre de Balzac, baron d'Entragues, gendre de l'amiral; puis Guillaume Legentilhomme. Il y avait déjà réduction avant que ledit Graville fît reconstruire; la division fut encore plus sensible pour Mauran, conseiller du roi, sous Henri IV, et c'est à peine s'il restait à la famille Jassaud la moitié de l'hôtel de Graville quand les jésuites en eurent acquis de quoi s'agrandir l'an 1618.

Dans le cours du XV[e] siècle, Guillaume Gouverne

fut propriétaire au coin de la rue Percée, et l'on remarquait au-delà de sa maison :

L'hostel qui fust à Messire Pierre Galleran de Montigny, chevalier, occis par les Anglais en 1427 ; — l'hostel qui fust à Pierre d'Orgemont, évesque de Paris, puis à Guillaume d'Orgemont, son fils ; — l'hostel de la Pomme de Pin, à Jacques Gérard, confisqué par les Anglais en 1427 ; — puis l'hostel de Jean Chanteprime, qui joinct aux murs, mesmement confisqué.

Circonstances déjà oubliées quand le matador de la rue était l'ambassadeur de Bavière, qui, par exemple, devait connaître la précieuse galerie de tableaux rassemblés dans les mêmes parages par Collet d'Hauteville, financier. Qu'elle fût au n° 102 ou bien au 104 de nos jours, cette galerie avoisinait la bibliothèque de la Ville, transférée vers 1773 de l'hôtel Lamoignon dans l'un des bâtiments que la suppression de la compagnie de Jésus avait laissés vacants, et où logeait Bonamy, historiographe de la ville de Paris, membre de l'académie des Inscriptions.

De l'hôtel du prévôt de Paris devait aussi descendre celui de Rochepot, acheté par le connétable Anne de Montmorency, revendu par sa veuve au cardinal de Bourbon, donné enfin par ce dernier à la dite compagnie de Jésus, qui en prit possession dès l'année 1580. Toutefois le noviciat ne s'y fonda qu'en 1610, avec le concours de Mme de Sainte-Bauve et de M. du Tillet, et la maison professe qu'en 1634. La Ville avait concédé un tronçon de l'ancien mur d'enceinte de Philippe-Auguste à ces pères, et un autre à Poisle, conseiller au parlement, sept années avant la donation de l'hôtel de Rochepot, qui y touchait. Louis XIII posa la première pierre de leur église, où le cœur de ce roi fut ensuite déposé dans un monument dessiné et sculpté par Sarrazin. Le

père François de la Chaise, qui fut de la maison professe, devint, comme on sait, le confesseur de Louis XIV. Le noviciat durait deux années, sans que les frais en fussent imposés aux familles des novices, qui ne pouvaient y contribuer ou les couvrir que par des dons volontaires. Le révérend père Frey était supérieur en 1763. Ce couvent, quand l'ordre des jésuites fut expulsé de France, passa, par la volonté de Louis XV, à des religieux de la Culture-Sainte-Catherine, anciens chanoines de Sainte-Geneviève, érigés en chapitre du prieuré royal de Saint-Louis. Depuis 1802 c'est un collège, maintenant lycée Charlemagne, accolé à l'église Saint-Louis-et-Saint-Paul, anciennement des Jésuites.

Les religieux réformés de la Culture-Sainte-Catherine avaient déjà succédé aux chanoines de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, dans la rue de ce nom, dite alors de l'Égout (1), et l'établissement qu'ils quittaient devait faire place au marché qui s'y cache derrière des maisons de la rue Saint-Antoine. Le monastère des chanoines de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers avait été fondé en l'année 1201, puis collège de leur ordre. On avait enterré devant leur église le chancelier d'Orgemont, le chancelier de Birague et d'autres notabilités, outre qu'on y avait exposé les corps d'Étienne Marcel, prévôt-des-marchands, et de cinquante-quatre des complices de son insurrection, tués à l'entrée de la Bastille.

Rousse avait vendu, vers l'an 1404, au comte de Valois et de Beaumont, fils du roi de France, *deux maisons tenanct d'une part à une allée qui soûloit mener de la grant rue Sainct Antoine à la Couture Saincte Catherine, qu'on disoit estre aux Religieux de Saincte Catherine, d'austre part*

(1) La rue du Val-Sainte-Catherine fait aujourd'hui partie de la rue Turenne.

à la maison Jean Payen, escuyer, avecque les jardins, pressoir, colombier et vigne derrière; icelles deux maisons tenanct d'une part aux jardins du révérend père en Dieu Monsieur l'Evesque de Paris et d'austre part à ladicte Couture; item *trois quartiers ou environ de terre au bouct de ladicte vigne; le tout en la Censive du prieur de Sainct Esloy de Paris.*

Thomas Baudin, sculpteur, peintre et architecte du roi, demeurait en 1602 près la rue Culture-Sainte-Catherine (1).

Le docteur-régent Michel Delavigne, gendre de Villedo, occupait au milieu du règne de Louis XIV, entre les hôtels de Hanssy et Hamelin, un grand hôtel qui touchait par-derrière à l'église du monastère précité; il y succédait à son père, médecin ordinaire de ce roi, doyen de la faculté de Médecine.

Si ledit médecin avait abusé du voisinage pour faire d'autre visites que celles d'un ami à Mme Pilou, cette bourgeoise du grand monde n'eut sans doute pas vécu près de quatre-vingt-dix ans: elle était née vers 1578. Son père, nommé Baudesson, avait été procureur au Châtelet sous Henri III, comme son mari l'était sous Henri IV. Sa laideur, en l'aidant d'abord à être sage, lui avait laissé plus d'esprit qu'il n'en fallait pour elle seule; aussi s'en venait-on la consulter sur des affaires délicates, l'amuser de l'historiette du jour et la convier à maintes fêtes, qui sans elle semblaient incomplètes. Ses jeunes amies n'écoutaient pas souvent les conseils qu'elle leur donnait de résister aux entraînements du cœur, qui leur doraient la pilule de la faute; elle ne les aidait à tromper un mari, et quelquefois même un amant, que sur la faute déjà faite, si l'on pouvait encore la farder de circonstances

(1) Maintenant Sévigné.

atténuantes. Son dernier mot, quand l'amour l'emportait sur la vertu d'une victime nouvelle, était toujours : — Au moins n'écrivez pas !... Il n'y avait malheureusement que les chambrières pour aimer sans écrire, et Mme Pilou dut en prendre son parti. Il ne se présenta pas un seul malade à l'hôpital qu'elle se flattait d'avoir ouvert, par une innovation spéciale, aux hommes qui auraient eu les yeux arrachés par des femmes pour avoir osé leur parler d'amour. Cette Égérie de la rue Saint-Antoine ne faisait qu'une avec le personnage d'Arricidie, dans la *Clélie* de Mme de Scudéry. Le roi, dès qu'elle tomba malade, lui envoya Valot, son premier médecin ; la reine-mère, en revenant de Vincennes, faisait arrêter son carrosse à la porte de la maison, pour savoir s'il y avait du mieux, et toute la cour vint, par imitation, prendre des nouvelles de la bonne femme Pilou. L'un de ses voisins était alors Lalande, tailleur du roi.

On qualifiait encore hôtel de Flandre en 1791 celui qu'on avait dit du Plat-d'Étain, à cheval sur la rue Saint-Antoine et celle de l'Égout : le vicomte de Pont et le comte de Tonnerre étaient propriétaires de cet hôtel. L'année suivante, au cabaret du Soleil-d'Or avait lieu la première des réunions où se concerta la fameuse journée du 10 Août. Ce Soleil-d'Or devait être plus ancien en la rue Saint-Antoine que le café du Levant et celui du Midi, qui avaient pris leurs points cardinaux sous Louis XV, et les cafés d'alors tenaient rarement grand'place : quelques tables et un poêle y suffisaient.

Les deux-tiers des maisons séculaires de la rue sont si étroites qu'elles n'étagent pas plus de deux croisées. La largeur ne manque pas moins à la plupart des rues qui y débouchent. Celle du Petit-Musc restait encore hors de l'enceinte de Philippe-Auguste que déjà les ribaudes s'y impa-

tronisaient, comme dans les rues Percée et Tiron. Son nom est moins une corruption qu'une correction de celui-ci : *Pute y muse.* Le duc de Bourbon annexait toutefois, en l'an 1312, un hôtel du Petit-Muse au logis du Pont-Perrin, englobé par le séjour royal de Saint-Paul, mais isolé de rechef et ensuite relevé par Charles VI, comme séjour d'Étampes, et rétabli de nouveau sur le dessin de Ducerceau pour le duc de Mayenne, lieutenant-général du royaume pour la Ligue, puis résidence du prince de Vaudemont, restaurée par Germain Boffrand, et enfin hôtel d'Ormesson, du chef de Lefèvre d'Ormesson, intendant des finances, administrateur de Saint-Cyr, du chef aussi d'un président dont la fille épousa le comte d'Apremont. Le fils du président, magistrat également et député, fut au nombre des victimes de la Révolution. L'institution Favard occupe l'immeuble en ce temps-ci.

L'impasse Guéménée, qui a servi d'avenue à un hôtel que nous avons retrouvé place Royale, figure sur le plan de Turgot comme passage des Filles-de-la-Croix. Une maison, qui s'était détachée de l'hôtel, avait été vendue par les sieurs Villebousin à Mme Luillier, qui en 1640 y avait placé des religieuses de la Croix. Vers le milieu du XVIIIe siècle, ces dames tenaient, dans le fond du cul-de-sac, au comte d'Augé d'un côté, à M. de la Baune, maître-des-comptes, d'autre part, et au prince de Rohan par-derrière. Toutefois, en 1741, une maison de la rue Saint-Antoine, à l'image de la Croix-de-Lorraine et en regard de la Visitation-de-Sainte-Marie, touchait par-derrière à celle de la communauté et latéralement à deux maisons, dépendant l'une de la succession Simon Lefèvre, l'autre de la succession Farey ; celle du milieu appartenait au marchand-bourgeois Bricard, acquéreur de Roux, seigneur de Quincy.

Le couvent de visitandines qui remplaçait depuis 1628 un hôtel de Cossé, avait eu François Mansard pour dessinateur de son élégante église, imitée de Notre-Dame-de-la-Rotonde à Rome. Fouquet avait reçu la sépulture dans cette église de la Visitation, de nos jours temple calviniste.

Frizon, sieur de la Tournelle, maréchal-des-logis du duc d'Orléans, se rendait adjudicataire en 1766 d'une propriété à celle des deux encoignures de la rue Jean-Beausire et de la rue Saint-Antoine qui se rapprochait le plus de la porte Saint-Antoine élevée près de la Bastille en 1583 et rasée en 1778.

Pourrais-je, Monsieur, mieux finir qu'en parlant avec vous du magnifique hôtel et si bien conservé du ministre Sully? Quelle profusion de bossages, sans préjudice de rectitude pour les lignes de l'architecture! Que d'amusements pour les yeux, malgré la noblesse de l'ensemble! Les ouvertures de la façade respirent encore un air de commandement, que n'a pas tout-à-fait vicié l'air des révolutions de la rue. L'autorité morale de Sully s'interposait, comme une charte constitutionnelle dont l'Édit de Nantes était le seul article signé et promulgué. Puisque vous connaissez, autant que moi, la chambre à coucher de Sully, ne regrettez-vous pas aussi que l'ameublement n'en soit nullement du temps? Bahuts, escabeaux, baldaquins se lasseront-ils de faire anachronisme dans les appartements modernes, où ils n'apportent qu'un luxe grimaçant? Ils auraient meilleure grâce ici que les plus riches mobiliers d'à-présent!

Le palais des Tournelles n'était plus que mémoire en 1624; c'est l'année où Galet, riche partisan, joueur effréné, profita d'une bonne veine, le 15 avril, pour gagner au jeu deux maisons à Huaut, seigneur de Montmagny, sur le territoire du palais dont la place Royale n'héritait pas toute seule.

Ducerceau les lui érigea en deux hôtels, placés l'un devant l'autre, mais reliés par un jardin. Le petit est venu lui-même jusqu'à nous : on y entre par le 7 de la place Royale ; seulement Galet n'en a pas joui du tout : un coup de dés les avait remportés, de même qu'ils étaient venus. Avant complet achèvement, l'acquisition en était faite par Sully et sa seconde femme. N'avez-vous pas de peine à croire que ce fidèle protestant, grand financier, sage de la Grèce dépaysé et Mentor d'un roi moins docile que Télémaque, fût dans la vie privée aussi mauvais sujet que son élève ? Rien de plus vrai pourtant. Il y eut un temps où, dans son propre hôtel, le grand-maître des finances et de l'artillerie, homme d'ordre par excellence, ne passait pas un soir sans se coiffer du plus extravagant bonnet, pour danser la pavane avec des femmes de mauvaise compagnie ; elles lui étaient amenées par ses anciens secrétaires La Clavelle et Duret, qui devinrent, celui-ci le président de Chevry et celui-là seigneur de Chevigny. Sully, à d'autres heures, se promenait souvent, paré de chaînes d'or et d'enseignes de diamants passées de mode, sous les arcades de la place Royale. Rien ne l'amusait tant que de se montrer le seigneur le plus sale du monde en paroles. Il se moquait, d'ailleurs, d'être trompé par sa femme : ce qui lui manqua d'autant moins qu'une fois veuf d'Anne de Courtenay il se remaria avec Rachel de Cochefilet. Ni l'une ni l'autre ne fut cette duchesse de Sully, autrement pudibonde, qui mourut d'un cancer si mal placé que son chirurgien l'avait soignée d'une chambre à l'autre de son appartement, avec une femme-de-chambre pour truchement, qui posait les emplâtres. La prude malade était née Coislin vers 1665 et veuve de l'arrière petit-fils du célèbre ministre.

Après elle, les Du Vigean résidèrent à l'hôtel de Sully. M. Turgot de Saint-Clair ensuite, et il

était l'un des trois fils du prévôt-des-marchands Turgot. Plus tard encore, la comtesse de Boisgelin.

Je vous soumets avec plaisir, Monsieur et cher lecteur, le résultat de mes recherches, en souhaitant qu'elles aient réussi à satisfaire une curiosité si bien placée, et en vous priant d'agréer l'assurance de ma considération.

LEFEUVE.

31 mars 1860.

II.

Lettre adressée à M. Lefeuve, relativement à l'hôtel de Beauvais. (1)

MONSIEUR,

Je suis fort reconnaissant de la réponse que vous avez bien voulu faire aux questions que j'ai pris la liberté de vous adresser sur la rue Saint-Antoine, et en particulier sur l'hôtel de Beauvais, situé au nº 62 de cette rue. J'ai à vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous avez fait droit à ma réclamation dans votre intéressant ouvrage, dont on ne saurait trop louer le but essentiellement utile.

Permettez-moi, Monsieur, de vous soumettre quelques observations inspirées par la lecture de votre travail sur l'hôtel de Beauvais et sur son plus célèbre propriétaire, Jean Orry ; elles serviront peut-être à compléter le passage qui les concerne. Bien des auteurs se sont occupés de l'hôtel de Beauvais, tous s'accordent à vanter la magnificence intérieure et extérieure dont cette habitation porta longtemps les traces. Vers l'année 1742, époque à laquelle le contrôleur-général Philibert Orry, fils de Jean, l'occupait encore, on admirait non-

seulement l'architecture dorique de la cour et le péristyle de forme arrondie qui lui donne un cachet si original, mais encore une façade richement ornée et des décorations intérieures dont il ne reste plus aucun vestige ! On cherche en vain ce fameux balcon qui eut l'honneur de recevoir tant de princes et de princesses, et notamment Anne d'Autriche, soit le 26 août 1660, lors de l'entrée triomphante du roi et de la reine sa femme, soit le 5 juin 1662, pour assister au défilé du magnifique cortége qui, de la place Royale, se rendait au carrousel donné devant les Tuileries. Cette façade, d'un si beau travail, a fait place à une surface unie et maussade, qui ne rappelle en rien la splendeur.

A partir de la Révolution, et même avant, les descriptions de Paris se taisent sur cette façade. Dulaure, en l'année 1787, ne parle déjà que de la cour, qui justifie encore aujourd'hui ses éloges. La corniche du premier étage est ornée alternativement de BB entrelacés et de têtes de béliers finement sculptées, en mémoire des fondateurs, Pierre de Beauvais et Henriette Bellier : détail qui, jusqu'ici, n'a été signalé par personne.

La famille Orry a fait incruster l'écu de ses armes, dont je donnerai tout-à-l'heure l'origine et la description, sous la voûte de l'escalier principal, pour marquer son passage dans cette opulente maison, construite sur les dessins de Le Pautre, et qui excite encore aujourd'hui la curiosité des artistes et des hommes de goût. L'*Encyclopédie d'Architecture* en reproduit les principaux détails; des gravures d'un fini remarquable donnent le plan de l'hôtel, qui s'étendait originairement jusqu'à la rue de Jouy et mesurait 1271 mètres. Le plan de Gomboust, dressé de 1649 à 1652, n'en fait pas mention; il est représenté en bloc dans

le plan de Bretez, connu sous le titre de Plan de Turgot, qui fut exécuté en 1734.

Il serait fort difficile d'en établir la propriété bien régulièrement, depuis le moment actuel jusqu'à la construction primitive. Il faudrait se livrer à de minutieuses recherches, tant dans les anciennes censives que dans les adjudications déposées aux Archives de l'État. Néanmoins l'immeuble paraît, depuis 1828, avoir été consacré, pour partie, à un commerce de drogueries. En 1812, on aperçoit un propriétaire du nom de Valentin; en 1806, un autre du nom de Morin. Intervient ensuite le domaine de l'État qui, en étant devenu possesseur par le droit révolutionnaire, et après avoir converti le rez-de-chaussée en bureaux de diligences, le vend à un sieur Baron, le 9 fructidor, an VII. Mais des mains de qui l'État l'avait-il recueilli, comme bien d'émigré? De plusieurs propriétaires indivis, qui sont: M. Hannequin d'Ecquevilly et sa femme, née Ursule Deycke; M. Brun de Marolles et sa femme, née Adélaïde Deycke. De qui cette famille Deycke, dont l'auteur, ainsi que vous l'énoncez, était envoyé du roi de Bavière, avait-elle acquis cette vaste propriété? D'un sieur Patu, payeur de rentes à l'Hôtel-de-Ville, qui, lui-même, dites-vous, l'avait acquis d'Orry, seigneur de Fulvy. C'est là que vos renseignements ne me semblent pas assez précis: à quelle époque, et de quel Orry? Ce ne peut être ni du président Jean Orry, ni de son fils aîné, Philibert Orry, contrôleur-général des finances; toute la question est de savoir si le sieur Patu acheta l'hôtel de M. Orry, marquis de Fulvy, intendant des finances et frère consanguin du président, mort en 1751, ou du marquis de Fulvy, son fils, né en 1736 et mort à Londres en 1823 sans postérité. Il est probable que vous voulez parler de ce dernier; car, d'une part, en 1756, cinq ans après la mort de l'intendant

des finances, l'hôtel de Beauvais était encore habité par la famille Orry, notamment par M. et Mme de la Galaisière ; et, d'autre part, il m'est prouvé que le dérangement des affaires de ce dernier marquis de Fulvy a pu le forcer de se dépouiller de cet utile domaine. Ajoutons que Jean Orry l'avait acheté, en 1706, de Pierre Savalette, notaire au Châtelet. C'est ici que je m'arrête, car je ne saurais combler la lacune entre ce dernier et Pierre de Beauvais. Quelques mots sur Jean Orry lui-même ne seront pas sans intérêt.

Saint-Simon, écrivain illustre et grand coloriste, mais historien suspect, tout entier à ses passions, sacrifiait volontiers la vérité à sa haine contre Mme de Maintenon, contre tous ceux qui tenaient de près ou de loin à cette femme illustre. Il ne pouvait épargner Jean Orry, qui possédait la confiance de la princesse des Ursins, soumise elle-même à la direction et aux conseils de Mme de Maintenon. Suivant lui, Jean Orry, qui aurait exercé le métier de rat-de-cave, celui d'homme d'affaires de la duchesse de Porsmouth, faillit être pendu en France pour exactions commises en Espagne ; il est même allé jusqu'à dire que M. Orry était de la lie du peuple. On comprend que certains biographes aient pu reproduire sans examen ces assertions malveillantes, ou, du moins, en subir l'influence ; mais une étude impartiale de l'histoire du temps en fait aisément justice.

Jean Orry, que Louis XIV honora d'une mission de confiance en Espagne dès l'avénement de Philippe V, appartenait à une honorable famille de la bourgeoisie de Paris, où il était né en 1652. Son père, Charles Orry, que plusieurs auteurs appellent *François*, était fils de Marc Orry, libraire-juré et imprimeur à Paris, mort en 1610. Ne sait-on pas que, dès le XVe siècle, les imprimeurs formaient comme un corps savant, jouissaient de priviléges

notables et étaient loin de faire partie de la lie du peuple? Quant à Marc Orry en particulier, il tenait un rang distingué parmi les érudits de son temps et continuait l'œuvre des Estienne : les auteurs en font foi.

Lottin, dans son *Catalogue des Imprimeurs*, publié en 1789, nous dit :

« Orry (Marc), gendre de N. Métayer par Jeanne, en 1588 reçu libraire-juré et imprimeur, mort le 26 janvier 1610 et inhumé à Saint-Benoist. Il avait pour marque un lion rampant regardant les étoiles, avec ces paroles : *Ad astra per aspera virtus ;* heureux présage de la fortune de sa postérité ; car c'est de ce libraire que sont descendus Philibert Orry, contrôleur général des finances (de mars 1730 à décembre 1745), et Jean-Louis Orry de Fulvy, son frère, intendant des finances (de 1737 à 1744), lesquels ont conservé dans leur blason la marque bibliographique de leur auteur. »

On voit, dans le même ouvrage, que Marc Orry faisait partie de la compagnie des libraires, composée de : Nicolas Buon, Claude Chappelet, Sébastien Cramoisy; Robert Fouet, Claude Morel ; leur devise était : *Bibliopolæ urbis Parisiensis consortes.*

Grosley (dans ses œuvres publiées en 1813) rend le même témoignage. Marc Orry était père de François Orry, aïeul du contrôleur-général. Il exerçait la librairie à Paris vers la fin du XVe siècle, et il a donné plusieurs éditions de bons ouvrages, la plupart relatifs à l'histoire de France. J'ai celle des *Epitres* de Loup de Ferrières, procurée par Papire-Masson ; ainsi que tout ce qui est sorti de l'imprimerie d'Orry, elle est exécutée avec soin sur papier de choix et en très-beaux caractères : *Parisiis, apud Marcum Orry, viâ Jacobeâ, ab insigne Leonis salientis*, 1588. » Cette enseigne, joliment gravée en bois, représente un lion qui s'élance sur un roc à pic ; dans le ciel ouvert,

sur la cime du roc, paraît une couronne formée de neuf étoiles; on lit autour du cartouche, orné de fleurs dans la partie supérieure et de fruits dans l'inférieure: *Ad astra per aspera virtus.* Cet emblême s'est perpétué dans la famille de Marc Orry; ses descendants, le contrôleur-général lui-même, l'avaient pour armoiries. Les savants ont une estime singulière pour le vaste recueil que Marc Orry donna en 1604, de tous les commentaires sur Catulle et Properce : il remplit un grand in-folio de plus de 1000 pages.

Suivant la *Biographie universelle* de Michaud, ce même Marc Orry, libraire, eut pour fils François Orry, jurisconsulte remarquable, qui fut aïeul du contrôleur-général et, par conséquent, père de Jean Orry, dont ce dernier était fils.

Enfin, on lit dans un remarquable article de l'*Encyclopédie moderne*, publiée par Firmin Didot, au mot *Typographie* :

« Orry, gendre de Mettayer, libraire-juré et imprimeur, a publié un grand nombre de livres qui lui ont acquis une réputation méritée. Sa marque était *un lion rampant regardant les étoiles*, avec cette devise : *Ad astra per aspera virtus*, devise que conservèrent ses descendants, contrôleurs des finances. »

Cette marque vient d'être récemment reproduite dans un intéressant ouvrage publié chez Techener et intitulé: « *Marques typographiques, ou Recueil de monogrammes, chiffres, enseignes, emblèmes, devises, rébus et fleurons des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France, depuis l'introduction de l'imprimerie, en* 1470, *jusqu'à la fin du seizième siècle.* » Elle était représentée par un écusson relaté dans tous les armoriaux et se traduisant ainsi : *De pourpre au lion d'or gravissant un rocher d'argent, mouvant du côté droit de l'écu lampassé et armé de gueule.*

Non-seulement nous pourrions invoquer en faveur de Jean Orry la profession de son grand-père Marc, mais celle de son père François, dont les travaux comme jurisconsulte furent des plus remarquables pour le temps. En effet, lors du renouvellement de l'étude du droit romain en Europe, on attacha la noblesse et le titre de comte aux docteurs en droit qui avaient professé pendant vingt ans, et beaucoup de jurisconsultes décidèrent que cette noblesse était héréditaire. Des parlements même avaient prononcé à cet égard : *Filii paternam conditionem sequerentur*. C'est sans doute à ce titre, fortifié de l'opinion généralement répandue en faveur des maîtres de verreries, que Jean Orry, fils de François, prit le titre d'escuyer dans l'acte baptistaire de la seconde de ses filles, née à Chappes, près Troyes, de Françoise Esmonin, sa première femme. Voilà pour le côté paternel.

Si nous voulons rechercher sa famille maternelle, nous verrons qu'il était fils de Madeleine Le Cosquino, ainsi qu'il résulte de son acte de naissance du mercredi 4 septembre 1652, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois. Madeleine Le Cosquino elle-même était fille de Louis Le Cosquino, écuyer, seigneur de Fulvy, dont la noblesse est incontestable. On lit dans l'*Armorial de Bresse et de Bourgogne*, publié par Jacques Chevillard, qu'après examen des juges compétents, la noblesse a été *maintenue* pour : Le Cosquino, seigneur de Fulvy, de Méreuille et d'Égremont. Les armes étaient : *D'azur au coq d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.* Les seigneuries de Fulvy et de Méreuille passèrent de la famille Le Cosquino à la famille Orry à une époque qu'il m'est difficile de préciser, mais par une transmission certaine. D'Hozier, dans son *Armorial général;* de Courcelles, dans son *Dictionnaire universel de la Noblesse*, donnent tous à

Jean Orry le titre de comte de Vignory, seigneur de Fulvy, et rappellent qu'il était fils de Madeleine Le Cosquino, écuyer, seigneur de Fulvy. Or nous avons vu que le second fils de Jean Orry, frère utérin du contrôleur-général et lui-même intendant des finances, avait pris le titre de marquis de Fulvy.

Voilà donc un état-civil singulièrement méconnu par le duc de Saint-Simon, qui n'a pas été plus véridique pour la partie biographique. Soyez certain qu'il n'y a rien de fondé dans ce qu'il dit du châtiment sévère que Jean Orry aurait encouru pour de prétendus méfaits à l'étranger ; il suffit de consulter les historiens qui se sont occupés des affaires de la succession d'Espagne pour se convaincre qu'à cet égard les opinions sont au moins fort divisées. Grosley, dans son livre sur les Troyens célèbres, nous apprend que Jean Orry, père du contrôleur-général, né avec des talents supérieurs à sa fortune, travailla d'abord à élever une verrerie dans le château de Chappes-sur-Seine, près Troyes, puis soumissionna le service des vivres en Piémont, s'y lia avec les financiers en renom et s'occupa de grandes entreprises jusqu'au moment où il fut appelé près du jeune roi, pour administrer les finances de ses nouveaux États. On ne s'explique pas comment il aurait eu le temps et même le besoin d'exercer l'état de rat-de-cave, car la *Biographie de Michaud*, citée plus haut, nous fait connaître que son père, mort en 1657, lui laissa plus de 50,000 écus de biens ; cela le dispensait aussi de la nécessité de gérer les affaires de Mlle de Quérouailles, duchesse de Portsmouth, qui d'ailleurs avait certainement quitté la France pour se rendre auprès de Charles II, roi d'Angleterre, avant que M. Orry fût en âge d'administrer la fortune d'autrui.

Quoi qu'il en soit, les services que Jean Orry

rendit à Philippe V furent éminents et contribuèrent puissamment à l'affermissement de son trône. Son ambition n'était rien moins que d'introduire dans ce gouvernement les réformes dont Colbert avait doté la France. Investi de la confiance de la princesse des Ursins, « il ne la trahit jamais et resta son ami le plus dévoué même au plus fort de sa disgrâce. » C'est le témoignage que lui rend un judicieux écrivain, M. Combes, dans son *Histoire de la princesse des Ursins*.

La position de Jean Orry en Espagne, soumise à toutes les vicissitudes dont la fortune de sa protectrice eut à souffrir, devait être violemment attaquée : Saint-Simon s'en chargea et se fit à Versailles l'écho complaisant des mensonges de Madrid. Mais si l'on veut lire avec attention les mémoires du duc de Berwick, étranger à toute espèce de cabale, jugeant tout avec calme, avec sincérité, avec justice ; ceux du sage duc de Noailles et du sévère Torcy, les lettres de la princesse des Ursins et de madame de Maintenon, on se convaincra que les accusateurs d'Orry, tous plus ou moins ennemis de ces femmes célèbres, étaient animés des plus méchantes passions. En se présentant lui-même à Versailles en 1704, M. Orry prouva hautement qu'il n'était pas coupable et qu'il méritait toujours le choix de Louis XIV, lequel avait écrit, le 22 juin 1701, au duc d'Harcourt, ambassadeur de France :

« Le cardinal Porto-Carero m'a fait demander quelqu'un intelligent en matière de finances pour voir et connaître l'état de celles du roi d'Espagne, pour examiner les moyens les plus propres de soulager ses sujets et de pourvoir aux plus pressants besoins du public ; il m'assure que toute l'Espagne le désire en général : toutes ces raisons m'ont déterminé à choisir Jean Orry pour l'envoyer à Madrid. »

Ainsi, Monsieur, l'hôtel de Beauvais n'a point à rougir de ses hôtes. La famille Orry, malgré Saint-Simon, ne sentait ni la lie du peuple, ni le rat-de-cave, ni la corde ; bien au contraire, Jean Orry, par de remarquables services rendus à la cause de Philippe V, puis Philippe Orry, par quinze ans de travaux habiles et honnêtes comme contrôleur-général des finances, par la création de la manufacture de porcelaine de Sèvres et l'activité qu'il imprima à la Compagnie des Indes, méritent une étude historique dont je m'occupe avec assiduité. L'hôtel de Jean Orry qui sut parvenir, par son travail et son mérite, d'une position modeste aux plus brillants honneurs, était vraiment digne de sa devise.

Si ces renseignements sur un des restes les plus intéressants de l'architecture domestique dans Paris vous paraissent dignes d'attention, je vous serais reconnaissant, Monsieur, de lui donner place dans votre livre, et je vous prie d'agréer à l'avance mes remercîments avec l'expression de ma considération la plus distinguée.

FERDINAND LE ROY,

Directeur de la *Caisse des Travaux de Paris*,
à l'Hôtel-de-Ville.

Paris, ce 1er juin 1860.

III (1).

M. Jules Cousin, bibliothécaire érudit et homme d'esprit, vient de faire imprimer en Belgique une monographie de l'hôtel de Beauvais. Tirons-en

(1) Postcriptum de M. Lefeuve en 1864.

avec gratitude les renseignements qu'il nous paraît le plus utile d'adjoindre à ceux que donnent les deux lettres qui précèdent.

Mme de Beauvais, par acte du 18 juillet 1686, vendit son hôtel 95,000 livres à Pierre Savalette; mais ce notaire, ancien échevin, n'était que son homme de paille et elle ne quitta pas la place.

C'est bien Jean Orry, comte de Vignory, seigneur de La Chapelle-Godefroy, président à mortier de Metz, ancien administrateur des finances de Philippe V et contrôleur-général de ses troupes, qui prit possession de l'hôtel après Mme de Beauvais: son père avait été mercier place Maubert et son grand-père l'imprimeur Marc Orry, connu par de bonnes éditions. Les deux fils qui lui survivaient en 1719 continuèrent d'habiter ensemble la maison de la rue Saint-Antoine. L'aîné, Philibert de Vignory, devint contrôleur-général des finances, directeur-général des Batiments-Arts-et-Manufactures, grand-trésorier des ordres du roi; il ne tomba de si haut, malgré la réputation d'honnête homme qui lui était personnelle, que pour n'avoir pas su gagner les bonnes grâces de Mme de Pompadour, et il s'en alla mourir dans son château en 1747. Le cadet, Louis Orry de Fulvy, ne fut qu'intendant des finances, mais trempa notamment dans les affaires de la compagnie des Indes, qu'administra son frère, et ne put suffire que par la concussion et la banqueroute à ses propres dépenses, qui étaient sans limites. Il perdit en une seule soirée 400,000 livres au biribi, chez la maîtresse du contrôleur-général. Sa femme, Hélène-Henriette de la Pierre de Bouzie, était joueuse et prodigue aussi; elle resta veuve, avec 4 ou 5000 livres de rente, avant que leur fils eût remplacé son oncle, comme propriétaire de l'hôtel. Puis Philibert-Louis Orry en hérita à l'âge de quinze ans, en 1751,

et plus tard il se fit connaître comme marquis de Fulvy et comme poête; mais il habita peu rue Saint-Antoine et émigra en Angleterre au commencement de l'année 1791.

M. Van Eick, *aliàs* le comte d'Eck, qui était l'envoyé extraordinaire non-seulement de l'électeur palatin duc de Bavière, mais encore du cardinal, évêque et prince de Liège, prit du marquis de Fulvy, dès 1755, l'hôtel de Beauvais en location et ne se décida à l'acheter qu'après quatorze années de résidence; encore eut-il pour prête-nom, dans le contrat d'acquisition, M. Patu, payeur de rentes de l'Hôtel-de-Ville. Le scrupule qui poussait l'ambassadeur à dissimuler sa qualité de propriétaire, s'étant levé peu de temps après, il ne garda son homme de paille en cette affaire que du 15 avril au 12 août 1769. Les actes de vente et de revente portaient le prix principal de 148,000 livres, plus 15,000 pour les glaces, marbres, peintures, *etc.*, et 3000 de pot-de-vin.

Le bail qui mit en 1785 M. Bourrée de Corberon, président de la Ire chambre des enquêtes, en jouissance de toute la propriété, était consenti par les filles du comte d'Eck, décédé depuis huit ans. Le locataire eut le triple malheur d'être guillotiné avec son fils et avec son petit-fils. Quant aux filles du comte d'Eck, deux sur trois émigrèrent: Mme Hannequin d'Ecquevilly et Mme de Marolles; la troisième, Mme Debrion passa le temps de la Révolution dans la rue Boucherat, qu'a depuis englobée la rue Saint-Louis (1). La Nation ayant fait vendre aux enchères les deux tiers confisqués de la propriété, l'adjudicataire acquit à l'amiable l'autre tiers; c'était le citoyen Baron, prête-nom à son tour du citoyen Maurin, directeur-général

(1) Présentement Turenne.

des vivres de la 17[me] division militaire, qui fit surélever les bâtiments. La veuve et légataire de Maurin vendit en 1810 à M. Lemière, négociant, dont le petit-fils, M. Adolphe Jouet, est en possession actuelle.

Rue Geoffroy-Lasnier. (1)

Un général, notre contemporain, descend des seigneurs de Pruilly, dont le nom est inscrit sur la porte du n° 19. Mais la terre-baronnie de Pruilly en Touraine a passé en beaucoup de mains depuis qu'elle a été vendue par Frottier, descendant déjà en 1530 des Pruilly de quatre ou cinq siècles, à Louis, seigneur de Clermont et de Gallerande : les seigneurs Cr. de Genest, L. de Luxembourg, Ch. de la Rochefouauld-Barbezieux, Chatâignier, César de Vendôme, Crevant d'Humière, Le Tonnelier de Breteuil et L. F. de Galiffet l'ont possédée l'un après l'autre. Nous croyons même que la famille L'Asnier fut une branche de Pruilly : la rue dont nous nous occupons était dite au XIVe siècle Frogier-l'Asnier, et *Frogier* nous paraît très-fort une variante de Frottier.

Les habitants de l'hôtel y avaient une seconde porte par le cul-de-sac, maintenant encore Putigneux. Ne leur en faisons que peu nos compliments, *Putigneux* semblant un mot né de l'accouplement de ceux-ci : *pute* et *teigneux*. L'impasse était en 1300 une rue Ermeline-Boiliaux, nom de femme et nom d'homme correspondant peut-être à la double allusion de la seconde dénomination. Fermée quelque cent ans après, du côté de la rue des Barres, cette rue réduite en cul-de-sac fut un peu plus à l'ombre; la ceinture dorée des femmes qui l'habitaient ostensiblement n'en reluisit que davantage. Une maison à l'image de la Vierge n'en

(1) Notice écrite en 1860.

était pourtant séparée que par celle d'encoignure, sous Louis XIV ; elle appartenait à Mondenois, docteur en Sorbonne.

La physionomie du 23, avec ses vieilles ferrures de fenêtres, mérite considération. C'était dernièrement encore la mairie du IXe arrondissement, et la pension Petit l'avait occupé, avant de passer rue de Jouy. Nous y placerions de bon gré l'hôtel qu'on dit bâti dans cette rue pour Anne de Montmorency; mais ne serait-ce pas en faire tort au 26?

Ce dernier chiffre répond à un hôtel qui se dit de *Châlons*-1625 et de *Luxembourg*-1659, et qui ne pourrait pas moins se personnifier Le Fèvre, d'après le plan de Gomboust. Sa porte est un chef-d'œuvre du XVIIe siècle, par les battants et par l'encadrement. Mais il reste aussi au 28, qu'une image de Saint-Jacques décorait en 1534, des ornements de cette époque plus éloignée, dans la descente d'une cave qui a pu s'étendre sous la rue. Des auges taillées dans la pierre accusent pareillement au 30 d'anciennes écuries souterraines. Les arrière-corps-de-bâtiments de ces immeubles n'ont-ils pas été un, avec petit hôtel en face? Suivons du moins l'histoire du grand hôtel. M. de la Chaise ne consomme la vente de ce qui lui en appartient que le 17 juin 1608 à Antoine Le Fèvre de la Boderie, poëte médiocre, qui n'en doit être que meilleur conseiller d'État. Il a besoin de beaucoup d'écuries pour loger un convoi de 150 chevaux, dont les Anglais lui ont fait présent à la suite de son ambassade; mais il en fait à son tour des largesses et s'en réserve un seul, qu'il monte lui-même à une chasse du roi. — Compère, lui dit Henri IV, serai-je le seul de vos amis auquel vous n'en donnerez pas?... La Boderie met vite pied à terre : son dernier cheval tombe en si bonnes mains !

Robert Arnaud d'Andilly reçoit le dernier soupir de l'ambassadeur, son beau-père, en 1615. Or le célèbre janséniste a dû se lever bien matin pour épouser la fille du défunt, car elle est encore mineure en 1623 ou 4, date où la maison est acquise par Perrochel, maître-d'hôtel du roi. L'acquéreur supprime un jeu-de-paume, qui en dépend ; mais il reste investi par le contrat des droits de La Boderie dans la chapelle des Prévôts, en l'église de Saint-Gervais, où ses dépouilles mortelles reposent. Perrochel a pour locataires des Châlons, famille rouennaise que le commerce aurait fait déroger, mais qui ont obtenu des lettres de maintenue de noblesse datées de 1641, et Blaise Guérin, barbier et chirurgien de la grande écurie du roi, médiocrement lettré si l'on en juge par sa signature que voici : +. Mme de Neufbourg, née Perrochel, vend en 1659 à Mme Béon de Luxembourg du Masset, épouse non commune en biens d'un conseiller du roi. Une dame Parfait dispose plus tard du 28 ; mais le 26 passe à Mme Lelong en 1762, à M. de Gadincourt, maître-des-comptes, en 1772, et enfin, sept années après, à M. Polissard, marchand-de-vins du roi, grand-père du propriétaire d'à-présent.

Les nos 14, 22, 27, 31 et 34 remontent de même à plusieurs siècles. Il n'en est pas autrement du 32, en dépit du millésime 1774, qui ne trahit qu'une réparation : c'était alors une petite auberge, la Clef-d'argent. Du 20 quelle est la litanie ? Mlle Tessier, 1633 ; M. de Villemontré, conseiller d'État, 1668 ; Jean-Baptiste de Machault, conseiller, 1713 ; Moreau, ancien colonel de la ville de Paris, 1717.

Quai des Orfèvres. (1)

Quelque proche qu'il fût d'un palais, où avaient résidé en divers temps des souverains, ce n'était encore qu'un terrain en pente au milieu du XVIe siècle. On commença l'établissement du quai en l'année 1580, pour aller si peu vite en besogne que l'année 1603 fut celle qui y vit entreprendre par deux maçons les travaux de leur état, pour 54 livres la toise, et que tout l'ouvrage ne fut pas affaire faite avant 1643. Lenteur d'autant plus remarquable que le quai n'avait pas encore toute son étendue: il y manquait, il y manqua encore jusqu'en 1769 l'espace compris entre le pont Saint-Michel et la rue de Jérusalem. C'était bien le moins que la solidité du reste rappelât les travaux des Romains. Mais une portion du mur de soutenement s'écroula l'année qui suivit celle de la mort de Louis XIV.

Il va de soi que des orfèvres s'y alignèrent de bonne heure. Mais il ne tarda pas à y avoir, au nombre des autres habitants, le lieutenant-criminel Tardieu et sa femme, Marie Terrier. Le mari trafiquait publiquement de la justice et n'était pas moins avare que l'épouse, qui avait inspiré à Racine ce distique:

Elle eût du buvetier emporté les serviettes
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.

Dans la grande maison de briques qu'ils habitaient, et qui porte le n° 54, l'un et l'autre furent assassinés le 24 avril 1665, vers 10 heures

---

(1) Notice écrite en 1865.

du matin, par Réné et François Touhet. Les auteurs du crime, bien qu'il eût le vol pour mobile, étaient d'une honnête famille d'Anjou; une porte, dont la serrure était à secret, les empêcha d'emporter une somme considérable en espèces, qui resta aux héritiers de leurs victimes, et ils subissaient, trois jours après, le supplice de la roue.

Vérien, graveur, avait sur le même quai en 1690 les Armes-de-Mademoiselle pour enseigne.

Rues Jacob et de l'Université. (1)

Lettre à M. Charles Merruau, secrétaire-général de la Préfecture de la Seine.

Monsieur et cher Maître,

Quel plaisir, quel honneur pour moi de vous avoir pour lecteur ordinaire! J'ose, de plus, en profiter pour vous soumettre une question qui s'adresse comme d'elle-même à l'édilité parisienne et à l'administration municipale, mais qui n'a pour objet qu'une simplification toute de forme: deux inscriptions à fondre en une seule. Il me semble que la rue de l'Université devrait commencer rue de Seine; elle se rattacherait un peu mieux au quartier des Écoles, comme son nom le veut, et n'en serait pas moins la rue la plus droite de l'ancien Paris.

Dès 1838 une rue du Colombier s'est engloutie dans la bouche de la rue Jacob: demi-mesure, qui en appelle une autre. La rue disparue devait sa dénomination à un colombier, qui probablement dépendait de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés et en était l'emblême seigneurial : à quoi devait l'autre rue de s'appeler Jacob? D'après le *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye-Desbois, il y eut

---

(1) Lettre écrite en 1860. Le boulevard Latour-Maubourg donnait déjà l'exemple que depuis ont suivi la rue Solférino, le boulevard Saint-Germain et l'avenue Rapp, en se frayant passage au travers de la rue de l'Université. On pourrait même en dire autant de l'avenue Bosquet, qui remplace la rue de la Vierge, mais avec bien plus de largeur.

une famille Jacob de qualité; mais ce n'eût pas été trop du patriarche hébreu lui-même pour patronner une rue si près de l'abbaye sans en être l'abbé. On sait, d'ailleurs, que la princesse Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, posa, près du palais qu'elle occupait rue de Seine, la première pierre d'un autel de Jacob, qui devint le couvent des Petits-Augustins. Jacob, en cette circonstance, ne pouvait être qu'un pseudonyme de saint Jacques, *sanctus Jacobus*. La rue, par exemple, eut de commun avec la capitale de l'ançien royaume de Juda le nom de son café du temps de Voltaire, le café de Jérusalem. Rappelons surtout que des frères prêcheurs, arrivés à Paris dès le règne de Philippe-Auguste, furent qualifiés ensuite jacobins à cause de leur dévotion à saint Jacques. N'ont-ils pas pu, avant d'instituer leur noviciat place Saint-Thomas-d'Aquin, c'est-à-dire dans un quartier qui se trouvait désert encore, s'arrêter sur un point à proximité, qui s'est peuplé auparavant et qui s'éloignait encore moins de leur couvent de la rue Saint-Jacques? Cette induction, Monsieur le secrétaire-général, se produit pour la première fois; mais les historiographes, pour se soucier si peu de cette étymologie, pressentaient vraisemblablement la suppression du dérivé. Germain Brice s'exprime ainsi : « La rue de l'Université change de nom en quatre endroits différents. » Le milieu en effet, sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, s'est appelé rue de Sorbonne : ce qui fait comme trois surnoms, relevant d'un nom patronymique.

La meilleure manière de voter pour un complément d'annexion n'est-elle pas de marier les souvenirs qui se rattachent à l'une et à l'autre des deux rues ? Elles feraient mauvais ménage si l'ancienne abbaye, qui eut la rue Furstenberg pour avenue sur la rue Jacob, était encore en

guerre et en procès avec recteur et écoliers, relativement au Pré-aux-Clercs; heureusement la paix fut scellée par la pose des premières pierres de la rue de l'Université, dont la formation suivait de près en 1630 les premières aliénations de ce champ de bataille, où toutes les discordes descendaient sur le pré. Le XVI[e] siècle, s'il faut en croire un opéra-comique, *y savourait le champagne et l'amour*. Quant à l'amour, il n'y a pas d'époque où ses plaisirs fassent anachronisme, dans une ville où il donne de l'esprit, plus de goût que partout ailleurs, politesse, élégance, raisonnement, bravoure, et qui lui doit, outre ses plus beaux livres, ses grands hommes les plus brillants. Mais le champagne ne coulait pas à flots au temps de la reine Marguerite: le roi de Navarre réparait pour elle, avec deux doigts de jurançon, les forces d'une galanterie dont la distribution facile a toujours été signe de race et une sorte d'apanage pour le mérite en France. Des auberges et cabarets ne s'en établirent pas moins, des premiers, dans la rue Jacob, à la porte du Pré-aux-Clercs, ancien champclos des combats judiciaires, théâtre encore de séditions et de duels, sans préjudice d'agréables rendez-vous. Une ou deux des hôtelleries qu'on y retrouve à notre époque, remontent vraisemblablement à l'origine de la rue. Un puits et un escalier à balustres de chêne datent au moins du XVI[e] siècle au n° 7, qui a été l'hôtel Saint-Paul, peut-être même un hôtel Notre-Dame, établi rue du Colombier avant 1690. Sterne, ce bouffon sentimental qui fut le Rabelais du Nord, séjournait en 1767 à l'hôtel de Modène, rue Jacob; il avait déjà publié *Tristram Schandy*, mais il n'était pas encore l'auteur de son livre le plus populaire, *le Voyage Sentimental*, et il faisait son tour de France pour se remettre de l'abus des plaisirs.

Le 12 s'appelle hôtel de Saxe à cause du maré-

chal de Saxe, qui, dit-on, y a résidé ; en tout cas, ce grand capitaine n'a pas été loin de loger au nº 20 de la même rue avec Adrienne Lecouvreur, car presque tout le côté gauche de la rue des Marais (1), où la tragédienne habitait, avait pour seconde face le côté droit de la rue du Colombier. Un hôtel de Danemark, à l'angle de la rue Saint-Benoît, tirait également son nom de ce que la famille Anspach, branche cadette de la maison de Brandebourg, y avait eu pour hôte le roi de Danemark. Là pareillement il était descendu un ambassadeur de Tippo-Saïb, pendant l'une des dix-sept années que passait Mˡˡᵉ Clairon à la cour du margrave d'Anspach, qui céda en 1790 son margraviat au roi de Prusse. De nos jours, un libraire modeste tient l'encoignure ; il a de grands confrères dans la rue ; mais aucun d'eux ne saurait se flatter d'avoir eu Marc Orry pour prédécesseur. M. le directeur de la Caisse des Travaux de Paris a beau traduire par *rue Jacob*, et beaucoup d'autres amateurs avec lui, le *viâ Jacobeâ* qui donne l'adresse de cet imprimeur du temps de Henri IV, sur le titre des livres sortis de sa maison, nous préférons lire *rue Saint-Jacques*. Marc Orry reconnaîtrait pourtant un escalier de son époque, au fond du nº 39, qui a pu faire partie de la propriété Anspach.

Au milieu du siècle précédent, les nᵒˢ 9, 11 et 13 de la rue Jacob actuelle appartenaient tous trois, n'ayant d'abord fait qu'un, à Chabenat de la Malmaison, conseiller honoraire au parlement, époux d'une Douet de Vichy. L'un des magistrats Lefèvre d'Ormesson avait alors pour hôtel le 26, où demeurent deux anciens ministres, M. le duc Decazes, M. Bixio. S'ensuivaient trois propriétés à M. de la Touche, au président Langlois et à

(1) Présentement rue Visconti.

M. Prévost-Saint-Cyr, lequel possédait également, prédécesseur ou successeur de M. de Chanlay, la grande maison contiguë qui donne rue Bonaparte et rue des Marais. A Poulard, conseiller au parlement, le 41 ; à l'hospice de la Charité, le 45, où l'officine d'un pharmacien est actuellement séculaire, bien que les religieux qui tenaient cet hôpital fussent tous, conformément aux statuts de leur ordre, apothicaires ou chirurgiens ; à M. de Lasseray, le 50 ; à M. Le Pescheur, le numéro suivant ; à M. de Gasville, le 54 ; au président Rosanbo, cet immeuble où les Didot impriment et vendent des livres.

Ajoutons, pour ne rien garder de ce que nous savons de la rue Jacob, que cinq religieux de la congrégation hospitalière des frères de Saint-Jean-de-Dieu s'établirent en 1602 dans la rue qui maintenant est celle Bonaparte, puis, cinq années après, rue Jacob et rue des Saints-Pères, près d'une chapelle Saint-Pierre. Ainsi se fondait l'hôpital de la Charité, qui devint le chef-lieu de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu et qui fut l'hôpital de l'Unité sous la Convention et le Directoire.

Dans la grande rue qui fait suite, Levau a dessiné les bâtiments et Lenôtre le jardin d'un hôtel, qui nous semble avoir été depuis ou Rohan-Montbazon ou Villeroi, et nous ne pouvons, en cas d'erreur, nous tromper que d'un petit nombre de portes. Le prince de Deux-Ponts ou le marquis de Pons y succéda le premier aux Tambonneau, dont le dernier vivant était abbé, et comme ils avaient eu plus encore que leur hôtel dans le quartier, voire même dans la rue, nous devons les en regarder comme les anciens matadors. Famille obscure avant celui de ses membres, président en la chambre des Comptes, qui avait épousé Anne Lhuillier, fille d'un traitant ! Ce patriarche ne dédaigna pas de prêter à usure

dans la rue de la Verrerie, par l'entremise d'une duègne à deux fins, dont le petit commerce passait de l'utile à l'agréable; mais il fut surtout mis en vue par ses débauches et celles de sa femme: l'un et l'autre moururent d'une maladie qui en témoignait. Leur fils épousa une demoiselle de 14 ans, si bien élevée qu'elle résista d'abord à son mari, mais si jolie que d'autres lui firent trop la cour pour ne jamais venir à bout de sa vertu: les plus favorisés furent d'Eimery, surintendant des finances, et Roquelaure. Ce bonhomme Jean Tambonneau, avec lequel sa femme ne se contenta pas de tricher, car elle était joueuse, occupa le même fauteuil présidentiel que son père; il demeurait d'abord sur le Quai, chez Barbier, contrôleur-général des bois de l'Ile-de-France, dont la maison fut plus tard ou l'hôtel de Bouillon ou celui de Nesle. Fantaisie lui étant venue de bâtir au Pré-aux-Clercs, il y remplaçait, comme propriétaire, son beau-père, Boyer, seigneur de Sainte-Geneviève-des-Bois.

La famille Lhuillier, alliée aux Tambonneau, avait dès-lors au même Pré-aux-Clercs, sur les terrains duquel on spéculait, une maison voisine, où logea Tallemant des Réaux. Ledit auteur des *Historiettes* avait demandé la main d'Élisabeth Rambouillet, sa cousine germaine, lorsqu'elle avait onze ans et l'avait épousée à treize.

De Louise Boyer, belle-sœur du président et dame d'atours de la reine Anne d'Autriche, le mari était le duc de Noailles, qu'elle fit enterrer à l'église Saint-Paul en 1678, pour l'y rejoindre dix-neuf ans plus tard. Michel-Antoine Tambonneau, fils de Jean, remplit une mission près de l'électeur de Cologne, puis fut ambassadeur en Suisse, avant de passer président, comme son père et son aïeul; sa veuve, Angélique de Voyer, cessa de vivre en 1724. La première année du

même siècle avait vu mourir aux Enfants-Trouvés, dans sa 80me année, l'autre Mme Tambonneau, née Boyer, et l'âge avait fait de cette femme du monde, tante du maréchal et du cardinal de Noailles, une présidente tellement en exercice que ses salons étaient un tribunal pour les réputations de la cour et de la ville.

Sur le plan de 1652, le nom de M. Lecoq souligne la réduction d'une grande façade, nº 1 actuel de la rue de l'Université ; remplaçons-le, pour 1750, par celui de M. d'Arselot, voisin de M. de Beaupréau, qui aura pour lui succéder Mme Bullion à l'hôtel de Rohan-Montbazon, nº 5. La rue Neuve-de-l'Université (1) ne s'ouvrira au-delà, sur l'ancien hôtel de Villeroi, qu'en 1843. Mais l'un desdits hôtels aura été de Montesquiou avant la grande révolution. Le président Rougeau dispose, au milieu du XVIIIe siècle, de notre nº 11, qui recevra, en 1854, le dernier soupir de M. Armand Bertin ; le président Feydeau de Brou en fait autant du 13, académie d'équitation à l'origine, manufacture de glaces entretemps, ambassade de Venise en 1772, domicile du maréchal Bourmont sous Charles X, puis Dépôt de la Marine. M. de Brou tient d'autre part aux d'Aligre, acquéreurs en 1716 du célèbre Achille de Harlay, et l'hôtel d'Aligre passera à M. de Maupeon, ainsi que les deux précités, vers la fin du règne de Louis XV ; puis il appartiendra isolément à Joseph de Beauharnais, qui ajoutera son chiffre aux L qu'a toujours présentés la rampe de l'escalier, comme initiale de Langeois d'Imbercourt, fermier-général, premier hôte du logis. M. Bochard de Saron, père et prédécesseur local du président Saron, M. de Mortemart, M. Le Clère et le président Menou sont aussi de grands propriétaires, entre l'hôtel

(1) Aujourd'hui rue du Pré-aux-Clercs.

d'Aligre et celui de l'Université, en retour sur la rue du Bac. L'abbaye a donné le dernier à l'université de Paris, dont les armes sont sur la porte ; la jouissance à vie en est cédée par le recteur Guy-Antoine Fourneau, qui demeure au collège des Grassins, et par d'autres officiers de l'université, le 12 juin 1753, moyennant la somme de 85,000 livres, à Henri-François-de Paule d'Aguesseau, conseiller d'État. Antérieurement ont été locataires, en vertu de baux consentis pour des laps de temps déterminés, messires : Du Bouchet marquis de Sourches, comte de Montsorreau (1666) ; le prince de Monaco, duc de Valentinois ; Nicolas de Catinat, maréchal de France (1699) ; Langlois, secrétaire des finances ; Pierre de Catinat, conseiller au parlement (1725). L'occupation de l'hôtel de l'Université se divise d'autant plus aisément qu'il est double ; nous avons sous les yeux des actes aux termes desquels le recteur fait élection de domicile en ces lieux nonobstant la présence de l'un des personnages précités.

Avant de franchir la rue du Bac, restituons d'aussi loin à M. de Boulainvilliers une maison de moindre importance, mais de bonne apparence tout de même : le nº 10. La septième porte plus loin ouvre sur l'hôtel de Sénecterre, où M. de La Monnoye a précédé le maréchal de Laferté, et quand ce bien d'émigré a fait retour à l'État, il est mis en loterie ; Mme de la Balivière ne l'achète du gagnant qu'à la condition expresse d'obtenir l'approbation de M. de Conflans, dont les droits sur l'immeuble ne lui paraissent pas suffisamment éteints par le droit révolutionnaire, et ladite dame a pris pour conseil, dans cette circonstance délicate, l'ancien avocat de Marie-Antoinette, de Brissot et de Charlotte Corday, M. Chauveau-Lagarde, à demeure nº 18 ou 20.

Le 33 et le 35 présentent moins de façade.

Mme de Nesle a succédé par-là à la comtesse de Cosnac, postérieurement à 1740. Néanmoins les hôtels du Lude et de Roquelaure y sont venus en-deça du 47, auquel a travaillé l'architecte Lassurance pour M. Desmaisons, président à mortier, bien que la marquise de Belle-Forière, tante dudit magistrat, y ait fait mettre la dernière main en 1708 ; un ministre de la Guerre, M. d'Angervilliers, y a depuis résidé. Qui ne remarque pas, en face, deux jolies grilles de fenêtres en vieux fer ? Elles décorent à l'envers l'ancien hôtel d'Avejean, où l'on entre et d'où l'on sort par la rue de Verneuil.

MM. Pozzo di Borgo ont, au 51, un ancien hôtel de Soyecourt, où les a précédés le duc de Blacas. M. le comte de Mailly compte pour devanciers le maréchal son père, le comte de Mailly, marquis d'Haucourt, le duc de Bouillon, le cardinal d'Auvergne et le comte d'Auvergne, en un logis voisin, qu'on peut regarder comme l'un des chefs-d'œuvre de Lassurance, quoique l'escalier en soit dû à la conduite de Servandoni. N'était-ce pas, en outre, l'une des propriétés, sous la censive de l'université, que Duret, président au grand-conseil, avait laissées à ses créanciers ? Telle était incontestablement l'origine du N° 59, où demeura le maréchal de Broglie, qui battit plusieurs fois les Prussiens. Mais on rend visite aujourd'hui à l'ancien ministre de ce nom chez son fils, le prince de Broglie, dont les écrits sont pleins de grandes idées, au 94 de la même rue.

Aussi bien le 70 et le 72, que nous ne saurions dépasser sans en avoir touché un mot, ne se distinguaient ni l'un de l'autre ni d'un immeuble contigu de la rue de Poitiers, quand le président Chauvelin avait le tout. Le marquis de Sénecterre disposait sous la Restauration du 74, qui avait pareillement fait corps avec le 76. Un terrain

dont l'adjudicataire était Hardouin-Mansart, dès 1686, a servi à la construction du numéro suivant et d'une maison attenante de la rue de Bourbon (Lille), pour MM. Hocquard de Cueilly, trésorier de l'artillerie, et Salles.

Une carte sans date, que nous croyons de 1725, montre sur cette ligne un hôtel de Richelieu, que suit le couvent de Saint-Joseph, puis une propriété à M. Boucot et une autre à M. de Toume, avant le Cours, c'est-à-dire avant l'esplanade des Invalides. Les filles de Saint-Joseph de la Providence, établies là dès l'an 1638, élevaient des orphelines pauvres dans la piété et les habituaient au travail. Leur ancien monastère, que les libéralités de Mme de Montespan avaient permis de reconstruire en 1684, est affecté, avec supplément de constructions, aux bureaux du ministère de la Guerre, entre les rues Saint-Dominique et de l'Université. Mais le Dépôt des Archives de la Guerre a été la résidence du vicomte de Noailles, député à la Constituante, qui a servi la République dans les deux mondes. Son hôtel avait été légué par la duchesse de Richelieu, marquise de Noailles en premières noces, au maréchal d'Estrées, mais à la condition de revenir à sa famille après le maréchal et sa femme. Cet immeuble tient d'une part au ci-devant hôtel de Périgord, vendu par la Nation le 19 vendémiaire an VIII, occupé sous le Directoire par Mme de Caseaux, qui y donnait des bals, et puis par le maréchal Soult; d'autre part, à l'hôtel d'Agénois-d'Aiguillon, laissé par la duchesse d'Aiguillon à M. le marquis de Chabrillan, notre contemporain.

M. le duc de la Rochefoucauld possède, presque en face, l'ancien hôtel de Charost, écuries de la Dauphine sous la Restauration. Mais Mme de Richelieu eut elle-même un terrain vis-à-vis le couvent de Saint-Joseph. Notre poète Lamartine

a occupé au 80 ou 82 l'ancienne demeure d'un Stainville. Nos 98 et 100 : édifiés par Dullin vers 1730 pour le marquis de Locmaria, puis refait sous la conduite du marquis de Lambert pour lui-même et habité ensuite par le vicomte de Thézan, qui a succombé révolutionnairement avec des Noailles, ses alliés.

Le palais Bourbon, élevé en 1722 pour la duchesse de ce nom, fut renouvelé pour le prince de Condé, qui l'augmenta principalement de l'hôtel de Lassay, converti en Petit-Bourbon. Les travaux y pendaient encore quand le Directoire chargea Gisors aîné d'approprier à une destination nouvelle, que le Corps-Législatif y conserve, le palais dont Lassurance et Gabriel père avaient déjà largement modifié le plan, dû originairement à Girardin. Le péristyle sur le Quai donnait au monument une seconde façade, sous la direction de Poyet, de 1804 à 1807. Néanmoins l'école Polytechnique a occupé quelque temps le Palais-Bourbon et puis l'exposition de l'Industrie de 1806 s'y est produite.

Peu d'années avant que se posât la première pierre de ce palais, il y avait encore un Pré-aux-Clercs au-delà de son emplacement, et, quelque temps après sa construction, il n'était séparé du Cours que par des cultures maraîchères.

Traversons enfin l'Esplanade, passons du faubourg Saint-Germain au quartier du Gros-Caillou, où se poursuit la rue de l'Université. Le boulevard de Latour-Maubourg vient d'y supprimer à moitié un chantier où s'étaient imprimés clandestinement, derrière des piles de bois, les *Nouvelles ecclésiastiques* et d'autres écrits jansénistes. Et comment croire que la police de Louis XV n'en sût rien ? Elle fermait les yeux sur la publication de bien des livres, qui s'imprimaient dans Paris, ou tout

près, et qui ne portaient l'adresse d'un pays étranger que pour dégager la responsabilité de la censure. La liberté n'était pas dans la loi ; mais une tolérance excessive permettait au XVIIIe siècle de renouveler beaucoup plus que le nôtre toutes les vues de l'esprit humain.

Le nom même de la rue que je viens d'explorer me rappelle, Monsieur, qu'à un titre de plus je puis vous appeler mon maître. Non-seulement le secrétaire actuel de l'édilité parisienne s'est fait une place très-distinguée dans le journalisme ; mais encore il a eu, comme professeur d'histoire, nombre d'élèves : j'en étais un, et je m'aperçois depuis, à chaque instant, que des leçons et des conseils me manquent. La gratitude n'en fait pas moins de moi à jamais, Monsieur et cher Maître,

Votre très-dévoué serviteur,

LEFEUVE.

Paris, ce 3 juin 1860.

Boulevard Saint-Martin et Rue Meslay. (1)

Rouillé de Meslay. — Les Moulins. — La Ménagerie. — Les Chevaliers du Guet. — M. de Moncrif et la Dlle Mazarelli. — Foliot, Mme Vignon, Fixon, Danse, Allegrain, Le Lorrain, Jacob, Moreaux. — La Presse des Écoles. — *Mme de Vaubecourt. — M. de Roquelaure. — L'Architecte du Vauxhall. — Deffieux. — Les deux Théâtres. — Paul de Kock. — Béranger.*

Il y avait dix ans à peine que Rouillé, conseiller d'État, avait fait ériger sa terre de Meslay en comté, quand ce nom s'étendit aussi, vers la fin du XVIIe siècle, à une rue du Rempart sur laquelle donnait en aile son hôtel, ouvrant rue du Temple et longeant d'autre part le Cours. Cette rue remplaçait un chemin à mi-côte de la butte Saint-Martin, dite aussi Pont-aux-Biches, où des ailes de moulins tournaient au vent; seulement elle débouchait encore sur le Cours lorsque deux maisons furent acquises, le 6 mars 1723, par ses propriétaires, dont l'association la faisait aboutir à la rue Saint-Martin. Sur ledit point, vers 1733,

(1) Notice écrite en 1860. La formation de la nouvelle place du Château-d'Eau et l'élargissement de la rue du Temple ont fait perdre postérieurement une douzaine d'immeubles à la rue Meslay et au boulevard Saint-Martin. L'ouverture du boulevard Magenta n'en a pas moins coûté à la rue de Bondy, qui semble la rive droite du boulevard depuis qu'il est descendu jusqu'à elle.

plusieurs bâtiments appartenaient au sieur Grandin entre la rue Meslay et le Boulevard. Une ménagerie y donnait, vers 1766, des bêtes sauvages en spectacle.

Les Rouillé de Meslay n'ont pas eu qu'une seule des maisons de la rue qu'ils patronnaient. Le n° 22 de la rue Meslay, 31 sur le boulevard Saint-Martin, avait été leur bien avant d'appartenir, sous Louis XVI, à la famille Le Laboureur.

Firmin Le Laboureur, seigneur de Bérenval, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant de la garde de Paris et chevalier du guet, tenait le n° 26 de la même rue (35, boulevard) de sa belle-fille, Mlle Derbais, et cette femme de Langlois, intendant des finances, l'avait hérité de sa mère, Catherine de Goullons, laquelle avait eu trois maris : Michel Derbais, en premières noces, puis Varignon, maréchal-des-logis du roi, et puis ledit Le Laboureur, qu'elle n'avait pas eu le nouvel avantage d'enterrer. Jules de Goullons, sculpteur des Bâtiments-du-roi, avait construit sur partie d'une place de 1458 toises, adjugée à lui-même par le bureau de la Ville en 1714, cette maison, que M. de Bérenval, quand Dubois lui eut succédé en qualité de chevalier du guet, vendit à Dupuis, bourgeois de Paris.

Dupuis possédait aussi la propriété contiguë, qu'occupait Bardy, marchand de soie, et qu'avait aliénée en sa faveur Catherine de Goullons, dont le père, notaire et secrétaire du roi près la cour des Aides, avait fait élever la maison. Là Dupuis eut pour successeurs M. Noël Simon Desportes, liquidateur des rentes du clergé, puis M. de Guisy, puis Lamy, ancien négociant, lequel eut pour tenants, pendant le Directoire, Baudouin, marchand de chevaux, et Jarry, ci-devant notaire.

De plus, le n° 29 du boulevard, 20 sur la rue,

avait été donné à bail antérieurement à un autre chevalier du guet, Leroy de Rocquemont, par Pierre-Charles de Moncrif, docteur en Sorbonne, doyen et premier chanoine de l'église d'Autun, conseiller né aux États de Bourgogne, protonotaire du Saint-Siége et avocat en parlement : le père de ce propriétaire, garde des livres de la chambre des Comptes, lieutenant-des-chasses de Sa Majesté, avait acquis ladite propriété en 1730 de Desjardins, fondeur et sculpteur du roi, qui l'avait établie sur une portion du territoire adjugé aux mêmes Goullons. Moncrif, de l'Académie-Française, qui fut secrétaire du lieutenant-de-police d'Argenson, puis du prince-abbé comte de Clermont, avant de passer lecteur de la reine Marie Leczinska, n'habita-t-il pas cette maison, lorsqu'elle appartenait à sa famille ? Poète et musicien, il excella dans la romance, et il ne traita pas de l'art de plaire comme un aveugle eût parlé des couleurs. Il nous revient du moins que cet académicien à l'eau-rose vécut un bout de temps dans une maison voisine avec la D[lle] Mazarelli, courtisane à grandes aventures, qui lui dut de prendre le goût de la littérature. Elle présenta au concours de l'Académie un *Éloge de Sully*, qui ne remporta pas le prix, mais dans lequel se trahissait la collaboration de M. de Moncrif, trop femme lui-même pour qu'un pareil sujet fût dans ses cordes.

Quant aux chevaliers du guet, ils donnaient, de la rue Meslay, le mot d'ordre aux rondes de nuit, avant que la garde de Paris fît suite à l'institution tant de fois séculaire du guet, dont l'exercice avait été réglé l'an 595 par Clotaire II. Les parades de la nouvelle garde, créée et payée par le roi, avaient lieu sur le boulevard, sous les fenêtres du commandant : elle se composait d'une compagnie de cavalerie, comptant 3 maîtres, et de 852 hommes d'infanterie, sous le comman-

dement du chevalier Dubois. Ce dernier chevalier du guet repoussa avec énergie, le 24 août 1787, des agressions qui avaient pour théâtre sa propre rue, la place Dauphine et puis la rue Saint-Dominique. Le conventionnel Poultier habita, lui aussi, en 1793, le ci-devant hôtel du chevalier du guet, en tant que commandant de la gendarmerie.

De la même provenance était le terrain d'une maison, maintenant 27-18, adjugée, avec l'une des deux attenantes, au sculpteur Foliot, sur licitation poursuivie entre les héritiers de Nelle, menuisier des Bâtiments-du-roi, cessionnaire des Goullons. Nelle avait acquis également, mais des héritiers de Lalanne, autre menuisier, 45-36, où sa fille, Catherine Nelle, veuve de l'architecte Laudouin, eut pour locataire le comte de Jaucourt, et où la famille Samson de Sansal, branche de celle des bourreaux, devint propriétaire avant la fin du siècle. Après l'ancienne demeure de M. de Jaucourt vient un immeuble qui, comme les adjacents, a sa façade primitive sur la rue, ses derrières sur le boulevard : la respectable Mme Vignon, veuve d'un des architectes de la Madeleine, le tient de son père, Duboisterf, maître-maçon. Pierre Fixon, sculpteur, directeur de l'académie de Saint-Luc, posséda la maison d'ensuite, édifiée sur une place adjugée par la Ville à Nicolas de Saint-Martin en 1711. Dans l'hôtel subséquent, peignait et sculptait L. P. Danse, dont le père, marbrier, et la mère, née Hersent, avaient eu pour les précéder une dame Chavand, qu'une adjudication avait investie en 1738 des droits de Jean Pigalle. Le bureau de la *Presse des Écoles*, journal qui parut pendant six mois du règne de Louis-Philippe et que rédigeaient exclusivement des élèves de troisième, de seconde et de rhétorique, faisait son école buissonnière au second étage de cette maison, du côté du boulevard : les chefs de la

bande étaient Ferdinand Dugué, devenu le pathétique auteur de tant de drames, et le plus jeune de ses disciples, qui maintenant écrit le présent recueil. Quant au sol du café de Malte et des constructions contiguës, il avait été aliéné par le bureau de la Ville dès 1676, au profit des Saint-Genis frères : on y trouvait Fumée, baron de Boutelaire et lieutenant-général en Châtellerault, un demi-siècle plus tard, puis le limonadier Antoine Billard, après un autre demi-siècle.

En déchiffrant la musique de ce duo entre un boulevard et une rue, ne prenons-nous jamais une note pour une autre? La transposition, en cas de besoin, ne serait pas difficile. Si nous remplacions par un *tacet* les petits passages dont il nous faut chercher la place exacte, exception ne serait pas faite pour vous apprendre que Carpentier, fabricant d'étoffes, laissa à sa veuve l'une des maisons à double face de notre enfilade, après l'avoir acquise des Dailly, qui la tenaient des Roussel. Mais cette veuve eut pour voisine Mme Houillier, qui touchait de près Allegrain, et nous sommes aise de découvrir dans 19-10 l'ancienne habitation de ce sculpteur du roi, dont le ciseau déshabilla Diane et Vénus pour Mme Dubarry : il était fils du paysagiste Allegrain et mourut sans enfants sous le Directoire à 85 ans. M. Caubert, père du propriétaire actuel dudit immeuble, l'habitait déjà sous Louis XVI. Le menuisier Houllier avait pris des prévôt et échevins, un an après la mort de Louis XIV, 495 toises de terrain, tant pour lui que pour les Roussel. De l'autre côté d'Allegrain, Le Lorrain, ingénieur du roi, et ses frères, qui étaient prêtres, disposaient pour sûr d'un hôtel, mitoyen d'autre part avec un hôtel à l'abbé Bréolle; ils étaient neveux ou petits-fils du célèbre paysagiste, et ils avaient même eu dans leur famille un autre peintre Le Lorrain,

qui demeurait rue Meslay en 1729. Leur père, Robert Le Lorrain, sculpteur du roi, avait bâti sur un lot de concession directe, et cet élève de Girardon, maître de Lemoine et de Pigalle, avait décoré de statues le parc de Versailles. L'art a donc dominé, sous la sauvegarde armée de la police, sur la terrasse qui avait adouci, pour se peupler, les pentes de la butte, depuis qu'elle ne renforçait plus le Rempart, planté en promenade.

Mais comment distinguer le toit qui ne suffisait pas en ce temps-là à cacher les amours de la marquise de Vaubecourt avec le chevalier de Choiseul de Meuze? M. de Vaubecourt tenta en vain de ramener sa femme, dont les démarches inconsidérées affichaient une passion rebelle aux remontrances; les récidives rebutèrent tellement ce mari offensé qu'il finit par s'adresser au duc de Choiseul, le ministre, qui était aussi son parent de la main droite, en demandant l'autorisation de faire enfermer la marquise, dans l'intérêt du chevalier lui-même. Cette infidèle épouse ne craignait pas d'entretenir sa liaison coupable dans une maison peu éloignée de celle du chevalier du guet, peut-être même dans celle qui montre en face, rue Meslay, quelques sculptures du XVIIIe siècle. Qui sait si les péchés mignons de la marquise ne s'en allaient pas jusque-là braver les menaces du marquis?

Aussi bien les immeubles qui répondent aux chiffres impairs, en cette rue, sont pour nous de moins bon rapport que ceux qui leur font vis-à-vis. Toutefois le duc de Roquelaure ne manquerait pas de reconnaître en son ancien hôtel, n° 7, la rampe même de l'escalier et la grand'porte, qui donne rue Notre-Dame-de-Nazareth. De jolis bas-reliefs illustrent le 49, qui nous semble avoir été habité par Meslan, architecte du Vauxhall que le

chevalier Dubois a vu construire derrière le boulevard, à la hauteur de son hôtel. Jacob Desmalter, ébéniste en réputation sous Louis XVI et sous Napoléon, avait son atelier au 57, qu'occupe encore un fabricant de meubles. Sur la même rangée, un menuisier prenait en pension, sous l'Empire, toute la troupe d'acrobates et d'athlètes qui exploitait la salle des Jeux-Gymniques. Telle était la réduction transitoire du ci-devant Opéra, qui s'était bâti pour 300,000 francs en moins de trois mois. L'acteur Saint-Romain en fit bientôt le théâtre de la Porte-Saint-Martin, dirigé par M. Lefeuve sous la Restauration. Dans l'une des maisons à deux portes, l'une rue Meslay et l'autre boulevard Saint-Martin, Ducreux avait fondé, en regard dudit théâtre, un restaurant, qui s'y retrouve à l'enseigne du Banquet-d'Anacréon.

Un autre restaurant, que Deffieux tenait naguère au boulevard du Temple, occupe à l'angle de la rue de Bondy et du boulevard Saint-Martin un hôtel, plus que séculaire, où l'ambassadeur de Venise eut pour prédécesseur le maître-général, contrôleur et inspecteur des bâtiments de la Ville, garde ayant charge des eaux et fontaines publiques. Laurent-Destouches fut titulaire de cette charge après un Beausire, son beau-père, et avant Pierre-Louis Moreau, qui garda les fonctions, tout en changeant de résidence, et fut décapité en 1793. Mais ce n'est pas ici le cas de revenir à un axiome dont le chevalier de Choiseul devait faire bien mieux les honneurs à la marquise de Vaubecourt : *bis repetita placent*. Notre monographie de la rue de Bondy parle déjà du théâtre de la Porte-Saint-Martin et de celui de l'Ambigu-Comique, ainsi que des maisons intermédiaires et de celle Deffieux, qui n'appartiennent pas exclusivement au boulevard Saint-Martin. La chaussée de ce boulevard a été creusée de telle façon, en

l'année 1850, que ses deux contre-allées forment à leur tour deux terrasses, prudemment bordées de parapets.

Sur le versant aux deux théâtres nous avons vu Paul de Kock à sa fenêtre. Mais c'est probablement sur l'autre qu'il faut chercher l'ancien refuge de Béranger, éloigné de la rue Saint-Nicaise par l'explosion du 3 nivôse an IX. L'attentat qui avait mis en si grand péril les jours du premier-consul, dans cette rue, avait coûté la vie à huit personnes, en avait blessé vingt-huit autres, et plus de quarante maisons s'en étaient ressenties, tant d'ébranlées que d'endommagées.

Rue du Temple. (1)

Bureau des Gabelles : — situé dans le milieu du XVIIe siècle au n° 20 d'a-présent.

N° 22 : — appartient à Jean Goussu en l'année 1407 ; à Gilles de La Vigne, tapissier, en 1633 ; à Pierre Lallier, en 1696 ; au marquis de la Maisonfort, capitaine des vaisseaux du roi, en 1718 ; à Canet Du Guay, lieutenant-général honoraire de la connétablie et maréchaussée de France, en 1752.

Maison de la Tourelle : — Guichard Courtin, bourgeois de Paris, 1555 ; Le Boullenger, trésorier de France à Bordeaux, 1620 ; F. Turpin, chirurgien de Monsieur, frère du roi, 1635 ; Ch. Turpin, 1653 ; Jolly, maître-chirurgien, 1685 ; Claude Rousseau, marchand de vins, adjudicataire en 1689. Par conséquent, le marchand-de-vin qui occupe ce coin de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, rapporte à juste titre, par une inscription, la fondation de son établissement à l'année 1690 : c'est de bon augure pour son vin. Le débit du rez-de-chaussée n'empêchait pas la veuve de Trumeau, payeur de rentes, d'habiter au-dessus dans le siècle suivant : après Rousseau, la maison

(1) Notice écrite en 1860. L'ouverture de la rue de Turbigo et de la nouvelle place du Château-d'Eau n'avait encore ni motivé ni occasionné pour la rue du Temple un élargissement qui s'est étendu à beaucoup plus de longueur qu'elle n'en perdait à cette innovation. Les deux rues latérales du nouveau marché du Temple s'y tiennent, comme un côté de celle de Bretagne, naguère de la Corderie, et un côté de celle Réaumur, qui aborbe l'ancienne rue Phélypeaux, à distance respectueuse de l'alignement de 1860.

de la tourelle avait été acquise par J. Patu, bourgeois dont le frère, secrétaire du roi, avait hérité; leur nièce, Catherine Patu de Fontenilles, avait eu à son tour pour héritier son cousin, Patu des Hauts-Champs, vendeur de Trumeau. A cet angle finissait la rue Barre-du-Bec, commençant rue de la Verrerie et annexée à celle du Temple en 1851 : l'abbé du Bec, outre qu'il a nommé aux deux cures de Saint-Jean et de Saint-Gervais, a eu sa barre, c'est-à-dire la justice de son fief de Paris, bien que son abbaye de bénédictins avoisinât Bernay en Normandie.

Les Rotrou et les Rambuteau. — Peu ou prou doit rester d'une propriété de la rue du Temple, dont une plus petite dependait rue du Plâtre. Voulez-vous un extrait de leurs états de service? Bail à cens perpétuel, consenti par le grand-prienr, seigneur du Temple, pour le terrain d'icelles et de plusieurs autres contiguës, le 24 mai 1458, à Ravault Le Danois, *général des monnoies du roi*, que remplacent comme propriétaires : Albin Lainé, puis Aug. de Pomereu, seigneur de La Bretèche, mari d'Agnès Lainé, puis Richemont; Hardy, directeur des finances, 1660, puis ses créanciers; Pierre de Rotrou, conseiller d'État, maître-d'hôtel ordinaire du roi et frére du poëte, acquéreur en 1685; J.-B.-R. de Rotrou de Sandreville, un des fils de Pierre; Claude Barthelot de Rambuteau, lieutenant-colonel au régiment de Conti, lieutenant de roi à Mâcon, lequel a épousé en 1722 Marie-Marguerite de Rotrou, fille du précédent; Barthelot Dornay, marquis de Rambuteau, seigneur d'Écusse, major au régiment de Conti, et le chevalier de Rambuteau, tous les deux fils du lieutenant-colonel, qui d'ailleurs est l'un des ancêtres du comte de Rambuteau, préfet de la Seine sous Louis-Philippe.

Les Filles de Sainte-Avoye : — couvent d'ursu-

lines fondé en l'année 1622 au second coin de la rue Geoffroi-Langevin, avec une chapelle dédiée à cette sainte. La section de la rue du Temple comprise entre les rues Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et des Vieilles-Haudriettes, n'a cessé de s'appeller Sainte-Avoye qu'en 1851; mais elle s'était dite *grand'rue du Temple* avant l'établissement de ces religieuses.

Hôtel de Saint-Aignan: — bâti sur le plan de Le Muet pour Claude de Mesmes, comte d'Avaux, qui vraisemblablement le laisse à son fils; vendu ensuite à Beauvillier, duc de Saint Aignan, ami de Fénélon, chef du conseil des finances, précepteur du duc de Bourgogne, démissionnaire de sa charge de premier gentilhomme de la chambre en faveur de son gendre, le duc de Mortemart, et mort en 1714, à qui sa veuve survécut vingt années. Une inscription désigne cet hôtel, qui respire encore la grandeur, au plus épais de l'atmosphère exclusivement industrielle qui n'étouffe pas tous ses souvenirs; il a été la mairie du VIIme arrondissement.

Hôtel de Mesmes. — Les bureaux des Droits-Réunis y paperassaient, sous la direction de Français de Nantes, au temps de l'Empire; ceux de la recette-générale des finances, quand M. de Vergennes en présidait le conseil, et ceux de la banque de Law, mais peu de temps, sous la Régence. Dès-lors, par conséquent, ce n'était plus l'hôtel du premier-président Antoine de Mesmes, membre de l'Académie-Française, qui n'avait pas craint de présenter au régent des remontrances du parlement, si hostiles au système de Law qu'elles avaient eu l'exil pour réplique. Des Montmorency précédaient Antoine de Mesmes, dont l'aïeul avait résidé vis-à-vis et dont nous avons vu rue de Braque le petit hôtel, attenant à celui que voici. Le connétable Anne de Montmo-

rency y mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Saint-Denis. L'hôtel avait été, pour commencer, un séjour du duc d'Orléans, avec plus d'étendue, et Henri II y avait été reçu : il n'en fallait pas davantage pour le dire un logis du roi.

Hôtel de Montmor. — C'est le nom accolé sur le plan de Gomboust à cet immeuble d'en face la rue de Braque, dont pour nous la grande porte, entre deux pavillons, et les sculptures sentent encore la qualité. Concluons-en que le maître du logis, au commencement des guerres de la Fronde, n'était pas le Montmor, décrassé du nom de Le Tellier, qu'on représente comme s'étant élevé par la finance sous Colbert, après avoir été receveur du marché des bœufs à Sceaux, avec 800 livres de gages. Une seigneurie de Montmor fut vendue, mais un siècle après, à Loppin, président au parlement de Dijon, par les Gigault de Bellefond. La maison de la rue du Temple passait alors hôtel de Montholon entre les mains d'un descendant des gardes-des-sceaux de ce nom, après avoir été hôtel de Rochechouart. Il se pouvait même qu'un hôtel de Caumartin, connu par-là en 1713, eût été le même.

Hôtel Sainte-Avoye: — dénomination d'hôtellerie, qui s'est rapportée au 76.

Les Descendants du Valet-de Cœur. — Au deuxième angle de la rue des Vieilles-Haudriettes, dite aussi de l'Échelle-du-Temple, à cause d'une échelle, sorte de pilori, qui marquait à cette encoignure la juridiction de la commanderie du Temple, Lahire, bourgeois de Paris, vendait du vin en gros, à l'image de la Croix-Blanche, sous Louis XV. La maison lui venait de son père, docteur en médecine et associé de l'académie des Sciences, ayant un frère architecte du roi. Magistrats, avocats et médecins d'à-présent,

saluez des ascendants du père Lahire, que vous avez connu à la Chaumière, bal impossible à remplacer ! Des ancêtres que ce bon Lahire pouvait avoir, on ne citait que le valet-de cœur : en voici d'autres plus sérieux, par conséquent moins populaires que le premier et le dernier d'une race qui pourrait être la même. Elle aurait commencé par rendre la raison, sous les auspices d'Odette, à un roi fou, mais fini, au contraire, par affoler une génération nombreuse d'étudiants, qui s'amusait plus qu'aucune autre. Le Lahire de l'Histoire, le vaillant capitaine qui avait combattu à côté de Jeanne d'Arc, eût désavoué jusqu'aux Agnès Sorel de la Chaumière ; mais il aurait pu répéter aux jeunes gens des écoles que le plaisir éloignait trop de l'étude : — Impossible de perdre plus gaiement son royaume !.... Du reste, le Lahire du Bal faisait la police des quadrilles et n'y tolérait pas tous les écarts. Sa rudesse étonnait parfois, bien qu'elle se pût justifier par l'ancienne signification du mot *la hire*, qui exprimait en vieux françaïs le grognement d'un chien en colère. Ce bonhomme cumulait, sans que tout le monde le sût : le matin et les jours de pluie il n'était que marchand de vin en fûts, comme son aïeul, et il passait l'hiver à l'Entrepôt ; il en sortait à l'état de bourgeon, quand s'annonçaient les premières feuilles, afin d'afficher le printemps et l'ouverture de la Chaumière. On ignorait surtout que Lahire, en sus de ses deux professions, fût de moitié dans l'exploitation d'une pension de vraies demoiselles, que tenait sa sœur, au Marais !

Impasse de l'Échiquier. — A l'entrée de ce cul-de-sac, qui avait été la ruelle de la Tour-du-Noyer, puis du Mûrier, une maison portait l'enseigne du Dauphin et appartenait à la famille de Perrot, maître-des-comptes : le 106 de la rue du Temple. La communauté de Sainte-Marie-du-

Temple disposait de l'autre maison d'encoignure, à l'image de l'Échiquier, quand Machault, maréchal-de-camp, propriétaire rue du Grand-Chantier en lieu et place de son père le garde-des-sceaux, voulut faire revivre un droit de passage, tombé en désuétude depuis le changement de la rue en cul-de sac. Une protestation fut rédigée par ladite communauté, qui se composait de MM. Laquesnoy, vicaire-général du diocèse de Vence, prédicateur ordinaire du roi, cure; Drépaud, conventuel de la vénérable langue de Provence, procureur; Ricard, conventuel de ladite langue; Desvallettes, ancien commandeur de Carantoir et Parrien, conventuel de la vénérable langue d'Auvergne.

Sous Louis XVI : — Mayssat, conseiller au parlement, avait le n° 114 actuel; — Monginot, maître-des-comptes le 118; — un épicier, le 128, où l'avaient précédé une Trudaine et le chancelier Voysin; — Montessuy, agent du roi de Prusse, le 134, dont l'emplacement avait été baillé à cens par le grand-prieur et MM. de Malte en 1620 à Parent, lecteur du roi en l'université; — Deboisneuf, receveur de la capitation de la cour, le 148, acheté de Mme Chassepot de Beaumont.

Fouquet. — Gomboust, en 1652, marquait aux nos 101 et 103 de ce temps-ci la résidence de Fouquet, qui n'était encore que procureur-général au parlement. La protection de la reine-mère ne l'appela que l'année suivante à l'administration des finances.

Les Carmélites. — Celles qui disposaient du n° 113 de notre rue n'étaient autres que les carmélites de la rue Chapon. L'hôtel de l'évêque et du chapitre de Châlons avait été cédé à ces dames en 1619; mais elles en avaient augmenté depuis les dépendances, et tout ce qui séparait

la rue Montmorency de la rue Chapon leur appartenait.

D'Argenville. — Les amateurs connaissaient rue du Temple, près la rue Pastourel, le cabinet de tableaux et d'histoire naturelle réuni par M. d'Argenville. Cet auteur d'un *Voyage pittoresque de Paris* n'était plus qu'honoraire en 1739 comme maître-des-comptes.

Le marchand-de-vin Baroche : — il détaillait sa marchandise au coin de la rue Pastourel, sous l'avant-dernier règne de l'ancien régime, et un membre de la même famille se livrait en même temps au même commerce dans la rue Saint-Martin, nº 215 actuel. De l'un des deux descend M. Baroche, qui a su faire son chemin au barreau, avant que ce fût comme homme politique. Un autre de ses ascendants fut dans le commerce de la literie, rue Traînée-Saint-Eustache ; un autre encore, payeur de rentes de l'Hôtel-de-Ville.

Les Vinaigrettes : — petit nom qu'on donnait aux brouettes, véhicules qu'il ne faut pas confondre avec les chaises-à-porteurs : celles-ci se portaient, celles-là roulaient. Une seule personne pouvait y prendre place, et un homme de trait s'y attelait au moyen d'un brancard. On trouvait des brouettes à diverses stations il y a cent ans ; mais le grand bureau en était 153, rue du Temple. Poisson fils, comédien, prend un jour une brouette, par un temps de pluie massacrante, pour aller du Marais à la Comédie : moyen de transport médiocrement expéditif, mais préservatif très-probable contre l'eau qui tombe et la boue. Le véhicule se traîne ce jour-là plus lentement encore qu'à l'ordinaire, et l'acteur de s'en plaindre. — Est-ce ma faute? répond en colère l'homme attelé : j'irais plus vite si j'avais un pousseur ! — Il fallait donc le dire, reprend Poisson, qui a déjà mis pied à terre.... Et le voilà qui pousse

la vinaigrette; en cet équipage il arrive crotté et mouillé, mais plus vite : le limonier n'en pouvait plus !

Le Temple — Après la fin tragique des templiers et la suppression de leur ordre, le Temple fut donné aux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, plus tard chevaliers de Malte, qui en firent la maison provinciale du grand-prieuré de France. Ordinairement le grand-prieur, qui devait à sa commanderie la seigneurie du fief du Temple, était choisi parmi les personnages les plus haut-placés du royaume. Le duc de Vendôme y commandait quand les *dîners du Temple*, dont l'Anacréon était Chaulieu, donnèrent lieu au dicton : *boire comme un templier*. Ce grand-prieur avait eu assez de dettes pour ne toucher que 6000 livres de pot-de-vin de l'hôtel acheté par Louis XIV, qui en faisait la place Vendôme : les 200,000 livres, prix principal de l'acquisition, avaient été payés à des créanciers. L'enclos du Temple étant lieu de franchise et d'asile, comme l'hôtel du grand-prieur, ni apprentissage ni maîtrise ne s'y demandait à l'artisan, et le débiteur s'y mettait à l'abri des poursuites du créancier. A la construction de la Rotonde présidait en 1788 M. de Crussol, bailli du Temple; elle comporte encore au-dessus du cercle de ses boutiques des petits logements où se réfugièrent d'abord certains particuliers traqués par les huissiers et qui ne couraient même aucun danger dans le jardin du Temple, bien qu'il fut public en été. Chapelle et d'Assoucy avaient eu leur cabaret favori au Chêne-Vert, près ce préau du Temple. La vieille tour qui servit de prison à Louis XVI, puis à d'autres prisonniers d'État, disparaissait en 1811, et le reste des anciens bâtiments ne s'appropriait qu'avec de grands changements au ministère des Cultes. Des religieuses s'y installèrent en 1814, sous les

auspices de la princesse de Condé, ancienne chanoinesse de Remiremont. Puis ce couvent du Temple fit retour encore à l'État, et il n'en survit plus qu'un ou deux des arbres du square.

Mme Dubarry. — Une façade-pompadour distingue une propriété contiguë à l'ancienne église des filles de Sainte-Elisabeth, dont l'établissement donnait aussi rue du Vert-bois, et les pères de Notre-Dame-de Nazareth occupaient l'autre encoignure de cette rue. La maison aux sculptures a été habitée par Mme Du Barry. On est donc étonné d'apprendre qu'une porte y communiquait avec l'église, comme si la supérieure y eût fixé sa résidence; mais cette porte ne conduisait qu'à une tribune pour entendre la messe, et il s'en faut de beaucoup, comme on sait, que la favorite royale ait passé sa vie rue du Temple, où d'autres personnes devaient être à sa place. Au reste, quand Louis XV eut cessé de vivre, elle fut reléguée à l'abbaye du Pont-aux-Dames, près Meaux, et lorsqu'elle put en sortir, avec une pension sur la cassette du roi, petit-fils de Louis XV, l'habitude qu'elle y avait prise accomplir tous les devoirs religieux ne se perdit plus. M. de Rougemont, auteur dramatique, a passé au second étage de cet immeuble les derniers lustres de sa vie.

Hôtel des Bains : — maintenant Bains-Turcs, nº 178. On s'y baignait déjà au meilleur temps de Mme Dubarry. Mme Lebœuvre jouissait alors d'un bail emphytéotiqnement consenti par le grand-prieur de France, commandeur du Temple, avec cette maison pour objet, bien qu'elle dépendît encore de l'enclos du Temple, comme l'hôtel Boufflers, l'hôtel de Guise et d'autres maisons du pourtour.

Jean Beausire : — architecte, contrôleur-général des bâtiments et fontaines publiques. L'ordre de

Malte lui avait livré par échange, avant la fin du XVIIe siècle, un grand terrain entre les Filles-du-Calvaire et la porte du Temple. De cette concession provenait le territoire de trois propriétés que les créanciers de Jean Beausire avaient vendu aux La Ferté pour y bâtir : 190, 192, 194.

Le président Meslay. — Vous voyez ce qui reste de son ancien hôtel entre la rue Meslay et le Boulevard ; mais il en eut une autre rue du Sentier. La cour des Comptes lui laissant des loisirs, il s'amusait le plus possible et fréquentait les coulisses des théâtres. M. Rouillé de Meslay fut même surpris un jour en flagrant délit de galanterie, dans une loge de l'Opéra, pendant une répétition, et il avait pour complice de sa faute Mlle Laguerre, qui n'était encore que fille des chœurs. Informé de la contravention, le sieur Rebel, directeur, s'en fâcha rouge. Il paraît que ses successeurs n'y regardent plus de si près : la moitié de leurs loges correspondent à des cabinets particuliers, qui sont de véritables alcôves, avec un sopha, des rideaux, le demi-jour et et l'accompagnement adouci de la musique.

Michel de l'Hospital. — En regard de l'hôtel de Meslay on en fait remonter un autre, visible sur le plan de 1714, jusqu'au chancelier de l'Hospital. Ce sage, qui résigna les sceaux pour n'être pas complice de la Saint-Barthélemy, faillit en être une des victimes, bien que retiré dans sa terre de Vigeay, près d'Etampes. Des poésies latines font parties de ses *Œuvres*.

Paphos. — Le jardin de l'hôtel de l'Hospital, qui s'étendait le long du Cours, devint en grande partie celui de Paphos. Brigard y bâtissait en 1795 la maison destinée aux salons de jeu de cet endroit public, où pouvaient être pris tous les plaisirs. Paphos était la Folie-Beaujon du Directoire.

La Porte du Temple. — Le Temple, lors de sa fondation au siècle XII, n'était pas encore dans Paris. Mais la porte du Temple avoisinait déjà la rue Meslay, dite du Rempart, lorsque, contrairement à celle du Temple de Janus, qui ne s'ouvrait pas en temps de paix, nos guerres de religion la tinrent fermée de 1564 à 1606. L'état de cette porte était tel qu'il fallut la reconstruire, peu après la réouverture. Elle était protégée par un large fossé et un bastion, ouvrage extérieur. Sa démolition date de l'année 1684.

Rue de la Folie-Regnault, rue de Mont-Louis,

NAGUÈRE

des Rats, rue de Mercœur,

FAISANT NAGUÈRE PARTIE DE CELLE

des Murs-de-la-Roquette, et rue des Boulets,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

de la Muette. (1)

La censive du grand-chambrier de France s'étendait à 8 rues de Paris dans le milieu du XVIIe siècle; elle pesait aussi, dès le règne de François Ier, sur un lieu qui devait, en-dehors de la ville, sa dénomination à une *muette*, loge d'un garde de bois, ensuite villa, présentement masure et n° 31 rue de la Muette. Cette rue, en 1713, séparait l'une de l'autre deux barrières de Paris, celle de la Croix-Faubin, sur le chemin de Charonne,

(1) Notice écrite en 1860. La rue des Rats dont nous y parlons était encore la seule *intra-muros* de son quartier; elle a pris ultérieurement le nom de l'ancien domaine de Mont-Louis, dont le cimetière du Père-Lachaise était sorti. La suite de cette rue s'appelle encore des Rats, mais ne fait partie de la ville que depuis le dernier agrandissement de celle-ci. Le nom de la duchesse de Mercœur, fondatrice du couvent de la Roquette, n'était pas encore attribué à l'une des branches de l'équerre que formait la rue des Murs-de-la-Roquette. Celle de la Muette fait maintenant partie de celle des Boulets, comme la Petite-Rue-Saint-Denis. Les rues de La Vacquerie et Gerbier sont aussi de création récente dans celle de la Folie-Regnault.

et celle de la Roquette, qui se présentait près de ladite Muette. La veuve de Théodon, sculpteur du roi, instituait en ce temps-là au faubourg Saint-Antoine une petite communauté religieuse, qui s'établit six ans plus tard rue de la Muette, sur un point où deux archers de la ville avaient distinctement leur logis respectif. Les sœurs de Sainte-Marthe s'y vêtissaient de noir, coiffure comprise, et instruisaient des filles pauvres; elle ne faisaient point de vœux; leur supérieure portait le titre de sœur première. La maison de Sainte-Marthe se trouvait sur la droite, à-peu-près à la même distance de la rue de Charonne que de la rue de la Folie-Regnault actuelle. Cette dernière, qui commence à la rue de la Muette, s'y reliait par un arc de la rue des Murs-de-la-Roquette, qui bordait la muraille, aussi peu tirée au cordeau, du couvent hospitalier que la duchesse de Mercœur avait fondé à l'hôtel royal de la Roquette. En l'année 1427me, l'évêque de Paris avait son pressoir contigu à celui du chapitre et à la Folie-Regnault, nouvelle maison de campagne, qui dépendait de sa censive. L'endroit s'appelait même les Champs-l'Evêque avant que l'épicier Regnault y eût semé cette villa; elle fut la graine d'un hameau, et la récolte garda le nom de la semence. Les jésuites se rendirent acquéreurs de la maison de campagne pas plus tard que le 11 août 1626, et ils y annexèrent successivement plusieurs terres. Cette Folie-Regnault n'était déjà plus qu'un quartier du domaine récemment titré le Mont-Saint-Louis, et par abréviation Mont-Louis, quand le père François d'Aix, dit Lachaise, l'arrondit au moyen d'enclaves que lui permettaient d'acheter les libéralités de Louis XIV, dont il était le confesseur. Ce roi, d'ailleurs, connaissait le domaine depuis l'âge de 14 ans; Mazarin l'avait amené chez le seigneur de Charonne, tout près de Mont-Louis, pour assister, du

haut de la terrasse d'un pavillon, à celle des batailles de la Fronde qui se livrait au faubourg Saint-Antoine le 2 juillet 1652. Le père que Louis XIV eut trente-quatre ans pour directeur de conscience, était si dévoué à son ordre qu'il en devint le provincial ; il ne s'imposait pas par le génie, mais il était maître de philosophie, membre de l'académie des Inscriptions, doux et patient, porté à l'obligeance, et de sa bonhomie savante découlait son autorité. Comment ne pas attribuer à son influence la révocation de l'Édit de Nantes, la condamnation ultramontaine de Fénélon, les poursuites exercées contre les jansénistes, qui n'étaient pour lui que des révolutionnaires, la disgrâce de Mme de Montespan et le mariage de Mme de Maintenon? Lachaise, qui s'était retiré à Mont-Louis, avait ses 85 ans en 1709 et n'alla pas plus loin. Cette propriété, dont la compagnie demeura en possession, n'avait fait que s'agrandir depuis le règne de Louis XIII; Germain Brice en disconvenait à tort dans le passage suivant :

« Du labyrinthe du Jardin-du-Roi on distingue très-aisément le château de Bercy, le château de Vincennes et la magnifique maison de Mont-Louis, avec ses vastes jardins, dans une des plus heureuses situations qui se puisse désirer, que le roi Louis XIV a donnée aux jésuites, qui s'en servent comme d'une maison de plaisance. »

Un arrêt du 31 mars 1763 abandonna à des créanciers de la compagnie de Jésus, bannie de France, la maison, le jardin et les bains de Mont-Louis, vendus 63,100 livres à leur profit le 31 août de la même année. Des constructions nouvelles parachevèrent le morcellement de la propriété, dont sortait, en outre, le terrain ultérieurement converti en cimetière du Père-Lachaise.

Sous la Régence, la rue de la Folie-Regnault

ne comptait que huit maisons à l'Est, et c'était le côté de Mont-Louis : la huitième et dernière à partir de la rue des Murs-de-la-Roquette, qui décrivait une courbe en cet endroit, avait pour habitant Dargant, bourgeois de Paris, qui en était propriétaire. Les huit avaient pu se détacher de la campagne des jésuites longtemps avant la division du reste. Plus tard, sous le règne de Louis XVI, lorsqu'on entrait rue de la Folie-Regnault par la rue de Saint-André, absorbée en 1818 par le prolongement de celle de la Roquette au-delà de son ancien couvent, les maisons ou pièces de terre qu'on avait à main droite appartenaient :

La 1re au sieur Thiboust; la 2me au sieur Robineau; la 3me aux héritiers Prieur ; la 4me au sieur Meaux ; la 5me à M. de Luynes ; les trois suivantes au sieur Faucheux; celle d'après au sieur Méreuse, puis une grande à Mme veuve de Luynes.

Nous savons d'autre part que ladite dame avait un grand terrain rue des Rats et rue des Murs-de-la-Roquette, et que le vicomte de Luynes se trouvait simultanément propriétaire dans cette dernière, où M. de la Chambre l'était de six lots. Presque tout, si ce n'est tout, avait dû faire partie de Mont-Louis, qu'on rapportait alors à la rue Saint-André et dont nous revoyons, en effet, l'orangerie, ainsi qu'un pavillon, aux nos 188 et 192 de la rue de la Roquette. Un autre pavillon, une porte et d'autres restes sont plus spécialement de la Folie-Regnault aux nos 138, 140 et 142 de la rue des Amandiers-Popincourt (1). La ferme de la villa des jésuites était probablement aux nos 16, 18 et 20 de notre rue de la Folie-Regnault,

---

(1) Maintenant ajoutée à celle du Chemin-Vert.

laquelle n'était naguère pas plus éclairée que pavée entre les rues de la Muette et de la Roquette. Celle des Murs-de-la-Roquette n'avait rien de plus et se fermait même aux deux bouts. La rue des Rats rappelle, comme celle d'Aunay, l'une des Barrières de la ville qui s'établirent sous Louis XVI; seulement on a eu tort d'oublier l'apostrophe sur l'estampille qui porte : *rue Daunay*.

Rue Lhomond,

NAGUÈRE

des Postes. (1)

Le Grand-Braque. — *La Souche.* — *Le Couvent de Sainte-Aure.* — *Le Cabinet de Mlle Biheron.* — *Les Sœurs de la Croix.* — *Saint-Pierre.* — — *L'École de Sainte-Geneviève.* — *Le Séminaire du Saint-Esprit.* — *Le Géographe et l'Oiseleur du Roi.* — *Les Dames de la Présentation.* — *Les Dames de Saint-Michel.* — *Oudry.* — *Le Jeu-de-Paume des Buttes.* — *Le Clos des Poteries et celui des Métairies.* — *Les Postes.* — *L'Estrapade.* — *Les Falots.*

Une maison, avec un jeu-de-paume, qui répondait à l'enseigne du Grand-Braque-Latin, appartenait à l'Hôtel-Dieu, puis, en l'année 1602, à Charles de Saint-Vaast, notaire, et ensuite à De Luynes, marquis de la Coudraye, puis à Rousseau des Bordes, bourgeois, et, en 1743, à la famille de Mollet, maréchal-des-logis de la reine, petit-fils de Mollet, horticulteur de Henri IV et de Louis XIII. Le 26 de la rue des Fossés-St-Jacques et le 1 de la rue des Postes ne nous représentent qu'en partie le Grand-Braque. Le jeu-de-paume s'était étendu probablement jusqu'à

(1) Notice écrite en 1864. La rue des Postes n'était pas encore sous le patronage de Lhomond, célèbre auteur d'ouvrages élémentaires, ancien principal du collège d'Inville et professeur au collège du Cardinal-Lemoine.

la rue des Irlandais, et, en tout cas, à la place d'une maison dont l'hôpital du Saint-Esprit était propriétaire à la fin du XVIIe siècle, puis Jacques Costil, sieur des Vallons, dès 1663. A cette dernière date, la veuve Horas disposait d'une propriété contiguë, arborant l'image de Saint-Roch, et, un siècle après, c'était Boisle, conseiller aux Eaux-et-Forêts. Plusieurs maisons séparaient de ladite enseigne celle de la Souche, signe particulier d'une maison avec jardin à la première encoignure d'une rue dont la seconde encoignure, à la Pantoufle, était un ancien jeu-de-paume, suivi de la Fenêtre-rouge, de La-Rivière et du Grand-Reître.

Les religieuses de l'Immaculée-Conception occupent depuis dix années, aux n°s 27 et 29, des dépendances de l'ancienne communauté de Sainte-Aure, établie rue Neuve-Sainte-Geneviève, et les bouchers du faubourg Saint-Jacques y avaient eu leur abattoir avant la fondation de ladite communauté.

Du même côté de notre rue, un cabinet d'anatomie artificielle s'ouvrait tous les mercredis, sous le règne de Louis XVI, et, circonstance assez curieuse, une femme avait la direction de ce musée, Mlle Biheron!

Au 6, du côté opposé, vous sonneriez chez les sœurs de la Croix, et non plus chez les dames de Saint-Michel, dont la maison de correction paternelle a changé de place depuis quelques années. En 1817 il a été créé, pour les jeunes filles dont on voulait faire des repenties, un refuge dans ce local, qui, sous l'ancien régime, dépendait d'un couvent de la Visitation-de-Sainte-Marie, principalement accessible par la rue Saint-Jacques. Rendez au 10 l'image de Saint-Pierre, que lui ont connue Jacques Lucas, Apolline Largillière, veuve de François Vouet, Jean de Laistre et la marquise de Montsalles, de 1608 à 1719.

Largillière et Vouet, deux grands noms qui ne se suivent pas de moins près dans l'histoire de la peinture!

Celui de Mézerai vous attend à l'école de Sainte-Geneviève, où des jésuites préparent pacifiquement, sous la direction du père Pillon, des recrues d'officiers aux écoles militaires. Fils d'un chirurgien de village, l'historien Mézerai avait pour frère aîné Eudes, prêtre de l'Oratoire, qui fonda la communauté des eudistes, et pour cadet un habile accoucheur. Ce dernier eut le courage, assez rare aujourd'hui, de s'opposer à la démolition d'une vieille tour, la tour de l'Horloge, à Argentan; mais le gouverneur de cette ville, afin de rappeler l'accoucheur à la modestie de son état, lui demanda: — Qui donc êtes-vous? — Nous sommes trois frères, répondit-il, tous trois adorateurs de la vérité. Le premier la prêche; le second l'écrit, et moi je la maintiendrai au péril de ma vie.... Les eudistes, prêtres séculiers de Jésus et de Marie, dirigeaient les études des séminaristes de Caen, de Coutances et de Rouen, avant de se multiplier dans d'autres villes et d'avoir à Paris leur maison-mère. Celle-ci fut d'abord rue Quincampoix; mais, dès 1672, la veuve de Paul Bain donna la nue-propriété d'une maison et de quatre arpens, rue des Postes, à l'image de la Tourette, dont les pères prirent possession trente ans après. De fondation, leur établissement était une hôtellerie ecclésiastique, en même temps que le séminaire d'une congrégation autorisée. Toussaint Le Beurrier, théologien et missionnaire distingué, d'économe devint supérieur vers 1758, avant de retourner à Rennes, directeur du grand séminaire. Le 15 ventôse an VI vente de la maison des ci-devant eudistes, dans laquelle des visitandines précédèrent ensuite les jésuites; l'école de Sainte-Geneviève exploite aussi les anciens bâtiments du

Séminaire Anglais, ouvert sous les auspices du grand roi et sous l'invocation de saint Grégoire-le-Grand en 1687, dans une propriété offerte à une communauté d'ecclésiastiques réfugiés d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, par Jean Pétau ou Pétaw, prêtre. Le supérieur Rigby, qui succédait à Charles Howarel, espérait bien lui-même des successeurs; mais le Séminaire Anglais fut supprimé à la Révolution, comme établissement religieux, et ne bénéficia de sa qualité de fondation étrangère que sous le Consulat, qui restitua à la réunion des communautés et collèges anglais, écossais et irlandais, ceux de leurs biens confisqués qui n'étaient pas aliénés.

J.-A. de Mauvilain, Feydeau, Davissonne et De Montgirault, ainsi s'étaient appelés sous Louis XIII et Louis XIV les prédécesseurs du séminaire du Saint-Esprit, acquéreur dans la rue des Postes en l'année 1731. M. Bouic était le supérieur de cette communauté ecclésiastique, établie depuis vingt-sept ans rue des Cordiers par l'initiative de Poullart-Desplaces, et ce dernier, jeune prêtre du diocèse de Rennes, avait recueilli lui-même des aumônes pour nourrir ses premiers élèves. On y formait aux sciences et aux vertus sacerdotales des sujets appelés à remplir des postes peu recherchés, tels que des vicariats de campagne, la desserte des hôpitaux et les missions. Une rente de 1000 livres, votée par l'assemblée du Clergé de France; une pension de 600 livres sur les grandes-aumônes du roi et de 400 sur sa cassette; 44,000 livres léguées par Le Bègue, prêtre de Saint-Médard, et puis quelques libéralités du duc d'Orléans, de M[mes] de Chevreuse, de Beauvillier, de Lévis et de plusieurs autres personnages, telles sont les ressources du séminaire pour s'installer convenablement dans la propriété de M. de Montgirault, ainsi que dans deux adja-

centes, où il a fallu bâtir. Les services que rendent les spiritains, et surtout dans les colonies, font plusieurs fois augmenter leurs pensions, et il leur est donné jusqu'à 400,000 livres de capital, pris sur les biens des célestins sécularisés. Mais que d'élèves ne faut-il pas compter, pour en tirer avec discernement des prêtres consacrés aux missions de la France et des îles, du Canada et de l'Acadie, de la Chine et des Indes ! Comment les petits-collets, dans un collége ecclésiastique, coûteraient-ils moins cher que les chevrons au régiment? Aussi bien Jacques Duclos, membre et procureur de la communauté, se trouve-t-il, pour tout de bon, en 1760, vis-à-vis de créanciers dont le mécontentement s'exprime sur papier timbré. Le roi, auquel on demande des sursis aux poursuites, préfère payer les dettes du séminaire, en prélevant 3,000 livres de rente, pendant vingt ans, sur un bénéfice en Artois, l'abbaye de Vigogne. L'année suivante, M. Dosquet, ancien évêque de Québec, se fait un devoir d'offrir par gratitude un bien de campagne à Sarcelles, dont le revenu s'élève à 1,000 écus. Malgré ces libéralités, il faut diminuer d'un tiers le nombre des séminaristes et se contenter encore de la chapelle provisoire. Mais Chalgrin en dessine une autre, avec emplacement réservé pour la bibliothèque au-dessus de la nef, et la première pierre est posée par M. de Sartines, ministre de la Marine, le 22 novembre 1769; puis Duret décore le fronton de ce bas-relief qui représente des missionnaires instruisant et baptisant des nègres. Les dépenses de reconstruction coïncident malheureusement avec une cherté relative des vivres qui rend plus rares encore les aumônes, fonds de roulement de l'institution. Et les huissiers de revenir à la charge. Des sentences n'ont-elles pas été obtenues? Les saisies pratiquées sur le mobilier en annoncent

la vente prochaine. Force il y a donc d'autoriser les directeurs du séminaire, le 1er janvier 1773, à vendre partie des contrats de rentes appartenant à leur congrégation, à la charge de justifier, près de l'archevêque de Paris, du paiement intégral des dettes, qui, de nouveau s'élèvent à 20,000 écus. Les spiritains, à ce prix, gagnent du terrain; de nouvelles contrées sont ouvertes à leurs prédications évangéliques, dans la Guyane française et au Sénégal, où le gouvernement les charge d'entretenir habituellement vingt missionnaires et un préfet apostolique. Supprimée en 1790, rétablie en 1805, supprimée de nouveau en 1809 et réorganisée au commencement de la Restauration, la congrégation du Saint-Esprit fournit exclusivement de prêtres toutes les colonies françaises jusqu'en 1830, le ministère de la Marine lui allouant 10,000 francs par an et l'administration des cultes 8,300. De plus, les départements de la Marine et de l'Intérieur contribuent, en 1819, au rachat de l'immeuble de la rue des Postes, dans lequel a été placée l'école Normale, et M. Bertout, supérieur, y transfère son séminaire de la rue Notre-Dame-des-Champs. Notons seulement qu'une maison, impasse des Vignes nº 2, n'a pas été comprise dans la vente nationale du 4 floréal an v et n'a pas cessé d'appartenir aux congréganistes. Le gouvernement de Juillet ayant d'abord privé de ses secours l'institution du Saint-Esprit, M. Bertout fait de l'établissement une succursale de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce pendant le choléra de 1832; puis le comte d'Argout, ministre de la Marine, remet les choses dans l'état où les avait trouvées le maréchal Sébastiani, son prédécesseur, et son département se charge, en outre, de tous les frais de passage aux colonies pour les prêtres formés au séminaire de la rue des Postes.

Le père Loriquet, ancien directeur du collège de Saint-Acheul et principalement connu par ses éditions expurgées des classiques de l'enseignement *ad majorem Dei gloriam*, s'est retiré dans cet établissement, après avoir passé en Suisse les premières années du règne de Louis-Philippe, et il a cessé de vivre à 85 ans. Pauvre jésuite ! Ne l'a-t-on pas impunément bafoué, comme tous les rois détrônés? Si vraiment il a représenté Napoléon Ier, dans son *Histoire de France*, comme le lieutenant de Louis XVIII, ne lui rend-on pas la pareille, à juste titre, en faisant du duc de Reichstadt un Napoléon II ?

Jean de Beaurain, géographe du roi, employé à des négociations diplomatiques par le cardinal de Fleury et par M. Amelot, logeait de l'autre côté de l'impasse des Vignes, maintenant un passage, et cet inventeur d'un calendrier perpétuel fut remplacé au même endroit par Château, oiseleur du roi, y montrant une ménagerie.

Dans une maison voisine et d'abord prise en location, à l'image du Dauphin, le prieuré perpétuel des bénédictines de la Présentation-de-Notre-Dame avait été fondé en 1649 par Marie Courtin, veuve de Billard, sieur de Carouge, en faveur de sa nièce, Catherine Bachelier, qui avait pris l'habit à Arcis. La prieure, à la suite de difficultés intestines et financières, avait été s'établir, avec une de ses religieuses, en la rue d'Orléans-Saint-Marcel ; mais Olivier, greffier civil et criminel de la cour des Aides, ayant cédé la propriété du Dauphin, à la condition qu'une religieuse de chœur serait reçue, moyennant 200 livres de rente, à sa nomination, et, après lui, à la nomination de ses enfants, tant qu'ils vivraient, le couvent avait repris son local primitif, et Mme de Carouge avait porté de 900 à 2,000 livres le revenu de fondation. M. de Gondi, archevêque

de Paris, avait donné son autorisation indispensable, à la condition que la seconde prieure et toutes les autres seraient triennales, à la nomination de l'archevêque. Quant à l'église, les frais de construction en furent coûverts par une permission de loterie, faveur obtenue de Louis XIV. Au reste, la maison du greffier, avec ses deux arpens, ne fut que le berceau de l'établissement, qui paya des loyers dans les maisons voisines, pour ne les acquérir qu'en 1737. A cette date s'ajoutèrent au Dauphin : 1° le Chaudron, qui avait appartenu à M. de Creil en 1660, au président de Vassan en 1691 et au sieur Couttier en 1698 ; 2° la propriété de Mlle Jeanne Ménard ; 3° le Renard-qui-Pêche. Chez les religieuses de la Présentation, les dames pensionnaires payaient de 4 à 500 livres par année, sans que le mobilier, le blanchissage, l'éclairage, le chauffage leur fussent dus, et les pensions d'éducation s'élevaient à 6 ou 700. Aujourd'hui le collége Rollin (1) est à la place dudit couvent et d'un autre monastère dont nous allons parler.

L'oratorien fondateur des eudistes avait institué à Caen les augustines de Notre-Dame-de-la-Charité, filles de l'Oratoire. Le cardinal de Noailles, pour les attirer à Paris, acheta en 1724, avec Mlle Le Petit Verno de la Chausserais, le Clos-des-Poteries, que le sieur Antoine Couttier tenait d'Octave Carli, maître-d'hôtel du roi ; plus le Pavillon et deux autres maisons, qui avaient été à Philippe Gervais. La chapelle fut bénite sous l'invocation de saint Michel ; de là vint pour ces filles la dénomination qui prévalut, et l'on appelle encore dames de Saint-Michel les religieuses auxquelles, comme à elles, des pénitentes involontaires sont confiées

---

(1) *L'Histoire de l'ancienne Sainte-Barbe et du Collége Rollin*, par M. Lefeuve, a paru en un volume in-8.

par leurs familles ou par des magistrats. Seulement la spontanéité leur amenait aussi des repenties. Un bâtiment à part se réservait au pensionnat, où la pension était de 400 livres par élève. En 1765, les filles de Saint-Michel faisaient acquisition d'une maison contiguë, autrefois à Guillaume Mention : la confirmation de leur établissement par de nouvelles lettres-patentes les engageaient à s'agrandir. L'aliénation par l'État est du 8 germinal an IX. Une rue neuve coupe en deux cet ancien domaine conventuel, dont le collège n'absorbe que la moitié.

A quelques portes de là un Saint-Claude patronnait la maison de J. B. Oudry, peintre et graveur, qui avait son atelier dans la cour des Princes, aux Tuileries. De son mariage avec Mlle Froissé il lui était né treize enfants, dont sept lui survécurent. Attenait à Saint-Claude l'ancien jeu-de-paume des Buttes, qui faisait angle sur la rue de l'Arbalète.

De toutes ces enseignes, à coup sûr, la plus ancienne était le Clos-des-Poteries. Un clos des Métairies a dû faire pendant, de l'autre côté de la rue, aux vignes des Poteries, qui ont certainement confiné à celles du clos Saint-Étienne-des-Grés, et il se fabriquait par-là des poteries au temps des Romains. On dit bien que les vendanges du vignoble rapportaient le tiers-pot au seigneur et que, par altération, la rue des Poteries est devenue la rue des Postes. Mais, à l'époque où s'est produit le changement, n'y regardait-on pas de plus près ? Les écuries des messageries et postes ont pu se tenir sur ce versant de la montagne Sainte-Geneviève alors que le transport public des lettres et des voyageurs constituait un monopole pour l'université de Paris : le privilège n'en fut réuni qu'en 1719 aux messageries et postes royales, dans le fermage desquelles un 28me s'at-

tribuait par compensation à l'université. D'ailleurs, l'extension de Paris sur cette pente, que la troisième enceinte laissait en dehors de la ville, ou bien l'état de siège avait dû motiver l'établissement de postes armés près de l'Estrapade, qui se fût sans doute gardée moins bien toute seule. Cet instrument de correction militaire se dressait à l'entrée de la rue. Plus tard on le transféra Marché-aux-Chevaux; toutefois la place servit encore à passer des soldats par les armes jusqu'à la désignation de la place des Capucins-Saint-Jacques pour servir de théâtre à une exécution que le roi enfin abolit en l'année 1776.

Tutélaire était, au contraire, l'institution des Falots. Le bureau de ces éclaireurs de nuit, autorisés par la police en 1778, était place de l'Estrapade et rue des Postes. Puissions-nous n'avoir pas revu leurs lanternes en plein-midi dans cette rue qui pour la première fois est le sujet d'un essai historique!

Passage des Vignes. (1)

Impasse, dit encore une estampille municipale à l'angle de la rue des Postes. Mais le défoncement de l'impasse jusqu'à la nouvelle rue des Feuillantines en a fait au moins un passage : une portion du terrain gagné appartenait à l'Enfant-Jésus et tout le reste à M. Vaillant, ayant pour locataires des religieuses augustines. Ce fut même une rue, se confondant d'abord avec la rue des Postes, puis s'en allant isolément de la rue Neuve-Sainte-Geneviève à la rue de l'Arbalète. Clos-des-Poteries et Saint-Étienne, Poterie-Saint-Séverin et Vignes, ces divers noms de la même rue rappellent qu'elle se forma entre les vignes du clos des Poteries et les vignes du clos Saint-Étienne, achetées par Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, et que, deux siècles auparavant, le roi Henri I[er] avait fait donation à l'évêché de quatre églises : Saint-Étienne, Saint-Bache, Saint-Julien, Saint-Séverin.

Une maison de la Vierge, rue des Vignes, *aliàs* Saint-Étienne, était en 1663 à Jean Paillart, en 1700 au marquis de Montgirault et trente-un ans après au séminaire du Saint-Esprit, qui en dispose toujours. Mais le scolasticat du séminaire occupe, dans le passage actuel, l'ancien refuge de Saint-Siméon-Salut, où l'on gardait des femmes frappées d'aliénation mentale et interdites.

Jacques Roussel, marchand-bourgeois de Paris, avait pour successeur Hugues Pascal, dans deux propriétés en face. Elles passèrent, en 1712, à

---

(1) Notice écrite en 1864.

une communauté qui avait pris naissance au commencement du siècle, sous les auspices de l'archevêché et de l'édilité, pour recueillir des jeunes filles pauvres de la campagne, dites orphelines de l'Enfant-Jésus. Dame Marie-Françoise Moreau étant supérieure de l'Enfant-Jésus, les personnes pieuses, mais séculières, qui avaient la direction de l'œuvre furent remplacées, le 24 décembre 1754, par des hospitalières de Saint-Thomas-Villeneuve, et celles-ci ne reçurent plus à titre gratuit qu'un nombre d'enfants déterminé par autant de bourses à remplir. Les 350 livres demandées par élève dans les conditions ordinaires n'empêchèrent pas le pensionnat d'être nombreux; seulement il y avait des parents par-ci, par-là, qui se contentaient de promettre, et dans ce cas la mère De la Boullaye, supérieure, avait recours au ministère de Dupy, procureur au Châtelet, qui ne réussissait pas toujours à faire rentrer ce qui était dû. C'est ainsi que les filles d'un danseur furent considérées comme boursières, aussitôt que Dupy eût fait prendre connaissance de la lettre que voici :

« Monsieur,

Je me proposois d'avoir l'honneur de vous aller voir, mais l'accouchement de mon Épouse, que vous avez sans doute appris, m'a jusqu'ici privé de ce plaisir. Je désirois vous parler de mon affaire avec Mme la Supérieure. Le parti qu'elle a pris d'actionner mon beau-père a produit sur moi un effet très-funeste, puisque cela m'a brouillé avec lui de manière à ne plus nous voir, et que mon propriétaire, qui, avant cette équipée, me témoignoit quelque confiance, en a pris occasion de me croire absolument sans ressources et me montre une défiance bien désagréable pour un galant homme. S'il fait vendre mes meubles, comme il m'en menace, c'est à Mme La Boulaye que j'en aurai l'obligation, et tout mon regret sera de voir que cela ne la payera pas. Il seroit digne de vous, Monsieur,

de trouver les moyens de travailler à ses intérêts sans m'écraser, et, si cela se peut, vous me trouverez disposé à vous seconder de tout mon pouvoir. Je vous prie de me faire part de vos intentions et d'être bien persuadé de ma bonne volonté à les suivre. Je ne prétends point vous en imposer, ainsi je ne vous amuserai point de l'espérance d'une caution. La meilleure est dans quelque talent et un grand fond de probité, seule fortune que je possède. C'est avec ces deux qualités que j'espère faire face à tous mes engagements si les frais ne continuent point à doubler les principaux. Si au contraire je n'éprouve que de la dureté de la part de mes créanciers, je serai forcé, contre mon inclination, de jetter, comme on dit, le manche après la coignée, et d'aller chercher en païs étranger une vie plus sûre et moins agitée. Je suis sûr, Monsieur, que si vous voulez faire valoir ces raisons auprès de Mme la Supérieure, vous la trouverez portée à me traiter avec plus d'indulgence que par le passé. La bonté de son cœur l'y décideroit si la considération de ses intérêts bien entendus étoit insuffisante.

Je vous prie de me croire avec la plus sincère estime, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Guédon de Saint-Albin.

Ce 28 février 1781. »

Déjà sur le plan de Turgot la rue des Vignes n'était plus qu'un cul-de-sac. Mais gardons-nous de la confondre avec une ruelle, commençant rue des Postes pour finir rue des Vignes et fermée aux deux bouts dès 1693, qu'on appela aussi ruelle et cul-de-sac de la Poterie-Saint-Séverin, puis des Postes. Les 534 toises de superficie dudit coupe-gorge furent adjugées, en 1759, par le bureau des finances, en vertu d'un arrêt du conseil et de lettres-patentes, à l'astronome J. P. de Fouchy, secrétaire-perpétuel de l'académie

des Sciences, pour 286 toises; aux eudistes pour 80, au Séminaire Anglais pour 36 et à François Duflos, tenant pension au cul-de-sac des Vignes, pour 30. Les ursulines et les visitandines, comme propriétaires mitoyennes, avaient renoncé volontiers à un voisinage dangereux, tout en interdisant aux acquéreurs de prendre vue sur leurs jardins. La rue des Vignes n'était pas habitée moins sérieusement, malgré son nom bachique; mais l'absence des feuilles s'y faisait trop sentir, à l'ombre des murs voisins de celle de l'Arbalète, et le soir la rendait aussi déserte que l'autre. De plus, elle était mal famée, à cause d'un cimetière réservé aux pestiférés, dont le souvenir s'y rattachait. Non-seulement on ne la regretta pas; mais encore on cloîtra le cul-de-sac des Vignes, au moyen d'une grille pareille à celle que nous voyons encore à l'encoignure de la rue des Postes.

Nous retrouvons aussi l'Enfant-Jésus, parfaitement tenu et toujours par des religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Rétablie en 1816, avec 50 bourses fondées par la duchesse d'Angoulême, desquelles jouirent principalement des orphelines de la noblesse, la maison referma ses portes à la révolution de Juillet, jusqu'à ce que M. de Quélen y plaçât 50 orphelines, que le choléra venait de faire.

Rue Cujas,

NAGUÈRE

des Grés et Saint-Étienne-des-Grés. (1)

Le Greffier de la Ville. — Le Parloir-aux-Bourgeois. — La Petite-Bretonnerie. — Le Collége de Lisieux. — Saint-Étienne-des-Grés. — Les Jacobins. — La troisième Enceinte. — Le Passage.

Le greffier en chef de la Ville, sitôt qu'il entrait en fonction, rendait foi et hommage au roi, dans la tour de Jules-César au Grand-châtelet, à cause des *cens portant lods et ventes*, *surcens et gros cens*, dus au domaine de la Ville, dans les fiefs du Parloir-aux-Bourgeois et du Franc-Rosier. Jusqu'à la suppression définitive de tous les fiefs, chaque greffier eut à faire ledit *aveu et dénombrement*, au nom des prévôt et échevins, bien qu'en sa qualité *d'homme vivant et mourant ;* et, en effet M. Veytard remplit cette formalité en devenant dépositaire des actes de l'édilité parisienne, le 30 août 1784, comme son prédécesseur Taitbout n'avait eu garde d'y manquer le 11 avril 1755. Sur l'un de ces deux fiefs s'était élevé le Parloir-aux-Bourgeois, siège de la justice et du conseil de la Ville ; l'enclos des Jacobins dépendait

(1) Notice écrite en 1864. La rue des Grés s'est raccourcie depuis de trois maisons, pour élargir la rue Saint-Jacques, et s'est ajoutée à la rue Saint-Etienne-des-Grés, sous le nom du célèbre jurisconsulte du XVIe siècle.

principalement dudit fief, entre les rues Saint-Jacques et de la Harpe.

Aussi près de la porte Saint-Jacques, mais plus petitement, régnait le fief de la Petite-Bretonnerie, aux religieuses de Longchamp. De là venait qu'une ruelle Bretonnière avoisinait le collége de Lisieux, qui relevait de deux censives, celle de l'abbaye de Sainte-Geneviève et celle des dames de Longchamp, alors qu'il occupait l'emplacement de l'école de Droit, dont Soufflot dessina le plan en 1764. Ce collége de plein exercice, fondé rue des Prêtres-Saint-Séverin, ne s'était transféré qu'au siècle xv[e] rue Saint-Étienne-des-Grés. Lorsqu'il passa rue Jean-de-Beauvais, où le ferma la Révolution, Jacques Delille y avait déjà fait ses humanités, M. Bergeron y était principal et le collége avait à Corbeil sa succursale. A quelles conditions s'y donnait l'éducation, d'après une manière de prospectus du temps ?

« Pour les élèves de Paris le prix de la pension est de 300 livres, sans vin ; 350, avec vin ; plus 14 livres, 8 sols au perruquier, 18 livres de blanchissage, 6 de papier et 1 liv. 10 s. au portier lors de l'arrivée. Pour les élèves de la maison de campagne : 250 l. plus 14 l. 8 s. au perruquier, autant de blanchissage, 6 de papier, 10 de bois et chandelles, 1 l. 10 s. au balayeur. Les prix ci-dessus n'étant fixés que pour les élèves de philosophie ou des humanités, on paye mensuellement pour les plus jeunes 3 livres de supplément jusqu'en sixième, et pour les théologiens 12 livres d'étrennes aux domestiques, outre le prix de leur chambre s'ils en ont une à part. Les parents fournissent eux-mêmes : lit, draps, couvert, serviettes, cassette, pupitre, livres, *etc.* »

Les deux hôtels qu'occupait ce collége avaient été acquis par Pierre Bonnasseau le 9 août 1372 : à cette date ils tenaient d'une part au jardin

de l'abbaye de Sainte-Geneviève, ainsi qu'au jardin *qui fust M. de Mornay*, d'autre part à la maison d'un sieur Charenton, avec jardin, et par-derrière à l'enceinte urbaine. Or les abbé et religieux de Sainte-Geneviève avaient coutume, en ce temps-là, de marquer les limites de leur justice et seigneurie au moyen de grès, comme il y en avait un près de Saint-Julien-le-Pauvre. Deux de ces pierres délimitatives flanquaient une autre église, sise entre les Jacobins et le collége de Lisieux, c'est-à-dire Saint-Étienne-des-Grés. Du clos et fief du Parloir-aux-Bourgeois avait été voisin le clos et fief de Saint-Étienne-des-Grés. Un seigneur qui s'est fait connaître sous le titre *des Grez* pouvait bien ne l'avoir dû qu'audit clos, cultivé en vignes et pourvu d'un pressoir du roi. Que les porteurs de ce nom eussent tenu du roi, ou bien au nom du roi, le fief qui se trouvait réuni au domaine, toujours est-il que Jean de Chatainville avait vendu à l'evêque de Paris, en l'année 1231, des vignes du même clos, originairement plus étendu, et que Henri I[er] en avait donné trois arpens, deux siècles auparavant, aux chanoines qu'il autorisait le chapitre de la cathédrale à établir à Saint-Étienne-des-Grès.

Cette église, dont on attribue la fondation à saint Denis, avait été brûlée par les Normands; ses biens dans les pays chartrain et blésois avaient facilité la reconstruction. Une confrérie de la Sainte-Vierge y fut érigée au XV[e] siècle, dans la chapelle de Notre-Dame-de-la-Délivrance, où, plus tard, saint François de Sales s'en vint prier chaque matin, pendant le cours de ses études. L'église, tout en ayant sa grande porte rue Saint-Jacques, s'élevait rue Saint-Étienne-des-Grés; son édifice peu remarquable ne tenait pas beaucoup de place. On la vendit en 1792, le 16 et le 17 avril, et le marteau en eut raison bientôt. On voit seule-

ment de nos jours, à l'angle des deux rues susnommées, l'ancienne habitation des membres du chapitre. Ils étaient onze chanoines, plus un chefcier, tous à la nomination de deux chanoines de Notre-Dame ; ils n'avaient à nommer eux-mêmes que le chapelain de leur collégiale.

Le collége des Cholets, fondé en 1281 et réuni en 1678 à Louis-le-Grand, était à l'encoignure de la rue Saint-Étienne et d'une rue qui donnait en face du collége de Lisieux. Le 22 avril 1387 Nicolas Jonglet, prêtre et maître-ès-arts, avait donné aux boursiers des Cholets une maison à l'enseigne du Miroir, vis-à-vis la petite porte de l'église, et vers le même temps Raoul Desmarets avait gratifié le même collége d'une maison contiguë, à l'image du Sabot. En 1730, le Miroir et le Sabot firent place à une maison plus grande, qu'on retrouve près du mur actuel de Sainte-Barbe, et laquelle était prise à bail, vingt ans après sa construction, par Ansion, marchand de dentelles, moyennant 1600 livres de loyer, plus 13 livres 16 sols pour les boues et lanternes et 6 livres pour la vidange. Des bourses étaient encore entretenues par le revenu des biens de la fondation des Cholets.

En-dehors de l'enceinte de Philippe-Auguste, le doyen de Saint-Quentin avait un hôpital, avec une chapelle de Saint-Jacques, qui donna son nom à la rue et, par dérivatif, à des religieux de l'ordre de Saint-Dominique, les premiers jacobins, qui s'y étaient installés pour prêcher. Louis IX leur avait abandonné deux tours dépendant de ladite enceinte et l'ancien Parloir-aux-Bourgeois, avec une nouvelle église ; mais ils avaient encore, hors de la ville, un clos, un cimetière et des construtions (en regard du clos Saint-Étienne-des-Grés, que dominait le clos des Poteries), lorsqu'il fallut leur démolir un dortoir et une infirmerie,

pour creuser un fossé au pied du mur; Charles V et Louis XII les en indemnisèrent par d'autres concessions. Le cloître se reconstruisit en l'année 1556, et déjà florissaient au même monastère les écoles de Saint-Thomas, ouvertes par le père Binet. Les jacobins, fougueux ligueurs, élevèrent en plein air, au beau milieu de leur cloître, une redoutable chaire, et, pendant les troubles de la Fronde, la populace se rua dans l'école enseignant la théologie pour y frapper de trois coups de poignard le portrait de Mazarin. Une confrérie du Rosaire, dont firent partie Louis XIII et Louis XIV, était l'œuvre des jacobins. Aussi bien leur église renfermait plusieurs tombeaux de rois, reines, princes et princesses de la famille royale: Charles de France, comte de Valois, chef de la branche de ce nom; un autre Charles, comte de Valois; Charles de Valois, comte d'Alençon; Agnès de France, fille du duc de Normandie; Louis de France, comte d'Évreux; Robert de France, comte de Clermont; Louis Ier, duc de Bourbon; Marguerite de Bourbon, fille de Robert de France; Pierre, duc de Bourbon et comte de la Marche; Louis III, fils de Louis II; B. de Bourbon, fille de Louis Ier; Anne de Bourbon, fille de Jean Ier. A cette église étaient aussi confiés les cœurs de Philippe-le-Hardi et de Charles-le-Bel, rois de France; de Philippe III, roi de Navarre, et de Charles de France, roi de Naples; les entrailles de Philippe V et de Philippe de Valois, rois de France. Le critique Jean Passerat avait été inhumé aux Jacobins, et, bien avant lui, Jean de Mung, dit Clopinel, continuateur du *Roman de la Rose*, celui-là qui n'avait pas craint de dire en face aux femmes de son temps:

> Toutes, vous êtes ou vous futes,
> De fait ou de volonté, putes.

Que reste-t-il, à l'heure qu'il est, du couvent

tant de fois séculaire? Un des côtés de sa principale porte, à l'angle des rues Saint-Jacques et des Grés; plus un assez grand corps-de-bâtiment, rue des Grés nos 12 et 14, lequel se reliait par un pont au bâtiment du réfectoire, dont la place est en regard même rue. Si l'aile encore debout ne comportait avant 89 que des cellules, c'est que les 16,000 volumes et les manuscrits de la bibliothèque des Jacobins étaient casés au-dessus du réfectoire ou mieux à l'école Saint-Thomas, encore plus voisine du collége de Cluni et qu'une porte latérale mettait en communication directe avec la Sorbonne par la rue de Cluni. Entre cette école et la porte de derrière, qui donnait rue de la Harpe, les infirmeries occupaient une construction à tourelles, dans laquelle notre siècle a vu se succéder une caserne de pompiers, la prison des Jeunes-Détenus, un quartier de garde municipale et une école communale. Depuis peu, cette maison gothique si pittoresque a disparu, et avec elle, près d'elle, nous voyions naguère tomber un bastion, qui avait fait partie de l'enceinte de Philippe-Auguste et puis du Parloir-aux-Bourgeois, avant d'appartenir aux religieux. A notre avis, l'ancienne infirmerie des Jacobins et la tour du XIIe siècle, voire même le joli clocher de la chapelle des écoliers de Cluni, étaient des monuments à conserver, comme antiquités infiniment plus nationales que les ruines du palais des Thermes ; malheureusement les voies romaines du nouveau Paris n'y trouvant pas leur compte, il fallait leur faire table rase.

Du côté de la rue Saint-Jacques, le monastère donnait en location plusieurs maisons à des particuliers. Derrière lesdites maisons étaient son cloître, longeant l'ancien mur de la ville, et son église, séparée par une cour du corps-de-logis qui survit. Henriette Gautier avait un jeu-de-paume,

sous Louis XIV, dans le fossé qui contournait le vieux mur, entre les portes Saint-Michel et Saint-Jacques. Quant à l'église, comme elle tombait en ruines, on célébrait la messe dans l'école avant la révolution qui supprima tous les couvents.

Le passage dit des Jacobins, où M. Favane de Montiervelle avait dès-lors son cabinet d'histoire naturelle, et le comte de Warroquier son cabinet de pièces concernant la noblesse, était public pendant le jour. Le ministre Laplace en a fait la rue des Grés, en l'an VIII, peu de mois après l'aliénation des bâtiments conventuels, dont une partie seulement fut rachetée en 1814 pour loger des sapeurs-pompiers.

Rue de La Tour-D'Auvergne. (1)

L'École-Lyrique. — Alphonse Karr. — Victor Hugo. — Le Cte de Sannois. — Léo Lespès. — Béranger. — Les Dlles Delille et d'Hautavoine. — Les Élèves de Mme de Genlis. — Mme Cavaignac. — Mme de Marcilly. — L'Abbesse de Montmartre.

Rarement l'innocence arrive jusqu'aux coulisses des théâtres avant de s'être perdue en ville ou au village; seulement il faut convenir que la virginité s'y refait encore moins souvent. N'est-ce pas la galanterie qui, par exemple, couvre les frais de la plupart des représentations dans les théâtres d'élèves? Les amours donnent une seconde famille, encore plus facile à tromper que la première, et par conséquent plus nombreuse, qui commandite force débuts dans la salle de La Tour-d'Auvergne. C'était appelé École-Lyrique sous la direction de Moreau-Sainti, magistral acteur de l'Opéra-Comique, et il s'y donnait avec succès des bals masqués, propres à dégrossir les débardeurs qui rôtissaient le balai pour enfourcher le dada de la vocation dramatique.

Dans la même rue, no 31, Alphonse Karr cultivait des fleurs avec amour, et ce n'était pas encore par intérêt, comme il le fait à Nice. Quoi de plus innocent, en apparence, que cette passion pour les fleurs! Mais la simplesse du jardinier

---

(1) Notice écrite en 1864. La rue de La Tour-d'Auvergne a gagné depuis ce que vous en voyez entre les rues de Rochechouart et de Maubeuge.

lettré n'était pas au fond plus naïve que celle des plus franches ingénues de théâtre. De poétiques *wergiss mein nicht*, qu'il avait cueillies dans la ballade allemande, avaient porté bonheur à son premier roman, *Sous les Tilleuls;* un seul des œillets ou des roses de sa charmante collection, passé par une main de femme à la boutonnière de l'amant, faisait pâlir toute décoration. Chez Alphonse Karr, on admirait surtout des camellias, aristocratiques à ce point qu'il aurait été impossible de les porter comme la femme du quartier qui s'est fait de leurs rejetons le nom de *Dame aux Camellias*, et aussi de royales tulipes, dont la reproduction bâtarde est devenue, dans les bals d'étudiants, le symbole d'une danse orageuse. D'autres fleurs auraient enmiellé jusqu'à ces *Guêpes* dont l'essaim bourdonnait dans l'encrier du maître. Mais si le spirituel raisonneur n'a ménagé ni les épiciers qui vendent à faux poids ni les femmes mariées dont la toilette ruine ou déshonore leurs maris, en revanche il a souvent glissé dans ses écrits, quels qu'ils fussent, le prospectus de sa personne, en ayant l'air de dire à toutes les femmes du monde : — Je tire l'épée aussi bien que je nage et je ne rame pas autrement, par conséquent je suis un homme fort ; j'ai aussi de plus jolies fleurs à vous offrir que celles de tous vos bouquets, et je n'aime que Gatayes : aimez-moi !

Alphonse Karr n'était pas encore loin des jardins que suspend sur le faubourg Montmartre la rue de La Tour d'Auvergne, quand Victor Hugo vint y fondre et y faire son aire d'un nid qui se cachait au n° 37. Un comte de Sannois, ancien aide-major aux gardes-françaises, que sa femme accusait de folie, avait autrefois habité dans la rue un hôtel, entre cour et jardin, qui pouvait bien être celui-là. Le poète sans égal,

qui ne dédaignait pas de se faire homme politique, n'y avait qu'un appartement. Il n'aspirait plus qu'au pouvoir ou à la popularité d'un ambitieux qui n'eût eu rien à perdre. Victor Hugo, faut-il en convenir? n'avait jamais rien écrit d'aussi mauvais que les discours qu'il prononçait à la tribune ; ce qui n'empêchait pas que l'orateur était souvent complimenté, en sa demeure de la rue de La Tour-d'Auvergne, par une bande à la tête de laquelle marchait invariablement Léo Lespès. Homme d'esprit que ce dernier, nous n'en disconvenons pas ; mais les gens qui le connaissent auront grand'peine à croire qu'il ait jamais été l'organisateur désintéressé de manifestations patriotiques.

La même rue avait mieux inspiré non-seulement Alphonse Karr, mais encore Béranger, que l'ancien auteur d'*Hernani*. Le célèbre chansonnier demeurait au 28 ou au 30 quand la révolution de Juillet vint le venger des poursuites que le gouvernement déchu avait exercées contre lui. Sa Lisette n'était pas encore à cette époque un type disparu ; elle avait quitté son aigrette pour reprendre le bonnet rond, et le quartier Bréda ne s'élevait pas encore près de Montmartre, dont les ânes, la galette et les guinguettes suffisaient, le dimanche, au luxe de bien des grisettes.

C'est l'aigrette que portait, dès le commencement de l'Empire, une demoiselle de l'Opéra, Marie-Marguerite Vadé de Lisle, propriétaire d'un petit hôtel que ledit n° 30 a agrandi. M. Dumesnil, apprêteur de cachemires, s'en était rendu adjudicataire le 19 fructidor an VII, et un sieur Richard l'avait fait bâtir sur un terrain acquis en 1788 de Jacques Compoint, vigneron, auquel avait été vendu un plus grand terrain dix-neuf années avant par la famille De Billonnois. Une fille naturelle du poëte poissard Vadé avait débuté

aux Français en 1776, et il existe encore des actrices de ce nom aux théâtres Lyrique et du Châtelet. Seulement les sœurs Delille, danseuses, ne s'appelaient pas du tout Vadé à l'Opéra. L'aînée avait débuté dans les chœurs en 1782, avant de passer danseuse comique, et la cadette, à vingt années de date, avait débuté dans l'emploi qu'on regardait sans doute comme le plus sérieux, en représentant Flore du ballet de *Psyché*. L'une des deux fut entretenue par le marquis de Livry, qui donnait à jouer sous l'Empire au salon des Étrangers, et celle-ci ou celle-là devint ensuite maîtresse-de-poste sur la route de Paris à Nevers.

Un autre pas-de-deux pouvait être dansé, avant la Révolution, par les propriétaires d'une autre maison de la rue de La Tour-d'Auvergne, quartier de la Nouvelle-France. Les D^lles^ Marie-Joseph et Marie-Louise-Reine d'Hautavoine, filles mineures, attachées à l'Académie royale de Musique et pensionnaires du roi, avaient été forcées par leurs vendeurs, M. Pierre Ronssin, inspecteur des chasses à Crécy-en-Brie, et sa femme, née Desclos, de faire figurer dans l'acte d'acquisition leurs père et mère, André-Nicolas d'Hautavoine, bourgeois de Paris, et Francoise de Ligny, sa femme ; mais une contre-lettre, datée du même jour, avait restitué le caractère d'une simple formalité à l'intervention officieuse de ces derniers. La propriété tenait, du côté oriental, à celle de Bruyant, maître-maçon, et d'autre part à une maison prise en location à vie par le sieur Dagaud. Peu de temps avant, on avait loué pour les tout jeunes prince et princesse d'Orléans, élèves de Mme de Genlis, cette maison Dagaud et celle Ronssin, qui toutes deux avaient des jardins. Elles n'occupaient qu'en partie les sept quartiers de terre concédés à titre de bail emphytéotique par les hospitalières de Sainte-Catherine le 5 septembre 1772, mitoyens

au levant avec un terrain appartenant aux ursulines de Saint-Denis. Que devinrent les deux jeunes châtelaines émancipées par les amours ? La plus jeune mourut à Stockholm, laissant pour héritier un fils, Charles-Louis-Frédéric Brantzen ; l'autre, qui avait dansé sous le nom de Puisieux de 1780 à 1794, était en puissance de mari, lorsqu'en 1810 Jean-Baptiste d'Hautavoine, agent en chef des hôpitaux militaires à Corfou, et son épouse, Charlotte Flichet, se substituèrent, comme propriétaires, à elle-même et au fils de sa sœur. Quant à l'immeuble, c'était précisément le n° 31 dont nous avons parlé plus haut. Le colonel Langlois l'a habité. L'Assistance publique l'aura en toute propriété le 6 septembre 1871.

Mme Cavaignac, veuve d'un personnage qui n'a que trop marqué dans la grande révolution, a demeuré au coin de la rue Neuve-Coquenard. Elle y a même cohabité un certain temps avec son fils, Eugène Cavaignac, l'un des plus grands modérateurs de la révolution hargneuse de 1848.

Les bouffantes, ces ballons qui soulevaient les robes du temps de Mme de Genlis, auront subi bien des transformations pour devenir des cages et des cerceaux sur la fin de leur emphytéose. Mais les bouffantes de la petite Puisieux et de sa sœur ne rappelaient qu'imparfaitement l'ampleur des paniers qu'on avait vus portés dans la même rue par la marquise de Marcilly. Cette sœur de la duchesse de Beauvillier ne se contentait pas d'outrer la mode ; elle extravaguait en tous sens, dans ses mœurs comme dans la gestion de sa fortune, qui ne s'élevait pas à moins de 60,000 livres de rente. Sa passion pour la cartomancie lui faisait engager d'interminables parties, qui écornaient toujours l'enjeu de sa raison, et la D^lle^ Labonne, sa dame de compagnie, en abusait de toutes les manières, au point de prendre auprès de sa maî-

tresse jusqu'à la place du mari et de la rendre fort lucrative. M. de Marcilly, ancien officier, avait commencé par se séparer de sa femme et puis il était mort à Rome en 1762 ; mais elle avait eu pour premier mari M. Desnots, un gentilhomme riche, qui n'avait pas eu le temps de la préparer par la même transition au brusque isolement du deuil. Libre pour la seconde fois à 36 ans, la marquise avait vite quitté une terre en basse Bretagne, pour devenir, rue de La Tour-d'Auvergne, locataire d'un sieur Dupré. C'eût été le cas pour une femme ordinaire de pleurer son premier époux ; par malheur, le second veuvage de la marquise la consolait trop du premier.

Concluons, faute de mieux, de tout ce qui précède, que notre rue est centenaire. La Tynna, en avouant qu'il ne savait rien de son origine, faisait encore mieux que de prendre le change, comme tous ceux qui ont cru la trouver. Néanmoins n'est-il pas grand temps de la fixer? Près du moulin des Champs, lequel appartenait aux religieuses de Montmartre, passait un *chemin à la Nouvelle-France* ; il dut, en qualité de rue, une dénomination nouvelle à Mme Louise-Émilie de La Tour-d'Auvergne, abbesse de Montmartre, fille de Frédéric de La Tour, comte d'Auvergne, et d'Henriette-Françoise de Hohenzollern. Cette abbesse, qui l'avait été vingt ans à Villers-Cotterets, n'exerça son autorité que sept ans à peine à Montmartre et l'abdiqua, devenue paralytique. A trois ans de là, rue du Cherche-Midi, elle s'éteignait dans la solitude : c'était le 1er juin 1737.

Rue Mondétour. (1)

Sous le règne de Louis-le-Hutin, cette rue n'était encore percée qu'entre les rues des Prêcheurs et du Cygne ; elle avait pour habitants :

Gérard de Maudestour ; — Robert Barille, ou plutôt le barilier, *c'est-à-dire marchand de petits tonneaux ;* — Adam Le Serreurier, *ou exerçant l'état de serrurier ;* — Guibert de Saint-Fiacre ; — Adam Blanchart ; — Jacques Le Breton, *vraisemblablement né en Bretagne ;* — Richard Le Cordier, *probablement cordier de son état ;* — Jehan de Paris ; — Jehan Maquet.

Le collége de Maître-Gervais, qui n'a été fondé que sous Charles V dans la rue du Foin-Saint-Jacques, a exercé des droits de seigneurie sur des maisons de la rue Mondétour, côté droit, en face de dépendances du franc-fief de Joigny. Burchard d'Orsay avait délaissé en l'an 1205 à l'évêque de Paris les dîmes d'Orsay et de Mondétour ; Claude Foucaut, seigneur de Mondétour, était échevin sous François Ier. La rue Mondétour a été continuée en 1815 jusqu'à celle Mauconseil, sur l'emplacement du cloître Saint-Jacques-de-l'Hôpital ; elle a perdu en 1853 le tronçon compris entre la rue des Prêcheurs et celle Rambuteau.

---

(1) Notice écrite en 1864. La rue Mondétour, qui finissait encore rue Mauconseil, ne va plus à-présent que jusqu'à celle de Turbigo ; en revanche, elle s'est fort élargie entre les rues de Turbigo et de la Grande-Truanderie.

Rue Quincampoix. (1)

Ses Tablettes chronologiques.

1210. — L'abbaye de Livry est propriétaire d'un four dans la rue *Quiquempoit* (dont Guillot écrit ainsi le nom, avant la fin du même siècle, dans son *Dict des Rues de Paris).* Or la terre de Quincampoix, tout près de Château-du-Loir dans le diocèse du Mans, appartient, vers la même date, à Hugues, sire de Château-du-Loir, fils du châtelain Gervais, son prédécesseur, et d'une fille naturelle du roi d'Angleterre. Le père dudit Gervais et de Mathilde, dame du Château-du-Loir, mariée à Hélie, seigneur de la Flèche, comte du Mans, était Robert, sire de Château-du-Loir, frère de Burchard, porteur du même titre, et de Gervais évêque du Mans. Ce prélat avait succédé en l'an 1036 à son oncle, évêque du même nom ; mais le tuteur du jeune Hugues, comte du Maine, l'avait chassé de son siège, et il n'était revenu qu'après deux années d'exil ; nommé ensuite archevêque de Reims, il avait sacré, dans le cours de l'année 1059me, Philippe Ier, en présence de Henri Ier, père de ce jeune roi ; puis il était devenu grand-sénéchal de France, chancelier du royaume, et il avait rendu le dernier soupir en 1068.

1225 et 1229. — Il est question de la rue Quincampoix dans deux transactions passées entre le chapitre Saint-Merri et le couvent de Saint-Lazare.

---

(1) Notice écrite en 1864.

1253. — Mention d'un *sire Nicolas de Ki-Quen-Poits*, dans un cartulaire de Sorbonne.

1260. — Érection de l'église Saint-Josse, au coin des rues Aubry-le-Boucher et Quincampoix, à la place d'un oratoire élevé en commémoration du séjour qu'avaient fait au VIIe siècle en cet endroit saint Josse, fils d'un roi de Bretagne, et saint Fiacre, revenant d'Irlande. Cette succursale reste grevée de redevances envers l'église Saint-Laurent et relève toutefois de la justice et seigneurie du prieur de Saint-Martin-des-Champs, qui de droit y nomme le curé. Une confrérie de Saint-Fiacre, déjà établie à Saint-Josse en 1415, témoigne d'une dévotion locale au patron des Jardiniers et des Cochers, et l'historien Du Breuil voit encore pendre, dans le XVIIe siècle, à l'angle de la rue Quincampoix, l'image de ce saint, dont le nom est longtemps porté dans le voisinage tant par une petite rue que par un cul-de-sac. Petite paroisse, au reste, que celle Saint-Josse, et si petite que n'en dépendent même pas les deux maisons mitoyennes avec l'église! Les paroisses Saint-Merri, Saint-Jacques-la-Boucherie et Saint-Nicolas-des-Champs partagent avec celle-là jusqu'aux maisons de la rue Quincampoix. Plusieurs historiographes en disent autant de Saint-Leu et en infèrent que le nom de la rue peut avoir pour étymologie : *à quinque campanis* (de cinq clochers); par malheur Saint-Leu et Saint-Josse n'étaient pas encore des paroisses qu'on parlait déjà de la rue Quincampoix.

1281. — Martin IV, né vers 1270 d'une famille puissante dans l'Anjou et le Poitou, garde-des-sceaux du roi Louis IX, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, puis pape, crée à son tour Gervais de Quincampoix cardinal-prêtre du titre de Saint-Martin-au-Mont. Cet autre cardinal consacre, par testament, une part de son héritage à l'institution d'un collége à Paris. N'est-il pas présumable que les

ancêtres dudit prince de l'Église ont eu, en notre ville, un séjour dont la rue, leur homonyme, marque la place?

1292. — Habitants de la rue sujets à la taille:

Jehan de Dammartin, *mercier.* — Jehan Ace, *orfèvre.* — Guill' Levoyer, *corroyeur.* — Jehan Jolivet, *id.* — Joce de Mons, *id.* — Jehan Coquille, *id.* — Martin de Boissi, *id.* — Robert de Saint-Quentin, *id.* — Estienne d'Espernon. — Philippot, son fils. — Thomas d'Espernon. — Adelinne, *sa fille.* — Thomassin, *fils de Thomas.* — Simon d'Espernon, *mercier.*

1300. — La rue de la Corroierie, qu'on a distinguée de celle Quincampoix longtemps avant qu'elle en devînt la tête, a été dite *Coureerie* par Guillot, *Corrigia* et *Corrigiaria* en latin du moyen-âge. Des corroyeurs l'exploitaient plus spécialement que la rue à la suite, depuis un temps immémorial, outre qu'elle a été le berceau de la communauté de ce corps-d'état, dont les chefs ont toujours porté la châsse de saint Merri dans les processions générales, encore que le patron des corroyeurs fût saint Thibaud.

1308. — Guillaume de Bonnet, évêque de Bayeux, né dans le diocèse du Mans, fonde par testament le collége de Bayeux, rue de la Harpe, en y approvisionnant à perpétuité douze boursiers, dont six à prendre parmi les pauvres écoliers de son pays natal. Il impose à ces écoliers de prier tous pour le repos de son âme et des âmes de ses parents et coopérateurs, parmi lesquels il en recommande un seul nominativement, le seigneur Gervais de Quincampoix, cardinal. Guillaume de Bonnet ajoute, dans l'acte même de fondation, qu'une portion des biens laissés par ce prince de l'Église est employée à l'œuvre dont il s'agit, conformément à l'intention dudit seigneur, trans-

mise avec la part voulue de sa succession par ses exécuteurs testamentaires.

1313. — Le livre de la Taille indique encore dans la rue Quincampoix un certain nombre de merciers fortement imposés. Jehan d'Espernon en est un et pareillement son fils, ainsi que Philippe d'Espernon. Dans la même rue se maintiennent pas mal d'orfèvres. Aussi bien qui disait *mercier* disait *marchand* à l'origine : le mot vient de *merx*, marchandise. Ne sont-ce pas longtemps des merciers, en général bourgeois, qui, tenant l'utile et l'agréable, vendent toutes les étoffes de soie aussi bien que la soie en bottes, l'article modes sans réserve, toiles et lainages, fleurs artificielles, broderies, dentelles, galons, ainsi qu'ornements d'or, d'argent, de cuivre et de plomb, fil d'archal, comme tout autre fil, et du fer, bien avant qu'il fasse partie des jupes ? Le corps des Merciers s'est formé assurément dans la rue Quincampoix, où il ne maintient pas son bureau moins de cinq siècles; toutefois les premiers statuts qu'on lui connaisse datent du temps de Charles VI. L'envie de conjurer les malheurs de ce règne anime des assemblées dans la Grange-aux-Merciers, qu'elles rendent célèbre; puis cet ancien hôtel de campagne de la confrérie, sis à Bercy, est adjugé par décret à Pierre de Giac, chancelier de France sous Charles VII, et ensuite Jean, duc de Berri, s'en accommode. Pendant la guerre du *Bien public*, de nouvelles réunions agitent, dans le même hôtel de campagne, les questions politiques à l'ordre du jour sous le règne de Louis XI. Plus tard encore, l'an 1557, le recensement des bons bourgeois de Paris s'opère par ordre de Henri II, qui n'y trouve pas moins de 3,000 merciers. Leur corps est le troisième des six corps de Marchands, bien que le plus riche, bien que le plus nombreux, et il se subdivise jusqu'à la fin comme en vingt classes, dont l'une comprend tou-

jours les bouquetiers-décorateurs. Les sept maîtres et gardes, chargés de veiller à la conservation des privilèges et de la police, sont nommés à l'élection ; ils portent la robe consulaire dans toutes les cérémonies. Armes : champ d'argent chargé de trois vaisseaux, dont deux en chef et un en pointe, construits et mâtés d'or sur une mer de sinople, le tout surmonté d'un soleil d'or, avec cette devise : *Te toto orbe sequemur.* Pour faire partie du corps des Merciers il faut être Francais ; l'apprentissage dure trois ans, plus trois ans à rester garçon ; la maîtrise coûte 1,000 livres.

1530. — La ci-devant rue de la Corroierie ne s'appelle encore que de la Vieille-Corroierie.

1578. — La rue de la Fontaine-des-Cinq-Diamants, ci-devant de la Vieille-Corroierie, doit son nouveau baptême à une fontaine, qui coule près d'une boutique de joaillier à l'enseigne des Cinq-Diamants. Puis la rue ne se coiffe plus que de l'image, pour se mettre à la mode, car les dames de la cour portent alors des pierreries ou des diamants montés en forme de rose, qu'on appelle aussi des enseignes et qui ressemblent à celle des Cinq-Diamants.

1652. — Gomboust marque rue Quincampoix le bureau des Merciers et des Joailliers. Mais l'hôtel de Beaufort, de l'autre côté de la rue, n'est signalé sur aucun plan. Bérey, Bullet, De Fer, La Caille et Jaillot ont aussi peu osé que Gomboust présenter au roi de France la carte de sa bonne ville de Paris entachée du nom et de l'adresse du Roi des Halles, un des chefs de la Fronde ? Le cul-de-sac de Beaufort, *aliàs* de Venise, avait été, avant la construction de l'hôtel de Beaufort, *une ruelle pour aller aux prisons de Sainte-Magloire*, autrement dite *ruelle derrière Saint-Leu.*

1658. — Mazarin accorde des lettres-patentes à une communauté de maîtres à danser et de joueurs d'instruments, dont le chef s'appelle *Roi des Violons*, et qui fait ses réceptions au cabaret de l'Epée-de-Bois, rue Quincampoix, à l'angle de celle de Venise. Telle est l'enfance académique de la musique et de la danse, qui se réuniront l'année suivante pour ouvrir enfin l'Opéra.

1671. — Anne Petau, veuve de Regnault, conseiller au parlement, donne le 20 mars une maison de notre rue aux eudistes, communauté ecclésiastique récemment fondée par Eudes, frère de Mézerai, à Caen et à Coutances. Ces nouveaux paroissiens sont bientôt attachés au service de l'église Saint-Josse, dont l'un d'eux devient le curé, et qui est rebâtie par Gabriel Leduc. Les eudistes, en même temps, donnent asile aux prêtres en voyage; mais c'est avant peu rue des Postes (1), où ils se tranfèrent tout-à-fait en 1703, après avoir vendu rue Quincampoix avec l'autorisation sans laquelle cette aliénation était impossible.

1691. — Riggioli, banquier en cette rue, « fait pour l'Italie, comme dit un almanach du temps, et se livre aussi au commerce d'étoffes or et argent, velours et autres, avec Hémand pour associé. »

1692. — Les maîtres et gardes en charge au bureau des marchands Merciers, Joailliers, Quincailliers, Grossiers et autres, sont:

Arlot, grand-garde, demeurant rue Saint-Germain-l'Auxerrois. — Périchon, rue Saint-Honoré. — Lévesque, rue des Bourdonnais. — Ledoux, Baroy, Testard et Sautereau, rue Saint-Denis.

1707. — La chambre des Assurances, compagnie

(1) Maintenant rue Lhomond.

qui, moyennant une prime, répond des fonds ou marchandises transportés par mer, est déjà établie rue Quincampoix à cette date. Mais le bureau des Assurances maritimes se trouvera, sous Louis XVI, dans la rue Coq-Héron.

1710. — Les banquiers Piétrequin et Hymette, Banquet, Stude et Vandervost ont leurs bureaux dans la rue Quincampoix, ainsi que Leroy, banquier expéditionnaire en cour de Rome. Cortiby, banquier, encaisse et paye dans ce qu'on dit alors *le cul-de-sac de la rue Quincampoix ou de Venise*, plus tard de Beaufort, fermé par le jardin du couvent féminin de Saint-Magloire et non Sainte-Magloire.

1713. — Un cabinet, dans lequel M. Vivant, propriétaire de l'hôtel de Beaufort, a réuni de longue-main des curiosités de tout genre, fait l'admiration des amateurs.

1718. — Oh ! alors, ce n'est plus une rue, c'est une ville, capitale de l'agiot. Émaux, coquilles, missels, estampes, médailles et monnaies ont livré l'hôtel de Beaufort au système financier de Law, qui frappe la monnaie du papier. Les actions du Missisipi, titres de la première émission, changent de mains, en y laissant des primes ; donc elles auront des filles et des petites-filles. Au négoce du papier ne suffisent bientôt plus les bureaux installés dans toutes les maisons : caves et greniers se mettent aux enchères et sont enlevés à des prix fabuleux par les coulissiers de cette Bourse. La rue est encombrée, et le guet s'efforce en vain d'en garder les issues ; on y perd des enfants, on y écrase des femmes et l'on dîne à prix d'or dans toutes les boutiques, pour ne pas perdre de vue les fluctuations du cours. Il varie si rapidement quand il s'y met ! En de certains jours un capital peut se doubler du matin au soir ou s'anéantir sans réserve. Qu'un valet disparaisse avec l'argent de son maître, dame ! c'en est fait, il n'y faut

plus compter ; avec des actions, c'est différent, il les rend quelquefois deux jours après, intégralement, et il a eu le temps de faire fortune avec. Probité relative ! Est-ce qu'il en sera demandé davantage aux boursiers du XIXe siècle ? Pour eux le plus honnête des proverbes se travestira comme il suit : *Qui s'enrichit paye ses dettes*. En attendant, les roués de la Régence ne laissent pas que d'être éclaboussés par les missisipiens, ces parvenus de l'agiotage. Le prince de Conti porte au crédit de Law un premier coup, en se joignant ouvertement aux adversaires du financier, qui demandent la conversion en espèces des nombreux billets dont ils sont porteurs. L'inquiétude fait déjà des siennes. Un crime y ajoute l'épouvante, et le comte de Horn en est l'auteur. Ce cadet d'une famille princière de l'Allemagne, parent du régent de France, a pour complices De Miles, gentilhomme piémontais, et Lestang, fils d'un banquier de Tournay, qui se dit chevalier d'Estampes. Le capitaliste Lacroix est entraîné par eux à l'Epée-de-Bois, sous prétexte de terre à lui vendre, et il perd, dans une salle du fameux cabaret, son portefeuille avec la vie. Lestang, qui faisait le guet, prend la fuite sur les cris d'un garçon marchand-de-vin. Les deux autres coupables profitent d'une poutre, laissée par des maçons près d'une fenêtre, pour descendre dans la rue de Venise ; mais de Horn y est arrêté, un pied foulé, et De Miles ne va pas plus loin que le marché des Innocents. Leur crime s'expie en place de Grève par le supplice de la roue. Mais, déjà le système de Law n'étant plus à son apogée, les actions de 500 livres n'en valent plus 20,000, comme en décembre 1719. La banque se transporte place Vendôme et puis à l'hôtel de Soissons, où l'illusion tombe tout-à-fait. Le duc de Bourbon, assure-t-on, a tiré son épingle du jeu en réalisant

d'immenses bénéfices. Localement la rue Quincampoix a profité de l'engouement public. Raison de plus pour qu'elle nous fasse connaître ceux de ses principaux habitants qui ont vu Mme de Tencin entrer chez Law, à l'hôtel de Beaufort, et Marivaux, au bras de Racine fils, franchir le seuil rasséréné du cabaret de l'Épée-de-Bois.

1719 : — Delarue, Sauvage fils et Cie, Chabert et Cie, Vandervost, Mulet, La Bergerie, Berthe, Gibert, *banquiers*; Noisette des Marronniers, Frécot, Champion, Faure, Savoye, Dupin, Brossard, *agents de change.*

Propriétaires en 1734 : —

RUE DES CINQ-DIAMANTS :

Gauche :

De Sève, seigneur de Ploiteau.
Gervais.
Langlois, auditeur des comptes.
Leroy, marchand.
Boirat et consorts, marchands.
Goupil, lieutenant des Eaux-et-Forêts, *à l'Aigle-d'Or.*
De Sève, *avec sortie par le cul-de-sac Saint-Fiacre.*
Le Portier.
Mathon.
Mme veuve De la Motte, *avec sortie par le cul-de-sac Saint-Fiacre.*
La même, *au coin de la rue Ogniard*
Doit, *autre coin de ladite rue.*
Vannelin, geôlier du Châtelet, *à la Main-Dorée.*
Mlle Cousin, *à l'angle de la rue Aubry-le-Boucher.*

Droite :

Gamard, *à l'angle de la rue des Lombards.*
Dumesnil, commissaire au Châtelet.
Croiset, *avec entrée rue des Lombards.*
Mme Lebègue.
Mme Loudière.
Falaiseau.
Renard.
Héron.
Le même.
Langlois.
De Chauffour, *à la Justice.*
Lesage.
Bacot, *coin de la rue Trousse-vache.*
L'Hôpital-général, *autre encoignure de ladite rue.*
Mlle Talon, *à l'Annonciation.*
Héron.
De Noisy, *à la Lune.*
De Coulange.
Lourdet.

Rue Quincampoix :

Église Saint-Josse, au coin de la rue Aubry-le-Boucher.
La fabrique de cette église.
Hamelin, curé de Saint-Josse.
Le même.
Brodeau.
Faisant, marchand.
Veuve Lefèvre, *hôtel de Vélan*
Morac.
De Marceaux.
Le même.
Favières, avocat.
Le même.
Le même.
Ventin, concierge du *cul-de-sac de Venise.*
L'abbé Le Pileur, *à la Pomme d'Or, autre coin dudit cul-de-sac.*
Le même.
Le même.
X.
Colin, Mouchenau et Mariette.
Amelot de Chaillou, maître-des-requêtes.
Mme Amelot de Chaillou.
L'hôpital des Incurables.
Le même.
X. pour le devant d'une maison, dont le derrière appartient au sieur Chartier.
Sautilly, marchand.
Veuve Breteau.
Dionis.
Le même.
Blay, *au Dauphin.*
Lhosternel Vasseur de Bois-le-Comte.
Le même.
Bonal.
Du Vernage.
Le Frein.
Lefrançois, commissaire.
Veuve Binet.
Hamelin, conseiller au Châtelet.
La communauté des Merciers.
La même, *avec seconde porte rue Saint-Martin.*
La même.
Veuve Lamy.
Les sieurs Hébert.
Mlle Laurens.
De Bligny.
Fouré.
Cottin, *avec sortie rue de Venise.*
Fouquet.
Cottin, avocat, et consorts, héritiers de Bourgeois.
Les mêmes, *aux Deux-Anges, encoignure de la rue de Venise.*
Menneville, *autre encoignure de ladite rue.*
Huard, *avec sortie rue de Venise.*
Le chevalier de Sémonville.
Moreau, marchand, *avec entrée rue Saint-Martin.*
Poupard.
Le même.
D'Évry.
Veuve Hérard.
Veuve Raymond.
Tibord, *aux Armes-de-France.*
Durand.
Vaudrennes.
Veuve Millet, *au Petit-Saint-Jean.*
Veuve et héritiers Baudouin.
Malan, médecin.
Héron.
Veuve Baron.
X.
Veuve Laguette.

Vidocq.
Pollart-Damville.
Le même.
Mlles Prévost.
Pollard-Damville, *à l'hôtel de Beaufort.*
Mme Vierceau.
Mme Langlois.
Courcelet, prêtre de l'Oratoire.
Le Vasseur, *à la Ville-de-Saint-Quentin.*
Gervais, contrôleur.
L'abbé Léger.
Descarliau.
Mlle Léger.
Cointerel, procureur en la cour.
Morley, huissier du Cabinet.
Les chanoines du Sépulcre.
Veuve Carrier.
Mme Blasevon et consorts.
Duché, capitaine.
La même, *avec entrée rue Saint-Martin.*
Dongois.
Dainville.
Babouin.
Champiat, *avec un poste pour le Guet.*
Cointerel, procureur.
Mme Bâtonneau.
Prasle.
Colligny.
L'Hôtel-Dieu.
De la Heaumerie.
Guinet, *au Cygne.*
Penon.

1769. — *Annonces d'Almanach avec renvoi à la rue Quincampoix :*

« Le sieur Fels, premier médecin et bourgmestre de Schelestat, autorisé par lettres patentes de Sa Majesté et par privilège exclusif, vend un spécifique anti-vénérien, qui guérit radicalement en vingt-quatre jours les Maladies les plus invétérées, et dont les succès admirables lui méritent de plus en plus la confiance publique. — Le sieur Richardrie guérit radicalement les femmes attaquées de flueurs blanches. — La veuve Masset débite avec succès depuis quarante ans un Baume vert, qui guérit les maux de tête, les étourdissements, les surdités anciennes, les palpitations, *etc.* — Le sieur Arnoult, connu par l'excellence de ses sachets contre toute attaque d'apoplexie, et dont les succès sont attestés par des certificats authentiques de personnes de la première considération. — Au Grand-Cygne, épicier-droguiste. »

1787. — Le bureau des Layetiers, Tabletiers et Éventaillistes, ci-devant rue du Haut-Moulin, se tient près de l'église Saint-Josse. Apprentissage, quatre ans; brevet, 50 livres; maîtrise, 500 livres et chef-d'œuvre. D'autre part, le quatrième corps des Marchands a quitté la rue Bertin-Poirée pour occuper l'ancien bureau des Merciers, qu'il ouvre tous les mardis et vendredis. Ce corps, le moins nombreux des six, est celui des Pelletiers, auxquels se joignent les Bonnetiers et les Chapeliers depuis onze ans. Grâce à la réunion des Fourreurs et des Pelletiers, sous Henri III, la communauté s'était dite des maîtres et marchands Pelletiers, Haubanniers et Fourreurs. Le quatrième corps regarde comme son ancien chef le duc de Bourbon, comte de Clermont, à la faveur duquel il a obtenu de prendre pour armoiries: un agneau pascal d'argent en champ d'azur, à la bannière de France de gueules, avec une croix. Apprentissage: quatre ans; brevet, 60 livres; maîtrise, 600.

1791. — Démolition de Saint-Josse.

An VI. — Le 1er prairial, vente de l'ancien bureau des Merciers, avec ses dépendances, comme propriété nationale.

1807. — Les gros bonnets de la rue Quincampoix et de la rue des Cinq-Diamants sont: Richard, fabricant de boutons, Delandre, épicier-droguiste en gros, et Ferlé, épicier en gros. L'argent y court encore plus d'aventures que du temps de Law, dans une maison de jeu, qui vraisemblablement exploite aussi l'ancien hôtel de Beaufort. Au seuil de cette maison de banque d'un autre genre, un agent de la ferme des Jeux est de faction le soir, sous une lanterne rouge, et il fait aux passants bien mis des offres de service en ces termes: — Monsieur, si vous voulez voir une belle société, vous n'avez qu'à monter.

1851. — La rue des Cinq-Diamants s'incorpore à celle Quincampoix.

1864. — Les immeubles qui datent des siècles précédents sont encore près de quatre-vingts, parmi lesquels figurent : le n° 26, qui portait encore l'image de la Main-Dorée quand il appartenait à Vaunelin, geôlier du Châtelet ; le 33, qui fut l'une des maisons du curé Hamelin, puis le bureau des Layetiers ; 36, 38, 40, bâtis par la communauté des Merciers ; 43, où l'agiot rapporta sans risque à courir jusqu'à 200 livres par jour à un savetier, qui louait son échoppe à des joueuses, et cette maison fut probablement l'une de celles de Favières, dont le fils, d'abord conseiller au parlement, écrivit, entre autres ouvrages dramatiques, la comédie lyrique *Aline de Golconde* ; 60, qui s'appela hôtel de Sémonville ; 77, dont le propriétaire en 1734 était sans doute l'abbé Claude Léger, qui devint curé de Saint-André-des-Arts et que, sans son âge avancé, Louis XV eût pris pour confesseur ordinaire ; 80, qui n'est maison neuve que par-devant et où se tirent les encaissements de la chambre des Assurances ; 88 enfin, où le Guet sonnait la cloche, dans les grands jours, pour avertir la cohue des vendeurs et acheteurs d'actions que l'heure était venue d'évacuer la rue Quincampoix de gré ou de force. Rien, par exemple, ne subsiste de l'église, que remplace une maison grande, le 31, où déjà un magasin de sucre et de café est septuagénaire ; rien non plus de l'hôtel où un fabricant de glaces succéda au fameux financier de la Régence et qui se trouvait, ainsi que l'impasse de Beaufort, sur le passage de la rue de Rambuteau et du boulevard Sébastopol.

Rues Lamartine et Neuve-Coquenard. (1)

Avertissement pour le Paiement du Cens sous Henri III. — Les Fossés-de-Sainte-Opportune aux Porcherons. — Étymologie de Coquemard. *— La Chapelle Notre-Dame-de-Lorette. — La Voirie. — Le Cimetière. — Les petites Écoles. — Les Jardiniers et les Cabaretiers. — Le Mur des Fermiers-Généraux. — Le Vin en Fraude. — Le Grand-Salon. — Le Cul-de-sac Brutus. — M. Briare. — Lamartine aux Porcherons.*

De par le Roy,

On fait à scavoir à toutes personnes qui tiennent et possèdent marais, maisons, terries, isles et autres héritages situés en la Censive des Vénérables Chevecier et Chanoines de l'Esglise collesgiale Madame Saincte-Opportune, seigneurs censiers des Porcherons et marchés voisins des Porcherons et des fiefs de Coquatoise, Huran et autres fiefs assis en la place aux Veaux, qu'ils aient à venir devant quinzaine prochainement venant, et eux se retirrent par devant Me Hiérosme Maigret, nottaire du Roy nostre Sire en son Chastelet de Paris, et son compagnon, demeurant au Grant Cloistre et près ladicte Esglise Saincte-Opportune, commis à faire le papier

---

(1) Notice écrite en 1864. La rue Maubeuge, qui traverse la rue Lamartine, et celle Milton, qui y commence, manquaient encore sur la carte de Paris. La rue Neuve-Coquenard n'était pas séparée de celle Lamartine par le passage de la même rue Maubeuge, qui y a supprimé le passage Briare ; elle ne commence plus qu'à la rue Choron, qui est aussi de création récente, mais substituée dans les trois-quarts de son parcours à la cour Saint-Guillaume.

terrier des héritages, *etc*. Déclarant à tous, en général, que faulte de ce faire dedans quinzaine, et icelle passée, sera procédé ainsy qu'il appartiendra. Auxquelles affiches mises étoient présents : Jehan Lesaige, sergent à verge au Chastelet de Paris, Robert Marchant, praticien en cour d'Esglise, *etc*.

Cet avertissement était crié, puis affiché, le 15 octobre 1581, aux principales portes des églises Saint-Germain-l'Auxerrois et Saint-Eustache, par Jehan de Monthalle, huissier-sergent royal au bailliage du Palais, exploitant par tout le royaume, que le prévôt de Paris, messire Antoine Duprat, avait chargé de procéder auxdites publications. On y lisait à haute voix, après la messe, et on y relisait, ainsi que devant Saint-Sauveur, Saint-Antoine, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-Gervais, Saint-Paul, Saint-Laurent et d'autres églises, notamment celles de Montmartre, de La Chapelle et de Chaillot, les dimanche et jeudi suivants, des lettres-royaux du 21 octobre précédent, confirmant les droits de censive, justice, voirie et police accordés par Louis VII au chapitre de Sainte-Opportune, tant dans toute l'étendue des prés situés sous Montmartre que sur d'autres points. Messire Le Picart, l'un des chanoines, était receveur de tous leurs droits de cens; leur justice seigneuriale avait pour siège la maison dite de la Gamache, aux Porcherons, sur le mur de laquelle on avait apposé une copie du titre confirmatif signé Henri III. On appelait alors les Petits-Porcherons une maison, vraisemblablement différente, près de laquelle Jean Cadet et la veuve de Jacques Cadet avaient du bien ; près de laquelle aussi les abbé et couvent de la Victoire-lez-Senlis disposaient d'un clos mesurant près de 5 arpens.

La censive des dames de Montmartre était séparée de celle des chanoines par des fossés,

la ceinture de Sainte-Opportune. Ces fossés, originairement, étaient remplis d'eau, et de là vient évidemment qu'on parlait d'îles et d'atterrissements qui pouvaient se former dans la circonscription censuelle. Nous expliquons pareillement qu'on passa en bateau à la Grange-Batelière, près de laquelle fut le pont des Porcherons, postérieurement réduit au rôle de ponceau des égouts, dans la rue du Faubourg-Montmartre, entre la rue de la Grange-Batelière et le coin de la rue Cadet, qui restait également grevé du cens capitulaire. Sur le chemin du Roule à Saint-Lazare, les fossés de Sainte-Opportune prirent la dénomination partielle de chemin des Porcherons, puis celle de rue Coquenard ou Coquemard, non pas du premier coup dans tout le parcours de la rue Lamartine actuelle, mais seulement aux abords de la place Cadet, pour commencer. Des deux manières se trouve écrit le nom de ladite rue sur les plans de Paris. L'orthographe qui l'emporte dans les registres de Sainte-Opportune indiquerait la préexistence d'une chaudière, d'un bassin ou d'un lavoir dans les fossés ; mais l'autre nom, pour lequel penchent les registres de Saint-Germain-l'Auxerrois, a trop d'analogie avec les mots *coquina*, *coquinaria*, *coquinarius*, *coquinare*, qui voulaient dire, dans le latin du moyen-âge : *cuisine*. *cuisinerie*, *cuisinier*, *faire la cuisine*, pour que le souvenir des porcs et des cabarets des Porcherons ne soit pas englobé dans cet air de famille frappant. La confrérie des Cuisiniers a très-bien pu avoir aux Porcherons le siège central du corps-d'état. Dans tous les cas, le voisinage des guinguettes valait à la rue, avant le règne de Louis XIV, le sobriquet à vaudeville de *Goguenard*.

La chapelle des Porcherons, qui était celle des Cabaretiers, se transforma en 1646, avec la permission de M. de Gondi, l'archevêque, et moyen-

nant réserve pour l'abbesse de Montmartre du droit qu'elle avait d'y nommer le bénéficier, en une succursale suburbaine de la paroisse Saint-Eustache, sous le vocable de Notre-Dame-de-Lorette. Cette petite église, qui occupa près de là, sous l'Empire et sous la Restauration, l'ancienne chapelle Saint-Jean-Porte-Latine, assez haut dans la rue du Faubourg-Montmartre pour que le déplacement fût peu sensible, n'a pas beaucoup plus changé de place, mais s'est fort agrandie et embellie en prenant possession du monument dont la construction avait commencé en 1823 sous la conduite d'Hippolyte Lebas. La rue où elle se substituait d'abord à la chapelle des Porcherons, se distinguait et se distingua encore pendant plus d'un demi-siècle, comme rue Neuve-Coquenard, de la rue Coquenard proprement dite, à laquelle elle faisait suite ; toutefois l'une et l'autre portèrent aussi la désignation plus officielle, mais moins usuelle, de rue Notre-Dame-de-Lorette. Tous les garçons des Porcherons continuaient à célébrer la fête de la Chandeleur dans la petite église, où ces membres de la confrérie de la Sainte-Vierge rendaient le pain bénit et allaient à l'offrande un cierge dans la main.

Entre Notre-Dame-de-Lorette et la rue des Martyrs deux ou trois maisons s'embrassaient; un bureau pour la perception des droits d'entrée y attenait à une barrière, proche la croix des Porcherons. Autre barrière et croix Cadet, au bas de la rue Rochechouart, le long de laquelle se prolongeait une voirie.

De l'autre côté de l'ancienne rue Neuve-Coquenard, à partir de celle du Faubourg, sept petites maisons se suivaient, desquelles la première occupait une place concédée à Catherine Desgrets de Lisle et chargée d'un cens perpétuel de 6 deniers au profit du Domaine. Puis venait le mur d'un des

cimetières de Saint-Eustache, contigu aux écoles de charité de la même paroisse, qui plus tard y établit un hospice. Mitoyenne avec cette propriété de la fabrique de Saint-Eustache était l'habitation de Simon Brochet, gros maraîcher, qui, en 1701, avait acquis de Pierre Moncade, chirurgien ordinaire de Madame, un terrain provenant de Boucher, plâtrier, beau-père de Moncade : le fils et successeur de Brochet épousa une fille de Baudin, autre jardinier enrichi. Le cimetière touchait d'autre part à un marais de 3 arpens, dont le cens était reconnu à Sainte-Opportune en 1728 par François Jourdain, prêtre, docteur en théologie, maître et administrateur de l'hôpital Sainte-Catherine, et par les sœurs Jeanne-Louise Bacot, mère supérieure; Marie-Geneviève Malard, Marie-Marguerite Mariage, Marie-Geneviève Lucas, toutes religieuses professes et discrètes dudit hôpital. Le jardinier Cliquet, fermier de ce marais, était propriétaire, à l'encoignure de la place Cadet, de plusieurs quartiers de terre et de deux maisons, dont son gendre, Ledru, également maraîcher, hérita vers 1740.

Messieurs de la Ferme firent construire un mur devant ces diverses maisons de jardiniers, pour assurer la recette des deux bureaux établis aux deux bouts de la rue, bien que déjà la plupart des buvettes eussent été dresser leurs tables plus près des buttes Montmartre. Précaution dès-lors bonne à prendre ! Seulement la fraude, pour en venir à bout, ne trouva-t-elle pas avant peu de nouvelles combinaisons ? Un souterrain fut pratiqué sous le mur des fermiers-généraux et ce qu'il y passa de vin descendait d'une bicoque située dans un cul-de-sac, qui maintenant est la rue Neuve-Coquenard. Sous la Restauration, un charpentier, en jetant bas cette masure, à l'entrée de la cour

Saint-Guillaume, n'a pas été médiocrement surpris d'y découvrir des caves toutes faites.

Le Grand-Salon, refuge de la grosse joie, en était-il moins fréquenté? Des parasites y exerçaient sans peine leur talent de passe-volant : on était leur amphytrion, pour ne pas boire sans trinquer, du moment qu'on arrivait seul dans cette salle, où 800 personnes pouvaient s'asseoir. Les réunions y avaient lieu tous les jours fériés. C'était le rendez-vous des plus vives mascarades, au temps du carnaval poissard, et les grands airs n'y avaient pas beau jeu. Comme vous entrez maintenant dans le passage des Deux-Sœurs, on entrait sans plus de façons au Grand-Salon, et, pour si peu qu'on hésitât, qu'on s'observât, qu'on observât la foule, elle croyait avoir affaire à un prince ou à une grande dame s'encanaillant incognito. Pas moyen de se repaître de popularité, si l'on ne dansait pas bel et bien avec le vis-à-vis d'un commis aux gabelles et d'une fille-de-chambre, ou si l'on ne buvait pas autant qu'un templier, au risque de marcher de guingois ou de sortir deux étant arrivé seul! De cet établissement célèbre, qui vers 1815 était une caserne, ont fait partie le 1 et le 3 de la rue Lamartine.

Quand Notre-Dame-de-Lorette ne fut plus que l'annexe de la paroisse Saint-Pierre de Montmartre, c'est que la paroisse Saint-Eustache venait d'ouvrir, sur un terrain qui lui appartenait, presque en regard, Saint-Jean-Porte-Latine, chapelle des Imprimeurs, où l'on entrait par la rue du Faubourg. Toutefois la barrière urbaine, en se reportant plus haut, enfermait bientôt dans Paris la chapelle et la rive droite de notre rue. Le dernier bénéficier de Notre-Dame-de-Lorette, nommé en 1792, fut M. Castellan, curé de Montmartre, qui y revint ensuite comme curé oratorien. Il mourut durant le Consulat, après avoir rétracté le serment constitutionnel.

Les bâtiments de la petite église avaient été vendus en l'an IV, le 3 messidor. Son nom et ses fidèles ne passaient qu'après le Concordat à Saint-Jean-Porte-Latine.

Trois ou quatre ans avant de mettre au concours le plan d'une nouvelle Notre-Dame-de-Lorette, on érigeait en rue Neuve-Coquenard un cul-de-sac que la Terreur avait dit de Brutus. Le passage qui le reliait à la rue Rochechouart avait été ouvert par le propriétaire Briare. Comme repaire de chiffonniers, l'impasse n'avait-elle pas des droits superbes aux égards et aux galanteries de la Commune de Paris? Coquenard, qui passait dès-lors aux yeux de beaucoup de gens pour avoir vécu en chair et en os, était trop inconnu pour figurer sur la liste des suspects, dont les morts étaient quelquefois justiciables comme les vivants : on lui avait, par conséquent, maintenu les honneurs de l'inscription gravée aux angles de la rue.

Le nom de Lamartine, qui s'y étale depuis le 16 mars 1848, ce nom a beaucoup plus de valeur et de retentissement, qui en douterait? Là, par exemple, Coquenard et Porcherons nous sembleraient encore mieux à leur place.

Rue Lareynie. (1)

Le *Dictionnaire des Rues de Paris*, par MM. Lazare frères, constate que le nom de M. de la Reynie, ce premier des lieutenants-de-police, a été évoqué en 1822 par M. de Corbière, ministre de l'Intérieur, au profit de la rue Troussevache. En établissant l'éclairage de la ville de Paris au moyen des lanternes, le magistrat du XVIIe siècle avait rendu service aux rues étroites plus encore qu'aux rues larges. Mais un nouvel alignement, aussi imprévu que possible, a déjà fait gagner plus de terrain à l'ancienne rue Troussevache que l'annexion de l'ancienne rue Ogniard, qui officiellement la continue de la rue Quincampoix à celle Saint-Martin, mais qui n'en sera de fait le prolongement absolument direct qu'au moment où la rue Lareynie aura également pris, dans le sens opposé à la longueur, toute son étendue officielle.

La rue Ogniard, dite Amoury-de-Boissy aux siècles XIIIe et XIVe, avait dû ces deux qualifications à des particuliers. L'autre patron pouvait être un sieur Eudes Troussevache, désigné le 12 mai 1257 dans un cartulaire de Saint-Magloire : dès-lors ce monastère se trouvait établi un peu plus haut, rue Saint-Denis. Mais les noms de famille bourgeoise, lors de leur formation au moyen-âge, ne s'empruntaient pas tous, par une louable modestie, au catalogue des arts et métiers, avec la particule *le*. D'autres noms se tiraient des lieux qu'on habitait, avec ou sans la particule *de*, qui

---

(1) Notice écrite en 1864.

n'avait rien d'essentiellement nobiliaire. Or on appelait encore sous Louis XVI *le Trou-Vassou* un gouffre, en forme de cône renversé, où les eaux se perdaient, à Romainville, et il se pourrait même que cet entonnoir naturel n'eût pas disparu. Quel obstacle y aurait-t-il à ce qu'un trou-vassou pareil eût engouffré les ruisseaux qui baignaient les anciens champeaux de Saint-Magloire? Quant à de l'eau, il en coulait pour sûr en deux rues de la Corroierie, que des tanneurs peuplaient d'abord, et qui à-présent font partie de la rue Quincampoix et de la rue de Venise. Un petit ru bordait, en outre, la rue des Étuves-Saint-Martin; Troussevache est donc très-vraisemblablement une corruption de Trou-Vassou. Ces Parisiens, ils n'en font jamais d'autres! Il est vrai qu'une enseigne, à la Vache-Troussée, passa aussi pour la matrice de l'inscription; mais elle datait d'une époque moins reculée, tout comme une autre allusion qui ne pouvait manquer d'être faite quand la ruelle était mal habitée.

Le livre de la Taille, sous Philippe-Auguste, imposait dans la rue Troussevache: *Marques de Lucques, sa chambrière et Jehannette, sa pucelle.* Marques de Lucques devait être un de ces financiers qu'on appelait alors des *lombards*, Italiens le plus souvent et qui achetaient, revendaient, faisaient le change, prêtaient sur gage.

La même rue servit un jour de refuge à l'un des trois chefs de la Ligue. Le cardinal de Lorraine, en revenant du concile de Trente, voulait rentrer en ville avec honneur; mais le gouverneur de Paris, résolu à l'en empêcher, fit main-basse sur son escorte près les Charniers des Innocents, et le cardinal de Lorraine, qui avait sa confusion à cacher et tout à craindre, en fut réduit à attendre la nuit chez un marchand de la rue Troussevache.

Les propriétaires se suivaient en cette rue, un siècle et demi plus tard, dans l'ordre que voici :

Gauche :	Droite :
A partir de la	*rue Saint-Denis.*
Maurice.	Jamart.
Cadeau, auditeur des comptes, à l'image de la Barbe-Blanche.	Gesle.
La présidente Le Féron.	Les hospitalières de Sainte-Catherine.
De la Porte.	Bâtonneau et veuve Bourlet, à l'enseigne du Pavillon-Royal.
L'hôpital de Troyes.	Les hospitalières du faubourg Saint-Marcel, au Soleil-d'Or.
De Chesneau et Pégères.	Bachelier, doyen de Reims, au Petit-Panier, enseigne à laquelle il y avait un traiteur dans la rue en 1690, voire même avant et après.
Marie de la Barre, à Saint-Maurice.	Du Rondé, contrôleur, même enseigne.
Parc, à la Vache-Troussée.	Veuve Popinot, à Saint-Jean.
Vaillant, à la Palme.	Veuve Marcaut, à Sainte-Thérèse.
Le Guay, Gamaches et autres au Croissant.	Veuve Baugé, au Chef-de-Saint-Jean.
Parc, à la Pomme-de-Pin.	Cotte, marchand.
De la Joue, architecte.	Lemoyne, intendant.
L'abbé de Courcouson.	Jo de Chambergeau, à la Ville-de-Larochelle.
Bellanger, à Saint-Louis.	X.
Mme Briard, avec la *clergesse* des lingères de Paris pour locataire, c'est-à-dire une femme chargée d'administrer les affaires de la corporation.	Du Belloy.
Rimbaut, à la Ville-de-Reims.	Veuve Bénard.
Mme Bassan.	Veuve Bacot.
Hurault, auditeur des comptes.	
Mme de Montflambert.	
La fabrique de Saint-Jacques-la-Boucherie.	
De Pâris.	

La maison qu'on retrouve à l'encoignure de la rue Lareynie et de la rue Saint-Denis, ouvre sur celle-ci, à l'enseigne du Chat-Noir, depuis un temps immémorial. Là naquit Eugène Scribe le

25 décembre 1791 : son père y vendait des étoffes de soie. Aucun homme d'esprit avant Eugène Scribe n'avait tiré de sa plume assez d'argent pour mener le train de maison d'un fermier-général ou d'un agent-de-change, et il avait des collaborateurs !

Rues Saint-Séverin
et des Prêtres-Saint-Séverin. (1)

L'Église. — L'ancien Cimetière. — La Justice d'Eglise. — Le Saint. — L'Abbé des Eschallits. — Le Deccendant des Rois de la première Race. — Le Collége de Lisieux. — Le Banquier en cour de Rome. — Le Casuiste. — Le Feuve de la Falluère et sa Famille.

Nous déchiffrons encore, à la porte de Saint-Séverin, sur une pierre qui provient de son ancien cimetière :

Bonnes gens qui par ici passez,
Priez Dieu pour les trépassés.

Et le moyen de prier sous des voûtes, des chapiteaux de colonnes et des culs-de-lampe sculptés avec plus de hardiesse, avec plus d'abondance de formes, que dans cette église gothique, dont l'abside s'éclaire d'un double rang de fenêtres aux merveilleux vitraux ! On y remarque et l'ancien portail de Saint-Pierre-aux-Bœufs, habilement greffé sous Louis-Philippe, et une chapelle Sainte-Geneviève, peinte de nos jours par Alexandre Hesse, près la chapelle de la Cène, chef-d'œuvre non moins moderne de Paul Flandrin. Mais M. Meindre, dans sa nouvelle *Histoire de Paris*, a tort de dire qu'on « trouve un saint Joseph et une sainte Geneviève de Champagne dans une chapelle, près de la petite porte

---

(1) Notice écrite en 1864.

qui conduit à la rue Saint-Séverin. » La sainte Geneviève de Philippe de Champagne peut avoir voyagé jusqu'au musée d'Anvers, après avoir décoré Saint-Séverin, où vous la chercheriez en pure perte. Aussi bien l'église est restée une poudrière de 1794 à 1802. L'insurrection de Juin 1848 en fit l'un de ses principaux points de ralliement.

Au nombre des morts anciennement recommandés par des inscriptions particulières aux prières des paroissiens, figuraient les historiens Etienne Pasquier, André Duchesne, Scévole de Sainte-Marthe et Moréri. Le cimetière longeait l'église, du côté de la rue de la Parcheminerie. On y fit publiquement, en l'année 1451, la première opération de la pierre sur un franc-archer condamné à être pendu. Après le travail on remit à leur place les entrailles du patient; quinze jours après il allait bien, et Louis XI, pour ne pas se montrer plus dur que la pierre, l'avait gracié. Prévôt, curé de Saint-Séverin, qui fut un enragé ligueur, fit placer, dans la même enceinte réservée aux sépultures, un tableau qui représentait des exécutions de catholiques, cruellement ordonnées par Élisabeth, reine d'Angleterre; ce tableau historique fut enlevé le 9 juillet 1587. La chapelle de la Conception, en cette église, était propriétaire d'une maison rue du Foin. M. Cantuel de Blémur, qui venait comme curé trois siècles après Prévôt, distribuait encore aux filles les plus sages de la paroisse cinq prix de vertu, dont l'institution était ancienne. Le clergé de la paroisse n'avait pas cessé davantage de se loger rue des Prêtres-Saint-Séverin. Seulement prêtres et paroissiens avaient si résolument adopté les doctrines théologiques de Port-royal qu'il y a aujourd'hui encore des familles jansénistes près Saint-Séverin, comme à Montmorency. Louis XV n'était qu'à peine majeur

lorsqu'il avait disparu deux petits lions, sculptés sur les marches de l'église. Le siège du juge ecclésiastique, soit officiel, soit archiprêtre, reposait autrefois sur cet emblême de juridiction, et toutes les sentences y étaient prononcées publiquement. Les deux lions maintenant sont inscrustés dans le portail provenant de Saint-Pierre-aux-Bœufs, ainsi que la pierre au distique.

« D'après quelques chroniques, rapporte M. Meindre, il existait au même endroit, depuis le commencement de la monarchie, une abbaye et une église, dédiée à saint Clément ; saint Séverin en était abbé. Ce fut là qu'il donna l'habit monastique à saint Cloud, fils de Clodomir, qui n'échappa à la mort qu'en entrant dans la vie religieuse. » Ajoutons que le tombeau du saint fut le théâtre de tant de miracles qu'on l'honore particulièrement et que l'église elle-même se plaça sous son patronage. Elle se trouva ainsi la seule paroisse de tout le canton méridional de la ville de Paris, et, comme on représentait à cheval saint Séverin, il s'ensuivit que les voyageurs, pour se mettre sous sa protection, fichaient des fers-à-cheval sur la porte principale, qui ne fut pas toujours à la même place, mais qui donnait alors rue Saint-Séverin.

Un hôtel, touchant à l'église et au cimetière, appartenait à la cathédrale de Norwich, la ville anglaise, dans le courant du XIIIe siècle, puis aux abbés des Eschallits, puis à Gérard et Simon de Nesle. L'abbaye des Eschallits, au diocèse de Sens, était de l'ordre de Cîteaux ; elle acheta de l'évêque de Paris cet hôtel, que lui avait vendu l'écuyer Jean de Chetainville sous le règne de Louis IX. Ce n'était déjà qu'une masure au temps de Charles VII, et pourtant Louis de Sainte-Maure, comte de Nesle et de Joigny, vicomte de Plumartin, baron de Cuverville, en disposait sous

François Ier. Dans les veines dudit capitaine de 50 lances des ordonnances du roi coulait le sang royal des mérovingiens, puisqu'il était issu de la maison de Loudun, branche cadette des comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine. En sa faveur furent jointes au comté de Nesle et érigées en marquisat des baronnies, auparavant mouvantes du roi, notamment celle de Beaulieu.

Le collége de Lisieux fut fondé en l'année 1414 par trois frères de la maison de Touteville dans la rue des Prêtres-Saint-Séverin ; mais ce collége de plein exercice passa au siècle suivant rue Saint-Étienne-des-Grés et postérieurement rue Jean-de-Beauvais.

M. de la Reynie, qui le premier fut lieutenant-de-police, fit mettre 8 lanternes dans la rue Saint-Séverin, qui comptait dès-lors 32 maisons. Lesquelles de celle-ci allons-nous signaler?

Pelletier, banquier expéditionnaire en cour de Rome, vendait lui-même, dans ses bureaux, deux brochures ou deux livres de sa façon sur l'obtention et le dénombrement des bénéfices, et nous pensons très-fort qu'il occupait les nos actuels 6, 8, et 10. Étienne Michalet, libraire établi vis-à-vis, entre la fontaine et l'église, faisait concurrence au financier avec deux livres sur le même sujet. Roland Dubourg occupait en 1710 la place de Pelletier.

Le no 2 appartenait à Germain Fromageau, prêtre dont les parents étaient riches, avec des magistrats pour alliés. Ce docteur en théologie excellait à répondre, ainsi que Lamet, son cher collègue, aux consultations sur les cas de conscience. La société de Sorbonne avait pris l'engagement de fournir des confesseurs aux condamnés à mort ; l'abbé Fromageau remplit cette fonction avec un zèle à toute épreuve. Ce casuiste mourut

en Sorbonne, dans la cinquième année du XVIIIe siècle. M. Sablier, avocat au parlement, lui succéda, comme propriétaire, et il vendit à son confrère M. de Varenne, échevin, puis quartinier. Varenne laissa la maison à sa fille, épouse de M. Mathieu de Longchamp, marchand de soie, et son nom à une petite rue près de la Halle-au-Blé. (1)

Le 3, qui porta l'enseigne de la Galoche, puis de l'Ile-d'Amour, était à la disposition de Mme Bouffe, née Le Ferrand, et passa à messire Réné Le Feuve de la Falluère, premier-président au parlement de Bretagne, époux de Françoise Le Ferrand, puis au comte de Mauron, à cause de sa femme, Catherine Le Feuve de la Falluère, avant d'appartenir à Pierre du Sable en 1721. La terre de Mauron, en Bretagne, fut érigée en baronnie, l'année 1655, au profit de Jean de Bréhan, seigneur du Plessis-Mauron, conseiller au parlement de Bretagne. Le Feuve de la Falluère, fis d'un trésorier de France à Tours, avait présidé aussi la chambre des enquêtes au parlement de Paris. Claude Le Feuve de la Falluère, neveu du président et fils d'un conseiller de Bretagne, épousa Périne de Janvier, devint membre du grand-conseil, et il en mourut le doyen à l'âge de 87 ans en 1741. Nicolas, un des fils de Claude, se maria le 27 septembre 1737 avec la fille de Chancel, seigneur de la Grange. La famille du poète Lagrange-Chancel s'alliait de cette façon à la famille de l'auteur du présent livre, et de celle-ci faisait partie Le Feuve de la Malmaison, conseiller à la cour des Aides, ainsi que Lefeuve, notaire à Paris. *Nescire proavum turpe est*, a dit Cicéron !

---

(1) Cette petite rue Devarenne fait aujourd'hui partie de celle Sauval.

Rue Champollion,

NAGUÈRE

des Maçons. (1)

Le Palais des Thermes. — La Confrérie du Bâtiment. — Les petits Colléges. — Les Seigneurs de la Ferrière. — Le Recors de Mazarin. — Delaunay, Lézineau, Langlé, Levasseur, Bosc, Treilhard, Dulaure.

Jaillot lui-même n'est pas toujours heureux dans ses recherches historiques. Ne lui suffit-il pas de découvrir qu'un Le Masson, bourgeois de Paris, vivait au XIII[e] siècle, pour en faire le doyen des habitants et le fondateur de la rue des Maçons ? Les bâtiments et les cours des Thermes de Julien s'étendaient sur l'emplacement de ladite rue, et les rois de la seconde race résidaient encore dans cet ancien palais des empereurs romains, qui fut tout-à-fait délaissé pour celui des comtes de Paris. A l'époque où Robert Sorbon, chapelain de saint Louis, établissait le collége qui prit son nom, la rue des Maçons, *vicus cementariorum*, commençait à se faire connaître comme telle ; néanmoins elle était tracée depuis le règne du premier capétien, et elle prenait naissance à la rue des Poitevins, pour se prolonger sur le terrain de la place de la Sorbonne. Ce fut

---

(1) Notice écrite en 1862. La rue des Maçons, qui ne portait pas encore le nom du savant déchiffreur d'hiéroglyphes décédé en 1831, commençait à la rue des Mathurins-Saint-Jacques, maintenant Du Sommerard ; elle ne part plus que de la rue des Écoles.

assurément le siège de la confrérie des Maçons, qui avait une chapelle sous l'invocation de son patron, saint Blaise, *juxtà sanctum Julianum veterem, et in parochiâ sancti Severini*. La rue des Maçons, presque entière, était de la paroisse Saint-Séverin, sous Louis IX, bien que la rue de la Sorbonne fût principalement de la paroisse Saint-Benoît, et la chapelle Saint-Blaise s'adossait à la petite église Saint-Julien-le-Pauvre, où l'université de Paris tenait habituellement ses séances, et qui relevait de Saint-Séverin. En 1655, Saint-Julien devenait la chapelle de l'Hôtel-Dieu; mais le chapelain en demeurait à la nomination de Saint-Séverin, et quant à la chapelle Saint-Blaise, comme elle menaçait ruine vers le milieu du siècle dernier, le service en fut transféré à Saint-Yves, dans la rue Saint-Jacques. La confrérie des Maçons se disait instituée sous les auspices de Charles Martel; ses statuts, reconnus par Louis XI, portaient : *Amende de vingt sols parisis à la chapelle Monseigneur Sainct Blaise pour le maistre qui prendroit un apprentif à moins de six ans de service*. Charles IX, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV signèrent d'autres lettres-patentes en faveur de cette compagnie. Le maître en titre du Métier étant devenu maître-général des Batiments-du-Roi, Ponts-et-Chaussées de France, trois architectes, qualifiés conseillers du roi et maîtres-généraux de ses Bâtiments, composaient le tribunal de cette juridiction. L'appel de leurs sentences se relevait en parlement. Coût de la maîtrise : 2,000 livres.

Guillaume de Bonnet, trésorier de l'église d'Angers, rachetait en l'année 1298 de Simon Lemercier et de sa femme une rente de 60 sols parisis qui grevait sa maison, située rue des Maçons, au fief du Franc-Rosier, censive de la Sorbonne. Puis il passa évêque de Bayeux, et

sa maison prit les proportions plus vastes d'un hôtel. Il y créa le collége de Bayeux, entre les rues de la Harpe et des Maçons, en l'approvisionnant d'une portion de la succession du cardinal Gervais de Quincampoix, à laquelle s'ajoutaient ses propres donations, augmentées ensuite par ses legs. Philippe-le-Bel, en 1309, accordait l'inféodation d'une ruelle entre les deux rues au fondateur du collége de Bayeux, et cet évêque mourait à trois ans de là. Les boursiers de son collége divisèrent dans la suite sa propriété en cinq maisons.

Bernard de Fagès, archevêque de Narbonne, proche parent du pape Clément V, consacra à une œuvre pareille, en l'année 1317, une propriété voisine. Le collége de Narbonne se trouvait placé entre celui de Bayeux et celui de Séez : les plans de Paris se trompent lorsqu'ils intervertissent cet ordre. Pierre Roger, boursier de l'établissement ouvert par Bernard de Fagès, ne devint rien moins que le souverain pontife Clément VI.

Quant au collége de Séez, il dut sa formation aux dernières volontés de Grégoire Langlois, évêque de Séez ; dudit prélat les exécuteurs testamentaires remplirent ses intentions à cet égard, en achetant des maisons sises rue de la Harpe, vis-à-vis de Saint-Côme, et qui donnaient aussi rue des Maçons, trois ans après la mort du testateur, c'est-à-dire en 1407. Les bénéficiaires de cette fondation eurent des procès avec les officiers et boursiers du collége contigu, qui se trouvait, comme le leur, dans la censive de Saint-Jean-de-Latran, quoiqu'ils fussent les uns et les autres paroissiens de Saint-Séverin. Tout le collége de Séez fut réparé, et l'annexion d'une maison à l'image du Chapeau-Rouge l'arrondit, en 1730 ; il fournissait alors le contingent de deux maisons à la rue des Maçons,

qui en comptait 24, et la rue des Mathurins en devait une au même établissement pédagogique.

Ces trois petits colléges étaient réunis à Louis-le-Grand avant la fin du règne de Louis XV. Le bureau d'administration de tous les petits colléges supprimés à la fois régissait leurs biens au profit de leurs boursiers respectifs, qui n'étaient plus disséminés. Ce bureau percevait ainsi les revenus de plusieurs maisons qui n'ont pas encore disparu, sur le rang des numéros pairs, dans la rue dont nous divulguons les souvenirs.

Le 5 et le 7 vous représentent l'ancien hôtel de la Ferrière, antérieurement d'Harcourt: deux petites portes flanquent sa porte cochère, et l'une d'elles est chargée des initiales A. M., qui ne s'expliqueront pour nous qu'à moitié. M. Souchon des Préaux, avant la grande révolution, était propriétaire de six maisons, dont l'une occupait le coin de la rue des Mathurins : les cinq autres suivaient dans la rue des Maçons, et tout le reste appartenait sur cette ligne à la société de Sorbonne. Or, la châtellenie de la Ferrière fut érigée en marquisat, par lettres du mois de juillet 1655, en faveur de Jean Le Maistre, conseiller au parlement de Paris; mais Jean et Gilles Le Maistre, père et grand-père de ce magistrat, conseillers à la même cour et l'ayant aussi précédé dans la rue des Maçons-Sorbonne, étaient déjà seigneurs de la Ferrière, ainsi que Gilles, bisaïeul du marquis, capitaine de chevau-légers. Ils descendaient tous d'un premier-président au parlement, créature de la duchesse de Valentinois, qui, à l'instigation de ce protégé, avait fait disgracier le chancelier Olivier pour donner sa place à Bertrandi. Avant des Le Maistre, Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, avait eu la même résidence, et pour un cadet de famille ne joua-t-il pas un grand rôle? On le surnomma *Cadet la*

Perle, à cause d'une perle qu'il portait à l'oreille, et chaque fois que ses parchemins s'enrichissaient d'un nouveau titre, jusqu'à celui de grand-écuyer de France, on l'affublait d'un sobriquet nouveau. Ce recors de Mazarin servit contre la France, puis il revint à bien. Enfin, comme un boulet de canon, une attaque d'apoplexie enleva le brillant capitaine, en plein couvent de Royaumont.

Delaunay, professeur royal de droit français, habitait ladite rue en 1690. Lézineau, banquier en cour de Rome, y avait ses bureaux en 1710. Le compositeur Langlé, père du vaudevilliste, descendait à l'hôtel des Quatre-Nations, rue des Maçons, en 1764 : il était né à Monaco, d'une famille originaire de France, dont la reine Anne d'Autriche avait eu un membre pour valet-de-chambre. Levasseur burinait, une vingtaine d'années plus tard, dans la même rue, ses gravures d'après Greuze, qui avait habité lui-même la rue de Sorbonne. Le naturaliste Bosc, de l'Institut, que son ami Roland avait nommé administrateur des prisons, et qui n'en fût sorti que dans la charrette de la guillotine s'il n'avait pris la fuite, demeurait en 1807 au n° 15 ou 17. M. Treilhard, qui avait présidé le tribunal criminel près lequel Robespierre était accusateur public, et qui avait fait partie de la Convention, du conseil des Cinq-Cents, du Directoire, du Conseil-d'État, mourut le 1er décembre 1810 dans la maison n° 1 : il avait négocié le traité de Campo-Formio et collaboré activement au code pénal. Pareillement le n° 11 voyait s'éteindre, le 9 août 1835, Dulaure, autre conventionnel, membre du conseil des Cinq-Cents, auteur d'une *Histoire de Paris*. Ce livre important méritait, à cause des recherches dont il est gros, un succès de meilleur aloi que celui qui n'y a fêté que des commentaires révolutionnaires.

Rue et place de la Sorbonne. (1)

Chez Flicoteaux. — Les Colléges du Trésorier, de Cluni, des Dix-Huit et de Calvi. — Châlier. — Le Peintre David. — Richelieu. — Catinat. — La Faculté de Théologie et les Écoles de Sorbonne. — Comment se prenait le Bonnet. — Le dernier Couvre-Feu sonné à la Sorbonne pour l'Université de Paris. — Les Artistes renvoyés du Louvre poliment.

J'ai vu chez Flicoteaux ce piteux personnage,

dit quelque part ce poëte de la jeunesse qui signait Alfred de Musset. Les âges futurs verraient dans Flicoteaux un regrattier de l'espèce la plus modeste, si nous ne les mettions en garde contre cette exagération. Il tenait au pays latin le restaurant des parties fines alors que MM. Demante et Duranton nous attendaient quotidiennement à l'école de Droit, dans leur amphithéâtre, qui n'était plein qu'au commencement et à la fin de l'année scolaire. Le restaurant d'étudiants n'avait-il pas l'effronterie de regarder la Sorbonne en face ? Il occupait l'un des anciens bâtiments du collége du Trésorier, à l'angle de la rue des Maçons et de la rue Neuve-de-Richelieu, qui s'était dite aussi du Trésorier. Guillaume de Saone, trésorier de l'église de Rouen, avait fondé le collége, en 1268, pour 12 théologiens et 12 artiens, formant une petite république : le plus ancien boursier théologien la présidait, mais ne décidait rien que d'accord avec ses

(1) Notice écrite en 1865.

confrères. L'archevêque de Rouen était supérieur en titre; les archidiacres du grand et du petit Caux, collateurs. Néanmoins les marquis de Belbeuf nommaient depuis longtemps à deux bourses lorsque ce petit collége, dont le dernier principal était M. Villard, subit le même sort que les pédagogies de la rue des Maçons.

La place de la Sorbonne englobait dernièrement la rue Neuve-de-Richelieu, qui reçut de moitié avec elle, en 1793, le nom de Châlier : ce jacobin lyonnais, ami de Robespierre, fut guillotiné le 17 juillet de la même année.

Le collége de Cluni s'était ouvert en l'an 1269, un siècle avant que l'hôtel des archi-abbés de Cluni s'élevât rue des Mathurins-Saint-Jacques (1); Bernon et Guillaume I[er], duc d'Aquitaine, avaient fondé l'abbaye de Cluni, chef d'ordre, dès l'année 930; le collége, séminaire de l'ordre, ne fut fermé qu'en 1790. Lorsque l'ancienne chapelle des écoliers de Cluni servait d'atelier au peintre David, il en est sorti de grandes pages, telles que le *Sacre de Napoléon* et la *Distribution des Aigles.* Mais ce n'est pas en 1833 que la démolition en a eu lieu, comme le dit M. Girault de Saint-Fargeau; c'est sous le règne de Napoléon III. La rue de Cluni (2) garde encore d'anciennes dépendances du collége de Cluni.

Le collége des Dix-Huit, qui avait un siècle de plus que le susdit, et le collége de Calvi avaient été jetés bas lors de la formation de la place et de la reconstruction de la Sorbonne. L'église remplace une de ces pédagogies, au-delà de laquelle la Sorbonne conservait au XVIII[e] siècle

---

(1) Actuellement Du Sommerard.

(2) Actuellement Victor-Cousin.

son jardin carré, encadré de maisons entre les rues de Cluni, des Cordiers et Neuve-des-Poirées (1).

C'est, comme on sait, le cardinal de Richelieu qui releva avec magnificence les bâtiments de la Sorbonne, tombant de vétusté ; ancien élève du collége de Navarre, il se montrait royalement reconnaissant d'avoir été reçu bachelier, puis nommé prieur en Sorbonne. Là aussi le grand politique fut inhumé, au centre de la chapelle, sous un dôme illustré par Philippe de Champagne, et puis on plaça sur sa tombe le mausolée en marbre, chef-d'œuvre de Girardon. Pendant la grande reconstruction, la rue de la Sorbonne, qui avait été celle des Deux-Portes, puis aux Hoirs-de-Sorbonne, vit naître l'enfant qui rendit historique le nom de Catinat. Ce fils d'un conseiller au parlement, dont la famille était nombreuse, se destina d'abord au barreau ; mais, bientôt dégoûté des arguties de l'avocat, il entra dans la cavalerie et devint un grand capitaine : des victoires payaient son bâton de maréchal. Sa rue natale s'appela Catinat pendant la République. Maintenant que des constructions neuves la bordent entièrement, à l'exception du monument public, chef-lieu de l'Académie de Paris et siège de trois Facultés, le berceau domiciliaire de Catinat n'y laisse pas plus de traces que l'hôtel de Tréville, contemporain de sa vieillesse.

Jean-François Lefèvre y demeurait, du côté opposé à l'édifice principal de la rue : il était docteur en Sorbonne et fils d'un maître-des-comptes, seigneur d'Eaubonne. A une date postérieure, l'année 1703, Jean Vivant habitait la rue des Maçons, et alors il remplissait les fonctions de syndic de la faculté de Théologie. Plus tard

(1) La rue Restaut était naguère Neuve-des-Poirées.

encore, en 1759, Greuze, le charmant peintre de l'*Accordée de Village*, vivait rue de la Sorbonne.

Il est vrai que de la Sorbonne dépendait un pâté de maisons, bâties par ordre de Richelieu, qu'on retrouve encore dans la rue des Maçons, et dont il reste sur la place l'immeuble numéroté 4. La légende accolée sur les plans de Paris à ladite agglomération est : *Collége Richelieu* en 1652, puis *Collége de Sorbonne*, puis *Écoles de Sorbonne*. Ces écoles extérieures ouvraient aussi rue de la Sorbonne, et quelque chose en dépendait du fief des Rosiers, dont l'évêque de Paris avait donné une portion à la Sorbonne en l'an 1284. Six professeurs, titulaires de six chaires, d'heure en heure s'y succédaient : trois le matin, trois dans l'après-midi, et quelle grande, quelle belle classe que la leur ! On y prononçait tous les ans le panégyrique de Louis XIV, éloge que l'édilité parisienne avait fait l'objet d'une fondation spéciale en 1684, et l'on y soutenait des thèses en présence d'un auditoire aussi distingué que nombreux. Puis un legs de l'abbé Legendre, chanoine de l'église de Paris, ayant institué le Concours-Général, on y distribua des prix aux élèves de tous les colléges de l'université de Paris, le 7 août de chaque année, depuis 1746 jusqu'à la Révolution. En 1751, une chaire pour l'interprétation du texte hébreu de l'Écriture-Sainte fut fondée par le duc d'Orléans, qui mourut peu de temps après à l'abbaye Sainte-Geneviève. Les chaires se trouvèrent donc au nombre de neuf. La première, dite chaire du Lecteur, avait été fondée par Ulrich Géring, imprimeur allemand, en 1532; la deuxième et la troisième par Henri IV, avec la théologie contemplative et la théologie positive pour objets; la quatrième, intéressant l'Écriture-Sainte, par Pellagay, conseiller au parlement, en 1606; la cinquième, regardant les

cas de conscience, par Rouan, principal du collège du Trésorier, en 1612; la sixième enfin, par Louis XIII, pour les controverses. Les inscriptions se prenaient le 22 octobre, premier jour de l'année scolaire, et puis à Pâques, pendant trois ans, et les étudiants n'obtenaient de grades en théologie qu'après avoir passé, pendant ce *triennium*, trois examens et obtenu de leurs maîtres autant de certificats d'assiduité et d'aptitude. On était maître-ès-arts avant de passer bachelier, puis licencié en théologie; puis on recevait le bonnet de docteur des mains du chancelier ou du sous-chancelier de Notre-Dame. Ce bonnet coûtait 900 livres; mais les docteurs qualifiés *ubiquistes*, n'appartenant ni à la maison de Sorbonne ni à celle de Navarre, ne le payaient que 600. La faculté de Théologie marchait la première des quatre Facultés, qui à-présent sont cinq ; elle se composait de docteurs séculiers, réguliers et ubiquistes. Le plus ancien des docteurs séculiers résidant à Paris était le doyen de la Faculté et siégeait au tribunal du recteur de l'université de Paris. Le syndic examinait les thèses, veillait à l'observation de la discipline et faisait des réquisitions.

Que si l'enseignement de la théologie en Sorbonne remontait au règne de saint Louis, ce fut aussi le berceau de l'imprimerie en France. Les docteurs De la Pierre et Fichet y attirèrent Krauts et Friburger, imprimeurs de Mayence, qui travaillèrent dans le collége même, avant que Géring transportât leurs ateliers rue de Sorbonne, dans une maison voisine. L'une des bibliothèques en première ligne était dès le XVIIe siècle celle de la Sorbonne.

Chevallier, prêtre de l'église Saint-Honoré, fut le dernier syndic de la Faculté avant la suppression révolutionnaire; Guyet de Sansale, le dernier syndic, en même temps que bibliothécaire. Saint-

Martin, professeur royal, et ses collègues Dièche, Dudemaine, Tinthoin, Séguin, Asseline, ce dernier étant titulaire de la chaire établie par le duc d'Orléans, entendirent également sonner l'heure suprême, le couvre-feu sans lendemain. Leurs logements et ceux des autres docteurs de la même Faculté s'élevaient en Sorbonne au nombre de 36. Napoléon y plaça des artistes, ainsi que dans l'ancien collége de Cluni, pour ne plus en garder au Louvre, où ils avaient depuis si longtemps des ateliers et des logements! Les ci-devant écoles extérieures de la Sorbonne et leur pourtour sont, depuis lors, habités par des particuliers.

Rue de Thorigny. (1)

L'hôtel d'O avait été acquis, rue Vieille-du-Temple, par les hospitalières de Saint-Gervais, anciennement de Saint-Anastase, quand elles se défirent d'un terrain, sur lequel la rue de Thorigny ne fut pas la seule qu'y gagnât la circulation publique. L'aliénation réservait à ces dames des droits seigneuriaux sur le terrain. Elles avaient pour acheteur M. Aubert de Fontenay, intéressé dans les gabelles, qui se fit bâtir un superbe hôtel, présentement École centrale des Arts et des Manufactures, dont parle déjà notre article sur la rue des Coutures-Saint-Gervais, qui est également sienne. M. Le Camus, riche parvenu, le maréchal de Villeroi et M. de Juigné, l'archevêque, ont été plus sûrement à demeure que M. de Melun et que la Camargo en cet hôtel, qui a même pu devoir son prétendu surnom de *Salé* à Mlle Salé, danseuse rivale de la Camargo. On y a déposé, pendant la Révolution, des livres confisqués dans les couvents, les colléges, les hôtels: trésor qui s'est ensuite réparti dans les bibliothèques publiques.

Les nos 4, 6, 8 et 10 se disent à l'envi ancien hôtel de Thorigny: n'ont-ils pas été tout d'abord un hospice de Saint-Gervais? M. Lambert de Thorigny, président au parlement, demeura vraisemblablement de ce côté de la rue, avant de fonder son palais de l'île Saint-Louis.

Des notes moins inédites nous donnent pour

---

(1) Notice écrite en 1865. La démolition du n° 1 n'élargissait pas encore la rue de Thorigny.

habitants de la rue Thorigny en 1774 M. et Mme de Bercy, le marquis de Bercy, le marquis et la marquise de Pracomtal. Nous croyons que ces derniers occupaient le n° 4; l'autre marquis, le n° 6, et l'autre ménage, les nos 8 et 10. Mais les titres qui nous dénonçaient ces habitants ne confondaient-ils pas un ou deux Percy avec un ou deux Bercy? Maximilien-Emmanuel-Charles Malon, dit le marquis de Bercy, devint conseiller au parlement le 30 janvier 1766, mais quitta la robe pour l'épée, car il était précisément en 1774 capitaine de cavalerie, au régiment Royal-Cravate. M. Brillon, maître-des-comptes, n'en achetait pas moins sans aucun doute, en 1783, de M. François Auvray, secrétaire du conseil privé, et de ses sœurs, la marquise de Percy et Mme de Feuillet, le n° 10 pour le moins, qui appartenait un demi-siècle auparavant à Pierre-Louis-Thomas de Lisle, président au grand-conseil, et à sa femme, Anne-Françoise-Louise Boucherat.

Possible aussi que le duc de Gesvres habitât, comme on nous le dit, la rue de Thorigny, sous Louis XVI; mais il y en a certitude pour M. Sézanne de Contlans, conseiller en la cour des Monnaies, durant le même règne ou le précédent.

Rue des Cordiers. (1)

Deux ou trois maisons à l'enseigne du Barillet, avec une autre à l'image de la Madeleine, furent, dans la rue des Cordiers, en l'année 1394me, le berceau du collége de Fortet, qui se transportait trois ans après dans la rue des Sept-Voies. Déjà celle des Cordiers s'était trouvée presque entièrement bâtie lors de la fondation de la Sorbonne, laquelle y eut ensuite trois maisons se joignant, dont l'une à l'angle de la rue Neuve-des-Poirées (2). Le jardin de la Sorbonne, derrière lesdites maisons, se carrait dans l'espace compris entre les deux rues que nous venons de citer et celle de Cluni (3). L'autre encoignure de la rue Neuve-des-Poirées appartenait en 1784 à la veuve Valette et touchait d'autre part à une maison dont le collége Louis-le-Grand était propriétaire, comme de celle contiguë en retour sur la rue Saint-Jacques. Sans compter que le séminaire du Saint-Esprit s'était institué vers 1705 rue des Cordiers, avant de passer rue des Postes (4).

Depuis que le jardin ne fait plus tableau, le cadre lui-même est plus sombre; les hôtelleries de son ancien pourtour, depuis que le jour y baisse, baissent aussi. On a payé 24 livres par mois pour loger à l'hôtel Saint-Pierre rue des

(1) Notice écrite en 1867. La rue des Cordiers s'élargissait vers le même temps, du côté de la rue Saint-Jacques, en y faisant son deuil de deux numéros pairs.

(2) Restaut.

(3) Victor-Cousin.

(4) Lhomond.

Cordiers, à une époque où l'argent avait bien le triple de sa valeur actuelle, je veux dire sous Louis XV. Les repas à 30 et 40 sols par tête y devaient être dignes des gros bonnets de la Sorbonne, puisqu'on en servait à 8 et à 6, dans le même endroit peut-être, mais tout près à coup sûr, par exemple à la Grâce-de-Dieu, où des chambres se louaient de 10 à 15 livres par mois, et aux Trois-Dauphins, où le gîte à la nuit se payait 4 sols par lit, 2 sols pour la moitié d'un lit. L'hôtel Saint-Quentin, à l'encoignure de celle de Cluni, mérite d'être cité pour la vache enragée qu'y ont mangée des hôtes encore jeunes et obscurs, qui en sont devenus de grands hommes : Jean-Jacques-Rousseau, Gresset, Mably, Condillac. A deux reprises Jean-Jacques y déboucla sa valise, d'abord en 1741, ensuite à son retour de Venise, et il quitta cette maison pour l'hôtel de Pontchartrain rue Neuve-des-Petits-Champs. On dînait encore moins à l'hôtel-Saint-Quentin quand Hégésippe Moreau y eut sa chambre, avec la faim souvent pour concubine. Gustave Planche y passa aussi les derniers jours d'une vie qui n'avait eu de luxe que son voyage en Italie, défrayé par un héritage.

Rue Oberkampf,

NAGUÈRE

Ménilmontant. (1)

Une jolie femme, connue dans le monde galant sous le petit nom de Léda, s'était fait une villa de l'ancienne petite-maison du fermier-général Haudry de Soucy, et elle y donnait à dîner. Martinville, un jour qu'il était de ses convives, couronna le dessert de ce jeu de mots, non moins mythologique : — Il ne me reste plus céans qu'une seule chose à désirer, c'est que l'hôtesse me fasse *signe*.

Aussitôt que Mlle Laguerre était devenue la maîtresse de M. Haudry de Soucy, elle avait dit : — Je ne lui donne que deux ans pour faire banqueroute... Et l'événement avait justifié l'oracle, à l'expiration du délai accordé, c'est-à-dire dans le cours de l'année 1783. Un Soucy avait épousé en 1639 la fille d'Isaac de Laffémas; mais c'est de M. et de Mme de Fitte de Soucy que nous avons vu les portraits, peints par Boucher, et le mari avait assisté à la bataille de Fontenoy, comme capitaine au Royal-Bombardier. La maison de plaisance du fermier-général ne devait pas être loin du Cours, autrement dit du Boulevard. Près de l'autre extrémité se reconnait bien, n° 142,

(1) Notice écrite en 1862. La rue qui en est l'objet ne portait pas encore le nom du célèbre manufacturier, qui accepta de Louis XVI des lettres de noblesse, mais qui refusa une place au sénat, que Napoléon lui offrait.

l'extérieur d'une ancienne maison de campagne ; mais elle fut d'abord habitée si honnêtement que des lettres en fer séculaire y signent la porte cochère d'initiales qui n'ont, comme de juste, aucun rapport avec le financier :

A. M. D. | *G. A. N.*

De son temps même, la baronne de Waxheim avait une propriété, qui nous paraît le nº 18. On nous assure pourtant que ce petit hôtel, converti sous la Restauration en maison de revenu, appartenait à un ecclésiastique avant 89. Il est, d'ailleurs, constant pour nous que le marquis de Bauffremont et le sieur Joly jouissaient personnellement, dès 1720, d'une maison à eux, qui venait en second lieu sur la même ligne. Seulement la rue n'était encore qu'un chemin, dont la pente s'adoucit en 1732, et qui menait au bourg tirant son origine d'une villa, le Mesnil-Maudan.

On fit du chemin la rue Chapus entre le Cours et la rue Popincourt ; mais Guillaume-Gabriel Chapus, qui fut échevin de 1776 à 1778, y demeura plus de temps en possession des honneurs de l'inscription. De la rue Popincourt à celle Saint-Maur, le chemin de Ménilmontant dut de passer rue de la Roulette au bureau roulant des commis de la Barrière. Plus haut encore, la Haute-Borne était un groupe de cabarets; on y arrêta en 1721 le fameux Cartouche, chef d'une bande de voleurs, que son père, cabaretier à la Courtille, avait fait, mais pour peu de temps, dans sa jeunesse, élève du collége Louis-le-Grand. La rue Ménilmontant s'étend officiellement d'un bout à l'autre, depuis 1806.

Rue du Foin-Saint-Jacques. (1)

Le boulevard Saint-Germain, de création récente, a absorbé toute la rue du Foin-Saint-Jacques, à la hauteur de la rue Boutebrie. A cette rue du Foin, qui avait été dite *O Fain* dans le poëme terre-à-terre de Guillot, de la Fennerie en 1332 et aux Moines-de-Cernay sur la fin du même siècle, on reconnaissait deux maisons historiques.

Sa caserne, dont l'enrôlement dans l'infanterie datait seulement de l'an XIII, était l'ancien collége de Maître-Gervais ou de Notre-Dame-de-Bayeux, fondé en l'année 1375 par Gervais Chrétien, qui l'avait fait bâtir aux frais de Charles V, dont il était le *souverain médecin et astrologien.* Raoul Lequin d'Archerie, greffier de la prévôté de Saint-Quentin, assassina en 1545 Jacques Tournebu, principal de ce collége, dont les boursiers traditionnellement étaient regardés comme boursiers du roi ; une sentence du parlement, prononcée le 19 novembre de la même année, condamnait le coupable à être pendu haut et court en place Maubert, après avoir eu le poing coupé. Deux docteurs de Sorbonne prenaient en l'année 1699 la direction de cette pédagogie, réunie à Louis-le-Grand avec la plupart des autres petits colléges en 1763.

L'autre maison, réputée de la Reine-Blanche, s'élevait à l'angle de la rue Boutebrie, dont la notice en fait déjà mention. Catherine de Médicis tenait de Henri II, qui l'avait construite ou re-

---

(1) Notice écrite en 1870.

construite, cette maison, dont disposait au milieu du XVIe siècle Henri de Marle, maître-des-requêtes, et qui fut hôtel de Bourbon à cent ans de là.

Propriétaires dans cette rue en 1784 :

D'un côté : — L'abbaye de Vaulx-Cernay, dans le diocèse de Paris, 3 maisons, tenant du Levant à une maison en équerre sur la rue de la Harpe ; — M. de Marne, 2 maisons ; — Mme Palu ; — M. Gilles ; — l'abbaye de Vaulx-Cernay, maison tenant du Levant à une autre appartenant à la même abbaye.

De l'autre côté : — M. Bassan ; — la chapelle de la Conception à l'église Saint-Séverin ; — M. Jolivet ; — l'hospice de la Charité, 2 maisons ; — M. Masson, tenant du Levant à M. Coquebert, propriétaire rue de la Harpe, et du Couchant audit hospice ; — le collége Louis-le-Grand, 3 maisons, ancien collége de Maître-Gervais.

Rue des Nonnains-d'Yères. (1)

1182. — A cette date, Richard Vilain vend à Éve, abbesse d'Yères, au prix de 25 livres une fois payées, plus 50 sols de cens annuel, la maison de la Pie. Les religieuses du couvent baigné par l'Yères, petite rivière qui se jette dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges, prennent ainsi une succursale en ville, dans une rue qui devient la leur par sa dénomination.

1315. — Les contribuables de la rue *aus Nonains dierre* sont alors:

« Dame Émeline du Figuer, qui fu fame Richard du Figuer, taunier. — Guille Niquade, foulon. — Nicolas Poullain, valet tainturier. — Guillemin de Grès, taunier. — Dinant le cauchois, valet foulon. »

Le foulon, artisan qui foule et apprête les étoffes de laine, a besoin d'eau, comme le teinturier, pour faire son métier, et la Seine est tout près. Le taunier, c'est-à-dire le cabaretier, se trouve dans le même cas, sans trop en convenir, et Richard du Figuier l'a été, mais dans une rue voisine, à l'enseigne, peut-être même à l'ombre d'un Figuier, dont il se fait un titre de notoriété en en retenant le nom, que retient aussi la rue voisine.

1755. — Mme Pannelier reçoit tous les mercredis des savants et des beaux-esprits, en sa maison de la *rue des Nonandières*, et la séance commence par le dîner. Le matador de cette académie de conversation et de lecture finit par être l'astronome Lalande.

---

(1) Notice écrite en 1870.

SUPPLÉMENT.

Notes recueillies depuis la fin du règne de Napoléon III.

A M. Bouriat père appartiennent: le n° 15 de la rue des Grands-Augustins, bâti en 1719 sur des dépendances de l'ancien hôtel de Nemours ; — le n° 30 de la rue du Bac, autrefois petit hôtel Nicolaï, — et le n° 49 de la même rue, ancien hôtel Saint-Simon, attribué par la Révolution aux Hospices, qui l'ont vendu en 1812.

*
* *

Lettre adressée le 6 *mai* 1873 *à M. Coomans, imprimeur des* Anciennes Maisons de Paris, *de la part de M. Le Normant, l'un des propriétaires du* Journal des Débats.

« Monsieur,

Comme j'apprécie infiniment tout ce qui concerne l'histoire de notre Paris, je vais vous mettre au courant de l'origine de quatre immeubles, qui appartiennent au même propriétaire, presque en un seul groupe, sur une superficie d'environ un hectare et demi.

Le n° 5 quai Malaquais était, dans le siècle dernier, l'habitation du maréchal de Saxe à Paris, car sa résidence principale était le château de Chambord, Louis XV lui en ayant fait cadeau pour reconnaître ses bons et loyaux services. L'escalier de l'hôtel est beau ; au premier étage l'appartement est réellement digne du héros qui dut l'habiter. La salle à manger splendide est restée dans son état primitif. Vaste salon, mis au

style du premier empire, *etc.* Après le maréchal, cet immeuble passa dans la famille de Vauchelle. Mme de Vauchelle, veuve de l'un des quarante fermiers-généraux mis à mort sur la place de la Concorde, fut épousée par le célèbre Cuvier. Une nécessité de partage mit l'hôtel dans la famille de M. Trutat, notaire, que remplaça M. Le Normant.

L'hôtel rue de Seine nº 10 appartenait jadis aux comtes de Gamaches ; il fut vendu révolutionnairement et devint la propriété de la famille Le Normant, qui y exerçait l'industrie de libraire et d'imprimeur. Le rez-de-chaussée était l'habitation de Mme Le Normant, fondatrice du *Journal des Débats* ; elle avait connu la Révolution et tenu tête à Fouquier-Tinville ; son salon était le lieu de réunion des rédacteurs de cette époque. Au premier étage demeurait, avec sa famille, Bertin l'aîné, dont l'intelligence supérieure a fait des *Débats* le premier journal du monde. Chateaubriand, Dussault, Geoffroi, Féletz et autres fréquentaient journellement la maison.

Le grand hôtel nº 6 rue de Seine était la résidence de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Lorsque cette princesse faisait construire cette habitation, son infidèle époux vint l'y visiter et lui dit : — Mais, ma mie, vous allez vous ruiner en construisant un pareil palais.... Les jardins allaient jusqu'à la rue Saint-Pierre, devenue celle des Saints-Pères par corruption et aussi parce qu'elle conduisait à l'hôpital de la Charité, desservi par les révérends pères Capucins. La reine fit plus tard cadeau aux Petits-Augustins d'une partie de son jardin, pour y bâtir leur couvent, aujourd'hui l'école des Beaux-Arts, La maison nº 4 était une dépendance du grand hôtel.

Je désire, Monsieur, que ces renseignements vous soient utiles pour vos intéressantes publications et vous prie d'agréer, *etc.*

« A B. »

*
* *

Les jardins de l'hôtel de la reine Marguerite, morte en l'année 1615, mesuraient 55 arpens sur le petit Pré-aux-Clercs et sur le grand, depuis la rue de Seine jusqu'au-delà de celle des Saints-Pères; ils furent mis en adjudication, par ordre du roi, en 1623, et la vente produisit 315,000 livres. Mme de Vassan, veuve de l'un des acquéreurs, en cédait quarante-trois ans plus tard 541 toises carrées de superficie, sous la désignation de *place à bastir*, moyennant 24,886 livres, à l'administration de l'hospice des Incurables, laquelle y fit bâtir les deux hôtels qui portent les n°s 18 et 20 rue de l'Université, ainsi que les deux maisons moins importantes qui leur font dos-à-dos rue de Verneuil. La construction des deux premières, telles qu'elles sont encore, avec leurs écuries en pierres de taille, ne coûta pas plus de 23, 397 livres, et le terrain n'en revenait qu'à 46 livres la toise, c'est-à-dire près de 11 francs 50 centimes le mètre carré, mesure actuelle. L'administration des Hospices n'aliéna qu'en 1812 la quadruple propriété.

M. du Tillet, ancien avocat aux conseils du roi, acheta le n° 20, que son fils habite, et dont voici les principaux locataires depuis son origine :

La M^ise^ de Torvius, en 1668. — Le Cte de Saint-Vallier, conseiller du roi. — Le Mis de Molac, lieutenant-général. — Le Mis de Château-Renault, maréchal-de-France. — La duchesse d'Olonne. — La princesse de Nassau. — M. de Larochefoucauld, archevêque de Bourges. — La M^ise^ de Saumery. — Le Mis d'Hautefort, maréchal-de-camp, ambassadeur en Hongrie. — Le B^on^ d'Ambert, ambassadeur en Portugal. — Le Cte de Bérenger, lieutenant-général. — Le Mis de Roncherolles, lieutenant-général. — Le Cte de Montagnac. — Le général de Sénarmont. — Le B^on^ d'Holbach. — Et il y a

quelques années M. le M[is] de Plœuc, auquel nous devons le salut de la Banque-de-France pendant la Commune.

Le n° 18 appartient aujourd'hui à la famille du comte Lemercier, ancien pair-de-France.

*
* *

La Folie-Regnauld comportait un corps-d'hôtel, des cours, un jardin, des étables et une chapelle, sur environ 6 arpens de superficie. La propriété de Mont-Louis, qui absorba au XVII[e] siècle cette Folie, originaire du XV[e], en fit principalement ses potagers et l'habitation de son jardinier, qui dépendaient de la paroisse Sainte-Marguerite, bien que le domaine fût encore plus de la paroisse de Charonne. Toutefois la grande porte de Mont-Louis se trouvait rue de la Folie-Regnault, derrière les murs de la Roquette.

*
* *

Le marquis de Vauvenargues, qui servit quelque temps avec distinction, tout en devenant de bonne heure l'écrivain moraliste que nous connaissons, venait passer ses congés de garnison à l'hôtel de Tours, rue du Paon-Saint-André, maintenant Larrey. Le propriétaire en était M. Boutillier, intendant des finances..

*
* *

Lettre adressée le 16 *février* 1872, *à MM. les Éditeurs des* Anciennes Maisons de Paris.

« Messieurs,

Vous me faites l'honneur de me demander des renseignements sur la maison que j'habite depuis près de 22 ans, *rue de Babylone,* 62.

Lorsqu'en 1850, je louai un appartement dans cette maison, celle-ci n'était construite que depuis peu d'années. Les souvenirs qui s'y rattachent sont donc d'une date relativement récente.

M. Buchez, le savant historien, l'ancien Président de l'Assemblée constituante, y a passé les dernières années de sa vie ; mais la mort ne l'y a pas atteint. C'est pendant un voyage qu'il est décédé.

M. Chassepot demeurait sur le même palier que moi, lorsqu'il inventa son célèbre fusil.

Enfin, ma fille, Mlle *Clarisse* Bader, qui n'était qu'une enfant à l'époque où nous nous installâmes dans cette maison, et qui y a grandi, y a composé ses ouvrages : *la Femme dans l'Inde antique,* ouvrage couronné en 1864 par l'Académie française ; *la Femme biblique*, publiée en 1866, et enfin les deux volumes qu'elle vient de faire paraître sur *la Femme grecque*. (J'ai souligné le *prénom* de ma fille, parceque ce prénom la distingue de deux homonymes littéraires, femmes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté.)

Pendant les deux sièges, époque douloureuse que j'ai passée à Paris avec ma famille, la maison où nous demeurons a été épargnée, bien que, par sa situation, elle fût extrêmement exposée au bombardement prussien et aux projectiles de la Commune. Notre toit en a été quitte pour un éclat d'obus en janvier 1871, et pour quelques balles en mai suivant.

Veuillez agréer, Messieurs, *etc.*

BADER,

officier supérieur en retraite, officier de la légion d'honneur, attaché au ministère de la Guerre. »

*
* *

Au nº 53 actuel de la rue Bac est né le docteur Véron, directeur de la *Revue de Paris*, puis de

l'Opéra, et auteur des *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. M. Cousin y est, comme papetier, le second successeur de Mme Leroy-Ladurie, sœur du docteur, et leur père tenait avant eux ce fonds de commerce.

Fac-simile d'*une carte du papetier Véron :*

AU GRIFFON.

Rue du Bacq, vis-à-vis la Visitation Ste Marie, No 1069.

VERON, tient Manufacture d'Encre nouvelle très noire et coulante, ne formant point de champignons, tient magasins de Papier de France et d'Hollande et généralement tout ce qui concerne la fourniture des Bureaux, fabrique des Porte-feuilles en maroquin de tout genre et des plus commodes.

Il tient aussi une manufacture de Papiers peints, et fait tendre les appartemens ; fait la commission et les envois en Province, le tout à juste prix.

A PARIS.

*
* *

Mme de la Chastre était, par héritage de famille, propriétaire en 1794, au nº 94 actuel de la rue de Lille, d'un terrain sur lequel le baron de Staël-d'Holstein fit bâtir en 1824 une maison contigue à son hôtel, devenu l'hôtel de Broglie. M. Martin Buchère acquit cette maison et la revendit au baron Larrey, l'illustre chirurgien militaire, que son fils y remplace.

*
* *

N. de Fer, géographe du Dauphin, vend son

plan de Paris en 1697 dans l'île du Palais, sur le quai de l'Horloge, à la Sphère-Royale.

*
* *

D'une lettre que M. le vicomte d'Aboville, député à l'Assemblée nationale, a bien voulu nous écrire le 4 mars 1872, citons le passage qui ajoute un appoint à la somme de nos documents :

« La maison dont mon frère est propriétaire, rue de Grenelle-Saint-Germain n° 25, appartenait en 1747 à Robert de Hérissey, Mis Destrehan (*sic* dans le titre.) Louis-Hercule de Cossé-Brissac, locataire de cet hôtel en 1763, y payait 5,200 livres de loyer annuel. Après le marquis d'Estourmel, acquéreur en 1767, sa veuve, Catherine-Louise de Lamoignon, resta en possession de la maison, qui fut adjugée le 23 pluviôse an XI à M. Courajod, puis cédée par les héritiers de ce dernier, le 30 décembre 1834, à l'abbé Cailleux, qui y installa une chapelle et l'habita jusqu'à sa mort. M. l'abbé Busson, héritier de l'abbé Cailleux, l'a vendue le 16 avril 1861 à M. le Cte d'Aboville, ancien pair-de-France. »

*
* *

Un autre correspondant, mais dont la signature est illisible, nous donne pour certain que le n° 2 de la rue des Enfants-Rouges, a été hôtel Robespierre. D'autre part, M. Radiguez, propriétaire du n° 2 de la rue Charles-V, nous apprend que le même tribun a souvent fait bombance dans le vieux cabaret qui s'y retrouve. Robespierre a surtout fêté, le verre en main, avec plusieurs de ses collègues de la Convention, la mort de l'auguste victime que les girondins n'avaient pas réussi à lui arracher.

*
* *

Marat a logé au second étage d'une maison qui faisait partie de la rue de Grenelle-Saint-Honoré, mais qui porte aujourd'hui le n° 15 *bis* rue Jean-Jacques-Rousseau. Le comte de Fautras était propriétaire de cet immeuble sous la Restauration. Il s'y est tenu secrètement, dans le jardin d'un limonadier, des réunions politiques, facilitées par des communications souterraines avec d'autres maisons, en 1849 ou 50.

*
* *

« La maison rue Hautefeuille 12, ancien 10 bis, et rue Serpente 19 (ancienne rue du Battoir-Saint-André, n° 1), est occupée depuis 1823 par la librairie Roret ; elle a appartenu à Mme de Maintenon, qui y logeait son intendant. On a récemment découvert dans cette maison une plaque de cheminée fleurdelisée, portant la date 1775. Il n'y reste de particulier, comme antiquité, qu'une rampe d'escalier forgée et les ferrures de la porte cochère rue Serpente 19.

« Roret. »

*
* *

La congrégation des lazaristes et celle des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul se sont réorganisées en 1802 au presbytère de l'église Sainte-Marguerite, rue Saint-Bernard, où le corps de saint Vincent-de-Paul avait échappé aux outrages de la Terreur.

*
* *

Le baron Nivière n'a fait bâtir l'hôtel n° 13 du quai d'Orsay, et le comte Mollien le 11, que sous la Restauration. Le comte de Walsh-Serrant et le maréchal de Grouchy se sont succédé dans

le premier de ces deux immeubles, que M. le baron Duquesnoy achetait il y a une trentaine d'années.

*
* *

Morel-Fatio, le peintre de marine, acquérait en 1859 de M. Signoret, architecte, le n° 18 de la rue de la Sourdière, qui avait appartenu à la famille d'Azincourt. L'architecte Robert de Cotte avait bâti la maison et l'avait vendue en 1724 à Brion du Perron. Le même M. Signoret succède à des Rendu, à un d'Esparbès de Lussan, au sellier-carrossier Benoist et à la famille du président Hénault, comme propriétaire du n° 11 de la rue Thévenot.

*
* *

Communication faite en 1873 aux Éditeurs des Anciennes Maisons de Paris :

« Messieurs,

La maison rue Saint-Jacques 289 a été bâtie par Catherine de Médicis. — Elle était une dépendance du Val-de-Grâce. — Elle a servi à divers usages qui ne sont pas connus. — Elle a été distribuée en hôtel particulier sous Louis XV et habitée par Mme Du Barry. — Elle a été vendue comme propriété nationale à divers bourgeois. — En dernier lieu elle a été achetée par M. Florentin, ancien industriel, et convertie en un grand pensionnat, dirigé par M. Longchamp, et enfin je viens d'y installer un lavoir public, avec des locations particulières. — Sa seconde entrée, qui primitivement donnait sur les jardins du Val-de-Grâce et sur le Champ-des-Capucins est aujourd'hui boulevard de Port-Royal, 72. — Malheureusement cette propriété a été abimée par les divers usages qu'on en a faits, cependant quelques restes témoignent de son ancien-

neté et accusent les différentes époques de construction et des divers changements.

J'ai l'honneur, *etc.*

L. Fiéni.

L'établissement que je viens d'installer est sur l'emplacement du jardin de l'hôtel et communique par un puits aux Catacombes et au Val-de-Grâce. »

*
* *

Billet à M. Sidney Renouf, ancien rédacteur en chef de la Patrie :

« Cher Monsieur Renouf,

L'une au moins des nombreuses maisons démolies sous le règne de Napoléon III avait appartenu à vos ancêtres : la rue Saint-Honoré en avait hérité de la rue de la Chaussetterie, entre celle de la Lingerie et celle des Bourdonnais. Propriétaire de cette maison en 1711 : Louis-Étienne Renouf, écuyer, ancien conseiller du roi en sa cour des Monnaies. En 1730 : Mlle Claude-Marguerite de Bray, veuve de Louis Renouf, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville. En 1581 : Robert Descartes.

Je ne vous savais pas, mon cher maître, une origine aussi bourgeoise. La note qui en témoigne et que je vous adresse est le brevet de chevalier d'un ordre dont je peux, sans trop de vanité, me regarder comme le grand-maître.

Recevez en ami l'accolade.

Lefeuve. »

*
* *

Lettre à M. Lefeuve :

« Grancey-le-Château (Côte-d'Or) ce 6 juillet 1872.

Monsieur,

L'hôtel que je possède rue des Saussayes, au coin de la place de la Ville-l'Évêque, a appartenu à Mme

de la Briche, mère de Mme Molé. M. Molé, qui habitait l'hôtel de sa belle-mère, a eu deux filles ; l'une a épousé le Mis de Laferté et l'autre son beau-frère, le Cte de Laferté, qui, après son mariage, s'est appelé M. de Champlâtreux.

M. Molé avait fait bâtir pour ses deux gendres la maison qui a son entrée rue des Saussayes no 15 et qui communiquait avec l'hôtel Labriche. L'hôtel a été vendu par M. Molé à M. le Cte d'Albon et la maison à M. de Béhague, membre du conseil-général d'Agriculture.

Le no 10 de la rue des Saussayes a été habité par M. de Ségur, qui était, je crois, maître-des-cérémonies sous Napoléon Ier, puis par M. de Gourgues, sous la Restauration, et la femme de ce pair-de-France était dame d'honneur de Mme la duchesse de Berry.

C'est dans cette maison qu'est né le 28 mars 1831 le Vte de Grancey, officier de la légion-d'honneur et colonel du 10me régiment de marche de la garde nationale mobile de la Côte-d'Or, tué à l'ennemi à Champigny-sur-Marne le 2 décembre 1870.

Veuillez, Monsieur, recevoir, *etc.*

Cte DE GRANCEY. »

*
* *

Depuis la mort du vaillant officier dont nous honorons la mémoire, quelques rues de Paris ont changé de nom ; mais elles sont encore plus connues sous l'ancien que sous le nouveau. Nous continuons, par exemple, d'appeler boulevard du Prince-Eugène celui de Voltaire, qui pouvait bien se contenter de son quai. Trop de considérations ne peuvent-elles pas encore modifier le remaniement partiel qui s'est produit dans le vocabulaire des rues de Paris, pour que nous le regardions comme définitif ?

FIN DU TOME CINQUIÈME ET DERNIER.

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans le tome cinquième et dernier. (1)

	Page.
Rue de Surène.	5
Rue de la Comète.	8
Place de la Concorde.	10
Rue de Condé.	16
Quai Conti.	23
Rue Coq-Héron.	29
Rue Poliveau.	36
Rues du Puits-de-l'Ermite, Triperet, Gracieuse, de l'Épée-de-Bois et Neuve-Saint-Médard.	38
Rue des Marmouzets.	45
Rues de la Grande-Truanderie et de la Petite-Truanderie.	53
La rue Saint-Victor et les rues Linné et Jussieu, la place Jussieu, toutes les trois naguère Saint-Victor; la rue des Écoles, la rue Monge et le boulevard Saint-Germain, pour l'espace qu'ils occupent depuis peu de la même provenance.	59
Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.	69

(1) Une table par ordre alphabétique vient après celle-ci. Voir aussi la *Table Générale* à la fin de ce cinquième et dernier volume.

Page.

Rue Pirouette. 76
Impasse des Peintres. 77
Rue de l'Hôtel-Colbert. 79
Rue Saint-Jacques, rue des Ursulines et rue des Feuillantines, en ce qui n'en était naguère que l'impasse des Feuillantines. 82
Rue Mazarine. 92
Rue Mignon. 97
Rue Daubenton, naguère d'Orléans-Saint-Marcel, et rue d'Orléans-Saint-Honoré. 99
Rue du Louvre. 106
Rue des Prouvaires. 107
Rue Jean-Jacques-Rousseau, en ce qui s'en appelait naguère de Grenelle-Saint-Honoré. 110
Rue d'Aboukir, en ce qui s'en appelait naguère Neuve-Saint-Eustache. 115
Rue Montorgueil. 121
Rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. 126
Rue Sainte-Apolline et boulevard Saint-Denis. 127
Rue Saint-Guillaume et rue Perronet, naguère Saint-Guillaume. 130
Rue Tiquetonne. 133
Rue Jean-de-Beauvais. 135
Rue Visconti, naguère des Marais-Saint-Germain, et rue des Marais, naguère des Marais-Saint-Martin. 141
Rue de Saintonge. 147
Rue du Forez, rue du Perche et rue Debelleyme, en ce qui s'en appelait naguère de Limoges. 150
Rue Radziwill, naguère Neuve-des-Bons-Enfants,

Page.

et rue Baillif, en ce qui naguère s'en appelait aussi Neuve-des-Bons-Enfants. 153
Rue Jean-Jacques-Rousseau. 158
Rue d'Argout, naguère des Vieux-Augustins. 162
Rue des Jeûneurs. 165
Rue de Lourcine. 168
Rues Saint-Hippolyte, des Trois-Couronnes-Saint-Marcel, des Marmouzets-Gobelins et des Gobelins. 173
Rue de la Harpe. 180
Rue Tiquetonne, en ce qui s'en appelait naguère du Petit-Lion-Saint-Sauveur. 193
Rue Mauconseil et rue aux Ours, en ce qui s'en appelait naguère Mauconseil. 197
Rue Saint-Anastase. 206
Rue de Montreuil. 208
Rue des Fossés-Saint-Bernard; rue Perrault, naguère des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois; rue des Fossés-Saint-Jacques ; rue des Fossés-Saint-Marcel et rue Lebrun, faisant partie naguère de la susdite; rue des Fossés-Saint-Martin; rue d'Aboukir, en ce qui s'en appelait naguère des Fossés-Montmartre; rue des Fossés-du-Temple et rue Amelot, en ce que la susdite en comportait naguère; rue du Cardinal-Lemoine, en ce qui s'en appelait naguère des Fossés-Saint-Victor. 211
Rue Férou. 229
Rue aux Fèves. 233
Rue des Fontaines. 234
Rue du Fouarre. 237

Page.

La rue des Francs-Bourgeois-au-Marais et le boulevard Saint-Marcel, en ce qui s'en appelait naguère la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel. 244
Rue des Halles, en ce qui s'en appelait naguère des Fourreurs. 252
Rue du Grand-Chantier. 255
Rue Française. 261
Rue du Faubourg-Montmartre. 264
Rue du Faubourg-Saint-Denis. 272
Rue du Faubourg-Saint-Jacques. 282
Rue du Faubourg-Saint-Martin. 288
Rue du Faubourg-du-Temple. 298
Rues du Fauconnier, du Figuier et des Jardins-Saint-Paul. 304
Rue Favart. 310
Rue de la Ferronnerie, rue des Innocents, naguère aux Fers, et rue Berger, en ce qui en était aussi la rue aux Fers. 313
Rue Feydeau. 320
Rue Molière, naguère de la Fontaine-Molière. 323
Boulevard et rue des Filles-du-Calvaire. 325
Rue des Filles-Saint-Thomas. 328
Rue Richelieu. 332
Quais Malaquais et Voltaire. 345
Rue Saint-Antoine, rue François-Miron, en ce qui s'en appelait naguère Saint-Antoine, et Petite-Rue-Saint-Antoine, faisant naguère partie de la rue Saint-Antoine. 356
Rue Geoffroy-Lasnier. 384
Quai des Orfèvres. 387

Page.
Rues Jacob et de l'Université. 389
Boulevard Saint-Martin et rue Meslay. 401
Rue du Temple. 409
Rue de la Folie-Regnault, rue de Mont-Louis, naguère des Rats, rue de Mercœur, faisant naguère partie de celle des Murs-de-la-Roquette, et rue des Boulets, en ce qui s'en appelait naguère de la Muette. 420
Rue Lhomond, naguère des Postes. 425
Passage des Vignes. 435
Rue Cujas, naguère des Grés et Saint-Étienne-des-Grés. 439
Rue de La-Tour-d'Auvergne. 446
Rue Mondétour. 452
Rue Quincampoix. 453
Rues Lamartine et Neuve-Coquenard. 466
Rue Lareynie. 473
Rues Saint-Séverin et des Prêtres-Saint-Séverin. 477
Rue Champollion, naguère des Maçons. 482
Rue et place de la Sorbonne. 487
Rue de Thorigny. 493
Rue des Cordiers. 495
Rue Oberkampf, naguère Ménilmontant. 497
Rue du Foin-Saint-Jacques. 499
Rue des Nonnains-d'Yères. 501
Supplément. 502
Table des matières contenues dans le tome cinquième et dernier. 513
Id. par ordre alphabétique. 518
Table générale. 522

Table par ordre alphabétique

pour le même tome.

	Page.
Aboukir. (rue d')	115
Id.	211
Amelot. (rue)	*Id.*
Argout. (rue d')	162
Baillif. (rue)	153
Berger. (rue)	313
Boulets. (rue des)	420
Cardinal-Lemoine. (rue du)	211
Champollion. (rue)	482
Comète. (rue de la)	8
Concorde. (place de la)	10
Condé. (rue de)	16
Conti. (quai)	23
Coq-Héron. (rue)	29
Cordiers. (rue des)	495
Cujas. (rue)	439
Daubenton. (rue)	99
Debelleyme. (rue)	150
Ecoles. (rue des)	59
Epée-de-Bois. (rue de l')	38
Faubourg-Montmartre. (rue du)	264
Faubourg-Saint-Denis. (rue du)	272
Faubourg-Saint-Jacques (rue du)	282
Faubourg-Saint-Martin. (rue du)	288
Faubourg-du-Temple. (rue du)	298
Fauconnier. (rue du)	304
Favart. (rue)	310
Férou. (rue)	229
Ferronnerie. (rue de la)	313
Fers. (rue aux)	*Id.*
Feuillantines. (impasse et rue des)	82
Fèves. (rue aux)	233
Feydeau. (rue)	320
Figuier. (rue du)	304
Filles-du-Calvaire. (boulevard et rue des)	325
Filles-Saint-Thomas. (rue des)	328
Foin-Saint-Jacques. (rue du)	499
Folie-Regnauld. (rue de la)	420
Fontaine-Molière. (rue de la)	323

	Page.
Fontaines. (rue des)	234
Forez. (rue du)	150
Fossés-Montmartre. (rue des)	211
Fossés-Saint-Bernard. (rue des)	*Id.*
Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. (rue des)	*Id.*
Fossés-Saint-Jacques (rue des)	*Id.*
Fossés-Saint-Marcel. (rue des)	*Id.*
Fossés-Saint-Martin. (rue des)	*Id.*
Fossés-Saint-Victor. (rue des)	*Id.*
Fossés-du-Temple. (rue des)	*Id.*
Fouarre. (rue du)	237
Fourreurs. (rue des)	252
Française. (rue)	261
François-Miron (rue)	356
Francs-Bourgeois-au-Marais. (rue des)	244
Francs-Bourgeois-Saint-Marcel. (rue des)	*Id.*
Geoffroi-Lasnier. (rue)	384
Gobelins. (rue des)	173
Gracieuse. (rue)	38
Grand-Chantier. (rue du)	255
Grande-Truanderie. (rue de la)	53
Grenelle-Saint-Honoré. (rue de)	110
Grés. (rue des)	439
Halles. (rue des)	252
Harpe (rue de la)	180
Hôtel-Colbert. (rue de l')	79
Innocents (rue des)	313
Jacob. (rue)	389
Jardins-Saint-Paul. (rue des)	304
Jean-de-Beauvais. (rue)	135
Jean-Jacques-Rousseau. (rue)	110
Id.	158
Jeûneurs. (rue des)	165
Jussieu. (rue et place)	59
Lamartine. (rue)	66
Lareynie. (rue)	473
La Tour-d'Auvergne. (rue de)	446
Lebrun. (rue)	211
Lhomond. (rue)	425
Limoges. (rue de)	150
Linné. (rue de)	59
Lourcine. (rue de)	168
Louvre. (rue du)	106
Maçons. (rue des)	482
Malaquais. (quai)	345
Marais-Saint-Germain. (rue des)	141
Marais-Saint-Martin. (rue des)	*Id.*

	Page.
Marmouzets. (rue des)	45
Marmouzets-Gobelins. (rue des)	173
Mauconseil. (rue)	197
Mazarine. (rue)	92
Ménilmontant. (rue)	497
Mercœur. (rue)	420
Meslay. (rue)	401
Mignon. (rue)	97
Molière. (rue)	323
Mondétour. (rue)	452
Monge. (rue)	59
Montagne-Sainte-Geneviève. (rue de la)	69
Mont-Louis. (rue de)	420
Montorgueil. (rue)	121
Montreuil. (rue de)	208
Muette (rue de la)	420
Murs-de-la-Roquette. (rue des)	420
Neuve-Coquenard. (rue)	466
Neuve-des-Bons-Enfants. (rue)	153
Neuve-Saint-Eustache. (rue)	115
Neuve-Saint-Médard. (rue)	38
Nonnains-d'Yères. (rue des)	501
Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. (rue)	126
Oberkampf. (rue)	497
Orfèvres. (quai des)	387
Orléans-Saint-Honoré. (rue d')	99
Orléans-Saint-Marcel. (rue d')	*Id.*
Ours. (rue aux)	197
Peintres. (impasse des)	77
Perche. (rue du)	150
Perrault. (rue)	211
Perronet. (rue)	130
Petite-Truanderie. (rue de la)	53
Petit-Lion-Saint-Sauveur. (rue du)	193
Pirouette. (rue)	76
Poliveau. (rue)	36
Postes. (rue des)	425
Prêtres-Saint-Séverin. (rue des)	477
Prouvaires. (rue des)	107
Puits-de-l'Ermite. (rue du)	38
Quincampoix. (rue)	453
Radziwill. (rue)	153
Rats. (rue des)	420
Richelieu. (rue)	332
Saint-Anastase. (rue)	206
Saint-Antoine. (rue)	356
Saint-Antoine. (petite rue)	*Id.*

	Page.
Saint-Denis. (boulevard)	127
Saint-Etienne-des-Grés. (rue)	439
Saint-Germain. (boulevard)	59
Saint-Guillaume. (rue)	130
Saint-Hippolyte. (rue)	173
Saint-Jacques. (rue)	82
Saint-Marcel (boulevard)	244
Saint-Martin. (boulevard)	401
Sainte-Apolline. (rue)	127
Saintonge. (rue de)	147
Saint-Séverin. (rue)	477
Saint-Victor. (rue)	59
Sorbonne. (place et rue de la)	487
Supplément.	502
Suresnes. (rue de)	5
Temple. (rue du)	409
Thorigny. (rue de)	493
Tiquetonne. (rue)	133
Id.	193
Triperet. (rue)	38
Trois-Couronnes-Saint-Marcel. (rue des)	173
Université. (rue de l')	389
Ursulines (rue des)	82
Vieux-Augustins. (rue des)	162
Vignes. (passage des)	435
Visconti. (rue)	141
Voltaire. (quai)	345

FIN DES TABLES DU TOME CINQUIÈME ET DERNIER.

TABLE GÉNÉRALE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE RUES,

pour les 5 volumes

DES

ANCIENNES MAISONS DE PARIS.

	Tome.	Page.
Abbatucci (rue)	III	5
Abbaye (rue de l')	I	321
Aboukir (rue d')	II	59
Id.	V	115
Id.	V	211
Aguesseau (rue d')	I	326
Aiguillerie (rue de l')	IV	654
Aligre (cour d')	I	330
Aligre (place d')	I	280
Amandiers-Popincourt (rue des)	I	333
Amandiers-Sainte-Geneviève (rue des)	I	340
Amboise (impasse d')	I	346
Amboise (rue d')	I	348
Amelot (rue)	I	353
Id.	V	211
Amyot (rue)	IV	686
Ancienne-Comédie (rue de l')	I	355
Anglaises (rue des)	IV	638
Angoulême-Saint-Honoré (rue d')	I	56
Angoulême-du-Temple (place et rue d')	I	60
Anjou (quai d')	I	91
Anjou-Dauphine (rue d')	I	62
Anjou-au-Marais (rue d')	I	64
Anjou-Saint-Honoré (rue d')	I	76
Antin (avenue d')	I	139
Antin (rue d')	I	97
Antoine-Dubois (rue)	IV	688
Arbalète (rue de l')	I	142
Arbre-Sec (rue de l')	I	150
Arcade (rue de l')	I	157
Argenteuil (rue d')	I	162
Argout (rue d')	V	162
Arras-Saint-Victor (rue d')	I	170
Astorg (rue d')	I	174
Aubriot (rue)	III	453
Aubry-le-Boucher (rue)	I	257
Ave-Maria (rue de l')	I	151
Babille (rue)	I	259
Babylone (rue de)	I	267
Bac (rue du)	I	203
Bagneux (rue de)	I	274
Baillet (rue)	I	277
Bailleul (rue)	I	101
Baillif (rue)	I	107
Id.	V	153
Banque (rue de la)	I	105
Banquier (rue du)	I	109
Barbette (rue)	I	111
Barillerie (rue de la)	I	121
Barouillère (rue de la)	I	127
Barres-Saint-Gervais (rue des)	I	133
Barrés-Saint-Paul (rue des)	I	131

	Tome.	Page.
Basfour (passage)	I	156
Basfroi (rue)	I	26
Basse-du-Rempart (rue)	I	29
Basse-Saint-Pierre (rue)	I	42
Basse-des-Ursins (rue)	I	46
Bastille (place de la)	I	52
Batailles (rue des)	I	176
Battoir (rue du)	I	185
Béarn (rue de)	IV	131
Beaubourg (rue)	I	186
Beauce (rue de)	III	456
Beaujolais (rue de)	I	197
Beaujolais-du-Temple (rue de)	I	201
Beaumarchais (boulevard)	I	215
Beaune (rue de)	I	225
Beauregard (rue)	I	254
Beaurepaire (rue)	I	240
Beautreillis (rue)	I	244
Beauvau (place)	I	254
Beauvau (rue de)	I	280
Beccaria (rue)		id.
Bellechasse (rue)	I	282
Bellefond (rue)	I	291
Béranger (rue)	III	419
Bercy-Faubourg-Saint-Antoine (rue de)	I	298
Bercy-Saint-Antoine (rue de)		id.
Bercy-Saint-Jean (rue de)	I	505
Berger (rue)	V	315
Bergère (rue)	I	509
Bernardins (rue des)	I	361
Berri (rue de)	I	516
Berthollet (rue)	IV	565
Bertin-Poirée (rue)	I	371
Béthune (quai de)	I	376
Beurrière (rue)	I	430
Bienfaisance (rue de la)	I	432
Bièvre (rue de)	I	389
Billettes (rue des)	I	435
Billy (quai de)	I	445
Blainville (rue)	IV	574
Blanche (rue)	I	453
Blancs-Manteaux (rue des)	I	465
Bleue (rue)	I	480
Blondel (rue)	IV	639
Bois-de-Boulogne (passage du)	I	451
Boissy-d'Anglas (rue)	IV	558
Bonaparte (rue)	I	494
Bondy (rue de)	II	5
Bonne-Nouvelle (boulevard)	I	505
Bon-Puits (rue du)	II	29
Bons-Enfants (rue des)	II	14
Boucher (rue)	II	32
Boudreau (rue)	II	37
Boulangers (rue des)	II	40
Boulets (rue des)	II	44
Id.	V	420
Bouloi (rue du)	II	48
Bourbon-Villeneuve (rue)	II	59
Bourbon-le-Château (rue)	II	69
Bourbon (quai)	II	72
Bourdonnais (rue et impasse des)	II	85
Bourg-l'Abbé (rue)	II	143
Bourgogne (rue de)	II	150
Bourguignons (rue des)	II	157
Bourtibourg (rue)	II	164
Boutebrie (rue)	II	169
Brantôme (rue de)	II	110
Braque (rue de)	II	174
Bretagne (rue de)	II	179
Breteuil (avenue, place et rue de)	II	197
Bretonvilliers (rue de)	II	185
Brisemiche (rue)	II	201
Buci (rue de)	II	190
Bûcherie (rue de la)	II	205
Buffault (rue de)	II	212
Buffon (rue de)	II	217
Buisson-Saint-Louis (rue du)	II	269
Cadet (rue)	II	225
Caire (rue, passage et place du)	II	251

	Tome.	Page.
Calandre (rue de la)	II	236
Cambacérès (rue)	III	404
Canettes (rue des)	II	261
Canivet (rue du)	II	243
Cardinale (rue)	II	245
Cardinal-Lemoine (rue du)	V	211
Caron (rue)	II	267
Carpentier (rue)	II	268
Carmes (rue des)	II	247
Cassette (rue)	II	271
Cassini (rue)	II	325
Caumartin (rue)	II	306
Célestins (quai des)	III	442
Cendrier (rue du)	III	458
Censier (rue)	III	460
Cerisaie (rue de la)	II	312
Chabanais (rue)	III	462
Chaillot (rue de)	III	466
Chaise (rue de la)	III	480
Champ-de-l'Alouette (rue du)	IV	451
Champollion (rue)	V	482
Champs-Elysées (avenue des)	IV	553
Champs-Elysées (rue des)	IV	558
Chanoinesse (rue)	IV	589
Chantres (rue des)	IV	594
Chapon (rue)	IV	596
Charbonniers (rue des)	IV	565
Charbonniers-Saint-Marcel (rue des)	*id.*	
Charenton (rue de)	IV	566
Charlemagne (rue)	IV	572
Charles V (rue)	IV	186
Charlot (rue)	IV	577
Charonne (rue de)	IV	604
Chartière (rue)	IV	601
Château-Landon (rue)	IV	617
Chauchat (rue)	IV	673
Chaudron (rue)	IV	617
Chaume (rue du)	IV	150
Chaussée-d'Antin (rue de la)	IV	156
Chaussée-des-Minimes (rue de la)	IV	151
Chénier (rue)	IV	212
Chemin-Vert (rue du)	I	533
Id.	III	487
Cherche-midi (rue du)	IV	177
Chérubini (rue)	III	462
Childebert (rue)	IV	5
Choiseul (rue et passage)	III	493
Christine (rue)	III	500
Ciseaux (rue des)	IV	7
Cité (rue de la)	III	505
Clairvaux (impasse de)	II	472
Clef (rue de la)	IV	9
Cléry (rue de)	IV	224
Clichy (rue de)	IV	231
Cloche-Perce (rue)	IV	238
Cloître-Notre-Dame (rue du)	IV	58
Cloître-Saint-Merri (rue du)	IV	241
Clopin (rue)	IV	246
Clos-Bruneau (rue du)	IV	248
Clos-Georgeau (rue du)	IV	251
Clovis (rue)	IV	253
Cluni (rue de)	IV	257
Cocatrix (rue)	IV	261
Colbert (galerie)	IV	69
Colbert (rue)	IV	72
Colisée (rue du)	IV	142
Collége-Louis-le-Grand (place du)	IV	67
Collégiale (place de la)	IV	77
Colonnes (rue des)	IV	139
Colombe (rue de la)	IV	65
Comète (rue de la)	V	8
Commerce (cour du)	IV	147
Concorde (place de la)	V	10
Condé (rue de)	V	16
Conti (quai)	V	25
Contrescarpe (boulevard)	IV	374
Contrescarpe-Dauphine		

	Tome.	Page.
(rue)	IV	574
Contrescarpe - Saint - Marcel (rue)	IV	574
Coq (impasse du)	III	261
Coq-Héron (rue)	V	29
Coquillière (rue)	IV	567
Cordiers (rue des)	V	495
Corvisart (rue)	IV	451
Courcelles (rue de)	IV	581
Coutures - Saint - Gervais (rue des)	IV	589
Croissant (rue du)	IV	594
Croix-des-Petits-Champs (rue)	IV	401
Croix-du-Roule (rue de la)	II	419
Cujas (rue)	V	439
Culture - Sainte-Catherine (rue)	II	422
Cuvier (rue)	II	453
Daru (rue)	II	419
Daubenton (rue)	V	99
Dauphin (rue du)	III	93
Dauphine (place)	II	432
Dauphine (rue)	II	440
Debelleyme (rue)	IV	691
Id.	V	150
Déchargeurs (rue des)	III	26
Descartes (rue)	II	508
Deux-Boules (rue des)	III	50
Deux-Ecus (rue des)	III	54
Deux-Ermites (rue des)	III	69
Deux-Ponts (rue des)	III	67
Deux-Portes (rue des)	IV	681
Devarenne (rue)	IV	514
Domat (rue)	III	515
Douane (rue de la)	IV	691
Douze-Portes (rue des)	III	42
Dragon (rue du)	III	49
Drouot (rue)	IV	669
Dupuytren (rue)	IV	688
Echaudé (rue de l')	IV	691
Echaudé-au-Marais (rue de l')	*id.*	

	Tome.	Page.
Echiquier (rue de l')	IV	694
Ecole (place et quai de l')	IV	701
Ecole-de-Médecine (rue de l')	III	102
Ecoles (rue des)	V	59
Ecosse (rue d')	III	135
Ecouffes (rue des)	III	534
Eginhard (rue)	IV	572
Elzévir (rue)	III	551
Enfants-Rouges (rue des)	III	136
Enfer (boulevard d')	IV	707
Enfer (rue d')	III	116
Epée-de-Bois (rue de l')	V	38
Eperon (rue de l')	III	151
Erard (rue)	IV	625
Faubourg-Montmartre (rue du)	V	264
Faubourg-Poissonnière (rue du)	III	140
Faubourg-Saint-Antoine (rue du)	III	147
Faubourg-Saint-Denis (rue du)	V	272
Faubourg-Saint-Honoré (rue du)	III	158
Faubourg-Saint-Jacques (rue du)	V	282
Faubourg-Saint-Martin (rue du)	V	288
Faubourg-du-Temple (rue du)	V	298
Fauconnier (rue du)	V	304
Favart (rue)	V	310
Férou (rue)	V	229
Ferronnerie (rue de la)	V	315
Fers (rue aux)	*id.*	
Feuillantines (impasse et rue des)	V	82
Fèves (rue aux)	V	235
Feydeau (rue)	V	320
Figuier (rue du)	V	304
Filles-du-Calvaire (boulevard et rue des)	V	525
Filles-Saint-Thomas (rue		

	Tome.	Page.
des)	V	328
Foin-Saint-Jacques (rue du)	V	409
Folie-Méricourt (rue)	IV	281
Folie-Regnauld (rue de la)	V	420
Fontaine-Molière (rue de la)	V	323
Fontaines (rue des)	V	234
Forez (rue du)	V	150
Fossés-Montmartre (rue des)	V	211
Fossés - Saint - Bernard (rue des)		*id.*
Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois (rue des)		*id.*
Fossés - Saint - Jacques (rue des)		*id.*
Fossés - Saint - Marcel (rue des)		*id.*
Fossés - Saint - Martin (rue des)		*id.*
Fossés - Saint - Victor (rue des)		*id.*
Fossés-du-Temple (rue des)		*id.*
Fouarre (rue du)	V	257
Four - Saint - Germain (rue du)	III	10
Four-Saint-Honoré (rue du)		*id.*
Four-Saint-Jacques (rue du)		*id.*
Fourcy-Saint - Antoine (rue de)	IV	80
Fourcy-Saint - Jacques (rue de)		*id.*
Fourreurs (rue des)	V	252
Française (rue)	V	261
François-Miron (rue)	V	356
Francs-Bourgeois (rue des)	III	344
Francs - Bourgeois-au-Marais (rue des)	V	244

	Tome.	Page.
Francs-Bourgeois-Saint-Marcel (rue des)	V	244
Furstenberg (rue de)	I	325
Gaillon (rue)	III	521
Galande (rue)	IV	662
Garancière (rue)	III	186
Geoffroi-Langevin (rue)	III	281
Geoffroi Lasnier (rue)	V	384
Gerson (place)	IV	67
Gît-le-Cœur (rue)	IV	49
Gobelins (avenue des)	II	406
Gobelins (boulevard des)	IV	707
Gobelins (rue des)	V	173
Gracieuse (rue)	V	38
Gramont (rue de)	III	389
Grand-Chantier (rue du)	V	255
Grande - Truanderie (rue de la)	V	53
Grands-Augustins (quai et rue des)	IV	49
Grange-aux-Belles (rue)	II	484
Grange - Batelière (rue de la)	IV	278
Gravilliers (rue des)	IV	641
Grégoire-de-Tours (rue)	IV	728
Grenelle-Saint-Germain (rue de)	IV	83
Grenelle-Saint-Honoré (rue de)	V	110
Grenéta (rue)	I	240
Id.	II	104
Id.	IV	646
Grenier - Saint - Lazare (rue)	IV	353
Grenier-sur-l'Eau (rue)	II	451
Grés (rue des)	V	439
Guénégaud (rue)	II	327
Guérin-Boisseau (rue)	II	133
Guillemites (rue des)	I	465
Id.	III	453
Halles (rue des)	V	252
Harlay-au-Marais (rue de)	IV	194
Harpe (rue de la)	V	180

	Tome.	Page.
Hasard (rue du)	II	159
Hautefeuille (rue)	II	302
Hirondelle (rue de l')	IV	49
Honoré-Chevalier (rue)	IV	265
Hôpital (boulevard de l')	IV	707
Hôtel-Colbert (rue de l')	V	79
Huchette (rue de la)	IV	657
Innocents (rue des)	V	515
Invalides (boulevard des)	IV	707
Italie (boulevard d')	*id*	
Italiens (boulevard des)	II	562
Jacob (rue)	V	589
Jardinet (rue du)	III	24
Jardins de Paris avant la Révolution (Aperçu des)	I	5
Jardins-Saint-Paul (rue des)	V	504
Jean-de-Beauvais (rue)	V	155
Jean-Jacques-Rousseau (rue)	V	110
Id.	V	458
Jean-Lantier (rue)	III	574
Jeûneurs (rue des)	V	165
Joubert (rue)	IV	275
Jour (rue du)	IV	51
Jouy (rue de)	II	460
Juges-Consuls (rue des)	IV	241
Juifs (rue des)	III	554
Jussienne (rue de la)	IV	525
Jussieu (rue et place)	V	59
Lacépède (rue)	I	401
Laffitte (rue)	IV	56
Lamartine (rue)	V	466
Lancry (rue de)	II	484
Laplace (rue)	I	540
Larcynie (rue)	V	475
Larochefoucauld (rue)	II	495
Laromiguière (rue de)	IV	686
La-Tour-d'Auvergne (rue de)	V	446
Lebrun (rue)	V	211
Lhomond (rue)	V	425
Lille (rue de)	IV	410
Limoges (rue de)	V	150

	Tome.	Page.
Linné (rue)	V	59
Lombards (rue des)	IV	205
Louis-le-Grand (rue)	IV	114
Lourcine (rue de)	V	168
Louvre (Hôtes de la Royauté au)	I	19
Louvre (quai du)	IV	701
Louvre (rue du)	V	106
Lune (rue de la)	IV	505
Luxembourg (rue de)	III	396
Maçons (rue des)	V	482
Madeleine (rue de la)	III	99
Mail (rue du)	III	577
Maire (rue au)	I	261
Malaquais (quai)	V	545
Manutention (rue de la)	I	42
Marais-Saint-Germain (rue des)	V	141
Marais-Saint-Martin (rue des)	*id.*	
Marché-Beauvau (place du)	I	280
Marché-des Blancs-Manteaux (rue du)	I	465
Marie-Stuard (rue)	IV	650
Marmouzets (rue des)	V	45
Marmouzets-Gobelins (rue des)	V	175
Martyrs (rue des)	II	490
Maubert (impasse)	I	546
Maubuée (rue)	III	289
Mauconseil (rue)	V	197
Maure (rue du)	II	110
Id.	II	472
Mazarine (rue)	V	92
Mazet (rue)	IV	574
Mégisserie (quai de la)	IV	94
Ménilmontant (rue)	V	497
Mercier (rue)	IV	514
Mercœur (rue)	V	420
Meslay (rue)	V	401
Michel-le-Comte (rue)	IV	555
Michodière (rue de la)	III	400
Mignon (rue)	V	97

	Tome.	Page.
Miroménil (rue de)	IV	297
Molière (rue)	V	323
Mondétour (rue)	V	452
Monge (rue)	V	59
Monsieur (rue de)	IV	269
Monsieur-le-Prince (rue)	II	585
Montagne-Sainte-Geneviève (rue de la)	V	69
Mont-Louis (rue de)	V	420
Montmartre (boulevard)	II	318
Montmartre (rue)	II	401
Montmorency (rue)	IV	357
Montorgueil (rue)	V	121
Mont-Parnasse (boulevard)	IV	707
Mont-Parnasse (rue du)	IV	725
Montreuil (rue de)	V	208
Morny (rue de)	I	56
Moulins (rue des)	III	392
Mouffetard (rue)	II	406
Muette (rue de la)	V	420
Murs-de-la-Roquette (rue des)		*id.*
Nesle (rue de)	I	62
Neuve-Coquenard (rue)	V	466
Neuve-des Bons-Enfants (rue)	V	155
Neuve-des-Capucines (rue)	III	229
Neuve-des-Mathurins (rue)	III	385
Neuve-des-Petits-Champs (rue)	III	229
Neuve-Saint-Augustin (rue)	III	240
Neuve-Saint-Anastase (rue)	IV	572
Neuve-Saint-Denis (rue)	IV	659
Neuve-Saint-Etienne (rue)	I	406
Neuve-Sainte Geneviève (rue)	I	412
Neuve-Saint-Eustache (rue)	V	115
Neuve-Saint-Médard (rue)	V	58
Neuve-Saint-Merri (rue)	II	123
Neuve-Saint-Paul (rue)	IV	186
Nonnains-d'Yères (rue des)	V	501
Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (rue)	V	126
Notre-Dame-des-Champs (rue)	IV	265
Notre-Dame-des-Victoires (rue)	IV	108
Noyers (rue des)	IV	679
Oberkampf (rue)	V	497
Oblin (rue)	IV	514
Oiseaux (rue des)	III	456
Orfèvres (quai des)	V	387
Orfèvres (rue des)	III	374
Orléans-Saint-Honoré (rue d')	V	99
Orléans-Saint-Marcel (rue d')		*id.*
Orsay (quai d')	IV	410
Ours (rue aux)	II	107
Id.	V	197
Pagevin (rue)	IV	219
Palais (boulevard du)	I	121
Palais-Royal (galeries du)	II	330
Palatine (rue)	III	186
Palestro (rue de)	II	143
Paradis-au-Marais (rue de)	III	344
Paradis-Poissonnière (rue de)		*id.*
Parc-Royal (rue du)	IV	439
Pasquier (rue)	III	99
Pastourel (rue)	III	451
Paul-Lelong (rue)	IV	108
Pavée (rue)	IV	430
Pavée-Saint-André (rue)		*id.*
Pavée-au-Marais (rue)		*id.*
Payenne (rue)	II	466
Peintres (impasse des)	V	77
Penthièvre (rue de)	IV	751
Pépinière (rue de la)	III	5
Percée (les deux rues)	II	460

	Tome.	Page.
Perche (rue du)	V	150
Perrault (rue)	V	214
Perronet (rue)	V	150
Petit-Carreau (rue du)	IV	308
Petits-Champs-Saint-Martin (rue des)	II	110
Petite-Truanderie (rue de la)	V	53
Petites-Ecuries (rue des)	IV	153
Petit-Lion-Saint-Sauveur (rue du)	V	193
Petit-Pont (rue du)	IV	685
Picardie (rue de)	I	201
Picpus (rue)	IV	619
Pigalle (rue)	II	495
Plâtre - Saint - Jacques (rue du)	III	313
Pirouette (rue)	V	76
Poirier (rue du)	IV	644
Poissonnière (boulevard)	III	358
Poissonnière (rue)	IV	30[illegible]
Poitevins (rue des)	II	293
Poliveau (rue)	V	36
Ponceau (rue du)	II	477
Popincourt (rue)	IV	281
Portalès (rue)	IV	628
Portefoin (rue)	III	448
Port-Royal (boulevard de)	II	157
Postes (rue des)	V	423
Poules (rue des)	IV	686
Prêcheurs (rue des)	II	120
Prêtres-Saint-Séverin (rue des)	V	477
Princesse (rue)	III	19
Prouvaires (rue des)	V	107
Provence (rue de)	III	367
Puits (rue du)	III	453
Puits-de-l'Ermite (rue du)	V	58
Puits-qui-parle (rue du)	IV	686
Quatre-Fils (rue des)	III	357
Quincampoix (rue)	V	453

	Tome.	Page.
Radziwill (rue)	V	153
Râpée (quai de la)	III	291
Rats (rue des)	V	420
Regard (rue du)	III	192
Renard (rue du)	IV	646
Renard-St-Merri (rue du)	*id.*	
Renard-St-Sauveur (rue du)	*id.*	
Reuilly (rue de)	IV	623
Reuilly (petite rue de)	*id.*	
Réunion (passage de la)	II	472
Riboutté (rue)	I	480
Richelieu (rue)	V	332
Richer (rue)	IV	364
Rocher (rue du)	II	503
Roi-de-Sicile (rue du)	I	505
Id.	III	354
Rollin (rue)	I	406
Roquette (rue de la)		
Rosiers (rue des)	III	334
Rouen (cour de)	IV	147
Roule (rue du)	II	129
Rousselet (rue)	IV	274
Royale (place)	IV	445
Royale - Saint - Honoré (rue)	IV	271
Rovigo (rue de)	I	432
Saint-Anastase (rue)	V	206
Saint-André-des-Arts (rue)	IV	424
Saint-Antoine (rue)	V	356
Saint-Antoine (petite rue)	*id.*	
Saint-Benoît (rue)	III	362
Saint-Bernard (rue)	I	387
Saint-Claude (rues)	IV	212
Saint-Claude (impasses)	*id.*	
Saint-Denis (boulevard)	V	127
Saint-Denis (rue)	III	55
Saint-Dominique (rue)	III	431
Saint-Etienne-Bonne-Nouvelle (rue)	IV	628
Saint-Etienne-des-Grés (rue)	V	439
Saint-Fiacre (rue)	IV	299

	Tome.	Page.
Saint-Florentin (rue)	III	96
Saint-Georges (rue)	II	383
Saint-Germain (boulevard)	V	59
Saint-Gilles (rue)	IV	208
Saint-Guillaume (rue)	V	130
Saint-Hippolyte (rue)	V	173
Saint-Honoré (rue)	III	72
Saint-Jacques (boulevard)	IV	707
Saint-Jacques (rue)	V	82
Saint-Joseph (rue)	IV	632
Saint-Lazare (rue)	II	389
Saint-Louis (rue)	IV	342
Saint-Louis-au-Marais (rue)	IV	287
Saint-Louis-en-l'Ile (rue)	IV	342
Saint-Marc (rue)	IV	634
Saint-Marcel (boulevard)	IV	77
Id.	V	244
Saint-Martin (boulevard)	V	401
Saint-Martin (rue)	III	263
Saint-Paul (rue)	IV	186
Saint-Pierre-Montmartre (rue)	IV	108
Saint-Pierre-Popincourt (rue)	I	355
Saint-Roch (rue)	III	330
Saint-Sauveur (impasse)	IV	212
Saint-Sauveur (rue)	IV	328
Saint-Sébastien (rue)	IV	195
Saint-Séverin (rue)	V	477
Saint-Victor (rue)	V	59
Sainte-Anne (rue)	III	325
Sainte-Apolline (rue)	V	127
Sainte-Barbe (rue)	IV	628
Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (rue)	IV	197
Sainte-Opportune (place et rue)	IV	650
Saintonge (rue de)	V	147
Saints-Pères (rue des)	III	316
Sartines (rue de)	IV	314

	Tome.	Page.
Saulnier (passage)	I	480
Saussaies (rue des)	III	335
Sauval (rue)	II	135
Id.	IV	314
Séguier (rue)	IV	430
Seine (rue de)	III	301
Sentier (rue du)	IV	136
Sept-Voies (rue des)	IV	17
Serpente (rue)	II	298
Servandoni (rue)	III	186
Sévigné (rue de)	II	422
Sèvres (rue de)	III	206
Simon-Lefranc (rue)	III	286
Singes (rue des)	III	453
Soly (rue)	IV	217
Sorbonne (place et rue de la)	V	487
Suger (rue)	II	286
Supplément	V	502
Suresnes (rue de)	V	5
Tables du 1er tome	I	510
Id. du 2me tome	II	510
Id. du 3me tome	III	510
Id. du 4me tome	IV	734
Id. du 5me et dernier tome	V	513
Table générale de l'ouvrage	V	522
Taillepain (rue)	II	201
Taitbout (rue)	IV	43
Taranne (rue)	III	362
Temple (boulevard du)	III	419
Temple (rue du)	V	409
Thévenot (rue)	IV	312
Thorigny (rue de)	V	493
Thouin (rue)	IV	80
Tiquetonne (rue)	V	133
Id.	V	195
Tirechape (rue)	III	273
Tour-des-Dames (rue de la)	II	495
Tournefort (rue)	I	412
Tournelle (quai de la)	IV	333
Tournelles (rue des)	I	419

	Tome.	Page.
Tournon (rue de)	III	178
Triperet (rue)	V	58
Trois-Couronnes-Saint-Marcel (rue des)	V	175
Trois-Pavillons (rue des)	III	351
Trudon (rue)	II	57
Turbigo (rue)	II	481
Turenne (rue de)	IV	287
Université (rue de l')	V	389
Ursulines (rue des)	V	82
Vannes (rue de)	V	314
Varenne (rue de)	IV	120
Vaugirard (rue de)	III	197
Vauvilliers (rue de)	III	10
Vendôme (place)	III	219
Vendôme (rue de)	III	419
Venise (rue de)	III	277
Verneuil (rue de)	IV	420
Verrerie (rue de la)	IV	318
Viarme (rue de)	IV	314
Victoire (rue de la)	II	572
Victoires (place des)	IV	99
Victor-Cousin (rue)	IV	257
Vieille-du-Temple (rue)	III	410
Vieilles-Etuves-Saint-Honoré (rue des)	II	155
Vieilles-Etuves-Saint-Martin (rue des)	*id.*	
Vieilles-Haudriettes (rue des)	III	357
Vieux-Augustins (rue des)	V	162
Vieux-Colombier (rue du)	III	21
Vignes (passage des)	V	435
Villedo (rue)	III	257
Villeneuve (rue)	IV	628
Villehardouin (rue)	III	42
Ville-l'Evêque (rue de la)	III	404
Visconti (rue)	V	141
Vivienne (rue)	III	250
Vrillière (rue de la)	IV	221
Voltaire (quai)	V	545

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

AVIS. — Les relieurs sont priés de consulter la note qui figure au verso du grand-titre du quatrième tome.

